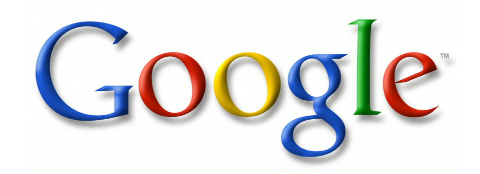


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

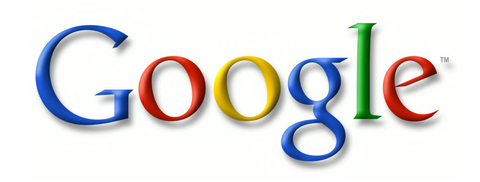
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

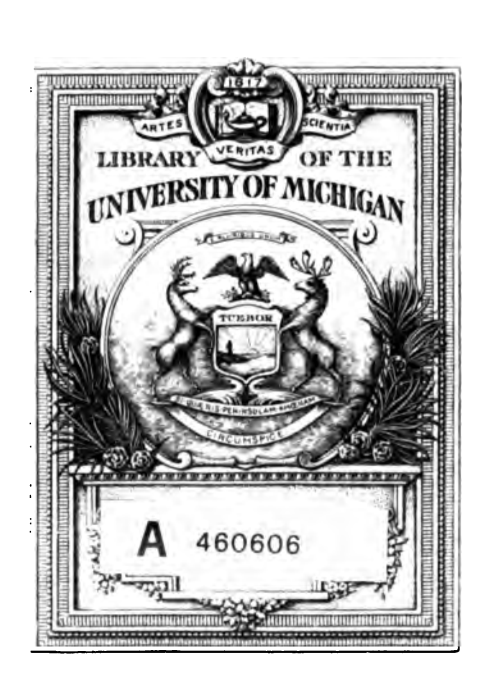
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`




1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
A 460606



L'HOMME

RELIGIEUX.

TOME PREMIER.

Propriété.

Imprimerie de F. Guyot, Libraire à Lyon.

[redacted]

L'HOMME RELIGIEUX,

Par le R. P. J.-B. Saint-Jure,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

Par M. l'abbé J.-L. Carpin.

TOME PREMIER.



LYON,
F. GUYOT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
GRANDE RUE MERCIÈRE, 39.
Aux Trois Vertus Théologales.
1841.

BX
23[illegible]
.S14
1841
v.1

[redacted]

72c180-129

Avertissement de l'Éditeur.

Heureuses les ames que Dieu appelle dans la solitude, et qu'il a choisies pour épouses! Le monde croit qu'il faut faire de grands sacrifices pour suivre cette belle vocation; le monde se trompe; sans doute il faut renoncer à ce que l'on est convenu d'appeler jouissances, plaisirs; il faut quitter sa famille, ses parens, se dépouiller de tout; mais on ne comprend pas ce que le Dieu de bonté sait mettre dans le cœur. Une lumière vive et pure vient l'éclairer, une douce chaleur le pénètre. On voit alors comme dit saint François de Sales, que *Dieu est tout bon, tout doux, tout amiable;* ce que l'on sent intérieurement fait éprouver je ne sais quel dégoût pour tout ce qui n'est pas Dieu. Il faut aller où il nous appelle, franchir tous les obstacles, vaincre toutes les difficultés; la vie de l'ame est là toute entière. Les illusions ont disparu, on oublie la terre d'exil, on ne voit que la patrie; il semble qu'il n'y a plus qu'un pas et que l'on va entrer dans le port. Dieu remplit pour ces ames choisies les promesses qu'il avait faites à son peuple par Isaïe: *Mon peuple se reposera dans les douceurs de la paix*, loin du tumulte du monde; *il habitera les tabernacles de la confiance*, je me charge de le défendre; *il jouira d'un repos plein de bonheur*, je veux l'enivrer d'un torrent de délices.

Mais si Dieu est toujours fidèle dans ses promesses, il faut se rappeler que c'est un Dieu jaloux qui veut le cœur tout entier, pur et sans tache. A la vérité la grâce éclaire, fortifie, nourrit; mais nous portons toujours en nous la source de nos

faiblesses et de nos misères; il faut combattre jusqu'à la fin, là est pour nous le mérite; la couronne n'est accordée qu'à la persévérance. Appliquons-nous donc à bien connaître quelles sont nos obligations, afin de ne pas nous priver du bonheur attaché à notre vocation.

Quelques personnes s'arrachent entièrement au monde pour vivre dans la plus profonde solitude. Tout ce qui est hors de l'enceinte où elles sont enfermées leur est étranger. Appelées à aimer et à contempler leur divin époux, elles doivent lever sans cesse les mains vers le ciel, solliciter les grâces pour ceux qui sont jetés au milieu des tempêtes du monde, répandre des larmes devant le Seigneur, s'offrir comme victimes pour réparer les outrages faits à Jésus-Christ. Ces personnes sont inconnues au monde, Dieu seul les voit; mais déjà elles commencent à intercéder pour les pécheurs comme les Saints dans le ciel. Rien ne doit les distraire. Qu'il faut de vertu pour une telle vocation!

D'autres doivent imiter Jésus-Christ dans son ardente charité pour les hommes; elles sont mortes à elles-mêmes, elles courent partout où il y a souffrance, il faut à leur cœur qu'elles y soient, c'est un besoin, rien ne saurait les rebuter. Que cette vocation est belle, mais qu'elle est difficile. Il faut montrer à tous toutes les vertus; il faut en quelque sorte que l'on voie Jésus-Christ en elles dans tous les instans. Et tout doit être animé par un sentiment intérieur qui se réchauffe sans cesse dans le cœur de Jésus-Christ. Il faut toujours qu'elles soient à la fois Marthe et Marie.

Mais ce qu'il y a peut-être de plus difficile, c'est de vivre en communauté. Si tous apportent, avec une véritable vocation, des vertus à imiter, tous aussi apportent des faiblesses, des misères, des défauts. Tout se voit, rien ne se distrait; les petits détails causent quelquefois plus de combats à soutenir

[redacted]

que des actes héroïques ne donnent de la peine. Il faut donc se renouveler sans cesse dans l'esprit intérieur, écouter les sages leçons de ceux qui nous ont précédés. Et qui pouvait mieux nous aider que les avis du P. Saint-Jure chargé pendant si long-temps, et dans tant de lieux, de la conduite des novices de la Compagnie de Jésus; son ardent amour pour Jésus-Christ, le don particulier qu'il avait reçu de Dieu pour sonder les cœurs, son étude si approfondie de la Sainte-Ecriture, des Pères et des ouvrages des premiers fondateurs des communautés religieuses, nous font sentir le besoin de le relire sans cesse.

On demandait donc cet ouvrage depuis long-temps, nous avons cru faire une chose agréable aux communautés religieuses en le réimprimant. Nous n'avons retranché aucune des pensées de l'auteur, nous nous sommes appliqués à lui conserver toute sa simplicité; mais il y avait beaucoup de phrases obscures, difficiles à saisir, nous nous sommes efforcés d'y mettre la plus grande clarté, rien ne peut maintenant arrêter la lecture; tout a été revu avec la plus scrupuleuse attention; ce n'a point été pour nous un travail, c'était une nourriture pour notre ame. Le premier volume renferme tout ce qui tient aux règles et aux vœux, et le second, la manière de bien vivre en communauté. Tout est fondé sur la Sainte-Ecriture, les Pères, les écrits des saints Religieux. Soigneusement médité, ce livre peut produire de grands biens pour la gloire de Dieu et l'avancement dans la vertu de toutes les personnes qui lui sont consacrées.

A LA GLORIEUSE VIERGE MARIE,

TRÈS DIGNE MÈRE DE DIEU,

REINE DU CIEL ET DE LA TERRE.

VIERGE TRÈS SAINTE,

Comme vous avez la bonté, et tenez même à quelque honneur d'être la Protectrice, le refuge et la Mère de tous les Ordres religieux, à qui pourrais-je plus justement dédier et consacrer cet Ouvrage qu'à vous, et en quelles meilleures mains le mettre qu'en les vôtres? Je vous le présente donc et l'offre à Votre Majesté avec tout le respect et toute l'humilité que je puis, vous priant et conjurant de regarder ce pauvre enfant de mon faible esprit d'un œil favorable, et le prendre en votre protection, pour obtenir de votre Fils la bénédiction et la grâce d'imprimer sa connaissance, son estime, son amour et son service dans les esprits et dans les volontés de tous les hommes. Amen.

L'HOMME RELIGIEUX.

LIVRE PREMIER.

DES RÈGLES ET DES VOEUX FONDAMENTAUX.

CHAPITRE PREMIER.

AVANTAGES DE L'ÉTAT RELIGIEUX.

Puisque Dieu m'inspire le dessein de parler de l'Etat religieux, je devrais commencer d'abord par en montrer l'excellence et les avantages ; mais d'autres, avant moi, ont épuisé le sujet (1). Je ne ferai donc que l'effleurer ; j'imiterai les géographes qui, dans leurs cartes, représentent avec quelques lignes et quelques points de vastes cités, de grandes nations.

Il me serait impossible de rapporter tout ce que les saints Pères ont dit avec tant de force et d'éloquence sur ce sujet ; je citerai seulement quelques paroles de quelques uns d'entre eux.

Saint Augustin, ravi des perfections de l'État religieux, ébloui des rayons de sa gloire, avoue franchement qu'il n'a pas de paroles pour exalter son mérite. « Si je « veux, *dit-il*, louer cette vie, cet ordre, cet institut, je serai contraint de garder le silence ; aucune expression ne peut faire comprendre sa dignité. (2).

(1) Platus. De bono statûs relig.

(2) Hanc vitam, hunc ordinem, hoc institutum si laudare velim, neque dignè valeo. *Lib. de moribus Eccles.*, cap. 31.

« Le chœur des Religieux et des Vierges, dit saint « Jérôme, est comme une belle fleur, comme une pierre « précieuse au milieu du trésor de l'Eglise sur lequel « elle jette le plus vif éclat (1). »

Saint Grégoire de Nazianze (2) appelle les religieux les premiers de la religion, les couronnes de la foi, les brillantes perles de l'Eglise et les pierres mystiques de ce temple dont N. S. est le fondement et la pierre angulaire. Il dit ailleurs (3) : Ces ames nobles et sublimes « mettent leur richesse dans la pauvreté, leur gloire dans « les mépris, leur puissance dans leur faiblesse, leur « fécondité dans leur virginité; ils font consister leurs « plaisirs à s'abstenir des plaisirs de la terre; sont hum- « bles pour le royaume des cieux; n'ont rien en ce « monde, parce qu'ils se sont élevés au dessus du monde; « ils vivent dans la chair dépouillés des sentimens de « la chair, et Dieu seul pour leur héritage et leur « tout. »

En rendant compte dans son Apologie (4) des raisons qui l'ont porté à se retirer dans la solitude il dit : « Il « est vrai, j'ai quitté le monde et je me suis retiré dans « ces lieux écartés, parce ce qu'il m'a semblé que rien « n'était plus désirable que de s'élever au dessus de la « chair et du monde, de ne toucher à rien des choses « humaines qu'autant que la pure nécessité nous y force, « et que là, recueilli et ramassé en soi-même, de parler « à soi et à Dieu dans le secret cabinet de son cœur, et « par ce moyen vivre une vie supérieure à toutes les « choses visibles, s'exposer sans cesse comme un pur « miroir au soleil de la Divinité, recevoir ses rayons,

(1) Certè flos quidam et pretiosissimus lapis inter ecclesiastica ornamenta Monachorum et Virginum chorus est. *Epist. ad Marcellam.*

(2) Orat. 9. — (3) Orat. 12. — (4) Orat. 1.

« sa divine image sans les obscurcir et les souiller par « le mélange des choses d'ici bas. » Dans l'oraison funèbre de saint Basile (1) il dit en peu de paroles beaucoup de choses : « Nos Nazaréens, c'est-à-dire nos Religieux, « sont la partie la plus choisie et la plus sage de l'Eglise, « si toutefois on doit regarder comme les plus sages « ceux qui s'éloignent du monde pour se rapprocher de « Dieu et consacrer toute leur vie à son service. »

Eusèbe de Césarée dit (2) que dans l'Eglise de Dieu on peut diviser en deux classes les fidèles qui veulent vivre selon la vertu. « Les premiers suivent les inclina- « tions et les faiblesses de la nature : ils vivent dans le « monde, dans l'état du mariage, remplissent divers « emplois extérieurs avec la crainte de Dieu et font leur « salut. Les autres, s'élevant au dessus de la vie ordi- « naire et de la nature, vivent sans mariage, sans en- « fans, sans postérité, abandonnent la recherche des biens « de la terre et s'appliquent entièrement au culte de « Dieu. Ceux qui ont embrassé ce genre de vie sont « comme retranchés de la vie mortelle : ils ont encore « un corps, mais c'est un corps sans corps, leur esprit « et leurs pensées sont toujours au ciel, ils vivent comme « de vrais habitans du ciel et méprisent la vie abjecte « et commune des habitans de la terre. Voilà, conclut « Eusèbe, le genre de vie parfait que l'on trouve dans « l'état religieux. »

Synésius parlant des moines d'Egypte, dit : Ce sont des dieux revêtus de chair. Théodoret dit de même (3) : ils mènent une vie élevée au dessus du corps et de toutes les choses de la terre, qui les rapproche de bien près de la vie des Bienheureux. Il le disait après saint Chrysos-

(1) Orat. 20. — (2) Lib. 1. Dem. Evang., c. 8.
(3) Theodor., lib. 1. Therapeut.

tôme, qui dans la troisième partie de son livre contre les calomniateurs de la vie religieuse, dit que bien loin de blâmer les religieux, on doit au contraire les estimer beaucoup, puisqu'ils ont choisi une vie céleste et presque angélique.

L'invincible et le savant confesseur de J. C., saint Théodore, abbé du fameux monastère des Studites de Constantinople, fait son testament au moment de sa mort et de plus sa profession de foi. Et quelles sont ses paroles? « Je confesse que l'état religieux est élevé, « sublime, angélique, et que ceux qui l'embrassent ex- « pient tous leurs péchés par cette excellente vie (1). »

Je terminerai ces citations par quelques passages de saint Bernard. En parlant des religieux il s'écrie : « Quel « nom leur donnerai-je? Faut-il les appeler des hommes « célestes ou des anges terrestres? Ils traînent leurs « corps sur la terre, mais leur conversation est toute « dans le ciel (2). » Ailleurs, appelant tous les hommes, « à l'invitation de N. S. qui compare le royaume des cieux au marchand qui cherche des pierres précieuses, et ayant trouvé celle qu'il désire, vend tout ce qu'il possède pour l'acquérir; il ajoute : « Mais quelle est donc, « je vous prie, cette pierre d'un si grand prix, pour la- « quelle nous devons donner tous nos biens, c'est-à-dire « jusqu'à nous-mêmes? N'est-ce pas l'état religieux; « cette vocation pure, sainte, immaculée, où l'homme « vit plus purement, tombe plus rarement, se relève « plus promptement, marche plus sûrement, reçoit

(1) Confiteor monasticum statum sublimem esse, et excelsum, et angelicum, qui et peccata omnia expurget absolutæ vitæ perfectione. Baron., *anno Christ.*, 826. n. 6.

(2) Quos quo nomine appellem nescio, homines cœlestes, an angelos terrestres, degentes in terris, sed conversationem habentes in cœlis. *Vel auctor ad frat. de monte Dei.*

« plus de grâces, dort avec plus de paix, meurt avec « plus de confiance, passe avec plus de rapidité par le « lieu de l'expiation, et est plus richement récompensé « dans le ciel (1).

Il ajoute ensuite : « O Religion si admirable, si glo- « rieuse, quel esprit pourra te comprendre, quel cœur « pourra te sentir, quelle langue humaine pourra te cé- « lébrer dignement ? O religion, tu es plus brillante que « l'or, plus éblouissante que le soleil ! O religion que tu « es douce ! O religion, il faut te chercher avec toute la « force de son cœur ! O religion, tu es la demeure de « Dieu et de ses anges ! O religion, tu es la vie bien- « heureuse, la vie des esprits célestes. La religion est « un véritable ciel ! O homme, fuis les hommes, em- « brasse la vie religieuse et tu seras sauvé (2).

A toutes ces louanges, à tous ces éloges que S. Bernard et les autres Pères donnent à la vie religieuse, j'ajouterai qu'il en est un plus incomparable encore ; c'est que l'Etat religieux seul applique l'homme tout entier et pour toujours au culte et à la gloire de Dieu ; il le lie à son service et à son amour par les nœuds indissolubles des trois grands vœux ; il lui fait donner tout ce qu'il a ; il faut qu'il se dépouille de tout absolument et sans réserve. L'homme religieux donne à Dieu tous ses biens et toutes les choses extérieures par le vœu de pauvreté : son corps par le vœu de chasteté, et son ame par celui d'obéis-

(1) Sed quæ est ista, quæso, tam pretiosa margarita ; pro qua universa dare debemus, id est, nosmetipsos ? Nonne hæc religio sancta, pura et immaculata, in qua homo vivit puriùs, cadit rariùs, surgit velociùs, incedit cautiùs, irroratur frequentiùs, quiescit securiùs, moritur fidentiùs, purgatur citiùs, præmiatur copiosiùs ? *Hom. super.* Simile est regnum cœl. hom. quær. bon. margar.

(2) O Religio gloriosa et mirabilis ! quæ mens cogitare, quis intellectus plenè cognoscere, quæ lingua humana te poterit sufficienter et

sance ; il lui donne donc tout ce qu'il possède, l'arbre et les fruits, et on peut bien lui appliquer plus justement qu'au peuple d'Israel ces paroles de Moïse : *Le Seigneur t'a choisi aujourd'hui pour être son peuple particulier,.... et pour te rendre le plus élevé de tous les peuples qu'il a créés pour sa louange et pour son nom et pour sa gloire, et que tu sois le peuple saint du Seigneur ton Dieu* (1).

Disons encore, à la recommandation de l'Etat religieux, que par sa nature il tend sans cesse à la perfection de l'Evangile ; car il faut absolument observer non seulement les préceptes mais les conseils. Si le martyre, au jugement de tous, est le témoignage le plus sûr et le plus sublime qu'un homme puisse donner à Dieu de son amour, si c'est l'acte le plus utile et le plus glorieux pour lui, l'État religieux n'est point au dessous de ces belles prérogatives, comme le disent les saints Pères. Le sang ne coule pas à la vérité sur l'échafaud à gros bouillons par la violence des supplices ; le feu ne dévore pas tout d'un coup les chairs, mais il faut donner son sang goutte à goutte, mourir à petit feu par les travaux et les exercices laborieux de la vie religieuse. Enfin c'est aux religieux que Jésus-Christ a fait cette promesse magnifique : *Le centuple en cette vie et la gloire éternelle en l'autre* (2). Il faut avouer que c'est gagner

dignè extollere ? O margarita præfulgida ! O Religio rutilantior auro, sole splendidior, Religio gratissima et toto corde perquirenda ! O Religio habitaculum Dei et Angelorum ejus ! O Religio, vita beata, vita Angelorum ! verè Religio est paradisus. O homo, fuge homines, Religionem elige et salvaberis !

(1) Dominus elegit te hodie, ut sis ei populus peculiaris... et faciat te excelsiorem cunctis gentibus quas creavit in laudem, et nomen, et gloriam suam ; ut sis populus sanctus Domini Dei tui. *Deut.* 26. 18.

(2) Matt. 19. 29.



beaucoup pour peu de choses ; comment l'homme peut-il abandonner une si riche récompense?

Concluons de tout cela que l'état religieux est l'état le plus excellent et le plus utile, qu'il renferme une foule de biens, que c'est vraiment le trésor de l'Évangile (1), mais c'est un trésor caché, et dont les richesses sont inconnues aux hommes. « Dieu l'a fait ainsi, disait le B. « Laurent Justinien, parce qu'il veut être honoré et « servi des hommes dans toutes les positions. S'il ne « cachait les richesses et les avantages de la vie reli- « gieuse, s'il les exposait à la vue de tous, s'il en mon- « trait toutes les douceurs et tous les attraits, tous les « hommes embrasseraient la vie religieuse. »

CHAPITRE II.

L'ÉTAT RELIGIEUX TEND PAR SA NATURE A LA PERFECTION.

Si le Religieux doit s'estimer bienheureux d'être appelé, par une faveur toute particulière de Dieu, à un état si noble, si sublime et accompagné de tant de grâces, il doit aussi se rendre propre à jouir de biens si immenses. Il doit connaître la nature de cet heureux état ; il doit connaître quelles sont ses obligations personnelles ; sans cela, la vie religieuse, loin d'être pour lui douce et agréable, lui deviendra excessivement pénible, et au lieu d'y trouver son salut, il ne trouvera, après une vie pleine d'angoisses, que la mort éternelle.

(1) Matth. 13. 44.

Il faut donc que celui qui veut embrasser la vie religieuse, d'après le sentiment de tous les docteurs, sache que l'état religieux est un état de perfection ; non de perfection déjà acquise, mais de perfection à acquérir. Ainsi un religieux, pour être bon religieux, pour jouir de tous les avantages de sa vocation, en savourer les délices, n'est pas obligé d'être parfait, mais il doit faire tous ses efforts pour le devenir. L'état religieux, dit le docteur Angélique, est une école dont les exercices apprennent à devenir parfait (1).

Il est évident, poursuit le saint docteur (2), que celui qui a reçu l'ordre d'arriver à un but, n'est pas obligé, quelle que soit la rigueur du commandement, d'être arrivé à ce but, mais qu'il doit y tendre par les voies qui peuvent l'y conduire ; ainsi le religieux n'est pas obligé d'être parfait, mais il doit marcher, et gravir les degrès qui le conduisent à la perfection. Il doit se dire à lui-même ce que disait saint Paul, ajoute saint Thomas : *Je ne crois pas être parfait, je ne tiens pas encore en main la palme de la victoire, mais je travaille de toutes mes forces pour avancer dans ma course et atteindre le but* (3). Ainsi le religieux ne pèche pas, s'il n'est pas arrivé à la perfection, mais il pèche s'il n'a pas le désir de l'acquérir, et s'il n'emploie pas tous les moyens nécessaires.

C'est ainsi qu'il faut expliquer ce que saint Jérôme écrit à Héliodore : « Vous avez promis de vous rendre « parfait, quand, en quittant le monde, vous avez re-

(1) Status religionis, est quædam disciplina vel exercitium ad perfectionem perveniendi. 2. 2. q. 186. a. 2. in c. etc. cum eo DD.

(2) Sanchez, oper. mor. t. 2. l. 6. ca. 5. et apud eum D. D.

(3) Non quod jam acceperim aut jam perfectus sim ; sequor autem, si quo modo comprehendam. Phil. 3. 12.

« noncé aux plaisirs des sens. Qu'avez-vous voulu « faire? Vous engager à mener une vie parfaite (1). » Saint Bernard nous fait comprendre ces paroles de saint Jérôme. « Le désir d'avancer, l'effort continuel pour « arriver à la perfection est déjà regardé comme per- « fection (2). »

Or, à quelle perfection doit tendre le religieux par la nature de sa vocation? A la perfection de la charité. « L'état religieux, dit saint Thomas, est un exercice « continuel qui tend à la perfection de la charité ; car la « perfection de la charité est la fin de l'état religieux(3). » C'est le but vers lequel doit tendre l'homme religieux, il doit fixer vers lui tous ces soins, tous ses travaux et décocher toutes ses flèches.

Quoique tout chrétien soit obligé par le véritable esprit du christianisme de tendre sans cesse vers la charité, comme vers la fin de la loi, comme dit saint Paul (4); qu'il ait reçu un commandement qui est le premier et le plus grand de tous, celui d'aimer Dieu de tout son cœur; le Religieux doit faire bien davantage; c'est pour cela qu'il est appelé religieux, dit saint Thomas (5). Quant une vertu convient à plusieurs personnes, on l'attribue et elle appartient de fait à celui qui la pratique de la manière la plus parfaite : la force à celui qui pratique les choses les plus difficiles; la tempérance à celui qui use

(1) Tu perfectum te fore policitus es, nam quando, relicta militia, te castrasti propter regna cœlorum, quid aliud quàm perfectam secutus es vitam ?

(2) Proficiendi studium et jugis conatus ad perfectionem perfectio reputatur. Epist. 253. ad Guarin. abbat.

(3) Religionis status est quoddam exercitium tendendi in perfectionem charitatis. Ipsa perfectio charitatis est finis statûs Religionis. 2. 2. q. 86. a. 7. in c. a. 2. in c.

(4) 1. Tim. 1. 5. — (5) 2. 2. q. 86. a. 1. in c.

de tout avec plus de modération dans toutes les circonstances de la vie ; la vertu de religion nous portant à donner le plus que nous pouvons au service et au culte de Dieu, le religieux donne plus qu'un autre, puisqu'il donne tout ce qu'il a et ne peut donner davantage : il se dévoue entièrement à son service, il fait de lui un holocauste à sa gloire ; il doit porter avec raison le nom glorieux de religieux plutôt que ceux qui ne donnent à Dieu que quelques parcelles, tandis qu'il donne tout.

C'est d'après cette pensée que saint Bernard dit aux religieux : « Votre profession est sublime, elle traverse « les cieux, elle est comme celle des anges, elle vous « rend semblables à eux par votre pureté. Vous avez « voué à Dieu non pas seulement toute sainteté, mais « la perfection de toute sainteté. Ce n'est point à vous « qu'il appartient de languir dans l'observation des « commandemens donnés à tous ; vous ne devez point « demander ce que Dieu commande, mais ce qu'il veut, « ce qu'il désire, ce qu'il conseille de plus parfait. Les « Chrétiens doivent servir Dieu ; vous, vous devez être « collés contre son cœur ; ils doivent croire en Dieu, le « connaître, l'aimer, l'adorer ; vous, vous devez le com« prendre, le goûter, le dévorer (1) ! » Ces paroles de saint Bernard nous apprennent la différence qu'il y a entre le religieux et le chrétien en général, pourrait-il y en avoir une autre ?

(1) Altissima est professio vestra, cœlos transit, par Angelis est, angelicæ similis puritati : non enim solum vovistis omnem sanctitatem, sed omnis sanctitatis perfectionem. Non est vestrum circa communia præcepta languere, neque hoc solum attendere quid præcipiat Deus, sed quid velit, probantes quæ sit voluntas Dei bona et beneplacens, et perfecta ; aliorum est Deo servire, vestrum adhærere ; aliorum est Deum credere, scire, amare, revereri, vestrum est sapere, intelligere, frui. *Vel auctor ad fratres de monte Dei.*

La perfection de la charité et de l'union intime avec Dieu est donc la fin vers laquelle doit tendre le Religieux avec toute la force de son ame, telle est sa vocation. Mais par quels moyens peut-il parvenir à cette fin? Les docteurs répondent, avec S. Thomas (1), par ses vœux et par ses règles ; ce sont les moyens dont il doit nécessairement se servir pour atteindre à cette fin, c'est la seule voie qui puisse le conduire à son but. Dans la première conférence de Cassien, l'abbé Moyse fait un excellent discours sur ce sujet à ses religieux : Vous savez, leur dit-il, que dans tous les arts et toutes les vocations les hommes ont toujours un but et des moyens pour y arriver; le laboureur, le marchand, le soldat se proposent une fin ; pour y parvenir ils souffrent beaucoup de choses sans se rebuter. « Et nous aussi, ajoute le saint abbé : « Nous avons dans la vie religieuse et notre but « et notre fin ; c'est pour cela que nous supportons, je « ne dis pas seulement sans lassitude, mais avec joie, « tous les travaux qui nous y conduisent ; les jeûnes ne « nous ennuyent pas ; la longueur des veilles nous plait ; « la lecture et la méditation des saintes Ecritures ne « sauraient nous rassasier, nous en sommes toujours af- « famés ; le travail continuel, la nudité, la privation de « toutes choses, l'horreur même de cette profonde solitude « ne nous effrayent pas ; c'est pour arriver à ce but que « vous vous êtes arrachés à l'affection de vos parens, « que vous avez abandonné votre patrie et foulé aux « pieds toutes les délices du monde (2). »

(1) S. Thom. q. citata a. 2. in c. Sanchez, loco cit. n. 2. Layman lib. 4. tract. 5. cap. 1. cap. 2.

(2) Habet ergo et nostra professio, scopum proprium ac finem suum, pro quo labores cunctos non solum infatigabiliter, verùm etiam gratanter impendimus, ob quem nos jejuniorum inedia non fatigat, vigiliarum

Il ajoute plus bas, en parlant de cette noble fin et des moyens d'y parvenir, les paroles de saint Thomas : nous sommes obligés par notre vocation de fuir les péchés, de pratiquer les vertus, c'est-à-dire d'observer nos vœux, d'être fidèles à nos règles, afin que par ces degrés nous puissions monter au sommet de la charité (1).

Voilà quelles sont les obligations du religieux ; il doit désirer d'être parfait, d'arriver à toute la profondeur de la charité et de l'union intime avec Dieu ; il doit donc prendre les moyens qui peuvent l'aider à les remplir ; ces moyens sont l'observation exacte des vœux et des règles ; s'il néglige de les employer il se rend coupable d'une faute plus grave qu'il ne croit. « Sachez bien, dit « l'abbé Pinufius dans Cassien, que ce n'est point un « péché léger de faire des choses imparfaites lorsque « l'on a embrassé une vie qui doit nous conduire à la « perfection. » Mais quel est ce péché ? Est-il mortel ? « Est-il véniel ? En quoi consiste-t-il ? Il est mortel, disent les docteurs (2), si le religieux n'a pas le désir d'arriver à la perfection de son état, de prendre les moyens d'y parvenir, car, quoiqu'il ne soit pas obligé d'être parfait dans l'instant même, il doit, comme nous l'avons dit, n'avoir pas de volonté contraire, il ne doit pas se déclarer l'ennemi de la perfection ; il irait alors

lassitudo delectat, lectio ac meditatio scripturarum continuata non satiat, labor etiam incessabilis, nuditasque ac omnium rerum privatio, horror quoque hujus altissimæ solitudinis non deterrent ; ob quem parentum sprevistis affectum et patrium solum ac delicias mundi despexistis. Cap. 7.

(1) Ut ad perfectionem charitatis istis gradibus possimus ascendere. 2. 2. q. 86. a. 1.

(2) Non leve noveris esse peccatum, perfectionem professum quempiam, ea quæ sunt imperfecta sectari. Lib. 4. de institut. Renunt. cap. 38.

contre le but de sa vocation, paraître religieux sans l'être ; mais Dieu le voit.

Si le religieux a un véritable dessein de tendre à la perfection de la vie religieuse, s'il est fidèle à tout ce qui est commandé sous peine de péché mortel, mais qu'il s'inquiète un peu moins de ce qui ne lui est pas commandé avec tant de rigueur, que ce ne soit pas par un mépris formel de la règle, mais par une certaine lâcheté et négligence, parce qu'il hésite trop à se perfectionner ; sa faute est vénielle ; c'est là une véritable faute, parce qu'il doit témoigner plus de zèle et d'ardeur pour sa perfection ; il ne doit pas rebuter le Saint-Esprit qui le porte sans cesse à la vertu, et à se rendre meilleur (1). Si le religieux se voit devant Dieu, il comprend tout cela.

Mais quelle est la source du péché ? Nous n'entrerons pas ici dans des questions inutiles (2). Le religieux a promis solennellement d'observer les vœux et les règles, il l'a fait volontairement et librement, la source est dans la promesse.

Concluons de tout cela, que par l'essence de son état le religieux est obligé par sa vocation de tendre à la perfection, qu'il est obligé de travailler de toutes ses forces, en tout temps, en tous lieux, en toutes circonstances pour arriver à cette heureuse fin. Son œil ne peut se porter que sur ce seul et unique objet : l'unique moyen sont les vœux et les règles ! Nous allons parler des règles.

(1) Sanchez, loco cit. n. 10. — (2) *Ibid.* n. 9.

CHAPITRE III.

DES RÈGLES.

Je dirai peu de mots sur cette matière, j'en ai parlé ailleurs (1).

Le religieux étant obligé par état de tendre à la perfection du Christianisme, c'est-à-dire, à la perfection de la charité et à l'union intime avec Dieu, il faut qu'il ait des moyens propres et efficaces pour arriver à cette fin; autrement comment pourrait-il le faire par lui-même? L'oiseau ne vole pas sans ailes, le quadrupède ne peut marcher sans pieds. Le Religieux est pourvu de tous ces moyens par les trois vœux et les règles de son institut.

Les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance le disposent parfaitement à acquérir l'union intime avec Dieu, puisque ces vœux détruisent tout ce qui peut être un obstacle à cette union : le désir des richesses est détruit par le vœu de pauvreté, la concupiscence de la chair et des plaisirs sensuels, par celui de chasteté, l'amour de son indépendance et de sa liberté, par celui d'obéissance.

Les règles sont les aides et les secours qui nous sont donnés, pour observer les vœux avec plus de facilité, Les vœux forment l'essence de l'état religieux, c'est en cela que consiste sa vie, c'est pour cela qu'ils sont les mêmes dans tous les ordres. Mais les règles sont différentes; tous les ordres tendent à l'accomplissement des

(1) Au ch. 5 de la 2. P. du Livre 3 de la Connaissance et de l'amour de N. S.

trois vœux, se proposent la fin générale de la vie religieuse, la charité parfaite et l'union intime avec Dieu; mais par des voies différentes, et prennent dans la fin générale une fin particulière. Ainsi dans la Compagnie de Jésus (1) et quelques autres on joint à l'amour de Dieu la charité la plus ardente pour le prochain. Chaque ordre religieux adapte ses règles à la fin particulière qui est toujours renfermée dans la règle générale.

Les premiers religieux, ceux qui reçurent du ciel cette noble pensée d'abandonner tout ce que le monde aime et estime pour s'attacher uniquement à Dieu, dressaient eux-mêmes la règle qu'ils voulaient observer, et ne suivaient dans leurs exercices de piété que leurs propres lumières.

C'est ainsi qu'en usaient les Moines de ces fameuses solitudes de Sceté et de Nitrie en Egypte, comme le remarque Sozomène (2). St. Epiphane appelle cela se faire une manière de vivre à soi. Les uns, dit-il (3), s'abstiennent de chair, les autres d'œufs, les autres de poisson; il en est qui couchent sur la dure, tous se conduisent suivant leur idée particulière.

Mais, comme il est très facile de s'égarer quand on n'a d'autre guide que soi-même, quelques uns prenaient les ordres et les règlemens des plus anciens. Ainsi Sozomène rapporte (4) que saint Macaire d'Alexandrie se fit bien quelques règles, mais qu'il en avait d'autres qu'il avait prises de ses maîtres.

Tout ce qui va à Dieu se perfectionne peu à peu; on commença à établir des lois et des constitutions pour régler et conduire tout un Monastère. Un superieur fut

(1) Summ. constitut. n. 2.
(2) Sozom., lib. 3. cap. 13. — (3) S. Epiphan., lib. 3. c. ult.
(4) Loco citato.

choisi pour tous : il gouvernait et le spirituel et le temporel de la maison; les plus anciens religieux furent établis au dessus des plus jeunes; toutes les cellules furent renfermées dans la même enceinte de murailles; des peines furent portées contre les infracteurs de ces lois. Le premier à qui Dieu révéla ses ordres sous ce rapport fut saint Pacôme (1). Comme il était allé fort loin de sa cellule dans un lieu appelé Tabenne, où il n'y avait aucun habitant, il se mit en prières et y persévéra long-temps selon sa coutume; une voix céleste se fit alors entendre, et lui dit : Pacôme, fais ici ta demeure et bâtis un monastère, car plusieurs, touchés de Dieu, viendront profiter de tes instructions, et tu les conduiras selon la règle que je te donnerai. Alors un ange lui apparut, lui montrant une table de cuivre sur laquelle était gravée la forme de vie que devaient observer ceux qui se mettraient sous sa conduite. Aujourd'hui encore, dit l'historien (2), tous les religieux de Tabenne gardent cette table avec grand respect et observent dans leurs manières de vivre, de se vêtir et dans tout le reste de leurs actions, tout ce qui y est ordonné.

L'ange qui donna ces instructions à saint Pacôme, pour l'établissement de son monastère et de la vie commune que mèneraient les religieux lui ordonna de faire diverses cellules, dans chacune desquelles devaient demeurer ensemble trois religieux. Au temps de Cassien, c'est-à-dire, cent ans après, ils étaient plus de cinq mille observant leurs règles avec la plus grande ferveur.

Saint Posthume de Memphis (3), successeur de saint Macaire dans le gouvernement de cinq mille religieux,

(1) In ejus vita apud Rosweyd, c. 12.
(2) Pallad. c. 38. — Lib. 4. c. 1.
(3) Apud Rosweyd. in vit. patrum, lib. 1.

reçut d'un ange, trois ou quatre jours après la mort de saint Macaire, une règle en dix-neuf articles contenant les choses les plus importantes de la vie religieuse.

Grégoire, prêtre, auteur de la vie de S. Grégoire de Nazianze, raconte que S. Grégoire et son ami S. Basile, renfermés dans la solitude, dressèrent de concert des règlemens pour les moines, bien plus capables de calmer leurs esprits et de leur donner la paix intérieure que les lois de Lycurgue, de Solon et même de Minos.

Saint François, voyant son ordre déjà très étendu et voyant croître tous les jours le nombre de ceux qui se mettaient sous sa conduite voulut faire approuver, par le pape saint Honoré, les statuts qu'il avait faits et qui avaient été approuvés par le pape Innocent (1); il fut affermi dans cette idée par une vision. Il lui sembla qu'il avait ramassé de très petites miettes de pain pour les distribuer à une grande quantité de religieux affamés qui étaient autour de lui; et comme il craignait que des miettes aussi petites ne tombassent de ses mains, il entendit une voix qui lui dit : François, fais de toutes ces miettes un petit pain, et donne à manger à tous ceux qui demanderont. Saint François obéit, et tous ceux qui mangèrent de ce pain sans affection et sans dévotion, ou qui, en ayant mangé, en sentaient du dégoût, paraissaient au même instant frappés de lèpre. Saint François raconta cette vision à ses compagnons, mais pénétré d'un sentiment de peine de ce qu'il n'en comprenait pas le sens; le lendemain étant en oraison, on lui en donna l'intelligence par ces mots : *François, les miettes sont les paroles de l'Évangile, le petit pain est la règle, la lèpre représente le péché dont se rendent coupables ceux qui la transgressent.* Après cette explication, il prit la

(1) S. Bonav., in ejus vita, c. 4.

résolution d'abréger sa première règle ; il prend deux de ses compagnons, se retire avec eux sur une montagne, où jeûnant au pain et à l'eau, il la dicta selon que le Saint-Esprit la lui suggérait dans la prière (1), dit saint Bonaventure. Il la confia à son vicaire-général ; quelque temps après il la redemanda, mais celui-ci lui avoua qu'elle avait été perdue par je ne sais quel malheur. Le saint remonta sur la montagne, et la dicta une seconde fois de la même manière, dans le même ordre, la même suite et les mêmes paroles. Saint François la porta alors au pape Honoré, en priant sa sainteté de la confirmer, ce qu'il obtint. Alors il exhorta fortement ses religieux à la mettre en pratique, et pour les encourager il leur disait qu'il n'y avait rien dans cette règle qui vînt de lui ou de son esprit propre, mais qu'il l'avait fait écrire absolument comme Dieu la lui avait révélée. Quelques jours après saint François reçut la faveur signalée de l'impression sur son corps des plaies sacrées de N. S. comme pour confirmer cette grâce merveilleuse.

Quoique Dieu n'ait pas donné, ni par lui-même, ni par le ministère de ses anges aux autres Fondateurs des Ordres religieux, les règles qu'ils doivent faire observer à leurs disciples, nous pouvons cependant dire avec vérité qu'elles ont été inspirées et données par Dieu. Car Dieu est certainement l'auteur de tous les ordres religieux, puisqu'ils sont les plus beaux ornemens de l'Eglise, qu'ils contribuent plus parfaitement à sa gloire et qu'ils élèvent les hommes à la pratique la plus héroïque de la vertu ; car, s'il veut que les religieux tendent à ces nobles fins, il a dû penser aux moyens qu'ils doivent prendre pour y arriver; il doit les leur avoir donnés, autrement et ses desseins et son ouvrage auraient

(1) Secundum quod, oranti divinus sibi spiritus suggerebat.

[redacted]

été imparfaits ; il a donc, suivant la maxime reçue, en voulant la fin, coordonné les moyens, et ces moyens sont les règles qu'il a impirées à tous les Fondateurs, d'abord pour la fin générale que doivent se proposer tous les ordres religieux, et ensuite pour la fin particulière que chaque ordre se propose. C'est ainsi qu'autrefois il inspira Beseleel et Ooliab pour l'architecture et les ornemens du tabernacle, et qu'il dit à Moïse : *Je l'ai rempli de l'esprit de Dieu, de l'esprit de sagesse, d'intelligence et de science pour inventer et exécuter tout ce qu'on peut faire en or, en argent, en cuivre, en marbre, en pierres précieuses et en toutes sortes de bois*, afin qu'il produise les ouvrages les plus parfaits (1).

Puisque nous connaissons par là que toutes les règles d'une communauté religieuse sont les moyens, non d'une sagesse purement humaine, mais de la sagesse de Dieu, et comme autant de rayons de lumière dont il a éclairé l'esprit des Fondateurs pour qu'elle pût parvenir à sa fin, nous devons en conclure quelle est leur extrême importance tant pour l'état religieux que pour les religieux eux-mêmes. Il faut donc les observer toutes jusqu'aux plus petites, parce qu'elles contribuent toutes au bien des uns et des autres, qu'elles sont nécessaires. Ainsi dans le tabernacle des Juifs, dont nous venons de parler, non-seulement les grosses pièces servaient à sa beauté, mais même les plus petites.

(1) Implevi eum spiritu Dei, sapientia, et intelligentia, et scientia in omni opere ad excogitandum quidquid fabrefieri potest ex auro, et argento, et ære, marmore, et gemmis, et diversitate lignorum. Exod. 31. 3.

§ Ier.

Importance des règles pour l'état religieux en général et pour celui des religieux en particulier.

Je dis d'abord que toute la force et la durée d'un ordre religieux dépend de l'observation des règles ; la seule infraction à ses règles peut le faire tomber en ruine, lors même que ces règles n'obligent pas sous peine de péché. L'expérience montre, dit Aristote (1), que les choses ne peuvent se conserver que par les principes qui leur ont donné l'être et les moyens établis pour leur conservation. C'est par le même canal qui part du principe qu'il faut arriver à la fin. Rien ne se perdrait si le canal n'était pas détérioré. Le même philosophe (2), en parlant des causes qui font la durée des Républiques, donne, pour la première, l'observation des lois, même dans les choses les plus petites. Il faut donc mettre tous les soins à chasser des communautés religieuses cette occasion de ruine, je veux dire cette facilité à manquer aux petites choses. Quand on néglige dans un ménage les petites dépenses journalières, il est bien certain que la maison ne pourra se soutenir. Les Athéniens (3) étaient sans doute de grands politiques, mais comme ils craignaient la destruction de leur république par la transgression des lois, ils punissaient non seulement ceux qui se rendaient coupables en violant la loi, mais même ceux qui se permettaient la plus légère infraction.

Les règles sont les appuis qui soutiennent les Ordres religieux, ce sont les colonnes qui les portent, les nerfs

(1) De generat., t. 50.
(2) Cap. 8.
(3) Alexand. ad Alexand., lib. 3, c. 5.

qui leur donnent la vigueur et le mouvement. Si les règles ne sont pas observées, l'ordre ne peut avoir du mouvement que pour le mal. Otez les colonnes et les soutiens d'un édifice, il tombera infailliblement en ruine. L'expérience lamentable de tant de Communautés religieuses ne nous le fait malheureusement que trop comprendre. Tant qu'elles ont mis tout leur soin à observer strictement toutes leurs règles, sans la plus légère infraction, elles ont joui de la plus haute estime; elles ont embaumé l'Église de l'odeur la plus suave; elles ont rendu à Dieu une très grande gloire et aux hommes de signalés services; dès que le relâchement s'est introduit dans l'observation des règles, elles sont tombées misérablement dans l'opprobre, ont deshonoré Dieu, scandalisé l'Eglise, et se sont rendues non seulement inutiles, mais même nuisibles aux autres.

Un jour saint François priait pour apaiser la colère de Dieu irrité contre les chrétiens à cause de leurs péchés; Dieu lui dit : François, si tu veux apaiser ma colère et détourner les fléaux que je veux faire pleuvoir sur les chrétiens à cause de leurs iniquités, mets tous tes soins à faire observer exactement dans ton ordre la règle telle qu'elle a été établie dans le commencement; alors les prières de tes religieux auront accès auprès de Dieu, détourneront ma colère, et pour toi et pour eux je ferai grâce et miséricorde à mon peuple (1).

Il est donc bien facile de voir qu'elle est l'importance des règles pour la conservation des communautés religieuses et le préjudice que leur porte leur transgression. Il faut donc en conclure que tous les religieux doivent imprimer profondément dans leur esprit que ceux qui

(1) Chron. des Minim., p. 1, l. 2, c. 27. Annal. Capucin. anno 1524, n. 23.

sont les plus réguliers sont les piliers, les colonnes, l'ornement et la gloire des maisons religieuses ; que ce sont eux qui les soutiennent, les conservent, les annoblissent et attirent sur elles l'approbation et l'estime, qu'ils sont pour elles une bien plus grande source de richesses que tous les autres, quels qu'ils soient et quelle que soit leur réputation.

Cette conséquence est trop évidente pour en douter, si ce que nous avons dit est vrai, que les Ordres religieux ne se soutiennent que par l'observation des règles, et que l'infraction à ces règles cause leur ruine. Dans un monastère de Brabant, un frère lay de l'ordre de Cîteaux nommé Herman était toujours valétudinaire ou malade et était presque toujours à l'infirmerie; plusieurs faux frères, comme les appelle l'historien (1), le supportaient, non seulement avec peine, mais encore le persécutaient; ils disaient qu'il n'était bon à rien dans le monastère, qu'il y était bien plutôt nuisible, il leur répondit avec grande sagesse : pourvu que je remplisse ma règle et que je fasse ce que mes infirmités me permettent, que je demeure à l'infirmerie en supportant avec patience et mon ame et mon corps, je crois que j'aurai plus servi au monastère et que je lui aurai procuré plus de bien que si j'avais accru son revenu de dix mille livres.

Les religieux déréglés sont les perturbateurs, les destructeurs et la perte d'une communauté religieuse; ils flétrisent sa gloire, l'appauvrissent, lui donnent le coup de mort, la conduisent au tombeau, lors même qu'ils semblent la soutenir par leur autorité, la défendre par leur crédit, lui acquérir de la réputation; ils lui nuisent encore en tout cela, parce que Dieu, en punition de leurs vices publics et secrets, retire ses grâces et permet sou-

(1) Canti-prat., lib. 2. Apum, c. 7, part. 2.



vent qu'elle soit traversée dans les intérêts même temporels. Au reste, ces religieux ne peuvent pas plus faire pour la solidité d'une maison qu'un homme qui dorerait les lambris d'un palais, donnerait de l'éclat aux murailles en sappant en même temps les fondemens.

Le saint abbé Orente, supérieur du monastère de Sina donne un exemple pour faire comprendre cette vérité(1).. Un dimanche il entra dans l'église avec se robe retournée et se tint debout devant le chœur; quand on le vit ainsi vêtu, on en fut extrêmement étonné, et ceux qui avaient la charge du chœur lui dirent : Pourquoi, mon père, êtes-vous entré dans l'église vêtu d'une manière si extraordinaire, votre robe est à l'envers, tous les séculiers qui entreront ici seront portés à rire et se moqueront de nous? Le saint abbé leur répondit : Vous avez renversé le monastère de saint Sina par vos déréglemens, personne ne vous reprend, et vous ne pouvez souffrir que pour vous montrer votre faute et notre malheur j'aie retourné ma robe? commencez d'abord par réparer vos désordres, le mal que vous avez fait à cette maison, et je réparerai la faute commise. C'est donc l'infraction des règles qui gâte, avilit, déshonore et perd les communautés religieuses.

Pour ce qui regarde les religieux, nous disons que puisque les règles sont les moyens que Dieu leur a donnés pour arriver à la fin de leur état, les degrés pour monter à la perfection à laquelle il les appelle, il est on ne peut plus certain que l'avancement et la perfection du religieux dépend absolument de l'observation de ces règles, et qu'il est plus ou moins religieux selon qu'il est plus ou moins exact à les garder.

Ainsi, il ne faut pas que le religieux fasse de l'acces-

(1) Prat. spirit., cap. 1. 26.

soire le principal et du principal l'accessoire. Il faut qu'il sache que le principal pour lui, pour son bien, pour sa perfection ce sont ses règles; et il doit bien se tenir en garde contre une illusion assez commune dans les communautés religieuses, où plusieurs croient mettre leur profit où il n'est pas, demandent des dévotions particulières, des pénitences, des jeûnes, des veilles, des disciplines et d'autres austérités auxquelles la règle ne les oblige pas; et rompent le silence, entrent dans la chambre de leurs confrères, ne se lèvent pas à l'heure par paresse et font négligemment ce qui est de leur emploi. La règle, et non les choses qu'on ne leur commande pas, est le vrai moyen que Dieu leur a donné pour faire des progrès dans la vertu, c'est la voie assurée pour les conduire à la perfection. Telle est pour eux la volonté de Dieu; ainsi qu'ils ne se trompent pas et ne prennent pas un chemin pour un autre.

Saint Paul écrivant aux Romains, leur dit, en parlant des vrais enfans d'Abraham et de Jacob : *Tous les enfans d'Israël ne sont pas de véritables Israélites, tous ceux qui sont issus d'Abraham ne sont pas ses vrais enfans, mais c'est d'Isaac que doit sortir celui qui portera votre nom* (1). Saint Paul voulait dire : Tous ceux qui sont nés de la chair de ces deux patriarches ne sont pas pour cela les enfans de la promesse, héritiers des bénédictions de Dieu; il faut qu'ils naissent d'eux plutôt selon l'esprit que d'une manière charnelle, qu'ils soient imitateurs de leurs vertus; ceux-là seuls sont les vrais Israélites, les vrais Isaac; à eux est donné l'héritage promis, et non à Ismaël. Il faut dire dans le même sens : Tous

(1) Non omnes qui ex Israel sunt, ii sunt Israelitæ, neque qui semen sunt Abrahæ, omnes filii; sed in Isaac vocabitur tibi semen. Cap. 9, 6.

les religieux ne sont pas religieux. Ceux qui n'en ont que le nom, l'habit et l'apparence, qui ne remplissent que les devoirs extérieurs, ne le sont pas; mais seulement ceux qui sont remplis du véritable esprit, qui observent soigneusement les règles et s'efforcent de marcher sur les traces de leurs Fondateurs.

Ainsi dans la primitive Eglise si un homme oubliait ses devoirs, s'il cessait de vivre en chrétien, il n'était plus dès lors regardé comme chrétien, on ne lui en donnait plus le nom; dès qu'il quittait les mœurs du christianisme il quittait jusqu'à la gloire de ce nom. « Mais « quelqu'infidèle m'objectera, dit Tertullien, qu'il en « est même parmi nous qui, tout en faisant profession « du christianisme, vivent mal et n'observent pas les « lois qui leur sont prescrites; je réponds que dès lors « ils ne passent plus pour chrétiens parmi nous (1). » Il faut en dire de même des religieux.

Un père selon la chair ne reconnaît pas pour son fils un jeune homme seulement parce qu'il demeure avec lui dans la même maison, qu'il est nourri des mêmes viandes, qu'il est vêtu des mêmes étoffes, mais parce qu'il l'a engendré véritablement, qu'il fait partie de sa chair. De même le fondateur d'un ordre religieux ne reconnaîtra pas pour son fils spirituel celui qui logera dans ses monastères, qui portera son habit, qui prendra son extérieur; mais il est nécessaire, pour qu'il soit son père et que celui-ci devienne son fils, qu'il lui communique ce qui donne la vie religieuse et son véritable esprit, et toute cette vie est dans l'observation des règles.

Les religieux de saint Dominique, du couvent de Bologne, vivaient dans un grand relâchement et l'inobser-

(1) Dicet aliquis, etiam de nostris excedere quosdam à Regula disciplinæ; desinunt tunc Christiani haberi penes nos. Cap. 46.

vation notable des règles. Chantant un jour à l'office ces paroles : Saint Dominique, notre père, priez pour nous; on entendit une voix qui répondit : Je ne suis pas votre père et vous n'êtes pas mes enfans (1). Saint François, ne pouvant assister au chapitre général de son ordre à cause de ses infirmités, après avoir recommandé, dans sa lettre, un grand zèle pour l'observance de la règle ajoute : « que tous ceux qui ne veulent pas observer les « règles sachent bien que je ne les regarde plus comme « catholiques comme ils doivent l'être, je ne les recon- « nais plus pour mes frères, je ne veux même ni les voir, « ni leur parler avant qu'ils aient changé de vie et fait « pénitence (2). »

Tous les religieux doivent juger, d'après ce que nous venons de dire, combien est grande l'obligation qu'ils ont, tant pour le bien de l'état religieux que pour le leur propre, de garder exactement leurs règles, lors même qu'elles n'obligent pas sous peine de péché, et les supérieurs doivent en conclure avec quel zèle et quelle ardeur ils doivent veiller à ce que les règles soient fidèlement observées, autrement tôt ou tard et les Ordres religieux et les religieux périssent.

§ II.

Tous les Religieux doivent avoir à cœur de conserver leurs règles.

Les Religieux le doivent 1° parce que Dieu le veut ainsi, que c'est par les actions commandées par la règle

(1) Ora pro nobis sancte Pater Dominice. Nec ego Pater, nec vos filii. Ep. II.

(2) Quicumque fratrum hoc observare noluerint, non teneo eos catholicos nec fratres meos; nolo etiam ipsos videre nec loqui donec pœnitentiam egerint.

qu'il veut être honoré et servi par eux, qu'il a choisi ces moyens pour les sauver, les perfectionner et leur faire atteindre le but de l'état religieux auquel il les a appelés et qu'il a établi pour sa gloire et le bien de son église; le Religieux ne peut donc pas abandonner ces moyens, transgresser ou changer ces règles, sans s'opposer aux desseins de Dieu, et forcer en quelque sorte sa providence par la contrariété qu'il oppose à ses ordres. Dieu contient en lui-même un nombre infini de modèles achevés de perfection et de sainteté pour les hommes, il les sort de ses trésors pour son honneur et sa gloire et pour les fins particulières qu'il s'est proposées pour leur salut. Quand et comment il l'a trouvé bon, il a établi cette grande variété d'ordres religieux que nous voyons, et il leur a donné à tous des moyens justes et efficaces pour arriver à ses fins particulières : ce sont les constitutions et les règles. Il faut donc que les religieux, appelés de Dieu à un ordre, en veuillent non seulement la fin, mais encore les moyens; puisque Dieu étant son souverain Seigneur, d'une bonté et d'une sagesse infinie, il est hors de doute que ces moyens sont les seuls propres à arriver au but; il doit donc s'y attacher fortement.

Ajoutons à toutes ces raisons l'exemple de J. C. N. S. qui, étant notre créateur, notre rédempteur et notre modèle, a bien voulu par la force de l'amour qu'il nous porte et pour que nous suivions ses traces, se soumettre jusque dans les plus petites choses à une loi très rigoureuse à laquelle il n'était pas soumis. Quoi de plus admirable que de le voir exécuter les ordres de son père, même ceux qui paraissent de peu d'importance, avec un tel soin et une telle exactitude qu'il n'a pas omis la moindre circonstance de temps, de lieu, de personnes.

Nous ne pouvons douter que Jésus-Christ n'aime infiniment les hommes, qu'il désire ardemment le salut de

tous, qu'il éprouve, si nous pouvons parler ainsi, du chagrin et de la tristesse lorsqu'une ame se perd et que le démon la lui arrache; et néanmoins, s'il ne se trouve pas de prêtre à la mort du pécheur qui n'a pas la contrition parfaite, ce pécheur est perdu pour l'éternité; s'il manque un peu d'eau à un enfant pour être baptisé, il ne verra jamais la face de Dieu; J. C. aime mieux qu'ils soient perdus pour des choses qui nous paraissent petites, que de ne pas suivre la volonté de son père. *Ce que toutes les saintes Ecritures ont dit de moi est que je fisse votre volonté*, dit le Sauveur par la bouche de David, *ô mon Dieu, je l'ai voulu et le veux, tous vos ordres sont dans mon cœur, au milieu de mon cœur, afin de les exécuter tous parfaitement* (1). Par retour d'un tel amour, par reconnaissance d'une si grande grâce et pour imiter un si excellent modèle, le religieux ne doit-il pas faire tout ce qui est en son pouvoir pour observer les règles de son ordre qui sont bien plus faciles et bien plus douces.

2° Le Religieux doit observer ses règles, parce que son établissement et ses progrès dans la vertu y sont attachés; là est son honneur devant Dieu et devant les hommes, là est son repos et sa joie. Le religieux lâche et déréglé, dit le livre d'or de l'Imitation, *est exposé au danger d'une grande ruine, il éprouvera tribulations sur tribulations, et de quelque part qu'il se tourne, il ne trouvera qu'angoisse* (1); car l'ordre est la cause de la tranquillité et de la paix et par suite de tous les biens,

(1) In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam; Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei. *Psalm.* 39. 8.

(2) Gravi patet ruinæ et habet tribulationem super tribulationem, et ex omni parte patitur angustiam. Lib. 1. ca. 25.



et le désordre est le principe du trouble et de la guerre, et par conséquent de tous les maux.

La force du religieux est dans ses règles comme celle de Samson était dans ses cheveux, c'est son bouclier et son épée contre ses ennemis, c'est sa défense et son assurance au moment de la mort. Dans le couvent de Parme, un religieux capucin, sur le point d'expirer, éprouvait les tentations les plus horribles de crainte pour son salut; le démon se présentait à lui, et lorsqu'on lui montrait le crucifix cet esprit infernal se plaçait entre lui et cette image sacrée pour lui en dérober la vue et lui ôter l'espérance; ce pauvre moribond ne trouva point de meilleur remède à son mal, et d'armes plus puissantes dans son combat que ses règles; dès qu'on lui mit dans les mains le livre qui les renfermait, le démon effrayé s'enfuit et le laissa en repos (1).

Et au grand jour du jugement quelle ne sera pas l'assurance, l'appui et la consolation que l'observation des règles donnera au religieux fidèle? quelle sera au contraire la frayeur, la crainte et l'horreur du religieux qui les aura transgressées? Saint Jean parle dans son Apocalypse de certains livres qui doivent être produits dans ce terrible jour et sur lesquels les hommes seront jugés (2); quand le religieux se présentera au redoutable tribunal, le livre de ses règles lui sera ouvert, on les lui montrera les unes après les autres, il sentira alors l'obligation qu'il avait de les remplir, et il sera jugé suivant ses œuvres.

Saint François de Borgia, troisième général de la compagnie de Jésus (3), fit selon la coutume, à l'époque de

(1) Annal. Capucin. anno Christi 1577, n. 33.

(2) Libri aperti sunt et judicati sunt mortui ex his, quæ scripta erant in libris secundum opera eorum. *Apocal.* 20. 12.

(3) Histor. Societatis Jesu, p. 3, l. 3, n. 96.

de la rénovation des vœux une exhortation au collége Romain à un grand nombre de religieux de son ordre. En leur recommandant l'observation des règles, et voulant leur en faire sentir l'utilité, il leur dit, et cela peut servir à tous les ordres religieux : Représentez-vous un homme attaqué par plusieurs voleurs au milieu d'une forêt, et sur le point d'être cruellement assassiné; au moment même arrivent cinq ou six gentilshommes qui, poussés par leur générosité naturelle et plus encore par la charité chrétienne, mettent l'épée à la main, fondent sur les voleurs et les mettent en fuite. Celui qui a été arraché à un si grand péril, ne doit-il pas leur en rendre mille grâces, et marcher à leur suite tant qu'il y aura du danger? Il n'y a pas le moindre doute. Eh bien! il en est de même de chacun de nous, nous voyageons dans des lieux très dangereux, nous sommes assaillis sans cesse par des assassins qui veulent nous ôter la vie, nos règles viennent à notre secours, comme ces braves gentilshommes vinrent au secours de ce pauvre malheureux, et nous rendent les mêmes offices de charité; elles veillent sur tous nos sens, l'une sur nos yeux, l'autre sur notre langue, l'autre sur nos oreilles, une autre sur nos actions, une autre sur nos démarches, d'autres sur les facultés de notre ame; elles ôtent à l'ennemi de notre salut les armes dont il se servait pour nous perdre et les réduisent à l'impuissance de nous nuire; nous devons donc les aimer et les observer fidèlement.

De plus, nous devons avoir le plus grand respect et la plus profonde vénération pour elles. Si une personne recevait de la main même du pape des médailles bénies, elle en ferait le plus grand cas, non seulement à cause de la bénédiction et de la protection que cette bénédiction nous apporte au milieu des dangers, mais encore

à cause de la main qui les aurait données; ainsi nous devons aimer, vénérer et respecter nos règles, non seulement à cause des maux dont elles nous délivrent, et des biens qu'elles nous procurent, mais il est très juste aussi de les remplir avec un surcroit d'affection et de zèle, puisque nous savons qu'elles viennent de la majesté infinie du créateur de l'univers et du Dieu des souverains pontifes.

3° Le Religieux doit avoir à cœur d'observer ses règles, à cause de l'institut particulier auquel il appartient, et qui sans cela ne pourrait se soutenir ; il a donc l'obligation la plus indispensable de lui conserver l'honneur et la vie. Cette communauté, comme une bonne mère, l'a porté dans son sein, l'a allaité de son lait, l'a élevé par ses soins, l'a vêtu de ses habits, l'a secouru dans tous les besoins de son ame et de son corps, lui prépare après sa mort un tombeau et les prières qui peuvent lui assurer le repos. Il semble en quelque sorte quelle lui répète ces paroles de la mère des Machabées, lorsqu'elle encourageait le plus jeune de ses enfans à tenir ferme dans la loi de Dieu et à ne la point enfreindre, malgré la rage du roi Antiochus et les tourmens qui lui étaient préparés : *Mon fils*, lui disait-elle, *ayez pitié de moi ; je vous ai porté neuf mois dans mon sein, je vous ai allaité trois ans, je vous ai fait parvenir à l'âge où vous êtes* (1). *Mon fils !* que ce nom est plein d'amour et de tendresse, qu'il a de force pour émouvoir un cœur qui n'est pas tout-à-fait dénaturé ! *Ayez pitié de moi.* Ayez compassion de votre mère, en gardant les règles que je vous ai données, rappelez-vous que ma vie, ma gloire et ma force dépendent du soin que vous apporterez à

(1) Fili mi, miserere mei, quæ te novem mensibus in utero portavi et lac triennio dedi, et in ætatem istam perduxi. 2. *Maccab.* 7. 28.

les observer et de votre avancement dans la vertu. Si vous n'aimez pas votre institut, si vous n'accomplissez pas les lois que je vous ai prescrites, je languirai, je serai méprisée, je deviendrai un objet d'opprobre et de honte pour l'église, vous me ferez mourir. Rappelez-vous, mon fils, que je vous ai porté un ou deux ans dans mon sein pendant votre noviciat, que je vous ai allaité par de bonnes et salutaires instructions, que je vous ai reçu comme membre de mon corps en vous admettant à la profession, que je vous ai fait héritier de mes biens, que je n'ai rien épargné pour vous dresser à la vertu et vous placer dans la voie du salut : reconnaissez tous ces soins et toutes ces peines, et ne soyez pas assez dénaturé pour ôter la vie à votre mère, ne la faites pas mourir.

Quel péché! quel crime de tuer sa mére! Il est si grand, que les législateurs n'ont point établi de supplice pour le punir : soit, parce qu'il n'y en avait pas d'assez grand; soit parce qu'ils ont cru qu'il n'y aurait jamais d'enfans assez monstres pour se rendre coupables d'un crime aussi atroce. Moïse, le plus excellent des législateurs, ordonne *que celui qui maudira* seulement *son père ou sa mère soit mis à mort* (2). Il fit encore une loi sur ce sujet qui est très remarquable : si un enfant se rend rebelle aux volontés de son père ou de sa mère, et ne devient pas meilleur par leurs avertissemens et leurs corrections, ils le conduiront aux juges de la ville, et ils leur diront : *Voici notre fils qui est insolent et rebelle; il dédaigne nos avertissemens, et il passe sa vie dans la débauche et dans la dissolution, et dans les festins; alors le peuple de cette ville le lapidera, et il mourra, afin*

(1) Qui maledixerit patri suo vel matri, morte moriatur. *Exod.* 21. 17.

que vous ôtiez le mal du milieu de vous, et que tout Israël l'entende et soit saisi de crainte (1).

Le Religieux pesant solidement ces raisons doit donc prendre la résolution de s'attacher fortement et efficacement à l'observation des règles; qu'il s'applique à lui-même ces paroles du Saint-Esprit parlant par la bouche du Sage : *Mon fils, observe mes préceptes, et tu vivras; garde ma loi comme la prunelle de ton œil; attache-la à ton doigt, grave-la sur les tables de ton cœur* (2); t'efforçant de mériter véritablement le nom de régulier plus par les actions, que par ton état et ta profession. Qu'il écoute encore ces paroles de Baruch parlant de la loi de Dieu : *Tous ceux qui gardent la loi parviendront à la vie; ceux qui l'abandonnent, à la mort. Convertissez-vous, ô Jacob, et embrassez la loi; marchez dans sa voie, à son éclat, à sa splendeur* (3).

§ III.

Des Infracteurs des Règles.

Nous avons montré l'obligation qu'ont tous les religieux de garder leurs règles; mais il n'arrive que trop

(1) Filius noster iste protervus et contumax est, monita nostra audire contemnit, comessationibus vacat, et luxuriæ, atque conviviis : lapidibus eum obruet Populus civitatis et morietur, ut auferatis malum de medio vestri, et universus Israel audiens pertimescat. *Deuter.* 21. 18.

(2) Fili, serva mandata mea et vives, et legem meam quasi pupillam oculi tui, liga eam in digitis tuis, scribe illam in tabulis cordis tui. *Prov.* 7. 2.

(3) Omnes qui tenent eam, pervenient ad vitam; qui autem dereliquerunt eam, in mortem : convertere, Jacob, et apprehende eam, ambula per viam ad splendorem ejus contra lumen ejus. Cap. 4. 1.

souvent qu'ils y sont infidèles, et il en est bien peu qui les observent parfaitement. Saint Bernard parlant des ecclésiastiques en général, et des règles que le grand Apôtre leur a données pour la conduite de leur vie, disait : ce que les Religieux peuvent bien s'appliquer. « Où « est cette forme de vie? Où est cette régularité et ce « zèle pour les observances religieuses? Nous voyons « tout cela dans les livres, le voyons-nous dans les « hommes attachés même par des vœux (1). » Aussi est-il écrit du juste que la loi de Dieu est dans son cœur et non dans un livre (2). C'est pour cela que le même père gémit amèrement de ce qu'il y a si peu de Saints et de personnes parfaites. Il y a assez de Religieux de nom et d'habit, le monde en est plein; mais il est bien rare d'en trouver qui le soient de cœur et de vie.

L'éloquent Salvien parle avec véhémence contre les religieux qui n'ont pour eux que le vêtement qu'ils portent : « Ces religieux, dit-il, ou pour mieux dire, ces « gens, qui sous un extérieur religieux sont, dans le « fond, par leurs vices, de véritables séculiers; qui ont « passé leur vie dans la débauche, et se retirent dans « un lieu sacré, dont ils ne prennent que l'extérieur, ne « changent rien à leur manière d'agir, ils changent seu« lement de profession; ils ont changé de nom, ont-ils « changé de vie? Ils croient que le service de Dieu « tient à la robe et non aux œuvres. Ils ont quitté le « vêtement mondain, ils n'en ont pas quitté l'esprit, « ils sont en religion, sans religion, ils ne gardent ni

(1) Ubi forma hæc? in libris cernimus eam, sed non in viris; habes vero de justo, quia lex Dei ejus in corde ipsius et non in codice. *Præf. in vit. S. Malachiæ.*

(2) Psal. 36. 31.

« ordre, ni règle (1). L'empereur Phocas dit dans un article de droit : « Je ne sais si nous devons appeler « religieux ceux qui n'en ont que le masque, qui s'i- « maginent que le changement d'habit leur donne la « perfection de leur état ; ils trompent l'idée qu'on s'était « formée deux, et démentent leur habit (2). »

On doit dire de ces Religieux ce que l'on disait autrefois de ces esprits fourbes et ambitieux qui, sans le mériter, voulaient passer pour philosophes, mais qui n'étaient philosophes que par la barbe et le manteau et nullement par les œuvres ; aussi Hérode d'Attique disait en riant à l'un d'eux : « Je vois bien une barbe et un « manteau, mais je ne vois point de philosophe (3). » Quand je vois ce père ou ce frère, j'aperçois bien en lui la robe et l'apparence d'un religieux ; mais je ne vois pas de religieux ; il n'a pas l'esprit de son institut, il n'en observe pas les règles, cela seul fait le vrai religieux.

N. S. met d'abord le joug des règles sur les épaules de tous ceux qui entrent dans l'état religieux, afin qu'ils le portent pendant toute leur vie ; il leur dit : *Portez mon joug* (4), et portez-le avec plaisir ; car c'est de plein gré que vous avez voulu le recevoir. Mais quelque temps

(1) Religiosi, imo sub specie Religionis vitiis sæcularibus mancipati, qui scilicet post veterum flagitiorum probra et crimina titulo sanctitatis sibimet inscripto, non conversatione alii sed professione, nomen tantum demutavere non vitam, et summam divini cultus habitum magis quam actum æstimantes, vestes tantummodo exuere non mentem. Lib. 5 *de Gubern. Dei*.

(2) Nescio, an larvam appellem eos, qui habitûs mutatione veluti signantur ad perfectam vitæ rationem, quia hanc expectationem fallunt, et habitui contradicunt. *Novel. constit. anno Christi*, n, 963.

(3) Barbam et pallium video, philosophum non video.

(4) Tollite jugum meum super vos.

après, plusieurs se repentent de ce qu'ils ont fait; ils se trouvent affaissés sous la pesanteur de ce joug, à cause de leur peu de courage et de leur peu de vertu, ils le secouent, ils le rompent, et N. S. leur dit par Jérémie : *Vous avez brisé mon joug et rompu mes liens, et vous avez dit : Je ne servirai pas* (1). Je ne saurais m'assujettir à tant de choses; on ne voit dans cette communauté que règles et règlemens; il est impossible de vivre dans cette gène et cette captivité, je veux vivre plus à l'aise; alors *ils brisent le joug et rompent les liens* (2), et le prophète ne parle pas seulement du peuple, mais des grands, de ceux qui ont autorité et qui doivent donner l'exemple aux autres. Mais qu'arrive-t-il ensuite, c'est ce que Jérémie nous dit immédiatement après : *C'est pourquoi le lion de la forêt les a dévorés ; le loup du désert les a ravagés, le léopard a eu les yeux ouverts sur leurs villes, il a déchiré tous ceux qui en sont sortis* (3). Le prophète parle ici des remords du ver rougeur de la conscience qui est comme la dent aigue des bêtes féroces; des troubles, des inquiétudes, des appréhensions de l'avenir qui saisissent le religieux infracteur des règles qui, pensant éviter une petite peine qui accompagn parfois, et disons-le, si vous le voulez toujours, la fidélité à les accomplir, ce qui lui serait très méritoire, tombent dans des peines bien plus épouvantables et qui leur sont inutiles. C'est ce que dit N. S. par le même prophète : *Vous avez rompu des chaînes de bois* faciles

(1) Confregisti jugum meum, rupisti vincula mea et dixisti : non serviam. Cap. 2. 20.

(2) Ecce hi confregerunt jugum, ruperunt vincula. Cap. 5. 5.

(3) Idcirco percussit eos leo de silva, lupus ad vesperam vastavit eos, pardus vigilans super civitates eorum. Ibid. 6.

[redacted]

à porter, *et vous vous êtes forgé des chaînes de fer* (1) bien plus dures et bien plus pesantes. Au lieu des honorables liens des règles qui vous attachaient à Dieu, à votre bonheur éternel, vous vous en êtes dégagés, pour vous embarrasser dans des liens dangereux et infâmes, dont le démon se sert pour vous attirer à lui et vous rendre malheureux dans cette vie et dans l'autre.

Que ceux donc qui transgressent si facilement les règles, qui ne veulent pas observer la discipline religieuse d'une communauté réfléchissent bien à tout cela, qu'ils écoutent leur conscience, et qu'ils prennent une résolution sincère de rentrer dans le devoir et de remplir leurs obligations. Qu'ils pensent au tort qu'ils font aux desseins de Dieu, au dommage qu'ils portent aux communautés religieuses, aux maux qu'ils s'attirent à eux-mêmes, et qu'ils écoutent ces paroles de David : *Attachez-vous fortement à la loi*, observez fidèlement la discipline religieuse, embrassez étroitement vos règles, gardez avec soin l'ordre de votre maison, *de peur que le Seigneur ne s'irrite et que vous ne périssiez tout-à-coup, lorsque s'allumera sa colère* (2).

Méditez encore ces paroles que Dieu adresse par le même prophète à l'infracteur des règles : *Dieu dit au pécheur*, au religieux déréglé : *Tu hais l'ordre et tu as jeté ma parole derrière toi*, tu as en aversion les ordonnances de ta communauté, la discipline domestique te paraît pesante, les règles te sont insupportables, tu les transgresses sans crainte, tu ne les a vues qu'avec mépris. *Tranquillement assis tu parlais contre ton frère ;*

(1) Hæc dicit Dominus, catenas ligneas contrivisti ; et facies pro eis catenas ferreas. Cap. 28. 13.

(2) Apprehendite disciplinam, ne quando irascatur Dominus, et pereatis de via justa. *Psal.* 2. 12.

tu couvrais d'opprobre le fils de ta mère, tu les a scandalisés par tes paroles et tes exemples, *voilà ce que tu as fait*, voilà comment tu as vécu depuis que tu es en religion : *je me suis tu ;* mais si tu persévères dans ce malheureux état, *je t'accuserai*, *je t'exposerai à tes propres yeux*. O vous qui vivez dans l'état religieux, *comprenez maintenant, vous qui oubliez le Seigneur*, de peur que je vous saisisse, et personne ne vous délivrera (1).

Ajoutons à ces reproches et à ces menaces de Dieu, celles que font les saints fondateurs, justement indignés de ce que les infracteurs des règles détruisent leur ouvrage qui leur a tant coûté et ce qu'ils ont établi avec tant de peine, ce motif doit le porter sans doute à se convertir. Voici quelques exemples.

Saint Pacôme (1) revenant un jour de son monastère de Tabenne, accompagné de Théodore et de plusieurs autres de ses disciples, s'arrêta tout à coup en chemin, comme s'il eut voulu parler à quelqu'un d'une affaire secrète. Il vît en esprit qu'on avait négligé d'observer une des choses qu'il venait d'ordonner dans ce monastère : il voulait que les frères qui travaillaient à la boulangerie, ne dissent rien d'inutile en faisant les pains qui devaient servir à l'autel, qu'ils pensassent à quelque chose de bon, et qu'ils méditassent quelques paroles de la Sainte-Ecriture. Il appelle Théodore qui était chargé de ce monastère, et lui dit : Allez de ce pas au monastère et informez-vous avec soin de ce qu'ont dit hier

(1) Peccatori dixit Deus, tu odisti disciplinam, et projecisti sermones meos retrorsum;... sedens adversus fratrem tuum loquebaris, et adversus filium matris tuæ ponebas scandalum ; hæc fecisti et tacui :..... arguam te, et statuam contra faciem tuam. Intelligite hæc, qui obliviscimini Deum, nequando rapiat, et non sit qui eripiat. *Psal.* 49. 16.

(2) In ejus vita apud Rosweyd, c. 47.

soir les frères boulangers en faisant les pains de l'autel, et rapportez-moi fidèlement ce que vous aurez appris. Théodore obéit et rapporte au saint ce qui s'était passé. « Les frères pensent-ils donc, *dit saint François*, que « les ordres que nous leur avons donnés sont des tradi- « tions humaines ? Ignorent-ils que la moindre trans- « gression peut leur attirer d'épouvantables malheurs ? « Ignorent-ils donc ce qui arriva aux Israélites devant « les murs de Jéricho : Dieu leur avait commandé, non « par lui-même, mais par la bouche d'un homme de « garder le silence pendant sept jours, ils obéirent : « alors ils jettèrent ensemble de grands cris, les mu- « railles se renversèrent et la ville fut prise (1). Que les « frères soient donc plus sages à l'avenir ; qu'ils obser- « vent ponctuellement nos ordonnances, que nous gar- « dons nous-mêmes avec le plus grand soin, afin que « Dieu leur pardonne leur désobéissance. »

Nous venons de parler d'un fondateur, parlons maintenant d'une fondatrice. Sainte Thérèse apparut après sa mort à une religieuse du couvent de Villeneuve de la Xare, qui avait la permission de manger de la viande à cause de quelques infirmités qui n'étaient cependant pas suffisantes pour lui faire transgresser la règle sur cet article. Cette religieuse mangeait à son souper une poule bouillie, lorsqu'elle entendit une voix qui l'appelait distinctement par son nom et lui dit : *Me connaissez-vous?* La religieuse lève les yeux et voit la Mère qui la reprend avec une grande sévérité, en lui disant : *Quel est donc ce relâchement ? Est-ce ainsi que vous transgressez la règle que j'ai établie avec tant de difficulté.* Cette pauvre religieuse fut tellement étonnée et saisie d'un si profond repentir, qu'elle jetta tout à terre, et ne

(1) Josué 6.

mangea plus de viande, excepté dans le cas de grave maladie; encore fallait-il qu'elle y fût contrainte par l'obéissance. Elle ne perdit rien, sa santé devint meilleure, et elle eut plus de force pour supporter ses infirmités (1).

Tel est le sentiment des Saints sur le relâchement des ordres religieux, sur l'inobservation des règles mêmes les plus petites, parce que des petites on arrive bientôt aux grandes, le détour du droit sentier n'est que d'un pas, il ne semble rien, dit Aristote (2) et à la fin il est dix mille fois plus grand. Pour cela il faut toujours remonter au principe : et nous lisons que les saints, et, entr'autres, saint Ebechar reprenait fort aigrement les fautes mêmes légères (3).

Concluons par les paroles de saint François. Après avoir souhaité de grandes bénédictions et toutes sortes de biens à ceux qui observeraient bien la règle, il fulmine cette terrible malédiction contre ceux qui y seraient infidèles : c'est à la troisième bénédiction qu'il donna la malédiction de Dieu et la sienne à tous ceux qui auraient l'amour de la propriété, recevraient de l'argent, ou dont quelques péchés souilleraient la pureté de la règle et de l'ordre, dont la principale gloire est dans l'amour de la pauvreté, avec la poussière et les immondices des choses de la terre, qui scandaliseraient leurs frères par leurs mauvais exemples et apporteraient du relâchement dans la rigueur de l'institut. Voici les termes effrayans dont il se sert : *Qu'ils soient maudits de vous, ô père très saint, qu'ils soient maudits de toute la cour céleste et de votre pauvre serviteur, tous ceux qui par leurs*

(1) Yepes en sa vie, I. P. ch. 39.
(2) 1 Calit. 33.
(3) In vita S. Bertoldi apud Sur. 23. Julii § 3.

mauvais exemples et leur mauvaise vie gâtent et détruisent ce que vous avez édifié et que vous conservez par les saints frères et les bons religieux de cet ordre (1).

§ IV.

Manière d'observer les Règles.

Il faut 1° observer les règles avec ponctualité et exactitude, comme elles sont écrites par celui qui les a faites. Il n'y a pas de glose à faire et de sens à chercher pour expliquer la pensée et le dessein du législateur ; car ce ne serait plus alors ses règles et ses lois, telles qu'elles lui ont été inspirées par Dieu, elles ne seraient plus un moyen pour l'établissement de l'ordre, le bien et la perfection du religieux.

Voici, sur ce sujet, ce que saint François a laissé dans son testament : « Les généraux, les custodes et les « supérieurs de l'ordre sont obligés, en vertu de l'o- « béissance, de ne rien ajouter, de ne rien retrancher « aux mots de la règle ; je commande à tous les frères, « en vertu de la même obéissance, de ne point ajouter « de glose au texte de la règle. Qu'ils ne disent point : « il faut donner tel sens à ces paroles ; mais comme notre

(1) Qui per proprietatem, pecuniæ receptionem, vel aliud quodcumque peccatum, Regulæ puritatem deturpabant, aut Ordinem, quem præcipue paupertatis professio decorat, terrenarum rerum pulvere maculabant, aut alios suis malis exemplis scandalisabant, et Ordinem relaxabant, maledictionem Dei et suam terribiliter imprecans dicebat : A te, sanctissime Pater, et à tota cœlesti curia, et à me pauperculo sint maledicti, qui suo malo exemplo confundunt et destruunt, quod per sanctos fratres hujus Ordinis ædificâsti, et ædificare non cessas. *To.* 3. *Opusc. B. Francisci.*

» Seigneur m'a fait dresser la règle avec pureté et simplicité de cœur, c'est ainsi qu'il faut l'entendre et l'observer (1).

Comme la règle se trouva très dure dans la pratique, plusieurs Religieux et le cardinal Ugolin, protecteur de l'ordre, jugèrent à propos et même nécessaire d'y apporter quelques adoucissemens. Or voici ce qui arriva et quelle fut la conduite du saint. Au chapitre célèbre des nattes (2). Quelques supérieurs très savans, pensèrent avec le protecteur, qu'il était nécessaire de trouver quelque modification à la trop grande pauvreté et à la rigueur de l'institut, en le modérant d'après quelques règles plus anciennes, afin que la manière de vivre, évitant les deux extrémités, fût supportable à ceux qui l'embrasseraient. Le protecteur rapportait cela à saint François, et s'efforçait par plusieurs raisons de l'y faire condescendre; lorsque le saint le prit par la main et le conduisit au chapitre où les dits supérieurs étaient encore assemblés, et leur adressant la parole, il leur dit : « Mes frères, N. S. m'a appelé à lui et tous ceux « qui voudront me suivre par cette voie de simplicité, « de pauvreté, d'humilité et d'âpreté de vie; ainsi que « personne ne pense me faire embrasser une autre règle « soit de saint Augustin, de saint Bernard, ou de tout

(1) Generalis Minister, et omnes alii Ministri et Custodes per obedientiam teneantur in istis verbis non addere, vel minuere, et omnibus fratribus meis præcipio firmiter per obedientiam, ut non mittant glossas in regula, nec in istis verbis dicendo, ita voluit intelligi : sed sicut dedit mihi Dominus pure et simpliciter dicere et scribere regulam et ista verba, ita simpliciter et pure sine glossa intelligatis, et cum sancta operatione usque in finem observetis. Tom. 1. *Opusc. D. Francisci.*

(2) *Chron. des Min.*, liv. 1, ch. 63, et tom. 3, *Opusc. S. Franc.*, colloq. 5.



« autre ; parce que le bon Dieu m'a montré celle-ci, « nous y a appelés, qu'il veut que nous soyons regar- « dés comme des insensés dans ce monde, qu'il veut « nous conduire au ciel par un autre sentier que celui « des raisons humaines, de votre vaine prudence et votre « ignorante science qui vous laissera dans la confusion ; « et même je suis sûr que Dieu vous en punira par ses « bourreaux qui sont les démons, et vous remettra dans « votre premier état, d'où vous venez de sortir. » Après avoir entendu une réponse aussi ferme et aussi terrible, le cardinal n'osa pas répliquer un seul mot, et les religieux effrayés se jetèrent à genoux et lui demandèrent pardon.

Mais la chose fut poussée encore bien plus loin. Honoré III, souverain pontife, voulant confirmer la règle par une bulle expresse, et jugeant cependant qu'elle renfermait des points au dessus de la faiblesse humaine, exhorta saint François à adoucir quelques choses, à en changer quelques autres, et enfin à en retrancher entièrement certains points. Le saint législateur lui répondit : « Ce n'est pas moi, très saint Père, qui ai mis dans la « règle ces commandemens et ces paroles ; c'est J. C. « qui connaît mieux que nous tous ce qui est le plus « utile et le plus nécessaire au salut des ames des reli- « gieux, à la conservation de notre institut ; il a toujours « devant les yeux ce qui doit arriver à l'Eglise et à notre « ordre : c'est pourquoi je ne puis et ne dois rien chan- « ger aux paroles de J. C. et n'en rien retrancher (1). »

(1) Ego, beatissime Pater, præcepta aut verba illa in regula non posui, sed Christus, omnia utilia necessaria saluti animarum et fratrum, ac bono statui et conservationi Religionis melius omnibus novit, cuique omnia quæ ventura sunt in Ecclesia et Religione nostra, præsentia sunt et patent ; non ergo debeo nec possum Christi verba mutare, aut omnino abolere. *Opusc. B. Franc.*, t. 3, colloq. 9.

On a toujours tenu la même conduite dans toutes les réformes que l'on a faites dans cet ordre pour le ramener à la perfection et spécialement dans l'ordre des Capucins. Un jour que le réformateur Matthieu de Bassy priait Dieu pour obtenir les grâces dont il avait besoin pour opérer la réforme, il entendit clairement et distinctement une voix du ciel qui lui disait : *Matthieu, la volonté de Dieu est que tu gardes fidèlement la règle, que tu l'observes à la lettre, à la lettre, à la lettre* (1). Les mêmes paroles furent dites à saint François à la naissance de son ordre (2).

La première chose à faire est donc d'observer la règle dans toute sa pureté, comme elle a été faite par le fondateur, qui a été choisi de Dieu pour cela, qui a reçu bien plus qu'un autre les lumières nécessaires pour arriver au but qu'il s'était proposé selon la volonté de Dieu; on ne peut donc rien innover, sous quelque prétexte que ce soit, sans dénaturer ses desseins, ébranler son édifice, au moins suivant l'idée qu'il s'en était formée.

Il ne faut pas cependant blâmer les ordres mitigés, qui n'observent pas la première règle dans tous ses points, ni croire qu'on ne puisse y pratiquer la vertu et faire son salut; car comme tous les ordres religieux et toutes leurs règles prennent leur force dans l'approbation du Saint-Siége, qui a l'autorité et le pouvoir d'édifier, de détruire, de lier et de délier, d'adoucir et d'aggraver, d'ouvrir et de fermer le ciel; quand les souverains pontifes jugent à propos, pour de bonnes raisons, tirées soit de la faiblesse des corps, soit de la disposition des

(1) Matthæe, hæc est voluntas Dei, ut Regulam perfecte observes, ad litteram, ad litteram, ad litteram. *Annal. Capucin.*, anno 1524, n. 57.

(2) *Ibid.*, n. 58.

esprits, de la nature des lieux, soit pour rendre les choses plus stables et la régularité de plus longue durée, de relâcher de la rigueur de la règle en quelques points, de la rendre plus facile, plus douce; on ne peut douter qu'un institut avec ces modifications et ces adoucissemens autorisés par les papes, ne soit bon et saint, qu'on ne puisse y vivre en toute sûreté de conscience, et y faire de grands progrès dans la vertu. Mais cependant il est vrai de dire que la chose n'est point aussi parfaite que si elle se fût conservée dans son premier état : de même que les eaux ne sont jamais aussi pures qu'à leur source.

Il faut 2° observer toutes les règles jusqu'aux plus petites, parce qu'elles sont toutes utiles et nécessaires pour le bien de l'État religieux et pour les religieux eux-mêmes. Quoique toutes les parties de notre corps ne soient pas également nobles, elles servent toutes, et ont toutes leur usage particulier, personne ne voudrait être privé de celle qui paraît la moins importante, pas même d'un ongle; il en est de même des règles : il est vrai qu'elles ne sont pas toutes de la même utilité, de la même nécessité, mais il n'en est pas une qui ne serve et ne contribue à sa manière au bien commun de l'institut, et en particulier à celui qui l'a embrassé; il faut donc les observer toutes. Quand, dans un édifice toutes les pierres grandes et petites sont parfaitement jointes et liées, on est assuré de sa solidité et de sa force parce que rien ne se détraque; de même si, dans la pratique des règles, on lie fortement ensemble les grandes et les petites pour l'édifice d'un institut, l'institut trouvera là sa force et le Religieux sa perfection.

Les Nazaréens de l'ancienne loi qui, selon saint Thomas (1), et avant lui saint Grégoire de Naziance (2)

(1) 2. 2. q. 186. a. 6.
(2) *Orat. in Basil.*

étaient l'image des religieux de la nouvelle loi, nourrissaient leurs cheveux avec grand soin, les laissaient croître et ne les coupaient jamais. *Durant le temps de leur séparation le rasoir ne passera point sur leur tête.... Ils seront saints pendant que leur chevelure croîtra* (1). Que signifie le soin des Nazaréens pour leurs cheveux? Le soin que doivent apporter les religieux à observer fidèlement leurs règles, même les plus petites, sans en rien retrancher. Ces cheveux si déliés, si faibles, faisaient pourtant la sainteté, la gloire et la force des Nazaréens. Voyez Samson (2), tant qu'on ne touche point à ses cheveux, il fait des actes de force prodigieux, il est invincible; dès que ses cheveux sont coupés, il est pris, lié, garotté, devient aveugle et le jouet de ses ennemis. De même lorsque le Religieux observe ses règles, même les plus petites, il est fort, vigoureux, il s'élève à de grandes actions de vertus; dès qu'il se relâche, il tombe dans la faiblesse, la lâcheté, l'aveuglement, il devient captif de la nature, esclave de ses passions, le jouet et la proie des ennemis de son salut.

La nature nous a donné les cheveux pour la défense et l'ornement de notre tête; les petites règles bien observées, sont la défense du Religieux et lui donnent devant Dieu et devant les hommes un éclat et une gloire dont il est difficile de se faire une idée.

Les courtisans de Salomon, au rapport de Josèphe (3), mettaient de la poudre d'or dans leurs cheveux pour y donner plus d'éclat; eh bien! que les Religieux mettent dans l'observation des petites règles, la poudre d'or,

(1) Omni tempore separationis suæ, novacula non transibit per caput ejus..., sanctus erit crescente cæsarie capitis ejus. *Num.* 6. 5.

(2) Judic., c. 16.

(3) Lib. 2. 8. Antiq. cap. 2.



c'est-à-dire, la vraie charité, l'amour de Dieu qui font surmonter les plus grandes difficultés. Quant aux petites choses, comme il faut peu de travail pour y être fidèle, il y a bien plus de honte et bien moins d'amour de Dieu quand on les néglige.

3° Il faut que le Religieux observe toutes ses règles, lors même qu'elles n'obligent pas sous peine de péché; car pour les observer avec soin, il lui suffit de penser qu'elles conservent et font fleurir l'ordre dont il est membre, au bien duquel il doit contribuer de toutes ses forces, et que ces règles sont pour lui des moyens de salut et la voie de la perfection.

Ces raisons suffisent sans doute à un homme de sens et de jugement, pour le porter à observer ses règles lorsqu'elles n'obligent pas sous peine de péché. Mais il est nécessaire de donner quelques avis à ceux dont les règles apportent en quelque sorte l'affranchissement du péché. comme les religieux de saint Dominique, de saint François de Paule, de la compagnie de Jésus et plusieurs autres (2). Dans la spéculation on peut trangresser ces règles sans offenser Dieu; puisque le législateur l'a ainsi voulu, on peut les transgresser pour une bonne fin : ainsi, comme le dit un docteur (2), si on viole le silence ponr consoler quelqu'un qui est dans la peine, on fait une bonne œuvre, une œuvre de charité qui plaît à Dieu, bien loin de lui déplaire; pourvu cependant que l'on soit disposé à se soumettre à la pénitence imposée pour le bon ordre extérieur; il est cependant très difficile d'enfreindre ces règles qui n'obligent pas, sous peine de péché, dans leur institution, sans se rendre coupable de mal, et sans offenser Dieu de quelque manière.

(1) Sanchez, *Oper. moral.*, t. 2, lib. 6, c. 4, n. 11.
(2) Layman, lib. 4, tr. 5, c. 9, n. 8.

Si vous me demandiez comment et en quoi on peut offenser le bon Dieu ? je vous répondrai avec saint Thomas (1) : lorsqu'un religieux manque à la règle par négligence, lâcheté et peu de soin pour son avancement et sa perfection, lorsqu'il y manque par quelqu'affection déréglée, comme l'impatience, l'envie, la démangeaison de parler, ou quelqu'autre emportement d'un esprit peu mortifié, il y a péché. S'il commet cette faute par mépris, alors elle n'est pas légère, elle est mortelle, comme le dit S. Thomas et avec lui tous les docteurs (2). Et voici la raison qu'ils donnent : le religieux, en traitant aussi indignement sa règle, va directement contre la promesse qu'il a faite dans sa profession de mener une vie régulière, c'est-à-dire, de s'assujettir à la règle, et comme il se secoue de cet assujettissement, il est évident qu'il détruit et anéantit sa promesse. Cette faute ne peut être légère ; tous avouent qu'elle est mortelle.

Cependant il faut remarquer (3), afin de ne point fausser les consciences, que ce mépris peut tomber sur le supérieur comme supérieur et tenant la place de Dieu : dans ce cas tous les docteurs disent que ce mépris est toujours un péché mortel, parce qu'il attaque Dieu, dont le supérieur tient la place et à qui il a confié son autorité. Le mépris peut venir de ce qu'en considérant le supérieur comme un homme manquant de prudence, de douceur, de force ou d'autres qualités nécessaires à un bon gouvernement, ou parce que l'inférieur n'est pas très bien avec lui, on ne craint pas de lui désobéir ; alors c'est un péché véniel, mais il y a bien à craindre d'aller plus loin, si l'on n'y prend garde, c'est pour

(1) 2. 2. q. 186, a. 9.
(2) Sanchez, loco citato, n. 16.
(3) Layman, l. 1, tr. 3, c. 7, n. 8.



cela qu'il est très important d'avoir de l'estime et de l'affection pour les supérieurs, et de fermer les yeux sur leurs défauts. Enfin le mépris peut se porter, non sur le supérieur, mais sur ce qu'il commande et que la règle ordonne; alors le péché n'est encore que véniel, parce qu'il n'y a pas mépris du supérieur, de son autorité, mais seulement de la chose commandée.

De plus, quoique l'habitude de transgresser les règles sans crainte et sans retenue, n'emporte pas absolument parlant, un mépris formel de ces règles, elle n'est pas toutefois sans péché mortel, parce que, suivant quelques docteurs (1), c'est un mépris tacite et caché; selon d'autres, cette grande facilité, cette habitude journalière de manquer à la règle, conduisent aisément l'esprit à la mépriser tout de bon, et à n'en faire aucun cas. Mais voilà la raison que je crois la plus forte : tout homme qui volontairement a embrassé l'état religieux, est obligé, sous peine de péché mortel, de vivre de telle manière que par ses scandales et ses mauvais exemples, il ne porte ceux avec lesquels il vit à mener une vie déréglée, à troubler notablement la discipline religieuse et à jeter le désordre dans la maison; en effet, si un religieux ne voulait jamais garder le silence, prier aux heures fixées, se lever et se coucher comme les autres, aller au réfectoire au son de la cloche, marcher avec quelque retenue, s'abstenir d'entrer dans les chambres sans permission, mais faire tout selon son caprice et sa fantaisie, il apporterait un tel trouble dans la maison, y causerait un tel désordre que les supérieurs seraient obligés de l'éloigner. La perfection d'un édifice consiste dans l'ordre et la disposition, lorsque chaque chose est à sa place; de même la beauté et l'ornement d'une maison religieuse

(1) Sanchez, loco cit., n. 17.

consistent dans l'observance exacte de la discipline domestique, dans le bon ordre des actions de la journée, de sorte que tous les religieux, autant qu'il est possible, se lèvent, se couchent et fassent tout le reste au temps, au lieu et de la manière prescrite. Autrement la maison ne présente plus que l'image hideuse du désordre.

Quelques autres docteurs (1), considérant la chose sous un autre point de vue, disent que le religieux qui désobéit habituellement à ses règles est toujours en péché mortel et en état de damnation, parce qu'il attaque directement de front le but de l'état religieux, puisqu'il n'observe pas les règles qui sont les moyens que le fondateur, inspiré de Dieu, a donnés pour y arriver, et qu'il détourne les autres par son exemple.

4° Il faut observer toutes les règles, grandes et petites, jusqu'à la mort, et s'appliquer ces paroles de saint Paul : *Observez les règles que je vous donne, en vous conservant sans tache et sans reproche jusqu'à l'avènement glorieux de N. S. J. C.* (2). Le religieux est religieux jusqu'à la mort. Il l'est dans tous les temps, dans tous les lieux et dans toutes les circonstances ; il ne peut jamais se dépouiller de cette qualité, et il est obligé de s'acquitter jusqu'à la mort des devoirs de sa profession. Il n'en est pas de lui comme de certains Brames qui croyaient pouvoir se livrer aux plaisirs après s'en être abstenus pendant quelques années ; le religieux est toujours religieux par sa condition, et il doit l'être pendant toute sa vie.

Ainsi personne, quelque soit l'âge ou l'autorité, ne

(1) Vasquez 1, 2 ; q. 96, a. 4, disp. 158, cap. 6, et alii apud eum.

(2) Serves mandatum sine macula, irreprehensibile usque in adventum Domini nostri Jesu Christi. 1. *Tim.* 6, 14.



peut se dispenser d'observer les règles. Au contraire, ceux qui dans les Communautés religieuses sont plus considérés, ont plus de crédit, les anciens à qui l'âge a laissé assez de forces corporelles, y sont plus obligés que les autres, parce qu'ils doivent avoir acquis plus de vertu, plus de zèle pour la gloire de l'état religieux et pour leur avancement particulier; parce que leur exemple a plus d'ascendant pour inculquer le bien ou le mal dans l'esprit des autres, pour les porter à l'oubli ou à l'accomplissement des devoirs; ils doivent se rappeler qu'ils sont les modèles.

Et cependant le contraire n'arrive que trop souvent : plusieurs se laissent aller au relâchement, se dispensent de l'observation des règles sous divers prétextes, et y portent les plus jeunes. Anacharsis disait que les lois de Solon ressemblaient à des toiles d'araignées, où les petites mouches se prennent, mais que les grosses traversent aisément. Il en est parfois de même dans les communautés religieuses, où on dirait que les règles ne sont faites que pour les novices ou quelques jeunes gens, mais qu'elles ne peuvent atteindre les anciens et quelques autres. Il arrive à l'esprit de plusieurs ce qu'il arrive à leur corps, qui se sent du temps, de la vieillesse et s'affaiblit avec l'âge. Le fer, quoique poli, se rouille à la longue, si l'on n'a pas soin de le tenir propre.

Plusieurs religieux avancés en âge croient, par un aveuglement déplorable et bien nuisible, pouvoir s'exempter de plusieurs points de la règle, de beaucoup d'observances auxquelles les autres sont astreints; ils usurpent des droits qui ne sont nullement dus; ils demandent des dispenses mal fondées et pour de trop petites raisons, ils croient qu'on ne doit rien leur refuser; ils veulent que l'on ait pour eux de la déférence; ils se plaignent si l'on y manque; ils se donnent très facile-

ment la liberté de contrôler, de blâmer ce que font les supérieurs ; et au lieu de servir de flambeaux à leurs frères pour les éclairer et les conduire à la perfection, ils deviennent de malheureux instrumens de vice et des pierres d'achoppement pour les faire tomber.

Saint Bernard, instruisant un religieux sur la manière de vivre dans sa Communauté, lui dit : « Mettez « toute votre attention à vous rappeler que vous êtes Re- « ligieux, et vivez de la vie d'un religieux ; choisissez « pour modèles ceux qui sont les meilleurs parmi ceux « avec lesquels vous vivez. Laissez ces vieillards impa- « tiens, colères, opiniâtres ; et il n'en est que trop dans « ces temps malheureux ; gardez-vous de les prendre « pour modèle de vos actions, au contraire éloignez- « vous de leur manière de vivre, fuyez leurs actions, de « peur qu'elles ne soient pour vous comme un filet pour « vous envelopper et vous conduire à votre ruine. O « combien de vieillards et de juges d'Israël mènent dans « l'état religieux une vie paresseuse, lâche, indigne de « leur âge et de leur état, et sont sous la domination du « roi de Babylone, je veux dire du démon, qui les tient « esclaves sur la terre dans une misérable servitude et « la plus honteuse confusion (1).

L'abbé Moïse avait dit avant lui dans Cassien : Dans l'état religieux les jeunes gens n'ont pas tous le même degré de ferveur et de régularité, il en est de même des vieillards ; il ne faut pas compter leurs richesses par leurs

(1) Hoc solum attende quod Monachus factus es, et ideo ea age quæ Monachi sunt. Inter eos cum quibus vivis, sectare meliores ; animosos senes et pertinaces, quos video in his abundare periculosis temporibus, noli imitari ; mores, vitamque illorum fuge, ne tibi sint in laqueum et ruinam. O quam multos senes et judices Israel turpiter vitam suam negligentes, rex Babylonis in terra captivitatis et confusionis possidet ? *Lib. de ordine vitæ in fine.*

[redacted]

cheveux blancs, mais par la multitude de leurs actions, des vertus qu'ils ont acquises; car, comme dit le Saint-Esprit : *La vieillesse est vénérable, non par sa longueur prolongée, ni par le nombre des années, c'est la prudence qui est la vieillesse de l'homme*, ce sont ses bonnes œuvres, la régularité de sa conduite, *et la gloire d'un âge avancé est une vie sans tache* (1). « C'est pour cela « qu'il ne faut pas nous proposer pour modèles ceux qui « ne sont recommandables que par leur âge, il s'en « trouve,et malheureusement c'est le plus grand nombre, « qui vieillisent dans la tiédeur qu'ils ont nourrie dès « leur enfance, et dans une négligence invétérée; qui « s'arrogent une certaine autorité non par la gravité de « leurs mœurs mais par la quantité de leurs années. « L'ennemi rusé de notre salut se sert de leurs cheveux « blancs pour abuser la jeunesse; il leur met devant « les yeux le respect que l'on doit avoir pour les anciens, « à cause de leur âge, et par une subtilité trompeuse il « abuse de cette estime pour les pervertir et les perdre « par l'exemple des anciens (2). »

Ce sont ces vieillards dont Dieu se plaint par la bouche du sage fils de Sirach : *Mon ame a détesté trois sortes de personnes, et j'ai peine à supporter leur vie. Le pauvre*

(1) Senectus enim venerabilis est, non diuturna, neque annorum numero computata; cani enim sunt sensus hominis, et ætas senectutis immaculata. *Sap.* 4. 8.

(2) Et idcirco non omnium seniorum, quorum capita canities tegit, quosque vitæ longævitas sola commendat, nobis sunt imitanda vestigia. Sunt enim nonnulli, quorum etiam, quod est lugubrius, major est multitudo, qui in tempore suo, quem ab adolescentia sua conceperunt, atque ignavia senescentes, auctoritatem sibi non maturitate morum, sed annorum numerositate conquirunt, quorum canitiem callidissimus inimicus ad deceptionem juniorum in præjudicata auctoritate proponens, illos subvertere ac decipere exemplis eorum fraudulenta subtilitate festinat. *Collat.* 2. c. 13.

superbe, le riche menteur, le vieillard fou et insensé (1), qui, dans la vieillesse, vit comme un enfant, quitte la voie au déclin de son âge, et, après avoir passé plusieurs années à acquérir les biens spirituels, finit sa vie dans les jouissances corporelles. Comme saint Paul le reproche aux Galates : *Etes-vous si dépourvus de sens, qu'après avoir commencé par l'esprit, vous prétendiez maintenant arriver à l'esprit par la chair* (2).

Les anciens d'une communauté doivent donc se tenir soigneusement sur leur garde, et s'efforcer d'accomplir en eux la prophétie que faisait Isaïe pour la loi de grâce : *Je vais créer une nouvelle Jérusalem, il n'y aura point d'enfant ni de vieillard qui n'accomplisse ses jours, la vie de l'enfant sera aussi précieuse que celle du vieillard, et le pécheur à tous les âges sera maudit* (3). Dans les maisons religieuses, il n'y aura plus de choses puériles, les affections et les passions de la jeunesse seront éteintes et dans les enfans et dans les vieillards.

Les anciens qui conservent toute leur ferveur dans un corps usé, doivent continuer sans interruption leurs exercices de piété, et achever leur carrière comme s'ils la commençaient. Ils doivent dire avec Job : *Je n'abandonnerai point l'œuvre que j'ai commencé* (4), j'ai la ferme résolution de ne pas me relâcher dans mes exercices. Ils feront ce que dit Osée : *Ils chanteront comme aux jours de leur jeunesse, comme au jour de leur sortie de la*

(1) Tres species odivit anima mea, et aggravor valde animæ illorum, pauperem superbum, divitem mendacem, senem fatuum et insensatum. *Ecclesiastici* 25, 3.

(2) Sic stulti estis, ut cum spiritu cœperitis, nunc carne consummemini. Cap. 3, 3.

(3) Non erit ibi amplius infans dierum, et senex qui non impleat dies suos ; quoniam puer centum annorum morietur. *Isai.* 65, 20.

(4) Justificationem, quam cœpi tenere, non deseram. Cap. 27, 6.

terre d'Égypte (1). Saint Jérôme dit, d'après d'autres versions : ils pratiqueront *l'humilité et l'obéissance* (2), ils garderont le silence, ils seront recueillis, ils veilleront sur leurs passions, ils se mortifieront, lorsqu'ils chanteront le chant de la victoire qu'ils auront remportée sur eux-mêmes, comme ils le faisaient au temps de leur jeunesse, de leur noviciat, lorsqu'ils furent délivrés de la captivité de l'Egypte et arrachés au monde.

Ainsi saint Hermeland abbé (3) croissait tous les jours en vertu comme en âge, et il croyait avoir fait une grande perte si, contre la coutume de plusieurs vieillards qui pensent plus souvent à vivre qu'à bien vivre et à se disposer à la mort, il n'avait pas ajouté tous les jours quelque chose à ses pratiques de piété et accru ses mérites. Saint Pierre le martyr dans un âge fort avancé s'adonnait de toute sa force à l'humilité et à tous les exercices des novices. On me racontait, il n'y a pas longtemps qu'une vertueuse religieuse, fort âgée, ne manquait à aucune des observances de la communauté et surtout à Matines pendant la nuit. Lorsqu'on lui disait qu'à cause de son grand âge elle n'était point obligée à toutes ces rigueurs, qu'il fallait qu'elle se reposât, elle répondait : il faut que ce corps aille tant qu'il pourra, il tombera quand les forces lui manqueront ; j'aime beaucoup mieux être au chœur à louer Dieu, qu'au lit pour ne pas dormir ; il ne faut pas quitter mes bonnes coutumes pour le peu de temps qu'il me reste à vivre, allons jusqu'au bout.

Théodoret dit, en racontant la vie des pères dans son Philotée, qu'il avait vu dans le monastère de saint Eu-

(1) Canet ibi juxta dies juventutis suæ et juxta dies ascensionis suæ de terra Ægypti. Cap. 2, 15.

(2) Humiliabitur, obediet.

(3) Apud Sur. 25 Mart., n. 22.

sèbe, près d'Antioche, des vieillards âgés de plus de quatre-vingt-dix ans ne pouvoir se résoudre à accorder quelque chose à leur âge, à abandonner les travaux et les austérités de leur vie, qui y mettaient le même zèle et la même ardeur que les plus jeunes, passaient les jours et les nuits dans la prière, assistaient à tout l'office, et ne mangeaient que de deux jours l'un quelques viandes grossières.

Il est rapporté du B. Grégoire, disciple de saint Publie, qu'étant extrêmement âgé, il menait une vie aussi pénible et aussi rigoureuse que s'il eût été à la fleur de son âge. Il s'abstenait de vin, de vinaigre, ne mangeait pas des raisins secs ni de lait clair ou caillé.

Qui n'aurait été ravi d'admiration en voyant le B. Romain, anachorète si affaibli par la vieillesse, porter au col, à la ceinture et aux mains de grosses chaînes de fer, n'ayant pour vêtement qu'une tunique de poil de chèvre, et pour nourriture qu'un peu de pain, de sel et d'eau, et encore n'en prendre qu'autant qu'il en fallait pour ne pas mourir.

Le B. Antoine et son compagnon le B. Antioque étaient aussi austères dans l'âge de la caducité que s'ils eussent eu leurs premières forces : ils priaient et travaillaient jour et nuit, sans que la faiblesse de leurs corps ébranlât la constance de leur esprit et refroidît le moins du monde le désir ardent qu'ils avaient de souffrir quelque chose pour l'amour de Dieu.

Ceux qui ont eu le bonheur de voir saint Zébin, poursuit Théodoret, disent qu'il persévéra jusqu'à la mort dans ses premières austérités, sans que son extrême vieillesse pût le porter à prendre le moindre adoucissement; ils assurent qu'il surpassait tous les hommes de son temps dans l'assiduité à la prière, car il y employait les jours et les nuits entières; non seulement il ne s'en lassait pas,



mais il s'y affectionnait tous les jours davantage. Pour n'être pas distrait de la contemplation des choses célestes, il ne disait que peu de paroles à ceux qui venaient le visiter; et dès qu'il les avait congédiés, il se remettait à la prière, sans qu'il parût que son esprit eût perdu un instant la présence de Dieu. Dans son extrême vieillesse, comme ses forces ne lui permettaient pas de se tenir debout sans soutien, il s'appuyait sur son bâton, et offrait ainsi continuellement ses prières et ses louanges à Dieu.

Voici ce que saint Jean Climaque raconte d'un fameux monastère qu'il était allé visiter près d'Alexandrie (1). On voyait, dit-il, dans cette sainte maison des vieillards, dont la barbe blanche et la figure vénérable inspiraient ensemble le respect et la crainte, mettre toute leur gloire dans l'abaissement, courir comme des enfans pour exécuter les ordres qu'on leur donnait. Je vis des vieillards pleins de majesté, plutôt semblables à des anges qu'à des hommes, qui avaient conquis par la grâce de Dieu et un travail continuel sur eux-mêmes l'innocence la plus profonde et toute la sagesse de la simplicité. On voyait sur tout leur extérieur une affabilité cordiale, une grande douceur et une agréable gravité, sans qu'il y eut rien de trop affecté ou de trop libre dans leurs actions. Devant Dieu et devant leurs supérieurs ils étaient comme de petits enfans qui ne songent qu'à plaire à leur père. Mais quand il s'agissait de vaincre les vices, de triompher des démons, ils étaient comme de vaillans soldats au regard terrible, fier et dédaigneux.

C'est sur ces modèles que les anciens des maisons religieuses doivent se former. Si quelquefois ils sentent la tentation de se démentir de leur première ferveur, qu'ils se rappellent le saint vieillard Eléazar, dont il est parlé

(1) *Gradu* 4.

dans le second livre des Machabées. Violemment sollicité avec menace de mort par tous les officiers d'Antiochus de manger de la viande de pourceau contre la défense de la loi, pressé par les instantes prières de ses amis de feindre au moins d'obéir aux ordres du roi, il voulut mourir ferme et inébranlable dans l'observation de la loi, et dit ces belles paroles : *Feindre n'est pas digne de l'âge où je suis. Plusieurs jeunes gens s'imaginant qu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans Eléazar aurait passé de la vie des juifs à celle des païens, seraient eux-mêmes trompés par cette ruse qui me conserverait un faible reste de cette vie corruptible, et j'attirerais une tâche honteuse sur moi, et l'exécration des hommes sur ma vieillesse*(1).

5° Il faut observer exactement et ponctuellement les règles, lors même que les autres y manquent. Ce n'est point l'exemple et la coutume qui doivent régler notre conduite, mais la raison et les obligations que nous avons contractées; s'il en est plusieurs qui s'émancipent et vivent dans le déréglement, c'est leur malheur et leur faute, ils n'en souffriront que trop un jour ; ne nous rangeons pas de leur parti; suivons ceux qui font le bien.

Le saint abbé Pynufius dit sur ce sujet dans Cassien : Vous qui avez quitté le monde pour servir Dieu dans l'état religieux, soyez fermes et inébranlables dans sa crainte, préparez-vous, comme le dit la Sainte-Ecriture (2), non au repos et aux délices, mais aux tenta-

(1) Non ætati nostræ dignum est fingere, ut multi adolescentium arbitrantes Eleazarum nonaginta annorum transisse ad vitam alienigenarum, et ipsi propter meam simulationem, et propter modicum corruptibilis vitæ tempus decipiantur, et per hoc maculam et execrationem meæ senectuti conquiram. Cap. 6, ℣. 24.

(2) *Ecclesiastici* 2, 1.

tions et aux peines, parce que nous ne pouvons entrer dans le royaume de Dieu que par le chemin des tribulations (1). La porte est étroite, le chemin est étroit, il en est peu qui le trouvent et qui y entrent (2). Considérez donc attentivement que Dieu vous a placés au milieu de ce petit nombre d'élus; ne vous refroidissez pas dans vos bonnes actions par l'exemple de cette tiède et lâche multitude; vivez comme le petit nombre des élus, afin de vous rendre dignes d'avoir place avec eux dans le royaume de Dieu, car plusieurs sont appelés, mais peu sont élus, et le troupeau auquel le Père céleste réserve son héritage est bien petit (3).

Le même Saint dit plus bas (4), que pour avancer dans la vie religieuse, il ne faut pas jeter les yeux sur un grand nombre d'imparfaits, mais sur le petit nombre de ceux qui vivent dans l'ordre et dans la fidèle observation des règles.

Dieu nous dit par Moïse : *Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal, et tu ne trahiras pas la vérité, parce que plusieurs suivent le mensonge* (5).

C'est Dieu, la raison, la règle qui doivent prévaloir, et non la multitude et la mauvaise coutume. N. S. dit : *Je suis la vérité* (6), il ne dit pas : *Je suis la coutume*, comme le remarque saint Augustin (7). Je suis la vérité

(1) *Act.* 14, 2. — (2) *Matt.* 7, 14.

(3) Considera ergo te de paucis et electis effectum, et ne exemplo ac tempore multitudinis refrigescas, sed vive ut pauci, ut cum paucis inveniri merearis in regno Dei : multi enim sunt vocati, pauci vero electi ; et pusillus est grex cui complacuit patri hereditatem dare. Lib. 4, *de Instit. Renunt.*, c. 30.

(4) Cap. 40.

(5) Non sequeris turbam, ad faciendum malum, nec in judicio plurimorum acquiesces sententiæ, ut à vero devies. *Exod.* 23. 2.

(6) Ego sum veritas.

(7) Ego sum consuetudo.

et non pas la coutume qui s'établit dans les communautés par le relâchement, la négligence des supérieurs qui ne veillent pas assez ; par la tiédeur des inférieurs qui recherchent trop leurs aises, et la faiblesse et la misère des uns et des autres.

Il faut donc que le Religieux qui désire vivement avancer dans la vertu se roidisse contre les mauvais exemples, et qu'il ait assez de sagesse pour les faire tourner à son avantage. On voit souvent sur un pommier des pommes petites, flétries et vermoulues, tandis qu'il y en a d'autres belles, grosses et bien saines; si les mauvaises tombent, les bonnes ne deviennent pas pour cela mauvaises, elles ne tombent pas, elles sont au contraire mieux nourries parce qu'elles profitent du suc que les autres ont perdu en tombant.

6° Quoiqu'il faille observer exactement toutes les règles grandes et petites, qu'il faille les observer jusqu'à la mort, lors même que les autres y manquent, comme nous venons de le dire, il ne faut pas cependant que ce soit avec trouble et scrupule. Il faut de la fidélité et de l'exactitude, mais il ne faut pas du trouble et de l'anxiété. En l'année 1759 il arriva une discussion parmi les Religieux de la compagnie de Jésus de la province d'Andalousie qui fut sur le point d'occasioner de grands troubles. Le provincial et quelques uns des plus anciens Pères, brûlans de zèle pour la règle, étaient d'une sévérité extrême pour la faire observer. Il s'éleva beaucoup de plaintes et de murmures contre cette trop grande sévérité. La plupart de ces Pères, dit l'historien, étaient doués d'une grande vertu, et s'ils péchaient, ce n'était que par un trop grand zèle pour l'observation entière de la règle et de la discipline religieuse (1); ils ne faisaient

(1) Nec nisi nimio zelo peccabant, si quid peccabant, ad conser-

pas attention qu'ils demandaient plus que la faiblesse humaine ne peut porter, qu'ils faisaient tomber ces pauvres religieux sous le poids, et qu'en voulant resserrer trop fortement les liens des règles, ils relâchaient ceux de la charité, qui sont bien plus importans dans une communauté où ils doivent lier tous les membres les uns aux autres, et surtout au chef. Mais, par la grâce de Dieu, le mal n'alla pas plus loin, le père Everard, général de la compagnie, sut par sa prudence et la force de son autorité, apporter un juste tempérament et calmer les esprits.

Ainsi le supérieur doit exiger l'observation des règles, mais sans torture, sans tyrannie, avec une douceur prudente, forte et efficace. Le religieux doit les observer avec grand soin, mais sans trouble et sans scrupule, et se bien garder de tomber dans le défaut que S. Bernard reproche à quelques uns qui craignaient d'enfreindre la plus légère observance, comme de ne pas fermer une porte; et qui ne craignaient pas de blesser la charité, de murmurer contre les supérieurs, de commettre de lourdes fautes. A leur extérieur, on eut jugé qu'ils étaient les hommes les plus réguliers; mais l'intérieur était gâté et corrompu. « Il y a tel religieux, dit ce Père, qui prend « le plus grand soin d'observer ce qui paraît aux yeux « des hommes, ce qui après tout n'est pas l'important; « il n'omettrait pas un iota, tant il est ponctuel; mais « tandis qu'il porte toute son attention sur des moucherons, il avale des chameaux : son cœur est esclave de « sa propre volonté, il est enchaîné à l'avarice, avide « de gloire, plein d'ambition pour les charges; pourvu « que son extérieur soit réglé tout est bien pour lui, il

vandam religiosæ disciplinæ integritatem. *Histor. societatis*, p. 4, l. 7, n. 207

« doit passer pour un bon religieux ; qu'il se trompe « lourdement (1)! »

Par ces paroles saint Bernard fait allusion à ce que Notre-Seigneur disait aux Scribes et aux Pharisiens, et qui convient bien au religieux hypocrite : *Malheur à vous, Docteurs de la loi et Pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe, de l'anis et du cumin ;* qui vous arrêtez à des pratiques de dévotion qui ont plus d'éclat que de mérite, *et qui omettez ce qu'il y a de plus important dans la loi. Elle vous commande la justice,* et vous la foulez aux pieds ; *la miséricorde* envers les pauvres et les affligés, et vous êtes pour eux durs et impitoyables ; *une foi* sincère envers Dieu, et vous manquez à vos promesses. *Il fallait faire ces choses et ne pas omettre les autres* qui sont bien plus importantes. Autrement, vous qui conduisez les autres, vous les conduirez comme des aveugles, et l'on pourra vous dire avec vérité : *Guides aveugles, qui faites passer un moucheron, vous avalez un chameau* (2).

§ V.

Méditation des Règles.

La méditation des règles est un exercice non seulement utile, mais indispensablement nécessaire pour les bien

(1) Exteriorum, quæ ad modicum valent, nec unum iota præterit, sed camelum glutit, dum calicem liquat, in corde enim servus est propriæ voluntatis, cultor avaritiæ, gloriæ cupidus, ambitionis amator ; manet superficies, et salva sibi omnia arbitratur. *Serm.* 2. *Assumpt. B. Virg. in B. Virg.*

(2) Væ vobis Scribæ et Pharisæi hypocritæ, qui decimatis mentham et anetum, et cyminum, et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium et misericordiam et fidem ; hæc oportuit facere, et illa non omittere, duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes. *Matth.* 23. 25.

observer, il sera bon de s'y appliquer souvent ; comme une fois chaque semaine ou chaque mois, mais surtout dans les retraites.

Cet exercice consiste à bien méditer les règles, afin d'en acquérir une intelligence parfaite, pour les mettre ensuite à exécution avec perfection.

Moïse, recommandant aux enfans d'Israël l'observation de la loi qu'il leur avait donnée de la part de Dieu, leur dit : 1° *Ces paroles que je vous commande aujourd'hui seront dans votre cœur.* 2° *Vous les méditerez assis en votre maison, et marchant dans le chemin, et avant de dormir et à votre réveil.* 3° *Vous les lierez comme un signe dans votre main.* 4° *Vous les direz à vos enfans* (1).

Après avoir gravé les règles profondément dans son cœur, il faut les méditer. *Vous les méditerez.* C'est ce que répète sans cesse David dans le Ps. 118 : *Votre loi est ma méditation* (2), le sujet de mes pensées, l'entretien le plus ordinaire de mon esprit. Il dit dans le premier Ps. que l'homme juste *méditera la loi du Seigneur jour et nuit* (3).

Un artisan regarde souvent ses outils pour voir s'ils sont en bon état, et même pour ne pas en oublier l'usage ; le pilote, le gouvernail en main, jette souvent les yeux sur sa boussole et sa carte marine, pour savoir où il est, et conduire son vaisseau à sa destination, reconnaître s'il ne va pas toucher à quelques côtes ennemies, à quelques plages infestées par les corsaires, et éviter les ro-

(1) Erunt verba hæc, quæ ego præcipio tibi hodie, in corde tuo. Meditaberis in eis sedens in domo tua, et ambulans in itinere, dormiens atque consurgens. Et ligabis ea quasi signum in manu tua, et narrabis ea filiis tuis. *Deut.* 6. 6.

(2) Lex tua meditatio mea est.

(3) In lege ejus meditabitur die ac nocte.

chers, les bancs de sable et les naufrages : les règles sont pour le religieux les instrumens de son art, sa carte marine pour le diriger dans son voyage sur la mer orageuse de ce monde, afin qu'il puisse arriver au port du salut et à la terre des bienheureux. Il doit donc les regarder souvent et appliquer son esprit à les bien considérer.

Il doit faire grande attention à ce que dit Moïse : *Vous méditerez la loi de Dieu étant assis*. Dans les choses importantes qui demandent une longue et sérieuse application d'esprit, on n'est pas debout, mais on est assis, afin que rien ne puisse distraire ; c'est ce que le religieux doit faire dans la méditation de ses règles.

D'abord il faut les lire posément ; et après avoir demandé à Dieu sa grâce et sa lumière, s'efforcer d'en concevoir le vrai sens, d'en posséder l'intelligence parfaite, d'approfondir la perfection qu'elles renferment, les biens que procure leur observation, et les maux que leur infraction entraîne toujours après elles. Pour cela il ne faut pas s'arrêter à l'extérieur et à l'écorce de la règle, mais aller plus avant, en pénétrer et l'esprit et la fin, car tout est là. Ainsi dans la règle du silence, l'écorce est de ne rien dire, c'est fort peu de chose, mais l'ame de cette règle est la fuite de beaucoup de péchés, la dévotion, le recueillement, l'esprit d'oraison, la disposition à l'union avec Dieu, et plusieurs autres vertus qui découlent du silence ; c'est à cela que l'on doit particulièrement s'arrêter et puiser des motifs pour se résoudre à le garder.

Il faut considérer de plus, comment notre Seigneur, la sainte Vierge, les Saints, et surtout ceux de l'institut, ont observé cette règle et pratiqué la vertu qui en est la suite.

Il faut ensuite examiner comment on l'observe, avec

quel soin, avec quelle affection, avec quelle constance et dans quel esprit; quelles sont les causes des infractions, afin d'y apporter remède. Tout est nécessaire à celui qui veut être fidèle observateur de ses règles, autrement, il ne les connaîtra point assez, et alors il lui sera impossible de les garder.

La nécessité qu'il a de les garder l'oblige donc à les méditer; mais s'il les aime, il n'aura pas de la peine, mais bien plutôt du plaisir à cette méditation : *J'ai médité vos préceptes objet de mon amour,* dit David (1); la plus douce et la plus agréable occupation de mon esprit, est de *méditer votre loi;* « cette méditation est la pensée d'une ame aimante, » dit saint Augustin expliquant ces paroles. Lorsque David dit, dans le texte rapporté ci-dessus, que le juste *médite la loi de Dieu jour et nuit,* il donne cette raison : c'est qu'il en a *l'affection dans le cœur* (2); s'il ne l'avait pas, il n'y penserait pas.

C'est ainsi que le Religieux doit méditer ses règles, il est sûr qu'il en retirera de très grands biens, et on pourra dire de lui ce que le prophète-roi dit du juste qui médite continuellement la loi de Dieu, *il sera comme l'arbre planté près du courant des eaux, qui donne des fruits en tous les temps et dont les feuilles ne tombent point, toutes ses entreprises seront couronnées de succès* (3).

Pour cela, il faut méditer les règles les unes après les autres suivant la nécessité, l'intérêt de l'esprit, les occasions où l'on se trouve plus ordinairement et où les règles doivent diriger. Quelquefois il faut considérer celles qui sont d'une grande importance, d'autrefois celles auxquelles on manque plus souvent; enfin le Re-

(1) Meditabar in mandatis tuis quæ dilexi. *Ps.* 118. 47.
(2) In lege Domini voluntas ejus.
(3) Psalm. 1. 3.

ligieux en choisira une toutes les semaines pour l'étudier, et dans ses retraites les verra et les pèsera toutes, en en prenant cinq ou six par jour, particulièrement celles qui auront rapport aux méditations de la journée.

§ VI.

La pratique des règles.

Mais arrivons maintenant à l'objet principal du sujet que nous traitons, auquel tout se rapporte, je veux dire la pratique effective des règles. D'abord il faut que les règles soient gravées dans le cœur : *Les règles que je vous donne aujourd'hui seront gravées dans votre cœur*. Le mot *cœur*, dans l'Ecriture-Sainte, signifie l'intelligence et la volonté, principes de nos pensées et de nos affections; c'est comme si Moïse disait : Vous aurez pour vos règles la plus grande estime et l'amour le plus profond, vous les regarderez comme les moyens de votre salut, les degrés pour arriver à votre perfection, la source de votre paix, les marques assurées de la volonté de Dieu sur vous; car Dieu veut que par l'exécution de ses règles vous lui rendiez l'honneur qui lui est dû, et que vous lui donniez des preuves de l'amour que vous lui portez, c'est aussi la gloire du Religieux dans l'autre vie et même en celle-ci : car la gloire et l'honneur d'un homme consistent à bien faire les choses de sa condition, et à s'acquitter dignement des devoirs de sa charge.

David, parfait modèle du vrai religieux, disait : Me voici : *Il est écrit de moi à la tête de votre livre que j'accomplirais votre volonté*(1). Ce que l'on recommande

(1) In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam. *Ps*. 39. 8.

avec plus d'instance aux Religieux, ce qui est avant tout, c'est d'accomplir la volonté de Dieu. Quelle est pour lui la volonté de Dieu? l'observation parfaite des règles de l'institut pour lequel il lui a donné vocation; puisque Dieu l'appelle là, il est évident qu'il veut et demande cela de lui. Que répond David? *Je l'ai voulu, ô mon Dieu;* je veux garder mes règles, répond le Religieux; elles sont vôtres puisque vous me les avez données; pour cela, elles ne sont pas seulement devant mes yeux pour les lire, dans mes oreilles pour les entendre, sur ma langue pour en parler, mais surtout dans mon cœur pour les estimer et les aimer, non dans une partie de mon cœur, *mais votre loi est gravée dans l'intérieur de mon cœur,* parce que c'est tout ce que j'ai de plus cher et que je l'aime d'un amour parfait (1).

Moïse veut que l'on aime et que l'on estime les règles, mais il veut encore plus qu'on mette la main à l'œuvre : *Vous les lierez comme un signe dans votre main.* Saint Jérôme expliquait ainsi ces paroles : « Que mes préceptes « soient dans tes mains afin que tu les mettes en pra- « tique (2). » Mais comme c'est le cœur qui donne le mouvement à la main, c'est aussi l'amour des règles qui les fait garder. Ainsi David dit : *J'ai levé les mains vers l'exécution de vos commandemens, parce que je les ai aimés* (3). Notre Seigneur dit dans la même vue : *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole*, il fera ce que je lui commande; *celui qui ne m'aime point, ne garde point ma parole*, il n'obéit pas : l'amour est la règle et la mesure des actions (4).

(1) Deus meus, volui et legem tuam in medio cordis mei. *Ibid.*

(2) Præcepta mea sint in manu tua, ut opere compleantur. *Lib.* 4.

(3) Levavi manus meas ad mandata tua quæ dilexi. *Ps.* 118. 48.

(4) Si quis diligit me, sermonem meum servabit; qui non diligit me, sermonem meum non servat. *Joan.* 14. 23. 24.

Le Religieux qui s'applique de cœur et d'action à la pratique de ses règles, les observera avec grand soin, soit extérieurement, soit intérieurement : extérieurement, en les observant toutes sans en excepter une seule, dans le temps, le lieu, avec l'activité et la modération qu'il faut, et toutes les autres circonstances requises ; intérieurement, ce qui est le principal, en les observant avec la plus grande estime et la plus grande affection, avec zèle pour la gloire de Dieu, la conservation et l'honneur de son ordre, l'édification du prochain et sa propre perfection ; mais surtout il doit s'efforcer de les observer par esprit d'amour de Dieu, et non par une crainte servile, et d'autres motifs abjects et imparfaits. C'est pour cela que plusieurs fondateurs dont nous avons parlé n'obligent pas de les garder sous peine de péché ; ils veulent qu'ils les gardent avec plus de franchise et plus de liberté, mais aussi plus d'amour. Les règles ne sont pas des chaînes de fer pour garotter des esclaves, mais des cordons de soie et des chaînes d'or pour les tenir honorablement liés comme de nobles enfans de Dieu.

Dans son petit exercice du matin, dans les différentes occasions de la journée, le Religieux doit dire : Je veux absolument observer aujourd'hui mes règles et en particulier celles dont la nécessité se présente maintenant, pour l'amour et la gloire de N. S. Quel est donc l'exemple que Jésus-Christ m'a donné, dans la vertu que je dois pratiquer, et que les règles ordonnent comme l'humilité, la charité, le silence, la modestie, etc., afin de me rendre semblable à lui ? C'est la fin principale de toutes les règles ; puisque selon saint Paul (1) la prédestination, le salut et la perfection consistent en cette ressemblance, et il faut souvent demander à Dieu la grâce de pratiquer

(1) Roman. 8. 20.

ses règles dans son esprit et nous appliquer pour cela les mérites de son sang. C'est ainsi que Moïse, après avoir lu au peuple le livre de la loi, arrosa et le livre et le peuple du sang des victimes égorgées, pour nous apprendre que nous et le livre de nos règles devons être arrosés du sang de l'Agneau, et fortifiés par son secours, pour pouvoir les bien observer.

Enfin Moïse ajoute : *Vous les direz à vos enfans*, vous les leur enseignerez, c'est-à-dire : vous qui êtes anciens dans l'état religieux, vous les apprendrez aux plus jeunes par vos paroles et encore plus par vos exemples ; votre vie sera pour eux une prédication efficace, et toutes vos actions, de nobles encouragemens pour les observer. C'est ainsi qu'un bon Religieux doit pratiquer ses règles. Si quelquefois il sent que le joug est pesant, et qu'emporté par sa faiblesse et sa tiédeur il se plaigne et murmure, qu'il considère alors que Notre-Seigneur mérite bien ce travail de lui, que le paradis vaut bien cette peine ; les soldats à la guerre et les matelots sur les vaisseaux observent des lois beaucoup plus difficiles, et sont réduits à des rigueurs sans comparaison plus grandes ; que beaucoup d'autres dans le même ordre, et qui ne sont pas plus forts que lui, observent avec la plus grande exactitude et la plus grande joie ces mêmes règles qui l'effraient et contre lesquelles il se cabre.

Si le Religieux trouve les règles lourdes et pesantes, ce n'est point aux règles qu'il doit s'en prendre, mais à la mauvaise disposition de son esprit et à l'immortification de son cœur. « Le tiède, dit Thomas à Kempis, se « plaint toujours de la rigueur de la règle, que le fervent « embrasse de bon cœur et avec amour (1). Vous dites

(1) Tepidus semper conqueritur de gravitate disciplinæ, quam fervidus amplectitur cum charitate. *De discipl. claustr.*

« que vous craignez de jeûner, de veiller, de garder le « silence, et vous ne craignez pas de brûler dans l'enfer, « d'être tourmenté par les démons et d'être exclu du « royaume de Dieu (1). Nous nous plaignons de la dif- « ficulté d'observer la loi de Dieu, comme le malade « impatient et qui s'est rendu ainsi par ses débau- « ches, se plaint d'un excellent médecin et l'accuse « d'ignorance quand il sent l'amertume de ses re- « mèdes (3). »

Jordain de Saxe, religieux de St-Augustin, raconte (3) qu'il y avait dans son ordre un prieur fort exact à faire observer les règles de la maison et à corriger ceux qui y manquaient. Un de ses Religieux, fort dévot d'ailleurs envers saint Jean-Baptiste, tout abattu et trouvant la règle trop difficile, résolut de changer de couvent; comme il était sur le point d'exécuter son dessein, saint Jean-Baptiste lui apparut et lui dit : Ne quittez pas votre prieur, il est de votre bien de demeurer et de persévérer jusqu'à la mort sous sa conduite.

Il ne faut donc pas que le Religieux murmure du joug de l'état religieux, de la pesanteur des règles; car N. S. ne nous a pas trompés lorsqu'il a dit : *Mon joug est doux, et mon fardeau léger*. Il l'éprouvera s'il veut se secouer de sa tiédeur et de sa paresse ; qu'il prenne courage et amour, et alors il chantera avec le prophète royal : *Vous*

(1) Times jejunare, ais, times vigilare, times silentium servare, et non times in igne cremari, à dœmonibus torqueri, et à regno Dei excludi.

(3) Non aliter nos de dominica lege querimur, quàm queri de optimo medico impatiens ægrotus solet, qui cum ingravescentes sibi morbos fecerit vitio suo, imperitiam medentis accusat. *Lib. 5 de Provid. Dei.*

(3) Lib. 2. Vit. fratr. Eremit. S. August. c. 4.

[redacted]

avez affermi mes pas dans une voie spacieuse, vous me faites aller à mon salut par des routes aisées (1).

Le chemin est étroit, il est vrai, dit saint Augustin, mais seulement pour le lâche; il est large pour celui qui aime : tout dépend de la disposition du cœur (2).

Mais si le Religieux tombe dans ce beau chemin, s'il enfreint quelques règles, il faut qu'il ait assez de vertu et de zèle pour en faire pénitence. *Le méchant affermit son visage*, le Religieux indévot qui transgresse la règle, prend une contenance assurée, il ne dit rien de la faute qu'il a faite si on ne la connaît pas, il la nie absolument si on lui en parle; s'il ne peut la nier, il la diminue et l'excuse : mais le Religieux qui veut remplir ses devoirs pense aussitôt à réparer sa faute et retrouve la paix (3).

Ou il demande pénitence à son supérieur comme les anciens Religieux, qui, après avoir commis une faute, se jetaient aux pieds de leur abbé en lui disant : *Pardonnez-moi, mon Père* (4). Saint Dorothée, en parlant du Religieux paresseux, dans son IXe Traité, dit qu'il en est quelques uns qui mendieraient plutôt dix fois que de se prosterner une fois devant leur supérieur, et lui demander pardon de la faute commise.

S'il ne demande pas la pénitence, et que le supérieur la lui donne, il doit la recevoir volontiers avec un esprit de soumission, d'humilité, de repentir de sa faute, avec la résolution de la réparer comme il convient; car c'est une chose étrange et véritablement déraisonnable,

(1) Posuisti in loco spatioso pedes meos. *Psal.* 30. 9.

(2) Angusta via est, laboranti angusta est, amanti lata est; eadem quæ angusta est, lata est.

(3) Vir impius procaciter obfirmat vultum suum, qui autem rectus est, corrigit viam suam. *Prov.* 21. 29.

(4) Condona mihi.

dit saint Basile (1), que nous mettions au nombre de nos bienfaiteurs les médecins qui nous tourmentent, qui nous donnent des médecines très amères, nous brûlent et coupent les membres, parce qu'ils font tout cela pour nous rendre la santé du corps, et que nous nous fâchions contre nos médecins spirituels quand ils ordonnent, pour la santé de notre ame, quelque chose qui a tant soit peu d'amertume.

Quand votre supérieur, dit saint Jean Climaque (2), vous fait la grâce de vous reprendre, rappelez-vous la terrible sentence que le souverain juge fulminera un jour contre les méchans : Allez, maudits, au feu éternel; cette pensée produira dans votre esprit tant de force et de patience, qu'elle vous servira comme une épée à deux tranchans pour chasser toute la tristesse et toute l'amertume que de justes corrections vous auraient d'abord inspirées.

Le meilleur remède d'une faute commise est la réprimande qu'on reçoit et la pénitence qui en est la suite; car, comme le remarque fort bien saint Bernard, les ordres religieux ne renferment que deux choses : ce que les règles commandent et les peines imposées à la transgression de ces règles; c'est ainsi qu'on peut les conserver. Si un Religieux transgresse la règle et reçoit comme il le doit la pénitence, il observe en quelque sorte la règle, parce qu'une partie de la règle est une correction régulière de son infraction. Les règles ne donnent pas seulement les ordres pour faire le bien, mais elles infligent des châtimens à ceux qui font mal; ainsi en manquant à la règle, on ne s'éloigne pas de la règle pourvu qu'on fasse pénitence (3)

(1) Regul. fus. 52. — (2) Grad. 7.

(3) Pars siquidem regulæ est regularis correctio, ut ne peccando quidem à regula recedatur. *Lib. de Præc. et dispens.*, c. 16.

Si le Religieux qui a manqué à la règle ne demande pas de pénitence, si son supérieur ne lui en donne pas, il faut alors que, touché du regret de sa faute, animé de zèle contre lui-même, il s'en impose une avec un vrai désir de changer de vie; s'il ne se corrige pas, il faut qu'il s'en impose une autre qu'il sente avec plus de force; car celui qui veut corriger la nature, qui n'est souvent que comme un enfant, doit lui faire craindre la punition.

Concluons. Le Religieux, persuadé de ce que nous avons dit, désirant de tout son cœur son avancement dans la perfection, doit se déterminer à garder exactement toutes ses règles; elles sont pour lui comme le livre de vie, la moëlle de l'Evangile, l'espérance de son salut, l'état de sa perfection, l'ouvrage de sa gloire et la clé du Paradis.

Saint François disait, en parlant aux Religieux de son ordre, qu'ils devaient toujours les porter dans le cœur pour les estimer et les aimer, dans la main pour les mettre en œuvre et pour régler toutes leurs actions; l'appareilleur d'un bâtiment porte toujours sa règle et son équerre pour tout ajuster (1). Il faut toujours en conserver la mémoire, dit Moïse, étant assis, en marchant, en dormant, et dans toutes les autres actions de la vie; partout et dans les occasions particulières, il faut se souvenir des règles, qui ennoblissent toutes les actions.

Ecoutons saint Bernard dire aux Religieux : « Veillez « et faites tous vos efforts pour conformer toute votre « vie à la règle que vous avez jurée, et ne point passer « les bornes que les fondateurs de votre ordre et que « vos pères vous ont tracées; suivez la ligne droite, ne

(2) Opusc. T. 2. in laudib. 2. Regul.

« vous écartez ni à droite, ni à gauche de la vie régu-
« lière (1). » Ecoutons encore le même Père écrivant aux Religieux du monastère de Saint-Anastase : « Je « vous prie, mes frères bien aimés, je vous supplie, « avec la plus grande affection, de persévérer dans les « trois observances de votre règle, d'être fidèles avec « le plus grand soin à l'ordre établi, afin que l'ordre et « vos règles vous gardent (2). » C'est ainsi que Josué, selon le témoignage de l'Ecriture, remplit tous les ordres que Dieu avait donnés à Moïse son serviteur ; *et il accomplit tout et il n'oublia rien, et n'omit aucune parole de ce que le Seigneur avait commandé Mà oïse* (3).

CHAPITRE IV.

DES TROIS VOEUX DE RELIGION.

La Sainte Ecriture nous parle de deux sortes de liens différens qui enchaînent les hommes : les premiers sont des liens honteux et infâmes; ils sont la marque du crime, de l'opprobre et de la plus indigne servitude; ce sont ceux dont le Sage parle dans le livre des Proverbes. *Les iniquités enveloppent l'impie, il est garotté des liens*

(1) Ut ad hanc, quam jurasti, regulam omnem vitam exæquare digneris, nec transgrediaris terminos quos posuerunt patres tui in omnibus viæ et vitæ hujus exercitiis, non declinans ad dexteram neque ad sinistram. *In vigil. Nativ. Dom. ser.* 3.

(2) Rogo vos, fratres, et multum obsecro, sic agite et sic state in Domino dilectissimi, sollicití semper circa custodiam ordinis ut ordo custodiat vos. *Epist.* 321.

(3) Et ille universa complevit ; non præteriit de universis mandatis nec unum quidem verbum, quod jusserat Dominus Moysi. *Josue.* 11. 15.

de son péché (1). Isaïe dit à la fille de Sion : *Sors de la poussière, lève-toi, Jérusalem, lève-toi, monte sur un trône ; romps les fers de ta captivité, fille de Sion* (2).

Les seconds sont des liens honorables, il sont les insignes de la liberté, de la noblesse et de la condition la plus élevée. *Le cordeau a mesuré ma part dans des lieux charmans*, dit David, *mon héritage dans des campagnes délicieuses.* (3).

L'Ecclésiastique dit, en parlant de la Sagesse, qu'il exhorte si fort à embrasser : *Ses fers deviendront pour toi une forte protection ; ses chaînes un vêtement de gloire et des liens qui guérissent* (4).

Parmi les hommes les cordes qui lient les criminels, les chaînes qui tiennent les esclaves garottés sont des marques de leur crime et de leur captivité; au contraire les colliers de chevalerie que portent les grands seigneurs dans les cours des rois, les chaînes d'or dont se parent les dames, sont des témoignages de leur noblesse, de leur richesse et de leur liberté. Les liens des vœux religieux ne sont point ceux des criminels et des esclaves, il sont bien au dessus, sans aucune espèce de comparaison, de ceux qui brillent dans la cour des rois; ils élèvent l'homme à la cour céleste et devant Dieu. Examinons quels ils sont. Le vœu, disent les docteurs, est une promesse faite à Dieu, avec connaissance, délibération et liberté, d'une chose bonne et meilleure que

(1) Iniquitates suæ capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur. *Prov.* 5. 22.

(2) Excutere de pulvere, consurge, solve vincula colli tui, captiva filia Sion. *Isai.* 52. 2.

(3) Funes ceciderunt mihi in præclaris. *Psal.* 15,

(4) Erunt tibi compedes ejus in protectionem fortitudinis et bases virtutis, et torques illius in stolam gloriæ, et vincula illius alligatura salutaris. *Ecclesiastici*, cap. 6. 30.

celle qui lui est opposée (1). Suivant cette définition, les choses mauvaises, et même indifférentes ne peuvent servir de matière au vœu, pas même toutes celles qui sont bonnes comme le mariage, car le célibat est encore meilleur.

Cette définition montre qu'elle est l'utilité du vœu et les grands avantages qu'on peut en tirer : l'homme qui fait un vœu choisit volontairement une œuvre au dessus des œuvres communes ; il promet à Dieu de la lui consacrer, il travaille alors à une plus grande gloire de Dieu, et se prépare des récompenses extraordinaires. Saint Thomas (2), parlant sur ce sujet, montre qu'il est beaucoup plus louable, beaucoup plus méritoire de faire une chose à laquelle on est obligé par vœu, que de la faire avec liberté de ne pas la satisfaire si on veut. Il donne pour cela trois raisons ; 1° parce que l'acte d'une vertu plus parfaite est toujours par lui-même plus excellent et plus méritoire que celui d'une vertu moins parfaite. Or, le vœu est un acte de la plus noble de toutes les vertus morales, c'est-à-dire, de religion et de latrie, qui a pour fin le culte et le service de Dieu ; il faut donc nécessairement en conclure que le vœu est élevé en dignité et en mérite au dessus des actions de vertu qui ne sont faites que par le commandement et les ordres de Dieu. Aussi le jeûne est un acte de la vertu d'abstinence, le retranchement des plaisirs de la chair appartient à la vertu de chasteté, mais ils ont bien plus de mérite étant voués que s'ils ne l'étaient pas ; parce que, dit le docteur angélique, le vœu, les sortant de leur propre nature qui est plus basse, les élève à une plus haute et plus illustre, ils deviennent

(1) S. Thom. 2. 2. q. 88. et ibi D. D.
(2) Quæst. cit., a. 6.

alors sacrifices, et s'appliquent d'une manière directe au culte de Dieu (1). C'est dans ce même sens que saint Augustin dit : La virginité si belle et si honorée parmi les chrétiens, n'est pas cependant estimée et honorée précisément, parce qu'elle est virginité, mais parce qu'elle est *vouée* à Dieu ; c'est là qu'elle prend son lustre et d'où elle tire sa gloire (2).

2° Celui qui fait quelque chose pour Dieu parce qu'il s'est engagée par vœu, donne beaucoup plus à Dieu, et se soumet à lui bien davantage que celui qui la fait sans l'avoir promise. En faisant la promesse il se dépouille de la liberté qu'il avait de ne la pas faire ; ainsi il donne à Dieu et la chose et sa liberté, le fruit et l'arbre, comme disait saint Anselme ; tandis que celui qui ne la promet pas et qui la fait, retient toujours par devers lui la liberté de ne la pas faire, puisqu'il n'y est pas tenu ; il garde l'arbre et il ne donne que le fruit.

3° Le vœu imprime à la volonté la fermeté et la constance pour faire le bien ; il la lie et l'attache avec un lien indissoluble, la met dans la nécessité absolue, quoiqu'elle ait été libre dans l'origine, de le pratiquer ; il la constitue dans un état d'immutabilité qui lui empêche d'en sortir. Or, il est bien clair que faire le bien, exercer un acte de vertu dans ces dispositions est une chose bien meilleure que de le faire avec une volonté flottante et sujette au changemement ; car on ne peut douter que tout le mérite d'une bonne volonté ne soit dans son affermissement inébranlable, et que la persévérance éternelle dans le bien et la vertu ne soit pas une chose plus

(1) Quia sic jam pertinent ad divinum cultum quasi quædam Dei sacrificia.

(2) Neque ipsa virginitas, quia virginitas est, sed quia Deo dedicata est, honoratur. *Lib. de Virginit.*, cap. 8.

excellente. Si c'est une bonne chose de faire le bien une fois, il sera bien meilleur de le faire deux ou trois fois, plus long-temps, plus encore si on le fait toujours. Saint Thomas se sert du contraire pour éclairer la question : Si un péché, dit-il, est commis avec une volonté résolue de pécher, par une véritable malice, le péché est beaucoup plus grand, montre une volonté bien plus mauvaise, il vient alors d'une ame bien plus dépravée que lorsque le péché est commis par faiblesse ou par l'emportement subit de quelque passion. Voilà quelle est la nature du vœu et quels sont ses avantages.

On peut faire beaucoup de vœux différens; mais les trois vœux qui constituent l'état religieux sont, sans contredit, les plus nobles et les meilleurs. La perfection du chrétien consiste à renoncer aux cupidités de la vie, fouler le monde aux pieds, rompre tous les liens qui le tiennent captif, pour s'unir à Dieu par les liens d'une charité parfaite. Or, trois grands obstacles l'empêchent d'arriver à cette perfection, et à son ame de s'élancer librement vers Dieu. Saint Jean les fait connaître : la concupiscence des yeux pour les richesses, la concupiscence de la chair pour les plaisirs des sens, et l'orgueil de la vie pour la recherche des honneurs et pour l'affection déréglée de la volonté(1). Les trois vœux de religion font franchir ces trois obstacles. Le vœu de pauvreté d'abord, le vœu de chasteté ensuite, et enfin celui de l'obéissance. Alors l'ame est libre, peut prendre son essor vers Dieu, et s'attacher uniquement à lui.

On peut voir par-là à quel point d'excellence ces trois vœux élèvent l'homme, procurent sa gloire et le donnent entièrement à Dieu. Les vases ne sont précieux que par l'usage qu'on en fait; si on les emploie à de grandes

(1) 1 Epist. c. 2. 16.

choses ce sont des vases d'honneur, comme dit saint Paul (1); si on les emploie à des choses viles ils sont des vases d'infamie. Ainsi l'homme s'élève au plus haut degré de gloire quand son ame, son corps et tous ses biens sont consacrés au culte de la majesté infinie de Dieu; il tombe dans un abîme d'opprobre, s'il s'en sert pour s'abandonner au vice.

D'ailleurs, quelle source inépuisable de bonheur et de bien ces trois vœux ne procurent-ils pas à l'homme? Il donne à Dieu tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède; mais Dieu ne se laisse jamais vaincre en bonté, en libéralité et en amour; il saura bien faire d'autres présens, dont le plus grand est de donner la grâce et la force pour faire ce sacrifice de soi-même et se donner tout à lui. Car, comme dit David, d'après une ancienne version : *Vous serez bon envers celui qui sera bon, libéral avec le libéral, méchant avec le méchant* (2). Enfin ces trois vœux remplissent l'ame de joie. Il paraissent d'abord accompagnés de grandes difficultés, parce qu'ils ruinent la nature; mais aussi par cela même ils dégagent le cœur, ôtent à l'ame ses entraves; alors elle peut voler vers Dieu, s'unir et s'attacher à lui comme à son centre; et c'est-là, au jugement de tous, que se trouve le repos et le bonheur.

Le docteur Angélique nous apprend (3) que par les trois vœux l'homme se sacrifie et s'offre comme un holocauste à la gloire de Dieu; il lui donne absolument tout ce qu'il a, il ne se réserve rien en ce monde : il avait les biens, il avait son corps, il avait son ame; eh bien ! par

(1) Rom. 9. 21.

(2) Cum sancto sanctus eris, et cum liberali liberalis eris, et cum perverso perverteris. *Ps.* 26. 27.

(3) 2. 2. q. 188. a. 7.

le vœu de pauvreté, il donne tous ses biens, non-seulement ceux qu'il a, mais encore ceux qu'il pourrait avoir; par le vœu de chasteté il lui consacre son corps, par celui d'obéissance son ame; il ne lui reste donc plus rien à donner.

Ajoutons encore, d'après le même saint docteur, que lié par les trois vœux, ce Religieux fuit autant qu'il peut le péché et les occasions de pécher; car celui qui n'a pas voulu garder son propre bien est bien éloigné de désirer de prendre le bien d'autrui; il ne se laissera pas aller à des voluptés illicites, puisqu'il a pris la résolution de s'abstenir de celles qui sont légitimes; il se gardera bien de préférer sa volonté à celle de Dieu, puisque, pour l'amour de lui, il a fait vœu de l'assujettir à celle d'un homme.

Mais ce qui est encore plus avantageux, c'est qu'il est dans la nécessité de servir Dieu, par conséquent, d'être heureux. Il s'est imposé l'obligation indispensable de pratiquer les vertus et particulièrement les trois vertus principales: la Foi, l'Espérance et la Charité. Il faut bien croire en Dieu sans doute et à une béatitude à venir, pour renoncer ainsi au monde et à toutes les inclinations de la nature; en se dépouillant des biens de la terre, dont cependant plusieurs sont nécessaires pour sa nourriture, pour son vêtement, pour son logement, et le reste, il les espère et les attend de Dieu; il l'aime sans doute d'un grand amour, puisque pour lui plaire il lui abandonne tout ce qu'il a, et veut mourir à lui-même.

§ I.

De la profession des vœux.

Celui qui a pris la résolution de se consacrer à Dieu par le vœu de religion, de se lier et s'attacher à lui par

ces trois liens indissolubles, de se clouer à la croix de son divin fils, de lui faire ce sacrifice entier de soi-même, sacrifice le plus grand qu'il soit possible de faire, doit sans doute mettre toute la maturité et tout le jugement que Dieu lui a donné pour s'efforcer de faire cette grande action avec la plus grande noblesse de cœur. En effet, c'est le cœur qui ennoblit et relève les dons; s'il faut donner à Dieu même les petites choses d'un grand cœur, il est évident qu'il est plus raisonnable de lui donner les choses même les plus grandes d'un très-grand cœur. Or, comme l'homme ne saurait donner à Dieu rien de plus grand que ce qu'il lui donne par ces trois vœux, il faut qu'il lui fasse ce don de la manière la plus sublime et la plus parfaite.

Il faut 1° que le Religieux sache bien ce qu'il veut donner à Dieu, ce à quoi il s'oblige : pour cela il faut qu'il lise avec une grande attention toutes les paroles de la formule de ses vœux, qu'il comprenne bien ce qu'elles signifient, parce qu'elles renferment toutes ses obligations et qu'il n'y a dans les contrats, comme on le dit vulgairement, que ce que l'on y met. Si les hommes regardent et considèrent avec tant d'attention, tant d'exactitude, je ne dis pas les paroles, mais les syllabes et les points d'un contrat, où il n'est question que d'une petite somme d'argent ; il est, certes, bien plus raisonnable de considérer et de peser le contrat que l'on passe avec Dieu, car les conséquences en sont infiniment plus grandes.

2° Il faut se donner à Dieu, faire ses vœux avec la plus grande affection de cœur, consacrer sa personne, tous ses biens avec un profond esprit de dévotion, désirer être entièrement et absolument à lui et pour jamais, par zèle pour sa gloire, par reconnaissance des biens que l'on a reçus de lui et que l'on pourrait garder, par

respect pour son infinie majesté et surtout par un esprit d'amour. Il faut dire avec vérité, plus encore de cœur que de bouche : Mon Dieu, je vous offre et vous donne le peu de bien que je possède, je vous consacre mon corps et mon ame ; si je possédais des trésors infinis, des royaumes et des empires, si j'avais dix mille corps corps et dix mille ames, je vous les donnerais du même cœur, et plus volontiers encore, parce que j'éprouverais bien plus de joie.

Il faut s'offrir à Dieu et lui faire ses vœux avec les mêmes sentimens, la même affection que ceux avec lesquels Marie fit à Dieu le sacrifice de sa virginité, qu'elle s'offrit au Temple en offrant son fils ; que N. S. s'offrit lui-même sur la croix comme il l'avait promis au moment de son incarnation. Il faut alors s'unir à eux, et unir les vœux que nous faisons à ceux qu'ils ont faits.

§ II.

De l'exécution des vœux.

Lorsqu'une personne s'est donnée et consacrée à Dieu par les trois vœux de religion, elle doit bien comprendre qu'elle n'est plus à elle, mais à Jésus-Christ ; qu'elle ne peut plus disposer de son corps, de son ame, mais que c'est N. S. à qui elle appartient, qui peut en faire, pour son service, tout ce qu'il lui plaira. En voyant son corps, en pensant à son ame elle doit dire, ces mains, ces bras, ce corps, mon entendement, ma volonté, mon ame ne m'appartiennent plus ; tout est à Dieu, je n'ai plus rien.

Dieu dit à Moïse en parlant des lévites : *Vous présenterez les lévites devant Aaron et devant ses fils, et vous*

les consacrerez, après les avoir offerts au Seigneur; et vous les séparerez du milieu des enfans d'Israël, afin qu'ils soient à moi, et après ils entreront au tabernacle d'alliance pour nous servir; et ainsi vous les purifierez et les consacrerez en oblation au Seigneur, parce qu'ils m'ont été donnés en don par les enfans d'Israël (1). Ces paroles ont bien plus de force pour le Religieux; lui-même s'est donné à Dieu par ses vœux; il faut donc qu'il pense sérieusement à remplir ses obligations.

Faites des vœux au Seigneur votre Dieu, et soyez-y fidèles (2). *Si quelqu'un a fait un vœu au Seigneur, ou s'est lié par serment, il ne violera point sa parole, mais il accomplira tout ce qu'il a promis* (3). *Ils feront des vœux au Seigneur*, dit Isaïe, *et ils y seront fidèles* (4). *Je serai fidèle aux vœux que j'ai faits à Dieu*, dit David (5).

Il faut être fidèle à ses vœux intérieurement et extérieurement: extérieurement, en les remplissant devant les hommes suivant toute l'étendue de leurs obligations; intérieurement, par un motif et un esprit de vertu; c'est là qu'est la vie, sans cela le vœu n'est pas vœu, ce n'est point un acte de religion, une action agréable à Dieu et méritoire à l'homme; quand on fait un vœu, il est certain qu'on veut faire une action qui plaise à la majesté divine, qui serve au salut. Il faut donc que cette action

(1) Consecrabis oblatos Domino ac separabis de medio filiorum Israel, ut sint mei, et postea ingredientur tabernaculum fœderis, ut serviant mihi; sicque purificabis et consecrabis eos in oblationem Domini, quoniam dono donati sunt mihi à filiis Israel. *Num.* 8. 13.

(2) Vovete et reddite Domino Deo vestro. *Psal.* 75. 12.

(3) Si quis virorum, votum Domino voverit aut se constrinxerit juramento, non faciet irritum verbum suum, sed omne quod promisit, implebit. *Num*, 30. 3.

(4) Vota vovebunt Domino, et solvent. *Isa.*, cap. 19. 21.

(5) Vota mea reddam. *Psal.* 115. 5.

soit bonne ou vertueuse; car les actions indifférentes ne plaisent pas à Dieu, et les mauvaises lui déplaisent. Pour rendre une action bonne, il est absolument nécessaire qu'elle le soit non seulement en apparence, car toute sa force est dans l'ame; il faut qu'elle soit produite par un motif de vertu et avec de bonnes intentions; car Dieu ne voit pas seulement l'extérieur, mais il voit tout. Le Religieux qui n'observe ses vœux qu'à l'extérieur ne fait pas une action de vertu qui plaise à Dieu, qui soit utile à son salut; au fond il n'observe pas ses vœux et ne s'acquitte pas de ses promesses. Il faut donc que le Religieux soit bien persuadé qu'il ne peut être fidèle à ses engagemens qu'en étant dans les dispositions intérieures dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent.

David nous fait comprendre dans le Ps. 115 ces deux conditions des vœux : *J'accomplirai mes vœux au Seigneur à la face de tout son peuple.* Voilà pour l'extérieur : *La mort de ses élus est précieuse aux yeux du Seigneur* (1); voilà pour l'intérieur. Car vivre continuellement dans un état de mortification, de mort, d'abandon pour tous les biens de la terre, les plaisirs des sens, soumettre toutes les inclinations de sa propre volonté, en la présence de Dieu qui est dans notre intérieur, c'est donner la vie aux promesses que nous avons faites. Le corps seul ne peut rien, il faut qu'il soit uni à l'ame, alors il a vie; c'est pour cela que le Prophète s'écrie : *Seigneur, c'est parce que je suis votre serviteur, votre fidèle serviteur, et le fils de votre servante, que vous avez rompu mes liens.* Vous avez, par les vœux, rompu les liens qui me tenaient attaché à la terre, à la chair

(1) Vota mea Domino reddam coram omni populo ejus : pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. *Ps.* 115. v. 5.

et à moi-même, vous m'avez donné ma liberté, maintenant *je vous offrirai un sacrifice de louanges, et j'invoquerai votre nom* (1).

Par ses vœux le Religieux se présente à Dieu comme une hostie de louange ; il faut donc qu'il vive véritablement en esprit de victime, à l'exemple de notre Seigneur qui, étant Souverain Pontife, comme dit saint Paul, *s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache* (2) pour être immolé à son Père. Le même apôtre dit ailleurs : *Jésus-Christ nous a aimés, et s'est livré lui-même pour nous, en s'offrant à Dieu comme une victime d'agréable odeur* (3). Il a été prêtre, victime offrant en oblation, comme dit saint Augustin (4) ; pendant le cours de sa vie il a toujours été victime, il a toujours fait ses actions dans cet esprit.

Le Religieux doit se former sur cet excellent modèle, se regarder comme une victime consacrée par ses vœux au service et à l'honneur de Dieu ; c'est dans cette vue qu'il doit tout faire ; il est toujours victime, il ne peut agir qu'avec ce sentiment. Par amour pour notre Seigneur, à son exemple, il s'est rendu prêtre et sacrificateur de lui-même ; il sacrifie à Dieu ses pensées, ses opinions, ses volontés, ses désirs, ses contentemens, ses commodités et généralement tout. Ce n'est plus qu'une victime destinée à la mort pour la gloire de Dieu, morte à tout, suivant les paroles de saint Paul : *Je meurs tous les jours* (5).

(1) O Domine, quia ego servus tuus, ego servus tuus et filius ancillæ tuæ, dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis.

(2) Semetipsum obtulit immaculatum Deo. *Hebr.* 9. 14.

(3) Christus dilexit nos et tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis. *Ephes.* 5. 2.

(4) Tu Sacerdos, tu victima, tu oblator, tu oblatio. *In Ps.* 64.

(5) Quotidie morior. 1. *Cor.* 15. 31.

Saint Albert, religieux carme (1), avait été voué à la sainte Vierge par ses parens ; ils voulurent ensuite, du moins son père, le donner au monde et le marier. La sainte Vierge leur apparut en songe, et leur dit avec une grande sévérité : Vous m'avez promis votre fils, et vous ne me le donnez pas, vous retenez donc injustement le bien d'autrui. Votre fils, à la vérité, est bien né de vous, il est formé de votre chair, mais il est maintenant à moi par le vœu que vous m'avez fait ; si vous ne voulez pas le livrer, soyez sûr que vous en éprouverez bientôt le châtiment, et que vous mourrez d'une mort malheureuse. Ils se réveillèrent tous deux pleins d'effroi de telles menaces, et menèrent dès le matin leur fils au monastère. Et en effet, si d'après l'avis de tous les docteurs, c'est un péché mortel, digne des flammes de l'enfer, de la perte du Paradis, de dérober à un homme une petite somme d'argent, peut-on douter qu'on ne soit bien plus criminel quand on veut ôter à Dieu les biens qu'on lui a promis par le vœu de pauvreté, lui dérober son corps et son ame, ce qui est bien plus précieux que tout l'or et tout l'argent de l'univers, puisque l'un et l'autre sont consacrés à son service et à sa gloire par les vœux de chasteté et d'obéissance. Lui ravir son entendement et ses pensées, sa volonté et ses affections, et surtout son cœur qu'il demande avec tant d'instance? N'est-ce pas un horrible sacrilége qui mérite les tourmens les plus rigoureux de l'enfer, et qui doit jeter l'épouvante dans l'ame du Religieux ?

Il faut enfin que le Religieux ait continuellement devant les yeux l'exemple de Notre-Seigneur qui, pour lui, a fait de grand cœur le vœu de mener une vie pauvre, nécessiteuse, pénible, éloignée de tous les plaisirs

(1) Apud Sur. 7. Aug.

des sens, d'obéir à tous et en tout sans résistance, et de mourir sur une croix de la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse. Qu'il tâche donc de mettre la même ardeur à garder ses vœux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, afin qu'il puisse dire avec lui et comme lui : *J'accomplirai ponctuellement, en présence de tout le peuple, les vœux que j'ai faits au Seigneur.*

§ III.

De la rénovation des vœux.

Cet exercice, recommandé par beaucoup de fondateurs d'Ordres religieux, est fort utile quand il est bien fait. Il renferme deux parties : il fait 1° rentrer en soi-même, voir les péchés qu'on a commis contre ses vœux, en concevoir un grand regret, en demander pardon à Dieu et former une résolution efficace d'y être plus fidèle. Il faut renouveler ses vœux avec une nouvelle dévotion et un nouveau courage.

On ne renouvelle pas, à proprement parler, une chose qui conserve sa nouveauté et sa fraîcheur, mais celle qui commence à se détériorer. Ainsi renouveler ses vœux c'est donc une marque qu'ils n'ont plus leur première vigueur, qu'ils se sont affaiblis par le poids de notre nature corrompue qui nous entraîne toujours à ce qui est moins parfait.

Cet affaiblissement de la force des vœux prend sa source dans la diminution de soin, de dévotion, de ferveur, de zèle et d'amour à les garder, et dans les péchés que cet affaiblissement fait commettre contre eux. Le Religieux doit donc s'examiner profondément, et voir par des méditations faites à cette fin, où il en est. Pour cela il faut quelques jours de retraite avant le renouvel-

lement des vœux, pendant lesquels il emploiera de bonnes heures à cette importante recherche, il sondera profondément sur ses vœux les dispositions et les replis de son cœur. Les enfans d'Israël, après être sortis de l'Egypte par un effet extraordinaire de la bonté et de la puissance de Dieu, adorèrent le veau d'or dans le désert. Il faut que le Religieux voie si, après avoir été arraché au monde par l'effet d'une grâce et d'une miséricorde toute spéciale, il n'adore pas quelque idole dans l'état religieux; si par rapport au vœu de pauvreté, il n'a pas quelques désirs imparfaits de ses aises; si, contre le vœu de chasteté, il n'a pas quelques affections déréglées pour quelque créature; s'il ne recherche pas quelques plaisirs sensuels; si, contre le vœu d'obéissance, il n'a pas une trop grande attache à sa volonté ou à son jugement; enfin il considérera encore tous les péchés qu'il a pu commettre contre l'observation des vœux, il en marquera le nombre, en pèsera la grandeur, tâchera de découvrir les causes de ses chutes et les remèdes qu'il faut appliquer, s'excitera à une vive contrition pour se préparer à une bonne confession.

Il faut pour cela qu'il se mette devant les yeux la sublimité de la vocation à laquelle Dieu l'a appelé, la sainteté du lieu où il est, la consécration qu'il a faite de son corps, de son ame et de toute sa personne au service de Dieu, l'abondance des grâces qu'il a reçues, la multitude des moyens que Dieu lui a donnés pour bien vivre et accomplir ses vœux; alors il comprendra la grandeur de ses fautes. *Fils de l'homme*, dit Dieu au prophète Ezéchiel, *montre le temple aux enfans d'Israël, et qu'ils soient confondus de leurs iniquités, et qu'ils mesurent d'eux-mêmes sa structure* (1). Il importe beau-

(1) Fili hominis ostende domui Israël templum, et confundantur ab

coup à celui qui a offensé Dieu, dit saint Jérôme, s'il veut en avoir du regret et ne plus l'offenser, de voir la maison de Dieu et d'en bien comprendre l'ordre et les proportions (1). Il est fort utile au Religieux qui s'est relâché dans l'observation de ses vœux, s'il veut se raffermir et prendre un nouveau courage, de regarder le temple de Dieu, c'est-à-dire, son corps et son ame consacrés au culte et à la gloire de sa divine majesté ; voir les dimensions des bienfaits et des grâces qu'il a reçus en religion ; c'est alors qu'il sentira dans le fond de son cœur la confusion des fautes qu'il a commises, qu'il en concevra un vif repentir, et qu'il prendra une résolution ferme et déterminée de se corriger et de vivre dans la suite d'une manière plus parfaite.

Qu'il repasse dans son esprit cette parole de saint Paul : *Lorsqu'une terre abreuvée souvent par la pluie produit les plantes nécessaires à ceux qui la cultivent, elle reçoit la bénédiction de Dieu ; mais quand elle ne produit que des ronces et des épines, elle est abandonnée, et approche de la malédiction ; à la fin on y met le feu* (2).

Qu'il se représente le figuier de l'Evangile (3), soigneusement cultivé pendant trois et quatre ans et qui ne portant point de fruit, fut arraché et jeté au feu.

Que le Religieux appréhendant ces terribles punitions s'efforce de faire usage des grâces que Dieu lui a données,

iniquitatibus suis, et metiantur fabricam, et erubescant ex omnibus quæ fecerunt. *Ezech.*, c. 43. 10.

(1) Multùm prodest ei qui antè peccaverit videre domum Dei, et omnis fabricæ ejus nosse rationem.

(2) Terra sæpe venientem super se bibens imbrem, et generans herbam opportunam illis, à quibus colitur, accipit benedictionem à Deo ; proferens autem spinas ac tribulos, reproba est ac maledicto proxima, cujus consummatio in combustionem. *Hebr.* 6. 7.

(3) Luc. 13. 6.

des moyens qu'il a en son pouvoir pour bien observer ses vœux, qu'il se rappelle qu'on ne lui a pas fait violence, qu'il s'y est obligé de sa franche volonté, et qu'il s'applique ce que saint Bernard écrit à Fulco : « Il faut « que vous accomplissiez les vœux auxquels vous vous « êtes formellement engagé par les paroles que vous « avez distinctement prononcées. On demande avec justice « le payement à celui qui n'a été nullement contraint « de s'engager; vous n'avez pas été repoussé « lorsque vous avez frappé à la porte, mais on ne vous « a pas forcé d'entrer; il ne vous est donc pas permis « de refuser ce que vous avez volontairement promis, « et de rechercher ce que vous avez volontairement « quitté, de reprendre des choses dont vous vous êtes « de plein gré dépouillé par vos vœux (1). »

Il faut se rappeler avec crainte et tremblement le châtiment d'Ananie et de Saphire qui avaient retenu une partie des biens qu'ils avaient voués à Dieu et qui furent frappés de mort par ces paroles de saint Pierre : *Ananie, pourquoi Satan a-t-il tenté votre cœur pour mentir au Saint-Esprit, et retenir le prix du champ? En le gardant ne vous demeurait-il pas? Et vendu, n'était-il pas en votre puissance? Pourquoi avez-vous formé ce dessein dans votre cœur, de ravir à Dieu ce que vous lui aviez donné? Vous n'avez pas menti aux hommes, mais à Dieu* (2) l'exemple terrible d'Ananie et de Saphire

(1) Oportet te solvere vota tua quæ distinxerunt labia tua ; justè cogitur ad solvendum, qui non cogitur ad vovendum; nam etsi cùm pulsares non repuli, tamen ut intrares non compuli; non licet ergo dimittere quod sponte promisisti, non est fas requirere quod per te dimisisti. *Epist.* 2.

(2) Anania cur tentavit Satanas cor tuum, mentiri te Spiritui sancto, et fraudare de pretio agri? Nonne manens tibi manebat, et venunda-

nous fait voir, dit saint Fulgence, combien c'est un grand mal, combien il est nécessaire de prendre des précautions pour ne pas se rendre coupable d'un attentat sacrilége et mortel en ôtant à Dieu ce qu'on lui a donné, et même en s'en réservant une partie (1). Aussi, dit-il par Isaïe : *Je suis un Dieu qui aime la justice, et qui ai en horreur les holocaustes mutilés* (2).

Que le Religieux médite donc attentivement toutes ces choses, qu'il conçoive dans son cœur un grand repentir des fautes qu'il a commises contre ses vœux, qu'il en fasse pénitence; que, pénétré d'un désir véritable de s'en corriger il fasse une confession générale depuis la dernière rénovation.

Pour ce qui tient à la rénovation actuelle des vœux, il faut nous rappeler ce que nous dit saint Ignace (3), que renouveler ses vœux n'est pas contracter une obligation nouvelle, mais se rappeler celle que l'on a contractée, et la ratifier, ce n'est pas un vœu nouveau, mais on resserre celui qui existait déjà.

Pourquoi tout cela, dit saint Ignace (4)? Pour avancer dans la dévotion, et s'affermir encore plus dans sa vocation ; pour montrer à Dieu que, bien loin de se repentir de s'être voué à lui, de s'être consacré à son service, on le ferait bien volontiers, si on ne l'avait pas fait ;

tum in tua erat potestate? Quare posuisti in corde tuo hanc rem? Non es mentitus hominibus, sed Deo. *Act.* 5. 3.

(1) Quam sit malum, quamque sollicitè fugiendum si quis de hoc quod Deo voverit, retinere aut rapere aliquid mortifera prævaricatione pertentet, exemplo sunt Ananias et Saphira. *Epist. de debito conjug.*, cap. 8.

(2) Ego Dominus diligens judicium et odio habens rapinam in holocausto. *Cap.* 61. 8.

(3) Constit. P. 5. cap. 4. § 6. litt. H.

(4) Constit. P. 4. c. 4. § 5.

qu'on le remercie de la grâce de la vocation, et que de nouveau, de grand cœur et avec joie, on se voue à lui, on se sacrifie en holocauste à sa gloire par un esprit de religion, d'adoration, de reconnaissance et d'amour. Sans doute, la vie religieuse est un holocauste perpétuel, un sacrifice de toute la vie, mais comme la vie s'écoule par degré, que diverses circonstances peuvent affaiblir la force de ce sacrifice, il est nécessaire de le renouveler souvent.

C'est dans ces dispositions qu'il faut faire souvent le renouvellement des vœux, pour imiter notre Seigneur qui, par l'amour et le zèle ardent qu'il avait pour notre salut, renouvelait sans cesse ce sacrifice qu'il avait fait à son père, suivant cette parole de David : *Je ferai, je renouvellerai tous les jours les promesses que j'ai faites* pour donner sans cesse aux hommes des témoignages de mon amour et du désir embrasé que j'ai de mourir pour eux (1).

Prenez donc notre Seigneur pour votre modèle en cela comme en tout le reste; puisqu'il s'est engagé pour l'amour de vous, engagez-vous aussi pour l'amour de lui. Il l'a fait pour vous avec la plus vive affection, avec le zèle le plus ardent pour votre salut et votre bonheur; faites de même avec tout l'amour dont votre cœur est capable, et toute la force de zèle que vous pourrez y apporter : il a observé parfaitement ce qu'il a promis pour vous, il n'a pas oublié les plus petites choses, malgré toutes les difficultés; faites de même, malgré les obstacles, ils sont bien loin d'égaler ceux qu'il a surmontés : il a voulu être pauvre et souffrant pendant toute sa vie, flagellé, couronnés d'épines, et crucifié pour vous. Il renouvelait toutes ses promesses par tou-

(1) Reddam vota mea de die in diem. *Psal.* 60. 9.

tes ses pensées ; renouvelez les vôtres dans le même esprit et avec les mêmes intentions ; renouvelez-les avec le plus grand sentiment de reconnaissance de ce qu'il vous a fait l'honneur de vous vouloir tout pour lui.

La rénovation des vœux ainsi faite sera très agréable à Dieu et très utile au Religieux. Dans ses instructions saint François-Xavier donne à un Père de la compagnie de Jésus divers avis, mais il insiste surtout sur celui-ci, je vous conseille de renouveler vos trois vœux tous les matins à la suite de votre méditation, car je ne connais pas de moyens plus puissans pour les hommes consacrés à Dieu pour résister aux assauts du démon et aux ennemis domestiques (1). Il en parlait par sa propre expérience, car son histoire rapporte qu'il renouvelait très souvent les siens, et qu'il sentait son ame se rajeunir comme la jeunesse de l'aigle (2).

Ce renouvellement des vœux sera aussi très honorable au Religieux. Notre Seigneur Jésus-Christ avait dit, au rapport de saint Paul (3), qu'il y avait plus d'honneur et même plus de joie de donner que de recevoir ; c'est ainsi que saint Jérôme explique ces paroles (4) : car il y a bien plus de noblesse dans celui qui donne que dans celui qui reçoit ; celui qui donne se rapproche bien plus de Dieu, dont l'essence est de donner, de se communiquer et se répandre comme le bien souverain et la lumière surnaturelle. De plus c'est un grand honneur à un homme de basse condition quand il donne quelque

(1) Quo vix ullum est hominibus Deo sacratis tutius contra diaboli intestinique hostis impetus munimentum. *Tursell. in ejus vit.*, lib. 4, c. 17.

(2) Certiùs experiebatur frequenti votorum renovatione mentis suæ, sicut aquilæ, juventutem renovari. *Lib. 1. vit. cap.* 3.

(3) Act. 20. 35. — (4) Epist. ad Nepotian. Clericum.

chose à un puissant monarque qui peut donner à tous et n'a besoin de rien ; c'est une bien douce jouissance à une personne qui aime ardemment de donner à la personne aimée, elle est mille fois plus heureuse que si elle recevait.

L'ame religieuse, par la rénovation de ses vœux, se donne souvent à notre Seigneur, elle se donne toute entière, elle se consacre absolument et pour jamais à son service, et jouit de tous les avantages dont nous venons de parler. C'est pour cela que notre Seigneur, touché de ce don, de cet holocauste de très suave odeur, lui dit ces paroles du Cantique : *Vous avez blessé mon cœur, ô ma sœur, mon épouse, vous avez blessé mon cœur d'un seul de vos regards, avec une boucle des cheveux qui parent votre cou* (1); ils sont comme les liens de vos trois vœux, et vous m'avez blessé de nouveau toutes les fois que vous les avez ratifiés. Blessez ainsi notre Seigneur en renouvelant souvent vos vœux, au moins tous les dimanches après la communion, lorsque vous le possédez continuellement en vous, qu'il se donne si amoureusement et si pleinement à vous, et demandez-lui avec la plus vive instance une abondance de grâces efficaces pour les observer dans toute la perfection qu'il veut de vous.

(1) Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti cor meum in uno crine colli tui. *Cant.* 4. 9.

CHAPITRE V.

DU VŒU DE PAUVRETÉ.

En quoi consiste le vœu de pauvreté.

Le vœu de pauvreté est le dépouillement volontaire de tous les biens de la terre, avec promesse à Dieu de n'en posséder aucun en propre et de jamais y rien prétendre, disent les théologiens (1). Pour comprendre cette définition, il faut savoir quelle est la matière du vœu de pauvreté, et de quel bien on se dépouille quand on le fait.

1° L'homme n'est pas, à proprement parler, maître de sa vie, puisqu'il ne peut volontairement se blesser ou se tuer sans péché, puisque Dieu la lui a donnée, qu'il la lui conserve; mais il doit en jouir autant qu'il plaira à Dieu de la lui laisser. Par le vœu de pauvreté il ne renonce pas à ce droit qu'il a sur sa vie, il ne peut même y renoncer et le transporter à un autre, parce qu'il porterait atteinte au pouvoir souverain de Dieu, et disposerait contre la volonté de son Seigneur d'une chose qui lui a été seulement confiée; ainsi quoiqu'un homme puisse se vendre comme esclave, il ne peut pourtant pas vendre sa vie ni se dessaisir de ce bien (2).

2° L'homme, par le vœu de pauvreté, ne peut pas se

(1) Est promissio non habendi dominium. *Suarez, to.* 3 *de Relig., l.* 8, *c.* 5. *n.* 13.

(2) Suar. ibid. cap. 4.

priver des biens spirituels comme sont les vertus et la grace, car il faut chercher bien plutôt l'abondance de ces biens. On n'abandonne pas par vœux les autres biens pour s'enrichir de ceux-ci. On ne se prive pas non plus par ce vœu de l'usage de ces biens qui consiste dans la production des actes de vertu. Ainsi le supérieur ne peut en défendre l'exercice à son inférieur ni l'empêcher de produire, par exemple, un acte d'amour de Dieu, de foi ou d'espérance; celui-ci peut librement et indépendamment de tous les pratiquer, et faire part de ses mérites à qui il lui plaira; il conserve encore l'usage de sa mémoire, de son entendement, de sa volonté et des autres facultés de son ame sur lesquelles le supérieur a cependant quelque pouvoir, et peut en arrêter ou en modérer l'emploi pour quelque temps, non par le droit que le vœu de pauvreté lui donne sur son Religieux, mais celui d'obéissance que le Religieux doit lui rendre quand celui-ci veut régler la conduite de ses actions, lui faire acquérir plus de mérite et plus de perfection (1).

3° L'honneur et la renommée n'entrent pas dans la matière du vœu de pauvreté selon la doctrine de saint Thomas (2). Il y a deux sortes de renommée et d'honneur: l'honneur qui est dû à la vertu et qui est sa vraie et légitime récompense en cette vie, et celui dont les ames vulgaires se nourrissent, qui est fondé sur les richesses et les dignités extérieures. On ne renonce pas au premier par le vœu de pauvreté, il faudrait alors renoncer à la vertu, dont il est la suite; si le Religieux ne renonce pas à cet honneur, il ne doit pas le rechercher, parce qu'il souillerait la pureté de ses intentions, et

(1) Suar. ibid.
(2) 2. 2. q. 186. a. 7. ad 4.

d'une vertu ferait un vice ; mais il rejette le second et toute l'estime qui en peut sortir, parce qu'il en ruine le fondement et le sujet.

4° La propre matière du vœu de pauvreté sont les richesses et tout ce que ce nom signifie, c'est-à-dire, tout ce dont l'argent peut être le prix. Tout ce que les hommes possèdent sur la terre, tout ce dont ils sont les maîtres, tout ce qu'ils peuvent acquérir, dit saint Augustin, s'appelle *richesses :* que ce soit un serviteur, un vase, un champ, un arbre, un animal, et le prix de la chose achetée s'appelle *richesses* (1). Faites réflexion à ces paroles. On renonce par le vœu de pauvreté, à tout ce qu'on possède en propre sur la terre, et le Religieux ne peut posséder en propriété aucune de ces choses, soit en elle-même, soit par son usage.

Si vous me demandez quel est ce droit, je vous dirai qu'on l'appelle *domaine*, c'est-à-dire, le pouvoir absolu de disposer comme l'on veut d'une chose à son profit, si les lois n'y apportent pas d'empêchement (2). On dit que c'est *un pouvoir absolu*, parce qu'il donne une autorité toute entière et indépendante de tous sur la chose prise en elle-même ; on peut s'en servir à en faire tout ce qu'on voudra, sans faire tort à personne et qu'on puisse s'en plaindre ; on peut la détériorer, la briser, la mettre en pièces, la donner, la vendre, ou s'en défaire autrement.

C'est ce qui distingue la propriété de l'usage et de l'usufruit ; si on n'a que l'usage ou l'usufruit d'une

(1) Totum per quod possident homines in terra, et omnia, quorum domini sunt, pecunia vocatur, servus sit, vas, ager, arbor, pecus, quidquid horum est pecunia dicitur. *De discipl. Christ.*, cap. 6, *et habetur in C. totum* 1. q. 3.

(2) Lessius de Just. et Jur. lib. 2. cap. 4. dub. 5. Laym. lib. 4. Tract. 5. cap. 7. A S. Fausto, lib. 8.

chose, on ne peut toucher à la substance de la chose et en disposer : l'usage donne le droit d'en user simplement à son profit, par l'usufruit on peut en user et en faire part aux autres si l'on veut. Ainsi, par exemple, si vous avez l'usage d'un verger vous pouvez n'en cueillir que pour vous et votre famille, si vous en avez l'usufruit, vous pouvez faire davantage, il vous est permis de donner des fruits, d'en vendre, de louer même tout le verger, ou de céder à un tiers le droit que vous avez.

On ajoute dans la définition, *à votre profit*, pour exclure les droits qu'ont les évêques et les autres supérieurs ecclésiastiques sur leurs inférieurs, les rois sur leurs sujets, les pères sur leurs enfans dont ils ne peuvent se dépouiller, parce que ce ne sont pas leurs propres intérêts, mais les intérêts de ceux sur qui ils ont autorité.

Enfin nous avons ajouté, *si les lois n'y apportent pas d'empêchement*, à cause des pupiles et autres qui, quoique maîtres de leurs biens, ne peuvent toutefois en disposer avant un certain âge par le règlement des lois et les ordonnances des princes.

D'après cela, nous disons avec tous les docteurs, que le vœu de pauvreté dépouille le Religieux de tous ses biens, de tous ceux qu'il pourrait acquérir, et généralement tous les biens de la terre, de la manière dont nous venons de l'expliquer ; elle le met tellement à nu, qu'il ne possède plus, qu'il ne peut plus posséder en propre la plus petite chose, il ne peut pas même dire d'une épingle qu'elle lui appartient. Ce vœu va si loin, que pour nous servir des paroles de saint Paul (1), il est comme une épée à deux tranchans qui pénètre jus-

(1) Hebr. 4. 12.

qu'à l'ame et à la moelle de l'esprit, parce qu'il ôte non seulement la possession, mais encore l'affection; rend le Religieux pauvre extérieurement et intérieurement des richesses de la terre, pour le rendre plus riche de celles du ciel, le faire embrasser la première des béatitudes et le faire entrer dans la possession des trésors qu'elle promet.

§ Ier.

A quoi oblige le vœu de pauvreté.

L'explication que nous venons de donner du vœu de pauvreté servira à jeter du jour sur les conséquences que nous allons développer et voir à quoi il oblige.

Puisque le Religieux renonce par ce vœu à tous les biens de la terre, qu'il se prive du pouvoir de posséder même la plus petite chose, il faut en conclure qu'il ne peut faire aucune action du possesseur-propriétaire pour quoi que ce soit. Cette conséquence découle nécessairement de son principe, c'est le sentiment de tous les docteurs, et étant bien expliqué, il éclaircit et résout toutes les difficultés qui peuvent se présenter sur cette matière.

Ainsi le Religieux, d'après son vœu, ne peut ni recevoir, ni retenir, ni donner, ni vendre, ni prêter, ni échanger aucune chose sans la permission de son supérieur, qui alors lui donne le pouvoir que son vœu lui avait ôté. Mais pour développer cette doctrine avec plus d'ordre et la faire voir dans un plus grand jour, nous la réduirons, avec quelques docteurs, à trois chefs principaux qui renferment toutes les fautes que l'on peut commettre contre ce vœu : acquérir une chose, la retenir, en disposer.

1° C'est une règle générale que le Religieux qui, sans la permission de son supérieur, reçoit, acquiert, par don, par son travail, ou en quelque manière que ce soit, transgresse le vœu de pauvreté, commet un péché mortel par lui-même et un sacrilége qui mérite l'enfer, à moins cependant que la légèreté de matière en diminue la malice et le réduise à n'être qu'un péché véniel. Ce qui en matière de larcin, considéré en lui-même et sans rapport à personne, fait un péché mortel le fait aussi contre le vœu de pauvreté, d'après le sentiment des docteurs, quand on en dispose sans la permission du supérieur.

Et pour bien entendre cette règle, car notre intention n'est pas d'inquiéter les esprits, nous ne voulons que les instruire et les calmer, il faut bien savoir quelle est la permission du supérieur pour recevoir quelque chose avec une bonne conscience. Il y a trois sortes de permission : la permission *expresse*, lorsque le supérieur donne clairement et en termes formels, de bouche ou par écrit, la permission que son inférieur lui demande; la permission *interprétative*, parce qu'elle est contenue virtuellement dans la permission expresse par l'interprétation raisonnable qu'on peut lui donner; voici quelques exemples : quand le supérieur donne permission à son inférieur de faire un pèlerinage de dévotion, sans lui fournir suffisamment ce qui lui est nécessaire, il est sensé raisonnablement lui donner la permission de le demander, de le recevoir; cette seconde permission tient à la première : de même quand un supérieur donne quelques emplois à un Religieux, il veut qu'il s'en acquitte dignement, pour le bien de la maison et le sien propre; mais si le supérieur est absent, ou si on ne peut lui parler pour lui demander la permission de prendre ou de donner ce qui est raisonnable pour son emploi, que le

refus de ces permissions puisse causer du dommage, il peut sans crainte prendre ou donner : si un supérieur donne permission à un de ses inférieurs de recevoir des images, des médailles, et d'autres petits objets de dévotion, sachant qu'il n'a pas besoin de tout pour son usage, n'ayant pas intention qu'il en fasse une provision, il lui permet tacitement, par cette permission, d'en disposer comme il le jugera à propos, soit envers les domestiques ou envers les étrangers. La permission *présumée*, quand le Religieux se persuade avec raison sur conjectures bien fondées que le supérieur ne lui refuserait pas la permission s'il l'a lui demandait dans les circonstances ou il se trouve.

Cette distinction faite, nous venons maintenant à l'application. Nous disons en premier lieu, que le plus sûr et le plus parfait, c'est d'avoir toujours une permission expresse du supérieur pour les choses qui dépendent de lui. S'il n'y a pas moyen d'avoir cette permission, soit que le supérieur soit occupé, qu'on ne puisse aisément l'aborder et que la chose ne souffre pas de retard, nous disons en second lieu, qu'en tel cas, la permission interprétative ou même présumée suffit. Il faut cependant ne se servir de ces permissions qu'avec le dessein de le dire ensuite au supérieur, afin qu'il ratifie ou qu'il casse ce qui a été fait.

Enfin pour satisfaire à la rigueur, à l'essence de ce vœu, mais non pas à la perfection, ce qu'il faut bien remarquer, la permission présumée du supérieur suffit, lors-même que l'on pourrait la lui demander et l'obtenir expressément, si l'on est retenu par quelque respect humain, la timidité, ou parce que l'on n'en a pas le courage ; c'est l'opinion commune des docteurs ; cependant la chose est assez délidate, et si l'on ne se tient pas bien sur ses gardes on pourrait bien en abuser, comme l'a

fort bien remarqué Suarez. La raison principale des docteurs est que le supérieur a coutume en semblable cas de donner la permission et de ne la refuser à personne ; d'où on conclut que si on la demandait maintenant, il en agirait de même, sa volonté y étant toute disposée.

Si un Religieux demande à son supérieur et avec de justes raisons une permission touchant la pauvreté, et que celui-ci la lui refuse sans raison et par passion, peut-il en conscience et sans blesser son vœu prendre la permission et faire la chose qu'il désire ? Non, parce qu'il ferait la chose de lui-même, et non avec la dépendance qu'il doit à son supérieur, et même il la ferait contre sa volonté expresse à laquelle l'inférieur est lié par le vœu de pauvreté. D'ailleurs si on ouvrait cette porte, le vœu de pauvreté serait bientôt renversé et le bon ordre de l'état religieux ; parce que l'inférieur qui demande une permission et qui a un grand désir de l'obtenir, se persuaderait aisément que le supérieur lui fait une injustice en la lui refusant. Ajoutons qu'un refus injuste et déraisonnable pour une permission juste et raisonnablement demandée n'est ni préjudiciable au salut ni à la perfection de l'inférieur, il le met au contraire en état d'observer plus exactement et plus parfaitement son vœu.

Enfin pour couper court à toutes les questions, la permission expresse, interprétative, et celle qui est raisonnablement présumée met l'inférieur à l'abri du péché.

2° Pour ce qui tient à la possession, tous les docteurs conviennent, comme nous l'avons dit, qu'un Religieux ne peut posséder une chose sans péché, s'il n'en a pas la permission de son supérieur ; autrement il la posséderait, la retiendrait et s'en servirait comme si elle était à lui, ce qui n'est pas ; il violerait son vœu, se rendrait coupable de sacrilège et même de vol, parce qu'il retien-

drait le bien d'autrui contre le gré du légitime possesseur qui est l'ordre religieux.

Le consentement du supérieur suffit bien pour que l'inférieur ne blesse pas l'essence du vœu de pauvreté; mais il ne l'empêche pas de blesser une autre vertu. Ainsi, par exemple, si même avec permission il garde dans sa chambre des choses superflues, il commet un péché, qui même peut devenir mortel, si les choses sont de prix ou qu'il y en ait une certaine quantité; il se rend coupable de scandale envers les autres qu'il porte à faire de même par son exemple, envers le supérieur qu'il pousse à donner cette permission qu'il devrait lui refuser comme nuisible : d'abord à l'ordre religieux par le relâchement du vœu de pauvreté, ensuite à l'inférieur pour la même cause, et enfin aux biens de la maison qui étant communs à tous, ne peuvent être appliqués au service d'un seul, à moins qu'il n'y ait de justes raisons, comme pour les infirmes et les vieillards. Le supérieur se rend alors coupable contre le bien public de la communauté, et le bien particulier de son inférieur, et d'infidélité dans sa charge; il pèche contre la justice distributive en dispensant les choses avec une inégalité vicieuse; contre la justice légale, n'ayant pas soin de faire observer les lois et les règles; contre la justice commutative, en abusant de son pouvoir, et l'étendant plus loin qu'il ne le doit. Ou bien un Religieux qui possède se rend coupable d'un péché d'avarice par un trop grand attachement aux biens de la terre; ou d'un péché de vanité contre la modestie de l'état religieux en se complaisant dans des raretés, des curiosités et des bijoux, comme les séculiers.

L'inférieur pèche encore lorsqu'il cache une chose qu'il a la permission de retenir, de manière à ce que le supérieur ne puissé la trouver avec une recherche mé-

diocrement soigneuse; parce que quelque permission qu'ait un Religieux de posséder une chose, il ne peut en avoir que l'usage; elle est toujours le bien inaliénable du monastère, et irrévocablement au pouvoir du supérieur qui peut l'ôter, la donner à un autre, parce que c'est une chose simplement prêtée. Pour ne rien faire contre sa conscience, l'inférieur doit toujours être prêt à rendre tout ce qu'il possède à son supérieur, lorsque celui-ci le lui demandera; s'il se plaint, s'il murmure lorsqu'il en sera dépouillé, il ravit au supérieur la liberté de la lui ôter, il pèche contre son vœu grièvement ou légèrement, selon la valeur des choses cachées ou de la longueur du temps. D'après ce principe le supérieur ne peut jamais donner à son inférieur une permission irrévocable de ne pas lui demander ce qu'il lui a permis d'avoir; parce que cette permission détruirait le vœu de pauvreté, puisque le droit de posséder toujours est une véritable possession.

3° L'usage. Cet article regarde aussi bien le supérieur que l'inférieur. Le supérieur, parce qu'il n'a que la simple administration des biens de la maison et non la propriété qu'il ne peut avoir, puisqu'il est Religieux, lié comme les autres par le vœu de pauvreté; il ne peut donc les distribuer que selon son pouvoir et l'intention de l'ordre qui les lui a confiés, c'est-à-dire, pour le bien commun de la maison et le bien particulier des Religieux; s'il distribue ces biens mal à propos, en donnant aux uns et non aux autres, dans un temps qui n'est pas convenable, il manque à son vœu et commet un péché dont la grièveté est proportionnée à la grandeur de la chose mal donnée, il outrepasse ses pouvoirs qui sont bornés par l'institut et la règle. Quand le supérieur ne garde pas cet ordre, il est évident qu'il donne en son propre nom et non comme député et commis par la

[redacted]

communauté. Or, toute distribution des biens d'autrui est non seulement injuste, mais encore elle est nulle, parce qu'elle est au dessus du pouvoir du distributeur, et il n'y a pas de plus grand défaut que le manque de pouvoir (1). Ainsi, comme cette distribution est nulle, celui qui reçoit les biens est obligé de les rendre.

Il faut joindre au supérieur les procureurs et autres officiers qui lui sont subordonnés dans l'économie des biens de la maison ; ils ne peuvent les dispenser que selon l'étendue de leurs emplois et la volonté du supérieur ; ils ne peuvent, par aucune inclination, donner par préférence une chose meilleure ou plus mauvaise, ni plus ni moins que ce qu'ils jugent en conscience et devant Dieu être sa volonté, autrement ils violent leurs vœux, ne suivent que leur propre mouvement et tombent dans le péché de propriété.

Les supérieurs immédiats qui, dans leurs difficultés ne peuvent pas recourir au Provincial ou au Général, et savoir d'eux comment ils doivent se conduire, peuvent prendre un parti en présumant sagement leurs volontés, faire ce qu'ils jugeront meilleur, plus conforme à la raison, parce qu'ils doivent présumer que telle est la volonté de leur supérieur et de l'institut. Quant à l'inférieur, il ne peut faire aucun usage des choses de la maison que selon la volonté de son supérieur, parce que les choses ne sont pas à lui ; agir autrement serait en disposer comme propriétaire. Il y a pourtant moins de mal à recevoir qu'à donner, à donner aux personnes de la maison qu'aux étrangers, parce qu'il y a sujet de croire que le supérieur, qui considère le bien de la maison, le souffrira plus volontiers. Un inférieur peut-il disposer librement des choses que la communauté lui

(1) Non est major defectus, quàm defectus potestatis.

fournit pour son usage et en donner à qui il voudra? peut-il, par exemple, donner une partie de son dîner à quelqu'un, faire quelques aumônes de l'argent qu'on lui aura donné pour un voyage, puisqu'il a droit sur tout, et ne fait tort à personne en ne le consommant pas entièrement? Malgré ces raisons, il ne le peut pas, à moins qu'il ne juge que le supérieur l'entend ainsi; parce que quand on donne une chose à un Religieux, on ne la lui donne pas absolument pour en faire tout ce qu'il voudra, ce serait alors l'en établir le maître, mais on lui en donne seulement l'usage pour lui; usage limité à tel ou tel besoin; s'il s'en sert par un autre objet, il agit en maître et fait mal. Si on donne au Religieux du pain et de la viande, c'est pour l'en nourrir et en prendre autant qu'il lui en faudra, et tout même s'il en a besoin; mais s'il n'éprouve pas de besoin, ou qu'il s'impose une privation, il ne peut disposer du reste, parce qu'il ne lui appartient pas. Il ne peut de même, de son autorité privée, donner ou prêter un livre dont l'usage lui est permis, parce qu'il n'est permis que pour lui; et ce qui est bien plus fort, il n'a pas même le droit de détourner les choses dont il se sert à d'autres usages que ceux pour lesquelles elles lui ont été données; ainsi il ne peut acheter des livres de l'argent qui lui a été donné pour sa nourriture; acheter des livres de philosophie ou d'histoire avec l'argent qui lui a été donné pour acheter des livres de théologie, etc. S'il le fait, il agira contre son vœu, à moins qu'il ne présume, avec raison, que son supérieur l'aurait pour agréable s'il le savait.

Je conclus par le sentiment de Navarre touchant la possession et l'usage des choses parmi les Religieux. Les biens d'un monastère, dit le docteur, sont communs aux Religieux de la maison, non que chaque Religieux

puisse en revendiquer une partie, comme, par exemple, plusieurs cohéritiers se partagent un fonds commun, comme des associés se partagent les fonds de commerce; mais les biens des Religieux sont communs en général à tous comme faisant un corps; les particuliers ont le droit d'usage sur la masse de ces biens, comme des enfans dans la maison de leur père; encore cet usage n'est que pour les choses nécessaires, et toujours sous la dépendance des supérieurs.

§ II.

Des Religieux propriétaires.

Le péché de propriété consiste à prendre quelque chose des biens de ce monde, à donner ou à disposer, et surtout à retenir en son propre nom et sans la permission de son supérieur. Le Religieux propriétaire est donc celui qui[1], de sa propre autorité, indépendamment de son supérieur, prend quelque chose, la donne ou en use d'une manière différente de celle qui lui est indiquée, et plus clairement encore celui qui la garde.

Ce péché est l'ennemi mortel et la peste du vœu de pauvreté; tous les vrais Religieux doivent l'avoir en abomination; les anciens en avaient tant d'horreur, que non seulement ils ne possédaient aucune chose d'emprunt, mais ils ne pouvaient pas même souffrir de dire qu'elle fût à eux. Ils disaient souvent que ces mots, *le tien et le mien*, source de toutes les querelles et de tous les maux des hommes, selon saint Chrysostôme, ne s'entendaient point parmi les Religieux, étaient bannis des monastères. La chose allait si loin, que même dans les ordres un peu plus mitigés, on voyait cette règle si

étroitement observée, que pas un moine n'osait avancer que quelque chose lui appartînt et prononcer les mots de *mien*. On regarde comme un grand crime, dit Cassien, s'il lui arrive de dire mon livre, mes tablettes, mon poinçon, ma robe; ou s'il lui arrive de le faire par surprise ou par ignorance, il faut qu'il en fasse pénitence (1).

Aussi ce péché était puni de grands châtimens, et sans parler de ceux dont la colère de Dieu le frappe en ce monde et en l'autre, j'en remarque trois dans les canons. 1° Le Religieux propriétaire mourant sans repentir de son crime, ne doit point être enterré en terre sainte, mais dans un fumier et avec lui tout son argent, au moins une partie, si la somme était considérable; s'il arrivait qu'il eût déjà été enterré en terre sainte, il faut le déterrer, si on peut le faire sans un grand scandale et le jeter à la voirie. 2° S'il est vivant il doit être honteusement chassé du monastère; mais cette peine n'est plus en usage, de peur que ces Religieux propriétaires ne deviennent encore des vagabonds et s'abandonnent à beaucoup d'autres péchés. D'après le concile de Trente (2), le Religieux doit être privé pendant deux ans de voix active et passive, et puni de plus selon les constitutions particulières de son ordre. Il faut cependant remarquer que ces peines ne sont pas pour les Religieux qui pèchent contre le vœu de pauvreté en donnant ou en usant de quelque chose, mais seulement contre

(1) Hanc regulam videamus strictissimè nunc usque servari ut ne verbo quidem audeat quis dicere aliquid suum, magnumque sit crimen ex ore monachi processisse codicem meum, tabulas meas, graphium meum, tunicam meam, caligas meas; proque hoc digna pœnitentia satisfacturus sit, si casu aliquo per subreptionem vel ignorantiam hujusmodi verbum de ore ejus effugerit.

(2) Sess. 25. c. 2. de Regul.

ceux qui retiennent quelque chose comme leur appartenant en propre.

Voyons quelques exemples. Saint Grégoire-le-Grand raconte qu'un de ses Religieux nommé Juste, ayant amassé trois écus par une économie sacrilége, les tenait cachés, et voulait les donner à sa mort à un de ses frères qui était dans le monde; mais il ne put exécuter si secrètement son dessein que saint Grégoire n'en eût connaissance, et voulant apporter un remède qui servît au salut du délinquant et de toute la maison, il ordonna à Prétiosus, qui était alors supérieur du monastère, de défendre aux Religieux de visiter le malade, de lui donner des consolations dans ses maux, mais de l'abandonner. Que si, étonné de cet abandon, il demandait la cause, et priait qu'on vînt le voir, son frère, séculier, lui dît que les trois écus qu'il avait cachés le rendaient odieux et exécrable à toute la communauté, afin que la honte et la douleur qu'il concevrait, de son péché le mît en état d'en pouvoir obtenir le pardon de Dieu. Que de plus, après sa mort son corps ne fût point enterré au cimetière avec les autres, mais qu'on fît une fosse dans le fumier et qu'on l'y jetât avec son argent, tous criant : Que son argent périsse avec lui, puis couvrissent le corps d'ordures, ce qui fut exécuté. Le pauvre Religieux mourut avec un grand regret de sa faute et fut enterré de la sorte; les autres Religieux furent si effrayés, que chacun apportait jusqu'aux choses les plus petites et les plus viles et que la règle leur avait toujours permis de posséder, afin de s'en défaire si on le voulait, tant ils craignaient d'avoir quelque chose à se reprocher sur cette matière (1).

(1) Cœperunt singuli extrema quæque et vilia, et quæ eis habere regulariter semper licuerat, ad medium proferre, vehementerque formidare, ne quid apud eos esset unde reprehendi potuissent.

Avant saint Grégoire, l'auteur du livre aux frères hermites, qui se trouve au X[e] tome des œuvres de saint Augustin (2), rapporte une histoire encore plus épouvantable d'un certain Janvier, qui passait dans le monastère pour un modèle de vertu, particulièrement de pauvreté et d'obéissance, et qui garda néanmoins, onze ans et plus, cent et onze sicles cachés dans sa cellule, qu'il donna à sa mort à un fils qu'il avait laissé dans le monde, et mourut dans son crime sans se reconnaître. La chose s'étant divulguée, on ensevelit tout cet argent avec lui, les Religieux présens disant avec larmes : Que ton argent périsse avec toi ; il ne nous est pas permis de l'employer pour nous nourrir, nous vêtir, ou pour aucun besoin du monastère, parce que c'est un argent de malédiction.

Ruffin écrit qu'un moine de Nitrie, ne réfléchissant pas que Notre-Seigneur avait été vendu trente deniers, avait amassé cent écus en filant du lin, plutôt par économie que par avarice, et les avait laissés en mourant dans sa cellule. Quand on les eut trouvés, tous les anachorètes de ce lieu, qui demeuraient jusqu'au nombre d'environ cinq mille en diverses cellules, s'assemblèrent pour voir entre eux ce qu'ils feraient de cet argent : les uns voulaient le distribuer aux pauvres ; les autres le donner à l'Eglise ; et quelques-uns l'envoyer aux parens du défunt ; mais Macaire, Pambo, et les plus anciens Pères de ce désert, inspirés par le Saint-Esprit, qui parlait par leur bouche, ordonnèrent qu'on enterrât cet argent avec le mort, en disant : Que ton argent périsse avec toi ; ce qui fut exécuté.

Cet exemple imprima une telle crainte et une telle frayeur dans l'esprit de tous les solitaires d'Egypte,

(1) Serm. 5. ad Fratr. in eremo.

qu'ils ont toujours regardé comme un grand crime de laisser seulement un écu après leur mort. J'ajouterai à ces trois histoires anciennes un fait lamentable arrivé de nos jours. Une Religieuse gardait une somme d'argent qu'elle avait acquise peu à peu ; on l'avertit dans la dernière maladie qu'elle avait agi contre son vœu de pauvreté, qu'elle était propriétaire ; elle n'en fut point émue, et persista en son dessein. L'abbesse fait ouvrir le coffre et sortir l'argent ; la Religieuse se fâche et se met en colère ; on fait venir plusieurs personnes de piété et de savoir pour l'exhorter à se repentir, à faire une bonne confession, pour bien mourir et n'être pas damnée ; elle fait la sourde oreille à toutes les remontrances et s'endurcit encore plus. Comme rien ne la touchait, on pria un évêque plein de capacité et de vertu, qui m'a lui-même rapporté la chose, d'avoir la bonté de venir voir cette pauvre misérable pour l'empêcher de se perdre : il vient, lui parle, l'exhorte et la presse autant qu'il peut, avec douceur, avec sévérité, en employant les promesses et la menace qu'elle ne sera point enterrée en terre sainte, et brûlera à jamais dans l'enfer : mais tous ses soins et tous ses travaux furent inutiles. Ses sœurs mêmes, étant à genoux autour de son lit, toutes en larmes, la prient et la conjurent de reconnaître son péché et demander pardon à Dieu ; elle est inexorable, rien ne fléchit ce méchant courage et n'amollit ce cœur de pierre. Elle dit même qu'on avait bien pu lui ôter son argent qu'elle voulait donner à une personne, mais qu'on ne lui ôterait jamais la volonté de le retenir et d'en disposer. Cette malheureuse mourut dans son obstination. Voilà où l'amour de la propriété et l'avarice précipitent une ame.

§ III.

Degrés de la pauvreté.—Premier et deuxième degré.

Le premier degré de pauvreté consiste à renoncer à tous ses biens pour l'amour de Dieu, et par vœu ; ainsi on se dépouille, comme nous l'avons déjà dit, de tous les biens que l'on possède et de tous ceux que l'on pourrait posséder, et auxquels la naissance, la faveur, l'esprit, la capacité, l'industrie pourraient donner droit ; ainsi l'homme se rend absolument incapable de posséder quelque chose que ce soit ; il se met dans une impuissance entière d'avoir rien en propre.

Ce sacrifice est sans doute noble et héroïque ; car les richesses sont nécessaire pour jouir des biens de cette vie, en goûter les douceurs, s'exempter de ses maux et fournir à tous nos besoins ; c'est pour cela que dans toutes les langues on leur donne un nom qui montre leur pouvoir, *facultés*. C'est donc une grande action de se priver de son plein gré d'une chose si utile ; aussi le fils de Sirac s'écrie-t-il : Où est l'homme qui n'a pas mis son cœur et son appui dans l'or et dans l'argent? *Qui est-il! et nous le louerons; car il a fait des choses merveilleuses durant sa vie* (1). La pauvreté volontaire est un véritable martyr : « Car qui a-t-il de plus admi-« rable, qui a-t-il de plus difficile que de souffrir « volontairement la faim au milieu des festins, le froid « quand on peut se procurer de bons vêtemens ; de res-« sentir l'incommodité de la pauvreté au milieu des ri-« chesses que nous montre le monde, que le démon

(1) Quis est hic, et laudabimus eum? fecit enim mirabilia in vita sua. *Ecclesiastici* 31. 9.

« nous offre et que notre convoitise désire? N'est-ce « pas une merveille de toucher le feu sans se brûler, « d'amasser des épines sans se piquer, de porter des « pierres sans être meurtri (1). » C'est pour cela qu'un philosophe disait : Ce que le feu est à l'or pour l'éprouver, l'or est à l'homme pour sonder la pureté de son cœur (2). Ainsi il faut juger l'homme par l'estime ou le mépris qu'il fait de l'or ; aussi, ajoute le sage que nous avons cité plus haut ; *Celui qui a été éprouvé par l'or, et dont la vertu est achevée, gloire éternelle pour lui* (3).

Le second degré de la pauvreté religieuse consiste à renoncer d'affection à tous ses biens et à être véritablement pauvre d'esprit; ce degré est bien plus relevé et bien plus important que le premier ; c'est l'ame et la vie de la pauvreté ; car le Religieux ne se dépouille pas seulement de ses biens à l'extérieur, mais encore dans l'intérieur et les bannit de son cœur, afin de ne plus s'y attacher. Pour connaître si on a cette véritable pauvreté d'esprit, il faut voir si on possède une chose sans trouble, sans inquiétude et sans attache ; si on la prête facilement et volontiers, si on s'en prive sans peine, cette dernière marque est la plus assurée de toutes. Il ne suffit pas de dire, il me semble que je n'aime pas cette chose, je n'y pense pas, je la regarde avec des yeux indifférens ;

(1) Verè martyrii genus est voluntaria paupertas, quid enim mirabilius, aut quod martyrium gravius, quàm inter epulas esurire, inter vestes algere, paupertate premi inter divitias, quas ostendit mundus, quas offert malignus, quas desiderat noster appetitus? mirabile est ignem tangere et non uri, spinas colligere et non pungi, lapides portare et non lædi. *Hugo ex Rabano et S. Bernard. apud. A lap. ibi.*

(2) Quod ignis est auro, hoc aurum est homini. *In collect. Græc. epist.*

(3) Qui probatus est in illo et perfectus est, erit illi gloria æterna. v. 10.

ne vous en rapportez point à votre sentiment; la privation seule doit être juge : vous ne pensez pas que vos dents soient si fortement enracinées dans vos gencives, vous sentez plutôt une miette de pain qui est resté dans votre bouche; mais quelle différence! on vous ôte la miette de la bouche sans peine, parce qu'elle n'y tient pas; mais vous éprouvez une douleur extrême quand on vous arrache une dent, parce qu'elle est fortement enracinée dans son alvéole. On connaît que l'on tient encore à une chose, quand on est porté à y penser, qu'on la désire, qu'on la recherche avec un soin empressé, qu'on craint de la perdre, et que l'on murmure quand on la perd. Saint Ignace disait que la pauvreté d'esprit rendait le Religieux comme une statue qui est absolument indifférente à toutes les choses que l'on met sur elle, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, et qui se les laisse mettre et ôter sans résistance.

Je vais montrer par une histoire la différence qu'il y a entre un esprit attaché aux choses de la terre et un esprit qui en est détaché. Un moine parmi les anciens avait quitté la plus grande partie de ses biens, il s'était seulement réservé une maison à la campagne fort agréable. Une personne de qualité désirait passionnémen posséder cette maison soit par achat, soit par échange ou de quelque manière que ce fût; il sollicita souvent ce moine qui ne voulut jamais s'en défaire, parce qu'il y était extrêmement attaché. Ce séculier fut établi gouverneur de la province, et se servit aussitôt de son pouvoir pour enlever cette maison au moine; il employa tant de moyens, que le moine fut obligé de la lui abandonner. Se voyant injustement chassé de son héritage, il alla trouver plusieurs fois un saint anachorète célèbre par son âge et ses vertus. Il lui découvre sa peine, se plaint du tort que le gouverneur lui fait, et le supplie

d'avoir la bonté de l'aider pour rentrer dans sa maison, car il avait beaucoup de crédit auprès de ce gouverneur; mais le saint homme, autant dégagé des biens de la terre que le moine y était engagé, le renvoyait toujours à sa cellule sans lui rien accorder; enfin, importuné sans cesse, il écrivit de lui-même au gouverneur cette lettre, qui fut en quelque sorte comme la lettre d'Urie : « Le moine ne s'est fait moine que pour n'avoir « rien où on puisse lui faire tort : s'il possède quelque « chose, il peut recevoir du tort et du dommage, parce « qu'il ne suit pas les devoirs d'un moine (1). » Cette lettre toucha le gouverneur qui, entraîné par la sainteté de celui qui écrivait, rendit de suite la maison.

Il est absolument nécessaire à celui qui veut être réellement pauvre de s'élever à cette pauvreté d'esprit, parce que 1° le vœu de pauvreté que le Religieux a fait n'est pas un vœu de pauvreté en général, mais un vœu de pauvreté évangélique, dont notre Seigneur fait la première des béatitudes, qui ne dépouille pas seulement l'homme à l'extérieur de tous les biens de la terre, mais qui lui en ôte l'affection intérieure et en fait mourir tous les désirs. C'est pourquoi elle est appelée pauvreté d'esprit. Comme le vœu auquel s'oblige le Religieux renferme essentiellement cette pauvreté d'esprit, le Religieux n'accomplit pas son vœu et n'est pas véritablement Religieux, si en se dépouillant de tous les biens du monde, il ne le fait pas avec un sentiment intérieur et sans sacrifier entièrement tous ses désirs.

2° Nous ne parlons pas ici de la pauvreté comme d'une chose vile et méprisable, mais comme d'une vertu, et

(1) Monachus ob eam causam factus est monachus, ne quid possideat quo possit injuriâ affici : si quid autem possidet, lædi potest ; nec enim sequitur officium monachi.

d'une grande vertu ; elle est ennoblie par le vœu ; or le vœu est toujours produit par une faculté de l'ame, par un sentiment intérieur, sans cela la pauvreté n'est ni vœu ni vertu, mais bien plutôt un vice et une misérable indigence. L'homme n'est donc point pauvre devant Dieu, et ne mérite aucune récompense, si, en abandonnant extérieurement ses biens, il en conserve l'affection et s'il est riche en désirs. Au contraire, il sera pauvre devant lui, si, en possédant beaucoup de richesses, il ne les renferme que dans ses coffres et non dans son cœur. « Le « pauvre devant Dieu, dit saint Augustin, l'est par la « disposition de l'esprit, et non par les sacs : Dieu juge, « non s'il a des richesses, mais s'il y est attaché (1). » En effet, ceux qui demandent l'aumône tous les jours sont plus pauvres à l'extérieur, éprouvent de plus grands besoins, pour leur nourriture, leurs vêtemens et leur demeure que les Religieux, et cependant leur pauvreté n'est pas très estimée des hommes et très agréable à Dieu si elle n'est supportée avec patience et accompagnée de la pauvreté de l'esprit ; en cela, dit saint Grégoire, il faut plus considérer le sentiment intérieur que le revenu (2).

3° Le Religieux a embrassé la pauvreté comme un moyen efficace pour faire son salut sans embarras, pour servir Dieu avec plus de liberté, acquérir la liberté de cœur qui dispose à l'union divine et arriver ainsi à la perfection. Or il est évident qu'il ne peut arriver là sans la pauvreté d'esprit et le détachement intérieur des choses du monde. Il est impossible, dit le bienheureux Laurent Justinien, à celui qui est engagé d'affection aux

(1) Pauper Dei in animo est, non in sacculo ; non attendit Deus facultatem, sed cupiditatem. *In Ps.* 131.

(2) Hac in re affectum debemus potiùs pensare quàm censum. *Hom.* 5 *in Evang.*

choses temporelles de servir Dieu avec pureté de cœur, et si vous le voulez faire avec bonté, il faut être débarrassé de tout par la pauvreté volontaire (1).

Ce sont ces raisons profondément méditées qui ont porté les Saints et les vrais Religieux à une très haute pauvreté, comme l'appelle saint Paul, à un entier dégagement d'affection pour les richesses, et leur en ont donné un souverain mépris. La pauvreté volontaire, dit saint Jean Climaque, est le dépouillement de tous les soins de la terre ; le Religieux pauvre ressemble au voyageur qui, pour voyager plus légèrement, ne porte rien sur lui (2). Les choses présentes ne touchent pas plus le Religieux vraiment pauvre, que si elles n'existaient pas ; il ne considère tout ce qui est sur la terre que comme de la fange.

Un homme de grande condition et qui ne voulait pas être connu vint à Scéthé, apportant beaucoup d'or ; il pria le prêtre de ce désert de le distribuer par aumône aux anachorètes ; le prêtre lui répondit que les anachorètes n'en avaient pas besoin. Ce Seigneur, qui voulait ardemment faire cette aumône, jeta cet or dans une corbeille à la porte de l'église ; alors le prêtre dit aux anachorètes : Que ceux qui en ont besoin en prennent ; mais ceux-ci ne voulurent pas même y jeter un regard. Alors le prêtre dit à ce seigneur : Dieu a reçu votre offrande, retournez chez vous en paix avec votre or, et donnez-le aux pauvres (3).

Saint Spiridion, archevêque de Chypre, et qui avait

(1) Deo mundo corde penitus vacare non potest quisquis temporalium rerum implicatur amore ; ab omni affectione et cura per paupertatem voluntariam omnium temporalium, liberi esse debent, quatenus Deo liberiùs vacare queant. *In ligno Vitæ Tract. de Paupert.*, cap. 4.

(2) Gradu. 17.

(3) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 6. n. 19.

assisté au concile de Nicée, fut appelé à Antioche par l'empereur Constance pour le guérir d'un ulcère incurable qui le mettait en danger de mort ; le Saint le guérit par le seul attouchement de sa main. L'empereur voulut alors par reconnaissance lui donner une grande somme d'or ; le Saint lui dit avec beaucoup de douceur : Eh quoi ! sacrée Majesté, reconnaissez-vous par des témoignages de haine l'amitié qu'on vous porte ? Tout ce que j'ai fait pour vous marque et mon respect et mon affection ; j'ai quitté ma maison, je suis sorti de Chypre, je me suis mis en mer, j'ai souffert les incommodités de l'hiver, l'inconstance des vents, pour venir vous trouver bien loin ; et maintenant pour récompense, vous m'offrez de l'or, qui est la source de tous les maux et qui corrompt tout ce qui est juste. L'empereur, souriant à cette répartie, n'en fit pas moins les plus instantes prières au Saint pour qu'il le prît. Le Saint se rendit, mais il le distribua aussitôt aux courtisans qui en avaient le plus besoin, pour leur montrer le cas qu'ils devaient faire de l'or. L'empereur, l'ayant appris, dit qu'il ne s'étonnait plus si un homme, dégagé de l'affection aux choses de la terre, faisait de si grands miracles (1).

Lorsque Mélanie l'ancienne alla visiter les Pères du désert, ayant entendu parler des hautes vertus de l'abbé Pambon, elle lui porta six cents marcs de vaisselle d'argent, en le priant de vouloir bien prendre part aux biens que Dieu lui avait donnés. Le saint homme, qui faisait des cordes avec des branches de palmier, lui répondit d'une voix assez forte et sans discontinuer son travail : Je prie Dieu qu'il récompense votre charité ; et se tournant vers le frère nommé Origène, qui lui servait de compagnon, il lui dit : Prenez cet argent, et distribuez-

(1) In ejus Vit. 12. Decemb. apud. Sur.

le à tous les frères qui sont dans la Lybie et dans les îles, parce que leurs monastères sont les plus pauvres de tous; mais ne donnez rien à ceux de l'Egypte, parce que cette province est la plus riche. Je demeurai auprès de lui, ajoute cette dame, attendant sa bénédiction, ou au moins une parole qui me montrât l'estime qu'il faisait d'un si grand présent. Comme il ne me disait mot, je lui dis : Mon Père, vous ne savez peut-être pas qu'il y a six cents marcs d'argent; celui-ci, sans jeter sur elle seulement un regard, ni même regarder les étuis qui renfermaient cette argenterie, lui dit : Ma fille, celui à qui vous avez fait ce présent n'a pas besoin de savoir combien il pèse; celui qui pèse les montagnes et les forêts doit sans doute connaître le poids de votre argent; si vous me l'eussiez donné à moi, vous auriez raison de m'en dire le poids; mais l'ayant donné à Dieu, qui n'a pas dédaigné de recevoir deux oboles des mains de la veuve et les a plus estimées que les grands présens des riches, il le sait, n'en parlez pas davantage (1).

Saint François n'a pas été moins illustre dans le mépris qu'il a fait de l'or et de l'argent que dans l'amour de la pauvreté volontaire et évangélique. Il dit dans le huitième chapitre de sa première règle, et il le répète dans sa deuxième conférence : « Nous ne devons pas plus faire « cas de l'argent que des pierres : ceux qui y attachent « quelque importance et l'estiment plus que des cail- « loux, sont trompés et aveuglés par le démon. Si nous « trouvons de l'argent sur notre chemin, n'en faisons « pas plus de compte que de la poussière que nous fou- « lons aux pieds (2). » Saint Bonaventure dit, en par-

(1) Pallad. in histor. Lausiac. cap. 10.

(2) Non debemus majorem utilitatem habere et reputare in pecunia et denariis, quàm lapidibus, et eos vult diabolus obcæcare qui eam

lant de ce Saint : « Jamais homme n'a mis plus d'ardeur « à acquérir de l'or que saint François, pour n'en point « avoir ; on n'a jamais vu personne mettre plus de soins « à garder un trésor, que lui à conserver la pierre pré- « cieuse de la pauvreté évangélique (1). »

Il faut donc, à l'exemple des Saints, que nous nous élevions à ce second degré de pauvreté, et que nous fassions tous nos efforts pour être vraiment pauvres d'esprit ; autrement nous ne nous acquitterions pas du vœu que nous avons fait ; notre pauvreté ne serait pas une vertu, mais une honteuse et misérable indigence qui vaudrait beaucoup moins que la possession des biens de la terre. La pauvreté ne doit et ne peut être préférée aux richesses que parce qu'en nous dépouillant des biens de la terre, elle nous procure ceux du ciel ; en nous ôtant les petites et inconstantes richesses de la nature, elle nous donne les trésors inestimables de la grâce et de la gloire qui dureront toujours ; elle nous conduit à la pureté de l'ame, à la liberté de l'esprit, à la paix du cœur et à l'union avec Dieu. Notre Seigneur ne nous conseille la pauvreté que dans ce sens, et ne condamne les richesses que comme des empêchemens au salut et à la perfection, et comme des occasions qui entraînent au péché.

Il est trois écueils contre lesquels il faut se tenir en garde pour pouvoir conserver cette pauvreté d'esprit. 1° Il faut que le Religieux veille avec soin pour que sa pauvreté d'esprit s'étende sur tout, et que son affection

appetunt, vel reputant lapidibus meliorem : si in aliquo loco invenerimus denarios, de his non curemus tanquam de pulvere quem pedibus calcamus.

(1) Nemo tam auri quàm ipse cupidus paupertatis fuit, nec thesauri custodiendi sollicitior ullus, quàm iste hujus Evangelicæ margaritæ. *Cap. 7. vit. S. Franc.*

ne s'attache à aucune chose, parce que l'affection est un mauvais levain et la source de beaucoup de maux. Cassien dit que les anciens prenaient beaucoup de précautions pour que celui qui entrait en religion ne gardât pas la plus petite chose de tous ses biens et ne conservât pas même de l'affection pour un denier, parce que, disait-il, autrement il ne pourra pas persévérer long-temps dans l'observance de la règle ; il lui sera impossible d'acquérir la vertu d'humilité ou celle d'obéissance, et pour peu qu'il ait caché dans son cœur l'affection à quelque chose de terrestre, quelque petite qu'elle soit, il ne pourra supporter la pauvreté et l'austérité de la maison. A la première tentation il sera abattu, et cette petite affection qu'il aura conservée, sera comme une fronde qui le jettera loin du monastère et le replongera dans le monde (1).

2° Il faut que le Religieux qui n'a plus d'affection pour ce qu'il a quitté, veille soigneusement à ce que cette affection ne revienne pas, et que ce feu de l'amour des biens, qui était en quelque sorte éteint, ne se rallume pas au souffle de la nécessité, ou de plusieurs autres causes différentes ; car la nature est faible et inconstante, étant toujours portée en bas et vers les créatures, comme les poids d'une horloge. L'esprit de convoitise, dit Cassien, a cela de propre qu'il excite et pousse avec violence les Religieux à désirer de nouveau ce qu'ils avaient aban-

(1) Ne de pristinis facultatibus suis inhærit ei vel unius nummi contagio ; sciunt enim eum sub monasterii disciplina diuturnum esse non posse ; sed ne humilitatis quidem obedientiæ apprehensurum esse virtutem, nec illa cœnobii paupertate aut districtione contentum fore, si in conscientia ejus pecuniæ quantulumcumque latitaverit ; sed ubi primùm exorta fuerit qualibet occasione commotio, fiducia stipis illius animatum continuò de monasterio, et velut funda rotante, fugiturum. *Lib. 4 de Instit. renunt. cap. 3.*

donné à leur entrée en religion (1). Il apporte ensuite l'exemple de Judas, qui, voulant reprendre en quelque manière les biens qu'il avait quittés en suivant notre Seigneur, devint voleur, trahit son maître et se tua lui-même. « Prenez garde, dit-il ailleurs, de reprendre ja-« mais les choses que vous avez laissées et de retourner « dans votre champ contre la défense du Seigneur, pour « remettre sur vos épaules la robe dont vous vous êtes « dépouillés, de descendre du toit de la perfection pour « aller chercher en bas quoi que ce soit (2). » Saint Jérôme emploie les mêmes comparaisons en exhortant à la persévérance un certain Licinius : « Je vous prie et je « vous avertis avec toute l'affection d'un Père, qu'après « avoir quitté Sodome, qui est tout en feu, et avoir « marché à grands pas vers les montagnes, vous ne re-« gardiez pas derrière vous, comme la femme de Loth, « vous ne descendiez pas du toit des vertus pour revenir « aux champs, ou dans votre maison, pour chercher « les habits dont vous vous êtes dépouillé (3).

Le vénérable Bède raconte que saint Félix de Nole, étant pressé par ses amis, lorsque la paix fut rendue à l'Eglise, de redemander les biens que la persécution lui avait injustement ravis, soit pour s'en servir, ou s'il voulait demeurer pauvre pour l'amour de Dieu, pour

(1) Quæ in primordiis suæ renuntiationis abjecerant, postea resumere ac rursum desiderare compellit. *Lib.* 7. *cap.* 14.

(2) Cave ergo ne quid aliquando resumas quod renuncians abjecisti, et contra Domini interdictum de agro evangelicæ operationis reversus inveniaris tunicâ tuâ, quâ te spoliaveras, revestiri, et de perfectionis tecto descendens tollere aliquid præsumas ex his, quæ abrenuncians abdicasti. *Lib.* 4. *cap.* 36. *Matth.* 24. *vers.* 17. et 18.

(3) Obsecro te et moneo parentis affectu, ut qui Sodomam reliquisti ad montana festinans post tergum ne respicias, ne de tecto virtutum pristina quæsiturus vestimenta descendas, ne de agro revertaris domum. *Epist.* 28.

[redacted]

assister beaucoup de pauvres, car ces biens étaient considérables, ne le voulut jamais. « A Dieu ne plaise, leur « dit-il, que je pense à redemander les choses que j'ai « perdues pour la confession du nom de Jésus-Christ; « que je veuille, de quelque manière que ce soit, les « biens de la terre que l'estime et l'amour des biens « du ciel m'ont fait mépriser, comme si ceux-ci ne me « suffisaient pas; j'aime bien mieux suivre Jésus-Christ « comme un pauvre d'esprit, afin de posséder en plus « grande abondance les richesses du royaume des « cieux (1). » Que le Religieux qui a renoncé à tous ses biens marche sur les traces de ce Saint et dise avec l'épouse des Cantiques : *J'ai ôté ma tunique; comment la revêtir encore? J'ai lavé mes pieds; comment les souiller encore* (2)?

3° Le Religieux qui n'a plus d'affection pour les biens qu'il a quittés, et fait tous ses efforts pour empêcher à cette affection de renaître, ne laisse pas toutefois d'en avoir assez souvent pour de petites choses qui lui sont données pour son usage, et qui sont sans comparaison bien moindres que celles qu'il a quittées. Cassien en parle en trois endroits différens, et s'étonne avec raison de ce malheur : « Quoi de plus ridicule, dit-il, que d'en voir quelques-« uns qui, dans la première ardeur de leur vocation, « ont abandonné leurs biens et quelquefois de grandes « richesses, pour se jeter dans des monastères, et qui, « lorsque cette première ferveur commence à se ralentir, « paraissent si attachés à de petits meubles dont on ne

(1) Absit ut res, quas causa confessionis perdidi, repetam; absit ut terrenas opes, quas cælestium bonorum contemplatione semel contempsi, quasi hæc minùs sola sufficiant, ulla ratione reposcam; quin potiùs pauper spiritu sequar Jesum, quò opulentiùs regni cœlorum dona percipiam. *In ejus vita apud Sur.* 13 *Januar.*

(2) Expoliavi me tunicâ meâ, quomodo induar illa? *Cant.* 5. 3.

« peut se passer; et que le soin de conserver des « choses viles par elles-mêmes surpasse celui qu'ils « ont eu pour conserver leurs richesses (1). » Il montre ensuite que l'abandon qu'ils ont fait de tous leurs biens leur servira fort peu, puisqu'ils portent leur affection sur des choses moindres. Peu importe à quel objet on s'attache, qu'il soit grand ou petit, précieux ou vil, s'il y a attachement, parce que cette attache qui est dans le cœur, est d'autant plus blâmable, que les choses le méritent moins. Une telle pauvreté ne peut élever le Religieux à la perfection; car s'il éprouve les besoins d'un homme pauvre, il a la volonté d'un homme riche (2).

Il dit ailleurs (3) : Nous voyons des hommes dans les communautés religieuses qui, après avoir méprisé de grandes richesses, abandonné de fort belles terres, se passionnent pour un canif, une plume et d'autres semblables bagatelles. Il ajoute encore (4) : L'affection déréglée que nous avons quelquefois pour des choses de néant, nous émeut contre ceux qui seulement osent les toucher du doigt; s'il n'y avait pas affection, si l'on était véritablement pauvre d'esprit, l'on n'éprouverait pas ces émotions et ces empertemens qui sont d'autant plus honteux et plus criminels que les choses ont moins d'importance. Un homme aura quitté de grands

(1) Jam illud ridiculum qualiter exprimatur, quòd nonnullos post illum primæ renunciationis ardorem, quo vel res familiares, vel opes plurimas relinquentes, semetipsos ad monasteria contulerunt, tanto cernimus studio in his, quæ penitus abscindi non possunt, quamvis parva viliaque sint, esse devinctos, ut horum cura pristinarum omnium facultatum superet passionem. *Collat.* 4. *c.* 21.

(2) Quia cùm censum habeat pauperis, non abjicit divitis voluntatem.

(3) Collat. 1. cap. 6.

(4) Lib. 4. cap. 13.

biens, il s'attachera à un couteau, etc., quelle marque de bon esprit! Il aura abandonné une maison magnifique, commode et richement meublée, pour s'affectionner passionnément à une cellule, quel beau jugement! Il s'est arraché avec violence à son père, à sa mère, à ses parens à qui Dieu et la nature l'avaient si étroitement lié et il se rend esclave d'une personne qui ne lui est rien, est-ce être sage?

Saint Dorothée dit sur le même sujet: On ne peut attribuer qu'à une grande folie le désordre que nous voyons parmi nous : nous avons volontairement laissé en sortant du monde des choses grandes et précieuses, et nous nous affectionnons souvent dans la vie religieuse à des choses très petites de manière à en éprouver du trouble. Le Religieux, disait saint Macaire, qui a quitté ses parens et tout ce qu'il avait dans le monde, et qui conserve de l'affection pour les petites choses à son usage, sort du siècle par une grande porte, et y rentre par une petite.

§ IV.

Troisième et quatrième degré de la pauvreté.

Ce troisième degré de pauvreté ne tient pas tant à son essence que les deux précédens; il tient à son excellence et à sa perfection, il n'est par conséquent pas d'une obligation si rigoureuse; il consiste à se contenter des choses nécessaires et à s'abstenir de celles qui sont superflues.

Pour bien comprendre cela, il faut noter qu'il est des choses qui sont rigoureusement nécessaires, ainsi le pain et l'eau le sont absolument; si on prenait les choses dans toute leur rigueur, tout le reste serait superflu, et les Saints même ne s'en sont pas contentés; il faut donc re-

garder comme superflu ce que les bons Religieux, qui ont la conscience délicate, qui observent exactement les règles, regardent comme tel.

D'après cette règle, un Religieux peut sans crainte de superfluité vicieuse, avoir une ou plusieurs choses, mais s'il possède plusieurs choses superflues, lors même qu'il en aurait la permission du supérieur, qu'il serait disposé à les rendre si on les lui demandait, ne serait pas exempt de péché, parce que cette superfluité blesse la pauvreté. S'il est difficile, comme nous l'avons dit, et presque impossible de transgresser les règles sans péché, lors même qu'elles n'obligent pas sous peine de péché, à plus forte raison se rend-on coupable quand on transgresse un vœu; car l'obligation du vœu est bien plus étroite que celle des règles. Si l'inférieur péche en gardant des choses superflues, le supérieur péche aussi en lui en donnant la permission, parce qu'il nuit à l'institut, au Religieux dont il doit désirer la perfection; il outrepasse son pouvoir, qui ne lui a pas été donné pour détruire, mais pour conserver et perfectionner ce que Dieu lui a confié. Si saint Paul écrit à Timothée, *ayant de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, nous devons être contens* (1), le Religieux qui a fait vœu de pauvreté, doit bien plus que les autres entrer dans ce sentiment et suivre ce conseil. Saint Epiphane, animé de cet esprit, répondit à un homme riche qui lui offrait cinq mille écus : Mon fils, je vous remercie, une robe fort simple suffit pour me couvrir, un peu de pain et d'eau pour me nourrir; pourquoi voulez-vous me charger davantage? je veux aller à mon salut et à ma perfection le plus vite que je pourrai (2).

(1) Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti simus. 1. *Tim*. 6. 8.

(2) In ejus vita apud Sur. 12. Maii. cap 41.

Théodoret (1) raconte que saint Aphraate, ayant quitté la Perse sa patrie, se renferma dans une petite maison hors de la ville d'Edesse en Syrie, pour vivre en anachorète. Un grand Seigneur, nommé Anthème, qui fut depuis gouverneur de la province et consul, vint le visiter à son retour de son ambassade de Perse. Mon père, lui dit-il, comme il n'est personne qui n'ait de l'affection pour sa patrie, qui n'en trouve les fruits plus doux et plus suaves, je vous apporte une robe faite dans votre pays, je vous prie de la recevoir de ma main, et de me donner en échange votre bénédiction ; le Saint prit la robe et la posa sur un siége. Après plusieurs discours de part et d'autre, le Saint dit à Anthème qu'il avait quelque chose sur le cœur qui lui faisait beaucoup de peine. J'ai pris une résolution inviolable de n'avoir jamais qu'une personne avec moi, quoi qu'il arrive : depuis seize ans, j'ai un compagnon dont je suis très content, mais il est venu un homme de mon pays qui me presse avec beaucoup d'instance de lui permettre de demeurer avec moi ; j'affectionne ce nouveau venu parce que c'est un homme de mon pays ; mais aussi il me paraît bien pénible et même injuste de congédier le premier ; que faire ? Mon père, lui dit Anthème, vous ne pouvez renvoyer celui qui vous a bien servi pendant si long-temps pour donner sa place à un homme dont vous ne connaissez ni les mœurs, ni l'esprit, seulement parce qu'il est de votre pays. Vous trouverez donc bon, Monsieur, reprit le saint homme, que je ne reçoive pas votre robe ; je n'en veux pas deux, et j'aime la mienne parce qu'elle me sert depuis long-temps : mon inclination, votre propre jugement, me la font préférer à celle que vous voulez me donner.

(1) In Philot. cap. 8.

Anthème admira la défaite ingénieuse de l'anachorète, et ne le pressa pas davantage.

Le saint abbé Agathon avait bâti et achevé avec beaucoup de peine un petit monastère; au moment de l'habiter, il s'aperçut qu'il y avait dans la construction des choses qui n'étaient pas nécessaires; il dit alors à ses disciples : allons nous-en, sortons d'ici. Ses disciples bien affligés, lui dirent : Mais, mon père, comment voulez-vous que nous quittions maintenant une maison qui nous a coûté tant de peine à bâtir, que dira le monde? Il dira que nous sommes des esprits légers et inconstans, que nous ne pouvons demeurer en aucun endroit, il en sera scandalisé. Le saint leur répondit : Il peut se faire qu'il arrive ce que vous dites, mais il est aussi des personnes qui seront édifiées de notre conduite et diront que l'amour de Dieu nous a fait sortir de cette maison où nous ne pouvions pas demeurer, parce qu'il y avait des choses superflues; ainsi vienne qui voudra, qui voudra demeure, pour moi je m'en vais. Ses disciples le voyant si ferme dans sa résolution, abandonnèrent la maison et le suivirent (1).

Que le Religieux zélé pour sa perfection se dépouille, à l'imitation de ces saints, de tout ce qui est superflu. A quoi sert, je vous prie, dans votre chambre tant de bagatelles, tant de petits meubles curieux dont vous pouvez très facilement vous passer, et qui ne sont, après tout, que des amusemens qui vous font perdre le temps, des liens qui vous embarrassent, des poids qui vous chargent et des épines qui vous piquent? Si vous avez la conscience délicate, débarrassez-vous de tout cela, donnez-le à Jésus-Christ, contentez-vous du nécessaire : moins vous aurez, plus vous aurez; pour tout avoir, il

(1) Apud Rosveyd. lib. 5. Libell. 6. n. 4.

ne faut rien avoir; plus votre chambre sera vide, plus vous aurez de paix, de liberté d'esprit et de disposition à l'union avec Dieu.

Rapportons ici le sentiment de quelques Saints et de quelques fondateurs d'Ordre qui ont toujours voulu que leurs bâtimens portassent les marques de la pauvreté, et qu'ils ne fussent jamais ni trop spacieux ni tant soit peu magnifiques.

Saint François étant dans la ville de Sienne, un seigneur voulut bâtir un monastère pour ses Religieux; il en parla à ce saint qui permit qu'on fit une petite maisonnette ou un très pauvre monastère, parce qu'il voulait que ses frères ne fissent que de petites maisons de bois et de torchis (1).

Sainte Thérèse voulait aussi que ses monastères fussent bâtis très pauvrement, et dans ceux qu'elle établissait, elle mettait des croix faites avec des cannes et du bois grossier et non poli; elle recommanda toujours cette pauvreté des édifices à ses religieux et à ses religieuses.

Elle pensait, avec raison, que c'était une chose monstrueuse de voir des personnes pauvres et déchaussées habiter de grands et riches bâtimens; elle ne voulait pas que les maisons de son Ordre fissent tant de bruit en s'écroulant au jour du jugement. « Pour l'amour de « notre Seigneur, je vous prie, mes sœurs et mes pères, « de prendre garde de ne pas faire de grands et somp- « tueux bâtimens. » Elle ajouta au Chapitre second du Chemin de la perfection : « Pour l'amour de Dieu, gar- « dez-vous bien, mes filles, des superbes édifices; si je « pouvais le dire en conscience, je prierais Dieu que le

(1) Tuguriolum aut monasterium pauperculum domos construi faciant pauperculas ex luto et lignis. *Opusc. S. Franc. to. 3. colloq.* 16.

« jour où mes filles les auraient élevées, ils tombassent
« à terre et les écrasassent toutes. N'est-ce pas une
« chose indigne de faire de grands bâtimens avec la
« substance des pauvres? Ah! que Dieu ne le permette
« pas! Imitons notre Roi, il n'eut d'autre maison que
« l'étable de Bethléem où il naquit, et la croix où il
« rendit le dernier soupir (1). »

Théodoret rapporte (2) que saint Julien, surnommé Sabas, s'étant éloigné quelque temps de ses disciples, afin de se livrer avec plus de liberté à la retraite, et ne s'occuper que de Dieu; ses disciples, en son absence, bâtirent un petit monastère commode, mais plus grand qu'il ne l'avait ordonné. Le saint, en le voyant, à son retour, leur dit : Je crains bien, mes enfans, qu'en travaillant à agrandir les maisons que nous avons sur la terre, nous ne rendions fort petites et bien étroites celles que Dieu nous prépare dans le ciel; cependant les unes tomberont bientôt et ne nous serviront pas long-temps, et les autres sont éternelles et ne tomberont jamais.

Le bienheureux Laurent Justinien n'aimait pas non plus dans les grands monastères les bâtimens ni les cellules trop larges; quand il en voyait, il disait en branlant la tête : ce n'est pas ainsi que faisaient nos pères(3); et quoique les revenus de son monastère lui permissent de bâtir un dortoir en briques, il ne voulut le faire que de terre.

Ce qu'on lit dans la vie de saint Volstan, qu'on arracha de son monastère pour le faire évêque de Wigorne, en Angleterre, va encore plus loin. On démolissait son

(1) Thérèse en sa vie, p. 2. ch. 5.
(2) In Philoth. cap. 2.
(3) Non sic patres nostri, non sic. *In ejus vita 8 Januar. apud Sur.*

église cathédrale que saint Oswalde avait fait bâtir, et on élevait sur ses ruines une église bien plus grande et plus magnifique, il se mit à pleurer; on lui en fit de doux reproches en lui montrant qu'il devait bien plutôt se réjouir de ce que de ses jours il voyait cet heureux changement et cette gloire pour son église; il répondit: Vous ne comprenez pas la source de mes larmes; je pleure de ce que nous, pauvres et misérables pécheurs, renversons les ouvrages des Saints, afin d'acquérir de l'honneur et de la gloire devant les hommes (1). Son historien ajoute: Les hommes de ce temps ne savaient pas ce que c'était que de faire des bâtimens superbes, mais ils savaient s'immoler eux-mêmes devant Dieu dans quelque pauvre maison que ce fût, entraîner les autres à la vertu par leurs exemples; nous faisons le contraire, nous négligeons le salut des ames, et nous ne pensons qu'à bâtir et à mettre pierre sur pierre (2).

Hugue de St-Victor dit fort bien à ce sujet: « La pierre « sert sans doute à l'édifice, mais à quoi sert la sculpture « sur la pierre? Qu'on lise les histoires de la Genèse dans « la Sainte Ecriture, et non sur des bas-reliefs; on habille Eve sur la muraille, et derrière cette muraille « un pauvre est couché tout nu (3). »

Le quatrième degré s'élève encore plus haut, il va jusqu'au nécessaire, auquel il ne faut pas s'attacher

(1) Quòd nos peccatores et miseri opera Sanctorum destruimus, ut nobis laudem comparemus. *Apud Sur.* 19. *Januar.*

(2) Non noverat illa ætas pompatica construere, sed sub qualicumque tecto se ipsos Deo immolare, subjectosque ad exemplum attrahere: Nos è contra nitimur ut curam animarum negligentes, cumulemus lapides. *Ibid.*

(3) Utilis est lapis in structura, sed quid prodest in lapide cælatura? Legatur Genesis in libro non in pariete; vestitur Eva in pariete, pauper autem juxta parietem nudus accubat. *Lib.* 2. *de claust.*

avec passion, mais avec une grande modération. Il est des Religieux qui ne voudraient posséder aucune chose superflue, et tiennent si fort aux choses nécessaires qu'on a grande peine à les en détacher ; ils aimeront leur chambre, leurs livres, leur bréviaire et les autres choses dont l'Institut leur donne l'usage ; si quelqu'un étant pressé les leur prend pour s'en servir un moment, ou si en s'en servant on les gâte tant soit peu, ils se plaignent, murmurent, se fâchent et quelquefois se mettent en colère. Souvent, pour ne pas éprouver ce déplaisir, ils les ferment et les cachent afin qu'on ne les leur demande pas ; si on les leur demande, ils trouvent des excuses, cherchent des équivoques pour ne pas dire des mensonges, afin de ne pas les prêter : quelquefois ils les refusent hardiment, ou s'ils les prêtent, c'est de si mauvaise grâce, qu'il est bien facile de connaître que ce n'est pas de bon cœur, mais par force, et qu'on leur ferait plaisir de ne pas les leur demander. Ils devraient bien savoir que tous ces objets n'appartiennent pas plus aux uns qu'aux autres, à ceux qui en ont l'usage ou à ceux qui les demandent, que tout appartient à la communauté. Ainsi un bon Religieux doit retrancher, non-seulement les choses qui ne lui sont pas nécessaires, mais mettre la plus grande modération dans l'usage de celles qui le sont, et apporter toujours un dégagement d'esprit raisonnable.

Dans toutes les communautés bien réglées, il a toujours été défendu aux Religieux particuliers d'avoir des clés sans la permission du supérieur, afin de n'avoir rien de caché et dont les autres ne puissent disposer. Que personne, dit une des règles de la Compagnie de Jésus (1), ne ferme sa chambre de manière à ce qu'on

(1) Regul. 11. Comm.

ne puisse pas l'ouvrir en dehors, qu'il n'ait aucun meuble qui ferme sans permission.

Les soixante-dix anachorètes dont saint Gérasime avait la conduite, n'avaient chacun qu'une seule robe et très peu de choses dans leurs cellules qui étaient toujours ouvertes quand ils en sortaient; afin que chacun pût y entrer librement et prendre ce qui pouvait lui convenir (1).

On lit dans le *Gérontic*, que des voleurs étant entrés dans la cellule d'un ancien Père, lui dirent que leur dessein était d'emporter tout ce qu'il avait; le saint homme leur répondit : Mes enfans, prenez tout ce qu'il vous plaira. Après l'avoir entièrement dépouillé ils étaient sortis de la cellule, lorsque le saint s'aperçut qu'ils avaient oublié une bourse où il y avait de l'argent, alors il courut après eux en criant : Mes enfans, prenez encore cette bourse que vous oubliéz. Les voleurs, étonnés d'une telle action, et admirant dans ce saint homme un si grand désintéressement pour les choses mêmes les plus nécessaires, ne voulurent pas accepter sa bourse, ils lui rendirent même tout ce qu'ils lui avaient pris et s'en allèrent avec la résolution de faire pénitence de leurs péchés et de mener une meilleure vie.

Cependant il est à remarquer qu'il se glisse souvent un grand abus dans les communautés : quelques uns, sous le prétexte que les chambres sont ouvertes, qu'il n'y a au dedans rien de fermé, que les choses qui y sont n'appartiennent pas à ceux qui y demeurent à cause du vœu de pauvreté, que tous les biens de la maison sont communs ne font aucune difficultè d'entrer dans ces chambres quand il n'y a personne et d'y prendre

(1) In vita S. Euthym. 20. Januar. apud Sur.

ce qui leur convient. Je dis que ces personnes font très-mal : 1° parce qu'elles commettent un larcin et doivent être regardées comme des voleurs domestiques, puisqu'elles prennent ce qui ne leur appartient pas, contre la volonté du légitime possesseur, c'est-à-dire l'institut, qui ne leur donne pas la permission de prendre de cette manière, mais qui le défend au contraire par des règles expresses. 2° Parce que si les choses que l'on enlève n'appartiennent pas à ceux qui logent dans ces chambres à cause de leur vœu de pauvreté, ils en ont l'usage par la légitime permission du supérieur, tandis que les autres, par le même vœu, n'en ont pas d'abord la propriété, puisqu'ils sont Religieux, et ils n'en ont pas l'usage, parce qu'ils n'ont pas la permission du supérieur. 3° Ils font très mal, puisqu'ils privent injustement ceux qui ont ce légitime usage, que souvent ils leur ôtent des choses dont ils ont grand besoin. 4° Enfin, en agissant de la sorte, ils troublent le repos public et la paix domestique, et portent les inférieurs à trop cacher les choses qui leur sont nécessaires, et forcent les supérieurs de leur permettre de les enfermer.

§ IV.

Cinquième degré de pauvreté.

Mais la pauvreté s'élève encore plus haut; dans les premiers degrès, elle peut paraître en quelque manière imparfaite, dans le cinquième elle parait dans toute sa beauté. Il faut éprouver les effets réels de la pauvreté, souffrir qu'il manque même les choses nécessaires; c'est pour cela qu'on l'appelle indigence, qui veut dire manquement d'une chose. Celui qui a tout ce qu'il lui faut,

à qui il ne manque rien pour sa nourriture, pour son vêtement, son logement et ses autres besoins, est dans une situation assez agréable, et peut porter à son aise le nom de pauvre. Les séculiers même, qui sont riches et maîtres de leurs biens, n'ont pas cet avantage.

Un Religieux est-il véritablement pauvre, s'acquitte-t-il bien de son vœu, quand il se plaint et murmure, lorsque sa nourriture n'est pas assez bien assaisonnée, qu'on ne lui en donne pas assez, ou à temps, quand sa robe est déchirée ou trop courte, ou qu'il manque quelque chose dans sa chambre? Le Religieux qui aime la pauvreté, dit saint Jean Climaque, est exempt de toutes ces plaintes qui naissent de l'inquiétude; si quelque chose sur la terre peut lui donner de la peine et l'affliger, il ne peut pas dire qu'il soit encore pauvre (1).

Ce n'est pas une chose bien admirable d'être pauvre, dit saint Vincent Ferrier, mais d'aimer, dans la pauvreté, les incommodités qu'elle entraine après elle (2). Plusieurs se glorifient du nom de pauvre, mais à cette condition que rien ne leur manque (3). Saint Bernard avait dit avant lui : Nous voyons des pauvres qui, s'ils avaient le véritable esprit de pauvreté, ne seraient ni si abattus, ni si tristes lorsqu'ils en sentent quelques effets (4); ce sont ceux qui veulent bien être pauvres, pourvu qu'ils aient tout ce qu'il leur faut; ils aiment la pauvreté pourvu qu'ils n'aient rien à en souffrir (5).

(1) Gradu 17.

(2) Sed in paupertate, paupertatem amare.

(3) Sed quo pacto? ut eis nihil desit. *Tr. de vita spirit. cap.* 1.

(4) Videmus pauperes aliquos, qui si veram haberent paupertatem, non adeo pusillanimes invenirentur et tristes.

(5) Qui pauperes esse volunt, eo tamen pacto, ut nihil eis desit, et sic diligunt paupertatem, ut nullam inopiam patiantur. *Serm.* 4. *de Adventu.*

Quelle pauvreté ! Sommes-nous obligés de plaindre beaucoup ces sortes de pauvres ?

Mais il est encore quelque chose de plus ridicule : il se trouve quelquefois des Religieux qui se plaignent de n'avoir pas ce que jamais leur naissance et leur condition leur eût donné dans le monde. Ils eussent été pauvrement nourris, pauvrement logés, fort simplement vêtus ; puis ils se plaignent quand ils sont entrés en religion, et après avoir fait vœu de pauvreté, afin de se livrer à la mortification et pratiquer la vertu, s'il leur manque quelque chose ! Sont-ce là de bons Religieux ? Sont-ils même des hommes raisonnables ? Etant pauvres dans le monde, n'êtes-vous donc entrés en religion, au service d'un Dieu pauvre, que pour être mieux et plus à votre aise ?

Saint Jérôme, dans une lettre à Népotien, met ces paroles dans la bouche d'un Religieux de cette espèce : « Je « suis d'une fort basse condition, un enfant de village, « j'avais grande peine à apaiser mon ventre affamé avec « des légumes et du pain bis ; maintenant que je suis en « religion, je ne me contente pas de pain de froment et « d'une bonne nourriture ; si quelque chose me déplaît, « je murmure (1). » Pour empêcher un désordre si étrange, saint Augustin dit à ses Religieux, dans sa règle, de ne pas chercher dans le monastère ce qu'ils n'eussent pu trouver dans le monde (2).

Il faut donc que le Religieux supporte volontiers et par esprit de pauvreté les choses qui peuvent lui man-

(1) Natus in paupere domo et in tugurio rusticano, qui vix milio et cibario pane ventrem rugientem satiare poteram, nunc similam et mel fastidio. *Epist.* 2.

(2) Ne ea quærant in monasterio, quæ nec foris habere potuerunt. Cap. 4.

quer quelquefois dans les objets nécessaires, comme dans le boire, le manger, les habits, la chambre, le froid, la chaleur, etc., et s'il est placé de manière à ne rien souffrir, il doit, s'il veut être véritablement pauvre et en porter dignement la qualité, se priver lui-même de quelque chose afin d'en éprouver toujours quelques effets. Que dirait-on si un soldat ne voulait jamais tirer son épée, un écrivain manier sa plume, un artisan prendre l'outil de son art? Que peut-on dire et juger d'un Religieux qui ne veut faire aucun exercice de son état, pratiquer la pauvreté, dont il a fait profession par un vœu.

Les Religieux du bienheureux Laurent Justinien étaient bien affligés de ce que la partie du monastère, où étaient toutes les provisions, avait été brûlée : Eh bien mes enfans, leur dit-il, avec un visage gai et serein, quel mal nous a-t-on fait? N'avons-nous pas fait vœu de pauvreté? Dieu soit béni, la perte que nous fait éprouver cet incendie nous met en état d'accomplir notre vœu (1).

L'Evangéliste raconte que les Apôtres faisant un voyage avec notre Seigneur, avaient grand faim, et qu'en passant au milieu d'un champ de blé, ils cueillaient quelques épis et en mangeaient le grain (2). Saint Paul dit en parlant de lui-même, que la nécessité le réduisait à souffrir la faim, la soif, le froid, à jeuner souvent et à n'avoir pas d'habits pour se couvrir (3).

(1) Eia, filii, quid mali actum est nobis, nonne paupertatem vovimus? Benedictus Deus qui nos voti compotes facit. *In ejus vita apud Sur.* 8. *Januar.*

(2) Matth. 12.

(3) In fame et siti, in jejuniis multis, in frigore et nuditate. 2. *Cor.* 11. 27.

Et en effet, quand on considère d'un côté ce que les saints ont fait, les privations qu'ils ont supportées pour l'amour de Dieu dans les choses les plus nécessaires; d'un autre côté quand nous voyons combien nous sommes attachés à ce que l'on pourvoie à tous nos besoins, la peine que nous éprouvons s'il nous manque quelque chose, n'avons nous pas sujet de nous confondre, et d'avoir honte de nous mêmes.

Voici ce que rapporte Théodoret (1). Saint Zénon, disciple de saint Basile, très riche dans le monde, bien venu à la cour, devint un très pauvre anachorète; il choisit pour sa demeure un de ces sépulcres qui sont en grand nombre sur la montagne d'Antioche, il s'y enferme, sans lit, sans lampe, sans feu, sans aucun ustensile de ménage, sans coffre, sans livres, ni quoique ce fut; il portait seulement de vieux habits, des souliers si usés qu'il n'y avait pas même de quoi les attacher. Un de ses amis lui fournissait la nourriture dont il ne pouvait se passer sans mourir, c'était un pain qui lui durait deux jours; quant à l'eau qu'il buvait, il allait la puiser lui-même fort loin de là. Un jour quelqu'un voyant la peine qu'il avait dans un âge fort avancé d'aller chercher de l'eau si loin, le pria de trouver bon qu'il l'en soulageât; le saint s'en défendit d'abord, mais il céda enfin aux instances et donna les deux cruches avec lesquelles il allait puiser de l'eau; mais cette personne arrivée à la porte du saint avec les deux cruches pleines, toute l'eau se répondit. Dieu fit voir par cet événement qu'il approuvait le travail du saint et voulait qu'il allât lui-même chercher l'eau qu'il devait boire.

Le même Théodoret raconte (2) que saint Thalase et

(1) In Philoth. cap. 12.
(2) Ibid. cap. 22.

saint Lymnée, anachorètes, vivaient à découvert, exposés à toutes les injures de l'air, sans cellules, sans cabane ni toit. Deux sœurs, nommées Marane et Cyre, au rapport du même auteur (1), foulant aux pieds la noblesse de leur naissance et leurs grands biens, se retirèrent dans un petit lieu proche de la ville de Berée, pour mener une vie semblable, sans un seul abri, et destituées de toutes les commodités de la vie.

Que n'ont pas souffert les saints Siméon, Daniel, et autres Stylites qui passaient les jours et les nuits, les mois et les années entières debout sur leurs fameuses colonnes. Sainte Marie Egyptienne et Théoctiste, vierge de Lesbos, ont passé toute leur vie, seules dans la solitude, sans voir personne, sans parler à personne, manquant de toutes les choses nécessaires à la vie, sans feu, sans pain, sans toit, sans habit. Quels exemples de pauvreté !

Acard, religieux recommandable que saint Bernard envoya dans l'évêché de Trêves pour y bâtir un monastère de son ordre, rapporte ce qui suit d'un très saint homme nommé Scocelin : Je ne crois pas, dit-il, que de nos jours il se soit trouvé une personne qui puisse être comparée à cet homme de Dieu pour la mortification de corps, la pauvreté et le mépris des choses visibles ; car on peut bien dire qu'il meurt tous les jours. Quel homme peut vivre sans nourriture d'homme, sans toit, sans habit? Et Scocelin a vécu pendant dix ans sans tout cela, errant tout seul et tout nu dans les bois et les montagnes pour l'amour de Jésus-Christ ; ayant le ciel pour toit, l'air pour vêtement, se nourrissant comme les bêtes d'herbes et de racines crues (1).

(1) Ibid. cap. 29.

(2) Cœlum habens pro tecto, aerem pro vestimento, et pecorum victum pro cibo humano.

Après dix ans d'une vie si extraordinaire, et quatre ans avant sa mort, il adoucit en quelque manière cette extrême rigueur : dans le cœur de l'hiver et dans les grandes neiges, ne pouvant plus trouver des herbes ni arracher des racines à cause de la gelée, demi-mort de faim et de froid, n'ayant plus que la peau sur les os, il allait chercher quelques villages écartés, quelques maisons isolées au milieu des champs, choisissait plus volontiers celle où, par l'inspiration de Dieu, il savait qu'il demeurait quelque homme de bien, mais pauvre, il y arrivait fort avant dans la nuit pour n'être pas aperçu ; il n'entrait pas dans la maison, mais il se couchait sur la terre, dans l'étable, ou plutôt dans la cour, et après quelques heures de repos il partait avant le jour.

Ceux qui avaient eu le bonheur de le loger lui portaient un grand respect, et évitaient de lui parler à moins qu'il ne le trouvât bon, ou que lui-même les appelât, de peur qu'il n'allât autre part ; parfois ils mettaient devant leur porte un peu de paille ou quelques vieux sacs pour qu'il pût se coucher, quelques morceaux de pain d'orge ou de son, parce qu'on savait bien qu'il ne prendrait pas autre chose, il en mangeait une partie et emportait le reste qui lui servait pour plusieurs jours.

Il ne possédait qu'un petit sac pendu à ses épaules ou il mettait son pain. Voilà, ajoute l'auteur, tout le bien de cet homme riche, voilà le glorieux héritage et l'opulent patrimoine du serviteur de Jésus-Christ ; sa fidélité a fait changer tout le monde en richesse pour lui, car n'ayant rien et ayant tout, il a, en ce rien, possédé tout ; il a renfermé tout le monde dans le haillon qui lui était indispensable pour se couvrir, puisque, de tout

le monde et au lieu de tout le monde, il n'a choisi que cela (1).

Saint Bernard ayant entendu parler de la vie merveilleuse et de la sainteté de cet homme extraordinaire, chargea Acard et ses compagnons d'aller le voir et le saluer de sa part, il lui fit même porter une robe comme gage de son affection, en le priant de s'en servir pour l'amour de lui. Acard se rendit dans le lieu où il apprit que le saint devait passer la nuit ; voyant qu'il n'arrivait pas, il demanda au maître de la maison pourquoi il tardait tant à venir, celui-ci lui répondit qu'il était venu cette nuit même, mais qu'il s'était retiré plutôt qu'à l'ordinaire. Nous lui en avons demandé la cause, il nous à répondu : Je m'en vais, parce que quelques Religieux doivent venir bientôt me voir, et je ne veux pas qu'ils me trouvent ici et me voient à présent. Il en agissait souvent ainsi pour d'autres personnes qui voulaient lui parler; Dieu lui faisait connaître qu'elles étaient les personnes qui désiraient lui parler et quel était leur dessein. Acard pria ce brave homme de supplier le saint de vouloir bien les recevoir en considération de celui qui les envoyait. Notre demande fut accueillie, dit Acard, nous arrivâmes au lieu et à l'heure indiqués, et lui offrîmes les présens et les recommandations de notre Père, il reçut les vêtemens avec une grande humilité et un grand respect, il les mit sur lui et les ôta aussitôt en disant : Dieu soit béni de ce qu'il a bien voulu donner à cet homme apostolique de se souvenir

(1) En tota divitis istius proprietas, en gloriosa Christi servi hereditas, nobile patrimonium, cui verè fideli totus mundus erat divitiarum; nihi enim habens et omnia possidens, in tali nihilo totum obtinuit, qui in vili semicinctio totum mundum inclusit, quando quidem de toto et pro toto mundo semicinctium solum elegit.

dans son cœur d'un pauvre et misérable pécheur comme moi (1). J'ai pris pour l'amour de lui et avec soumission les vêtemens qu'il a eu la bonté de m'envoyer; je m'en suis revêtu, mais il trouvera bon que je ne les porte pas davantage, parce qu'ils ne me sont pas nécessaires, d'ailleurs il ne me l'a pas commandé.

Acard termine ce récit par ces paroles : Après avoir ouï ces choses admirables; n'ayant plus la force de parler, nous comprîmes que toutes nos vertus n'étaient que cendre et poussière en comparaison d'une si haute perfection ; nous pensions auparavant être quelque chose, et nous n'étions cependant rien ; toutes nos bonnes œuvres nous paraissaient comme des linges chargés d'ordures; humiliés et confus, nous reprîmes le chemin de notre maison en nous frappant la poitrine (2).

Je pourrais ajouter à cette histoire un exemple récent dont j'ai été témoin. Un homme de condition et de savoir ayant perdu sa femme et ses enfans par suite des désastres de la guerre, prit la sage résolution de tirer avantage de sa perte en se consacrant entièrement à Dieu, et en s'élevant avec un courage déterminé à la plus haute perfection chrétienne. Il sortit des Pays-Bas sous un habit inconnu et demandant l'aumône; il vint à Amiens l'an 1643; il pratiqua une pauvreté si extrême, qu'il est plutôt à admirer qu'à imiter. Il se rendit à Paris en 1646, où je le vis deux fois; il continua à se livrer aux mêmes

(1) Benedictus Deus, qui dedit in corde apostolici viri, ut peccatoris et miserrimi hominis memoriam habere dignaretur.

(2) Nos igitur ista videntes et spiritum loquendi ultrà non habentes, in comparatione talis ac tantæ perfectionis assimilavimus vires nostras favillæ et cineri, et qui antea putabamus nos aliquid esse, cùm nihil essemus, tunc universas justitias nostras, quasi pannum menstruatæ, existimavimus, sicque percutientes pectora nostra humiliati atque compuncti nimis ad propria remeavimus.

austérités, et trois ou quatre mois après son arrivée, il mourut à l'hôpital. Je n'en veux pas dire davantage, nous savons quels exemples de patience, de courage et de force les Saints nous ont donnés ; nous avons fait vœu de pauvreté, tâchons de les imiter.

§ VII.

Sixième degré de pauvreté.

Le dernier degré de pauvreté, celui que saint Bonaventure préférait à tous les autres, comme le plus grand et le plus fort de tous, le plus agréable à Dieu, le plus admirable devant les hommes, est de souffrir volontiers la privation des choses nécessaires dans les infirmités et les maladies. Si, supporter cette privation lorsqu'on se porte bien, est s'élever à un haut degré de pauvreté, parce que la chose est difficile ; c'est s'élever bien plus haut quand on la supporte étant malade ; il faut de bien plus grands efforts. L'on voit souvent, en effet, dans les communautés religieuses des personnes vertueuses supporter pour l'amour de Dieu, avec beaucoup de patience et de courage, des privations dans leurs petits besoins ; mais qui, si elles sont malades, montrent beaucoup de faiblesse, et font même éclater de l'impatience.

Sans doute les supérieurs des communautés doivent donner tous leurs soins avec une véritable affection paternelle et une parfaite charité, pour que tous les secours soient donnés à leurs malades ; mais si, par l'oubli des supérieurs, la négligence des infirmiers, la pauvreté de la maison, ou quelque dessein secret de la Providence, les malades manquent de quelque chose nécessaire, ils ne doivent ni s'abattre, ni s'impatienter ; qu'ils

se rappellent souvent qu'ils sont Religieux, qu'ils ont fait vœu de pauvreté, non pour avoir toujours tout ce qu'il leur faut, mais pour en manquer parfois; que ce vœu les oblige en maladie comme en santé, puisque leur corps ne leur appartient plus, qu'ils s'en sont dépouillés pour le consacrer à Dieu, la santé de même ne leur appartient pas. Ils ne doivent donc pas s'en occuper, s'inquiéter des médecins, des remèdes, de la nourriture et de tout ce qui tient à leur guérison, avec un esprit de propriété, mais avec un esprit dégagé d'eux-mêmes et une grande confiance dans la bonté paternelle de la Providence. C'est avec cette disposition de confiance dans la bonté paternelle, c'est avec cette disposition de confiance et de dégagement d'eux-mêmes, qu'ils doivent demander ce dont ils ont besoin, recevoir ce qu'on leur donne, et faire tout ce qu'on leur dit.

L'abbé Jean Mosc raconte, dans le Pré spirituel (1), une chose extraordinaire du monastère de Sceté sur cette question. Etant allé avec Sophrone, le cher et seul compagnon de ses voyages, visiter l'abbé Jean de la Pierre, ils le prièrent de leur dire quelques mots d'édification. Il leur dit : soyez bien aises d'être privés de tout; je vais vous rapporter une exemple remarquable qui vous fera comprendre ce que faisaient nos Pères : Etant encore jeune, je demeurais dans le monastère de Sceté, un des plus anciens Religieux tomba malade d'un mal de rate, il fallait un peu de vinaigre pour sa guérison; on en chercha dans les quatre monastères qui sont dans ce désert sans en pouvoir trouver, tant leur abstinence et leur pauvreté étaient extrêmes; et cepen-

(1) In Prato spirit. cap. 113.

dant il y avait près de trois mille cinq cents Religieux dans ces monastères.

Si, pour être véritablement Religieux, ceux qui sont malades doivent supporter leur maladie avec un esprit de pauvreté, à plus forte raison ceux qui ne sont seulement que valétudinaires : ils doivent apporter la plus grande discrétion pour les visites des médecins, éviter les demandes souvent inutiles et importunes qu'ils font, le nombre et la diversité des remèdes, qui bien souvent nuisent plus qu'ils ne servent à la santé, la recherche sensuelle de quantité de petites douceurs, et le choix trop scrupuleux de leur nourriture.

Ce mal s'empare quelquefois des communautés avec tant de force, que les Saints n'ont pu s'empêcher de l'attaquer avec la plus grande véhémence. « Que voulez-« vous donc, dit saint Bernard, vous qui connaissez si « bien les diverses qualités des viandes, et qui négligez « les mœurs? Hyppocrate et ses sectateurs enseignent à « sauver la vie en ce monde; Jésus-Christ et ses disci-« ples apprennent à la perdre, lequel des deux voulez-« vous choisir pour maître? Quel est le régime que « vous voulez suivre? Ah! on comprend assez quel « maître suit celui qui raisonne sur les propriétés des « viandes qu'il mange, et dit : Celle-là nuit aux yeux, « celle-ci à la tête, cette autre à la poitrine ou à l'esto-« mac. Avez-vous jamais lu ces différences dans l'É-« vangile, dans les Prophètes, ou dans les Apôtres? « C'est assurément la chair et le sang, et non l'esprit « du Père, qui vous a révélé cette sagesse, qui est la « sagesse de la chair, qui est mortelle et ennemie de « Dieu, suivant la doctrine de nos médecins à nous (1).

(1) Quid hic vos dicitis observatores ciborum, morum neglectores? Hippocrates et sequaces ejus docent animas salvas facere in hoc mundo,

« Dois-je vous proposer les opinions d'Hippocrate, ou « de Gallien, ou même d'Épicure? Je suis disciple de « Jésus-Christ, et je parle à des disciples de Jésus-Christ; « je serais coupable si je vous enseignais d'autres « maximes que les siennes. La doctrine d'Hyppocrate « tient à la santé du corps, Epicure rapporte tout à « la volupté; Jésus-Christ, mon maître, m'ordonne de « mépriser l'un et l'autre. Hippocrate met tous ses soins « à conserver la vie dans le corps, Epicure y joint « les délices; le Sauveur veut que nous la perdions « lorsqu'il nous dit : Celui qui aime son ame, la per- « dra (1), ou en l'abandonnant au supplice comme mar- « tyr, ou en l'affligeant comme pénitent (2). »

Ce n'est point assez de ne pas rechercher ce qui tient à la délicatesse, il faut éviter aussi de mettre tant de soin à étudier la diversité des tempéramens et la différence des viandes; il ne faut pas dire : ces légumes gonflent l'estomac, ce lait fait mal à la tête, ces divers végétaux portent à la bile ou à la mélancolie, ces poissons d'étangs sont contraires à ma complexion : « Eh quoi! faut-il donc que dans les prés, dans les « champs, dans les jardins, dans les celliers et les in-

Christus et ejus discipuli perdere ; quemnam vos è duobus sequi magistrum eligitis? at manifestum se facit qui sic disputat, hoc oculis, hos capiti, et illud pectori vel stomacho nocet ; profectò unusquisque, quod à suo magistro didicit, hoc in medium profert. *Serm.* 30. *in Cant.*

(1) Num Hippocratis aut Galeni sententiam, aut certè de schola Epicuri debeo proponere vobis? Christi sum discipulus, Christi discipulis loquor. Ego si peregrinum dogma induxero, ipse peccavi; Epicurus atque Hippocrates corporis, alter voluptatem, alter bonam habitudinem præfert : meus magister utriusque rei contemptum prædicat. Animæ in corpore vitam, quam summo studio iste unde sustentet, ille unde et delectet, inquirit et inquirere docet; Salvator monet et perdere. *Ibid.*

(2) Sive ponendo ut martyr, sive affligendo ut pœnitens.

« firmeries on ait peine à trouver quelque chose que « vous puissiez manger ? Considérez, je vous prie, que « vous êtes religieux et non pas médecins, que vous ne « serez pas jugés sur votre complexion, mais sur votre « profession et sur la vie que vous aurez menée dans « dans votre état (1). Tenez-vous donc un peu dans le « repos que vous troublez par la recherche de tant de « petites choses d'où peut dépendre votre santé ; épar- « gnez un peu ceux qui doivent vous servir, faites quel- « que attention à l'incommodité qu'en reçoit la maison, « et donnez quelque chose à l'édification publique. »

Le même saint Bernard, écrivant aux Religieux de son Ordre, du monastère de saint Anastase ou des Trois-Fontaines, près de Rome, va encore bien plus loin, et semble donner dans l'exagération : « Votre vénérable « abbé, leur dit-il (et c'était Bernard, qui fut depuis « le Pape Eugène III), m'a parlé d'une chose que je ne « trouve nullement bonne, et je crois qu'en cela j'ai « l'esprit de Dieu, et que le conseil que je vous donne « vient de lui. Je sais que vous respirez un air très « malsain, que la plupart d'entre vous sont malades ; « mais souvenez-vous des paroles de saint Paul : *Je « me glorifierai volontiers de mes faiblesses, afin que la « force de Jésus-Christ réside en moi ; car lorsque je « suis faible, alors je suis fort* (2). Je compâtis grande- « ment aux infirmités, aux douleurs et aux misères des « corps, mais il faut craindre bien davantage et éviter « avec plus de soin l'infirmité des ames. C'est pourquoi « il ne convient ni à votre Ordre, ni à votre salut, de

(1) Puta te, quæso, monachum esse non medicum ; nec de complexione judicandum, sed de professione.

(2) Libenter gloriabor in infirmitatibus meis ut inhabitet in me virtus Christi ; cùm infirmor, tunc fortior sum. 2. *Cor.* 12. 1. et 10.

« rechercher des remèdes pour la santé de vos corps (1).
« Vous pouvez bien parfois vous servir de quelques
« herbes communes, à l'usage des pauvres; mais ache-
» ter des drogues, chercher des médecins, prendre des
« potions, tout cela est messéant dans la profession re-
« ligieuse, contraire à la pureté de la pauvreté, surtout
« à celle de notre Ordre; car c'est ce que font les sécu-
« liers. Or, nous savons que ceux qui prennent tant de
« soins du corps et mènent une vie attachée à leurs sens,
« ne sauraient plaire à Dieu (2). »

Les paroles de saint Bernard doivent être pour nous une autorité de grand poids; si nous ne sommes pas obligés à nous élever à cette perfection, elles peuvent au moins nous servir à calmer les sollicitudes empressées, les inquiétudes et les vaines frayeurs pour ce qui regarde notre santé.

On ne doit point croire que ces conseils ne soient donnés qu'aux hommes naturellement plus robustes; écoutons sainte Thérèse, simple fille, écrivant à ses filles (3):
« La première chose que nous devons bannir de nos
« cœurs, est l'amour de notre corps: en quoi il n'y a
« pas peu à travailler; parce que quelques unes de nous
« aiment tant leurs aises et leur santé, qu'il n'y a pas
« peu de peine auprès d'elles. Il semble que quelques
« unes n'aient embrassé la vie religieuse que pour ne
« point mourir, tant elles prennent soin de vivre, tant
« elles ont soin de conserver leur santé. Mais faites état,

(1) Propterea minimè competit Religioni vestræ medicinas querere corporales, sed nec expedit saluti. *Epist.* 321.

(2) At verò species emere, quærere medicos, accipere potiones Religioni indecens est, et contrarium puritati, maximeque Ordinis nostri; hæc enim omnia gentes inquirunt: scimus autem quia qui in carne vivunt, Deo placere non possunt.

(3) Chemin de perfection, chap. 19.

« mes sœurs, que vous y venez afin de mourir pour « Jésus-Christ, et non pas y vivre à votre aise pour « servir Jésus-Christ, comme le démon s'efforce de le « persuader, en insinuant que cela est nécessaire pour « bien observer la règle. Ainsi l'on a tant de soin de « conserver sa santé pour garder la règle, qu'on ne la « garde jamais en effet, et qu'on meurt sans l'avoir ac- « complie entièrement durant un seul mois, ni même « pendant un jour. » Dieu veuille nous aider! et si le démon voulait nous intimider et nous faire craindre, nous serons forts, et nous nous garderons bien de penser à notre santé.

« Il me semble, mes sœurs, que c'est une très-grande « imperfection que de se plaindre sans cesse pour de « petits maux; si vous les pouvez souffrir, souffrez- « les. S'ils sont grands, ils se plaindront assez d'eux- « mêmes par une autre manière de plainte, et ne pour- « ront pas long-temps être cachés.... Quant à celles « qui sont véritablement malades, elles doivent le dire, « et souffrir qu'on les assiste de ce qui leur sera né- « céssaire. Si vous êtes une fois délivrées de l'amour « propre, vous sentirez avec tant de force les bons « traitemens qu'on vous fera, qu'il ne faudra pas crain- « dre que vous en usiez sans nécessité, ni que vous « vous plaigniez sans sujet... Désaccoutumez-vous donc « de vous plaindre de certaines misères, de certaines « faiblesses qui ne sont pas de longue durée et dont le « démon remplit quelquefois l'imagination. Contentez- « vous d'en parler à Dieu; autrement vous courrez ris- « que de n'en être jamais délivrées (1). »

« J'insiste beaucoup sur ce point, parce que je le re- « garde comme très important, et je crois que c'est l'une

(1) Chap. 13 de sa vie.

« des choses qui causent le plus de relâchement dans le
« monastères. Car, plus on flatte le corps, plus il s'af-
« faiblit et demande qu'on le caresse. C'est une chose
« étrange que les prétextes que cet inclination lui fait
« trouver pour se soulager dans ses maux, quelque lé-
« gers qu'ils puissent être; il trompe ainsi la pauvre
« ame et l'empêche d'avancer dans la vertu...

« Croyez, mes filles, que si nous travaillons à ré-
« duire et dompter nos corps, ils ne nous donneront
« plus autant de peines. Si nous ne sommes résolues de
« fouler aux pieds l'appréhension de la mort et de la
« perte de notre santé, nous ne ferons jamais rien de
« bon. Tâchez de vous affranchir de toutes ces vaines
« appréhensions, et jetez-vous entièrement entre les
« bras de Dieu, confiez-vous à ses soins, et puis arrive
« que pourra. Que nous importe de mourir? Ne sau-
« rions-nous une fois, mes sœurs, nous moquer de ce
« corps qui s'est tant de fois moqué de nous? Croyez-
« moi, mes sœurs, cette résolution est d'une plus
« grande importance que nous ne saurions nous l'ima-
« giner; puisque si nous nous accoutumions à traiter
« nos corps avec cette fermeté, nous nous les assujéti-
« rions peu à peu, et nous en deviendrons alors les
« maîtresses. »

La même sainte dit ailleurs (1) : « Nous avons des
« cœurs si petits, si retirés, qu'il nous semble que la
« terre nous manquera, toutes les fois que nous vou-
« drons retrancher quelques petites choses dans les
« soins que nous prenons de notre corps, pour nous
« adonner aux choses intérieures. Nous croyons que
« pour n'être point troublées dans nos oraisons, il faut
« que nous ayons tout ce qui nous est nécessaire, que

(1) 2. Part. chap. 6.

« cela aide beaucoup au recueillement. Je souffre en
« voyant le peu de confiance que nous avons en Dieu,
« et la force de notre amour-propre, qui entretient en
« nous tant de vaines inquiétudes. Il est hors de doute
« que lorsque l'esprit est peu avancé dans la vraie
« vertu, des bagatelles, des choses de rien nous occu-
« pent et nous font souffrir autant que des choses gran-
« des et importantes pourraient le faire à d'autres, et
« néanmoins nous croyons vivre d'une vie spirituelle.
« Aller ainsi à la vertu, c'est y aller à pas de poule, et
« ne jamais arriver à la vraie liberté de l'esprit. »

« Nous devons, à l'exemple des Saints, pratiquer les
« vertus qui domptent nos corps, qui se révoltent si
« souvent pour troubler et perdre l'ame. Lorsque le dé-
« mon voit qu'on a peur de l'attaquer, il met tous ses
« soins à augmenter cette peur. Il nous fera croire qu'en
« supportant les infirmités du corps, nous ruinerons
« notre santé, que nous nous rendrons inutiles, que
« nous serons homicides de nous-mêmes. Je vous dirai,
« mes filles, que je suis infirme et sujette à beaucoup
« de maladies; eh bien! tant que cette misérable peur
« dont je viens de vous parler a eu pouvoir sur moi, je
« n'étais capable de rien; le peu que je fais maintenant
« ne vient que de la résolution que j'ai prise de ne plus
« m'occuper de mon corps, ni de ma santé. »

Jacques d'Yepes, évêque de Tarassonne, après avoir rapporté une partie de ce que nous venons de dire dans la vie qu'il a écrit de sainte Thérèse, ajoute : On voit par là combien elle était ennemie du trop grand soin de la santé du corps, et combien elle craignait que le relâchement ne se glissât dans les monastères par la porte des petites maladies et de quelques infirmités habituelles auxquelles on fait trop d'attention; car se servir de ce prétexte pour ne songer qu'à son corps et se dispenser

des règles, c'est détruire l'institut, en fausser l'esprit. Sans doute les femmes sont plus délicates et plus faibles; mais si elles se livrent à une trop grande délicatesse pour elles-mêmes, elles font plus de mal qu'elles ne croient dans une communauté religieuse. Il ne manque pas de médecins indulgens, disait la sainte, qui menacent de grandes maladies, si l'on ne prend pas des précautions pour les légères indispositions; alors arrive une grande quantité de remèdes, il faut des exemptions, quelquefois même pour toute la vie, pour la nourriture, l'heure du lever et du coucher, pour les vêtemens, pour la prière et tant d'autres choses : on guérit ou on ne guérit pas la maladie d'une personne, et l'on en procure de graves à la pauvre communauté. Il est certain qu'en assujétissant le corps à une foule de choses qui paraissent au dessus de la nature, il faut bien s'attendre à voir les santés décliner à la longue, qu'il faudra se traiter dans les infirmités; mais si l'on ne suit que les règles de Galien et d'Hippocrate, il faudra abandonner celles de l'institut. Alors ces valétudinaires, avec leur beau régime, ne faisant plus d'oraison, manquant aux exercices, perdent l'esprit de leur vocation, se rendent insupportables aux autres, et oiseuses et vagabondes dans la maison, sont comme des teignes qui détruisent la régularité, ce sont des entraves à la perfection.

Tout ce que nous venons de dire suffit bien pour montrer que le Religieux ne doit se rendre esclave ni de son corps, ni de sa santé; qu'il doit en faire un sage mépris, afin que, riche par la perte de lui-même, il puisse s'abandonner à Dieu dans ses maladies et ses infirmités, et ne point tant se confier aux remèdes et aux médecins. Saint Ambroise, expliquant ces paroles de David : *Mon ame a langui dans l'attente de votre salut*, exhorte à avoir bien plus de soin de la santé de l'ame que de celle du

corps. « Il y a des personnes, dit-il, qui voudraient « vivre long-temps avec une santé inaltérable et sans « éprouver aucune incommodité; il en est d'autres qui, « quand elles sont malades, se laissent aller à l'abatte- « ment et ne peuvent plus dire avec saint Paul : *Lors- « que je suis faible, c'est alors que je suis fort;* qui ai- « ment mieux obéir aux médecins et suivre leurs ordon- « nances que d'obéir à la sainte Ecriture et aux divers « enseignemens qu'elle nous donne (1). Elles se trom- « pent; car les préceptes de la médecine sont contraires « à la connaissance des choses divines, à la pratique de « la vertu. Si l'on en veut croire les médecins, il ne faut « plus jeûner, ne jamais faire de carême; ils ne permet- « tent pas de veiller, de travailler la nuit; ils détour- « nent de la méditation et de tout effort de l'esprit pour « notre salut (2). »

Il n'y a en cela rien de bien étonnant, le médecin n'a pour but que la santé du corps ; il ne se tourmente pas beaucoup de celle de l'ame ; et, à moins qu'il ne soit un véritable chrétien, il ne pense qu'à cette santé du corps : il cherche à la conserver si on la possède, à la rendre si on l'a perdue ; c'est là sa gloire et son avantage ; alors il fait beaucoup de choses pour le bien du corps au préjudice de celui de l'ame. On dit depuis long-temps celui qui s'assujétit aux règles de la médecine, mène une vie misérable (3) ; on pourrait ajouter avec encore plus de raison, une vie fort imparfaite et qui entraîne beaucoup de vices.

(1) Medicis potius quàm scripturis obedientes.

(2) Contraria divinæ cognitionis sunt præcepta medicinæ ; à jejunie revocant, lucubrare non sinunt, ab omni intentione meditationis abducunt, itaque qui se medicis dediderit seipsum sibi abnegat. *In Psaal.* 118. *octonar.* 22.

(3) Qui medicè vivit, miserè vivit.

C'est pour cela qu'il est très prudent de ne se servir des médecins que dans une évidente nécessité ; on ne s'en porte que mieux. Saint Charles ne pouvait avoir la santé, malgré tous les soins et les remèdes des médecins ; il suivit l'avis de quelques uns de ses amis vertueux et prudens, congédia les médecins et les remèdes, reprit la vie commune et n'observa plus de régime. Ses maux diminuèrent, il recouvra peu à peu sa première santé ; alors en liberté et affranchi d'un fâcheux esclavage, il reprit les austérités de sa vie passée (1) Sainte Thérèse dit : J'ai reconnu en beaucoup de choses que tant se droguer, avoir tant de peine pour sa santé, était une tentation du diable ou un effet de ma lâcheté et de ma faiblesse, quoique je sois sujette à beaucoup d'infirmités ; car depuis que je prends moins de soins de ma santé et de mon corps, je me porte beaucoup mieux.

Il faut encore que les Religieux pensent bien que les maladies ne viennent pas toujours de la nature, mais qu'elles viennent souvent des desseins de Dieu, qui les envoie pour nous châtier en ce monde de quelques péchés, et n'en pas réserver la punition pour l'autre. C'est ce qu'a remarqué saint Basile dans le beau discours qu'il a fait sur cette question : la vertu et le désir de la perfection permettent-ils de se servir des médecins et des remèdes? Il répond d'abord : Dieu nous a pourvus de beaucoup d'inventions différentes pour nous soulager dans nos nécessités, il nous a donné des médecins et des remèdes pour guérir les maladies de nos corps ; nous pouvons donc nous en servir, pourvu que ce soit suivant ses desseins et avec la modération requise ; mais les Chrétiens, et encore bien plus les Religieux, doivent absolument renoncer aux recherches curieuses et empres-

(1) Giussano en sa vie, lib. 2, chap. dernier.

sées des drogues et des remèdes, qui ne font que remplir l'esprit de soins importuns et fâcheux et le tiennent toujours occupé à ne penser qu'au régime du corps, à sa conservation ou au recouvrement de sa santé. Il faut bien se garder de mettre tout l'espoir de sa guérison dans le secours des médecins et de les appeler, comme font quelques uns, des libérateurs, des sauveurs. Il y a des maladies où l'on ne doit employer ni remèdes, ni médecins, parce qu'elles ne viennent pas de l'indisposition du corps et de l'intempérie des humeurs ou d'autres causes purement corporelles, mais du déréglement de l'ame et de quelques péchés; car, en effet, souvent les maladies sont le châtiment des péchés que nous avons commis; Dieu nous les envoie pour nous faire changer de vie. Il ne faut donc pas, dans ces maux là, avoir recours aux médecins et aux remèdes naturels, et en espérer la guérison; mais voir quelle en est la source, les supporter en silence, et imiter le Prophète Michée qui disait : *Je porterai la colère de Dieu, parce que j'ai péché contre lui* (1). Il faut alors penser soigneusement à changer de vie, et se rappeler cette parole que notre Seigneur dit au paralytique : *Vous! voilà guéri, ne péchez plus désormais, de peur qu'il ne vous advienne pire* (2).

D'autres fois, Dieu envoie des maladies à un homme pour lui donner les moyens de se corriger de ses défauts, d'acquérir des vertus, d'en faire des actes héroïques, et par cela même d'amasser de grands mérites. Dieu, dit saint Basile, envoie des maladies à certaines personnes, afin de les mettre comme sur un champ de bataille où elles combattent, remportent de glorieuses victoires et de très belles couronnes. Sainte Synclétique, au rapport

(1) Mich. 7. 9. — (2) Joan. 5. 14.

de saint Anastase qui en a fait la vie(1), disait à ses filles : Quand notre corps souffre de violentes douleurs, qu'une fièvre ardente nous brûle, que nous mourrons de soif, souvenons-nous, pour ne pas perdre courage dans nos maux, que nous sommes pécheresses, et représentons-nous les feux de l'autre vie et les tourmens qui nous sont préparés si nous vivons mal. Réjouissons-nous de ce qu'il plait à Dieu de nous visiter, et répétons souvent cette parole de David : *Le Seigneur m'a châtié, et par ce moyen il ne m'a point abandonné au pouvoir de la mort.* Si vous êtes de fer, le feu de la maladie consumera votre rouille; si vous êtes justes, et que votre vertu vous rende semblables à l'or, vous en serez plus pures, et passerez d'une perfection moindre à une plus grande. Supportez de plus vos maladies patiemment, avec reconnaissance envers Dieu, qui vous donne l'occasion de travailler à votre salut et vous ôte les moyens de l'offenser ; car si vous devenez aveugles ou sourdes, vous perdez les instrumens de beaucoup de péchés. Enfin si tout le corps est malade, faisons en sorte que notre ame en devienne plus sage ; il vaut bien mieux que les maladies rongent et détruisent notre corps, que la pourriture et les vers.

Saint Macaire d'Egypte veut que les Religieux mettent toute confiance en notre Seigneur pour la guérison de leurs maladies. « Si vous aviez eu une intime persuasion « que Jésus-Christ peut guérir les plaies et les infirmités « de l'ame, vous auriez cru aussi qu'il a assez de pou- « voir pour guérir celles du corps ; alors vous auriez eu « recours à lui seul sans vous soucier des médecins et « de tous leurs remèdes ; car s'il a la force de guérir des

(3) S. Athanas in ejus vita cap. 13. lib. 5, apud Rosveyd. libell. 7. num. 16.

« plaies presque incurables, comme sont celles de l'ame, « il n'en manquera pas pour celles du corps, bien plus « faciles à guérir. Vous direz peut-être que Dieu, ayant « donné la vertu aux simples et aux racines de la terre « de guérir nos maladies, et ayant communiqué aux « médecins la science de nous secourir, il veut qu'on en « use dans le besoin. Je l'avoue ; mais considérez pour « qui Dieu a fait tout cela, c'est pour les infidèles qui « ne le connaissent pas, pour les Chrétiens séculiers « qui n'ont pas assez de courage pour se jeter à corps « perdu entre ses bras, et s'abandonner entièrement à sa « providence. Mais vous qui êtes religieux, qui avez des « liaisons si intimes avec Jésus-Christ, qui voulez être « enfans de Dieu, dompter la nature, qui vous regar- « dez comme voyageurs et passagers en ce monde, vous « devez avoir une foi bien plus vive, des pensées bien « plus relevées que les autres, mener une vie toute spi- « rituelle et dégagée du corps et des sens (1). »

Il faut donc, dans nos maladies, nous livrer aux sentimens d'une grande foi et d'une grande confiance, et s'abstenir des médecins et des remèdes. Il faut même pratiquer ces vertus lorsqu'on s'en sert, en voyant Dieu en eux, comme celui qui leur a donné toute leur force, qui agit en eux comme cause première et principale, et attendre de lui et non pas d'eux la guérison et la santé, suivant les paroles de l'Ecclésiastique : *Rends au médecin l'honneur qui lui est dû, à cause de la nécessité ; le Très-Haut l'a créé, car tout remède salutaire vient de Dieu ; et le Très-Haut a fait sortir de la terre tout ce qui guérit* (2). C'est donc de Dieu que vient la guérison ;

(1) Homil. 48.

(2) Honora medicum propter necessitatem, etenim illum creavit Altissimus, à Deo est enim medela. Altissimus creavit de terra medicamenta. *Cap.* 38. v. 1.

il en est l'auteur, les médecins n'en sont que les instrumens.

Quelquefois encore Dieu rend une personne malade ou valétudinaire, non pas tant pour la punir de quelque péché, ou lui faire acquérir quelque mérite, mais pour en tirer sa gloire. C'est ce que dit notre Seigneur de l'aveugle-né : *Ni celui-ci, ni son père, ni sa mère n'ont péché, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui* (1).

C'est principalement par ce motif que Dieu affligea Job. Et en effet, un homme patient dans ses maux, qui les supporte avec douceur, avec force et avec un esprit parfaitement soumis, est véritablement un grand instrument de la gloire de Dieu. « Quel trophée, dit Tertullien « en parlant de Job, Dieu a élevé en sa personne contre « le démon! Quelle victoire il a remportée sur l'ennemi de « sa gloire! A toutes les mauvaises nouvelles qu'on lui « apportait, à tous les maux qu'il souffrait, il ne disait « que ces mots : Dieu soit béni (2). »

Combien la gloire de Dieu éclate dans la force qu'il donne à de pauvres créatures. Le saint homme Etienne, anachorète, fut obligé, au rapport de Pallade (3), de subir une opération excessivemeni douloureuse pour extirper un chancre qui le rongeait; pendant que le chirugien lui faisait de larges incisions, il ne laissait pas de parler à ceux qui étaient présens et de faire des corbeilles de feuilles de palmiers; il souffrait ces cruelles taillades et ces violentes douleurs avec autant de fermeté et de repos que si son corps eût été le corps d'un autre, et sa

(1) Sed ut manifestentur opera Dei in illo. *Joan.* 9. 3.

(2) Quale in illo viro feretrum Deus de diabolo extruxit? quale vexillum de inimico gloriæ suæ extulit? *Lib. de Patient. cap.* 10.

(3) Pallad. in histor. Lausiac. cap. 30.

chair aussi insensible que ses cheveux, tant la patience que Dieu lui donnait était extraordinaire et admirable.

La force de Dieu n'a pas moins éclatée dans un autre anachorète, nommé Benjamin (1). Après avoir passé quatre-vingts ans dans une vie irréprochable et toute sainte, après avoir reçu de Dieu la grâce de guérir toutes sortes de maladies, il fut lui-même malade et devint hydropique huit mois avant sa mort, mais avec des douleurs si excessives, qu'on pouvait bien le regarder comme le Job de son siècle. L'enflure était si prodigieuse et si démesurée, qu'on ne pouvait avec les deux mains enfermer son petit doigt; on fut obligé de lui faire une cellule très spacieuse où il demeura toujours assis pendant ces huit mois, supportant ces maux avec une patience invincible, et rendant grâces à Dieu de les lui avoir envoyés. Il disait à ceux qui le visitaient et qui avaient compassion de lui : Priez pour moi, mes enfans, afin que mon ame intérieure ne soit pas hydropique, car quant à ce corps que vous voyez, il ne m'a point été utile quand il s'est bien porté, et il ne m'est plus aussi nuisible depuis qu'il est malade. Mais pendant que ce nouveau Job était tourmenté par une maladie si étrange et incurable, il guérissait toutes celles des autres, quelles qu'elles fussent. Voilà le spectacle merveilleux qui montrait d'une manière si éclatante la force que Dieu peut communiquer à une pauvre créature. Lors donc que Dieu envoie des infirmités et des maladies pour ces motifs, les médecins y servent fort peu. C'est pourquoi il ne faut pas y mettre trop de confiance : comme c'est Dieu qui blesse, c'est aussi lui qui doit guérir (2).

J'ai connu deux personnes de grande vertu et con-

(1) Idem, c. 13.
(2) Reg. 2. 6r

duites par les voies d'une haute perfection, qui éprouvaient souvent des maladies; les médecins n'y comprenaient rien, les remèdes ne servaient à rien, ils étaient plutôt nuisibles; elles étaient malades quelques jours, quelques semaines, jusqu'à ce que Dieu eût exécuté ses desseins et achevé son œuvre, et tout à coup elles recouvraient la santé.

Dans un fameux monastère de la Thébaïde où sainte Euphrasie, proche parente de l'empereur Théodose-le-Jeune, prit l'habit, lorsque les Religieuses tombaient malades, elles ne prenaient aucun soulagement, aucun secours tiré de la médecine; elles recevaient leurs maladies comme une grande grâce et une faveur signalée de Dieu; elles les supportaient sans y apporter aucun autre remède, jusqu'à ce que notre Seigneur les eût guéries.

Saint Eutychie, patriarche de Constantinople, le même que saint Grégoire-le-Grand retira de l'erreur où il était touchant la résurrection palpable de nos corps, fut visité par l'empereur Tibère pendant une grave maladie; l'empereur ordonna que ses médecins vinssent le voir et en eussent grand soin; mais il ne voulut pas s'en servir, et répondit par ces paroles de David : *Dieu a porté le décret et sa parole ne passera pas* (1). Dieu a commandé à la fièvre de tourmenter mon corps; elle le tourmentera tant qu'il le voudra, et il ajoutait : J'ai un médecin qui saura bien me guérir quand il lui plaira (2). Il fut quatre mois malade dans cette disposition, et mourut saintement (3).

(1) Præceptum posuit et non præteribit. *Psal.* 148. 6.
(2) Medicum habeo qui pro arbitratu suo medebitur.
(3) In ejus vita apud Sur. 6. April.

§ VIII.

Motifs pour embrasser la pauvreté volontaire.

Premier motif. Notre Seigneur en a fait la première béatitude de la loi nouvelle, et il est la vérité même : *Et ouvrant la bouche, il les enseignait, disant : Bienheureux les pauvres d'esprit* (1). Saint Bernard, versant la douceur et la piété de son style sur ces paroles, dit : Elle a été véritablement ouverte la bouche de celui qui *renferme tous les trésors de la sagesse et de la science;* c'est en vérité la doctrine de celui qui dit dans l'Apocalypse : *Voici que je renouvelle toute chose*, et qui avait dit auparavant par son prophète : *J'ouvrirai ma bouche et je vous ferai entendre des mystères cachés depuis le commencement du monde* (2). Car, qu'y a-t-il de plus caché que ce mystère : *La pauvreté est heureuse?* Il est extraordinairement caché, et cependant c'est la vérité, qui ne peut ni tromper ni être trompée, qui dit : *Bienheureux les pauvres d'esprit*, et le Seigneur en fait une des huit béatitudes (3). La béatitude commence au juge-

(1) Aperiens os suum docebat eos dicens : Beati pauperes spiritu. *Matt.* 5. 3.

(1) Verè apertum est os ejus, in quo omnes thesauri sapientiæ et scientiæ sunt reconditi, et verè ejus hæc doctrina qui in Apocalypsi loquitur, Ecce nova facio omnia, qui per Prophetam ante prædixerat, Aperiam os meum, enarabo abscondita à constitutione mundi. *Ser.* 1. *in festo omnium Sanctorum. Coloss.* 2. 3. *Apoc.* 21. 3. *Matt.* 13. 35. *ex Psal.* 77. *vers.* 2.

(3) Quid enim tam absconditum quàm paupertatem esse beatam? attamen veritas loquitur, quæ nec falli nec fallere potest, et ipsa est quæ dicit, quoniam beati pauperes spiritu. *Ibid.*

ment de Dieu où les hommes ne voient qu'affliction et peine (1).

Maintenant si vous demandez pourquoi les pauvres d'esprit sont heureux, je vous répondrai par les paroles de notre Seigneur : Ils sont heureux, parce que *le royaume des cieux leur appartient*. « Les Chrétiens sont bienheu-
« reux de pouvoir faire de la pauvreté un prix suffisant
« pour acheter le royaume des Cieux, dit S. Augustin ;
« que votre pauvreté ne vous déplaise donc pas, il n'est
« rien de plus riche qu'elle ; voulez-vous savoir comment?
« elle achète le Ciel ; quels trésors pourraient être compa-
« rés à ce qui est accordé à la pauvreté ! Un riche ne peut
« arriver au ciel avec l'affection à ses richesses, il y ar-
« rive en les méprisant et avec la pauvreté d'esprit (2). »

Je dis plus, la pauvreté est un bonheur, parce qu'elle détruit et coupe la racine de la convoitise des biens qui, selon saint Paul, *est le principe et la source de tous les maux* (3) ; elle affranchit l'homme de mille soins, de mille distractions, elle l'arrache à l'affection des choses de la terre ; elle le réduit à cette heureuse nécessité de mettre toute son espérance et tout son amour en Dieu. Nous verrons cela plus au long en développant les autres motifs. Je vais ajouter quelques mots de saint Bernard : « Il se trouve un grand nombre de pauvres que
« la pauvreté ne rend pas bienheureux, mais miséra-

(1) Ibi incipit beatitudo divino judicio, ubi ærumma existimatur humano. *In ligno vitæ*, *cap*. 2. *de Paupert.*

(2) Felicitas magna Christianorum quibus datum est ut paupertatem faciant pretium regni cœlorum, non tibi displiceat paupertas tua, nihil eâ ditius potest inveniri ; vis nosse quàm locuples sit? cœlum emit, quibus thesauris conferri potest quod videmus paupertati indultum ? Ut ad regnum cœlorum veniret dives possessione sua obtinere non potest, nunc obtinet ut contemptu perveniat. *Serm.* 28. *de verb. Apost.*

(3) 1. Tim. 6. 10.

[redacted]

« bles ; ce n'est point une pauvreté volontaire, suppor-
« tée pour l'amour de Dieu , c'est une pauvreté forcée
» toujours accompagnée de misères et d'angoisses. Et
« notre Seigneur ne déclare pas heureux les pauvres de
« bien, mais les pauvres d'esprit (1) »

Second motif. La pauvreté volontaire est le fondement et la base de la perfection ; ainsi celui qui veut être parfait, doit nécessairement en venir là. C'est ce que notre Seigneur dit à un jeune homme qui assurait avoir observé tous les commandemens nécessaires à son salut : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous possédez et donnez-le aux pauvres* (2).

Ce n'est cependant pas que le fondement de la perfection consiste dans la pauvreté, car, comme l'a fort bien remarqué saint Thomas (3), il est certain, d'après la doctrine de saint Paul (4), que cette gloire appartient à l'amour de Dieu et du prochain ; mais on dit que la pauvreté est la base de la perfection, parce qu'en retranchant les richesses, elle retranche tout ce qui tient à la gourmandise, aux luxe, aux débauches et à la plupart des vices qui sont des obstacles à la perfection ; elle fait pratiquer les vertus qui sont les moyens d'y arriver. La pauvreté marche à la tête des vertus, dit saint Ambroise, elle est comme leur mère (5).

(1) Multi sunt pauperes, quos ipsa paupertas non facit beatos, quòd ipsam paupertatem non propter Deum sustinent, sed coacti ; denique beati pauperes non rebus, sed spiritu. *Serm.* 46. *de modo bene viv. Epist.* 100.

(2) Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus. *Matth.* 19. 20.

(3) 2. 2. q. 184. art. 3.

(4) Rom. 13. 10. Coll. 3. 14.

(5) Paupertas ordine prima est, et quasi parens aliarum virtutum. *Lib.* 5. *in Luc.*

Saint François disait à ses Religieux dans une conférence : Mes frères, sachez bien que la pauvreté est un chemin très assuré pour arriver au salut, parce qu'elle est la nourrice de l'humilité et la racine de la perfection (1). Saint Bonaventure expliquant la première des béatitudes, a commencé par la pauvreté, pour nous faire comprendre qu'elle est le premier fondement de la vie spirituelle, qu'on ne saurait suivre avec facilité Jésus-Christ, le miroir de la pauvreté, si l'on est chargé du poids des choses temporelles (2).

Le docte et pieux Guillaume de Paris dit à ce propos : le néant de la pauvreté est la force des hommes parfaits; les hommes de ce monde prennent les richesses pour leur appui; mais les hommes éminens en vertus et en sainteté, les hommes de l'autre monde l'établissent sur la pauvreté. C'est pour cela que le saint homme Job dit : *Dieu a étendu l'aquilon sur le vide de la voûte des Cieux, et a suspendu la terre sur le néant* (3). Dieu a étendu l'aquilon sur le vide de la voûte des Cieux, et a suspendu la terre sur le néant, lorsqu'il a posé la pauvreté comme le fondement de la religion chrétienne, par ces paroles : *Bienheureux sont les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient;* et encore plus expressément par celles-ci : *Ne cherchez point à thésauriser et à amasser des biens sur la terre* (4). Il n'a fondé

(1) Paupertatem scitote, fratres, specialem viam esse salutis tamquam humilitatis fomentum perfectionisque radicem. *Opusc. S. Franc. tom.* 3. *collat.* 5.

(2) Quod paupertas est totius spiritualis exercitii primarium fundamentum, neque enim expeditè potest sequi Chistum paupertatis speculum qui oneratus est temporalibus bonis. *Cap.* 21. *medit. vit. Christi.*

(3) Qui extendit aquilonem super vacuum, et appendit terram super nihilum. *Cap.* 26. 7.

(4) Quando fundamentum christianæ Religionis ponebat, dicens :

son église que sur le vide et le néant de la pauvreté, en la fondant sur les Apôtres. Enfin, ce néant de la pauvreté est le fondement de tous les ordres religieux. Personne, continue cet excellent évêque, ne peut entrer en religion, s'il n'est solidement fondé sur ce néant de la pauvreté, et s'il ne s'oblige par vœu d'y persévérer toujours; les riches qui veulent entrer en religion doivent, comme ces chameaux chargés dont parle l'Evangile, passer par le trou d'une aiguille, pour cela il faut qu'ils déposent leur fardeau, la tumeur de leurs richesses, autrement ils n'entreraient jamais (1).

Saint Bernard s'était déjà servi de cette pensée : « Nous avons à passer, dit-il, par un trou très étroit, « si nous voulons atteindre celui que nous suivons; il « faut nécessairement que nous nous efforcions d'entrer « par la porte qui est petite et basse. Il ne faut point de « bosses de chameau. Homme d'argent pourquoi por- « tez-vous la bourse du traître Judas? ce n'est point « ainsi que vous entrerez; le trou d'aiguille par lequel « il faut que vous passiez ne permet pas qu'un homme « chargé comme vous y passe (2). » Les Chrétiens ani-

Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum, et expressiùs, nolite thesaurisare vobis thesauros in terra. *Lib. de mor. cap.* 9.

(1) Unde et nullus Religionem aliquam intrat, nisi in isto nihilo primò fundatus fuerit et firmatus, nisi ad illud voto se adstrinxerit, et in illo se perpetuò permansurum promiserit : divites enim Religionem intrantes, quasi cameli gibbosi, per foramen acus intrant, et ideo gibbositatem sæculorum et marsupiorum temporalium bonorum priùs deponunt, alioquin non intrant. *Ibid.*

(2) Strictissimum nos foramen expectat, si quem sequimur, consequi volumus, per angustam contendamus ingredi portam necesse est; quid tu cameli gibbum? quid tu, pecuniose, proditoris loculos tollis? non sic, impie, non sic, ingredieris; foramen acus ejusmodi sarcinas non admittit. *Serm. super Ecce nos rel. omnia.*

més de cet esprit mettaient leurs richesses, non dans les mains des Apôtres, mais à leurs pieds, pour montrer, comme le remarque saint Jérôme (1), que le vrai Chrétien doit fouler aux pieds les richesses et tous les biens de la terre.

Troisième motif. — Excellence de la pauvreté. La dignité de la sainte pauvreté est grande, dit saint Bernard (2); rien n'est plus capable d'ennoblir l'homme, parce qu'en méprisant les richesses et tout ce que les richesses peuvent donner, les honneurs, les emplois, les plaisirs, c'est-à-dire tout ce que les hommes estiment, admirent et recherchent de tout leur pouvoir; ils s'élèvent infiniment au dessus d'eux et de la nature. L'orateur romain avait donc raison de dire : Rien n'est plus convenable, rien n'est plus grand comme de mépriser l'argent (3). C'est alors que s'accomplit cette parole que Dieu dit par le prophète Isaïe : *Je vous placerai sur les hauteurs de la terre* (4). Il entend, par les honneurs, les grandeurs et toutes les choses qui sont estimées des hommes et qui les élèvent au dessus des autres. Saint François dit (5) dans la prière qu'il fit à notre Seigneur pour lui demander l'amour de la pauvreté : O Jésus, mon Seigneur, montrez-moi la voie par laquelle je pourrais parvenir à votre bien aimée et très chère pauvreté; je sais que l'ancienne loi a été la figure de la nouvelle, et que vous avez dit à ceux qui l'observaient : *Toute la terre que votre pied aura foulée sera à vous;* fouler aux pieds, c'est mépriser; la pauvreté

(1) Epist. ad Demetriad.

(2) Magna dignitas sancta paupertas. *Epist.* 103.

(3) Nihil honestius magnificentiusque, quàm pecuniam contemnere *Cic.* 1. *Offic.*

(4) Sustollam te super altitudines terræ. *Isa.* 58. 14.

(5) Tom. 1. opusc.

foule tout aux pieds ; la pauvreté est donc la reine de tout (1).

C'est pour cette raison que le même saint, en parlant de la pauvreté dans sa règle, dit : Telle est la sublimité de cette haute pauvreté, qu'elle vous rend, mes très chers frères, les cohéritiers de Jésus-Christ et les rois du royaume des cieux ; elle vous prive des biens de la terre, mais elle vous enrichit du trésor des vertus (2). Il répète les mêmes paroles dans la règle qu'il fit pour les Religieuses de sainte Claire (3). Saint Bernard, envoyant des Religieux à Roger, roi de Sicile, lui écrit en les lui recommandant : « Je vous prie de les recevoir « comme des étrangers et des voyageurs ; ils sont ce« pendant les concitoyens des saints, les domestiques « du Seigneur : je dis trop peu, ils sont rois, car le « royaume des cieux leur appartient par les droits et « les mérites que leur donne la pauvreté (4). »

Le prophète-roi dit en parlant des pauvres : *Dieu sauvera les ames des pauvres ; il les délivrera des usures et des violences et leur nom sera honorable devant lui* (5). Notre Seigneur, racontant l'histoire du mauvais riche et de Lazare, ne nomme pas le riche, mais le pauvre ; de même, dit Cajetan, qu'à la cour on ne connaît que

(1) Omnis locus, quem calcaverit pes vester, vester erit. Calcare est contemnere, paupertas omnia calcat, ergo omnium est regina. *Deut.* 11. 24.

(2) Hæc est illa celsitudo altissimæ paupertatis, quæ vos carissimos fratres meos heredes et reges regni cœlorum instituit, pauperes rebus facit, virtutibus sublimavit. *Regul.* 2. *Frat. Min. cap. cap.* 6.

(3) Cap. 8.

(4) Suscipe illos tamquam advenas et peregrinos, verumtamen cives Sanctorum et domesticos Dei, parum dixi, cives, reges sunt, ipsorum est enim regnum cœlorum jure et merito paupertatis. *Epist.* 208.

(5) Animas pauperum salvas faciet, ex usuris et iniquitate redimet animas eorum, et honorabile nomen eorum coram illo. *Psal.* 71. 13.

les noms des personnes illustres et non ceux des hommes d'une classe inférieure. Le texte hébreu du psaume que nous avons rapporté plus haut a encore plus de force en parlant des pauvres : *Leur nom sera honorable devant Dieu, et leur sang sera précieux devant lui.*

C'est dans cet esprit que saint François disait à ses Religieux (1) qu'ils ne devaient point avoir de honte de demander l'aumône, parce que c'était une action honorable, que Jésus-Christ lui-même avait faite. Les jours de grandes fêtes il avait coutume de la demander, et il disait que le pain de la pauvreté qu'il allait recueillir de porte en porte était le pain des anges, selon cette parole de David : *L'homme a mangé le pain des Anges* (2), c'est-à-dire celui qui a été donné par l'inspiration des Anges et pour l'amour de Dieu. Si quelque personne l'invitait à prendre un repas, il commençait toujours par demander l'aumône, et il portait avec joie et même avec un sentiment d'honneur le pain qui lui avait été donné, il en mangeait et en faisait part à ses hôtes en leur disant : Je ne veux pas me dépouiller de ma dignité royale, ni de mon héritage, ni de ma profession, c'est de demander l'aumône de porte en porte (3). Saint Arsène étant tombé malade dans la solitude de Scété, reçut quelque argent dont il avait besoin, d'une personne charitable ; il dit alors : Je vous remercie, mon Dieu, de m'avoir rendu digne de cette grâce et de cet honneur d'être réduit à la nécessité de demander l'aumône en votre nom (4).

J'ai connu un homme fort riche et très élevé dans le

(1) In 1. Regul. cap. 9. et in 2. cap. 6.

(2) Panem Angelorum manducavit homo. *Psal.* 77. 25.

(3) Nolo dimittere regalem meam dignitatem et hereditatem et professionem meam, ire scilicet pro eleemosyna ostiatim. *Ibid. Apoph.* 11.

(4) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 6. num. 3.

monde, qui, animé par l'amour de la pauvreté, abandonna tous ces avantages pour devenir très pauvre. Il avait demandé à notre Seigneur, au commencement de sa conversion une grâce assez forte pour que, après avoir donné tous ses biens aux pauvres, il pût aller dans un pays étranger, dont il n'entendrait pas la langue et où il ne connaîtrait personne, afin d'éprouver les derniers effets de la pauvreté; il les éprouva, car il mourut de faim et de froid; il savait bien qu'en demeurant en France il serait connu, et que, quelque pauvre qu'il fût alors, il ne manquerait pas de personnes pour lui donner du pain et ce qui lui serait nécessaire. Il me disait, avant de partir : Notre Seigneur, qui doit être notre sagesse, nous dit : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez vos biens, et donnez-les aux pauvres.* Pourquoi y a-t-il si peu de personnes qui suivent exactement ce conseil de notre Seigneur, et qui se fassent pauvres pour l'amour de lui. Il en est beaucoup qui sont réduits à la mendicité par divers accidens, ils ne sont pas blâmés; si quelqu'un se fait pauvre pour Dieu, on l'accuse d'inconsidération et d'avoir une dévotion indiscrète. On loue ceux qui se ruinent au service du prince, et certainement on ne doit pas les blâmer; mais ne devons-nous pas estimer ceux qui se dépouillent de leurs biens et se rendent pauvres pour l'amour de Jésus-Christ, le Roi des rois, pour suivre sa doctrine.

Quatrième motif. Plaisirs que fait éprouver la pauvreté. — Si le rosier entouré de tant d'épines peut produire une chose aussi belle et d'une odeur aussi suave que la rose, nous pouvons croire que la pauvreté, quoiqu'elle paraisse hérissée d'épines, environnée de difficultés, peut, avec la bénédiction de Dieu, avoir ses douceurs et remplir de joie et de contentement celui qui l'embrasse. O mon Dieu, dit David, vous avez préparé

dans votre douceur et dans votre amour une source abondante de biens et de plaisirs à celui qui a choisi volontairement la pauvreté (1).

Ces biens consistent à posséder dès cette vie le royaume des Cieux selon la parole de notre Seigneur, c'est-à-dire, le royaume de la grâce, qui consiste, comme dit saint Paul (2), dans la justice, la paix, la joie du Saint-Esprit et l'espérance de la gloire. Ces plaisirs et ces biens nous donnent la ressemblance de notre Seigneur, qui est, selon la doctrine du même Apôtre (3), le fondement de notre prédestination et de tout notre bonheur. Avec eux nous avons la liberté de l'esprit, l'anéantissement des désirs des choses de la terre, l'affranchissement des soins qu'apportent les biens, source de tourmens pour les hommes. C'est pour cela que notre Seigneur les a appelés des épines (4), parce que les soins et les soucis qu'on est obligé de se donner pour les acquérir, les conserver, les recouvrer quand on les a perdus, piquent, déchirent, ensanglantent le cœur. Si vous voulez voir, dit saint Chrysostôme (5), l'ame d'un homme qui court après les richesses, vous la verrez rongée de tous côtés de soins, de chagrins et d'ennuis; elle est comme un habit percé de dix mille vers; l'ame du pauvre volontaire est dans un état bien différent; elle est brillante comme l'or, éclatante comme le diamant, belle comme la rose, sans être atteinte de la teigne des sollicitudes de la vie, parce que Dieu y pourvoit.

« Ce pauvre ne vous semble-t-il pas bien riche qui « possède la paix de son esprit, la tranquillité de son

(1) Parasti in dulcedine tua pauperi, Deus. *Psal.* 67. 11.
(2) Rom. 14. 17. — (3) Rom. 8. 29.
(4) Matth. 13. 22.
(5) Hom. 47. in Matth.

« ame et le repos de son cœur, parce qu'il ne désire « rien, et que les choses de la terre n'excitent en lui « aucun trouble? Cette paix n'est-elle pas une riche « paix, et ne surpasse-t-elle pas tout ce qu'on peut ima- « giner (1)? » Saint Ambroise dit ailleurs, en parlant d'un homme attaché aux biens de la terre : « qui n'en « aurait pitié? ses champs lui rapportent plus de cha- « grins et d'angoisses que de revenus ; la terre ne pro- « duit pas pour lui des fruits, mais des soins et des « épines (2). « Il soupire au milieu des festins, ajoute « saint Cyprien, il veille sur le duvet, il ne voit pas, « pauvre misérable qu'il est, que sa gloire est une gloire « qui le tourmente, que de son or il a fait des chaînes « qui le tiennent captif, et qu'il est beaucoup plus « l'esclave de ses richesses qu'il n'en est le maître (3). »

La pauvreté volontaire, dit saint Jean Climaque (4), est le dégagement de tous les soins de la vie et l'affranchissement de toutes sortes de peines ; le pauvre d'esprit est exempt de toute inquiétude et jouit de la plus parfaite tranquillité ; tandis que celui qui aime les biens ne peut pas plus être sans agitations et sans trouble que la mer sans eau ; il discute continuellement pour les moindres choses ; celui qui les méprise ne sait ce que c'est

(1) Nonne tibi videtur dives qui habet pacem animi, tranquillitatem, quietem, ut nihil concupiscat, nullisque exagitetur cupiditatum procellis? ea est pax verè dives, quæ superat omnem sensum. *Lib.* 3. *epist.* 1.

(2) Quis talem non misereatur? ager ei non tam reditus largiores quàm gemitus attulit graviores ; terra ei non fructûs copiam, sed curarum molestiam germinavit. *Serm.* 85.

(3) Suspirat ille in convivio, vigilat in pluma, nec intelligit miser, speciosa esse sibi supplicia, auro se illigatum teneri et possideri magis quàm possidere divitias. *Epist. ad Donat.*

(4) Gradu 17.

que de contester. Un païen même, Sénèque, écrivait à son ami Lucile : Si vous voulez avoir l'esprit libre et posséder votre ame en paix, il faut que vous soyez pauvre ou semblable au pauvre, c'est-à-dire que vous soyez pauvre d'effet et d'esprit, ou que vous le soyez au moins d'esprit (1).

Sainte Synclétique, au rapport de saint Athanase, auteur de sa vie (2), disait à ses Religieuses que la pauvreté était une œuvre parfaite, et que pour en goûter les douceurs il fallait avoir de la force : celles qui la supporteront avec courage conserveront leur ame paisible et tranquille malgré la résistance de la nature et des sens. On ne blanchit les draps qu'en les foulant; l'ame généreuse devient heureuse et pure par les actes de la pauvreté volontaire. Mais celles qui se découragent à la première affliction qui leur arrive, à la moindre privation qu'elles souffrent, et abandonnent leur résolution, ne peuvent pas plus être foulées par les exercices de la vertu que les draps usés; le foulon travaille à la vérité de la même manière sur les deux draps, mais ils en sortent bien différens; l'un en sort déchiré, tout en pièces, et l'autre très blanc et très beau; c'est ce qui a fait dire que la pauvreté volontaire était un trésor précieux à l'ame courageuse.

Cinquième motif. Utilité et avantages de la pauvreté. Je dis d'abord que la pauvreté volontaire, dans son dépouillement de tous les biens de la terre, devient la plénitude de tous les biens, de sorte qu'on peut lui appliquer ces paroles de saint Paul, *n'ayant rien elle possède tout* (3). Le saint abbé Hypérichie dit de même dans la

(1) Si vis vacare animo, aut pauper sis oportet, aut pauperi similis. *Epist.* 17.

(2) Chap. 5.

(3) Nihil habentes et omnia possidentes. 2. *Cor.* 6. 16.

vie des Pères, que le trésor du Religieux c'est la pauvreté volontaire (1). Saint François faisant un voyage en France avec le bienheureux frère Massé, s'arrêta dans une solitude où ils trouvèrent une très belle fontaine et une large pierre qui pouvait servir de table ; ils y mirent les morceaux de pain qu'ils avaient mendiés. Saint François dit à son compagnon, avec une très grande jubilation de cœur : Nous ne sommes pas dignes d'un si grand trésor ; et comme il répétait plusieurs fois ces paroles, son compagnon lui dit : Mais, mon Père, comment pouvez-vous appeler grands trésors ce qui n'est que la plus extrême pauvreté, car où sont les serviteurs ? où sont les servantes ? où sont les verres et les coupes ? où sont les vins précieux, les viandes exquises ? Saint François lui répondit alors : J'appelle notre pauvreté un grand trésor, parce que les soins et l'industrie des hommes n'y sont pour rien, la providence divine fait et donne tout (2).

Entrant une autrefois dans une église avec le même compagnon pour prier, afin d'obtenir pour lui et pour ses Religieux l'amour de la sainte pauvreté ; il le fit alors avec tant de ferveur qu'il semblait tout en feu ; il tendit les bras au frère Massé, et lui cria d'une voix forte de venir à lui ; ce bon frère se jetant sur le cœur du Saint, se sentit enflammé d'une telle force, qu'il fut élevé en l'air de plusieurs coudées ; il éprouva une si grande jouissance, qu'il a dit souvent que pendant sa vie il n'avait jamais éprouvé de douceur pareille. Saint François lui dit alors : Allons à Rome visiter les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, pour demander à ces saints

(1) Thesaurus monachi est voluntaria paupertas. *Apud Rosweyd. lib.* 5. *libell.* 6. *n.* 12.
(2) Tom. 3. opusc. apoph. 20.

Apôtres qu'ils nous apprennent à posséder comme il faut, et à nous servir utilement de l'excellent trésor de la pauvreté (1).

Mais pourquoi la pauvreté est elle un trésor? Ce que je vais dire paraîtra un paradoxe, et cependant il est vrai que la pauvreté nous enrichit d'après le sentiment même des païens. Celui qui est bien d'accord avec la pauvreté est véritablement riche, dit Sénèque, on doit regarder comme pauvre, non celui qui a peu, mais celui qui désire plus qu'il n'a (2). Diogène, au rapport de saint Basile (3), se croyait plus riche qu'Alexandre-le-Grand, parce que ce monarque, pour soutenir l'éclat de sa dignité, avait besoin d'un grand nombre de choses qu'il n'avait pas toujours à souhait, tandis que lui, dans le genre de vie qu'il avait adopté, le peu qu'il avait lui suffisait.

D'ailleurs le royaume des Cieux est dû et promis à la pauvreté volontaire. Il n'est rien de plus riche que l'affection et la volonté de l'homme sage, dit saint Ambroise; rien n'est plus pauvre que celle de l'insensé; car puisque le royaume des Cieux appartient aux pauvres par la promesse que notre Seigneur leur en a faite, que peut-il y avoir de plus riche qu'eux (4).

Or, par le royaume des Cieux, il faut entendre le royaume de la grâce que les pauvres volontaires possèdent déjà en ce monde, et le royaume de la gloire éter-

(1) Ut nos doceant tam præclarum paupertatis thesaurum rectè ac fructuosè possidere. *Hector. Pinto. lib.* 1. *de Crucifix. tit.* 2. *loco* 9. *n.* 8.

(2) Cui cum paupertate bene convenit, dives est; non qui parùm habet, sed plus cupit, pauper est. *Epist.* 10.

(3) Homil. 24. ad adolesc.

(4) Nihil affectu sapientis ditius nihil insipientis egentius; nam cùm regnum Dei pauperum sit, quid esse locupletius potest. *Ep.* 10. *lib.* 5.

nelle dont ils jouiront dans l'autre. Saint François dit en parlant du royaume de la grâce et des vertus : Le trésor de la bienheureuse pauvreté est si grand, si divin, que nous sommes indignes de le posséder dans des vases aussi vils que nos ames (1). Il ajoute ensuite : l'admirable vertu de pauvreté nous fait mépriser et fouler aux pieds toutes les choses de la terre, ôte du chemin de notre salut et de notre perfection tous les obstacles, et dispose notre ame à l'union avec Dieu. Cette vertu établit nos ames en conversation avec les Anges dans le Ciel, quoiqu'elles soient ici-bas sur la terre; elle les lie à notre Seigneur sur la croix, les ensevelit avec lui dans le tombeau, les en fait sortir triomphantes et monter glorieusement avec lui dans le Ciel. Cette vertu leur donne des ailes pour s'arracher aux choses basses et viles, voler au Ciel par l'ardeur de leurs désirs, par les élans de leur amour et une sainte vie.

Saint François semble avoir pris cette dernière pensée de saint Bernard, qui dit : La pauvreté a une aile bien forte, puisqu'elle nous fait voler si vite de la terre au royaume des Cieux (2). Saint Grégoire de Nazianze (3), en exprimant la joie qu'il éprouvait d'avoir tout quitté pour que rien ne l'empêchât de voler vers le Ciel, se compare à un oiseau de haut vol, qui, après s'être dégagé de tous les obstacles, prend son élan et s'élève dans les Cieux, où Elie ne put monter quoique traîné par des chevaux de feu, qu'après avoir abandonné son man-

(1) Thesaurus beatificæ paupertatis adeò excellens est et divinus, quòd nos indigni sumus in vasis nostris vilissimis illum possidere. *Tom.* 3. *Opusc. S. Franc. Orac.* 4.

(2) Magna quædam penna paupertatis, qua tam citò volatur ad regnum cœlorum. *Serm.* 4. *de Adventu.*

(3) In vita sua.

teau. Personne ne peut se sauver à la nage avec ses hardes et ses habits, dit Sénèque (1); celui qui veut marcher à son aise, ou emporter le prix à la course, doit se charger le moins qu'il peut.

Mais si la pauvreté nous met en possession du royaume des Cieux, il est bien à craindre que l'amour des richesses ne nous en prive. C'est pour cela que notre Seigneur disait : *Malheur à vous qui êtes riches* (2). *Je vous dis en vérité qu'un homme riche entrera difficilement dans le royaume des Cieux...... Il est plus facile à un gros câble d'entrer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des Cieux* (3). Saint Paul écrit à son disciple Timothée, que *ceux qui veulent acquérir des biens tombent dans la tentation et les piéges du diable, et en plusieurs désirs inutiles et pernicieux qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition et de la damnation* (4). Aristote disait qu'il était ridicule d'appeler richesses ce avec quoi un homme peut mourir de faim ; mais il est encore bien plus extravagant d'appeler richesses ce dont la jouissance peut nous réduire, je ne dis pas seulement à une pauvreté extrême, mais à des maux éternels.

Dans un voyage que faisait saint François dans la Pouille, son compagnon vit dans le chemin une bourse qui semblait pleine ; saint François ne voulait pas qu'il y touchât ; mais le frère en la soulevant vit sortir un serpent qui disparut avec la bourse. Le saint lui dit alors : Mon frère, l'argent n'est pour les serviteurs de Dieu

(1) Nemo cum sarcinis enatat. *Epist.* 22.

(2) Luc. 6. 24. — (3) Matth. 19. 23.

(4) Incidunt in tentationem et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem. 1 Tim. 6. 9.

qu'un démon et un serpent venimeux (1). Nous lisons dans la vie de saint Antonin, archevêque de Florence, que, passant un jour par la ville, il vit des Anges sur le toit d'une maison ; surpris de ce spectacle, il entre, et trouve une pauvre veuve et ses trois filles, couvertes de haillons et pieds nus qui travaillaient à l'aiguille pour gagner leur vie ; le Saint leur fit donner aussitôt ce qui leur était nécessaire. Quelque temps après passant par la même rue, il vit des démons sur le toit de la même maison ; pensant qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire il entre dans la maison, et trouve la mère et les trois filles fort à leur aise à cause des aumônes qui leur avaient été faites, fort élégamment vêtues et ne travaillant plus. Le saint leur fit des reproches, les exhorta à rentrer dans le devoir dont l'aisance les avait fait sortir, et dans lequel la pauvreté les retenait (2).

Quand le grand Constantin donna à saint Sylvestre, avec une si grande générosité, tous les biens, soit hors, soit dans la ville de Rome, qui enrichirent l'église romaine, quelques-uns racontent qu'on entendit une voix qui disait, d'autres disent qu'on vit une main qui écrivait ces paroles, *Aujourd'hui le poison est entré dans l'Eglise* (3). Mais on rapporte cela avec plus de probabilité à la donation que fit la comtesse Mathilde par son testament des terres que l'on appelle maintenant le patrimoine de saint Pierre, sous Grégoire VII ; on entendit alors une voix qui disait : une femme a donné à boire aux chrétiens du poison emmiellé (4).

(1) Pecunia servis Dei, ô frater, nihil aliud est quàm diabolus, et coluber venenosus. *Tom.* 3. *opusc. S. Franc. apoph.* 38.

(2) In ejus vita apud Sur. 2. Maii. n. 27.

(3) Hodie venenum infusum est Ecclesiæ.

(4) Venenum melle litum fœminam Christianis propinasse. *In Theat. vitæ Hum.* pag. 1346.

Saint Thomas d'Aquin, entrant dans la chambre du Pape Innocent IV, vit sur la table une grande somme d'or, le Pape lui dit : Vous voyez, frère Thomas, que l'Eglise ne peut pas dire maintenant ce qu'elle était contrainte de dire à sa naissance : *Je n'ai ni or, ni argent.* Il est vrai, saint Père, répondit modestement le Saint, mais l'Eglise ne peut pas dire maintenant comme elle le disait alors aux boiteux : *Levez-vous et marchez*(1). Ce n'est pas que l'Eglise n'ait de graves raisons pour posséder quelques richesses; mais il vaudrait mieux qu'elle pût nous conduire sans cela; aussi les regarde-t-elle, non comme des choses que l'on doit désirer, mais comme des maux qu'on ne peut éviter. Aussi le saint et éloquent évêque de Marseille, Salvien, disait-il : Les richesses sont plutôt des obstacles que des secours, des charges que des soulagemens; la religion se détruit plutôt qu'elle ne s'affermit par la possession et l'usage des richesses (2). Les vraies richesses de l'Eglise sont celles dont parlait saint Pierre quand il disait au boiteux : *Je n'ai ni or, ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche* (3), par ses mérites et ses grâces dont je suis dépositaire; sors de tes péchés, de tes vices, de tes mauvaises habitudes, marche à la vertu, à la perfection, à la félicité.

La pauvreté volontaire est encore un trésor, parce que Notre-Seigneur lui promet, outre la vie éternelle, le centuple en ce monde, ce qui doit s'entendre de ce qui tient à l'ame et de ce qui tient au corps. Pour ce qui

(1) Apud Alaf. in cap. 3. Act. Apost. vers. 6.

(2) Impedimenta sunt, non adjumenta; onera non subsidia; possessione et usu opum non fulcitur religio, sed evertitur. *Lib.* 2.

(3) Argentum et aurum non est mihi, quod autem habeo hoc tibi do; in nomine Domini Jesu Christi Nazareni surge et ambula. *Act.* 3. 6.

tient à l'ame, écoutons saint Bernard : Le centuple que notre Seigneur promet à ceux qui renoncent à tout, est l'adoption des enfans de Dieu, la liberté, les prémices du Saint-Esprit, les délices de la charité, la gloire d'une bonne conscience et ce royaume de Dieu, que nous portons en nous, qui ne consiste pas à manger et à boire, mais dans la justice, la paix et la joie du Saint-Esprit (1). Hugues de Saint-Victor remarque, avec raison, que les frères selon la nature, partagent entre eux une chose qui leur est commune, la succession de leur père, et chacune des parties devient une véritable possession ; tandis que les frères selon la grâce, comme sont les Religieux, unissent ce qui était divisé, mettent en commun ce qui leur était propre. Ainsi la nature divise; la grâce unit, parce qu'elle nous fait tendre vers Dieu qui est un.

J'ajoute encore que la pauvreté volontaire est un trésor, parce qu'elle procure au pauvre la possession de Dieu, qui est le trésor des trésors et le souverain bien. Le Seigneur dit : *riche en Dieu* (2), comme si l'on disait d'un homme, qu'il est riche en or, en argent, en pierreries, en troupeaux. Ainsi le pauvre volontaire est riche en Dieu, parce qu'il possède Dieu qui disait, en parlant des lévites de la loi ancienne, qui étaient la figure des pauvres évangéliques : *Ils n'auront point d'héritage, car je suis leur héritage, et vous ne leur donnerez point de partage comme au peuple d'Israel, parce que moi, je suis leur partage* (3).

(1) Centuplum adoptio filiorum est, libertas et primitiæ spiritus, deliciæ caritatis, gloria conscientiæ, regnum Dei, quod intra nos est, non utique esca et potus ; sed justitia et pax, et gaudium in Spiritu Sancto. *Super, Ecce nos reliquimus omnia.*

(2) In Deo dives. *Luc.* 12. 21.

(3) Non erit eis hereditas, ego hereditas eorum : Et possessionem non dabitis eis in Israel, ego enim possessio eorum. *Ezech.* 44. 28.

Maintenant, qui pourrait dire combien est riche celui qui possède Dieu? David dit : Les hommes estiment *heureux le peuple qui jouit de ces biens*, de l'or, de l'argent, etc. ! *Heureux seulement le peuple dont le Seigneur est le Dieu* (1). Un homme peut-il être pauvre, dit Minucius Félix, quand il est riche en Dieu et par Dieu (2)! Vous pensez peut-être, dit saint Augustin, qu'un homme est riche quand il a les coffres remplis d'or, et que celui qui a l'ame pleine de Dieu est pauvre. Il me semble que celui en qui Dieu daigne faire sa demeure, est le véritable riche (3). Le pauvre qui possède des biens innombrables, est le pauvre évangélique, puisqu'il a Dieu dans son cœur qui est la source de tous les biens, et ne pourrait manquer de quelque chose (4). Celui qui a Dieu pour la portion de son héritage, dit saint Ambroise, est devenu possesseur de toute la nature, car il en est devenu le maître avec le Maître de tout l'univers (5).

Le pauvre volontaire possédant Dieu de cette manière, Dieu remplit envers lui, avec infiniment plus d'amour et de tendresse, tous les devoirs de père, de mère, de frère, de sœur, d'ami, de tuteur, est plus affectionné à le pourvoir dans tous ses besoins, et

(1) Beatum dixerunt populum cui hæc sunt; beatus populus, cujus Dominus ejus. *Ps.* 143. 15.

(2) Quis potest pauper esse qui Deo dives est? *In Octavio.*

(3) Tu fortè putas quòd ille sit dives, cujus arca plena est auro; et ille non sit dives cujus conscientia plena est Deo. Ille verè dives esse videtur, in quo Deus habitare dignatur. *Serm.* 44 *de Temp.*

(4) Pauper innumerabiles divitias possidens est pauper Evangelicus, qui cùm Deum ipsum cunctorum bonorum fontem gerit in corde, bonis indigere non potest. *Lib.* 2. *in Prov. c.* 13.

(5) Cui portio Deus est totius naturæ possessor est effectus, videlicet totius quidam cum Domino dominus. *In vers.* 57. *Psal.* 118.

ne le laisse manquer de rien. *Le pauvre vous est abandonné*, dit David, *vous êtes toujours à la droite du pauvre pour le défendre.,.. Ses yeux sont toujours ouverts sur lui pour veiller à ses besoins* (1). Dieu dit lui-même par David : *Je donnerai du pain aux pauvres de mon Fils (2)*, aux pauvres évangéliques ; je me charge de les nourrir. Confirmons la vérité de ces paroles par quelques exemples.

Il n'est peut-être pas de vie de Saints et de Fondateurs d'Ordres, ou l'on ne voie des miracles de la Providence de Dieu envers ceux qui pratiquaient la pauvreté. Nous en citerons quelques-uns.

Tout le monde sait comment Dieu nourrit saint Paul, premier ermite, pendant soixante ans : il lui faisait porter tous les jours la moitié d'un pain par un corbeau, il envoya un pain entier lorsque saint Antoine alla le visiter (3).

Rufin raconte que saint Hélène, anachorète, était privé de tout, lorsqu'un ange se fit voir à lui en songe, et lui dit : Lève-toi, et prends pour te nourrir ce que tu trouveras devant tes yeux. Le Saint se lève et voit une source d'eau très-vive ; les rives étaient tapissées d'herbes tendres et d'une odeur très-suaves ; il en cueillit et mangea, but de l'eau de la fontaine ; et il assura que de sa vie il n'avait goûté de nourriture aussi délicate, et bu de l'eau aussi délicieuse. Il trouva dans le même lieu une caverne ou il demeura quelque temps, et Dieu ne lui manquait jamais lorsqu'il avait besoin de nourriture. Ce saint homme reçut dans le désert quelques ana-

(1) Tibi derelictus est pauper, astitit à dextris pauperis; oculi ejus in pauperem respiciunt. *Psal.* 10. 14. *Psal.* 108. 30. *Psal.* 10. 9.

(2) Pauperes ejus saturabo panibus. *Psal.* 131. 16.

(3) S. Hier. in ejus vita.

chorètes, il n'avait rien à leur donner, lorsqu'un jeune homme se présenta à lui portant des pains et tout ce qui était nécessaire pour les bien recevoir; il plaça le tout à l'entrée de la caverne et disparut, sans qu'on pût savoir qui il était, ni ce qu'il était devenu. Etant allé visiter lui-même des frères qui étaient dans le besoin, et leur portant des vivres, il se sentit si fatigué dans le chemin de la pesanteur de sa charge, qu'il ne pouvait aller plus loin: apercevant alors de loin des anes sauvages qui traversaient le désert, il cria : Au nom de Jésus-Christ, qu'un de vous vienne à moi pour me soulager et prendre ma charge. Aussitôt il en vint un qui s'offrit à lui avec beaucoup de douceur, le saint lui mit sa charge sur le dos y monta lui-même et cet animal le porta avec une grande célérité aux cellules des frères qu'il allait visiter (1).

Un autre anachorète passait presque toute la journée dans le désert à penser à Dieu et à chanter ses louanges; lorsque pressé par la faim il retournait dans sa cabane, il trouvait une table dressée et un pain d'une bonté et d'une blancheur admirables; après s'être suffisamment nourri, il rendait grâces à Dieu et recommençait à chanter des hymnes (2).

Le saint anachorète Apolloine n'ayant, un jour de Pâque, qu'un peu de pain fort sec et quelques herbes salées à donner à quelques solitaires qui s'étaient enfermés avec lui dans sa caverne, voulant cependant leur faire faire un repas un peu meilleur qu'à l'ordinaire, un jour de si grande fête, pria Dieu de lui en donner le moyen. Pour leur faire sentir la tendresse d'un père aimant qui caresse ses enfans, Dieu leur envoya des

(1) Apud Rosweyd. lib. 2. cap. 11.
(2) Idem. cap. 1.

hommes inconnus qui leur apportèrent une très grande quantité de vivres fort différens ; on y voyait même des fruits qui ne se trouvaient point en Egypte, des grappes de raisins d'une grosseur prodigieuse, des noix, des figues et des grenades mûres bien avant la saison, des dattes d'une grande beauté, beaucoup de miel et de lait, et des pains très blancs encore tout chauds. Ces hommes ne furent pas plutôt déchargés qu'ils partirent en grande hâte comme s'ils eussent été pressés de retourner vers celui qui les avait envoyés. Ces saints anachorètes, après avoir rendu grâces à Dieu de ces dons, commencèrent à manger et eurent des provisions jusqu'à la Pentecôte (1).

Il est un fait, dans la vie de saint Fronton, abbé en Egypte, et dont le martyrologe romain fait mémoire le 4 avril, qui mérite d'être rapporté. Ce saint vivait dans la solitude, avec ses Religieux, dans une grande austérité et la plus extrême disette. Ses Religieux, s'ennuyant d'une vie si rigoureuse, ne pouvant plus en supporter le poids, commencèrent à murmurer contre lui et à penser à se retirer dans quelque ville afin de pouvoir plus aisément se procurer ce qui leur était nécessaire. Le Saint commença à les consoler, à les fortifier, à faire naître en eux la confiance, en les assurant que Dieu aurait soin d'eux : ce qu'il avait promis arriva. Dieu envoya un ange à un homme fort riche, qui lui dit, tandis qu'il dormait : Vous faites tous les jours bonne chère, et mes serviteurs meurent de faim dans le désert : levez-vous, envoyez à mes serviteurs ce qu'il leur faut des biens que je vous ai donnés ; je vous ai choisi pour cela, mon plaisir est de nourrir de vos aumônes mes pauvres qui vivent maintenant dans la soli-

(1) In histor. Lausiac. cap. 7.

tude et qui ont mis leur confiance en moi; faites donc ce que je vous commande ou autrement vous seriez puni. Cet homme se réveille bien étonné, communique son songe à ses amis, et d'après l'avis le plus sage, ne sachant où demeuraient ces serviteurs de Dieu, il fit charger de vivres soixante-dix chameaux liés l'un à l'autre et les laissa aller sans conducteur à la garde et à la conduite de Dieu. Ils arrivèrent au monastère après quatre jours de marche, pendant que les Religieux chantaient les louanges de Dieu. Le saint abbé qui était près de la porte l'ouvrit en entendant la clochette du premier chameau qui conduisait les autres; les Religieux vinrent avec empressement et avec de grands sentimens de reconnaissance envers Dieu, décharger les chameaux. Le saint homme les renvoya le lendemain de la même manière, mais avec cet esprit de pauvreté, de délicatesse, de charité envers celui qui leur avait envoyé ces biens et de reconnaissance envers Dieu, il n'en prit que la moitié et renvoya l'autre au bienfaiteur. Les chameaux arrivèrent sans aucune espèce de dommage; et cet homme riche prit une telle affection pour saint Fronton et ses Religieux, qu'il leur faisait porter tous les ans de quoi vivre, et ne les laissait manquer de rien (1).

Saint Robert, premier abbé de la Chaise-Dieu en Auvergne donna à un pauvre un peu de pain qui était resté du souper des Religieux, et qui était tout ce qu'il y avait dans la dépenserie; l'économe du monastère se plaignit d'une aumône faite si à contre-temps, attendu que les Religieux n'avaient rien à manger; le Saint l'apaisa avec ces paroles de notre Seigneur : Ne soyez pas en peine de ce que vous mangerez et de ce que vous boirez, votre

(1) Apud Rosweyd. lib. 1.

père sait bien qu'il faut que vous mangiez et que vous buviez. En effet, Dieu y pourvut aussitôt; un riche abbé envoya trois chevaux chargés de pain et de vin : deux seulement arrivèrent au monastère, le troisième demeura en route, comme le dit le conducteur à saint Robert; celui-ci, après avoir remercié Dieu de ce secours, dit à ses Religieux : Que le frère économe apprenne maintenant à avoir plus de confiance, la nôtre a été récompensée par la charge de ces deux chevaux, sa défiance a été punie de la perte, ou au moins du retardement de celle du troisième (1).

On lit dans la vie de saint Dominique, que deux de ses Religieux allant prêcher l'Evangile, se trouvèrent, après une longue marche, fort embarrassés pour leur nourriture, parce qu'ils étaient dans un pays pauvre et inconnu et qu'ils ne savaient à qui avoir recours, lorsqu'un homme parut devant eux et leur dit : Pourquoi êtes-vous en peine, hommes de peu de foi et de confiance, cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et les choses nécessaires à votre entretien ne vous manqueront pas. Vous avez eu assez de confiance en Dieu pour abandonner, pour son service et pour son amour, tout ce que vous possédiez dans ce monde, et maintenant vous avez peur qu'il vous laisse mourir de faim. Soyez sûrs que celui qui donne à manger aux animaux des champs, ne permettra pas que ses serviteurs et ses enfans périssent. Vous allez en avoir la preuve, après avoir traversé le champ où vous êtes, vous descendrez dans une vallée où vous trouverez un petit village : vous entrerez dans l'église et aussitôt le curé du lieu viendra vous offrir à dîner, un militaire lui disputera l'honneur de vous recevoir; et pour terminer la

(1) Apud Sur. in ejus vita 24. April.

querelle le seigneur vous emmènera tous chez lui. Cet homme disparut, et la chose arriva comme elle avait été prédite (1).

Le P. Borgia, de la compagnie de Jésus, étant commissaire en Espagne, se trouva au collége de Séville au moment où cet établissement ne faisait que de naître; les Pères furent réduits à une telle extrémité qu'ils n'avaient pas de quoi se nourrir; il arriva de plus quelques hôtes qu'il fallait recevoir avec charité et traiter un peu mieux que les autres : le supérieur de la maison vint trouver le P. Borgia pour lui demander s'il fallait sonner pour aller au réfectoire, quoiqu'il n'y eût rien à manger. Le saint se recueillit en lui-même pendant quelques instans, puis plein de confiance, il dit au supérieur : Sonnez, mon Père, Dieu y pourvoira. C'est ce qui arriva, en effet, pendant qu'on sonnait la cloche du réfectoire, un homme sonna celle du logis, apportant tout ce qu'il fallait avec une telle abondance qu'on eut encore de quoi soulager les pauvres. Le P. Borgia voyant une preuve si visible de la bonté et de la providence de Dieu, dit aux Religieux : C'est une leçon qui nous apprend à avoir confiance en Dieu, et nous donne la certitude que ceux qui travaillent pour sa gloire ne manqueront jamais de rien, soit pour les besoins de l'ame, soit pour ceux du corps. L'histoire ajoute que cela est arrivé non seulement à Séville, mais à Valladolid et en d'autres lieux (2).

C'est ainsi que Dieu pourvoit aux nécessités de ses pauvres, même par des voies extraordinaires et miraculeuses, et cela n'est pas étonnant, puisqu'il l'a promis, qu'il a même engagé sa parole : *Celui qui quittera pour*

(1) Apud Sur. in ejus vit. lib. cap. 5. 5. August.
(2) Part. 1. hist. Societ. lib. 14 n. 84.

l'amour de moi son père, sa mère, ses parens et ses biens, recevra le centuple dans ce monde et la vie éternelle en l'autre (1). Jésus-Christ dit encore : *Ne vous inquiétez pas en disant : Que mangerons-nous? que boirons-nous?* Dieu nourrit les oiseaux du ciel qui lui sont bien moins chers que vous ; *cherchez donc le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît* (2). Saint Jean d'Avila avait souligné ces paroles dans son Nouveau-Testament ; c'était de là qu'il attendait ses revenus, et il disait que, s'appuyant sur cette promesse, rien ne lui avait manqué (3).

Le pape Honoré III voulait persuader à saint François de ne pas tenir à ce que ses Religieux ne vécussent que d'aumônes, mais de permettre qu'ils eussent quelques rentes, parce qu'il prévoyait de graves inconvéniens ; le saint lui répondit : Saint Père, notre Seigneur Jésus-Christ qui nous a promis la gloire du ciel et le bonheur de le posséder lui-même éternellement, ne nous refusera pas sur la terre le peu qui nous est nécessaire pour nous nourrir et pour nous vêtir (4). Le pape Innocent III, prédécesseur d'Honoré, craignant que la pauvreté que le saint établissait dans son Ordre ne fût trop austère, désirait qu'il y apportât quelque adoucissement ; le saint lui répondit par cette belle parabole. Une vierge pauvre et d'une ravissante beauté demeurait dans un lieu écarté et solitaire ; le roi du pays, riche et puissant monarque, en devint passionnément amoureux, l'épousa, demeura avec elle plusieurs années, en eut plusieurs

(1) Matth. 19. 29.

(2) Primùm quærite regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis. *Matth.* 6 33.

(3) En sa vie, 2. part., § 3.

(4) Tom. 3. opusc. S. Franc. apoph. 25.

enfans dans lesquels on voyait la beauté de la mère et beaucoup de traits du père. Les affaires de l'état appelèrent le roi dans la capitale; il laissa sa chère épouse et ses enfans dans la solitude : cette tendre mère éleva ses enfans avec grand soin et les envoya quelque temps après à leur père, en leur disant : Vous êtes issus d'un grand roi, allez le trouver; il vous donnera tout ce qui convient à votre haute condition. Quant à moi je demeure dans la solitude. Les jeunes princes arrivent à la cour, se présentent au roi qui les reconnaît pour ses enfans, et leur donne le rang convenable à leur naissance. Très saint Père, cette vierge parfaitement belle est la pauvreté, elle est méprisée des hommes et contrainte à vivre dans des lieux solitaires. Le roi est notre Seigneur Jésus-Christ, roi des rois, seigneur des seigneurs, qui, ravi des attraits de la pauvreté, est descendu pour elle du ciel sur la terre, l'a épousée dans la crèche, a vécu avec elle pendant trente-trois ans, et en a eu pour enfans les Apôtres, les Anachorètes, les Religieux et toutes les personnes qui pour l'amour de lui ont renoncé à tous leurs biens. Un roi si bon, si sage, si riche, qui fait lever son soleil sur les pécheurs, qui donne ses trésors à ceux qui le haïssent et le blasphèment, qui les comble de biens, peut-il laisser mourir de faim des enfans qui l'aiment, et qui pour lui se sont dépouillés de tout ce qu'ils avaient au monde? Très saint Père, nous n'avons pas à craindre cela. Le Pape approuva la règle dans toute sa rigueur.

Notre Seigneur dit aux Apôtres : *Ne portez dans vos voyages ni bâton, ni bourse, ni sac, ni chaussure* (1),

(1) Nolite portare sacculum neque peram, nihil tuleritis in via, neque virgam, neque peram, neque panem, neque pecuniam. *Luc.* 10. 4. *Luc.* 9. 3.

pour signifier que c'était sur lui qu'ils devaient s'appuyer, et qu'il fournirait lui-même à tous leurs besoins. Les deux premières années après sa conversion, saint François portait un bâton en forme de bourdon quand il allait à la campagne, pour montrer qu'il se regardait comme pèlerin en ce monde; mais ayant entendu ces dernières paroles de notre Seigneur, il le quitta; les deux dernières années de sa vie il fut obligé de le reprendre après avoir reçu les stigmates et fut contraint de s'en servir à cause de la faiblesse de son corps. Notre Seigneur est donc le bâton du pauvre, son appui, c'est en lui qu'il doit mettre sa confiance, afin de pouvoir dire avec David : *Le Seigneur me gouverne et a soin de me nourrir, rien ne me manquera* (1). J'ajouterai les paroles d'un païen, qui doivent avoir d'autant plus de force, qu'il connaissait moins que nous la bonté de la Providence et les autres perfections de Dieu. C'est Epictète qui, au rapport d'Arrian, son disciple, dit par ironie : Un homme de bien a peur, je crois, que la nourriture lui manque, elle ne manque pas aux aveugles et aux boiteux, elle ne manque pas aux méchans et elle manquerait à l'homme de bien? Le soldat reçoit sa solde, l'ouvrier son salaire; et Dieu refuserait à l'homme de bien sa récompense? Serait-ce donc ainsi que Dieu aurait perdu le souvenir de ses commandemens et le soin de ses serviteurs? Cependant, seuls entre tous les autres hommes, ils servent de flambeaux pour éclairer ceux qui ne le connaissent pas et de témoins pour rendre à tous témoignage qu'il est le Seigneur de l'univers, qu'il le gouverne avec le plus bel ordre et la plus grande sagesse, qu'il veille avec une providence particulière sur les affaires des hommes et qu'il ne permet pas qu'il ar-

(1) Dominus regit me, pascit me, et nihil mihi deerit. *Psal* 21. 1.

rive aucun mal à l'homme de bien ni pendant sa vie ni à sa mort.

Il faut conclure de tout ce que nous venons de dire que les Religieux mendians et les maisons qui vivent d'aumônes ne doivent point avoir peur de manquer dans leurs besoins, ni se donner des soins excessifs pour se procurer les choses nécessaires; parce que Dieu y pourvoira infailliblement, puisqu'il s'est engagé par sa parole qui ne passe jamais. Mais il faut seulement qu'ils aient soin de bien vivre et de remplir la condition que Dieu a mise à sa promesse, c'est-à-dire, qu'ils cherchent premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et qu'ils quittent leurs pères et leurs mères, leurs parens et leurs biens, non-seulement extérieurement, mais d'esprit et de cœur. Si les Religieux ne quittent pas de cœur toutes ces choses, s'ils en conservent une affection déréglée, et s'ils ne mettent pas le premier de leurs soins à chercher le royaume de Dieu, ils n'accomplissent pas la condition que Dieu demande d'eux, et Dieu n'est pas obligé d'exécuter sa promesse.

Aussi il arrive parfois qu'il ne les assiste pas dans les choses temporelles, qu'il les laisse manquer dans leurs besoins, parce qu'ils manquent à leurs devoirs, alors ils sont contraints, pour vivre, d'avoir pour les personnes riches, dont ils espèrent quelque secours, de lâches complaisances, de se rendre esclaves de leurs fantaisies et de leurs passions, de s'abaisser à des actions viles et abjectes, de faire quantité de visites comme les séculiers, et d'avilir en beaucoup de choses l'excellence de leur condition.

Pourvu que dans ces Ordres on garde parfaitement la règle, il n'y a rien à craindre, leur revenu leur est assuré à jamais; les pluies, les grêles et les autres intempéries de l'air n'ont point de pouvoir sur lui. Ce revenu,

c'est la parole de Dieu et sa promesse, il fournira indubitablement les choses nécessaires à leur honnête entretien, selon l'institut. Je dis les choses nécessaires, et non pas les choses superflues, parce qu'il ne s'est point obligé à les donner. Si on fait des dépenses inutiles si on s'endette mal à propos, si on vit trop largement, et que l'on manque du nécessaire, Notre-Seigneur n'est pas tenu d'y pourvoir ; il pourrait dire : Vous vivez fort à votre aise, vous ne voulez rien souffrir dans votre nourriture et votre vêtement ; je n'ai pas vécu de la sorte, je ne dois pas faire de miracles pour vous. Ainsi Dieu donnera sans aucun doute tout ce qui est nécessaire, il le donne bien aux oiseaux du ciel et à toutes les bêtes ; il le donne aux Juifs, aux idolâtres et à tous ses ennemis ; il l'a donné avec la plus grande générosité aux Israélites dans le désert ; il leur a fait préparer la manne par la main des Anges, et a fait jaillir l'eau des entrailles d'un rocher.

Intimément convaincus et persuadés de cette vérité, les Saints ont conservé toujours la plus grande tranquillité d'esprit dans leurs besoins, la confiance dans le secours de Dieu ; ils agissaient avec autant d'assurance que s'ils avaient déjà reçu les choses qu'ils demandaient. A la naissance de l'Ordre de Cîteaux, les Religieux vivaient dans la pauvreté la plus extrême, et dans un manque presque absolu de toutes choses ; saint Etienne, leur vénérable abbé et fondateur, appela l'un d'eux et lui dit : Vous voyez, mon Frère, à quel point de pauvreté nous sommes réduits ; nos Religieux sont en danger de mourir de faim, de froid et de misère. Allez à la foire qui doit se tenir dans quelques jours, achetez trois charrettes et trois bons chevaux pour chacune, parceque nous en avons bien besoin ; vous chargerez ensuite ces trois charrettes de provisions de bouche, de drap et

d'autres choses que vous voyez nous être nécessaires, amenez-les toutes ici et revenez avec joie. Le Religieux répondit : Mon révérend Père, je suis tout prêt à obéir à vos ordres, pourvu que vous me donniez de quoi acheter ce que vous désirez. Allez, mon frère, dit le le saint, allez ; pour le prix je n'ai trouvé en toute la maison que trois deniers, prenez-les si vous voulez ; la miséricorde de notre Seigneur fournira le reste ; allez sans crainte, j'espère que Dieu enverra son ange pour vous conduire, et que votre voyage sera heureux. Le bon frère va au lieu que lui avait marqué son saint abbé ; un homme de bien le reçut fort charitablement chez lui ; et après avoir connu les causes de son voyage, la pauvreté de son monastère, l'impuissance dans laquelle il était d'acheter ce que son supérieur lui avait ordonné, alla trouver aussitôt un homme très riche, atteint d'une maladie incurable, et qui, devant mourir dans peu de temps, faisait de grandes aumônes aux pauvres ; il lui expliqua la position de ce bon Religieux, et reçut autant d'argent qu'il en fallait pour faire l'emplette ; il acheta les trois charrettes et les neuf chevaux et toutes les provisions que portait son mémoire, et retourna bien joyeux à Cîteaux. Le saint abbé, averti de son arrivée et extrêmement consolé, fait assembler tous ses Religieux, leur raconte l'amour et la bonté paternelle de Dieu envers eux ; ils vont ensuite tous en procession au devant de ce bon frère jusqu'à la porte du monastère, en bénissant Dieu de grand cœur et recevant cette aumône magnifique, non de la main des hommes, mais de sa main libérale (1).

Saint François étant malade à Nocerie de la maladie dont il mourut, reçut la députation des principaux ha-

(1) Annal. Cist. anno 1110. n. 5.

bitans d'Assise qui le priaient de revenir dans leur ville, et de vouloir bien, si Dieu l'appelait à lui, donner son corps à sa chère patrie. Le saint voulut bien se rendre au désir de ses concitoyens qui le ramenèrent; mais arrivé au lieu où il fallait prendre le repas, ils se plaignirent à lui qu'ils n'avaient pu trouver la moindre nourriture pour de l'argent, quelques soins qu'ils se fussent donnés. Le saint leur dit : Vous n'avez rien trouvé à manger, parce que vous vous confiez plus en vos mouches (c'est ainsi qu'il appelait leur argent,) qu'en notre Seigneur; retournez aux mêmes maisons où vous avez été, et au lieu de présenter de l'argent, présentez pour prix l'amour de Dieu; demandez l'aumône avec humilité, et vous verrez que vous ne serez pas éconduits, mais qu'on vous donnera abondamment tout ce qu'il vous faudra. Ils y allèrent sur sa parole, et la chose arriva comme il l'avait prédite (1).

Saint François de Borgia, finissant sa visite au collége de Séville, dit, en faisant ses adieux aux Religieux, qu'il s'en allait content pour plusieurs sujets, mais surtout parce qu'il les laissait sans maisons et sans provisions, mais qu'ils prissent courage, que Dieu y pourvoirait. Dieu a répandu une telle bénédiction, que les Religieux de la Compagnie de Jésus ont dans cette ville trois maisons bien établies.

Convaincus de ces vérités, pleins d'assurance dans les secours de notre Seigneur, les Saints ne laissent pas de faire des aumônes dans leur pauvreté et de faire part aux pauvres du peu qu'on leur donne. C'est même le grand secret pour obliger notre Seigneur à ne pas les oublier dans leurs besoins, puisqu'il est dit : *Comme*

(1) Tom. 2. Opusc. S. Franc. apoph. 47.

vous mesurerez les autres on vous mesurera (1); et ailleurs : *Donnez et on vous donnera* (2). Les maisons religieuses manquent quelquefois à ce conseil, soit parce que la charité s'y est refroidie, soit parce qu'il n'y a pas assez de confiance en Dieu ou qu'il y a trop d'attache aux choses de la terre, alors Dieu permet aussi qu'on ne leur donne plus rien. Saint Césaire raconte à ce sujet un fait arrivé à un certain abbé de Saint-Benoît (3). Ce religieux, bien loin de suivre les traces de son prédécesseur, homme fort charitable et recevant bien les hôtes qui venaient dans la maison et qui était béni de Dieu, même pour les choses temporelles, car plus il donnait, plus Dieu lui rendait et enrichissait sa communauté; ce Religieux, dis-je, le condamna comme ne mettant point de discrétion dans sa libéralité et comme capable d'appauvrir la maison; il retrancha par avarice la plus grande partie des charités et des aumônes. On vit bientôt la maison dépérir, les sources des secours se tarir, et les Religieux tombèrent dans un tel état de pauvreté, qu'à peine avaient-ils de quoi se nourrir. Un honnête vieillard se présenta alors au monastère pour demander l'hospitalité, le portier le reçut le mieux qu'il put, mais toutefois petitement, comme en cachette et avec crainte; au départ du voyageur, il s'excusa sur la pauvreté de la maison qui était différente de ce qu'elle avait été autrefois. Cet homme lui dit : Mon frère, la décadence de votre maison vient de ce que vous en avez chassé deux frères qui vont toujours ensemble : l'un s'appelle *donnez*, et l'autre *et on vous donnera;* vous ne donnez plus rien aux pauvres et aux hôtes qui

(1) In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis. *Matth.* 7. 2.
(2) Date et dabitur vobis. Luc. 6. 38.
(3) Liber 4. mirac. cap. 68.

viennent pour être reçus chez vous selon votre institut; aussi Dieu ne suscite plus personne pour vous faire des aumônes ; si vous avez envie de voir votre maison en son premier état, faites revenir ces deux frères, sans cela vous n'en viendrez pas à bout : après ces paroles il disparut.

Les Saints se sont élevés quelquefois à un tel point de confiance en Dieu, que, de crainte de donner la plus légère atteinte à cette vertu, ils ont refusé l'argent qu'on leur offrait. Quelques Grecs étant allé à Ostraine, ville d'Egypte, pour y faire des aumônes, prièrent les économes de l'Eglise de leur montrer ceux qui étaient dans la plus grande nécessité ; ceux-ci les menèrent chez un lépreux qui refusa ce qu'ils voulurent lui donner, en leur disant : J'ai quelques feuilles de palmier dont je fais de la corde, et cela me suffit pour avoir du pain. Ils les menèrent ensuite chez une pauvre veuve qui avait deux filles ; la mère était sortie pour aller gagner sa vie en blanchissant du linge ; l'une de ces filles, qui avait à peine des vêtemens pour se couvrir, vint ouvrir la porte ; on voulut lui donner des habits et de l'argent, elle ne voulut point les recevoir, disant que sa mère, au sortir de la maison, l'avait exhortée à se confier en Dieu, et qu'elle avait trouvé de l'ouvrage pour les nourrir tout ce jour-là. La mère arriva quelques instans après, et trouva encore ces Grecs qui la pressèrent de prendre de l'argent, elle le refusa et leur dit : J'ai un curateur, qui est mon Dieu, lequel a soin de moi, pourquoi me l'ôter aujourd'hui afin que je ne me confie plus en lui, mais dans les créatures (1)? Un homme apportant de l'argent à un ancien père du désert qui était lépreux, lui dit : Mon père, vous êtes vieux et malade, je vous prie de

(1) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 6.

prendre cet argent pour subvenir à vos besoins ; le saint lui répondit en le refusant : Pourquoi voulez-vous me ravir, en me présentant votre argent, celui qui me nourrit depuis plus de soixante ans ; sa bonté et sa miséricorde ne m'ont laissé manquer de rien au milieu de mes infirmités pendant tout ce temps ; je vous remercie, Dieu pense à moi et me nourrit (1).

L'histoire de la Compagnie de Jésus raconte que saint Ignace allant par dévotion en la Terre Sainte, ne voulut point avoir de compagnon ni recevoir l'argent qu'on lui offrait avec de grandes instances ; mais il voulait y aller seul et sans provision, en disant qu'il ne voulait point d'autres compagnons de voyage, d'autre escorte, d'autre provision que les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité, afin que rien n'altérât la confiance qu'il avait en Dieu, et l'amour qu'il lui portait. Il fut si fidèle à cette résolution, qu'ayant quelques pièces d'argent, par le conseil de son confesseur, et voyant qu'elles ne lui étaient pas absolument nécessaires, il les laissa sur une pierre au bord de la mer (2).

Sixième et dernier motif. Ce motif qui, pour plusieurs sera le plus puissant, est l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de qui saint Paul dit : *qu'étant riche* comme Fils de Dieu et vrai Dieu lui-même, *s'est fait pauvre pour l'amour de vous*, en prenant votre nature, *afin que vous devinssiez riches par la pauvreté* (3). Zacharie parlant à la fille de Sion, et en particulier à tous les hommes, avait dit de lui : *Fille de Sion, voilà que ton roi viendra vers toi juste et sauveur, et il est pau-*

(1) Ibid. n. 20.

(2) Part. 1. lib. 1. num. 32.

(3) Propter vos egenus factus est cùm esset dives, ut illius inopia vos divites essetis. 2. *Cor.* 8. 9.

vre (1). Notre Seigneur dit de lui-même, par la bouche de David : *Je suis mendiant et pauvre* (2). Il dit dans saint Luc : *Les renards ont des tannières, et les oiseaux du ciel des nids; mais le Fils de l'Homme n'a point où poser sa tête* (3).

Notre Seigneur a pratiqué la pauvreté dans le choix qu'il a fait de sa mère, de son père nourricier, à sa naissance, dans le présent qui fut offert pour lui au Temple, dans son voyage et sa demeure en Egypte, en exerçant le métier de charpentier, dans ses Apôtres, dans tout le cours de sa vie, à sa mort et dans son tombeau.

La bienheureuse Angèle de Foligny remarque trois degrés dans la pauvreté de Notre Seigneur : le premier consiste dans le dénûment complet de toutes choses temporelles, de sorte que Notre Seigneur ne voulut avoir ni maison, ni champ, ni vigne, ni jardin, et aucune autre possession ; il n'eut jamais ni or, ni argent en son particulier, il en avait seulement un peu en commun qui venait des aumônes des gens de bien. Il n'eut jamais dans ses besoins rien de délicat ou de précieux, il se servait des choses grossières et ordinaires suivant les temps et les lieux, vivant avec ses disciples sans demeure assurée et qui fût à lui. Le second degré de sa pauvreté fut encore bien plus élevé, il consista dans le dénûment de parens, d'amis, de protections des grands, des rois, des pontifes, des scribes, des pharisiens, des sages, des juges et des officiers romains qui auraient pu le défendre par leur autorité et leur crédit, et empêcher qu'il

(1) Ecce, rex tuus veniet tibi justus, et salvator, et ipse pauper. *Cap.* 9. 9.

(2) Ego mendicus sum et pauper. *Psal.* 39. 18.

(3) Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos; filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. *Luc.* 9. 58.

ne fût persécuté et outragé comme il l'a été. Il n'a voulu s'épargner, par la protection de personne, ni un seul coup de fouet, ni une seule parole injurieuse. Le troisième degré est tout ce que l'on peut trouver de plus sublime dans la perfection, car Notre Seigneur se dénua absolument de lui-même en tout. Etant infiniment grand, infiniment sage, infiniment puissant et infiniment parfait, la grandeur, la sagesse, la puissance et la perfection même, il s'est dépouillé en apparence de tout cela, en se faisant non pas en apparence, mais véritablement homme. Il s'est rendu sujet aux faiblesses, aux misères et aux imperfections de notre nature, à la faim, à la soif, à la chaleur, au froid, à la lassitude, aux douleurs et à la mort, il n'a excepté que le péché seul; il a donné tout pouvoir aux élémens sur lui, aux épines, aux liens, aux fouets, aux clous, aux hommes, aux démons, et à ses autres créatures pour le tourmenter, il s'est en quelque sorte ôté la force de leur résister. Voilà où la pauvreté de Notre Seigneur est parvenue.

Réfléchissons quelques instans sur la pauvreté de la croix; tout est là. Ce divin Sauveur est nu, dépouillé, lié par des clous : il a perdu son honneur, sa réputation, on l'accable d'outrages les plus sanglans; un vil criminel inspire quelque compassion, mais aucun cœur ne compatit aux douleurs de Jésus-Christ; tous les cœurs sont non seulement glacés, mais barbares; quelques femmes pieuses éprouvent quelques sentimens de compassion en voyant toutes ces douleurs, en entendant vomir tant d'outrages contre cette divine Majesté, elles versent des larmes; Jésus refuse cette consolation. Il va plus loin; il se prive en quelque sorte de sa Mère en la donnant à saint Jean. Mais quelle douleur quand il fut abandonné de son Père! Il dit alors : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné.* Etant sur le

point de rendre l'ame, il n'ose plus dire : *Mon père*, il lui recommande son ame, et cependant cette ame jouissait de la béatitude depuis l'instant de sa conception ; il pouvait donner cette béatitude à qui il voulait, comme il la donna au bon larron ; mais il voulut se priver du droit de disposer de son ame, la remettre entre les mains de son Père pour donner l'exemple du plus grand abandon.

Imitons un tel exemple, suivons Jésus-Christ dans sa pauvreté ; il ne l'a embrassée que pour nous montrer l'amour qu'il nous porte, pour nous donner l'exemple et nous faciliter les moyens de la pratiquer ; mais il faut le faire encore plus intérieurement qu'extérieurement autant que notre condition peut le permettre : quelle avarice pourra se guérir, si l'exemple de la pauvreté de Jésus-Christ ne peut le guérir (1). « Jésus-Christ, dit S. « Bernard, a quitté les richesses ineffables du ciel, il « est venu dans ce monde ; il n'a pas voulu de la plus « petite des jouissances que ce monde pouvait offrir ; il « est venu si pauvre, qu'à sa naissance il a été couché « dans une crèche, parce que, pour lui, il n'y avait « pas de place dans une hôtellerie. Nous savons tous « que le Fils de l'Homme n'avait pas où reposer sa tête. « Qu'y a-t-il de plus ridicule au monde, de plus absurde « qu'un misérable ver de terre veuille être riche pour « lequel le Seigneur a voulu être pauvre (2). »

(1) Quæ avaritia sanari potest si paupertate filii Dei non sanatur? *De agone Christi. cap.* 11.

(1) Christus descendit ab inenarrabilibus cœli divitiis, et veniens in mundum, nec istas qualescumque divitias habere voluit, sed in tanta paupertate venit, ut natus continuò poneretur in præsepio, quia non erat ei locus in diversorio, quis nesciat quoniam filius hominis non habebat ubi caput suum reclinaret ? verè magna abusio et magna nimis, ut dives esse velit vermiculus civilis, propter quem Deus majestatis et Dominus sabaoth voluit pauper fieri. *Serm.* 3 *de resurr. Domini.*

Le même Saint dit ailleurs : Notre-Seigneur en naissant à Bethléem a voulu nous apprendre comment nous devions le recevoir. On aurait pu croire qu'il fallait le recevoir comme le roi de gloire, lui préparer un palais magnifique; ce n'est point ainsi qu'il veut être reçu sur la terre, qu'il est descendu du ciel; il y avait dans le ciel une affluence éternelle de tous les biens; il n'y manquait que la pauvreté : « Elle abondait en ce monde, la « terre en était pleine, les hommes n'en connaissaient « pas le prix; mais le Fils de l'Homme le connaissait, il « est venu la prendre pour lui afin de la rendre précieuse « par l'estime qu'il en a faite (1). » « Prépare donc, « Sion, un berceau magnifique pour recevoir ce Sei- « gneur naissant; pare-le d'humilité et de pauvreté; « Marie, sa Mère, nous a appris que c'était dans ces « langes de soie qu'il voulait être enveloppé, sacrifie à « ton Dieu les abominations de l'Egypte (2). »

Le même Saint ajoute : « Ils sont nobles les titres de « la pauvreté volontaire; Jésus-Christ nous l'a fait com- « prendre lorsqu'il a dit : *Bienheureux les pauvres « d'esprit;* il l'a consacrée et déifiée par son exemple, « car il n'avait pas où reposer sa tête, ou célébrer la « Pâque avec ses disciples, et de quoi payer le tri- but (3). »

(1) In terris abundabat et superabundabat hæc species; et nesciebat homo pretium ejus : hanc itaque Dei filius concupiscens descendit ut eam eligat sibi, et nobis quoque sua æstimatione faciat pretiosam.

(2) Adorna thalamum tuum Sion, sed humilitate : in his enim pannis complacet sibi, et Maria testimonium perhibente, his sericis delectatur involvi; abominationes Ægyptiorum immola Deo tuo.

(3) Nobilis titulus voluntariæ paupertatis, quam Christus docuit verbo, Beati, inquiens, pauperes spiritu; consecravit exemplo, nec enim habuit propriam domum in qua caput reclinaret et in qua cum discipulis Pascha manducaret, nec proprium habuit unde tributum solveret. *Serm. 2 in cœna Dom.*

« Jésus-Christ ne veut point avoir les riches pour ses « disciples, dit saint Cyprien ; il faut une mère pauvre, « un fils pauvre, une maison pauvre, pour nous faire « comprendre que ceux qui veulent le suivre, marcher « sous les enseignes de son église, doivent aussi être « pauvres (1). »

La bienheureuse Angèle de Foligny (2) dit sur ce sujet : Dieu me parlant dans mon intérieur, m'a recommandé la sainte pauvreté comme une chose de si grande importance, comme un si grand bien, que cela surpasse toutes nos pensées et toutes nos paroles. Je suis Dieu, me disait-il, je suis infiniment riche, puisque je possède l'être par moi-même ; si la pauvreté n'était pas un si grand bien, je ne l'eusse pas tant aimée, si cette vertu n'avait pas été aussi noble et aussi excellente, je ne l'aurais pas épousée, et je ne serais pas devenu le plus pauvre de tous les hommes. La même sainte ajoute : Quoique Notre-Seigneur ait embrassé une si grande pauvreté, d'effet, d'esprit, de volonté pendant toute sa vie, cette pauvreté, néanmoins, est haïe, condamnée et repoussée de tous ; et ce qu'il y a de plus épouvantable, par ceux-là même qui la prêchent ou qui la louent. Le monde a en horreur cette pauvreté, et cependant le Fils de Dieu l'a aimée, il l'a donnée aux siens comme un riche trésor ; mais il en est bien peu qui veuillent la recevoir. Hélas ! nous avons entendu dire souvent que notre Seigneur s'est fait pauvre pour nous servir d'exemple, et nous le savons ; nous savons quelle a été sa nourriture, comment il était vêtu, dans quelles

(1) Christus pauper discipulos divites aspernatur : pauper mater, pauper filius, inops hospitium his, qui in forma hujus scholæ in Ecclesia militant, præbent efficax documentum. *Serm. de nativ. Christi.*

(2) Chap. 55.

maisons il a logé, quels étaient ses parens et ses disciples, quelles étaient ses actions, et nous ne voulons pas l'imiter! Malheur à nous si, après de tels exemples, nous courons après les biens de la terre, nous ne pouvons plus alors espérer les biens de l'autre vie. Bienheureux, au contraire, celui qui, détrompé des illusions de ce monde, veut devenir pauvre et suivre Jésus-Christ dans sa pauvreté.

Mes adversaires, dit saint Grégoire dans son *Apologétique*, me reprochent ma pauvreté; mais il ne comprennent pas que c'est en elle que je mets mes richesses. Je ne sais quel effet produit dans les autres la pauvreté; quant à moi, elle me relève le courage et me donne une certaine fierté. Peut-on me blâmer d'être pauvre? il faut alors me blâmer de suivre les traces de celui qui possédant toutes les richesses, s'est fait pauvre pour l'amour de nous. Plût à Dieu que je puisse me dépouiller de tous ce qui me couvre pour prendre mon vol vers lui sans obstacle.

Saint Augustin écrivant à Hilaire, en parlant du jeune homme riche qui voulait être parfait, et à qui Notre-Seigneur dit : *Vendez vos biens, donnez-les aux pauvres et suivez-moi*, ajoutait : « Je me suis attaché de toutes « mes forces à cette perfection recommandée par Jésus-« Christ. Je ne le pouvais pas de moi-même, mais je le « pouvais avec sa grâce (1). »

Sainte Claire ayant vendu tous ses biens, et les ayant distribués aux pauvres, s'attacha avec un tel amour à la pauvreté, qu'elle ne voulait plus avoir que Jésus-Christ; c'était toutes ses richesses et son unique trésor (2).

(1) Ego perfectionem hanc vehementer adamavi, et non meis viribus, sed gratia ipsius adjuvante, sic feci.

(2) Ut nihil præter Dominum Jesum vellet habere. *In ejus vit. apud Sur.* 12. *August. num.* 9.

C'est avec les mêmes sentimens que le célèbre abbé saint Laumer répondit à des voleurs qui étaient venus dans sa cellule pour trouver de l'argent : pour moi, je n'ai pas d'argent ; mes richesses sont Jésus-Christ (1). C'était les paroles que saint Louis, archevêque de Toulouse, ne cessait de répéter.

L'empereur Dèce demanda aux saints Martyrs Olympias et Maxime, hommes d'une très grande condition, où étaient leurs richesses. Voici leur réponse : Nos richesses, nos pierreries, notre or, notre argent, c'est Jésus-Christ (2). Avoir Jésus-Christ, dit saint Paulin, qui, de très riche s'était rendu très pauvre, écrivant à Sulpice Sévère, c'est posséder toutes les richesses, parce que n'ayant rien, nous possédons celui qui possède tout (3). Et véritablement, si le Religieux est pauvre, c'est qu'il veut bien l'être ; s'il voulait avoir quelque chose, il pourrait le trouver aisément, ou par sa naissance, ou par ses amis, ou par son industrie, ou par tout autre moyen. La pauvreté des Religieux doit être honorée et non blâmée ; ils pourraient jouir s'ils le voulaient ; mais ils ne veulent avoir que l'esprit de Jésus-Christ, n'agir que par amour pour lui, et retrancher tout ce qui tient à la nature.

(1) Mihi quidem nihil nummorum est, sed divitiæ meæ Christus est. *Apud Sur.* 19. *Jannar.*

(2) Nostræ opes, nostræ gemmæ, nostrum aurum et argentum Christus est. *In vita S. Laurentii cap.* 5. *apud Sur.* 10. *Aug.*

(3) Nihil habemus nisi Christum ; et vide si nihil habeamus qui omnia habentem habemus. *Epist.* 5.

§ VIII.

Pratique de la pauvreté.

Tout ce que nous avons dit sur la pauvreté doit nous faire comprendre combien nous devons l'estimer, combien nous devons l'aimer; mais tout n'est pas là, il faut en venir à la pratique; peu de personnes comprennent qu'il ne faut pas suivre les chemins battus; il faut la grâce de Dieu qui sait ceux qu'elle appelle. Ecoutons cette voix intérieure et marchons. Ne nous rebutons pas, si Dieu nous appelle, de l'extérieur de la pauvreté, allons en avant.

La pauvreté doit être intérieure et extérieure : il faut d'abord abandonner effectivement toutes les choses temporelles; il faut les abandonner de cœur, là est l'essence de la vertu et du vœu de pauvreté. La pauvreté n'est pas une vertu, dit saint Bernard, mais l'amour de la pauvreté; et les pauvres ne sont déclarés bienheureux par la bouche de Notre-Seigneur, qu'autant qu'ils sont pauvres d'esprit et d'affections (1). Le P. le Fèvre, premier compagnon de saint Ignace, avait coutume de se dépouiller tous les ans de ce qu'il avait et de le changer; de sorte qu'il n'y avait rien de plus pauvre et de plus dénué que lui par le sentiment intérieur du cœur (2). On se sert de ce moyen dans plusieurs communautés, et notamment dans le noviciat de la compagnie de Jésus, pour dégager le cœur de l'affection aux choses même

(1) Non enim paupertas virtus reputatur, sed amor paupertatis : denique beati pauperes non rebus, sed spiritu. *Epist.* 100.

(2) Nihil ut se spoliatius, nihil esset egentius. 1. p. *Histor. Soc. lib.* 3. *n.* 34.



nécessaires. Le P. Caraffe, septième général de cette Compagnie, étant maître des novices, voulait qu'à certains temps de l'année ils apportassent leurs chapelets, leurs heures, leurs livres de piété et les autres petits objets de dévotion, et les missent tous ensemble, il y joignait les siens, et les distribuait ensuite au sort (1). Lorsqu'il recevait quelques raretés que plusieurs personnes lui envoyaient des Indes, il ne les gardait pas un instant, mais il les donnait aussitôt avec la permission des supérieurs ; les recevoir et les donner était pour lui une même chose; il disait alors en souriant, ces choses ne sont bonnes qu'à être jetées dehors ou à être données à d'autres (2).

Si vous vous sentez quelque affection dans le cœur pour quelque objet, portez-le au supérieur, ou, avec sa permission, donnez-le, changez-le, défaites-vous-en, là est votre guérison et le remède le plus efficace de votre mal. Saint Dorothée défendit à son cher disciple, saint Disothée, de se servir, pour le service des malades dont il avait soin, d'un fort bon couteau qu'on lui avait donné pour l'infirmerie, mais qu'il aimait un peu trop; il n'avait pas même la permission de le toucher. Quand sa robe était usée, on lui donnait de l'étoffe pour en faire une autre; il la faisait de ses propres mains et avec grand plaisir, mais quand il croyait s'en servir, saint Dorothée la lui faisait donner à un autre. On lui apportait une nouvelle étoffe pour faire une autre robe, il la faisait avec le même soin et le même contentement que la première; mais saint Dorothée lui ordonnait de la porter à un autre frère ou à un malade, ce saint disciple obéissait aussitôt et sans aucune plainte (3). C'est

(1) Liv. 2, chap. 6.

(2) Ad nihilum velent nisi ut mittantur foras. *Ex Matth.* 5. 13.

(3) Vie de S. Dosithée.

l'unique moyen de débarrasser son cœur de toutes ses affections; la privation est la marque infaillible du dégagement ou de l'attache du cœur. « Il arrive souvent, dit « saint Augustin, que lorsque nous possédons quelque « chose, nous pensons ne pas y avoir de l'affection, « mais quand nous ne les avons plus, nous sentons bien « que notre cœur y tenait; quand on possède une chose « avec indifférence et sans affection, on la perd sans « douleur (1), » Nous ne connaissons, comme nous l'avons déjà dit, que nos dents sont fortement attachées à nos gencives, que par la douleur qu'elles nous font éprouver quand on les arrache.

Il n'est cependant pas nécessaire, pour être pauvre d'esprit de se défaire de suite d'un objet pour lequel on sent quelque affection; car toute affection n'est pas contraire à la pauvreté de l'esprit, mais seulement celle qui attache, lie et captive le cœur, occupe et embarrasse l'esprit, comme lorsque l'on regarde une chose comme nous appartenant, qu'on la cache, qu'on a de la peine à la prêter ou à la céder aux autres. Si vous avez une image du crucifix, par exemple, et qu'en la regardant, en la baisant, vous sentez naître dans votre cœur des sentimens de piété, si elle vous excite à la douleur de vos péchés, à la reconnaissance et à l'amour de Notre Seigneur crucifié, à l'espérance en Dieu, ou produit dans votre ame d'autres impressions salutaires, conservez cette image. Si vous avez un bon livre qui vous instruise, vous console, vous fortifie et vous est profitable, ne vous en défaites pas : vous n'avez pas alors une at-

(1) Plerumque aliqua cùm adsunt nobis, putamus quòd non ea diligamus, sed cùm abesse cœperunt, invenimus qui simus; hoc enim sine amore nostro aderat, quod sine dolore discedit. *Lib. de vera Relig. c.* 47.

tache légère et frivole, mais vous aimez ces choses parce qu'clles vous sont utiles comme des moyens qui vous sont donnés pour opérer votre salut. Sainte Gertrude aimait les livres, les images, et tout ce qui pouvait l'aider à aimer notre Seigneur et à se perfectionner; elle les aimait davantage que tout ce qui ne lui rendait pas ce service.

Par le troisième degré de pauvreté, il faut retrancher les choses superflues et se contenter du nécessaire. Par le quatrième, il ne faut pas même rechercher celles qui sont nécessaires avec trop d'avidité et trop d'ardeur. Le cinquième nous apprend à souffrir le manque même du nécessaire, et le sixième lors même qu'on est infirme ou malade.

Il faut de plus se modeler sur la pauvreté de notre Seigneur, 1° dans la privation des biens extérieurs et temporels: 2° en supportant la perte de nos parens, l'absence et la privation de nos amis, leur inconstance, leur infidélité, le manque de personnes qui nous aiment, nous estiment et nous fassent du bien, et la peine d'être privé de tout pouvoir, toute autorité et tout crédit; 3° en nous arrachant à nous-mêmes par l'écoulement et l'anéantissement de tout ce que nous sommes, de notre esprit, de notre jugement, de notre volonté, de nos opinions, de nos affections et de tout ce qui nous est propre pour nous soumettre entièrement à l'esprit, au jugement et à la volonté de Dieu, pour ne plus agir que par leur inspiration.

Pour pratiquer avec plus de facilité et plus de constance la pauvreté, ayez toujours les yeux sur notre Seigneur, qui étant infiniment riche, s'est fait pauvre pour l'amour de vous, dans sa naissance, pendant toute sa vie, à sa mort, et pour vous s'est fait gloire de paraître ainsi aux yeux de tout l'univers.

Regardez toujours les choses qu'on vous donne dans la communauté, et dont vous vous servez, comme n'étant pas à vous, rien n'est plus vrai; puisque le vœu que vous avez fait, vous rend incapables de posséder la moindre chose en propre. Il vous sera très-utile, quand regardant quelquefois les petits meubles de votre cellule et les autres choses qui sont à votre usage, de vous dire à vous mêmes : Voilà qui n'est pas à moi, rien de tout cela ne m'appartient, alors vous vous en servirez avec un esprit dégagé et comme on se sert de choses empruntées. Quand on vous prendra quelque chose sans vous en parler, quand on vous la demandera, qu'on la retiendra plus long-temps que vous n'aviez dit, qu'on la gâtera, qu'on la rendra en plus mauvais état que vous ne l'aviez donnée, ne vous fâchez pas, parce que rien ne vous appartient; autrement vous regarderiez toutes ces choses comme les vôtres, et quelle différence y aurait-il entre vous et les séculiers?

Souvenez-vous toujours que vous êtes pauvres, que vous vous êtes engagés volontairement et par vœu; vivez comme pauvres, intérieurement et extérieurement; rappelez-vous qu'on ne se moque pas impunément de Dieu, dit saint Paul (1). Lorsque vous aurez quelque chose à souffrir dans les choses même nécessaires, ne murmurez pas, ne trouvez pas cela étrange, on ne vous fait point de tort, c'est uniquement l'accomplissement de votre parole; dites seulement : voilà ce que j'ai promis, et ce à quoi je me suis obligé.

Il est une infinité de pauvres dans le monde qui souffrent avec patience bien plus que vous; montrez donc de la force et du courage en supportant les inconvéniens de votre position. Saint Jean l'Aumonier, archevêque

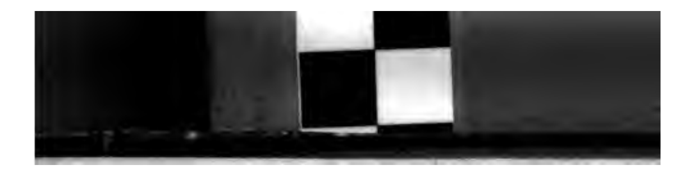
(1) Deus non irridetur.

d'Alexandrie, quoiqu'il eût un archevêché fort riche, vivait néanmoins en son particulier avec une extrême pauvreté; il couchait à terre sur un petit lit, qui n'était couvert que d'une mauvaise couverture : un des principaux de la ville l'ayant appris, lui en envoya une fort bonne, qui coûtait trente-six pièces d'argent, en le priant de s'en servir pour l'amour de lui. Le Saint céda aux instances réitérées et s'en servit pendant une nuit; mais il lui fut impossible de dormir. Il disait sans cesse, comme le rapportèrent ceux qui l'entendirent : Est-il possible que le misérable Jean soit couvert d'une couverture qui coûte trente-six pièces d'argent, tandis que les frères de Jésus-Christ meurent de froid? Combien y en a-t-il qui tremblent dans cette rude saison? Combien y en a-t-il qui n'ont pour lit que la moitié d'une natte de jonc? Il y en a peut-être qui ont passé la nuit dans les montagne, sans paim et sans feu, et souffrent le double tourment de la faim et du froid? Dans ce moment combien y a-t-il de pauvres dans Alexandrie qui ne savent ou se retirer et sont couchés sur le pavé, après avoir été peut-être tout percés par la pluie? Et moi qui prétend jouir de la bienheureuse éternité, je suis bien logé et couvert d'une couverture qui coûte trente-six pièces d'argent; mais voici la première et la dernière nuit que je m'en servirai. Le lendemain il donna ordre de vendre cette couverture, et de se servir de l'argent pour en acheter d'autres pour les pauvres. Celui qui la lui avait donnée, la racheta, et la lui renvoya; il le fit de même jusqu'à trois fois; mais ce Saint la fit toujours revendre (1). Et certes le Religieux peut bien avec raison se représenter les besoins de grand nombre de personnes séculières qui sont, sans comparaison, bien plus

(1) In ejus vita apud Sur. 23. Januar. cap. 20.

grands et de plus longue durée pour toutes les choses nécessaires à la vie ; cependant elles les supportent, et plusieurs d'entre elles sans murmurer, avec beaucoup de patience et de soumission à la volonté de Dieu, avec force et courage. Si le Religieux est porté à l'impatience ou au découragement, lorsqu'il manque quelquefois du nécessaire, il doit se dire : combien y a-t-il dans ce moment où je sens ma nature se révolter pour une petite chose qui me manque, de gens de meilleure naissance et de plus grande condition que moi, qui sont beaucoup plus mal vêtus, plus mal logés que je ne le suis ? Cependant j'ai fait vœu de pauvreté, je dois en sentir les effets, et eux ne l'ont pas fait.

Il faut enfin remarquer que notre nature, gâtée par la corruption et par l'amour-propre, qui nous fait appréhender toujours qu'il nous manque quelque chose, est fort ennemie de la pauvreté, et a une grande inclination à avoir du bien ; le religieux doit donc se tenir singulièrement en garde, après avoir fait vœu de pauvreté, s'être dépouillé de tout ce qu'il avait, pour que le désir des richesses ne se rallume pas peu à peu en lui, et qu'il ne reprenne pas, au moins d'affection, ce qu'il avait donné à Dieu. Il faut bien veiller à ce que les communautés religieuses ne se relâchent pas de la pauvreté, et n'adoucissent sa première rigueur sous divers prétextes, et par des raisons spécieuses, ce qui arrive assez souvent. Il faut mettre en Dieu la plus grande confiance, ne se reposer qu'en lui, n'écouter aucune raison humaine. Les Perses ayant fait une irruption dans la Syrie, la ravagèrent et emmenèrent un grand nombre d'esclaves ; ceux qui purent échapper, vinrent fondre sur Alexandrie et se réfugièrent vers saint Jean l'Aumonier comme dans un port assuré. Les vivres étaient fort chers à Alexandrie, le Nil n'avait pas débordé selon la coutu-



me ; cependant le saint Patriarche les reçut tous très-charitablement, et après avoir donné pour les soulager tout ce qu'il avait d'argent, il emprunta environ mille écus. Cette somme dépensée, personne ne voulait prêter, parce qu'on craignait la famine ; le Saint priait Dieu sans cesse avec beaucoup de douleur de vouloir bien lui donner le moyen de nourrir ces pauvres gens. Dans cette conjoncture, un habitant de la ville, nommé Côme, qui avait été marié deux fois, et désirait être diacre, voulut se servir de la position pénible dans laquelle se trouvait ce Saint pour se faire conférer cet ordre. Il lui fit présenter une requête par laquelle il le suppliait de vouloir bien recevoir, pour subvenir à la nécessité publique, dont il savait qu'il éprouvait la plus amère douleur, deux cent mille boisseaux de froment, cent quatre-vingts livres d'or, à condition qu'il lui plût de l'honorer du diaconat, pour pouvoir servir Dieu le reste de ses jours à ses autels, et pour se purifier de ses péchés : l'Apôtre ayant dit qu'il se rencontre des circonstances qui font passer sur la loi. Le Saint fit venir Côme, et comme il était rempli de la sagesse du ciel il lui dit : Votre offrande est très légitime en elle-même, elle ne pouvait arriver dans un temps plus opportun, mais elle est défectueuse, car vous savez qu'il est défendu par la loi d'offrir aucune victime, petite ou grande, si elle n'est pure et sans tâche ; c'est pour cela que Dieu rejeta le sacrifice de Caïn. Quant à ce que vous me dites, mon frère, que la nécessité fait passer sur la loi, l'Apôtre n'a voulu parler que de la loi ancienne, autrement comment saint Jacques aurait-il pu dire que quiconque n'observe pas la loi dans toute son étendue, mais pèche contre l'un des commandemens, est réputé coupable contre tous. Pour ce qui regarde mes frères, les pauvres, Dieu qui les a nourris, avant que vous et

moi fussions au monde, les nourrira bien encore, pourvu que nous observions inviolablement ce qu'il nous ordonne. Celui qui a multiplié autrefois cinq pains, peut bien aussi, s'il lui plaît, multiplier par sa bénédiction dix boisseaux de blé qui restent dans mes greniers. Ayant ainsi refusé la prière de cet homme, qui se retira fort triste, on vint lui dire que deux des grands vaisseaux de l'Eglise, qu'il avait envoyés en Sicile pour chercher du blé, étaient arrivés au port; il se prosterna alors devant Dieu et lui rendit grâce en ces termes ; Je vous remercie très-humblement, mon Dieu, de ce que vous n'avez pas permis que j'aie vendu cette grâce pour de l'argent; vous avez fait voir que ceux qui vous cherchent en vérité, et observent inviolablement les règles de vôtre sainte Eglise, ne manqueront de rien (1).

§ IX.

Conclusion.

Convaincus par les raisons que nous avons données, nous devons nous désabuser de l'opinion qu'ont communément les hommes sur la pauvreté, demander à Dieu la grâce de l'estimer, l'aimer, la pratiquer. Il faut nous efforcer de concevoir et de goûter ce que notre Seigneur nous a dit de la vanité, de la tromperie et des misères qui accompagnent les richesses; regarder, suivant sa doctrine, les riches comme malheureux et en très-grand danger de se perdre, et comme bienheureux les pauvres d'esprit.

Persuadons-nous une bonne fois de cette vérité que

(1) In ejus vita apud Sur. 23. Jan. c. 12.

saint Paul met sous nos yeux : *Ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation et dans le piége du diable, et en plusieurs désirs pernicieux, qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition et de la damnation* (1)*; car le désir des richesses est la racine de tous les maux, et quelques-uns en étant possédés, se sont égarés de la foi, et se sont jetés dans de grandes douleurs* (2). Ecoutons ces paroles de saint Jacques, parlant aux riches qui sont trop attachés à leurs richesses : *Et maintenant, riches, pleurez, poussez des cris et des hurlemens à cause des malheurs qui viendront fondre sur vous. La pourriture consume vos richesses ; les vers dévorent vos vêtemens ; la rouille ronge l'or et l'argent que vous avez amassés ; et cette rouille s'élèvera en témoignage contre vous, et, comme un feu, consumera votre chair. C'est le trésor de colère que vous amassez pour les derniers jours* (3).

Les saints martyrs Marc et Marcellin, frères, étaient étonnés de tout ce qu'on disait pour leur imprimer l'amour du monde et les porter à renoncer à la foi de Jésus-Christ ; l'illustre martyr saint Sébastien leur dit, pour les encourager à tenir bon : Ecoutez ce que les richesses pourraient dire à leurs partisans : « Vous nous « aimez, eh bien ! aimez-nous de telle manière que « nous ne soyons jamais séparés ; nous ne pouvons pas « vous suivre après votre mort, mais nous pouvons,

(1) Qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem et in laqueum diaboli. 1. *Tim.* 6. 9.

(2) Radix enim omnium malorum est cupiditas. *Ibid.*

(1) Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris quæ advenient vobis ; divitiæ vestæ putrefactæ sunt et vestimenta vestra à tineis comesta sunt, aurum et argentum vestrum æruginavit, et ærugo eorum in testimonium vobis erit, et manducabit carnes vestras sicut ignis ; thesaurisastis vobis iram in novissimis diebus. *Ep. cap.* 5. 1.

« si vous voulez, aller devant vous pendant votre vie.
« Suivez l'exemple de l'usurier et du laboureur : l'un
« donne son argent de bon cœur pour le recevoir au
« double ; l'autre jette avec plaisir son grain dans la
« terre, par l'espérance qu'il a qu'elle le lui rendra au
« centuple. Eh quoi ! le débiteur pourra rendre à son
« créancier avec intérêt l'argent qu'il lui a prêté, la
« terre pourra rendre au centuple le grain que le labou-
« reur a mis dans son sein, et Dieu ne pourra pas
« vous rendre avec avantage les richesses qu'il vous a
« données si vous les lui confiez ? Vous me direz peut-
« être : pourquoi Dieu nous a-t-il donné des richesses
« s'il faut les lui rendre ? Je réponds, c'est pour vous
« faire connaître le plaisir et les jouissances que pro-
« curent les richesses, et que si vous les aimez, vous pre-
« niez la résolution de les confier à Dieu pour les con-
« server toujours. Si vous ne voulez pas les remettre
« entre les mains de Dieu, bientôt, ou la gourmandise,
« ou l'impudicité, ou le jeu, ou les autres debauches,
« ou enfin la mort vous les raviront, et vous en serez
« dépouillés pour jamais. Si vous deviez passer au mi-
« lieu d'une troupe de voleurs avec une bourse pleine
« d'or qui vous aurait été donnée par un vaillant capi-
« taine qui vous aime, et qui vous dit : Donnez-moi à
« garder la bourse que je viens de vous donner, parce
« que les voleurs au travers desquels il faut que nous
« passions, vous l'auraient bientôt enlevée et peut-être
« vous ôteraient la vie ; quand il n'y aura plus de dan-
« ger je vous la rendrai. Ne lui donneriez vous pas bien
« vite votre bourse ? ne le supplieriez-vous pas de la
« prendre, ne vous estimeriez-vous pas très-heureux
« de sa demande ? Eh bien ! faites de même envers Dieu
« pour les biens qu'il vous a accordés. »

Voici ce que sainte Thérèse disait à ses Religieuses en



leur parlant de la pauvreté : « Ne vous imaginez pas, « mes sœurs, que, pour ne pas contenter les gens du « monde, il vous manque de quoi vivre; ne prétendez « jamais soutenir votre maison par des inventions et des « adresses humaines; autrement vous mourrez de faim « et avec raison. Jettez seulement les yeux sur votre di- « vin époux, puisque c'est lui qui doit vous nourrir; « pourvu que vous le contentiez, ceux-mêmes qui vous « sont les moins affectionnés, vous donneront de quoi « vivre, encore qu'ils ne le voulussent pas, ainsi que « vous l'avez reconnu par expérience. Les paroles de « notre Seigneur sont véritables, il faut qu'elles s'ac- « complissent comme il le dit lui-même; ainsi ne lui « manquez pas, et ne craignez pas qu'il vous manque; « si parfois il vous laisse souffrir, ce sera pour votre « plus grand bien; c'est ainsi qu'il en a usé envers les « Martyrs qu'il abandonnait au pouvoir des tyrans; « mais c'était pour augmenter leur mérite et les couron- « ner de gloire. Croyez mes filles, que Dieu, pour votre « intérêt m'a donné quelque connoissance des grands « biens que contient la sainte pauvreté; elle renferme « en elle tous les biens du monde; rien n'est grand « comme sa puissance, je le dis et redis, celui qui ne « fait aucun cas des biens de la terre a l'ascendant sur « tout ce qui est dans l'univers. Que m'importe les rois « et les monarques, je ne veux point de leurs revenus; « que m'importe leurs honneurs puisque je sais que la « vraie pauvreté élève au-dessus de tout (1). » Elle ajoute, dans le second chapitre de ses Constitutions, où il est parlé de la réception des novices : « Que l'on « prenne bien garde de ne pas recevoir des novices par « intérêt, l'esprit des richesses se glisserait peu à peu,

(1) Chap. 2 du Chemin de perfection.

« et bientôt on considérerait plutôt la dot que les vertus « de la personne que l'on reçoit; que cela n'arrive jamais, car ce serait un grand mal. Il faut toujours « avoir devant les yeux la pauvreté dont on fait profes« sion, pour en répandre partout l'odeur. Ce ne sont « pas les biens qui maintiennent les communautés reli« gieuses, mais la foi, la perfection et la confiance en « Dieu. Il faut bien appuyer sur cette constitution, « l'accomplir et la lire aux Religieuses. »

Prenons garde, dit saint Jean Climaque (1), qu'après avoir abandonné le monde pour l'amour de Dieu, nous ne nous mettions au dessous des oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne recueillent pour se nourrir; nous avons bien plus droit d'espérer ce secours de Dieu; attendons tout de la Providence, faisons ce que nous devons, et elle ne nous manquera pas.

Saint Jean Damascène (2) rapporte dans la vie des saints Barlaam et Josaphat, qu'un roi infidèle, mais prince fort sage, prit un jour son premier ministre, chrétien d'une haute vertu, pour visiter la ville pendant la nuit; ils aperçurent dans l'obscurité un rayon de lumière qui sortait par la fente d'une porte; en s'approchant ils virent une espèce de souterrain à l'entrée duquel un pauvre homme était assis couvert de haillons; sa femme, en lui donnant à boire, chantait mélodieusement pour le réjouir; surpris de ce spectacle, et ne pouvant comprendre une si grande joie dans une si grande pauvreté, le prince dit avec émotion à son confident : Voilà, mon ami, une chose vraiment étonnante : pendant tout le cours de notre vie, comblés de biens, rassasiés d'honneurs et de délices, nous n'avons jamais été aussi contens que le sont ces pauvres gens, qui me pa-

(1) Gradu. — (2) Cap. 16.

raissent dans la plus affreuse misère. Le ministre lui fit cette sage réponse : Sire, quelle est donc votre pensée sur le sort de ces personnes ? Je le crois affreux, répondit le roi : Ne le croyez pas ainsi, dit le sage ministre, ces gens qui vous paraissent pauvres connaissent la gloire éternelle que Dieu prépare à ceux qui s'efforcent de l'acquérir ; ils ont sur votre situation l'opinion que vous avez de la leur ; ils croient que vous êtes plus pauvre et dans un état de vie bien plus rude et bien plus pénible que le leur. Ces magnifiques palais que nous habitons, ces riches habits dont nous sommes vêtus, les plaisirs de la vie dont nous jouissons, ne sont pour eux que néant, lorsqu'ils se représentent la beauté inestimable de la maison de Dieu, les couronnes immortelles qu'ils attendent ; ils passent à nos yeux pour des insensés, et ils nous trouvent bien à plaindre de courir au milieu des folies du monde comme des insensés, et de ne chercher notre félicité que dans les biens fragiles de ce monde. La grâce de Dieu agissant sur le cœur du roi en entendant ces paroles, il demanda à être instruit des vérités de la religion et se convertit.

L'héritage du vrai Religieux c'est Dieu ; c'est pourquoi Hugues de Saint-Victor dit : Si nous désirons que Dieu soit notre héritage, nous ne devons rien savoir hors de Dieu ; il faudrait être par trop avare, pour ne pas se contenter de celui qui est le bien souverain et infini (1).

Saint Grégoire de Nysse raconte (2) que saint Grégoire

(1) Si volumus in hereditatem possidere Deum, nihil debemus habere extra Deum : nam nimis est avarus, cui non sufficit Deus. *Ad regul.* 3.

(2) In ejus vita.

le thaumaturge, faisant son entrée comme évêque dans la ville de Néocésarée, n'avait retenu aucun logement pour se retirer et prendre son repas, parce qu'il s'était déchargé de tous ses biens comme d'un fardeau très lourd, qui l'eût empêché d'aller à la perfection aussi vite qu'il le désirait, dit à ses gens qui étaient inquits : Comment êtes-vous en peine où nous irons loger, qui nous donnera à manger, comme si nous n'étions pas sous la protection de Dieu et que sa providence ne pensât pas à nous ? Croyez-vous que le cœur de Jésus-Christ soit une mauvaise demeure, et que celui qui est en Dieu soit mal logé ? Oublierez-vous ce qu'a dit saint Paul, que c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être ; que le ciel éclairé par les rayons du soleil, brillant pendant la nuit de la clarté d'une foule d'étoiles, soit une voûte étroite et mal travaillée? Ne faites aucun cas des maisons que les hommes bâtissent, mais seulement de celles que les vertus élèvent dans le ciel, elles ne sont pas bâties avec des pierres, mais avec de bonnes œuvres, Les hommes terrestres ont besoin de terre pour couvrir leurs vices; mais les gens de bien ne font rien qui ait besoin des ténèbres et qui ne soit digne de paraître au grand jour.

Terminons par la prière que saint François fit à Notre Seigneur Jésus-Christ, roi des pauvres, pour obtenir la pauvreté : « O mon Seigneur, montrez-moi les sentiers « de la pauvreté, car je brûle de son amour, et ne peux « avoir de repos sans elle ; vous m'avez donné, Sei- « gneur, la grâce de comprendre sa beauté, et je la vois « méprisée de tous, abandonnée comme une misérable « veuve, et cependant elle est la reine de toutes les ver- « tus. Ceux qui font profession de l'aimer, de la défen- « dre la laissent, la négligent, et souvent même ils sont

« les premiers à l'attaquer et à la persécuter. Et cepen-
« dant, Seigneur, vous l'avez tant aimée que vous êtes
« descendu du trône éclatant que vous possédiez dans le
« ciel, pour vous unir à elle par des liens indissolubles,
« et former par ce moyen un nombre considérable d'en-
« fans de perfection (1).

« Mais si vous aimez la pauvreté, elle s'est aussi unie
« intimément à vous ; elle vous a reçu au sortir du sein
« de votre mère dans une étable, elle vous a couché
« dans une crèche entre deux animaux ; pendant tout le
« cours de votre vie, vous n'avez pas fait un pas sans
« elle, car vous n'aviez pas où reposer votre tête. Elle
« vous a assisté dans tous les combats de votre passion ;
« et lorsque les Apôtres vous abandonnèrent lâchement,
« elle ne vous quitta pas ; il fallait que vous fussiez cru-
« cifié, elle vous a fait attacher nu à une croix grossière
« avec de gros clous. Lorsque vous mouriez de soif,
« elle n'a pas seulement voulu donner une goutte d'eau
« pure, elle vous a fait donner du fiel et du vinaigre. A
« votre mort, elle a préparé et le tombeau et le suaire,
« rien n'était à vous. Au moment de votre résurrection,
« elle vous fit laisser le suaire et les bandelettes. Voilà
« ce que la pauvreté a fait pour vous, aussi vous l'avez
« menée triomphante dans le ciel ; vous lui avez promis,
« dès ce monde, le royaume des cieux et la béatitude, et
« vous lui avez donné le pouvoir de marquer de son
« sceau ceux qui veulent tendre à la perfection. Qui
« pourrait ne pas aimer la pauvreté de tout son cœur ?
« O mon Seigneur Jésus-Christ pauvre ! je vous prie de
« me donner la pauvreté, de m'enrichir de ce trésor ;

(1) Tom. 1. Opusc. S. Franc.

« marquez-moi de son sceau, qu'elle soit à jamais et à « moi et aux miens; faites que jamais rien ne nous ap- « partienne; dans tous nos besoins, nous demanderons. « nous mendierons pour vous imiter (1). »

CHAPITRE VI.

DU VŒU DE CHASTETÉ.

En quoi consiste la perfection de la chasteté.

Le second vœu des personnes qui veulent se consacrer à Dieu, est le vœu de chasteté. La chasteté est une vertu qui, dit saint Thomas, dépend d'une des quatre vertus cardinales, de la tempérance, qui calme les appétits déréglés de la concupiscence (2).

Le mot *chasteté* indique quelle est la nature de cette vertu. Il vient du verbe *châtier*, c'est-à-dire, comprimer, punir ce qui vient de la funeste source du péché originel.

Puisque la chasteté est une vertu, il faut qu'elle soit principalement dans l'ame, car le corps n'est que pourriture; ce n'est point à lui qu'appartient le trésor d'une si grande vertu. Toutes les vertus sont spirituelles, tiennent à l'ame. La chasteté, comme dit saint Thomas, est donc dans l'ame comme sur son trône, c'est de là qu'elle règle les pensées, les affections et les mouvemens du

(1) Auctor Compend. Theol. Verit. lib. 4. cap. 10. apud D. Bonav. Wading. in illa orat.
(2) 2. 2. q. 151.

corps suivant les desseins et la volonté de Dieu. Ainsi celui qui n'est chaste que de corps, n'a pas la vertu de chasteté. On ne possède véritablement cette vertu que lorsque l'ame est chaste, c'est de l'ame que la chasteté doit couler dans le corps.

Cassien entre dans cette pensée, en expliquant ces paroles de Notre Seigneur : *Quiconque jette un regard de concupiscence a déjà péché dans son cœur*, ou comme dit le Sage : *Apportez tous les soins possibles à bien garder votre cœur* (1). Le Sage, dit Cassien, ne dit pas à garder vos yeux, mais votre cœur ; car c'est du cœur que viennent les vices ou les vertus ; c'est par le cœur que les yeux se corrompent et que le corps se souille (2).

Il n'y a pas de degrés à marquer pour cette vertu ; plus une personne conserve son ame et son corps dans la pureté, plus elle s'approche de la pureté des enfans, et encore plus de celle des anges, plus elle est parfaite. Il faut encore établir la perfection de cette vertu sur l'amour que l'on a pour elle et sur l'horreur du vice qui lui est opposé. La marque d'une chasteté parfaite, dit saint Jean Climaque, c'est de n'être pas plus ému des objets animés que des objets inanimés ; d'avoir l'ame dégagée de toutes pensées impures, et un corps mort à tous les mouvemens de la concupiscence (3).

Cependant il est fort à propos de remarquer qu'il y a une grande différence entre la chasteté de la vie à venir et celle de la vie présente ; entre la chasteté de la gloire et celle du ciel. Dans le ciel la chasteté est parfaite, le feu de la concupiscence est entièrement éteint ; il n'y a plus alors de vertu, puisqu'il y a impossibilité de pécher ;

(1) Omni custodia serva cor tuum. *Prov.* 4. 23.
(2) Lib. 6. cap. 12 et 19.
(3) Gradu. 15.

mais il n'en est pas ainsi de la chasteté dans cette vie, elle peut être parfaite au milieu des plus rudes combats, pourvu qu'elle remporte la victoire; là est le vertu.

Tout le monde sait avec douleur et par sa propre expérience combien sont vraies ces paroles de Job : *La vie de l'homme sur la terre est un combat* (1); il faut toujours avoir les armes à la main, toujours combattre. Saint Paul nous a fait comprendre quelle est la nature de cette guerre; il nous montre qu'il y a dans l'homme une guerre civile; *la chair*, dit-il, *a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair; et ils sont opposés l'un à l'autre, de sorte que vous ne faites pas les choses que vous voudriez faire* (2). La chair et l'esprit sont ces deux hommes que nous portons en nous pendant tout le cours de notre vie, et qui sont comme Abel et Caïn, Isaac et Ismaël, Jacob et Esaü, enfans du même père, mais ennemis.

Saint Paul appelle même la concupiscence un péché : *Le péché habite en moi* (3); non que la concupiscence soit un péché par elle-même; mais il lui donne ce nom ignominieux parce qu'elle est mauvaise : 1° parce qu'elle se roidit contre Dieu, et que, pour qu'elle devienne péché, il ne manque que le consentement de la volonté; 2° parce qu'elle porte au péché : on appelle péché la concupiscence, dit saint Augustin, parce que c'est de là que viennent tous les péchés (4); 3° parce qu'elle est la suite du péché d'Adam; 4° enfin parce que la concupiscence

(1) Militia est vita hominis super terram. *Job*. c. 7. 1.

(2) Caro concupiscit adversùs spiritum, spiritus adversùs carnem hæc enim sibi invicem adversantur, ut non quæçumque vultis, faciatis. *Galat*. 5. 17.

(3) Habitat in me peccatum. *Rom*. 7. 17.

(4) Concupiscentia peccati nomine appellatur, unde oriuntur cuncta peccata. *Serm*. 6. *de Verb. Apost*.

« s'appelle péché, parce qu'elle est la suite du péché.
« Le péché du premier homme, dit saint Augustin, a
« attiré ce supplice sur lui et sur ses enfans, la nature
« ne l'avait pas (1). » Il ajoute ailleurs : « L'homme,
« par le juste châtiment de son péché, et qui n'a pas
« voulu se soumettre à Dieu seul, principe de l'unité,
« se trouve divisé en lui-même (2). »

La concupiscence, qui est intimément incorporée en nous, peut bien être diminuée en cette vie, mais ne peut pas être entièrement extirpée. Elle ne peut mourir qu'avec nous ; et quelque soin qu'on apporte à la détruire, il en demeure toujours quelque chose. « Qui ne doute,
« dit saint Augustin, que la concupiscence ne puisse
« être affaiblie, mais qu'elle ne puisse être entièrement
« détruite (3) ? »

Le même saint ajoute, en expliquant ces paroles de saint Paul : *Que le péché ne règne point en votre corps mortel, en sorte que vous obéissiez à ses plaisirs déréglés* (4) : « Remarquez bien que l'Apôtre ne dit pas que
« le péché ou la concupiscence ne soit pas en vous, mais
« qu'elle n'y règne pas ; parce que vous aurez beau
« faire, il n'est pas possible qu'elle ne soit en vos mem-
« bres, mais si vous ne pouvez l'en bannir, ôtez-lui au
« moins l'autorité, et ne vous soumettez pas à ses
« lois (5). » Vous ne pouvez empêcher qu'une ronce ne

(1) Languorem istum culpa meruit, natura non habuit. *Lib. de Contin. cap.* 7.

(2) Venit hoc de pœna peccati, ut homo adversus semetipsum divideretur, qui uni subditus esse noluit. *In Ps.* 70.

(3) Concupiscentiam quis ambigat posse minui, non posse consumi. *Lib.* 6. *contr. Julian. c.* 5.

(4) Non regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis concupiscentiis ejus. *Rom.* 6. 12.

(5) Non ait, non sit peccatum, sed non regnet : quandiù vivis, pec-

porte des épines; vous pouvez bien les arracher, mais vous ne pouvez avoir aucun moyen d'empêcher à la ronce d'avoir la disposition d'en produire. Ainsi il est bien en votre pouvoir, en y mettant tous vos soins, d'empêcher que les mouvemens de notre concupiscence aillent jusqu'au péché, vous pouvez même affaiblir leur force, mais il vous est impossible de vous en débarrasser tout-à-fait : ce bonheur et cette victoire sont réservés pour le ciel.

Saint Augustin, interprétant ces paroles de David : *Le Seigneur a guéri toutes les langueurs, c'est lui qui a racheté David de la mort* (1), dit : « Après la rémission des péchés par le sacrement de baptême, on ne « laisse pas d'avoir un corps enclin au mal et sujet à « la concupiscence ; souvent on éprouve des désirs charnels qui portent à des plaisirs illicites ; ce sont les « symptômes de la maladie dont nous sommes atteints ; « nous avons encore une chair faible et infirme, la mort « du péché n'est pas vaincue en nous, notre corps corruptible n'est pas revêtu de l'immortalité bienheureuse ; mais quand nous serons au ciel, quand Dieu « aura affranchi notre vie de la mort, il guérira alors « toutes nos langueurs, et nous donnera une santé parfaite (2). »

catum necesse est esse in membris tuis ; saltem illi regnum auferatur, non fiat quod jubet. *Tr.* 41. *in Joan.*

(1) Qui sanat omnes infirmitates tuas ; qui redimit de interitu vitam tuam. *Ps.* 102. 3.

(2) Post remissionem peccatorum corpus infirmum geris, necesse est ut sint quædam desideria carnalia, quæ te titillent et quæ tibi suggerant delectationes illicitas, sed de languore tuo veniunt, adhuc enim infirmam carnem geris, nondum absorpta est mors in victoria, nondum corruptibile hoc induit incorruptionem ; cùm autem redemerit de interitu vitam tuam, ibi sanabitur omnis languor tuus. *Aug. ibi.*

Il dit ailleurs, dans la même pensée : « La victoire « entière dans ce combat sera la santé et la guérison « parfaite ; alors le juste pourra dire : Mon ame, bénis le « Seigneur qui guérit toutes tes infirmités ; mais si pen- « dant le cours de cette vie mortelle, nous pensons à « jouir d'une paix profonde, à être délivrés de toutes « les attaques de la concupiscence, nous nous trom- « pons, nous ne serons en paix que lorsqu'il n'y aura « plus de mort et que nous jouirons du souverain « bien (1). »

Nous devons conlure de tout cela deux choses, 1° que la concupiscence se trouve dans tous les hommes, même dans les plus justes et les plus saints pendant qu'ils vivent sur la terre. « Nous sommes tous malades, « dit saint Bernard en parlant de la concupiscence, de- « puis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête ; « il n'est aucune partie en nous qui ne soit infectée de « ce poison (2).

Mais personne n'a mieux fait comprendre cette vérité que saint Paul. Voici quels sont les plaintes que fait ce saint Apôtre, quoique confirmé en grâce : Ce n'est pas sans peine que j'obéis à la loi de Jésus-Christ, *car nous savons que la loi est spirituelle, mais je suis charnel, étant vendu pour être assujetti au péché*, à la concupiscence, source d'affections déréglées : dans ce malheureux état je suis entraîné par elle comme un esclave, par force et malgré moi ; *aussi je n'approuve pas ce que je fais ; par-*

(1) In tali pugna sanitas erit tota victoria, cum justus dicet, benedic anima mea Domino, qui sanat omnes languores tuos : si in ista mortalitate sperandum putamus, fallimur ; tunc enim erit quando mors non erit, sed summum bonum erit. *Lib. de Contin. cap.* 7.

(2) A planta pedis usque ad verticem non est in nobis sanitas, nec est aliqua pars quæ non tabida sit hoc veneno. *Serm.* 1. *in festo Circumcis.*

ce que je ne fais pas le bien que je veux, et qu'au contraire je fais le mal que je hais. Je voudrais de bon cœur ne point éprouver ces mouvemens, je les souffre, mais ils passent en moi sans moi : *Le péché matériel habite en moi; car je sais qu'il n'y a rien de bon en moi, c'est-à-dire dans ma chair, parce que je trouve en moi la volonté de faire le bien, mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir; car selon l'homme intérieur, je trouve du plaisir dans la loi de Dieu, mais je sens dans les membres de mon corps une autre loi, qui combat contre moi la loi de mon esprit, et qui me tient captif sous la loi du péché, qui est dans les membres de mon corps. Malheureux homme que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort? Ce sera le grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur* (1).

Nous devons conclure, 2° que puisque la concupiscence se trouve dans tous les hommes, elle exerce sa tyrannie même sur les plus saints, comme saint Paul et saint Bernard nous l'ont dit; il est évident que la chasteté peut être accomplie dans cette vie et arriver à tous les degrés de perfection, quoiqu'elle soit agitée par les importunités de la concupiscence et combattue par le démon, le monde et tous ses ennemis. Semblable à une femme pure et prudente qui résiste à toutes les sollicita-

(1) Scimus quia lex spiritualis est, ego autem carnalis, venundatus sub peccato, quod enim operor, non intelligo; non enim quod volo bonum, hoc ago, sed quod odi malum, illud facio. Habitat in me peccatum; scio quia non habitat in me, hoc est, in carne mea bonum; nam velle adjacet mihi, perficere autem bonum non invenio. Condelector legi Dei secundùm interiorem hominem : video autem aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati quæ est in membris meis. Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus? gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum. *Rom. cap.* 7.

tions de ceux qui voudraient la perdre, devient plus pure et plus belle, la chasteté qui conserve toute sa beauté dans cette vie au milieu des combats, est bien plus grande et plus parfaite; c'est le lys du Cantique (1) planté au milieu des épines, qui montre toute sa beauté et son odoriférante blancheur, c'est l'or dans la fournaise.

Il est deux sortes d'or : celui qui est épuré par le feu, est l'image de la chasteté sur la terre, éprouvé par le feu de la concupiscence, et qu'on appelle l'or vierge : vierge est l'image de la chasteté du ciel.

§ I.

Obligations du vœu de chasteté.

La personne qui est entrée en religion, et qui a voué à Dieu la chasteté, est obligée par son vœu :

1° A renoncer absolument au mariage; elle s'est privée volontairement de la liberté naturelle qu'elle avait; le mariage serait nul.

Elle doit s'abstenir entièrement de tout ce qui est contraire à la chasteté, en pensées, en affections, en paroles et en œuvres; elle doit tenir son corps dans une pureté parfaite.

3° Elle doit savoir que ce qui est un péché contre la chasteté dans un séculier, est pour elle un sacrilége à cause du vœu : il sera mortel ou véniel, selon que le péché du séculier sera en cette matière ou mortel ou véniel (1). La personne religieuse commet dans une seule action deux péchés : comme chrétienne, elle pèche contre la vertu

(1) Cant. 2. 2.

(2) Lessius lib. 2. de Just et Jure cap. 41. dub. 9. Sanct. oper. moral. lib. 3. cap. 6.

de chasteté ; comme Religieuse, elle commet un sacrilège en péchant contre son vœu ; elle est obligée de déclarer cette double malice en confession, si elle veut obtenir son pardon.

4° La personne qui a promis à Dieu la chasteté, a eu le dessein de faire une action bonne et vertueuse, d'offrir à Dieu un sacrifice agréable ; il est donc nécessaire que tout vienne de l'intérieur, là est la beauté qui doit découler ensuite sur l'extérieur ; en fait de vertus, l'ame doit toujours verser sur le corps. Elle est donc obligée par son vœu, à être chaste de corps, sans doute, mais encore plus d'esprit, comme dit saint Paul (1) : C'est pour cela que l'époux des cantiques dit à l'épouse : *vous êtes belle, ô ma bien-aimée, vous êtes belle* (2), pour montrer la double beauté desla pureté de l'ame et du corps.

5° Les vœux religieux, et surtout celui de chasteté, rendent nos ames épouses de Jésus-Christ ; nous devons donc lui donner notre cœur et notre affection, notre corps et tous ce que nous possédons, et les fruits de cette union.

Le Fils de Dieu, en se faisant homme, a épousé notre nature par le mystère de l'incarnation : *Ce sacrement est grand*, dit saint Paul en parlant du mariage, *parce qu'il représente l'union de Jésus-Christ et de son Eglise*(3). « Nos ames, dit saint Bernard, sont donc les épouses « de Jésus-Christ, puisque nous composons l'Eglise ; « tous ensemble, nous ne faisons qu'une épouse, et « chaque ame est une épouse particulière (4). »

(1) Ut sit sancta corpore et spiritu. 1. *Cor.* 7. 34.

(2) Ecce tu pulchra es, amica mea, ecce tu pulchra es. 1. *Cap.* 15.

(3) Sacramentum hoc magnum est ; ego autem dico in Christo et in Ecclesia. *Ephes.* 5. 22.

(4) Sponsa nos ipsi sumus, et omnes simul una sponsa, et animæ

Si toutes les ames sont les épouses du Fils de Dieu, une personne religieuse le sera bien davantage ; d'abord elle est déjà du nombre des fidèles, et de plus elle s'est donnée et consacrée entièrement à Jésus-Christ par ses vœux. « Votre ame est devenue épouse de Jésus-Christ, « vous lui avez consacré votre ame et votre corps, dans « un âge où vous aviez toute votre liberté, dit Tertul« lien, parlant à la vierge qui s'est vouée à Dieu, il ne « vous reste donc plus qu'à suivre la volonté de Jésus« Christ, votre époux (1). »

Frideburge, jeune princesse d'une incomparable beauté, et fiancée à Sigebert, roi d'Austrasie, mais bien contre son gré, avait fait vœu de se faire Religieuse par reconnaissance d'une grande grâce qu'elle avait reçue de Dieu ; elle venait d'être délivrée d'un démon qui la possédait par les prières de saint Galle, disciple de S. Columban. Le roi étant à Metz la pressa de remplir ses engagemens et de célébrer les noces ; elle se jetta alors à ses pieds et lui demanda sept jours de délai. Le temps expiré, elle prend avec elle deux de ses domestiques et deux suivantes, et va de grand matin à l'église cathédrale, dédiée à saint Etienne. Elle se dépouille à l'écart de ses habits magnifiques, se revêt de ceux d'une Religieuse, met un voile sur sa tête, puis s'approchant de l'autel, se jette à genoux le visage contre terre, conjure la bonté de Dieu de vouloir bien toucher et changer le cœur du roi ; elle s'attache au coin de l'autel et redouble ses prières à S. Etienne afin d'obtenir cette grâce. Le roi ayant appris avec étonnement ce qui se passait, par

singulorum quasi singulæ sponsæ. *Serm. 2. Com. post. octav. Epiphan.*

(1) Nupsisti Christo, illi tradidisti carnem tuam, illi desponsasti maturitatem tuam ; incede secundùm sponsi tui voluntatem. *De veland. Virg. pac.* 16.

le conseil de personnes sages, et surtout de Cyprien, archevêque d'Arles, fit une action généreuse et vraiment royale; domptant avec courage l'ardent amour qu'il portait à cette princesse, il va à l'église, commande qu'on lui ôte le voile et l'habit de religion qu'elle avait pris, ordonne de la revêtir de tout ce qui avait été préparé pour ses noces et de lui mettre la couronne sur la tête; alors sans vouloir écouter les sentimens de son cœur fortement excités par sa grande beauté, il lui dit : Vous voilà préparée pour mes noces, je vous cède à Jésus-Christ que vous avez choisi pour époux (1); il prit sa main droite et la posa sur l'autel pour montrer qu'il l'a donnait à Jésus-Christ, et se retira tout en larmes.

Pour marquer la vérité de l'union qui se forme entre notre Seigneur et une ame, il est certains Ordres ou on donne à la Religieuse une bague le jour de sa profession, qui devient comme la bague de ses noces, et doit lui rappeler sans cesse la fidélité qu'elle doit à l'époux qu'elle s'est choisi. Dans quelques communautés, le prêtre en mettant l'anneau au quatrième doigt de la main gauche de la professe, lui dit : Je vous rends épouse de Jésus-Christ, le Fils du père souverain (1). La supérieure lui dit ensuite : Ma sœur, recevez cet anneau en signe du parfait amour et de la fidélité perpétuelle que vous devez garder à votre loyal époux, Jésus-Christ notre seigneur, tout le temps de votre vie. Dans un autre Ordre, on chante pour la professe, pendant la cérémonie, ces paroles de sainte Agnès : Mon Seigneur Jésus-Christ m'a donné son anneau pour gage de notre union; il m'a cou-

(1) Ecce meis te nuptiis præparatam, sponsi cœlestis Domini nostri Jesu Christi cedo complexibus. *Apud Sur. Octob. in vita S. Galli*, *et lib. Vit. Patrum. Occid. et Baron. anno Christi.* 614. *n.* 3.

(2) Desponso te Jesu Christo filio summi Patris.

ronnée comme son épouse (1). Dans certains pays on met des couronnes sur la tête des nouvelles épousées ; dans de certaines maisons religieuses, on met une couronne de fleurs sur la tête de la nouvelle professe, comme pour lui assurer qu'elle la portera à jamais dans le ciel, si elle est fidèle à son époux. Dans d'autres endroits, on chante ces belles paroles : Venez, épouse de Jésus-Christ, recevoir la couronne que le Seigneur vous a préparée pour l'éternité (2).

Dans les cérémonies du mariage, l'épouse est ordinairement voilée, ou on met sur sa tête quelque chose qui tient lieu de voile. Saint Paul veut de plus que les femmes mariées soient voilées pour montrer leur soumission à l'autorité de leurs maris, et c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles qu'il dit aux Corinthiens en parlant du mariage : *La femme doit porter sur sa tête la marque de la puissance de son mari sur elle*, c'est-à-dire son voile (3). Avoir la tête libre et découverte, est la marque du pouvoir et de l'autorité ; quand elle est couverte et voilée, c'est une preuve que son pouvoir est assujetti à un autre. C'est pourquoi Tertulien appelle le voile de la femme, le fardeau de son humiliation et son joug (4). Saint Chrysostôme et le concile de Gangres l'appelle la marque et le souvenir de son assujettissement à la domination de son mari (5).

Ainsi quand on donne le voile à une religieuse, on

(1) Annulo suo subarrhavit me Dominus meus Jesus Christus, et tamquam sponsam decoravit me corona.

(2) Veni, sponsa Christi, accipe coronam quam tibi Dominus præparavit in æternum.

(3) Debet mulier potestatem habere supra caput. 1. *Cor.* 11. 10.

(4) Humilitatis suæ sarcinam et jugum. *Tertull. de corona et vel. virgin. cap.* 17.

(5) Chrysost. ibi. Concil. Gang. c. 17.

veut lui apprendre qu'elle devient épouse de Jésus-Christ, et qu'elle doit vivre toujours dans son entière dépendance. On dit en le lui donnant, dans je ne sais quelle communauté religieuse : Recevez ce voile sacré, pour faire connaître que vous avez méprisé le monde, et que véritablement, humblement et de tout votre cœur vous vous êtes soumise pour toujours à Jésus-Christ comme épouse (1). Les vierges qui s'unissent spirituellement à Jésus-Christ, doivent être pour cela voilées par les prêtres, dit le pape Innocent I (2). Saint Ambroise dit que la vierge qui s'est vouée à Jésus-Christ et a pris le saint voile, devient épouse du Fils de Dieu ; si elle s'attache à un homme mortel, elle commet un adultère et devient digne de mort (3). Les autres Pères grecs et latins appellent les religieux et les vierges qui manquent à leurs vœux et à la promesse qu'ils ont faite à Jésus-Christ, des perfides et des adultères (4).

Les femmes, suivant le commandement de saint Paul, doivent avoir soin de leurs cheveux, parce que les cheveux tiennent lieu de voile à la femme mariée (5) ; ce qui est la marque de sa soumission. Mais on les coupe à la religieuse pour montrer qu'elle dit adieu au monde, aux vains soins de sa personne dont elle quitte tous les ornemens ; mais surtout pour déclarer que par l'union qu'elle

(1) Accipe velamen sacrum, quo cognoscaris mundum contempsisse, et te Christo Jesu veraciter, humiliterque, toto corde sponsam in perpetuum subdidisse.

(2) Quæ Christo spiritualiter nubent, et à sacerdotibus velantur. *Ad Vietric. ep.* 2. *c.* 12.

(3) Quæ se spopondit Christo, et sanctum velamen accepit, jam nupsit, jam immortali juncta est viro, et jam, si voluerit nubere communi lege, adulterium perpetrat, et ancilla mortis efficitur. *Ad Virg. lapsam.*

(4) Apud Baron. loco cit.

(5) Quoniam capilli pro velamine ei dati sunt. 1. *Cor.* 11. 15.

a contractée avec Jésus-Christ, elle est devenue véritablement libre, qu'elle s'est affranchie de la servitude de tous les hommes, que Jésus-Christ seul est son Maître.

Sainte Synclétique disait à ses religieuses (1) : Nous avons à la vérité coupé nos cheveux, mais il faut aussi nettoyer notre tête. Les cheveux sont dans le monde la gloire, les beaux vêtemens, la bonne chère et tout ce qui regarde les plaisirs des sens; il y a long-temps que nous avons renoncé à tout cela ; il faut maintenant chasser avec courage tout ce qui peut infecter notre tête, qui est notre ame, je veux dire les mauvaises pensées, les envies, les médisances, l'affection à ses aises et l'attache aux créatures.

La Religieuse étant véritablement épouse de Jésus-Christ, doit donc lui consacrer entièrement son corps, rien ne lui appartient ; si la concupiscence, le démon ou le monde la tentait, il faudrait qu'elle répondît : Vous êtes venu trop tard, mon corps n'est plus à moi, mais à Jésus-Christ, mon époux, à qui je veux garder une inviolable fidélité.

2° Une épouse doit donner son cœur et son amour à son époux, autrement elle ne lui donnerait rien ; l'ame de tous les dons est le cœur et l'affection ; une épouse qui se conserverait pure, et qui ne donnerait pas son cœur à son époux, ne lui donnerait pas tout ce qu'elle a promis. Jésus veut avant tout le cœur, le reste n'est rien, il le veut avant tout ; c'est ce que doit comprendre une ame qui se consacre à lui ; puisqu'il se donne tout entier avec toutes ses perfections. « D'où vous vient ce bon-« heur, dit saint Bernard? d'où vous vient cette gloire « inestimable, de devenir l'épouse de celui dont la con-

(1) En sa vie chap. 10.

« templation fait le bonheur des Anges? Pourquoi « est-il votre époux celui dont le soleil et la lune admi- « rent la beauté! Ah! combien vous devez admirer et « chérir celui qui vous a tant aimée, et qui a tant fait « pour vous (1). »

Après le festin des noces, chez les Hébreux, on récitait le psaume 44, et l'on exhortait l'épouse, d'après l'Ecriture, à abandonner son père et sa mère pour s'attacher à son époux. Il doit être sa première affection; aussi l'épouse des Cantiques dit à ses compagnes dans l'ardeur de son affection : *Je vous conjure, filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé; dites-lui que je languis d'amour* (2). « L'Epouse fidèle, dit saint Ber- « nard, ne sait désirer que Jésus son Epoux; elle le dé- « sire avec toute la force de son ame, elle lui dévoile « tous ses secrets, elle n'a d'autre crainte que de le per- « dre (3). »

Dans quelques maisons religieuses la nouvelle professe, après avoir reçu le voile, dit ces paroles de sainte Agnès : Mon époux m'a marquée de son sceau; je ne puis aimer que lui (4). On chante alors pour elle ces

(1) Unde tibi, unde tibi hoc? unde tibi tam inæstimabilis gloria, ut ejus sponsa merearis esse, in quem desiderant Angeli prospicere? unde tibi hoc? ut ipse sit sponsus tuus, cujus pulchritudinem sol et luna mirantur? vide quibus brachiis vicariæ charitatis redamandus et amplectandus sit, qui tanti te æstimavit; imò qui tanti te fecit? *Serm.* 1. *Dom.* 1. *post. Epiph.*

(2) Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo. *Cant.* 5. 8.

(3) Nescit aliud desiderare quàm sponsum, qui est Christus, illum concupiscit, illum desiderat, in illum totis viribus intendit, illum gremio mentis fovet; illi se aperit et effundit, et hoc solum veretur, ne illum possit amittere. *In Psal.* 118.

(4) Posuit signum in faciem meam, ut nullum præter illum amatorem admittam.

paroles de la même sainte : J'aime Jésus-Christ, il a daigné s'unir à moi ; c'est le fils d'une vierge ; quand je l'aime je suis chaste, je suis pure, je suis vierge (1).

3° L'ame de l'épouse de Jésus-Christ doit lui donner des enfans : ce sont les pieuses actions, les affections saintes, les actions de vertu, les bonnes œuvres, la patience, la mansuétude, la charité, la tempérance, la justice et la collection de toutes les vertus, dit Origène (2). *Je vous prendrai pour épouse à jamais*, dit Jésus-Christ à l'ame qu'il appelle à lui, dans le prophète Osée, *vous serez mon épouse par la justice et l'équité, par la grâce et la miséricorde; vous serez mon épouse par la foi, et vous saurez que je suis le Seigneur* (3).

Sous la loi de Moïse (4), quand un Israélite voulait épouser une femme païenne, prisonnière de guerre ; il fallait qu'elle abandonnât le culte des faux dieux, qu'elle coupât ses cheveux, qu'elle se dépouillât des vêtemens qu'elle avait auparavant, et quelle se tînt renfermée dans la maison pour pleurer son père et sa mère comme s'ils eussent été morts ; c'est ainsi que l'ame religieuse, dit saint Jérôme, doit se dépouiller de toutes ses mauvaises habitudes, renoncer à toutes les pensées et à tous les sentimens du monde, ensevelir dans un saint oubli le souvenir de ses parens, excepté devant Dieu (5). C'est pour cela qu'on lui dit ces paroles du psaume 44e:

(1) Amo Christum, in cujus thalamum introivi, cujus mater virgo est, cujus pater fœminam nescit, quem cùm amavero casta sum, cùm tetigero munda sum, cùm accepero virgo sum.

(2) Hom. 20. in c. 25. Num.

(3) Sponsabo te mihi in sempiternum, sponsabo te mihi in justitia, et in judicio, in misericordia et in miserationibus, et sponsabo te mihi in fide. *Cap.* 2. 19.

(4) Deut. 21. 12.

(5) Epist. 146. ad Damas.

Écoutez, ô ma fille! voyez et prêtez une oreille attentive, et oubliez votre peuple et la maison de votre père (1); *afin*, comme dit saint Paul, *que vous paraissiez devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et sans aucun défaut* (2).

Sainte Synclétique disait à ses Religieuses, au rapport de saint Athanase (4) : Celles qui veulent prendre des engagemens dans le monde, mettent tous leurs soins à parer leur corps ; et nous, épouses du Roi du Ciel, ne devons-nous pas les surpasser dans tous ces soins ? Il faut donc d'abord effacer toutes les taches de nos péchés par des exercices continuels de vertu, nous revêtir d'ornemens célestes et divins. Mettons à la place des pierreries des ornemens célestes et divins ; mettons sur notre tête la triple couronne de la foi, de l'espérance et de la charité ; formons notre collier des perles de l'humilité, notre ceinture des diamans de la tempérance, notre riche voile de la pauvreté volontaire, que les prières et les psaumes deviennent les mets délicieux et incorruptibles de nos festins. Il faut que dans ces noces sacrées l'huile ne manque pas à nos lampes, c'est-à-dire, que nos ames ne soient pas dépourvues de vertus ; autrement l'époux céleste nous aurait en horreur et refuserait les promesses que nous voudrions lui faire. Vous me direz peut-être qu'elles sont ces promesses ? Je réponds : Ne faisons pas attention à notre corps, mais veillons sur notre ame ; voilà quel est notre contrat avec ce divin époux.

(1) Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui. *Vers.* 10.

(2) Ut exhiberet ipse sibi gloriosam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata. *Ephes.* 5. 27.

(3) Chap. 12, vie de S. Synclet.

Il est certaines communautés religieuses où on donne, dans la grande solennité de la profession, un crucifix à la nouvelle professe en lui disant : Voici votre divin époux Jésus-Christ crucifié, vous devez l'avoir plus vivement gravé au fond de votre cœur, qu'il n'est extérieurement représenté devant vos yeux. Je vous présente votre époux cloué à la croix et tout couvert de plaies et de sang, afin que vous suiviez par amour un si parfait modèle de tant de divines vertus. Voici, ma fille, celui que vous devez aimer et chérir uniquement, puisqu'il vous honore aujourd'hui du titre d'épouse; vous devez donc, si vous l'aimez, vous efforcer de l'imiter. Il se présente à vous tout couvert de sang et de plaies, non pour vous faire un devoir de l'imiter en tout, mais pour vous engager à l'aimer, ou pour vous reprocher votre ingratitude si vous y manquez.

3° La personne religieuse est obligée par son vœu, de donner à son époux les fruits qu'il a droit d'attendre de l'union qu'il a bien voulu contracter avec elle; je veux dire les bonnes œuvres qui sont des enfans de bénédiction, qui ne sont point destinés à languir et à mourir sur cette terre; qui doivent vivre pendant toute l'éternité bienheureuse : enfans de consolation pour la mère à laquelle on peut appliquer ces paroles du prophète Isaïe : *Réjouis-toi, stérile qui n'as point d'enfans, chante des cantiques de louanges, pousse des cris de joie, toi qui n'avais pas d'enfans : l'épouse abandonnée, a dit le Seigneur, est devenue plus féconde que celle qui a un époux* (1).

(1) Lauda sterilis, quæ non paris; decanta laudem et hinni, quæ non pariebas, quoniam multi filii desertæ magis, quàm ejus quæ habet virum. *Cap.* 54. 1.

§ II.

Excellence et avantages du vœu de chasteté.

Il est certain que ce vœu renferme une grande excellence, puisque la chasteté élève un homme bien au-dessus de lui-même, et le rapproche de la condition et de la pureté des Anges; mais ce qui est encore plus admirable, et qui ajoute au mérite de l'homme, c'est que les Anges ont la pureté par leur nature, tandis que l'homme ne peut l'acquérir qu'en se faisant violence et par une haute vertu. C'est pour cela qu'on appelle ordinairement la chasteté la vertu angélique parcequ'elle rend l'homme semblable aux anges. Il n'est point de vertu, dit Cassien, qui rende des hommes revêtus d'un corps, semblables aux anges qui sont de purs esprits, comme la chasteté; en elle tout est grâce et mérite (1). « Qu'y a-t-« il de plus beau que la chasteté, dit saint Bernard, qui « d'une créature conçue dans le péché fait une ame pure, « d'un ennemi fait un ami, et d'un homme produit un « ange? Il est vrai que l'ange et l'homme chaste diffè-« rent, mais ce n'est qu'en bonheur et non pas en vertu: « si la chasteté de l'ange est plus heureuse, celle de « l'homme a bien plus de mérite. (2). » « La chasteté

(1) Nulla virtute tam propriè carnales homines spiritualibus Angelis imitatione conversationis æquantur, quàm merito et gratia castitatis. *Lib.* 6. *c.* 6.

(2) Quid castitate decorius quæ mundum de immundo conceptum semine, de hoste domesticum, Angelum denique de homine facit; differunt quidem inter se homo pudicus et Angelus, sed felicitate, non virtute; sed etsi illius castitas felicior, hujus tamen fortior esse cognoscitur. *Epist.* 42.

« seule, continue ce Père, nous montre sur cette misé« rable terre comme une image de la gloire immortelle; « elle nous représente les noces éternelles, et nous « donne, comme par avance d'une certaine manière, l'ex« périence de la vie du ciel (1). » La chasteté, dit encore saint Jean Climaque (2), est une participation de la nature angélique. Celui qui a vaincu la chair, a vaincu la nature, celui qui a vaincu la nature est au dessus de la nature, et celui qui est au dessus de la nature est peu différent des Anges. Saint Cyprien, saint Basile, saint Chrysostôme, saint Augustin et les autres Pères disent la même chose en d'autres termes (3). Mais la chasteté élève l'homme encore au dessus des anges, puisqu'elle l'élève jusqu'à la ressemblance de Dieu, selon les paroles de Salomon : *La pureté approche l'homme de Dieu* (4). Comme épouse du Fils de Dieu, l'ame religieuse en s'unissant à lui, devient en quelque sorte participante de sa grandeur et de sa gloire.

La chasteté est une vertu qui a été inconnue aux païens et même aux Juifs. L'abbé Chœremon, dans Cassien, en parlant des plus vertueux et des plus sages philosophes de l'antiquité, dit qu'ils avaient bien pu avoir une petite parcelle de la vertu de chasteté d'une manière extérieure ; mais ils n'ont jamais pu atteindre à la chasteté de l'ame et même à cette parfaite et perpé-

(1) Sola est castitas quæ in hoc mortalitatis et loco et tempore statum quemdam immortalis gloriæ repræsentat ; sola inter nuptiarum solemnia morem beatæ illius resurrectionis vendicat, in qua neque nubent, neque nubentur, præbens quodammodo in terris cælestis illius conversationis experientiam.

(2) Gradu 15.

(3) Cyp. de hab. virg. Basil. lib. de sanct. virg. Chrys. hom. 18. in Gen. August. de sanct. virg.

(4) Incorruptio facit esse proximum Deo. *Sap.* 6. 20.

tuelle pureté de corps, ils n'y ont pas même pensé (1).

Quant aux Juifs, ils ne savaient pas ce que c'était que de vouer à Dieu sa virginité : la femme stérile y était même en opprobre et en malédiction, on tenait à honneur d'avoir des enfans, dans l'espérance de devenir le père ou la mère du Messie (2). C'est pour cela que la fille de Jephté, qui fut offerte à Dieu en sacrifice, en vertu du vœu que son père avait fait au retour de sa victoire sur les Ammonites, pria son père de lui permettre de pleurer deux mois sa virginité et le malheur qu'elle avait de ne pouvoir jamais avoir d'enfans (3). Les patriarches eux-mêmes, qui étaient des hommes très saints, comme Abraham, Isaac, Jacob, n'ont pas pratiqué dans leurs lois la chasteté dans toute sa perfection ; cette vertu était réservée à la loi nouvelle comme un acte héroïque et un chef-d'œuvre de la grâce. Le Sage s'écrie : *O combien est belle au milieu de son éclat la vraie chasteté ! sa gloire est immortelle et sera en honneur devant Dieu et vénérée des hommes* (4). Le sage fils de Sirac dit, dans son admiration pour la vertu de chasteté : *Tous les trésors ne peuvent être le prix d'une ame chaste* (5).

Non seulement la chasteté est très honorable pour celui qui en fait profession, mais elle lui procure de plus de très grands avantages : 1° En s'unissant à Notre

(1) Habuerunt illi quamdam portiunculam castitatis, id est, abstinentiam carnis ; hanc autem internam mentis, perfectam ac perpetuam corporis puritatem non dicam opere assequi, sed nec cogitare potuerunt. *Collat.* 13. *cap.* 5.

(2) Exod. 23. 26. Deut. 7. 14.

(3) Judic. 11.

(4) O quàm pulchra est casta generatio cum claritate ! immortalis est enim memoria illius, quoniam et apud Deum nota est et apud homines. *Sap.* 4. 1.

(5) Omnis ponderatio non est digna continentis animæ. *Ecc.* 26. 20.

Seigneur, l'ame doit recevoir de Dieu des grâces si abondantes qu'elles sont infiniment au dessus de tous les trésors de la terre ; aussi le Saint-Esprit dit avec nous, dans le Psaume 44, en parlant de l'Epouse, qu'il appelle reine, puisqu'elle est l'épouse du Roi des rois : *La reine votre épouse est à votre droite, revêtue d'une robe d'or pourprée d'une merveilleuse variété* (1). Dans certains instituts, la nouvelle professe dit dans la cérémonie de sa profession : Mon Seigneur a mis sur mes épaules un manteau tissu d'or, il m'a ornée de pierreries d'une immense valeur (2).

2° Le vœu de chasteté met la personne religieuse à l'abri de beaucoup de grands péchés qui souillent l'ame et le corps, l'arrache aux occasions de les commettre. Il est si facile de tomber, à cause de la fragilité de la nature ! Peut-on être près du feu sans en sentir la chaleur ? Et comme dit l'Ecclésiastique : *Celui qui touche la résine en sera souillé* (3).

3° Ce vœu impose à celui qui le fait une heureuse nécessité de pratiquer un grand nombre de vertus nécessaires à la conservation de la chasteté, et le prépare ainsi à une haute perfection et à une grande sainteté. C'est pour cela que Cassien, d'après la doctrine de saint Paul, appelle la chasteté sanctification et sainteté (4). *La volonté de Dieu est que vous soyez saints*, dit l'Apôtre, *que vous évitiez la fornication, et que chacun de vous s'étudie à conserver son corps chaste, et à se servir*

(1) Astitit Regina à dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate.

(2) Induit me Dominus cyclade auro textâ et immensis monilibus ornavit me.

(3) Qui tetigerit picem inquinabitur ab ea. *Eccl. cap.* 16. 1.

(4) Lib. 6. cap. 14. 15. et 15.

de ses membres avec honneur (1). Il dit en parlant aux Hébreux : *Tâchez d'avoir la paix avec tout le monde, et de conserver la sainteté*, c'est-à-dire la pureté, *sans laquelle personne ne verra Dieu* (2). La chasteté est unie à la sagesse ; elles sont comme deux sœurs étroitement liées ; c'est ainsi qu'elles apparurent à saint Grégoire de Nazianze lorsqu'il étudiait à Athènes, et lui promirent de l'accompagner, de l'assister, de le protéger, de l'enseigner et de le conduire au ciel (3). *La sagesse*, dit le Saint-Esprit, *n'entre pas dans une ame malveillante, elle n'habite pas dans un corps assujetti au péché* (4).

4° Enfin la chasteté a ses douceurs et fait goûter de si grandes délices qu'elles surpassent incomparablement toutes les voluptés des sens. Les ames parfaitement chastes et pures ont plus de joie dans leur chasteté, dans le mépris qu'elles font de tous les plaisirs du monde, que les hommes sensuels dans toutes leurs voluptés. Il serait bien étrange que ce qui souille pût délecter davantage que la pureté, et le vice plus réjouir que la vertu. Les saints et innocens plaisirs que la chasteté verse dans une ame sont si grands et si délicieux, que l'abbé Chœremon dit dans Cassien : Celui qui n'en a pas l'expérience ne saurait avoir aucune pensée pour le concevoir ; et celui qui les a éprouvés ne saurait trouver aucune parole pour

(1) Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra, ut abstineatis vos à fornicatione ; ut sciat unusquisque vas suum possidere in sanctificatione et honore. 1. *Thes*. 4. 3.

(2) Pacem sequimini cum omnibus et sanctimoniam, sine qua nemo videbit Deum. *Hebr* 12. 14.

(3) S. Greg. Naz. carm. de calamit. animæ suæ. Rufin in prolog. apol.

(4) In malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis. *Sap*. 1. 4.

les faire comprendre (1). Celui qui a mangé du miel ne peut en faire comprendre la douceur à celui qui n'en a jamais goûté. Le fruit de la chasteté, dit saint Bernard, est la suavité et le plaisir (2). N'est-ce pas un bonheur d'être affranchi des soins qu'entraînent les unions terrestres? Quelle félicité, dit saint Jérôme, de n'être pas esclave d'une femme ou d'un époux, mais de Jésus-Christ : de ne point servir la chair, mais l'esprit? Celui qui s'attache à Dieu, dit saint Paul, devient un même esprit avec lui (3).

Concluons par ces belles paroles de saint Ephrem, qui renferment presque tout ce que nous avons dit : « O chasteté, mère de la sainte dilection, vie angélique! « ô chasteté, qui rends les hommes semblables aux an- « ges! ô chasteté, qui comble de joie celui qui te pos- « sède, et lui donne des ailes pour voler au ciel! ô « chasteté, source des plaisirs spirituels, qui dissipe « les tristesses et les ennuis! ô chasteté, qui ralentit « l'ardeur des passions et délivre l'ame des troubles! « ô chasteté, véritable chariot d'Elie, qui transporte « celui qui t'aime dans les profondeurs des choses cé- « lestes et divines! ô chasteté, tu es comme une rose « qui fleurit entre l'ame et le corps, et qui remplit l'être « tout entier de son odeur suave (4). »

(1) Ut vim lætitiæ hujus inexpertus mente non valet percipere, ita explicare sermone non valebit expertus. *Collat.* 42. *cap.* 13.

(2) Fructus castitatis est suavitas. *Serm.* 22. *ad Soror.*

(3) Quanta felicitas non uxoris servum esse, sed Christi? non carni servire, sed spiritui? qui enim adhæret Deo, unus spiritus est. *Lib.* 1. *contr. Jovin.*

(4) O castitas mater dilectionis et angelicæ vitæ ratio! ô castitas, quæ homines Angelis similes reddis! ô castitas, quæ cor possidentis te lætificas, et animæ ad cælestia alas adjungis! ô castitas, quæ spirituale gaudium paris, et mærorem aufers! ô castitas, quæ passiones minuis

§ III.

Moyens de conserver le vœu de chasteté.

Premier moyen. — La prière.

Saint Ephrem vient de nous dire que la chasteté est une belle rose ; c'est une rose, il est vrai, mais qui n'est pas sans épines. Les Pères nous ont appris, dit Cassien, que ce combat contre la chair est beaucoup plus long que les autres, qu'il est bien plus terrible, et que peu de personnes ont entièrement vaincu ce formidable adversaire (1). Les autres vices, dit saint Jérôme, ont leur temps, mais celui de la concupiscence est si profondément enraciné en nous, qu'il peut durer toujours et nous donner toujours à combattre. « Il n'appartient qu'à « une grande vertu, à la vigilance la plus minutieuse, « de surmonter ce à quoi notre nature nous porte avec « violence; de vivre dans la chair sans la chair, d'être « tous les jours aux prises avec soi-même, et d'être « obligé de regarder continuellement avec les yeux d'Ar« gus, cet ennemi domestique (2). » Saint Augustin

et animum à perturbationibus liberas ! ô castitas currus spiritualis, possessorem tuum in sublime evehens ! ô castitas, quæ rosæ instar in medio animæ et corporis efflorescis, et domum universam fragrantiâ comples ! *Ser. de Cast.*

(1) Juxta traditionem patrum adversus spiritum fornicationis certamen est longum præ cæteris ac diuturnum, et perpaucis ad purum devictum, immane bellum. *Lib.* 6. *cap.* 1.

(2) Grandis virtutis est et sollicitæ vigilantiæ superare quod natus sis ; in carne non carnaliter vivere, tecum pugnare quotidie et inclusum hostem Argi, ut fabulæ ferunt, centum oculis observare. *Epist.* 10 *ad Furiam.*

avoue qu'entre tous les combats que les Chrétiens ont à soutenir pour leur salut, les plus longs, les plus rudes et les plus dangereux, sont ceux que l'on a à soutenir pour la conservation de la chasteté ; car cette vertu a un furieux ennemi auquel il faut résister tous les jours, et dont il faut avoir toujours peur (1).

Puisque la chasteté est si difficile à conserver, il faut veiller avec grand soin et faire de grands efforts pour ne pas avoir le malheur de la perdre. Si on ne peut acquérir les choses précieuses et les conserver sans soins et sans travail, il est bien juste que le précieux trésor de la chasteté coûte quelque chose, et ne s'acquière et ne se conserve pas sans peine. Plus la chasteté est céleste et sublime, plus le prix en est grand ; plus elle doit être fortement combattue par ses ennemis, et plus il y a de danger de la perdre (2). Choisissons donc des moyens efficaces : le premier, sans aucun doute, c'est la prière.

Ce moyen est absolument nécessaire pour acquérir et conserver cette vertu. Elle est au dessus de notre nature, nous ne pouvons donc pas la trouver en nous, ni l'obtenir par nos propres forces, il faut nécessairement qu'elle nous vienne d'ailleurs, il faut qu'elle découle d'une source plus noble et d'un principe supérieur à la nature humaine. *J'ai connu*, dit le Sage, *que je ne pouvais posséder la continence si Dieu ne me la donnait* (3).
« Si nous avons à cœur, dit Cassien, de surmonter l'es-
« prit immonde, il ne faut pas nous appuyer sur nos

(1) Gravem namque fortita est castitas inimicum, cui semper resistitur quotidie, et semper timetur. *De honest. mul. cap.* 2.

(2) Quantum sublime cœlesteque est præmium castitatis tanto gravioribus adversariorum insidiis lacessitur. *Lib.* 6. *c.* 17.

(3) Scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det. *Sap.* 8, 21.

« propres forces, notre nature ne saurait remporter la « victoire dans un tel combat; hâtons-nous de demander « à Dieu son secours. Il faut que l'ame soit bien assurée « qu'elle sera toujours attaquée par le vice, jusqu'à ce « qu'elle connaisse qu'elle a besoin de ce secours de « Dieu, qu'elle soutiendra un combat qui est au dessus « de ses forces, et qu'elle sera toujours vaincue si Dieu « ne vient à son aide (1). Comment un homme mortel, « revêtu d'un corps, peut-il sortir de ce corps et s'éle- « ver au dessus de la nature? comment peut-il dans une « chair fragile ne pas ressentir les aiguillons de la chair? « Il est donc impossible que l'homme s'élève par lui- « même à une chose si sublime et si céleste; à moins « que la grâce de Dieu ne l'arrache à la boue qui le re- « tient et lui fasse prendre son essor (2)

Aucun de ceux qui s'appliquent à acquérir la chasteté, et qui l'ont acquise en quelque manière, dit saint Jean Climaque, ne peut rapporter à lui-même la jouissance du bonheur qu'il éprouve dans cette vertu; surmonter la nature est une action qui surpasse la nature : si la nature est surmontée, il est certain que la force est venue de l'auteur de la nature. Celui qui croit par ses efforts terrasser un ennemi comme la concupiscence, res-

(1) Si nobis cordi est, hunc immundissimum spiritum superare, non nostris viribus confidentes, hoc enim industria humana perficere non prævalet, sed opitulatione Domini festinemus. Tamdiu namque hoc vitio animam necesse est impugnari, nec se bellum gerere supra vires suas agnoscat, nec labore vel studio proprio victoriam obtinere se posse, nisi fuerit Domini auxilio ac protectione suffulta. *Lib.* 6. *c.* 5.

(2) Quodammodo enim exire de carne est in corpore commorantem, et ultra naturam est fragili carne circumdatum carnis aculeos non sentire, et idcirco impossibile est hominem suis, ut ita dixerim, pennis ad tam præcelsum cælesteque præmium subvolare, nisi cum gratia Domini de terræ cæno munere evexerit castitatis.

sémble à celui qui voudrait lier un homme fort avec un jonc. Celui qui veut dompter sa chair par ses propres forces travaille en vain ; nos veilles, nos jeûnes n'en sauraient venir à bout, Dieu seul peut démolir cet édifice matériel de nos inclinations charnelles et bâtir l'édifice spirituel où notre ame soit en asurance.

Puisque nous ne pouvons calmer les émotions désordonnées et vicieuses de notre chair, que la vertu de chasteté est si fort élevée au-dessus de notre nature que nous ne pouvons y atteindre, quels que soient nos efforts, puisqu'il faut nécessairement que Dieu nous aide et nous donne sa grâce, prions-le continuellement de nous la donner. Nous devons toujours être chastes, nous avons donc toujours besoin de la prière. Prions-le avec d'autant plus d'ardeur que la chose est plus importante. Ajoutons à la prière que nous devons faire à Dieu, celle que nous devons adresser à la Sainte-Vierge pour le même sujet, puisqu'elle aime uniquement cette vertu, qu'elle est la plus pure et la plus chaste de toutes les créatures, que saint Ambroise l'appelle la Maîtresse, saint Epiphane la Princesse de la virginité, saint Grégoire de Nazianze la Splendeur, saint Jean Damascène la Reine, la Mère et la Gloire des vierges, et la sainte Eglise la Vierge des vierges. Les prières et les supplications que vous lui adresserez de bon cœur, produiront leurs effets ; elle vous obtiendra la grâce d'être chaste et la force de surmonter les tentations et les combats que vous aurez à soutenir.

Choisissons un exemple entre mille : Sainte Justine, vierge d'Antioche, parfaitement belle, se sentant pressée par les suggestions du démon, de consentir aux poursuites d'un jeune homme passionné de sa beauté, eut recours à la sainte Vierge, et lui demanda en versant un torrent de larmes son secours dans un tel danger. La

sainte Vierge, touchée de sa peine, lui accorda même plus qu'elle ne demandait; celui qui avait voulu sa perte se convertit et souffrit un glorieux martyre (1). Il est donc extraordinairement utile de lui faire tous les jours pour cela quelques prières particulières. L'expérience prouve l'efficacité, de la récitation journalière du petit office de l'Immaculée Conception : si nous voulons rechercher la cause de l'efficacité de cette prière nous comprendrons que la vénération de ce mystère, par lequel la sainte Vierge, par une faveur toute spéciale, a été préservée de la tache originelle qui est pour nous la source de tous les mouvemens de la concupiscence, mérite de sa bonté et de son amour pour nous des secours particuliers contre ces désordres à celui qui l'honore de la sorte.

Non seulement la sainte Vierge, lorsqu'on l'invoque, nous aide à conserver la chasteté, elle aide même à la recouvrer lorsqu'on l'a perdue. Sainte Marie Egyptienne avait passé plusieurs années dans la débauche, et ayant entraîné autant de personnes qu'elle pouvait, elle vint à Jérusalem pendant le temps d'une grande solennité, pour corrompre la jeunesse de cette ville, comme elle avait corrompu celle d'Alexandrie; mais voulant entrer dans l'église avec la foule du peuple pour adorer le bois de la sainte Croix, elle se sentit repoussée à plusieurs fois par une force secrète. Etonnée et surprise de ce qu'elle éprouvait, elle se retire dans un coin du porche, et alors elle comprit bientôt que le débordement de sa vie était la cause de cette exclusion; elle se jeta alors à genoux, en fondant en larmes, devant une image de la sainte Vierge, en la conjurant de lui obtenir la miséricorde de son fils, en promettant un véritable et entier

(1) Apud Sur. 26. Sept.

changement de vie. Marie exauça sa prière, cette grande pécheresse se convertit, quitta tout-à-fait le monde, se retira dans les déserts, passa le reste de ses jours dans la plus austère pénitence et devint une très grande sainte.

Je joins à ce moyen la participation fréquente aux Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie. Il est certain que la communion est le souverain remède pour étouffer les mouvemens de la concupiscence, et pour rendre nos corps chastes; parce que notre union avec le corps de Jésus-Christ, si saint et si pur, nous fait participer à cette admirable pureté. C'est pour cela que le prophète Zacharie, parlant d'avance de ce sacrement, l'appelle le *froment des élus, et le vin qui fait germer les vierges* (1).

Voici ce que dit Tolet, en parlant de la confession (2): Le péché opposé à la chasteté cause de si grands ravages, et il est si difficile de s'en corriger, que je crois que la plupart des damnés en ont été souillés, et brûlent du feu éternel de l'enfer, parce qu'ils ont brûlé en cette vie de celui de la concupiscence. Je ne trouve pas de remède plus efficace à ce mal que la confession très-fréquente, faite au même confesseur. Notre-Seigneur a institué ce sacrement pour faire de très grands biens aux pécheurs, pour les purifier, les fortifier; celui qui refuse d'y avoir recours, ne peut pas se promettre d'être chaste, à moins d'un miracle ou d'un privilège tout particulier, et qui est très rare.

(1) Frumentum electorum et vinum germinans virgines. *Cap.* 9. 17.
(2) Summ. lib. 5. cap. 13.

§ IV.

Second moyen. — L'Humilité.

Ce moyen a beaucoup d'affinité avec le premier ; car si nous demandons à Dieu la grâce d'être chastes, c'est que nous reconnaissons que nous ne pouvons pas l'être de nous-mêmes. La prière devient donc alors un acte véritable d'humilité, qui n'est autre chose que la connaissance de la vérité, et qui en découle comme de sa source. Si donc vous voulez être chaste, soyez humble ; si vous voulez être très chaste, il faut que vous soyez très humble ; autrement vous ne le serez pas, vous serez en très grand danger de vous perdre, parce que le châtiment le plus ordinaire de l'orgueil est l'impureté. Et rien n'est plus juste : puisque par l'orgueil l'homme veut s'élever injustement au dessus des autres hommes, il est juste qu'en punition de son péché, il soit ravalé au dessous des hommes et réduit à la condition des bêtes, ce qui arrive par l'impureté.

Les anciens nous ont dit et assuré, dit Cassien, qu'on ne pouvait acquérir la chasteté qu'après avoir jeté dans son cœur les fondemens de l'humilité (1). Il ajoute : Vous ne viendrez jamais à bout de surmonter les tentations, vous ne pourrez triompher d'aucun vice, si vous ne possédez pas dans votre cœur la vraie humilité (2).

Reconnaissez avec humilité devant Dieu, dit saint

(1) Castitatem seniores aiunt apprehendi non posse, nisi priùs humilitatis in corde fundamenta fuerint collocata. *Lib.* 6. *c.* 18.

(2) Nisi ante omnia fundata fuerit humilitas vera, sine qua nullius penitus vitii poterit unquam triumphus acquiri. *Cap.* 1.

Jean Climaque (1), qu'elle est la faiblesse de notre nature, ayez sans cesse devant les yeux votre impuissance à tout bien, et vous obtiendrez insensiblement le don de chasteté. Souvent les combats que nous sommes obligés de souffrir contre cette vertu viennent de l'orgueil que nous éprouvons d'en avoir été délivrés pendant quelque temps. Souvent après avoir combattu généreusement contre le démon de l'impureté, par nos jeûnes, nos prières, il s'attache à notre corps comme un ver, pour nous porter à souiller la pureté de notre ame. Cela arrive surtout à ceux que le démon de l'orgueil tient sous sa puissance, parce que n'éprouvant plus de tentations, ils tombent dans la confiance en eux-mêmes; mais si ceux qui se livrent ainsi au repos voulaient entrer dans le fond de leur cœur, ils trouveraient dans ce fumier un serpent caché qui leur siffle aux oreilles que c'est par leurs propres forces et leur travail qu'ils ont acquis la vertu de chasteté; ils oublient, les malheureux, les paroles de saint Paul (3) : Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu de Dieu, et peut-être par le secours et les prières des autres? Qu'ils fassent donc tous leurs efforts pour tuer ce dangereux serpent par le secours d'une grande humilité, afin qu'ils puissent chanter avec les enfans purs l'hymne triomphant de la chasteté que David leur met en la bouche (3); mais comment pourront-ils le faire, s'ils ne sont revêtus comme eux de leur innocence et de leur humilité.

L'orgueil a été souvent pour un grand nombre la source de l'impureté, dit saint Grégoire-le-Grand (4).

(1) Gradu. 15. — (2) 1. Cor. 4. 7.

(3) Psal. 112.

(4) Multis sæpe superbia luxuriæ seminarium fuit. *Lib.* 26. *moral. cap.* 8.

Expliquant ces paroles de Job : *Il ôte aux rois leurs baudriers* (1), il dit : Les véritables rois sont ceux qui gouvernent leur corps sagement, et en règlent tous les mouvemens avec vertu; mais quand l'ame devient orgueilleuse, parce qu'elle est continente, Dieu permet souvent pour punir son orgueil, qu'elle devienne impudique : *Il détache le baudrier des rois*, et pour les punir de l'estime d'eux-mêmes, il leur ôte la grâce de chasteté (2).

Nous pourrions citer de terribles exemples de cette vérité : des solitaires qui paraissaient d'une vertu consommée, des vierges recluses, ont fait de tristes naufrages à cause de leur orgueil. Et on ne voit que trop souvent des personnes qui blâment avec aigreur ceux qui se laissent aller à quelques fautes, tomber dans des fautes bien plus grossières par suite de ce misérable orgueil qui les a portées à juger si sévèrement leur prochain.

Celui donc qui veut être chaste, doit s'appuyer fortement sur la vertu d'humilité. Il faut donc qu'il soit : 1° intimément persuadé qu'il ne peut l'être que par la grâce de Dieu, que sans cela son ame sera en proie aux mauvaises pensées et aux mauvais désirs, et son corps à une foule de mouvemens pénibles. 2° S'il est chaste, il faut qu'il en attribue toute la gloire à Dieu et lui en témoigne sa reconnaissance. 3° A quelque âge, à quelque degré de vertu que l'on soit élevé, il faut toujours se défier de soi-même, et éviter soigneusement toutes les occasions, 4° Enfin si quelqu'un fait une chute dans cette vertu, il faut bien se garder d'insulter à son malheur, de le

(1) Baltheum Regum dissolvit. *Job*. 12. 18.

(2) Regum itaque baltheum dissolvit, quando propter elationis culpam, castitatis in eis cingulum destruit. *Lib. moral.* 11. *cap.* 8.

mépriser, ni s'estimer plus sage et plus fort ; il faut alors s'humilier devant Dieu, lui demander la grâce pour que celui qui est tombé se relève, et pour ne pas tomber soi-même. Rappellons ces paroles de saint Paul : Que celui qui est debout, prenne garde de tomber.

§ V.

Troisième moyen. — La vigilance sur les pensées.

Le cœur, selon le langage de l'Ecriture, est regardé comme le principe des pensées et des affections. Celui qui veut acquérir ou conserver la chasteté, empêcher les désordres de la concupiscence, doit donc prendre toutes les précautions pour garder son cœur. C'est pour cela que saint Cassien dit : « L'amendement de ce vice « vient principalement de la perfection du cœur, c'est « de là que découle le poison de cette maladie, selon « cette parole de Notre Seigneur : *C'est du cœur que sor-* « *tent les mauvaises pensées, les adultères, la fornica-* « *tion.* Il faut donc purifier d'abord ce qui est la source « de la vie et de la mort, selon cet avertissement de Sa- « lomon : *Veillez à la garde de votre cœur avec tous les* « *soins possibles* (1), et il ajoute : *parce que le cœur est* « *le principe de la vie* (2). »

« Nous devons apporter trois sortes de vigilance : la « première pour les œuvres, la seconde pour les paroles,

(1) Principaliter vitii hujus correctio de cordis perfectione descendit; ex quo etiam hujus morbi virus Domini voce prodire signatur; de corde, inquit, exeunt cogitationes malæ, adulteria, fornicationes. Illud ergo est primitus expiandum, unde fons vitæ et mortis manare cognoscitur, dicente Salomone, omni custodia serva cor tuum. *Lib.* 6. *c.* 2.

(2) Quoniam ex ipso vita procedit.

« et la troisième pour le cœur, dit saint Bernard. La vi-« gilance du cœur est la plus importante, d'après l'ins-« truction du Saint-Esprit, parce qu'il est le siége de la « vie. Or, je pense que cette vigilance consiste spéciale-« ment en deux choses, la garde des affections et celle « des pensées; et on doit regarder cette vigilance du « cœur comme unique, puisque les deux autres dépen-« dent d'elle (1). » Nous allons parler de la garde des pensées, nous parlerons ensuite de celle des affections. La vigilance sur les pensées consiste en deux choses : à avoir des pensées bonnes, et à détourner les mauvaises, ou au moins à n'y pas consentir.

Il faut remarquer, dit l'abbé Moyse dans Cassien (2), qu'il est impossible que nous n'ayons pas des pensées, mais la moralité de ces pensées dépend beaucoup de nous; cependant nous ne pouvons si bien nous défendre que nous ne soyons quelquefois attaqués par les pensées mauvaises, mais il est en notre pouvoir de les approuver ou de les improuver, de leur ouvrir la porte de notre volonté ou de la leur fermer. Un moulin va toujours, mais le meunier peut, selon sa volonté, lui faire moudre du blé, de l'orge ou de l'ivraie. Nos pensées, dit saint Grégoire (3), sont comme nos cheveux, on peut les raser, mais on n'arrache pas les racines. On peut retrancher les pensées superflues et imparfaites, mais non pas en tarir la source. Les hommes saints et parfaits n'ont pas

(1) Est vigilia super cor cui sanè omnem custodiam exhibere spiritus monet, nimirum quia ex eo vita procedit, quam custodiam constare arbitror specialiter in duobus, ut videlicet super affectionum simul et cogitationum suarum greges mens sollicita vigilanter intendat, et bene huic datur omnis custodia, à qua cæteras quoque duas procedere constat. *Serm. de tripl. custod. manûs, linguæ, et cordis.*

(2) Collat. 1. cap. 17.

(3) Moral. lib. 5. cap. 24.



la pensée de s'enrichir, de s'établir sur la terre; ils n'appliquent pas leur esprit aux honneurs et aux plaisirs de ce monde, parce qu'ils ne sont pas de ce monde, comme Notre Seigneur le disait des Apôtres; leurs pensées sont pour le ciel; c'est là qu'est leur vie. Les pensées des justes sont bonnes, parce qu'ils n'appliquent leur esprit qu'à des choses bonnes; les pensées des méchans sont vicieuses, parce qu'ils ne s'appliquent qu'à des choses vicieuses, selon cette parole du Sage : *La pensée de l'insensé est un péché* (1).

Puisque la moralité de nos pensées dépend beaucoup de nous, que nous pouvons en avoir de bonnes si nous voulons, mettons tous nos soins pour les avoir. La pureté de nos pensées est d'une conséquence plus grande qu'on ne le croit, parce que notre pensée est le premier mobile de ce qui se fait en nous, la source d'où découlent nos affections, nos paroles et nos œuvres, et par conséquent nos actes de vertus ou nos actes vicieux. Elles sont la source de nos affections : voulez-vous savoir, disait le bienheureux Laurent Justinien, où est votre trésor? voyez ce que vous aimez; voulez-vous savoir ce que vous aimez? voyez à quoi vous pensez; votre amour vous fera connaître votre trésor, et vos pensées vous feront connaître votre amour (2). La volonté ne peut aimer ni haïr une chose qui lui est inconnue, elle l'aimera ou la haïra, selon que l'entendement la lui représentera par la pensée. Les paroles ne sont que les images des pensées, et rendent sensible ce qui était spi-

(1) Cogitatio stulti peccatum est. *Prov.* 24. 9.

(2) Vis nosse ubi thesaurizas? attende quid amas; vis nosse quid amas? attende quid cogitas : ita ut thesaurum tuum ex tuo amore cognoscas, et amorem tuum ex cogitationis indicio intelligas. *In ligno vitæ, tract. de char. cap.* 4.

rituel et caché. Enfin les actions prennent naissance dans les pensées. « Toutes les œuvres bonnes ou mauvaises, « dit saint Augustin, prennent leur source dans la pen- « sée ; un homme est innocent ou criminel par sa pen- « sée. Une bonne pensée vous sauvera, dit l'Ecriture, « et une pensée mauvaise vous damnera, parce qu'elle « sera cause d'une action mauvaise. En un mot, ce « sont nos pensées qui nous accusent ou qui nous « défendent (1). »

« Il est impossible, dit ailleurs le même Père, que « celui qui a de bonnes pensées puisse faire de mau- « vaises actions, parceque les actions naissent des pen- « sées, et qu'il est impossible de faire une action sans « que la direction n'en soit venue de la pensée et de l'es- « prit (2). » « C'est ainsi, ajoute-t-il, que tout ce qui « se fait dans les provinces de l'empire romain se « fait par les ordres émanés de l'empereur et de son « conseil (3). »

Saint Macaire, considérant l'importance des pensées, disait : Tout le soin de l'homme devrait être de veiller sur elles. Les Religieux d'un très célèbre monastère d'Alexandrie, au rapport de saint Jean Climaque, témoin oculaire (4), portaient toujours des tablettes pen-

(1) Omnia opera vel bona vel mala à cogitatione procedunt : in cogitatione quisque innocens, in cogitatione reus est, propter quod scriptum est, cogitatio sancta servabit te ; et alibi legitur, in cogitationibus impii interrogatio erit ; et Apostolus, cogitationibus accusantibus aut etiam defendentibus. *In Psal.* 118. *Conc.* 24.

(2) Non potest fieri ut habeat mala facta qui habet bonas cogitationes ; facta enim de cogitatione procedunt, nec quisquam potest facere aliquid aut ad aliquid agendum membra movere, nisi primò præcesserit jussio cogitationis. *In Psal.* 148.

(3) Quomodo de interiori palatio quicquid jusserit Imperator per imperium Romanorum, emanat quidquid videtur agi per provincias.

(4) Gradu 4.

dues à leur ceinture, sur lesquelles ils écrivaient toutes les pensées qu'ils avaient eues le jour, afin d'être obligés de veiller sur elles et de s'efforcer d'en avoir de bonnes.

Les bonnes pensées sont celles qui regardent Dieu et notre salut. Saint Basile (1), expliquant le passage de l'Ecriture qui nous ordonne de garder très-sérieusement notre cœur, dit : « Pour suivre ce conseil, il faut « que la pensée de Dieu soit toujours présente à notre « esprit, et le souvenir de toutes les choses qu'il a « faites pour nous ; il faut que ce soit comme un ca- « chet imprimé sur votre cœur, et qui ne s'efface jamais. »

L'application continuelle de notre esprit à de bonnes pensées, est le sûr moyen d'éloigner les mauvaises. Quand un moulin fait de la bonne farine il ne saurait en faire de la mauvaise. Quand notre esprit est appliqué à des choses saintes et utiles, il ne s'amuse pas à celles qui sont nuisibles ou coupables. Mais s'il arrive, et ce n'est que trop souvent, que notre esprit soit attaqué par de mauvaises pensées, que faut-il faire pour ne pas offenser Dieu? 1° Il faut résister d'abord fortement à la mauvaise pensée, l'écraser à sa naissance, sans lui donner le temps de croître et de devenir plus forte ; c'est un conseil que l'on donne depuis long-temps. « Voilà, « dit Cassien, la première vigilance que nous devons « exercer sur notre cœur, dès qu'une mauvaise pensée « s'approche il faut la chasser. Il faut surtout prendre « garde à la tête du serpent, je veux dire au commen- « cement des mauvaises pensées, parce que c'est le « moyen dont se sert le démon pour s'insinuer dans « notre ame ; et si par notre négligence nous laissons « entrer la tête, tout le reste du corps entrera, c'est-à-

(1) In Reg. fus. disput. q. 5.

« dire le consentement de la volonté, et le péché (1). »
Il faut mettre à mort, dit le prophète, les pécheurs de notre terre dès le matin, il faut éteindre les sentimens charnels, écraser les enfans de Babylone contre la pierre, dès qu'ils paraissent, de peur qu'ils ne deviennent nos maîtres (2).

Cassien, par ces dernières paroles, fait allusion au psaume 136, où David dit : *Malheur à toi, fille de Babylone! un ennemi triomphant saisira tes enfans, il les écrasera contre la pierre* (3). « Quels sont les petits Ba-
« byloniens, dit saint Augustin? Ce sont nos pensées
« dans leur naissance, quand la convoitise ne fait que
« naître, qu'elle est encore petite et n'a pas pris sa force,
« écrasez-la; mais si vous avez peur, écrasez-la contre
« la pierre, et cette pierre est Jésus-Christ, comme dit
« saint Paul (4). » Saint Clément, dans la première épître qu'il écrivait à saint Jacques, rapporte que saint Pierre se servait de ces paroles pour recommander la vigilance de cœur : Pour garder son cœur, il faut veiller continuellement sur soi, voir Dieu présent partout, et

(1) Sollicitè serpentis observare debemus noxium caput, id est, cogitationum malarum principia, quibus serpere in animam nostram diabolus tentat, ne si caput ejus per negligentiam penetraverit cor nostrum, reliquum ejus corpus, id est, oblectationis assensus illabatur. *Lib.* 6. *c.* 13.

(2) Emergentes etiam peccatores terræ nostræ, id est, sensus carnales in matutinis sui ortus nos oportet extinguere, et dum adhuc parvuli sunt; allidere filios Babylonis ad petram. *Psal.* 10. *c.* 3.

(3) Filia Babyonis misera; beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram.

(4) Qui sunt parvuli Babylonis? Nascentes malæ cupiditates; quando nascitur cupiditas, cùm parvula est, antequam robur accipiat, elide illam : sed times ne elisa non moriatur, allide ad petram; petra autem Christus.



écraser les mauvaises pensées contre Jésus-Christ aussitôt qu'elles naissent.

Or, écraser les pensées contre Jésus-Christ, c'est les étouffer par la pensée de Jésus-Christ, de sa vie, de sa mort, de ses perfections, de ses bienfaits et de l'amour qu'il nous porte; de son humilité, si nous sommes tentés d'orgueil; de sa sagesse et de sa douceur, si nous éprouvons un mouvement de colère, etc. « C'est avec le lien « des bonnes pensées, dit saint Bonaventure (1), que « nous devons attacher à la pierre immobile, qui est « Jésus-Christ, le vaisseau de notre cœur, qui navigue « sur la mer orageuse de ce monde, quand il est agité « par la tempête des vices, par le vent de l'impureté, « et en danger de faire naufrage. »

Quand on est attaqué par de mauvaises pensées, on est obligé de ne pas y consentir; il y a deux manières de le faire : nous pouvons d'abord détourner notre esprit et notre pensée de la chose mauvaise qui nous est représentée, n'en faire aucun compte, la mépriser, la laisser passer sans daigner seulement la regarder et y faire attention. Cette pratique est excellente, surtout pour les pensées contre la pureté, dont on ne se débarrasse jamais mieux que quand on les méprise et qu'on y pense le moins. L'application que l'on met souvent à réfléchir si on a consenti ou non, jette dans de très grands troubles, et fait revenir ces pensées en foule. Pour peu que l'idée des choses impures touche notre entendement, elle le souille et lui nuit. Il ne faut donc y songer jamais si l'on peut, ou si quelque image se présente à l'esprit, il faut en détourner son attention, pour n'en conserver aucune idée.

On peut encore, en second lieu, prendre les armes,

(1) In Inform. Novit. 2. p. cap. 4.

et s'en servir contre cette pensée mauvaise, pour la vaincre, en faisant le signe de la croix sur votre cœur, ou en élevant votre esprit à Dieu pour lui demander son secours, ou en produisant intérieurement un acte de la vertu contraire au vice dont vous êtes tenté. Saint Pierre vient de fournir une pensée extraordinairement puissante pour cela. Cette pensée de la présence de Dieu, convertit deux fameuses courtisanes, quand saint Paphnuce la présenta à l'une et saint Ephrem à l'autre (1). Souvenez-vous que non-seulement vous êtes en la présence de Dieu, mais encore en Dieu et en son essence, comment pouvez-vous, au centre de sa pureté infinie, penser à des choses impures? Un ancien Père du désert disait (2): C'est par notre négligence que nous avons si souvent de mauvaises pensées, car si nous considérions bien que Dieu demeure en nous, que nous portons Jésus-Christ dans nos cœurs, nous ne voudrions pas y faire entrer avec lui les souillures et les abominations. C'est pour cela que le prince des Apôtres nous dit : *Sanctifiez et honorez Notre-Seigneur Jésus-Christ dans vos cœurs,* par vos pensées pures et saintes (3). Nous sommes le temple de Dieu, dit saint Paul; et le gardien et le prêtre de ce temple est la pudicité, qui ne peut souffrir qu'une chose impure y entre, de peur que Dieu offensé ne se retire (4).

Sainte Synclétique disait à ce sujet à ses Religieuses,

(1) In vita Thaisis, lib. 1. vit. Patr. et ibid. in vita S. Ephrem apud. Rosweyd.

(2) Ibid. lib. 4. libell. 5. n. 17.

(3) Dominum Christum sanctificate in cordibus vestris. 1. Petr. 3. 15.

(4) Ejus templi æditus et antistes Pudicitia est, quæ nihil immundum aut profanum inferri sinat, ne Deus, qui inhabitat, inquinatam sedem offensus derelinquat. *De cultu fœm. cap.* 1.

au rapport de saint Athanase (1) : l'oraison pure et fervente est le secours le plus puissant contre les mauvaises pensées. Mais nous avons besoin, outre cela, de quelques remèdes particuliers pour les chasser promptement; ce remède est de former dans notre esprit des pensées contraires à celles que le démon tâche d'y jeter. S'il veut vous représenter l'image de la beauté, pensez que ce n'est qu'un fumier couvert de neige, un voile de chair qui couvre notre ame, voyez ce beau corps couvert d'ulcères et mangé des vers, figurez-vous l'état où il sera après sa mort, et voyez vous vous-mêmes comme mortels.

Saint Pacôme disait (2) qu'il fallait chasser les pensées impures par la pensée des tourments de l'enfer, et de ce ver qui rongera à jamais les corps et les ames de ceux qui se seront laissés emporter à la volupté. Jetons, comme disait un ancien Père à un jeune Frère (3), quelques pensées d'amertume sur ces pensées de douceurs fausses et trompeuses, comme la pensée de la mort, du jugement, de l'enfer, et le fantôme disparaîtra.

Il ne faut jamais regarder la volupté quand elle vient, les plaisirs passagers qu'elle apporte, dit Aristote, mais quand elle s'en va avec ses tristes et funestes suites ; il faut la regarder dans sa laideur et son infection. Un solitaire violemment tourmenté était tenté de retourner dans le monde pour s'abandonner à ses désirs, lorsqu'il vit près de lui, par un effet de la miséricorde de Dieu, une femme Ethiopienne, laide, sale, et d'une odeur si infecte qu'il ne pouvait la supporter; il faisait tous ses efforts pour la chasser d'auprès de lui; alors elle lui dit:

(1) En la vie de S. Synclet. chap. 4.
(2) Apud Rosweyd. lib. 1. cap. in ejus vita.
(3) Rosweyd. lib. 5. libell. 5. n. 30.

Je suis celle qui semble si belle aux yeux des hommes, et qui verse dans leur cœur un doux poison dont tu te fusses enivré comme les autres si Dieu ne m'en eût empêché, et ne m'eût commandé de te découvrir ma difformité et de te faire sentir ma puanteur.

Religieux endormi, si tu es fatigué de mauvaises pensées, réveille-toi, va, marche, travaille, veille, prie, demande et on te donnera, frappe à la porte et on t'ouvrira, la prière doit être ton refuge (1). Le Religieux dit l'abbé Jean (2) est semblable à un homme assis sous un arbre, et qui, voyant venir de tous côtés des bêtes féroces, et n'ayant pas la force de leur résister, monte sur l'arbre où il est en assurance; si étant assis dans sa cellule, il est assailli de pensées mauvaises, dont il ait peine à se défendre, qu'il s'élève plus haut, qu'il ait recours à la prière, alors il se garantira de la persécution et sera à l'abri du mal.

Saint Bernard, parlant sur ce sujet et donnant le moyen de rejeter une multitude de pensées inutiles, vaines, imparfaites et mauvaises, qui se jettent en foule dans l'esprit comme une vile populace, dit : « Qu'on « mette à la garde de la porte un portier, dans le nom « est le souvenir de sa profession, afin que lorsque l'es- « prit sera tourmenté et pressé par de mauvaises pen- « sées, il puisse dire : à quoi penses-tu? dois-tu, toi qui « es prêtre, qui es ecclésiastique, qui es Religieux, songer « à ces sortes de choses? celui qui a fait vœu de pratiquer « la vertu de chasteté, doit-il recevoir en lui une chose « impure? convient-il à un serviteur de J. C., qui veut « aimer Dieu, de s'occuper de cela un seul instant(3)? »

(1) Rosweyd. lib. 5. libell. 5. n. 23.
(2) Ibid. n. 15.
(3) Ibid. lib. 3. num. 208.



Pour conclure, répétons ces paroles : *Mettez tous vos soins à bien veiller sur votre cœur* (1). Observez vos pensées, parce que d'elles dépendent vos affections, vos paroles, vos actions, et par suite votre salut ou votre perte. Gardez votre cœur comme le Chérubin gardait le Paradis terrestre avec une épée de feu, c'est-à-dire avec le sentiment et la considération de l'amour et de la justice de Dieu, en pensant à ses promesses et à ses menaces, à ses bienfaits et à sa vengeance (2). Veillez sur vos pensées pour ne pas donner entrée au serpent infernal qui vous porterait à manger du fruit défendu.

Saint Macaire dit (3) : ceux qui veulent mener une vie éminemment chrétienne doivent, avant toutes choses, veiller avec le plus grand soin sur leur ame, car c'est elle qui pense, qui connaît, et qui juge des choses; si nos pensées sont justes et droites, notre vie suivra nos pensées; l'ame est l'œil qui doit nous conduire. Le corps se sert de l'œil pour guide, l'œil conduit le corps par de droits sentiers. Si l'on est obligé de traverser une forêt remplie d'épines, d'eaux stagnantes, de précipices, l'œil fait éviter tous les dangers; de même l'ame, l'œil de tout l'homme, en usant bien de son esprit et de ses pensées, traversera sans peine les dangers de la vie. Autrement il lui arrivera ce qui arriva à Isboseth, fils de Saül (4), qui, dormant après dîner sur un lit de repos, et la garde de son appartement s'étant aussi endormie, les deux assassins, Baana et Rechab, y entrant, lui donnèrent la mort. Si, dit saint Grégoire, il avait mis une garde vigilante, si nous mettions un portier

(1) Omni custodia custodi cor tuum. Genes. 3. 24.
(2) Cant. 3. 7.
(3) Homil. 4.
(4) 2. Reg. 4.

vigilant à la porte de notre esprit, nous n'aurions rien à craindre (1).

Puisque vous avez pris la généreuse résolution de veiller sur les pensées de votre esprit, commencez par en retrancher une multitude de vaines, superflues et inutiles, dont on est souvent accablé; il faut avouer que pour cela il y a quelques efforts à faire, parce que notre esprit n'aime pas à se gêner, à se contraindre, il est bien plus porté à suivre sa liberté, et l'inclination qu'il a de s'amuser de tout ce qui se présente; nous passons les heures, les jours, les semaines, les mois et une grande partie de la vie à nous occuper de choses très-petites et puériles; et si nous n'y prenons garde, notre esprit devient comme un champ qui, s'il n'est pas cultivé avec soin, emploie toute sa force à ne porter que de mauvaises herbes. Il faut ensuite fermer toutes les avenues aux pensées mauvaises qui sont encore bien plus nuisibles; quand vous apercevrez qu'il va s'en former quelqu'une dans votre esprit, étouffez-la dès sa naissance. Enfin, faites tout votre possible pour en avoir toujours de bonnes; les bonnes pensées ennoblissent et perfectionnent l'entendement; les pensées indifférentes ne lui font aucun bien, et les pensées mauvaises lui font un grand tort.

La chose la plus excellente et la plus divine que nous ayons, c'est notre entendement; il ne faut donc pas l'employer à des bagatelles. Il est fait pour s'élever jusqu'à Dieu; ne serait-ce pas se rendre coupable de l'abaisser à des choses viles et honteuses, puisqu'il est créé pour une fin si noble et si sublime? *Le prince*, dit Isaïe, *doit toujours avoir les pensées dignes d'un*

(1) Si non ad ingressum domûs mulierem, id est, mollem custodiam ad mentis aditum deputasset. *Lib.* 1. *Moral. cap.* 18.

prince (1). De même, l'homme, et encore plus le Religieux, qui s'est consacré d'une manière toute particulière au culte et au service de Dieu, doit avoir des pensées bonnes et saintes qui le portent vers Dieu et vers Jésus-Christ. Saint Pierre nous dit que nous devons sanctifier Notre-Seigneur Jésus-Christ dans nos cœurs, l'honorer par la sainteté de nos pensées et attacher notre esprit à lui.

§ VI.

De la vigilance du cœur pour les affections.

Il faut encore veiller avec soin sur les affections de notre cœur : quand elles sont bien réglées dans l'homme, tout est bien, quand elles ne sont pas réglées, tout est désordre. C'est pourquoi saint Augustin disait : « Aimez « comme il faut, et faites ce que vous voudrez (2). Un « homme est tel, continue le même père, qu'est son « affection ; aimez-vous la terre ? vous deviendrez terre ; « aimez-vous Dieu ? que dirai-je, vous serez Dieu (3). « Ce sont les bonnes ou mauvaises affections qui font « les bonnes ou mauvaises mœurs (4). » On peut juger par-là combien il est important de veiller sur ses affections, puisque de là dépend toute la conduite de l'ame et celle du corps.

Une affection spirituelle est un don de Dieu, un effet

(1) Princeps ea, quæ digna sunt principe, cogitabit. *Isa.* 32. 8.

(2) Ama et fac quod vis.

(3) Talis est quisque qualis ejus dilectio est ; terram diligis ? terra eris. Deum diligis ? quid dicam ? Deus eris ? *Tract.* 2. *in* 1. *Ep. Joan.*

(4) Non faciunt bonos vel malos mores, nisi boni vel mali amores. *Epist.* 52. *ad Macedon.*

de la charité, et une flamme de ce feu divin, que le Saint-Esprit allume dans nos cœurs, qui nous porte à aimer une personne purement en Dieu et pour Dieu, c'est-à-dire dans la simple vue de son salut et de la gloire de Dieu. L'affection naturelle nous est donnée par la nature pour nous faire aimer ceux de qui nous tenons l'être, nos parens, nos bienfaiteurs, ceux dans qui nous voyons des qualités aimables, et avec lesquels nous avons sympathie d'humeur et de caractère. L'affection sensuelle nous fait aimer des choses permises, mais pour la délectation des sens qui est la fin de cette sorte d'affection. Enfin il est une affection charnelle qui n'a pour objet que les plaisirs déshonnêtes et défendus. La première de ces affections est sainte et méritoire; la seconde, étant bien réglée et raisonnable, est permise par elle-même, pourvu qu'elle ne passe pas les bornes que lui marque la raison et la loi de Dieu; la troisième est imparfaite et impure, puisqu'elle prend pour fin ce qui n'est que moyen; manger pour le seul plaisir, c'est pervertir l'ordre établi de Dieu, qui a attaché un plaisir à cette action afin qu'on pût la faire plus aisément. La quatrième est tout-à-fait mauvaise. C'est l'ennemi mortel de la chasteté, le plus grand adversaire du vœu que l'on en a fait. Il faut donc que les personnes Religieuses veillent continuellement sur leur cœur et fassent tous leurs efforts pour lui en fermer l'entrée; et si par malheur elle s'y était glissée, pour l'en bannir à perpétuité, qu'elles renoncent encore à l'affection sensuelle qui souille leur pureté et dispose grandement à l'affection charnelle. Qu'elles purifient et sanctifient l'affection naturelle par des vues divines, alors elle deviendra spirituelle, c'est la seule qu'elles doivent conserver dans le cœur.

Ce sujet est d'une très-grande importance, dit saint

Bonaventure, parce que l'affection charnelle se couvre souvent de l'apparence de l'affection spirituelle, et que l'affection spirituelle dégénère souvent en affection charnelle; de sorte que ce qui au commencement était spirituel et bon, devient ensuite charnel et mauvais. Beaucoup de personnes y ont été trompées. Saint Bonaventure a traité ce sujet, non pas seulement en passant, mais véritablement à dessein. Nous allons rapporter les marques qu'il donne pour connaître si l'affection que l'on porte à une personne est spirituelle ou charnelle (1).

La première marque, selon le saint docteur, d'une affection charnelle dans une personne, est quand elle prend plaisir à parler avec la personne qu'elle aime, qu'elle y met beaucoup de temps, qu'elle ne s'arrache de sa présence qu'avec peine, qu'elle l'entretient de choses vaines, frivoles et inutiles, et surtout de l'affection qu'elle lui porte, de sa constance, et autres semblables bagatelles et amusemens d'un esprit passionné. L'affection spirituelle, au contraire, nous porte à nous entretenir de choses bonnes et saintes, de ce qui peut porter à servir et à glorifier Dieu, à réchauffer son amour dans notre cœur, à avancer dans la voie de notre salut et à se perfectionner dans la vertu. S'il y a quelques douceurs dans les paroles, elles doivent toujours être très sages, très chastes et en quelque sorte angéliques.

La seconde marque de l'affection charnelle se voit encore dans les mouvemens, les regards, les paroles complaisantes et flatteuses qu'on ne voudrait ni faire, ni dire devant des personnes de vertu. L'affection spirituelle, au contraire, rend la personne extrêmement retenue et modeste dans ses paroles, elle ne dit et ne fait

(1) Opusc. de Perfect. Relig. lib. 2. cap. 27.

rien en secret qu'elle ne puisse dire devant tout le monde, parce qu'elle ne perd jamais la pensée de la présence de Dieu, qui la voit et l'écoute partout.

La troisième marque de l'affection charnelle est l'inquiétude que l'on éprouve en l'absence de la personne aimée, qu'on désire impatiemment revoir, dont la pensée se présente continuellement à l'esprit, même pendant la prière. On la reconnait encore dans l'empressement à en demander des nouvelles, dans l'inquiétude pour ses maladies, dans la crainte d'être oublié, et une foule de choses semblables qui agitent le cœur. La personne qui aime d'une affection spirituelle supporte avec paix et tranquillité l'absence de la personne aimée; elle n'est point troublée dans ses oraisons; l'image de cette personne ne se présente à son imagination qu'au temps et au lieu qu'il faut; dans ses prières elle la recommande à Dieu, en qui seul elle établit le repos de son ame. S'il s'élève dans son cœur quelque tristesse à un départ, quelque désirs du retour, ses sentimens sont modérés; elle est plutôt touchée des avantages spirituels que l'absence fait perdre et quelle désire; mais elle supporte la privation avec patience, avec soumission à la volonté de Dieu, et un grand dégagement de la créature.

Quatrième marque. L'affection spirituelle s'étend volontiers sur beaucoup de personnes, elle croît même en se multipliant, comme le feu qui s'embrase davantage à mesure qu'on y met plus de bois. L'affection charnelle est jalouse; elle ne veut pas être partagée, elle porte à concevoir même de la haine contre la personne qu'elle croit sa rivale.

Cinquième marque. La personne entraînée par cette funeste affection charnelle, ne voit plus les vices et les imperfections de la personne qu'elle aime, elle les excuse, elle va même quelquefois, dans son aveuglement,

jusqu'à vouloir les faire passer pour des vertus ; celle qui aime spirituellement et saintement, excuse bien les vices quand la raison et la charité l'ordonnent, mais elle condamne toujours les vices en eux-mêmes et fait tous ses efforts pour porter la personne aimée à s'en corriger.

A ces marques que nous donne S. Bonaventure, il nous sera facile de distinguer ces deux affections, mais comme sur cette matière, la nature est entraînée avec tant de force, que le démon dresse tant d'embuches, chacun doit veiller avec beaucoup de soin sur lui-même pour n'être pas surpris. Quelques personnes qui font profession de vertu commencent par le bien et finissent par le mal. On commence par une affection spirituelle, on passe à l'affection naturelle, on se laisse entraîner à l'affection sensuelle, et on tombe enfin dans l'affection charnelle. On parle d'abord de choses bonnes, on s'entretient de la vie spirituelle, on donne des avis et on en reçoit, on s'excite à bien faire ; on dit qu'on ne pense qu'à se sauver, qu'on n'a pas d'autres désirs que celui de la perfection ; tout cela est fort bon ; mais si on ne veille pas bien sur soi-même, comme on se communique ses sentimens, qu'on s'ouvre le cœur mutuellement, il est difficile de ne pas éprouver une affection qui de spirituelle est devenue naturelle. A force de se voir, de se parler, les esprits se lient plus étroitement, l'affection devient plus forte, on éprouve une délectation sensible dans ses conversations, on en recherche avec empressement les occasions, on en souffre avec peine la privation. On envoie des lettres remplies de protestations de respect, d'attachement, etc., on donne et on reçoit de petits présens ; mais l'affection spirituelle, dit S. Jérôme, n'admet point ces petits présens, et ces lettres de

douceur, de complaisance et d'amitié (1). Saint Bernard rapportant ces paroles de S. Jérôme, en donnant des avis à sa sœur qui était Religieuse, ajoute : « Si l'amour « saint et pur brûlait dans le cœur d'une Religieuse, « elle ne voudrait pas recevoir des hommes des présens « de vanité dont elle n'a que faire. L'ame consacrée à « Jésus-Christ ne désire pas que ses amis séculiers lui « fassent des dons; elle n'attend rien que de Jésus-« Christ pour lequel elle a méprisé toutes les choses de « la terre (2). » On voit par là que tous ces petits commerces d'amitié, de familiarité, font bientôt perdre à une personne les désirs qu'elle avait de son salut et de sa perfection, l'entraîne dans l'affection sensuelle et de là dans l'affection charnelle.

Je conclus, en répétant ces paroles du Sage : *Gardez vos pensées, vos affections et votre cœur, avec tous les soins possibles, c'est là qu'est la vie* (3). Employons pour garder notre cœur, dit le Cardinal Cajétan, tous les moyens que nous employons pour conserver une chose précieuse (4). La nature garde nos yeux avec les paupières, la langue avec les dents et les lèvres, l'ouie avec des cartilages, la chair avec une double peau, le cerveau avec le crâne, etc. On défend les jardins avec des haies, les villes avec des murailles et des fossés, les citadelles avec des bastions, les royaumes avec des armées; il faut

(1) Crebra munuscula et sudariola et fasciolas, blandasque ac dulces litteras sanctus amor non habet. *Epist.* 2. *ad Nepotiam.*

(2) Si in mente sanctimonialis fœminæ sanctus amor esset, dona vanitatis et superfluitatis ab hominibus non acciperet; mens casta et religiosa non desiderat à secularibus amicis accipere dona, sed à Christo, pro cujus amore contemnit omnia terrena. *De modo bene viv. serm.* 61.

(3) Omni custodia serva cor tuum, quoniam ex ipso vita procedit. *Prov.* 4. 24.

(4) Nullum prætermittas custodiæ genus in corde servando.

encore mieux défendre son cœur ; car la vie, le salut et tout le bonheur dépend de lui.

Les anciens ont représenté les dragons comme gardiens des trésors, à cause de leur vue perçante, et parce qu'ils se laissent aller difficilement au sommeil. Notre grand trésor c'est notre cœur, là sont les richesses les plus précieuses ; la grâce, les vertus, les dons du Saint-Esprit ; imitons les dragons afin de les bien conserver et de les défendre. Prenons garde que le démon ne cherche à nous endormir par l'enchantement des plaisirs, pour ravir ensuite nos trésors avec plus de facilité. Suivons le conseil de saint Paul : *Ne donnons pas entrée au démon* (1).

§ VII.

Des parloirs.

C'est aux parloirs que le vœu de chasteté court le plus de risques, et c'est le lieu de tout le monastère où les Religieuses courent le plus de danger de déchoir de la perfection qu'elles ont acquise, et même de se perdre. L'esprit du monde pénètre souvent dans les maisons par les grilles, et c'est par là que l'esprit religieux en sort. C'est là que se forment les connaissances, que les esprits se familiarisent, que les amitiés se contractent, que le temps se perd, que les cœurs se dissipent, que les bonnes pensées s'effacent, que les sentimens de dévotion s'évaporent. C'est là qu'on voit, qu'on parle, que l'on dit des choses inutiles, vaines, ridicules, badines, et quelquefois déshonnêtes. On en sort avec de mauvaises dispositions et un esprit détraqué.

(1) Nolite locum dare diabolo. *Ephes.* 4. 27.

Comment une Religieuse qui, sans nécessité, mais pour suivre son inclination, demeure une heure et quelquefois plus à une grille ouverte pour s'entretenir avec des personnes séculières, peut-elle se retirer sans être fort mal préparée à la méditation et à l'exercice qui va suivre? Comment serait-il possible que ce qu'elle a vu et entendu ne laissât pas des impressions de vanité, de goût pour les choses du monde et de dégoût pour sa position? Une Religieuse imprudente, peu mortifiée et quelquefois mécontente, fera confidence au parloir de ses mécontentemens, des secrets de la maison, des petites intrigues qui s'y passent pour les charges et pour les emplois, des divers partis qui se forment, des divisions qui se nourrissent, des petites querelles. La personne à qui l'on fait ces confidences ne garde pas toujours le secret; elle en parle à d'autres, la chose devient publique, on parle mal alors de cette maison, on perd l'estime qu'on avait pour elle, on est scandalisé des divisions qui y règnent; les séculiers prennent parti pour ou contre, selon les degrés de parenté ou d'affection. Voilà les abus des parloirs.

D'autre part, les Religieuses éprouvent une grande diminution de ferveur par la visite de leurs parens, qui viennent leur remplir l'esprit des nouvelles de la ville, du tracas de leur ménage, des affaires de leur famille, de tout ce qui se passe dans l'intérieur des maisons; il faut qu'elles sachent tout, les maladies ou les gentillesses des enfans, les changemens de domestiques. S'il y a un procès, il faut qu'elles en sachent les plus petits détails; alors ces Religieuses, qui aiment ordinairement leurs parens plus que leurs parens ne les aiment, s'agitent pour des procès, et font solliciter, comme si elles avaient quelque chose à y voir. Si on veillait avec plus de soin sur les parloirs, ces pauvres Religieuses qui ont



quitté le monde pour se sauver, n'y rentreraient pas pour se perdre.

Sainte Thérèse raconte, au chapitre VII de sa vie, que les parloirs furent pour elle la cause de beaucoup de distractions, de beaucoup d'indévotions, et que les visites et les conversations des personnes séculières faillirent la perdre. Elle ne tarit pas sur cet article. D'abord elle n'y voyait pas de mal, elle n'en concevait pas les suites, mais elle les vit et les sentit, ce qu'elle déplore avec une grande amertume de cœur. Voici quelques unes de ses paroles : « Je commençai à m'adonner à ces « conversations avec les personnes séculières, ne pen- « sant pas qu'elles pussent me devenir préjudiciables, « parce que c'était chose assez commune. Un jour que « j'étais avec une personne pour laquelle j'avais beau- « coup d'affection, et qui m'en témoignait aussi beau- « coup, il plût à Notre Seigneur de me faire comprendre « que cette amitié m'était nuisible, et de me sortir de « l'aveuglement où j'étais : il se présenta à moi d'un air « sévère qui me fit comprendre que cette conduite lui « déplaisait. Je le vis avec les yeux de l'ame, mais plus « clairement que je n'eusse pu le voir avec les yeux du « corps ; et cette vue m'est tellement demeurée imprimée « dans l'esprit, qu'il me semble le voir maintenant quoi- « qu'il y ait vingt-six ans que cela soit arrivé. Je demeu- « rai toute épouvantée, et je résolus de ne plus voir « cette personne et de rompre avec elle.. Mais cela ne « dura pas ; quelques personnes me persuadèrent qu'il « n'y avait aucun mal dans ces conversations ; je les « repris, je contractai même des liaisons avec d'autres « personnes. Notre Seigneur voulut bien me détromper. « Un jour que j'étais avec cette personne amie et quel- « ques autres, nous vîmes venir à nous une espèce de « crapaud ; je ne puis concevoir d'où venait cette bête

« hideuse avec une célérité qui n'est pas ordinaire à ces
« sortes de bêtes, surtout en plein midi et dans un lieu
« où l'on n'en avait jamais vu. Cette circonstance me
« frappa tellement que je n'ai jamais pu en perdre le
« souvenir. Il y avait de plus dans le monastère une
« ancienne religieuse de mes parentes, très pieuse et
« qui m'avertissait souvent du danger de ces sortes d'en-
« tretiens; mais j'éprouvais du dégoût pour ce qu'elle
« me disait, et croyais qu'elle se scandalisait sans sujet.
« J'ai voulu raconter tout cela, afin qu'on connût mon
« imprudence, et la grande bonté de Dieu envers moi;
« et afin que si Dieu permet que quelque religieuse lise
« un jour ce que j'écris, elle se serve de mon exemple.
« Je supplie toutes les religieuses pour l'amour de Dieu
« de fuir ces distractions dangereuses. »

La même Sainte avait dit auparavant dans le même chapitre : « Ce fut un grand malheur pour moi d'entrer
« dans un monastère où l'on ne gardait pas exactement
« la clôture, et dont les parloirs faisaient la principale
« partie; et c'est un très grand mal quand les monas-
« tères des Religieuses ne sont pas fermés; ils devien-
« nent alors bien plutôt un moyen de se perdre, qu'un
« secours pour leur salut et un remède à leur faiblesse.
« Les Religieuses qui demeurent dans des maisons ou-
« vertes me font grande pitié. Si leurs parens voulaient
« suivre mon conseil, puisqu'ils ne veulent pas mettre
« leurs filles dans des maisons où elles puissent se sau-
« ver, mais où, au contraire, elles sont en danger de
« se perdre, ils feraient bien mieux de les marier, ou
« de les garder dans leur propre maison. C'est une chose
« digne de compassion de voir des filles qui embrassent
« l'état religieux croyant pouvoir servir Dieu et faire
« leur salut loin des dangers du monde, et qui se trou-
« vent bien plus exposées qu'auparavant, sans connaître



« le moyen de se délivrer, parce que la nature, la jeu-« nesse, le démon les entraînent à rechercher les satis-« factions du monde, et que bien loin de les condamner, « souvent on les approuve. Oh! qu'il est malheureux, « je le repète, qu'il est malheureux pour les Religieux et « les Religieuses de ne pas observer ce à quoi ils se sont « obligés, et que dans leurs communautés il y ait deux « chemins, dont l'un mène à la vertu et au salut, et « l'autre au vice et à la damnation; où le chemin de la « vertu est si peu battu, que ceux ou celles qui veulent « remplir leur devoir et vivre selon leur vocation, ont « plus de tentations à craindre de la part des personnes « avec lesquelles elles vivent, que de tous les démons « ensemble; où il faut user de plus de dissimulation et « d'adresse pour parler de l'amour de Dieu, qu'il n'en « faut pour parler des funestes engagemens auxquels « nous porte le démon. Il ne faut pas s'étonner si nous « voyons tant de maux dans l'Eglise, puisque ceux qui « devraient en être les flambeaux, ceux qui devraient « être les modèles de toutes les vertus chrétiennes, ont « oublié l'esprit, la sainteté que les saints Fondateurs « avaient établis dans leurs ordres, et dont ils ont donné « l'exemple. Plaise à Dieu de vouloir donner à ce mal « le remède nécessaire! *Amen.* »

Si l'on réfléchit sérieusement à ce qui précède, on comprendra combien il est nécessaire de prendre une ferme résolution dans les communautés de religieuses de veiller sur les parloirs, et de garder exactement ce que les règles et les constitutions ordonnent, soit pour la clôture, soit pour le temps et le sujet des entretiens, etc.

1° La supérieure doit y veiller avec le plus grand soin, car la chose est de la plus grande importance; elle y est strictement obligée, et elle se rend coupable d'un péché

si elle y manque, puisque le bien et le mal, le salut et la ruine de ses filles en dépendent, et même l'honneur de la maison. Elle doit avoir une ferme et raisonnable sévérité envers ses Religieuses, et même envers les séculiers si la douceur ne suffit pas.

L'évêque de Terrassone raconte dans la vie de sainte Thérèse (1), que cette Sainte ayant été envoyée en qualité de prieure dans le monastère de l'Incarnation d'Avila, composé de plus de quatre-vingts Religieuses, où elle avait fait elle-même profession, pour le réformer, ce dont il avait grand besoin, commença d'abord par réformer les parloirs, bannir les visites inutiles, les entretiens avec les séculiers, les familiarités dangereuses qui sont, dit l'auteur, le poison et la ruine des monastères. Plusieurs personnes qui visitaient fréquemment cette maison se retirèrent, d'autres se fâchèrent. Un gentilhomme des plus qualifiés de la ville ne pouvait souffrir qu'avec peine ce nouveau réglement, sa conversation était peu édifiante, et la consigne forte à proportion. Voyant que toutes les fois qu'il venait au monastère, on lui répondait de la part de la Mère prieure que la Religieuse qu'il demandait était occupée, il entra dans une grande colère et fit appeler la sainte mère à la grille; alors il déchargea sur elle tout ce que sa passion put lui suggérer, il se laissa même aller à l'outrage et à l'impudence. Sainte Thérèse l'écouta avec beaucoup d'humilité et de patience; mais ensuite animée par le saint zèle de la maison de Dieu, elle le reprit aigrement de venir au monastère inquiéter et troubler les épouses de Jésus-Christ; elle le traita avec la hauteur que méritait son insolence, lui défendit de se présenter aux portes du monastère de l'Incarnation, en le menaçant d'en avertir le

(1) 1. part. chap. 21.



roi. Elle fit tout cela avec ce courage et cette gravité majestueuse qu'elle savait si bien prendre quand la gloire de Dieu le demandait. Ces paroles firent une telle impression sur ce jeune gentilhomme, qu'il se retira aussitôt et ne mit plus le pied dans cette maison. Le bruit de cette affaire s'étant répandu dans la ville, on comprit qu'il fallait aller ailleurs chercher à faire la conversation tant que la mère Thérèse de Jésus demeurerait dans cette maison. La sainte vint à bout de réformer les parloirs et de retrancher les visites inutiles : les Religieuses vécurent alors en paix dans l'observance de la règle.

II. La simple Religieuse ne doit pas prendre moins de précautions contre les entretiens inutiles. 1° Elle ne doit pas aimer le parloir, et désirer d'y aller ; elle doit savoir que c'est le lieu le plus dangereux de la maison, et qu'il est très-facile de se laisser entraîner à des paroles vaines, inutiles, inconsidérées, etc., dont elle aura à se repentir ; qu'elle parlera mal de son prochain, qu'elle entendra des choses qui lui feront de la peine, qui la distrairont dans ses prières, qui lui rempliront la tête des idées du monde, qui la porteront vers les créatures; souilleront la paix de son cœur, troubleront son ame et lui demeureront avec ténacité dans l'esprit. Elle doit donc fuir les parloirs.

2° La Religieuse ne doit jamais aller au parloir sans en avoir demandé la permission, comme sa règle le lui prescrit. Autrement elle ferait d'abord une faute en transgressant sa règle, et se mettrait encore dans le cas d'en commettre beaucoup d'autres. Il est difficile de se tenir debout sur un penchant verglacé sans la grace de Dieu ; et comment Dieu pourrait-il donner cette grâce à une personne qui agit contre sa volonté en agissant contre la règle. Il ne faut donc pas aller au parloir sans permission.

3° Il faut encore que la religieuse qui va au parloir avec les permissions requises, veille attentivement sur sa conduite; qu'elle se rappelle bien qu'elle est sur les bords d'un précipice, qu'il faudra une bien grande grâce pour qu'elle n'éprouve pas quelque dommage. Heureuse si elle peut dire avec saint Laurent, quoique dans un sens différent : Mon Dieu, je ne vous ai pas été infidèle à la grille (1). Mes yeux, mes oreilles, ma langue, mon cœur, tout s'est conservé pur.

La religieuse doit observer exactement tout ce que sa règle lui prescrit pour le parloir, ne pas outrepasser le temps prescrit; parler d'une voix assez haute pour être entendue de la sœur qui l'accompagne; sa conversation ne doit se porter que sur des choses bonnes, religieuses.

Il faut que les personnes séculières avec lesquelles elle doit parler s'en retournent meilleures, édifiées et comme parfumées par sa conversation.

Sainte Gertrude, sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse et plusieurs autres ont opéré de vrais miracles en ce genre. Les esprits les plus pleins d'eux-mêmes, les cœurs les plus rebelles ne pouvaient résister à la force de leurs paroles. Il faut les imiter, et une bonne religieuse, quelque soit sa capacité, ne doit pas revenir du parloir sans avoir fait quelque bien, inspiré quelques pensées du salut, du détachement du monde, et surtout de la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ son divin Epoux.

Il faut surtout être pénétré de la présence de Dieu et le voir toujours à travers les personnes à qui l'on parle; afin d'étudier en quelque sorte ce qu'il veut que l'on dise ou que l'on fasse; voir à son côté l'ange gardien qui approuve ou qui condamne.

(1) In craticula te Deum non negavi.



Les précautions extérieures ne doivent pas être négligées. Si la règle le commande la grille doit être fermée et le voile baissé. Il ne faut ni voir, ni être vu, dit saint Jérôme à sainte Eutochie (1). C'est le sentiment de saint Ambroise (2), de Tertulien (3), de saint Bernard (4) : celle qui aime Jésus-Christ, ajoute ce Père, ne veut voir que lui (5) ; l'œil est la cause de beaucoup de malheurs. (6)

Ce n'est pas sans raison que la religieuse porte le voile, ce n'est point un vain ornement, c'est le signe de sa pudeur (7). Ce voile est le casque et le bouclier qui la défend contre les attaques de l'ennemi (8). Epouses de Jésus-Christ, soyez fidèles à votre Epoux, lui seul doit connaître votre cœur, votre ame et tout votre être, vous n'avez pas à mendier un regard (9). Il vaudrait peut-

(1) Nullus tutus aspectus.

(2) Nec videre viros fœmina, nec videri velit. *Lib.* 1. *offic. cap.* 18.

(3) Ejusdem libidinis est videri, et videre. *De vel. virg. cap.* 2.

(4) Cùm sis Christo desponsata, si ante oculos hominum vis apparere, non es casta, sed adultera ; quasi adultera Christo facis injuriam, si ut ab hominibus ameris, ostendis pulchritudinem tuam. *De modo bene viv. fœm.* 64.

(5) Sanctimonialis fœmina quæ Christum perfectè diligit, ampliùs adulterinum amorem non recipit. *Serm* 61.

(6) Per oculos intrat in mentem sagitta amoris. Oculus est prima sagitta fornicationis. *Serm.* 23.

(7) Ipsa concupiscentia non latendi non est pudica quantùm velis bona mente conetur, necessarium est publicatione sui periclitetur. *Lib. de vel. virg. c.* 14.

(8) Vera, et tota, et pura viginitas nihil magis timet quàm semetipsam, confugit ad velamen capitis quasi ad galeam, quasi ad clypeum, quo bonum suum protegat adversùs ictus tentationum, adversùs jacula scandalorum, adversùs suspiciones et susurros. *Ibid. cap.* 15.

(9) Oro te, sive mater, sive soror, sive filia virgo, secundùm annorum nomina dixerim, vela caput, induc armaturam pudoris, circumda vallum verecundiæ, murum sexui tuo strue, qui nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos. *Ibid. cap.* 16.

être encore mieux, si les constitutions ne s'y opposent avoir la grille drapée que le voile baissé (1).

Il est certains ordres où la grille n'est pas fermée et où on n'est pas obligé de baisser le voile, dans ce cas la religieuse doit veiller soigneusement sur elle-même, baisser les yeux; ses paupières doivent lui servir de voile, la modestie doit être la marque de sa vertu, et doit arrêter ainsi tout ce qui pourrait porter les autres à pécher.

§ VIII.

Autre moyen. — La fuite des occassions.

Celui qui est attaché par un fil au haut d'une tour n'est pas plus en danger de tomber que celui dont la chasteté est exposée aux occasions de se perdre, dit le Père Balthazar Alvarès (2). Le moyen le plus assuré de résister aux tentations, et surtout à celle d'impureté, c'est déviter les occasions, c'est-à-dire, les mauvais livres qui, sous les fleurs du style, cachent le poison; je ne parle pas des peintures indécentes, quelqu'en soit le sujet, le temps, le lieu, les choses, tout devient comme une amorce du péché. Celui qui ne veut pas pécher évite les occasions de pécher. Qui aime le péril, dit le Sage, périra (3).

Dieu commanda aux Nazaréens de ne pas boire de vin,

(1) Nupsisti Christo, illi tradidisti carnem tuam, illi sponsasti maturitatem tuam, incede secundùm sponsi tui voluntatem; Christus est, qui et alienas sponsas et maritatas velari jubet, utique multò magis suas. *Ibid.*

(2) P. du Pont en sa vie, chap. 5, § I.

(3) Qui amat periculum in illo peribit. *Eccl.* 3. 27.



et pour ôter l'occasion qui pouvait les porter à transgresser cette règle, il voulut qu'ils ne pussent pas même mettre une graine de raisin sec ou frais dans leur bouche (1). Abraham, après avoir secouru le roi de Sodome, ne voulut pas recevoir pour sa part du butin seulement une courroie, pas même un fil (2). *J'ai fait un pacte avec mes yeux,* dit Job, *afin qu'ils ne regardent rien qui puisse me donner une occasion de chute* (3). La Glose ajoute : Job ne voulait rien voir de dangereux, parce qu'il savait que du regard vient la pensée, de la pensée la délectation, de la délectation le consentement, du consentement l'action, de l'action l'habitude, de l'habitude la nécessité, de la nécessité le désespoir, du désespoir la damnation (4).

Celui donc qui veut éviter le péché doit fuir avec soin toutes les occasions qui peuvent y conduire, et surtout pour ce qui tient au péché d'impureté à cause de la faiblesse de la nature et la force des ennemis ; c'est le cas de fuir. Saint Bernard disait à ses Religieux : « Toutes « les fois que je pense à votre misère et à la mienne, et « de combien de périls nous sommes environnés, j'en « suis effrayé. Nous portons nous-mêmes le filet qui « peut nous perdre ; dans tous les lieux l'ennemi qui est « en nous nous accompagne. Je parle de cette malheu« reuse chair conçue dans le péché, nourrie dans le pé« ché ; malheureusement trop corrompue par sa nature, « mais bien plus encore par l'habitude ; c'est pour cela

(1) Ab una passa usque ad acinum non comedent. *Num.* 6. 4.

(2) A filo subtegminis usque ad corrigiam caligæ. *Gen.* 14. 23.

(3) Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine. *Job.* 31. 1.

(4) Quia visum sequitur cogitatio, cogitationem delectatio, delectationem consensus, consensum opus, opus consuetudo, consuetudinem necessitas, necessitatem desperatio, desperationem damnatio.

« que la chair se révolte avec tant de force contre l'es« prit (1). Le démon, perfide serpent, qui ne cherche « qu'à nous perdre, vient encore à son secours, et l'aide « de toutes ses forces; il se sert d'elle pour le perfide « dessein qu'il a de nous perdre, et c'est ainsi que s'al« lument en nous les feux de la concupiscence (2). Il « nous lie avec notre propre ceinture, il nous frappe « avec les verges que nous lui fournissons (3). » Ainsi notre nature, le démon, tout conspire à notre ruine.

Les personnes qui veulent conserver la pureté de leur ame et de leur corps doivent donc éviter avec le plus grand soin les occasions qui pourraient la souiller, autrement il est morablement impossible qu'elles ne tombent dans quelque faute ; la nature est si faible, la concupiscence si prompte, que les occasions font presque toujours une vive impression sur le cœur. Lorsque Dieu défendit aux Israélites d'épouser des femmes étrangères, il leur dit ces femmes étrangères séduiront bientôt vos esprits, et vous feront suivre des dieux étrangers (4); c'est ce qui arriva à Salomon. Les peintures, les livres, les regards, les paroles, les communications de sentimens, les assurances d'amitié, les louanges, les flatteries ont un très grand ascendant sur une ame faible qui reçoit agréablement le poison, parce qu'il est doux et

(1) Ipsi enim gestamus laqueum nostrum, ubique proprium circumferimus inimicum, carnem hanc loquor de peccato natam, in peccato nutritam, corruptam nimis ipsa origine, sed multò ampliùs prava consuetudine vitiatam. Hinc est quòd tam acriter caro adversus spiritum concupiscit. *Serm. 5. in Quadr.*

(2) Huic accedit; hanc adjuvat, hac utitur ad nos impugnandos callidissimus serpens.

(3) Manus nostras proprio cingulo alligat, et ut dicitur, baculo nostro nos cædit.

(4) Certissimè enim avertent corda vestra, ut sequamini deos eorum. 3. Reg. 11. 2.



qu'il plaît : peu à peu le cœur s'amollit, l'affection entre, et bientôt le péché. Un seul regard perdit David. Suivons donc le conseil que Dieu donna à Loth, fuyons non seulement Sodome, mais encore les environs. Je veux dire les occasions du péché.

Celui qui hait son ennemi non seulement ne veut pas entrer dans sa maison, mais il évite encore de passer devant sa porte ; celui qui craint de tomber dans un précipice n'approche pas même des bords, il craint de glisser : celui qui a la haine du péché et qui craint d'y tomber, doit donc fuir non seulement le péché, mais les approches du péché ; je veux dire les occasions.

D'ailleurs résister aux occasions est une preuve de sagesse ; il est bien plus difficile de résister à la force d'une occasion que de l'éviter. N'est-il pas plus facile de ne pas s'approcher du feu que de ne pas en sentir la chaleur en s'en approchant, de ne pas marcher sur une pente verglacée que de prendre un autre chemin, de ne pas entrer dans une ville pestiférée en choisissant une autre route. Il est bien plus facile de ne pas voir, que de n'être pas vu, de ne pas parler que d'être obligé ensuite de calmer les mouvemens auxquels on s'est exposé. « Qu'avons nous besoin, dit saint Chrysostôme (2), de « nous donner la peine de vaincre notre ennemi en venant aux prises avec lui, au grand danger d'être vaincus ; puisque nous pouvons le surmonter sans le voir, « en fermant seulement la porte de nos sens, et évitant « d'être attaqués. » Nous ne citerons pas d'exemples de cette vérité. L'expérience ne nous montre que trop tous les jours comment une certaine confiance en soi-même fait faire de chutes ; on se croit fort, on croit surmonter l'ennemi et on succombe.

(1) Hom. de nequit.

§ IX.

Autre moyen. — La fuite de l'oisiveté et la mortification des sens.

L'oisiveté enseigne une grande malice, dit le Saint-Esprit (1). *En ne faisant rien on apprend à faire mal*, dit Caton (2). *Voici l'iniquité de Sodome*, dit le prophète Ezéchiel, *l'orgueil, l'intempérance, l'opulence et l'oisiveté* (3). Notre nature est par elle-même inclinée au mal, il faut l'arracher à cette pente et l'entraîner vers le bien. Une terre qui n'est pas cultivée, à laquelle on ne fait point porter de bons grains, en portera infailliblement de mauvais, par sa nature elle a assez de force pour cela, mais elle n'en a pas assez pour produire ce qui est bon et utile sans culture et sans travail ; il en est de même de nous. Un saint Père du désert disait (4) : Le démon se sert de trois moyens pour nous faire tomber dans tous les péchés : l'oubli, la négligence et la concupiscence : l'oubli engendre la négligence ; la négligence réveille la concupiscence, et la concupiscence porte au péché. Si notre esprit est attentif et n'oublie jamais ses devoirs, il ne tombera pas dans la négligence ; étant toujours occupé, la concupiscence n'aura point de prise sur lui, et avec la grâce de Dieu il ne fera pas de péché.

Si l'oisiveté ouvre la porte à tous les vices, elle l'ouvre surtout à celui de l'impureté : David nous en fournit un

(1) Multam malitiam docuit otiositas. *Ecclesiastici* 33. 29.

(2) Nihil agendo malè agere discimus.

(3) Ecce, hæc fuit iniquitas Sodomæ superbia, saturitas panis, abundantia, et otium ipsius. *Ezech.* 16. 49.

(4) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 11. n. 46.

funeste exemple ; si, comme à l'ordinaire, il eût été à la tête de ses armées, il n'aurait pas été honteusement vaincu et terrassé par une femme, mais alors il était oisif. Aussi saint Chrysostôme dit que l'impureté est la passion d'une ame oisive (1).

Celui qui veut être chaste doit donc fuir avec le plus grand soin l'oisiveté. Faites toujours quelque chose, écrivait saint Jérôme à Rustique, afin que le démon vous trouve toujours occupé (2). Le Père Maldonat donnait aux jeunes gens une forte application à l'étude, comme remède aux tentations.

Le Saint-Esprit apprend comment nous devons traiter notre corps qui doit-être soumis à notre ame, afin qu'il ne se révolte pas contre elle : il se sert pour cela de la comparaison du serviteur : *La nourriture, la verge et le fardeau pour l'âne, le pain, la punition et le travail à l'esclave. L'esclave travaille quand on le châtie ; il ne cherche qu'à se reposer. Lâchez-lui les rênes, et il demandera la liberté. Le joug et les courroies font plier le cou le plus dur ; des travaux assidus assoupissent l'esclave. La torture est la chaîne de l'esclave pervers, envoyez-le au travail de peur qu'il ne soit oisif un moment* (3).

Le supérieur d'un monastère d'Egypte voulant guérir un jeune Religieux grec de ses tentations, donna ordre à un ancien Père du monastère, d'un caractère rude et aus-

(1) Homil. 40. in Matth.

(2) Facito aliquid operis ut te semper diabolus inveniat occupatum. *Epist.* 4.

(3) Cibaria, et virga et onus asino ; panis, et disciplina, et opus servo, operatur in disciplina et quærit requiescere. Laxa manus illi et quærit libertatem ; jugum et lorum curvant collum durum, et servum inclinant operationes assiduæ. Servo malevolo tortura et compedes, mitte illum in operationem ne vacet. *Eccl.* 33. 25.

tère, de harceler sans cesse ce jeune Religieux, de lui dire des paroles injurieuses et de ne lui laisser aucun repos, et de venir avec des témoins se plaindre de lui, comme si ce pauvre jeune homme eût oublié son devoir et se fût emporté contre cet ancien Père. Le supérieur lui faisait alors de vertes réprimandes l'accablait de rudes pénitences; mais l'ancien Religieux recommençait dès le lendemain. Accablé et persécuté sans sujet, condamné par son supérieur, le Religieux ne faisait plus que pleurer, s'affliger et ne pensait plus à ses tentations passées. Ce combat artificieux dura un an entier. Un autre religieux lui demandant s'il était encore tourmenté par des tentations, il lui répondit : Oh! Dieu! on ne me laissse pas seulement le loisir de respirer, comment pourrais-je m'occuper de mes tentations (1). Le meilleur moyen de se débarrasser de ses pensées, c'est d'occuper son esprit à autre chose, parce qu'il ne doit jamais être oisif; occupons-le au bien.

La mortification des sens n'est pas moins nécessaire; si le corps est trop bien nourri il se révolte contre l'ame, et ne lui laisse aucun repos. Un Religieux du désert (2) était fatigué d'une mauvaise pensée, et s'en plaignait un jour à un ancien Père. Celui-ci lui répondit : Quant à moi, mon Frère, par la grâce de Dieu je suis exempt de toutes ces misères; mon corps ne me donne plus aucune peine, depuis que je suis entré dans la solitude, je n'ai jamais mangé de pain, bu de l'eau et dormi autant que je croyais en avoir besoin, et en tourmentant ainsi mon corps pour les choses même nécessaires, j'ai pu m'en rendre maître.

Il faut surtout veiller sur la vue; car, comme dit Jé-

(1) Papæ! mihi vivere non licet, et fornicari libeat?
(2) Apud Rosweyd, lib. 5, libell. 5, n. 31.

rémie, *la mort, est montée par nos fenêtres, elle est entrée dans nos maisons* (1); c'est-à-dire, comme l'expliquent les Pères, la tentation est entrée dans mon ame par les yeux, et c'est pour cela que le même Prophète dit : *Mon œil a perdu mon ame* (2). Ayons donc toujours les yeux modestement baissés, afin qu'il ne nous arrive pas les malheurs qui sont arrivés à tant d'autres.

Nous devons encore veiller sur le sens du goût ; car, comme dit saint Jérôme : « la gourmandise est la mère « de l'impureté, et l'abondance de viandes donne trop « de forces à notre corps (3). Le même Père dit ailleurs : « Un corps chargé de viandes et de vin exerce sa tyran« nie ; jamais un homme qui se livre à la gourmandise « ne passera pour chaste dans mon esprit (4). Si je suis « capable de donner un conseil, et si l'on veut en croire « mon expérience, regardez le vin comme un poison, « ne jetons pas de l'huile sur la flamme (5). » *Le vin est tumultueux et l'ivresse turbulente; quiconque s'y livre ne sera jamais sage*, dit Salomon (6). Saint Paul nous dit : *Ne vous laissez point enivrer par le vin, d'où naît la dissolution* (7).

(1) Ascendit mors per fenestras nostras, ingressa est domos nostras. *Jerem. cap.* 9. 21.

(2) Oculus meus deprædatus est animam meam. *Thren.* 3. 51.

(3) Gula fomes est et mater libidinis, ventremque cibo distentum et vini potionibus irrigatum voluptas genitalium sequitur. *Epist.* 146.

(4) Ubi saturitas et ebrietas, ibi libido dominatur ; numquàm ego ebrium castum putabo; dicat quisque quod velet; venter mero exæstuans citò despumat in libidinem. *Epist.* 83. *ad Ocean.*

(5) Si quid in me potest esse consilii, si experto creditur, hoc primùm moneo, hoc obtestor, ut sponsa Christi vinum fugiat pro veneno. Hæc adversus adolescentiam prima arma sunt dæmonum , vinum et adolescentia duplex est incendium voluptatis. Quid oleum flammæ adjicimus? quid ardenti corpusculo fomenta ignium ministramus? *Epist.* 22.

(6) Luxuriosa res, vinum. *Prov.* 20. 1.

(7) Nolite inebriari vino, in quo est luxuria. *Ephes.* 5. 18.

Saint Jean Climaque (1) dit que celui qui croit vaincre le démon de l'impureté en s'enivrant est semblable à celui qui voudrait éteindre un grand incendie avec de l'huile ; mais la seule abstinence ne suffit pas, il faut encore y joindre l'humilité ; autrement on ressemblerait à un homme tombé dans la mer qui croirait se sauver à la nage, en ne se servant que d'une de ses mains. Il dit ailleurs (2) : Demandons à la gourmandise, source pour nous de tous les maux, qui a perdu Adam et toute sa postérité, qui a causé la ruine d'Esaü, la mort des enfans d'Israël dans le désert, la honte de Noé, la perte de Sodome et de Gomore, la souillure de Loth et la destruction totale des enfans d'Héli : demandons-lui, dis-je, quels sont ses enfans ; elle répondra : Mon premier fils est l'aiguillon de la volupté, mon second fils est l'endurcissement du cœur, et mon troisième fils est le sommeil ; et je produis encore hors de moi un déluge de mauvaises pensées, une source de toutes sortes de corruptions et une mer sans fond d'impuretés secrètes et détestables.

Les Saints ont jugé que, puisque la gourmandise fait tant de mal à la pureté de l'ame et du corps, c'était le premier vice qu'il fallait combattre et détruire. « Les « docteurs, dit le grand saint Léon, ont enseigné à tous « les enfans de l'Eglise par leurs exemples et leurs ins- « tructions, qu'il fallait commencer l'apprentissage de « la milice chrétienne par les saints jeûnes ; qu'il fallait « prendre les armes de l'abstinence pour combattre les « ennemis de l'ame (3). » Le premier combat que nous

(1) Gradu 15. — (2) Gradu 14.

(3) Doctores qui exemplis et traditionibus suis omnes Ecclesiæ filios imbuerunt, tyrocinium militiæ Christianæ sanctis jejuniis inchoarunt ; ut contra spirituales nequitias pugnaturi abstinentiæ arma raperent, quibus vitiorum incentiva truncarent. *Serm. 1. de jejun. Pentecost.*

« avons à soutenir, dit Cassien, est le combat contre la « gourmandise; imitons les athlètes de la Grèce aux « jeux olympiques; leur vie était austère, parce qu'ils « voulaient remporter la victoire. Nous devons de même « dompter tout ce qui tient au trop grand soin du corps « si nous voulons vaincre les vices (1). Il ajoute ailleurs : « La gourmandise et l'impureté vont toujours ensemble; mais l'impureté prend sa naissance dans la « gourmandise : si vous voulez détruire l'impureté, dé- « truisez d'abord la gourmandise (2). »

« C'est une folie, dit saint Grégoire-le-Grand, de « faire une sortie contre l'ennemi, si on laisse des traî- « tres dans la ville. Puisque la gourmandise nous a « chassés du ciel, il faut y retourner par l'abstinence(3). »

Nabuchodonosor donna ordre à Nabuzardam, chef de ses cuisiniers, de démolir les murailles de Jérusalem et le temple; pourquoi cela, se demande saint Grégoire, pourquoi un cuisinier est-il chargé d'abattre les murailles de la sainte cité de Jérusalem, le temple de Salomon qui était le lieu le plus auguste et le plus vénérable de tout l'univers, où Dieu était connu, adoré et servi, où l'on offrait continuellement des sacrifices et des victimes à sa divine Majesté? Pour nous apprendre que les plaisirs du goût perdent nos ames et détruisent en elles le

(1) Primum nobis ineundum certamen est adversus gastrimargiam, primò ergo nobis calcanda est gulæ concupiscentia : hæc est nobis prima contentio, hæc nobis, velut in olympiacis certaminibus, prima probatio, gulæ ventrisque concupiscentiam desiderio perfectionis extinguere. *Lib.* 5. *cap.* 3.

(2) Gastrimargiæ fornicatio peculiari commercio fœderatur : de abundantia gastrimargiæ fornicationem necesse est pullulare, quamobrem ut fornicatio subruatur, gastrimargiæ vitium est castigandum. *Coll.* 5. *c.* 10.

(3) Incassum namque contra exteriores inimicos in campo bellum geritur, si intra ipsa urbis mœnia civis insidians habetur. *Lib.* 30. *moral. cap.* 13. *in c.* 39. *Job.* *v.* 7.

service et la gloire de Dieu. Commençons donc à vaincre cet ennemi, nous viendrons bientôt à bout des autres (1). On extermina facilement les sept nations qui habitaient la terre de Chanaam, comme dit saint Adelme, évêque des Saxons occidentaux, Pharaon fut de même submergé dans les eaux de la mer Rouge; vous serez facilement victorieux des vices qui peuvent vous perdre quand vous l'aurez été de celui de la gourmandise (2).

Il n'est pas un seul exemple de personne qui ait voulu travailler à la réforme d'elle-même qui n'ait commencé par la mortification. Il faut d'abord réduire le corps. Les Pères du désert étant allés trouver saint Antoine pour conférer avec lui sur les moyens de parvenir à la perfection, les plus anciens opinèrent pour les jeûnes et les veilles, parce que, disaient-ils, étant plus dépouillé de la matière, on acquiert la pureté de l'ame et du corps, et l'ame est bien plus disposée à s'unir à Dieu (3). L'abbé Moïse disait, que pour prendre une ville, et forcer les habitans de se rendre, le meilleur moyen était de couper les vivres et de détourner les eaux, c'est ainsi qu'il faut en user avec notre corps si nous voulons en être maîtres (4).

Nous lisons dans la Chronique générale de saint Benoît (5) : Aucun Saint n'est arrivé à la perfection sans

(1) Nullus palmam spiritualis certaminis apprehendit, qui non semetipso priùs per afflictam ventris concupiscentiam carnis incentiva devicerit.

(2) Ut submerso Pharaone septem Chananeorum gentes facile fuit delevisse, sic edomita repressaque gula, cætera mortalia facilè superantur. *Lib. de laudib. Virg. tom.* 3. *Biblioth. Patrum.*

(3) Quòd his videlicet extenuata mens, ac puritatem cordis et corporis assecuta Deo faciliùs uniretur. *Collat.* 2. *c.* 2.

(4) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 66.

(5) L'an 82, chap. 1.



avoir durement traité son corps. Au V[e] siècle on faisait tant de cas de l'abstinence, qu'on ne regardait pas comme Religieux celui qui ne jeûnait pas toute sa vie ; encore fallait-il une nourriture pauvre, grossière et sans goût, et en si petite quantité, qu'elle suffisait simplement à soutenir le corps et à l'empêcher de mourir.

Voici ce que Ruffin, témoin oculaire (1), raconte de l'Orient : Nous vîmes dans notre voyage de la Thébaïde un monastère de trois mille Religieux, sous la conduite d'un supérieur nommé Ammon, où régnait la plus austère abstinence. Les Religieux portaient des robes de lin, des manteaux de poil de chèvre et des capuces, afin de se couvrir le visage pour ne pas voir ceux qui mangeaient moins que les autres ; ils observaient un si profond silence pendant le repas, qu'on aurait cru qu'il n'y avait personne au réfectoire ; on voyait la solitude au milieu du grand nombre, et les abstinences de chacun d'eux étaient cachées aux autres. Ils sont si fortement détachés de ce qui tient aux soins du corps pour la nourriture, qu'ils ne font presque que la goûter : ils vont au réfectoire comme à un autre exercice, ils obéissent; mais il serait difficile de croire qu'ils veulent se nourrir.

Philon, en parlant des Esséniens (2), dit qu'il n'en est pas un d'eux qui mange ou boive avant le coucher du soleil. Quelques-uns d'eux passent deux ou trois jours sans manger. Saint Augustin dit des religieux de son temps ; « J'ai appris que plusieurs d'entre eux font « des jeûnes incroyables, non seulement ils ne mangent « qu'une fois le soir, ce qui leur est ordinaire, mais il « en est qui passent trois jours entiers, et très souvent « encore plus sans rien prendre (3). »

(1) Apud Rosweyd. lib. 2. cap. 3.

(2) Philo de vit. Contempl. Euseb. lib. 2 histor. cap. 16.

(3) Jejunia etiam prorsus incredibilia multos exercere didici ; non

Vous direz peut-être ; mais c'est ruiner sa santé, et se tuer que d'en agir ainsi. Je réponds alors : et quel grand malheur si votre corps est un peu faible, le jeûne n'a pas été établi pour le fortifier et l'engraisser ; il vaut mieux que l'estomac fasse mal que l'esprit et la conscience. D'ailleurs il n'est pas sûr que l'abstinence et les jeûnes, observés avec la prudence que recommandait saint Antoine, nuisent à la santé ; le contraire arrive bien souvent, surtout dans les communautés. *L'excès dans un repas amène les maladies*, dit le Sage : *L'homme sobre prolonge sa vie. L'insomnie, les angoisses et les douleurs sont l'apanage de l'homme intempérant* (1). Les médecins eux-mêmes commandent toujours dans les maladies d'observer une diète sévère, c'est le meilleur de tous les régimes ; ne donnez pas à votre estomac plus qu'il ne peut porter.

Saint Chrysostôme dit (2) qu'un vaisseau trop chargé doit inévitablement couler bas ; de même si notre corps est trop plein de nourriture, cette plénitude fera faire naufrage à sa santé ; il se trouvera noyé dans une foule d'indispositions et d'infirmités. Les maladies ne sont ordinairement causées que par l'excès des humeurs superflues, des viandes indigestes que la chaleur naturelle ne peut cuire. Mangez peu, vous serez délivrés de tous ces maux. Tout s'use dans la nature ; si vous donnez à la chaleur naturelle trop de viande à altérer, elle ne peut suffire à ce travail, elle diminue et dépérit, et la vie

quotidie semel sub noctem reficiendo corpus, quod est usquequaque usitatissimum, sed continuum triduum vel ampliùs sæpissime sine cibo ac potu ducere. *Lib.* 1. *de mor. Eccles. cap.* 31.

(2) In multis escis erit infirmitas, qui autem abstinens est, adjiciet vitam. Vigilia, cholera, tortura viro infrunito. *Ecclesiastici* 37. ℣. 33 *et* 34. *cap.* 31. ℣. 23 *et* 24.

(2) Homil. contra luxur.



devient plus courte. La variété des mets est encore une cause d'une foule d'indispositions, parce que la force de l'estomac étant simple et unique, son action uniforme, il faut un bien plus grand effort pour agir sur des viandes différentes, et quelquefois de qualités contraires.

Ajoutons à toutes ces raisons l'expérience; beaucoup de Religieux ont vécu très long-temps en pratiquant l'abstinence et le jeûne. Saint Arsène et saint Romuald ont vécu 120 ans (1); saint Paul, premier hermite, 114; saint Siméon Stylite 109; un autre Stylite nommé Alypie 100; saint Antoine 105, le vénérable Bède 92; saint Paphnuce, saint Macaire l'Egyptien et saint François de Paule 90; saint Martin 86; saint Hilarion 84; saint Jérôme 80 (2). Trois évêques de Bretagne qui avaient été Religieux de l'Ordre de saint Benoît, menant une vie très austère, jeûnant presque toujours, ne mangeant que du pain et buvant de l'eau, d'une complexion faible et délicate, ont vécu fort long-temps. Saint Samson, évêque de Dol son historien, ne marque pas quelle a été l'époque de sa mort. Saint Malo, évêque de la ville qui porte son nom, a vécu 130 ans, et saint Paul, évêque de Léon, un siècle (3).

Et dans le fait, ne voit-on pas généralement parlant que les villageois sont plus sains et vivent plus longtemps, quoiqu'ils soient fort mal nourris, n'ayant que du pain et de l'eau, que ceux qui habitent les villes, et se livrent à la bonne chère.

Embrassons donc avec affection l'abstinence, servons-nous de ce remède pour conserver la chasteté et amortir le feu de la concupiscence; car, comme dit saint Jé-

(1) Apud Less. in hygiast.

(2) Raderus in Stylitis, n. 6.

(3) Chron. générale de S. Benoit, l'an 62.

rôme : « La pudicité ne peut être en assurance qu'à l'abri « de la mortification (1). » Celui, dit Cassien, qui n'a pas la force de dompter la gourmandise ne pourra jamais réprimer les aiguillons de la concupiscence et résister aux tentations (2).

La nécessité de l'abstinence une fois reconnue, venons à la pratique, nous avons à nous observer sur la quantité et la qualité des viandes.

1° Il faut manger et boire fort peu, ne prendre que la nourriture que notre estomac peut aisément digérer, même un peu moins, et suivre ce régime avec constance; car si vous l'observez aujourd'hui et que demain vous y manquiez sans de justes raisons, il vous arrivera ce qu'a dit Cassien : Celui qui ne peut pas observer inviolablement la tempérance, ne pourra pas conserver la chasteté (3).

Il faut que vous soyez ferme et constant dans votre résolution de garder l'abstinence, lors même que vous verriez devant vous plus de mets qu'il n'en faut pour votre juste nourriture, ce qui arrive quelquefois dans les maisons religieuses à certaines solennités, où l'on se trouve par circonstance dans certaines compagnies, où des viandes délicates aiguiseront votre appétit et vous tenteront. Rappelez-vous alors que c'est dans ces cas-là que l'abstinence remporte ses plus grandes victoires; souvenez-vous que c'est le moment de montrer, de la manière la plus excellente, l'amour que vous portez à Notre Seigneur, d'acquérir plus de mérites; il faut y penser, surtout dans les communautés religieuses où on donne

(1) Pudicitia nisi per abstinentiam tuta esse non potest. *Epist.* 22. *ad Eustoch.*

(2) Numquam poterit ardentis concupiscentiæ stimulos inhibere, quisquis desideria gulæ refrænare nequiverit. *Lib.* 5. *c.* 11.

(3) Non habet perpetuam castimoniæ puritatem, quisquis non jugem temperantiæ æqualitatem tenere contentus est. *Lib.* 5. *c.* 9.



plus que ne le requiert le besoin ; souvent on agit ainsi afin de donner occasion de pratiquer la vertu. Saint Pacôme (1), visitant un de ses monastères, se fâcha contre le cuisinier de ce qu'il ne faisait rien cuire pour les Religieux ; le cuisinier s'excusa en disant que les Religieux ne mangeaient jamais ce qui avait été servi de cuit, qu'ils se contentaient de manger les choses crues : quelques olives ou de la salade : et qu'ainsi s'il eût continué de leur donner des choses cuites, ç'aurait été véritablement du bien perdu. Saint Pacôme lui répondit : mais vous ne savez pas qu'il est toujours louable de se priver des choses que l'on a en son pouvoir, et que celui qui le fait pour l'amour de Dieu reçoit de lui une grande récompense ? Quand on s'abstient d'une chose dont on ne peut disposer, que l'on n'a pas, alors la privation est nécessaire ; l'abstinence forcée ne mérite pas grand salaire. Ainsi vous ne deviez pas pour un peu d'économie ôter aux Frères une chose qui pouvait leur être utile.

Cependant il ne faut pas pour acquérir le degré d'abstinence, qui tient à la quantité, c'est-à-dire, à manger et à boire peu, que celui qui a pris la résolution de s'y élever, et qui avait coutume de manger et de boire beaucoup, le fasse tout à coup ; il faut aller doucement, gagner tous les jours quelque chose sur soi ; car il est certain que l'estomac s'accoutumera à la longue à manger peu. Le corps fait en partie ce que l'on veut, et s'accoutume à tout quand il est bien conduit ; il est notre serviteur et notre esclave ; quand on lui commande avec autorité il obéit ; au contraire, plus on lui accorde, plus on le flatte, plus il devient rebelle.

Saint Dorothée usa de ce moyen pour former son cher disciple Dosithée : sachant la quantité de pain qu'il lui

(1) In ejus vita cit. n. 67.

fallait à chaque repas pour sa nourriture, il la diminua avec sagesse de temps en temps, et peu à peu il le réduisit, quoiqu'il mangea de grand appétit au commencement, à ne manger que peu de chose sans sentir la faim (1). C'est ainsi que saint Charles Borromée parvint à cette haute abstinence; il se contentait de manger du pain, quelque peu de pois et boire de l'eau (2). Saint Guillaume, duc d'Aquitaine (3), d'une taille colossale, mangeait autant en un repas que huit jeunes gens bien forts et bien affamés, et néanmoins après sa conversion, sans rien perdre de sa force, il devint si tempérant et si sobre, qu'à peine y eût-il dans son siècle un homme qui pût l'imiter. Il jeûnait tous les jours, même les jours de fêtes, et au lieu de cette monstrueuse quantité de viande qu'il dévorait auparavant, il ne prenait qu'un morceau de pain bien grossier, de l'eau, quelques herbes crues, et trois fois la semaine un petit potage au sel et un verre de vin si trempé, que ce n'était que de l'eau rougie. Il est certain que ce saint n'avait pas passé d'un si grand appétit à une si grande abstinence sans traverser le milieu; il avait appris tous les jours, en retranchant sur sa nourriture, à ne manger presque plus. On ne commande pas à un enfant, dit saint Climaque (4), de monter tous les échelons ensemble pour arriver au haut d'une échelle; commençons donc à retrancher les viandes trop nourrissantes, ensuite celles qui sont échauffantes, puis celles qui sont délicates et agréables, et arrêtons-nous à celles qui soutiennent la nature, qui sont aisées à digérer, et qui, en remplissant l'estomac, apaisent son avidité.

(1) En la vie de saint Dosithée. — (2) En sa vie.
(3) In ejus vita apud Sur. cap. 1. et 24. 10. Febr.
(4) Gradu 14.



Si en agissant ainsi vous éprouvez quelquefois un peu de faim, ne vous rendez pas pour cela, c'est ce qui doit soumettre votre corps et le rendre chaste. Saint Marcien disait, au rapport de Théodoret (1), qu'il ne fallait jamais se rassasier entièrement, et que le vrai jeûne consistait à avoir toujours un peu faim. La gourmandise est souvent une hypocrisie de notre estomac, qui demande à manger quoiqu'il soit rassasié ; elle produit dans nos yeux une illusion ; elle cherche à nous persuader que tout ce qui est sur la table est nécessaire pour nous nourrir, quoiqu'il nous faille bien moins de choses. Car, ajoute saint Jean Climaque (2) : Le démon ne peut-il pas fatiguer notre imagination sur ce point et exciter en nous une faim et une soif trompeuse, de manière à ce qu'il semble que nous ne serions ni rassasiés ni désaltérés, lors même que nous aurions mangé toutes les viandes de l'Egypte et bu toute l'eau du Nil : alors il change de batterie, nous assoupit et attaque la chasteté.

Mais au reste, j'ajouterai que de quelques viandes que le ventre se remplisse, c'est assez qu'il soit rempli pour être combattu par les tentations ; c'est le sentiment de Cassien (3). Saint Jérôme écrivit à Jovinien : « Il ne faut « pas même se rassasier des mets les plus vils ; rien « n'accable tant l'esprit qu'un estomac surchargé (4). »

Quant à la qualité de la nourriture la plus ordinaire parmi les anciens Religieux consistait dans du pain, des légumes et des herbes assaisonnées d'un peu de sel ; de

(1) In Philoth. cap. 3.

(2) Gradu 14.

(3) Quibuslibet escis refertus venter seminarium luxuriæ parit, nec prævalet mens discretionum gubernacula moderari ciborum pondere præfocata. *Lib.* 5. *cap.* 6.

(4) Etiam ex vilissimis cibis vitanda satietas ; nihil enim ita obruit animum ut plenus venter. *Lib.* 2.

plus on leur servait deux vases d'eau, l'un pour boire, l'autre pour tremper leur pain et l'attendrir ; c'est ce qu'ils appelaient arroser leur pain (1). Leurs repas consistaient ou en pois, ou en fèves, ou en lentilles, ou en pois chiches ; mais les repas les plus communs étaient des pois avec des herbes. On demanda un jour à un Religieux ce qu'il avait mangé ce jour-là ? Il répondit : *Des herbes avec des pois* ; et la veille ? *Des pois avec des herbes ;* et le jour précédent ? *des pois et des herbes ;* et avant ? *des herbes et des pois* (2).

On donnait cette nourriture aux Religieux parce qu'elle charge, nourrit et échauffe moins le corps, qu'elle est plus aisée à digérer et plus facile à apprêter. « Les herbes, les fruits et les légumes, dit saint Jérôme, « s'apprêtent bien plus facilement, coûtent beaucoup « moins, et n'ont pas besoin de l'art du cuisinier ; le « corps les supporte sans peine, et quand on les prend « avec modération, la digestion est facile (3). »

Cependant selon la remarque de saint Basile il est même dans les légumes, un choix à faire (4). « Dans « l'usage des viandes dont vous vous servez, dit saint « Jérôme écrivant à une Dame, ne vous servez pas de « celles qui échauffent ; je ne veux pas parler ici de la « chair des animaux, puisque saint Paul nous dit : Il « est bon de ne point manger de chair, ni de ne point

(1) Infundere panes. Vivitur pane, leguminibus, et oleribus, quæ sale solo condiuntur. *In vit. Pat. apud Rosweyd. lib.* 5. *n.* 4. *et lib.* 5. *libell.* 4. *etc. Epist.* 22.

(2) Olera cum pisis ; pisa cum oleribus ; pisa et olera ; olera et pisa.

(3) Olerum, pomorum, ac leguminum et facilior apparatus est, et arte impendisque coquorum non indiget, et sine cura sustentat corpus, moderateque sumptus leviori digestione concoquitur. *Lib.* 2. *contr. Jovin.*

(4) Lib. de sanct. Virg.

« boire de vin ; mais je veux parler des légumes, laissez « ceux qui échauffent le corps et chargent l'estomac ; et « sachez qu'en fait de nourriture il n'y a rien de plus « convenable à la jeunesse chrétienne que les herbes ; « c'est pour cela que le même Apôtre dit ailleurs : Que « celui qui est exposé à la tentation s'abstienne des « viandes (1). »

Les anciens Religieux suivaient fort exactement le conseil de ne pas manger de chair et de ne pas boire de vin. Saint Benoît l'ordonne à ses Religieux dans deux endroits de sa règle, il ne fait exception que pour les malades et ceux d'un tempéramment bien faible, (2). Saint Basile, dans le chapitre 28 de ses constitutions monastiques, montre assez clairement que c'était l'usage des moines, puisqu'il permet parfois de tremper un petit morceau de pain dans une soupe de viandes salées. Dans la règle que l'Ange donna à saint Pacôme, il est dit en l'article 22e, que personne ne touche ni à vin ni à graisse, ni à sauce, si ce n'est à l'infirmerie étant malade. Saint Athanase raconte dans la vie de saint Antoine, que ce grand Saint ne prenait pour sa nourriture que du pain, du sel et un peu d'eau ; car, ajoute-t-il, je ne parle pas de la viande et du vin, parce que la plupart des religieux ne s'en servent pas. Saint Jérôme dit en parlant de lui : « Je ne parle pas de ce que je « mangeais et buvais lorsque j'étais retiré dans la soli-

(1) In ipsis cibis calida quæque devita, non solùm de carnibus loquor, super quibus vas electionis profert sententiam, bonum est non manducare carnem et non bibere vinum, sed etiam in ipsis leguminibus inflantia et gravia declinanda sunt ; nihilque ita scias conducere christianis adolescentibus ut sum olerum ; unde et in alio loco, Qui infirmus est, ait, olera manducet, ardorque corporum frigidioribus epulis temperandus est. *Epist.* 10 *ad Furiam.*

(2) Cap. 29 et 36.

« tude, puisque les Religieux, même les languissans, « n'y boivent que de l'eau froide, et regardent comme « une délicatesse et une sensualité de manger quelque « chose de cuit (1). »

Il dit ailleurs à l'hérétique Jovien : « Je veux bien que « toutes les nations de la terre mangent de la viande, « puisqu'il est permis d'user de ce qui se trouve par- « tout ; mais que nous importe ? cela ne peut nous re- « garder, notre conversation doit être toute dans le ciel. « Et bien plus que Pythagore, Empédocle et tous ceux « qui ont fait une haute profession de sagesse, nous « devons nous accommoder non au lieu où nous nais- « sons, mais à celui où nous renaissons, assujétissant « par nos jeûnes cette chair qui se révolte et nous « entraîne à la volupté. L'intempérance en est la « source (2). »

Théophile, patriarche d'Alexandrie, qui vivait sous Théodose-le-Grand, invita quelques Pères du désert à la démolition qu'il voulait faire des temples des idoles ; on servit à sa table de la chair de veau dont ils mangèrent sans y faire attention : le patriarche bien aise de voir ces bons Religieux donner ce soulagement à leur austérité, dit à un des plus anciens qui était près de lui en

(1) De cibo et potu, quibus tum temporis victitabam, taceo, cùm etiam languentes monachi aqua frigida utantur, et coctum aliquid accepisse luxuria sit. *Epist.* 22.

(2) Fac esum carnium cunctis nationibus esse communem, et passim licere quod passim gignitur ? quid ad nos, quorum conversatio in cœlis est ? qui super Pythagoram et Empedoclem, et omnes sapientiæ sectatores, non ei debemur cui nascimur, sed cui renascimur, qui repugnantem carnem et ad libidinum incentiva rapientem inedia subjugamus. Usus carnium, et potus vini, ventrisque saturitas seminarium libidinum est : unde et Comicus : Sine Cerere, inquit, et Libero friget Venus. *Lib.* 2. *contr. Jovin.*

lui présentant un morceau qui paraissait bon : Mangez, mon Père, mangez, vous le trouverez bon ; ces paroles faisant sortir les Pères de leur distraction, ils lui dirent : Monseigneur, nous avons cru jusqu'à présent que c'était des herbes ; si c'est de la chair nous n'en mangerons point, et alors chacun d'eux ne voulut plus y toucher (1).

On voit par là la coutume de ne pas manger de la viande et le peu d'application d'esprit qu'apportaient les Religieux à ce qu'ils mangeaient, puisqu'ils prenaient la viande pour des herbes.

§ X.

Des tentations contre la chasteté.

Tant que nous serons dans cette vie, nous devons nous attendre, à moins d'une protection particulière et extraordinaire de Dieu, d'être tentés de quelque manière, et cela pour deux raisons. 1° Parce que nous sommes revêtus d'une chair fragile et d'un corps où la concupiscence exerce sa tyrannie en nous portant au mal, comme nous l'avons déjà dit : de sorte que, comme le dit saint Jean Climaque (2), si Dieu, selon les paroles de l'Ecriture, n'avait abrégé le temps, il ne se sauverait aucune de ces ames qui sont chargées de ce corps mortel, composé de sang et de boue. Et il ne faut pas s'en étonner : chaque chose désire ce qui est conforme à sa nature. Le sang désire le sang, les vers demandent les vers. La boue convoite la boue, pourquoi la chair ne convoiterait-elle pas la chair? Heureux ceux qui n'ont pas éprouvé

(1) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 4. n. 63.
(2) Gradu 15.

quelle est cette guerre, nous ne saurions trop prier Dieu qu'il nous défende et nous assiste dans ce combat.

1° Les démons sont sans cesse autour de nous pour nous tenter, et connaissant l'inclination et la faiblesse de notre nature, ils savent se servir de mille artifices pour nous tromper et nous perdre. Comme des exterminateurs et de cruels bourreaux, ils causent d'horribles ravages dans le corps et encore plus dans l'âme des personnes de tout âge et de toute condition, si on ne se tient pas continuellement sur ses gardes. Saint Athanase raconte, dans la vie de saint Antoine (1), que, lorsque le démon lui faisait éprouver de rudes combats en fatigant son imagination, le jeune saint le repoussait par ses prières continuelles, une foi vive, les veilles et les jeûnes. Il opposait aux mauvaises pensées la forte pensée des flammes et des peines éternelles, il se rappelait le jugement de Dieu et ce qu'il répondrait au souverain Juge quand il serait interrogé; opposant ainsi ces saintes considérations à tous les efforts que faisait l'enfer pour le perdre, non seulement il ne reçut aucun dommage, il en retira au contraire un grand profit.

Saint Jean Climaque dit (2), en parlant des tentations causées par le démon, que l'on en éprouve quelquefois de si violentes, qu'il semble qu'un feu dévore les entrailles. Dans ce funeste état, on ne sait plus ce que c'est que de craindre Dieu; la pensée des supplices éternels ne fait aucune impression; on a en horreur la prière; la vue d'une personne n'émeut pas plus qu'une pierre; il semble que l'on a perdu entièrement l'usage de la raison. D'où peut venir une si grande tempête, si elle n'est excitée par le démon. Le même saint ajoute : Il faut

(1) Cap. 4. vitæ S. Anton.
(2) Gradu. 15.

encore prendre garde à un autre artifice de l'ennemi; certains mets excitent de suite des mouvemens dans certaines personnes, pour d'autres la tentation vient plus tard; quelques-uns ont des conversations qui ne leur font aucune impression; mais c'est souvent un artifice du démon, ils comptent trop sur eux-mêmes, et ils sont tentés au moment où ils y pensaient le moins. Le renard fait semblant de dormir pour surprendre les oiseaux, le démon se couvre quelquefois du voile de la pureté pour surprendre les ames.

Il est certain que dans un âge peu avancé, en faisant bonne chère, en recherchant des conversations dangereuses on est plus exposé; mais aussi il arrive souvent que des vieillards, des anachorètes très austères, retirés dans le fond des solitudes, ont éprouvé de terribles tentations; parce qu'ils avaient toujours un corps, et que dans ce corps la concupiscence n'était pas éteinte, que le démon ne dort point, et qu'en tout temps et en tout lieu, il est l'ennemi mortel de notre salut. Saint Grégoire de Nazianze raconte (1) que dans les premières années de sa jeunesse il surmontait aisément les tentations, mais qu'à la fin de ses jours elles devinrent si violentes, qu'il eut beaucoup de peine d'en triompher, à force de veilles, de jeûnes, de prières, de larmes et d'autres austérités, surtout par la méditation des fins dernières et l'exacte observance de la discipline ecclésiastique.

Pallade raconte (2) qu'étant tourmenté le jour et la nuit avec une telle furie, qu'il était sur le point de quitter la solitude, il alla trouver saint Pachon, anachorète de Scété, âgé de soixante et dix ans, et lui ouvrit son cœur. Le saint vieillard, pour le consoler, l'encourager, lui

(1) Carm. adv. carnem. et Carm. de calam. animæ suæ.
(2) In histor. Laus. c. 29.

dit : ne vous étonnez point de cela, mon fils, car ce mal ne vient pas de vous ; vous ne vivez ni dans les délices, ni dans l'oisiveté, ni dans la négligence, comme il paraît par vos mœurs, et la pauvreté à laquelle vous vous êtes voué ; ni dans la conversation avec les femmes, puisque vous n'en voyez aucune ; il vient bien plutôt du démon qui ne peut souffrir la résolution que vous avez prise de vivre vertueusement. Vous me voyez bien âgé, et quoiqu'il y ait quarante ans que, retiré dans ma cellule, je ne m'applique qu'aux soins de mon salut, cela n'empêche pas que je ne sois tenté comme vous ; il ne se passe pas un seul jour ni une seule nuit que je ne sois assailli de mauvaises pensées. Voyant que le démon avait tant de puissance sur moi, craignant que Dieu ne m'eût abandonné, je pris la résolution (ce qui n'était pas tout-à-fait selon la raison) de me faire plutôt mourir que de me laisser au mal. Je sortis de ma cellule, errant çà et là dans le désert ; je rencontrai la caverne d'une hyenne, j'y entrai et j'y demeurai tout le jour, afin que ces cruels animaux en sortant me dévorassent. Le soir le mâle et la femelle sortirent de la caverne ; mais au lieu de me nuire ils vinrent me flairer et me lécher de la tête aux pieds ; puis me quittèrent sans me faire aucun mal. Je connus alors évidemment que Dieu avait eu pitié de moi ; je me levai et retournai à ma cellule. Le démon me laissa quelques jours de repos ; mais il recommença avec beaucoup plus de furie qu'auparavant, et avec une telle rage, que, me voyant aussi cruellement persécuté, je perdis tout courage et toute espérance de mon salut. Le cœur abattu, presque désespéré, j'allais encore dans ce grand désert où se trouvait un petit aspic que je mis sur ma chair nue ; mais Dieu, par un effet de sa providence et le secours de sa grâce, permit que je n'en reçusse aucun dommage. J'entendis ensuite intérieurement



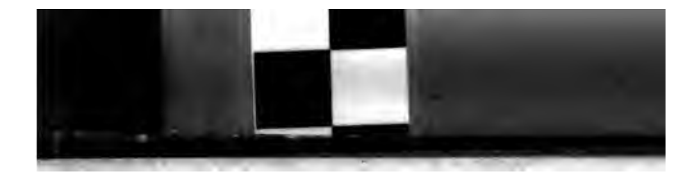
une voix qui me dit : Retourne dans ta cellule, reprends les armes; si j'ai permis au démon d'en agir contre toi avec tant de force, c'était pour empêcher que la vanité ne te tentât et que tu pensasses pouvoir, par tes propres forces, surmonter tes ennemis; je voulais te montrer ta faiblesse, afin que tu eusses toujours recours à moi et que tu ne te confiasses jamais en la vie que tu mènes. Plein de force et de courage, je m'en retournai à ma cellule, où je demeure depuis ce temps-là, rempli de confiance en Dieu, de défiance de moi-même, me souciant fort peu des tentations du démon et vivant en paix. Saint Pachon m'ayant ranimé par ces paroles et instruit de la manière dont il fallait combattre pour être victorieux, me renvoya en m'ordonnane de montrer en toute occasion du courage et de la constance.

Tout le monde connaît les plaintes amères de saint Jérôme. « Dans une vaste solitude brûlée par les ardeurs « du soleil, et qui n'offrait aux solitaires qu'une triste « et affreuse retraite, je pensais, dit-il, être dans les « superbes palais, au milieu des festins et des délices « de Rome. Seul, n'ayant autour de moi que des scor- « pions et des bêtes sauvages, les membres secs, flétris, « couverts d'un sac, une peau toute gercée, versant « tous les jours une abondance de larmes, jetant de « profonds soupirs, ne mangeant que du pain, ne « buvant que de l'eau; si le soleil me jetait sur la terre « nue pour prendre un peu de repos, il me semblait « toujours être dans l'assemblée des dames romaines. « Le visage pâle et défait par le jeûne, je sentais mon « ame brûler dans un corps froid et glacé; ma chair, « qui semblait morte par mes austérités, ne paraissait « vivre que par les ardeurs de la concupiscence (1). »

(1) Pallebant ora jejuniis, et mens desideriis æstuabat in frigido cor-

Nous devons comprendre, quel que soit l'âge, quelle que soit l'austérité de la vie, qu'on peut toujours être tenté. Puisque ces tentations sont si fortes, si importunes et si dangereuses, qu'elles trouvent en nous tant d'appuis, ceux qui les éprouvent sont sans doute bien dignes de compassion; il faut venir à leur secours avec toute la tendresse de la charité. La dureté est souvent punie. C'est ce qu'éprouva un ancien Père du désert. Un jeune religieux, poursuivi par de rudes tentations, vint le trouver pour lui ouvrir son cœur, lui découvrir sa peine et recevoir de lui quelque consolation et quelque force; l'ancien religieux le reprit durement, et fut jusqu'à lui dire qu'il était indigne de porter l'habit monastique. Ce pauvre jeune homme désespéré retournait dans le monde pour s'abandonner au vice, lorsque, par une providence particulière de Dieu, il rencontra l'abbé Apollon, qui lui dit de ne point s'affliger, de ne pas être étonné de ces pensées mauvaises, puisque lui-même, très avancé en âge, ne laissait pas d'en être importuné. Il pria Dieu de faire passer la tentation du jeune Frère à ce Père qui l'avait rebuté, afin que, dans sa vieillesse, il apprit, à ses dépens, à avoir pitié de ceux qui seraient tentés. Peu après le pauvre vieillard fut tellement importuné par la tentation, qu'il sortit de sa cellule, et courait çà et là pour retourner dans le monde. L'abbé Apollon le rencontra et lui demanda où il allait, et ayant appris quel était son dessein, il le fit revenir de sa funeste résolution; mais il lui dit en même temps que, connaissant sa faiblesse, il fût dorénavant plus indulgent pour ceux qui étaient attaqués par la tentation; que Dieu avait permis qu'il fût exposé pour le punir de la rigueur avec laquelle

pore, et ante hominem suum jam carne præmortuâ sola libidinum incendia bulliebant. *Epist.* 22, *ad Eustoch.*



il avait reçu et renvoyé ce jeune Religieux; qu'il fallait consoler un esprit affligé, le soutenir, le fortifier et lui empêcher de tomber dans le découragement; que l'Ecriture enseignait qu'il ne fallait pas rompre le roseau froissé, éteindre la mèche qui fume encore, et après l'avoir délivré de la tentation, il le renvoya dans sa cellule (1).

Mais si les tentations sont pénibles à supporter, si elles présentent de grands dangers, il est certain aussi que, bien combattues, elles sont d'une très grande utilité et procurent de très grands biens à l'ame courageuse et fidèle. Un ancien Père du désert, voyant son disciple vivement tenté, lui demanda s'il voulait qu'il priât Dieu pour lui, afin qu'il fût délivré; le disciple lui répondit : mon père, je vois que si ces tentations me donnent beaucoup de peine, elles me servent aussi beaucoup, et me font pratiquer la vertu; elles me font jeûner, veiller et prier davantage : ayez seulement la bonté de prier Dieu qu'il me donne la grâce de bien soutenir ces assauts, et de remporter la victoire. Alors ce bon père lui dit plein de joie : je connais maintenant, mon fils, que Dieu a sur vous des vues de miséricorde, allez et prenez courage (2).

La sainte abbesse Sara fut violemment attaquée pendant treize ans, et ne demanda jamais à Dieu d'être délivrée; elle lui disait seulement : Seigneur, donnez-moi la force de vaincre (3).

Ces tentations sont utiles non seulement parce qu'elles nous font avancer dans la voie du salut par la pratique de la vertu, des bonnes œuvres, des mortifications, des prières et une plus grande vigilance sur nous-mêmes, mais elles ont surtout une force extraordinaire pour nous

(1) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 5. n. 4.
(2) Ibid. n. 20. — (3) Ibid. n. 10.

faire surmonter notre orgueil, notre confiance en nous-mêmes et dans nos propres forces. Car il n'est point de péché qui puisse couvrir de tant de confusion une créature aussi noble que l'homme; rien ne peut autant l'abaisser, l'avilir que ce qui le réduit à la condition des bêtes; il n'est point de pensées aussi humiliantes que ces pensées. C'est pour cela que, selon l'opinion la plus commune, saint Paul au milieu de ses ravissements célestes, fut toujours tenté, afin qu'il ne perdît jamais de vue sa faiblesse èt sa misère; il pria trois fois notre Seigneur de le délivrer, mais N. S. lui répondit: *ma grâce te suffit, car la vertu ne se perfectionne que par l'expérience de notre faiblesse* (1).

§ II.

De la pratique de la Chasteté.

Comment pouvons-nous pratiquer la chasteté? ou nous sommes dans le combat de la tentation, ou nous sommes dans un état de paix et de repos. Si nous sommes dans le combat, il est évident qu'il faut résister. Les saints nous donnent, par les admirables exemples qu'ils nous ont laissés, la manière de combattre. Passionnément jaloux de leur chasteté, aimant Dieu de toute l'ardeur de leur cœur, préférant mourir mille fois plutôt que de l'offenser même légèrement, ils ont fait et souffert des choses étranges pour surmonter les tentations, et conserver inviolable la pureté de leur ame et de leur corps. Ammoine s'étend sur un fer rouge; un autre solitaire se brûle les pieds à sa lampe (2).

(1) Sufficit tibi gratia mea, nam virtus in infirmitate perficitur. 2. *Cor.* 12. 7.

(2) Hist. Laus. c. 12 et 20, Apud Rosveyd. lib. 5. libell. 5. n. 37.



Saint Macaire d'Egypte se tient assis pendant six mois dans un marais de Scété, percé par l'aiguillon de grosses mouches, assez fort pour traverser la peau des sangliers, il en sortit semblable à un lépreux. Saint Benoît se roule sur des épines. Saint Bernard se jette sur un étang glacé. Saint François se plonge dans la neige.

Voilà ce que les Saints ont fait pour surmonter les tentations intérieures ; ils ne sont pas moins admirables dans les moyens qu'ils ont pris pour surmonter les tentations extérieures et échapper aux pièges qui leur étaient tendus. Que n'ont pas souffert des filles sages et vertueuses pour conserver leur virginité? L'histoire ecclésiastique rapporte avec éloge l'exemple de beaucoup de filles et de femmes qui, pour sauver leur honneur, se sont percées d'une épée, d'autres se sont précipitées du haut de leur maison, d'autres se sont jetées dans les eaux (1). Saint Ambroise (2) loue en termes magnifiques sainte Pélagie qui, pour échapper à la brutalité de quelques libertins, trouva la mort en se précipitant; sa mère et ses deux sœurs exposées au même danger prirent la résolution de se noyer, elles entrèrent toutes trois dans la rivière en se tenant par la main, elles furent bientôt étouffées, on retrouva leurs corps, les deux filles étaient pressées sur le cœur de leur mère.

Saint Louis étant revenu en France après la croisade, les Sarrasins rompirent la paix qu'ils avaient faite avec lui, et pillèrent la ville d'Antioche, où il y avait un monastère de religieuses. Averties que ces barbares ne respectaient pas plus les choses sacrées que les choses profanes, et ne sachant comment assurer leur virginité contre leur fureur, elles prirent d'un commun accord la

(1) Apud Bar. ann. Christi 309. August. lib. 1. de civit. cap. 19 et 21.

(2) Dans le 3.e Livre de son Traité sur virginité.

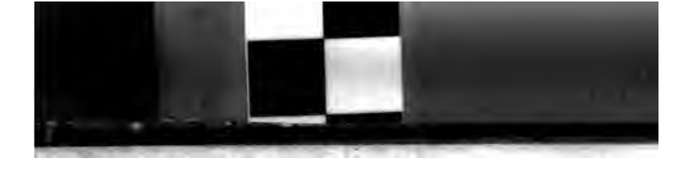
résolution de se couper le nez et de se défigurer le visage. Les barbares les voyant en cet état, les taillèrent en pièces ; elles s'élevèrent vers le ciel ornées de deux belles couronnes de la virginité et du martyre (1).

La même chose arriva en Angleterre l'an 870, dans le monastère d'une sainte abbesse nommée Ebba. Toutes les religieuses se coupèrent le nez et la lèvre supérieure, et se garantirent ainsi de l'insolence des Danois infidèles qui s'étaient rendus maîtres de l'île par la force des armes ; ces barbares mirent le feu au monastère et toutes les religieuses furent brûlées.

Sainte Andragisine, fille de Robert, chancelier de France sous Clotaire second, était de la plus grande beauté ; contre son gré et par la volonté absolue de son père elle fut promise en mariage et fiancée à un jeune seigneur de très grande qualité nommé Ouën. Pour conserver la fidélité qu'elle avait promise à J. C. en lui consacrant sa virginité, elle le pria et le conjura que, puisque sa beauté la mettait en danger de ne pas tenir sa promesse, il la lui ôtât, et la rendit difforme et affreuse. Son divin époux exauça sa prière, son visage fut couvert d'une lèpre hideuse et elle devint un objet d'aversion et d'horreur. Son père voyant, dans un accident si étrange quelque chose de surnaturel, puisque tous les remèdes étaient employés en vain ; permit à sa fille de se faire religieuse. Sa beauté lui fut aussitôt rendue. Son fiancée l'imita, quitta le monde et prit lh'abit religieux dans le monastère de Fontenelle. Bientôt sa vertu et sa sainteté le portèrent au siége archiépiscopal de Rouen. Il est honoré par l'Eglise comme un saint.

Tous ces moyens sont sans doute très efficaces pour vaincre la tentation, mais ce sont des moyens extraordi-

(1) Matth. liv. 4. de la Vie de S. Louis.



naires, tous ne peuvent pas s'en servir. Occupons-nous de ceux qui sont à la portée de tous, auxquels nous sommes tous obligés, afin de ne pas offenser Dieu et ne pas laisser la moindre prise à la tentation.

Servez-vous pour cela des remèdes que nous avons déja donnés : la prière, l'humilité, la vigilance du cœur pour les pensées et les affections, la fuite des occasions, et surtout de la conversation avec des personnes d'un sexe différent, et c'est sur ce point qu'il faut une attention particulière; celui qui ne veut pas avoir chaud ne doit pas s'approcher du feu; la fuite de l'oisiveté, la mortification des sens et l'abstinence. Il est certain que ces remèdes produiront leur effet, si l'on s'en sert; mais il faut de la force et du courage, sans cela il sera bien difficile que vous ne succombiez pas.

Un jeune Religieux, vivement tenté par le démon, vint trouver un ancien père du désert d'une éminente vertu et d'un grand pouvoir auprès de Dieu, il lui dit sa peine et le supplia de demander à Dieu qu'il en fût délivré. Ce bon Père le lui promit, et pria jour et nuit avec toute l'affection possible. Quelque temps après ce Religieux revint pour le conjurer de redoubler ses prières, en lui disant que la tentation était toujours la même. L'ancien Père le fait et le démon a toujours le même empire. Le Religieux revint encore, et même plusieurs fois; sa peine était toujours la même, alors le bon vieillard tout affligé, pria Dieu de lui faire connaître pourquoi il n'exauçait pas la prière qu'il lui adressait avec tant d'ardeur pour son frère qui en avait besoin et courrait risque de se perdre. Dieu lui fit comprendre que la négligence et la lâcheté de ce frère en était la cause; il lui montra ce frère s'amusant avec ses pensées, ne songeant qu'à les entretenir malgré les sages remontrances de son ange gardien. Alors le vénérable Religieux dit à ce pau-

vre malheureux jeune homme quand il vint le revoir : vous vous plaignez, mon frère, d'être tenté par le démon, de n'avoir aucun repos, ne vous en prenez qu'à vous-même, c'est votre faute. Quoique les autres prient pour vous, vous ne serez jamais délivré, si vous ne vous aidez vous-même, par la prière, les jeûnes et les veilles pour obtenir de Dieu cette grâce. Un médecin a beau faire des ordonnances pour la guérison de son malade, tout cela ne servira à rien, si le malade veut conserver en lui les causes de la maladie et ne veut rien faire pour les détruire (1).

Il faut donc que la personne tentée ne soit ni lâche ni endormie, mais qu'elle ait du courage et fasse des efforts pour repousser l'ennemi. Elle doit lui dire, selon l'avis de saint Bernard : « Retire-toi, Satan, tu ne goûtes pas « les choses de Dieu, tes goûts, tes conseils, ta sagesse « lui sont directement opposés (2). » Le même père dit ailleurs (3) : La luxure est portée sur un carrosse à quatre roues, elle est traînée par deux chevaux et a deux conducteurs ; ces roues sont : la bonne chère, la recherche des plaisirs charnels, la mollesse des habits et l'oisiveté : les deux chevaux sont la prospérité de la vie et l'abondance des richesses ; le premier conducteur est la paresse, le second la confiance en soi-même qui ne se défie de rien. Pour renverser tout cela il faut la chasteté conservée avec un esprit courageux, fidèle et plein de bonne volonté. Voilà quels sont les moyens ordinaires, mais il en est encore d'autres.

1° Quand vous serez attaqué par quelque tentation,

(1) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 13.

(2) Vade retro Satana, quoniam non sapis ea quæ Dei sunt, sed magis sapientia tua inimica est Deo. *Serm. de sept. spirit.*

(3) Serm. 39 in Cant.

allez la découvrir à votre supérieur, à votre confesseur ou à quelqu'autre personne de bon conseil, montrez votre peine ; il n'est rien qui déconcerte plus le démon ; il agit dans les ténèbres, il ne veut pas être découvert ; il ne peut, à cause de son orgueil, supporter l'acte d'humilité que l'on fait en montrant ses misères, et en faisant voir en soi des choses qui naturellement donnent de la confusion. Un jeune religieux, assailli de tentation, fut trouver un des anciens pères du désert qui le reçut avec beaucoup de charité, le consola et lui dit de ne pas manquer de venir le voir toutes les fois qu'il serait pressé par la tentation, parce que le démon ne craignait rien tant que de voir ses piéges découverts ; que ce qui lui donnait de la hardiesse et l'espérance de se rendre maître d'une ame, c'était d'agir dans les ténèbres. Le jeune Religieux revint jusqu'à onze fois, et son ame fut délivrée (1). Le meilleur moyen pour une femme honnête de se débarrasser de fâcheuses poursuites, dit S. Ignace, c'est de tout découvrir à son mari.

2° Lorsque vous êtes persécuté par de mauvaises pensées, songez à la noblesse et à la dignité de votre ame, afin de ne pas l'avilir et la déshonorer par une action infâme. *Mon fils, conserve ton ame dans la douceur*, dit le Sage, *et honore-la par la sagesse. Qui justifiera celui qui pèche contre son ame, et qui honorera celui qui déshonore son ame* (2) ? L'ame est un pur esprit, elle est l'image de Dieu, elle porte l'empreinte des perfections divines, elle a été rachetée par la mort de Jésus-Christ, elle est sanctifiée par son sang, elle est créée pour voir Dieu et jouir de lui à jamais ; il nous est impossible de

(1) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 5. n. 13.

(2) Fili in mansuetudine serva animam tuam, et da illi honorem secundùm meritum suum ; peccantem in animam suam quis justificabit, et quis honorificabit exhonorantem animam suam. *Eccl.* 10. 31.

concevoir sa grandeur et son excellence, respectons-la donc comme nous devons la respecter, et ne soyons pas assez aveugles pour souiller sa pureté, ternir sa gloire, l'avilir par des actions honteuses, et lui faire le cruel outrage de la rendre semblable à la bête. Voudriez-vous jeter dans la boue un riche diamant que vous portez au doigt, ou plutôt un calice sacré plein du sang de Jésus-Christ? votre ame est plus précieuse que tous les diamans de la terre. C'est un vase plein du sang du divin Sauveur, conservez donc cette ame avec toute la plus grande sollicitude et ne la laissez pas tomber dans l'ordure.

Considérez encore la dignité de votre corps qui a été consacré par le baptême à la gloire et au culte de la très sainte Trinité, qui a l'honneur d'appartenir au corps de Jésus-Christ comme l'un de ses membres, qui est sanctifié par l'union de la chair virginale de ce divin Rédempteur dans la sainte Eucharistie, qui doit être un jour glorieux dans le ciel, et vivre éternellement avec autant de pureté que les esprits bienheureux : conservez-lui donc toute sa beauté, réprimez tous ses mouvemens sensuels; faites-en un vase d'honneur et non un vase d'ignominie.

Considérez de plus que vous êtes, que vous vivez et que vous agissez toujours dans la divinité, et comme le dit saint Paul, au milieu de toutes ses perfections ; que votre ame et votre corps sont en tout temps et en tout lieu, au centre de sa pureté infinie; il faut donc que votre ame et votre corps soient toujours purs.

3° Il faut s'unir fortement à notre Seigneur Jésus-Christ, le voir dans le moment de la tentation au milieu de votre cœur, demandant de vous pureté, fidélité, amour et courage, vous défendant par sa grâce, comme il défendit saint Antoine et sainte Catherine de Sienne. Quand nous sommes assaillis de mauvaises pensées, di-



sait un ancien Père du désert (1), il faut nous représenter que nous portons Jésus-Christ au milieu de notre cœur, le contempler, nous former sur ce modèle de sainteté et suivre ce conseil de l'Apôtre saint Pierre : *rendez gloire dans vos cœurs à la sainteté du Seigneur notre Dieu*, par la pureté de votre cœur et de vos affections (2). Saint Jérôme (3) donne un beau sens à l'histoire des trois enfans dans la fournaise de Babylone : « L'ennemi mortel de notre salut, dit-il, se sert contre « les jeunes gens de l'ardeur de leur âge, et échauffe « leurs cœurs comme un four chaud, suivant l'expres- « sion du prophète Osée, mais la miséricorde de Dieu et « le froid des jeûnes savent bien amortir cette chaleur. « Ce sont là les traits brûlans du démon qui blessent et « enflamment en même temps. Ce nouveau roi de Baby- « lone allume la fournaise de la concupiscence haute de « quarante-neuf coudées pour y jeter les trois enfans. « Mais il en paraît un quatrième au milieu d'eux, sem- « blable au fils de l'homme, qui tempère les flammes, « les change en une douce rosée, et si elles sont encore « effrayantes à la vue, leur contact est suave et doux ; « de même la rosée des grâces célestes amortit dans la « jeunesse la chaleur des passions mortelles (4). »

(1) Apud Rosweyd. lib. 5. libell. 5. n. 17.

(2) Dominum Christum sanctificate in cordibus vestris. 1. *Petr*. 3. 15.

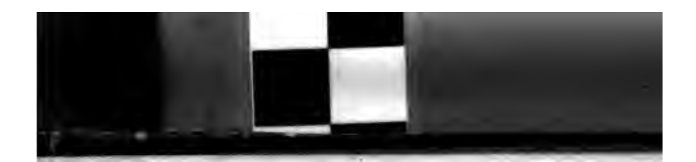
(3) Epist. 8.

(4) Adversum juvenes et puellas ætatis ardore hostis noster abutitur, et inflammat rotam nativitatis nostræ, et implet illud Oseæ, quasi clibanus corda eorum, quæ Dei misericordiâ et jejuniorum frigore restinguuntur. Hæc sunt ignita diaboli jacula, quæ simul et vulnerant et inflammant, et à rege Babylonico tribus pueris præparantur, qui succendit fornacem quadraginta novem cubitorum : sed quomodo ibi quartus speciem habens quasi filii hominis immensos mitigavit ardores, et inter camini æstuantis incendium docuit flammas calorem amittere, et aliud oculis comminari, aliud præbere tactui ; sic in animo virginali rore cœlesti et jejuniorum frigore calor puellaris extinguitur.

C'est sans doute un beau spectacle de voir de jeunes personnes d'un tempérament ardent, sentant toute la violence des passions, vivre au milieu du feu sans en ressentir les atteintes. Elles peuvent bien alors entonner avec les trois enfans de la fournaise un cantique de louange à Notre Seigneur et lui rendre gloire sans s'attribuer le moindre mérite ; car il est un piège que tend souvent le démon ; s'il ne peut entrer par une porte pour perdre une ame, il va à une autre, si celle de l'impureté est fermée, il va à celle de l'orgueil. Ce n'est pas nous qui sommes vainqueurs, c'est Jésus-Christ, à lui seul la gloire, si nous la lui enlevons, il nous abandonnera à nous-mêmes et nous serons vaincus.

Au reste, quand vous serez tenté, ne vous effrayez pas pour cela ; la tentation ne vous fera que le mal ənb vous voudrez, le démon n'aura d'autre pouvoir sur vous que celui que vous lui donnerez ; il vous demandera et redemandera bien votre consentement, mais il ne vous l'arrachera pas ; il est en votre pouvoir de le lui accorder ou de le lui refuser : ainsi, tenez-vous sur vos gardes et ne craignez pas ; une trop grande peur fait quelquefois tomber, parce qu'elle affaiblit et le corps et l'esprit, et la trop grande crainte d'avoir de mauvaises pensées les fait naitre. Quoi qu'il vous arrive, soit dans votre corps, soit dans votre ame, sur cette matière, sans en rien excepter, n'y faites pas attention, méprisez tout, pourvu que vous ayez le cœur toujours bien fermé, que vous n'ayez donné aucune occasion et que toutes ces choses vous déplaisent. C'est le consentement seul et la complaisance que l'on prend au mal qui fait le mal. Ne parlez pas, c'est agir avec sagesse, il est certaines choses qui souillent la bouche quand on en parle sans une grande nécessité.

Quand l'ame est en paix, qu'elle n'est pas éprouvée



par la tentation, il faut pratiquer les actes intérieurs et extérieurs de la chasteté. Il faut concevoir d'abord une haute idée de cette vertu; considérer souvent son excellence, son utilité et ses autres avantages; l'aimer, la désirer, la demander, former le propos de la garder inviolablement, et renouveler de grand cœur le vœu que l'on a fait; il faut avoir en horreur toutes les choses qui y sont contraires et les fuir avec le plus grand soin. Il faut extérieurement éloigner toutes les occasions, éviter toutes les actions, toutes les paroles qui pourraient souiller l'ame; ne pas même prononcer le nom du vice opposé à la chasteté, parce que, comme dit saint Paul, *cela ne convient pas aux Saints* (1).

Mais il faut surtout, pour s'animer à la pratique de cette vertu, se rappeler toujours que l'ame pure a le titre glorieux d'épouse de Jésus-Christ. Une épouse terrestre a donné, il est vrai, à son époux l'administration de ses biens, mais elle a toujours quelque chose en propre et elle conserve toujours la propriété du tout. L'épouse de Jésus-Christ a tout donné à son époux, sans aucune réserve, par le vœu de pauvreté, elle n'a plus son corps par le vœu de chasteté, elle n'a plus sa volonté par celui d'obéissance. Un des plus grands malheurs des personnes religieuses, c'est qu'elles ne se rappellent pas assez qu'elles sont les épouses du Fils de Dieu. Le plus grand mal d'une reine serait d'oublier qu'elle est l'épouse d'un roi; elle n'agirait plus alors que d'une manière commune et ordinaire; tandis qu'en se rappelant sa dignité elle agit d'une manière bien plus grande et bien plus noble.

Je conclurai ce chapitre, qui regarde particulièrement

(1) Fornicatio et omnis immunditia nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos. *Ephes.* 5. 3.

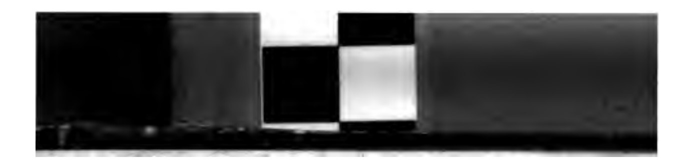
les personnes religieuses, en leur disant, ainsi qu'à toutes celles qui se sont consacrées à Dieu par vœu, qu'elles se tiennent bien sur leurs gardes, parce qu'elles sont plus que toutes les autres exposées aux plus vives attaques du démon, qui s'efforce par mille moyens de souiller la pureté de ces corps, d'arracher à Jésus-Christ ses plus chères épouses, de lui ravir ses plus saintes victimes, et de perdre ces ames d'élite. Ne croyez pas, disait saint Jérôme à la vierge Eustochie (1), que votre virginité soit invulnérable tant que vous serez dans cette vie, traînant après vous une chair de péché. Saint Paul lui-même, après la pauvreté, les jeûnes, la faim, les prisons, les fouets et divers supplices, s'écrie en jetant les yeux sur lui, *malheureux que je suis, qui me délivrera de la tyrannie de ce corps mortel* (2)? Le même Père ajoute que la vigirnité et la pureté d'esprit se perd avant celle du corps, si l'on consent aux pensées et aux affections; que c'est surtout sur les ames consacrées à Dieu que le démon dirige ses traits : il ne cherche pas les infidèles, il les a déja sous sa puissance; il ne veut pas de ces viandes gâtées de Babylone, il lui faut des mets plus délicats, des vierges, des personnes religieuses consacrées par vœu (3).

Il faut donc une grande vigilance pour conserver l'éclat et la blancheur de cette vertu. Il ne faut pas que la fille de Sion devienne une prostituée, et qu'après

(1) Epist. 22.

(2) Rom. 7. 24.

(3) Non quærit diabolus homines infideles, non eos qui foris sunt, et quorum carnes Rex Assyrius in olla succendit : de Ecclesia Christi rapere festinat, escæ ejus, secundùm Abacuc, electæ sunt. *Cap.* 1. 16.



avoir été la demeure de la sainte Trinité elle devienne le réceptacle impur du démon. Si on laisse entrer dans le cœur la sirène des plaisirs, on sentira bientôt le dard du hérisson, les cruels remords de la conscience (1).

CHAPITRE VII.

DU VOEU D'OBÉISSANCE.

Nous allons parler maintenant du troisième vœu qui lie la personne religieuse à Dieu et la consacre à son service, je veux dire le vœu d'obéissance, le plus important et le plus excellent des trois.

Saint Thomas et tous les Docteurs avec lui (2) distinguent deux sortes d'obéissance : l'obéissance matérielle et générale, qui n'est autre chose que l'exécution de la chose commandée ; cette obéissance se trouve dans toutes les actions de vertu, dans la pratique de la foi, de l'espérance, de la charité, de la patience, de l'humilité, etc. ; mais l'autre obéissance est renfermée dans des bornes plus étroites, elle a pour objet l'accomplissement d'une chose commandée, précisément parce qu'elle est commandée, c'est le seul motif qui porte à la faire, et comme ce motif est bien louable, il constitue une vertu particulière et différente des autres. Quoique cette obéissance

(1) Ne fiat obsecro meretrix fidelis Sion, ne post Trinitatis hospitium ibi dæmones saltent, et Sirenæ nidificent et hericii.

(2) 2. 2. q. 104. ar. 2. ad 1. Apud Sanchez oper. moral. lib. 6. de Voto obed. cap. 1. n. 1.

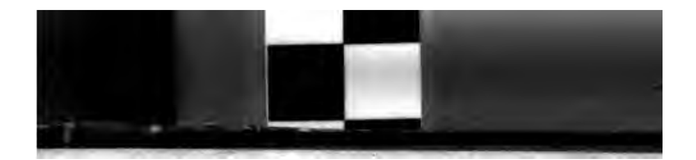
puisse se porter sur tous les actes des autres vertus, elle le fait d'une manière qui lui est propre et qui n'appartient qu'à elle; elle voit toujours le commandement du supérieur qu'il est juste et convenable que l'inférieur exécute; ainsi la vertu d'obéissance ne peut jamais se trouver s'il n'y a pas commandement. On comprend que la désobéissance est la révolte contre le commandement, précisément parce qu'il est commandement, ce qui ne peut se faire, dit saint Thomas, que par un mépris actuel de ce commandement.

Le vœu de cette obéissance spéciale qui se fait en religion *est une promesse faite à Dieu, d'obéir aux hommes qu'il nous donnera pour nous gouverner à sa place, en tout ce qu'ils nous commanderont qui ne sera pas mauvais, mais bon et conforme à l'institut et à la règle que nous avons embrassée.*

C'est *une promesse :* il y a donc obligation de l'exécuter; elle diffère en cela du bon propos qui, quelque ferme qu'il soit, n'oblige pas absolument, et laisse la liberté de faire ou de ne pas faire la chose; si on ne l'a pas fait, on n'est qu'inconstant. Mais si on manque à son vœu, on est inconstant sans doute, mais on ajoute à l'inconstance l'infidélité et l'injustice.

C'est *une promesse faite à Dieu d'obéir aux hommes.* C'est donc à Dieu que le vœu se fait, c'est envers lui que l'on s'oblige, parce que le vœu est un acte de la première des vertus morales, je veux dire la vertu de religion dont le principal objet est le service de Dieu. Mais si le vœu se fait à Dieu, l'obligation du vœu est d'obéir aux hommes qu'il nous donnera à sa place. Ainsi, disent les docteurs (1), le vœu ne nous oblige qu'à obéir aux hommes; si Dieu nous commandait immédiatement

(1) Suarez, tom. 3. de relig. lib. 10. de voto obed. cap. 4.



par lui-même, ou par le ministère d'un ange, ou de toute autre manière extraordinaire, nous ne serions pas obligés de lui obéir en vertu de notre vœu, mais seulement par l'obéissance que la créature doit rendre à son Créateur.

Quel est cet homme auquel le religieux est obligé de rendre l'obéissance qu'il a promise à Dieu? Cet homme est celui que Dieu a placé pour gouverner à sa place, c'est-à-dire le supérieur légitime. Premièrement le supérieur de la maison, avant lui le Provincial, avant le Provincial le Général de l'ordre, et au-dessus de tous le Pape, auquel le vœu d'obéissance est principalement adressé, car il est le supérieur de tous les autres supérieurs. Le Religieux est obligé de lui obéir, non seulement par l'obligation commune à tous les autres fidèles, comme un membre à son chef, une brebis à son pasteur, un enfant à son père, mais encore, par une obligation particulière, comme au premier supérieur et au souverain général de tous les ordres. Son approbation est nécessaire à leur établissement; tous les pouvoirs de juridiction et de domination, tous les rayons d'autorité émanent de lui comme du soleil. Ainsi le Pape est le supérieur de tous les religieux à double titre : comme chef de l'église, puisqu'il commande à tous les chrétiens; comme chef de tous les ordres religieux sur lesquels il a un pouvoir particulier à raison du vœu d'obéissance, pour en disposer comme il lui plaît, pouvoir qu'il n'a pas sur les autres fidèles.

Le vœu d'obéissance est une promesse d'obéir *en tout*, car les termes de la promesse ne portent aucune exception. On ne dit pas : j'obéirai en telle ou telle chose, mais absolument et sans réserve, d'après la règle du droit : *qui n'exclut rien, dit tout*. Il faut cependant remarquer d'abord qu'il n'est question que des choses qui peuvent

être commandées ; il est évident qu'on n'est pas obligé d'obéir lorsqu'il ne peut y avoir de commandement. D'autre part, les bornes de l'obéissance ne sont pas les mêmes dans tous les ordres religieux. Dans la compagnie de Jésus, par exemple, l'obéissance est regardée comme le fondement de tout l'édifice ; de là la grande dépendance que les inférieurs doivent avoir pour leurs supérieurs, surtout pour les différens emplois où l'on doit remplir les devoirs de la charité envers le prochain, afin d'y réussir selon la volonté de Dieu et le bien de la religion. Ce vœu va jusqu'à obéir à tout où il n'y aura pas de péché manifeste. Je sais bien que quelques auteurs (1) prétendent qu'il ne faut pas prendre cela à la rigueur, et que l'on doit entendre cette obligation comme une obligation de perfection à laquelle tous doivent aspirer, mais il en est d'autres qui la regardent comme absolue et qui veulent que cette perfection entre dans l'essence du vœu. Dans beaucoup d'autres ordres le pouvoir de commander et l'obligation d'obéir ne s'étendent pas si loin. Saint Thomas distingue trois sortes d'obéissance : la première est l'obéissance indiscrète qui obéit contre le commandement de Dieu ou contre la règle ; la seconde est l'obéissance imparfaite, lorsqu'on n'obéit qu'aux choses auxquelles on est précisément obligé ; la troisième est l'obéissance parfaite qui nous porte à faire tout ce qui est bon lors même qu'on n'y est pas obligé.

La promesse suppose le commandement du supérieur. S'il montre seulement qu'il désire que l'on fasse une chose, que cela lui ferait plaisir, l'inférieur a encore la liberté de la faire ou de ne la pas faire. Pour établir l'obligation du vœu, la volonté absolue et efficace du

(1) Sanch. lib. 6. oper. mor. c. 2. n. 2 et 13. Layman. lib. 4. tract. 5. c. 9. Less. lib. 2. c. 41. dub. 9.



supérieur est requise. Il faut de plus que le commandement soit manifesté extérieurement par paroles ou par écrit; car la seule volonté renfermée dans l'ame, lors même que l'inférieur la connaîtrait, ne suffirait pas, parce que cette manière de commander n'est pas conforme à la nature de l'homme.

Nous n'avons voulu parler, dans ce que nous venons de dire, que de l'accomplissement strict du vœu dans toute sa rigueur, et non de la perfection de l'obéissance vers laquelle doit toujours tendre avec ardeur un bon religieux. Celui qui est vraiment obéissant ne demande pas pour obéir un commandement absolu de son supérieur, il n'attend pas qu'il use de son autorité; une simple parole, un clin d'œil, la moindre connaissance de sa volonté suffisent pour marcher, courir, voler, à l'exemple de ses serviteurs fidèles dont parle David, qui ont toujours les yeux attachés sur leurs maîtres pour faire, au moindre signe, ce qu'ils désirent; ou encore mieux comme Notre Seigneur, pour qui la volonté et le bon plaisir de son Père devenait un commandement absolu et inviolable, comme le dit Albert le grand (1). Et en effet, le chrétien qui ne voudrait obéir à Dieu et à son église que lorsqu'ils emploient leur autorité souveraine, et ordonnent une chose sous peine de damnation, passerait pour un chrétien lâche et imparfait et même répréhensible; il en est de même du Religieux qui ne voudrait obéir que quand le supérieur l'y oblige par son vœu, qu'il lui commande en vertu de la sainte obéissance et au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, termes qui emportent toujours l'obligation sous peine de péché et qui doivent être des foudres pour abattre les esprits difficiles et rebelles.

(1) Voluntas et complacentia patris summum præceptum fuit. *De virt. cap.* 3.

Pour que le commandement oblige l'inférieur il faut trois conditions : 1° il faut que la chose ne soit pas *mauvaise*, parce que le vœu ne peut avoir le mal pour objet, et n'a pour but qu'une chose bonne. Il est bien clair que Dieu ne donne pas son autorité au supérieur pour commander une chose contraire à son service et à sa gloire. Le supérieur qui commande une chose mauvaise et un péché n'est par cela même plus supérieur, et l'inférieur n'est pas tenu de lui obéir.

Il faut en conclure que l'inférieur, selon les règles de l'obéissance parfaite et même de l'obéissance aveugle, a toujours le droit d'examiner si le commandement de son supérieur est selon Dieu, et s'il trouve qu'il ne le soit pas, il n'est pas tenu d'obéir. C'est ce que S. Bernard nous enseigne en écrivant à un religieux qui avait obéi à des ordres qu'il ne devait pas exécuter. « S'il faut obéir « de la sorte, dit ce saint, à quoi servent ces paroles de « saint Paul : *éprouvez tout, et attachez-vous à ce qui « est bien*(1). Faut-il effacer de l'évangile cette sentence « de notre Seigneur : *Soyez prudens comme le serpent*, « puisque ce qui suit devrait suffire : *soyez simples « comme les colombes* (2). Je ne veux pas dire que les « inférieurs doivent examiner les commandemens de « leur supérieur lorsqu'il n'y a point d'apparence de « péché ; mais je dis que la prudence est nécessaire, « pour voir s'il n'y en a point, et la liberté pour les mé- « priser franchement s'il y en a (3). » Ainsi l'inférieur

(1) Omnia probate, quod bonum est, tenete. 1. *Thess.* 5. 21.

(2) Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ. *Matth.* 10. 16.

(3) Nec dico à subditis mandata præpositorum esse dijudicanda, ubi nihil juberi deprehenditur divinis contrarium institutis : sed necessariam assero et prudentiam quà advertatur, si quid adversatur, et libertatem quà et ingenuè contemnatur. *Bern. epist.* 7.



doit avoir la prudence du serpent pour faire ce discernement, et la simplicité de la colombe pour obéir simplement s'il n'y a pas de danger.

2. Il faut que la chose soit bonne en elle-même, ou au moins dans sa fin : les supérieurs, suivant le rapport de Cassien (1), commandent quelquefois des choses indifférentes ; ainsi on commanda à l'abbé Jean d'arroser un arbre mort, de tourner une grosse pierre que plusieurs hommes n'auraient pu remuer, pour rompre sa volonté et l'accoutumer à une obéissance aveugle.

3. Il faut non seulement que la chose soit bonne, il faut encore qu'elle soit conforme à votre institut et à la règle que vous professez, et que la chose commandée y soit contenue directement en termes exprès, ou indirectement, comme sont les choses nécessaires pour faire observer les règles, les devoirs mutuels de la charité, les pénitences imposées pour les fautes commises, les austérités, etc.

Si le supérieur commande quelque chose qui soit contre la règle, ou au-dessus de la règle, c'est-à-dire quelque chose de plus sévère ou de plus mitigé sans une juste cause, l'inférieur n'est pas obligé par son vœu de lui obéir : « Que le commandement ou la défense du su-
« périeur, dit saint Bernard, soit toujours renfermé
« dans les bornes de ma profession, qu'il n'aille ni en
« deçà ni en delà ; qu'il ne m'empêche pas de faire ce
« que j'ai promis, mais aussi qu'il ne me demande pas
« davantage ; qu'il n'ajoute rien à mes vœux sans mon
» consentement, et qu'il n'en diminue rien sans une
« véritable nécessité (2). »

(1) Lib. 4. cap. 24 et 26.

(2) Prælati jussio vel prohibitio non prætereat terminos professionis, nec ultrà extendi potest, nec contrahi citrà ; nihil me Prælatus prohi-

Et en voici la raison : le supérieur n'est pas l'instituteur de la règle, mais il en est seulement le gardien et le conservateur, pour la faire garder aux inférieurs, et par ce moyen les conduire au salut ; car chaque ordre a ses limites et la mesure de ses exercices religieux, qui sont renfermées dans ses constitutions et ses règles, c'est pour les faire exécuter que Dieu a établi des supérieurs, afin de conserver la pureté de l'ordre et procurer le salut des Religieux. Tous les Docteurs conviennent que le Religieux, par son vœu, n'a eu dessein que de s'obliger à suivre la règle qu'il embrassait ; ainsi aucun supérieur, pas même le Pape, qui est le chef de tous, ne peut, sans un juste sujet, commander à un Religieux quelque chose de plus ou de moins que sa règle ; parce que toute l'autorité du supérieur n'a sa source que dans le vœu du Religieux ; ce vœu est limité, et, comme dit saint Bernard, je pense qu'on ne peut exiger de moi que ce que j'ai promis (1). Un docteur (2) donne quelques exemples des commandemens qui n'obligeraient pas, parce qu'ils seraient au-dessus de la règle, comme d'aller prêcher aux infidèles lorsqu'il y aurait danger de mort ou de captivité, de jeûner long-temps, de se priver de viande pendant un mois ; mais un autre docteur (3) remarque sagement que, quoiqu'on ne puisse pas ordonner ces grandes abstinences pour exercer la vertu, quand la règle n'y oblige pas, on peut cependant les enjoindre pour punir les fautes, ce qui est conforme à la règle.

beat horum quæ promisi, nec plus exigat quàm promisi. Vota mea nec augeat sine mea voluntate, nec minuat sine certa necessitate. *De præc. et dispens. c.* 8.

(1) Solum id à me posse exigi arbitror, quod promisi. *De præc. et disp. cap.* 7.

(2) Corduba in reg. S. Francis. cap. 10. q. 2.

(3) [illegible]



Ou même on peut prescrire ce que l'on juge nécessaire pour l'observation des vœux, comme d'obliger les religieuses à la clôture quoiqu'elles ne s'y fussent point engagées, parce que l'expérience montre qu'elle est nécessaire pour observer le vœu de chasteté, et les arracher à un grand nombre de dangers auxquels elles seraient exposées.

Le Religieux est donc obligé, par son vœu, d'obéir à tous les commandemens de ses supérieurs qui sont selon la règle, et d'obéir sous peine de péché mortel, si le commandement lui est fait avec ces paroles : *en vertu de la sainte obéissance*, et que la chose soit importante; parce que, suivant l'usage de tous les ordres, le supérieur déploie alors par ces paroles toute son autorité, et fait sentir à son inférieur toute la force de son vœu. Quand il ne se sert pas de ces paroles puissantes, on juge que son intention n'est pas d'obliger jusqu'au péché mortel; il y a cependant toujours péché véniel quand il y a commandement. Commander une chose n'est pas la conseiller; et laisser la liberté de la faire ou de ne pas la faire, c'est l'enjoindre par un pouvoir légitime, avec la volonté qu'on la fasse, quoique le supérieur ne la commande pas selon toute l'étendue de son pouvoir. D'ailleurs la discipline religieuse exige que l'inférieur obéisse à son supérieur toutes les fois qu'il commande d'une manière raisonnable. Si le supérieur peut en agir ainsi, il y a grande apparence que le pouvoir de commander dont Dieu l'a revêtu est tellement en sa main qu'il peut lui donner la latitude qu'il veut : commander sous peine de péché mortel, ou de péché véniel quand la chose est grave, ou même sans qu'il y ait péché; et dans ce dernier cas l'inférieur n'en commettrait pas; il suffirait alors d'une pénitence régulière pour la réparation de sa faute.

De plus, le Religieux obéissant à son supérieur doit obéir non seulement extérieurement, mais intérieurement et de cœur, et pratiquer un acte de vertu; car, comme nous l'avons dit, quand un homme fait un vœu, il veut faire une action bonne, et promettre à Dieu une chose qui lui plaise, autrement ce ne serait pas un vœu, puisque le vœu est un des plus excellens actes de la religion, première des vertus morales. Ainsi on ne peut promettre une chose mauvaise ou indifférente; lui promettre une chose mauvaise serait l'outrager, lui en promettre une qui n'est ni bonne ni mauvaise serait une dérision. Il faut donc qu'en promettant une chose à Dieu elle soit bonne, que ce soit un acte de vertu agréable à sa divine majesté. Vous avez promis l'obéisssance, il faut donc vous acquitter de votre promesse, il faut que cette obéissance ne soit ni mauvaise, ni indifférente, mais bonne et vertueuse; il ne faut pas qu'elle soit seulement extérieure, car celle-là seule peut plaire à Dieu. Voilà quel est le vœu d'obéissance, ce à quoi il oblige, et ce dont nous devions parler d'abord avant d'aller plus avant.

§ I.

Avantages inestimables de l'obéissance.

Dans ce que nous venons de dire, nous n'avons considéré l'obéissance que dans sa plus stricte obligation; mais le bon Religieux, qui doit tendre sans cesse à la perfection, ne doit pas s'arrêter là, il doit s'élever plus haut et faire tous ses efforts pour arriver à l'obéissance parfaite. Nous allons montrer les raisons et les motifs qui doivent exciter son zèle.

1. Rien ne peut égaler l'excellence et la grandeur de



l'obéissance : le Religieux donne à Dieu, par le vœu de pauvreté, son or, son argent, ses richesses; par le vœu de chasteté il lui consacre son corps; mais par le vœu d'obéissance il fait le sacrifice de son ame, sa vie spirituelle, immortelle et divine, l'image des perfections de Dieu, faite pour le voir et le posséder à jamais, qui surpasse sans aucune comparaison notre corps et toutes nos richesses. Nous donnons à Dieu notre liberté qui est tout ce que nous avons de plus cher et de plus précieux, l'unique chose dont nous puissions disposer, et la seule qui soit véritablement à nous. De plus ce vœu unit notre volonté à celle de Dieu infiniment sage, infiniment sainte, infiniment parfaite; alors nous participons à ces divines perfections, et l'ame entièrement unie à Dieu, devient un même esprit avec lui comme dit saint Paul (1). Qu'y a-t-il de plus excellent, de plus parfait et de plus divin pour un homme que d'agir comme Dieu, de faire ce qu'il veut, comme il le veut et parce qu'il le veut.

C'est pour celà que les saints Pères ont fait tant d'éloges de l'obéissance, et l'ont préférée à toutes les vertus. « L'obéissance est la plus grande de toutes les vertus; « dit saint Augustin, et, j'ose le dire, leur principe et « leur mère (2). » Il dit ailleurs; l'obéissance dans une « créature raisonnable est comme la mère et la gardienne « de toutes les autres vertus (3). » « L'obéissance dit « saint Grégoire, est la seule vertu qui fait entrer dans « l'ame les autres vertus, et qui les y conserve (4),

(1) Cor. 6. 7.

(2) Obedientia maxima est virtutum, et ut dixerim, omnium origo materque. *Lib. contr. advers. legis.*

(3) Obedientia in creatura rationali mater quodammodo est omnium custosque virtutum. *Lib. 14. de civit. c. 12.*

(4) Obedientia sola virtus est, quæ virtutes cæteras menti inserit, insertasque custodit. *Lib. 23. moral. cap. 10.*

« parce qu'elle en fait produire les actes. » Un saint Évêque voulut ordonner prêtre saint Abraham anachorète, dont saint Ephrem a écrit la vie (1), pour lui donner le soin d'un gros bourg habité par des payens; au refus que saint Abraham fit par deux fois de l'accepter et aux grandes difficultés qu'il opposait en répandant beaucoup de larmes, l'évêque lui dit : il vrai que vous avez quitté le monde, et pratiqué beaucoup de vertus, mais il faut que vous considériez que vous avez oublié la principale, qui est l'obéissance; à ces paroles le saint se rendit.

Un ancien Père du désert vit dans une extase quatre ordres de justes dans le ciel (2) : le premier était composé de ceux qui avaient été conduits par les maladies et qui les avaient supportées avec patience, et en avaient rendu grâces à Dieu; le second de ceux qui s'étaient exercés à l'hospitalité, à secourir les pélerins et les pauvres, et à pratiquer la charité; le troisième des Anachorètes qui avaient quitté le monde pour se retirer dans la solitude et ne s'occuper uniquement que de Dieu; et le quatrième des personnes obéissantes qui, en renonçant par amour pour Dieu à leur propre volonté, s'étaient soumises à celle d'un père spirituel. Le bon Religieux voyant que ceux de la quatrième classe étaient plus éclatans de gloire que les autres, demanda qu'elle en était la cause. On lui dit que les trois premiers ordres avaient pratiqué la vertu, mais en conservant leur propre volonté, tandis que les autres s'en étaient dépouillés pour Dieu; et que comme c'était une chose bien plus difficile et bien plus noble, elle méritait aussi une plus grande récompense. Car, comme dit saint Grégoire, il peut arriver qu'un homme n'ait pas beaucoup de peine à se dé-

(1) In ejus vita apud Sur. 16. Mart. n. 8.
(4) Apud Rosweyd. lib. 3, n. 141.

pouiller de ses biens, mais il n'est pas possible qu'il n'en ressente pas à se dépouiller de lui-même ; il est bien plus facile de se défaire de ce que l'on a que de ce que l'on est ; de donner ce qui est dans sa bourse, que ce qui est dans le cœur et dans les sentimens (1). C'est ainsi qu'il faut entendre cette parole que Samuel dit à Saül : *l'obéissance vaut mieux que les sacrifices* (2) ; parce que par le sacrifice, comme l'explique saint Grégoire, vous immolez un animal, et par l'obéissance vous faites mourir votre propre volonté (3).

Toutes les actions de vertu, dit saint Thomas, tirent leur gloire et leur mérite devant Dieu de ce qu'elles se font pour accomplir sa volonté. Si on endurait le martyre, si l'on donnait tous ses biens aux pauvres, sans rapporter ces grandes actions à l'accomplissement de la volonté de Dieu, ce qui appartient à l'obéissance, elles n'auraient pas tout leur mérite qui ne peut avoir lieu sans l'obéissance (4). La charité est, au jugement de tous, la reine de toutes les vertus, mais l'obéissance a avec elle de grands rapports ; l'une et l'autre unissent l'ame à Dieu, attachent la volonté à la sienne ; avec cette différence cependant que l'obéissance soumet l'ame à Dieu comme un sujet à son souverain Seigneur, tandis que la soumission qui naît de la charité est celle d'un ami à un ami, d'un enfant à son père. C'est pour cela que l'obéissance est appelée par les théologiens ainsi que la charité,

(1) Laboriosum non est homini relinquere sua, sed valde grave est relinquere seipsum ; minus quippe est abnegare quod habet valde autem multum abnegare quod est. *Hom.* 32. *in Evang.*

(2) Melior est obedientia quàm victimæ. 1. *Reg.* 15. 22.

(3) Per victimas aliena caro, per obedientiam propria voluntas mactatur. *Lib. ult. moral. cap.* 12.

(4) Quæ sine obedientia esse non potest. 2. 2. *q.* 104. *a.* 3.

la forme de toutes les vertus ; parce que tous les actes de vertu n'ont pour but que la volonté de Dieu.

2° Considérez quelle est l'utilité de l'obéissance et les trésors inestimables de biens qu'elle apporte après elle. L'obéissance rend un homme en quelque façon impeccable ; car tant qu'il obéira à Dieu il ne peut l'offenser. De plus la libéralité dont il use envers Dieu, si on peut parler ainsi, en lui donnant ce qu'il a de plus cher, son ame et sa liberté, attire sur lui des trésors immenses de grâces de Dieu qui ne veut pas se laisser surpasser en générosité par une faible et misérable créature.

3° L'homme obéissant acquiert tous les jours, à chaque heure et à chaque instant, une infinité de mérites et de richesses spirituelles ; car telle est la force de l'obéissance qu'elle change tout en or et en pierres précieuses, et donne de la valeur aux plus petites choses ; et la désobéissance l'ôte toujours aux plus grandes.

Le bienheureux Herman Joseph, très saint Religieux de l'ordre de Prémontré, était triste et affligé de ce que les devoirs de sa charge de réfectorier lui empêchaient de vaquer à l'oraison comme il l'aurait désiré. Il dit avec naïveté sa peine à la sainte Vierge pour laquelle il avait la plus tendre dévotion ; elle lui dit : mon fils, vous prenez une fausse lueur pour une véritable lumière. Vous donnerez dans l'illusion si vous vous livrez à cette tristesse et à cette inquiétude ; vous devez savoir cette parole de l'écriture : *il vaut* mieux obéir qu'immoler des victimes ; la prière est bonne, mais quand Dieu veut qu'on la fasse ; s'il commande autre chose, elle ne vaut plus rien ; on fait toujours assez quand on fait ce que Dieu désire ; maintenant toute votre obligation est de servir vos frères au réfectoire, faites-le donc et vivez en paix (1). C'est pour cela que les anciens Pères du désert,

(1) Apud Sur. 7. April.

au rapport de Cassien, pour rendre toutes les actions de leurs disciples méritoires, veillaient avec tant de soin à ce qu'ils n'agissent pas par leur propre mouvement, qu'ils ne voulaient pas même qu'ils sortissent de leurs cellules sans permission (1). Leur premier devoir, dit saint Jérome, est d'obéir à leurs supérieurs, et de faire tout ce qu'ils commandent (2).

4. L'obéissance met l'homme à couvert de tous les dangers de damnation, et lui donne une assurance presqu'infaillible de son salut; d'abord parce qu'il fait la volonté de Dieu, et ensuite, si son supérieur lui commandait une chose mauvaise, mais dont la malice ne fût pas manifeste, le péché ne lui serait pas imputé. Le supérieur irait en enfer pour avoir fait un tel commandement, et l'inférieur irait au ciel à cause de son obéissance.

5. *L'homme obéissant racontera ses victoires*, dit le Sage (3); il sera victorieux, parce que Dieu le couvrira de ses armes, le soutiendra par la force de son bras, le protégera d'une manière si particulière, l'assistera si puissamment que le démon et ses autres ennemis ne sauraient lui nuire quelles que soient leurs attaques. Celui, au contraire, qui agit de lui-même et sans être guidé sera faible, sans armes et facilement vaincu, quelque soit son courage, et quoiqu'il ait remporté souvent de grandes victoires.

Le bienheureux Astion étant allé puiser de l'eau dans

(1) Tanta observantia obedientiæ regula custoditur, ut juniores absque præpositi sui scientia vel permissu non solùm non audeant cellâ progredi : sed ne ipsi quidem communi ac naturali necessitati satisfacere sua auctoritate præsumant. *Lib.* 4. *c.* 10.

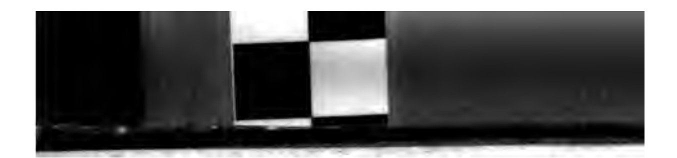
(2) Prima apud eos confæderatio est obedire majoribus, et quicquid jusserint, facere. *Epist.* 22.

(3) Vir obediens loquetur victoriam. *Proverb.* 21. 20.

la rivière, sans la permission du saint vieillard Epictète son supérieur, fut tout-à-coup assailli d'une mauvaise pensée qu'il combattit de toutes ses forces pendant trois jours, sans pouvoir s'en débarrasser; il fut alors saisi d'une si grande tristesse, qu'elle paraissait même à l'extérieur; saint Epictète s'en aperçut et lui en demanda la cause, Astion lui dit franchement que, le voyant occupé avec des personnes qui étaient venues le voir pour s'entretenir des affaires de leur salut, il n'avait osé l'interrompre, et qu'il était aller chercher de l'eau, dont ils avaient besoin, sans lui en demander la permission; mais, qu'en y allant, il avait été si fortement entraîné par une mauvaise pensée que depuis trois jours ses larmes, ses prières, la lecture des Saintes Ecritures n'avaient pu remettre son ame dans le calme, et qu'il ne lui restait plus de forces. Alors saint Epictète lui dit: pourquoi êtes vous sorti de votre cellule sans permission? Ne savez vous pas, Astion, que l'obéissance est une cuirasse impénétrable à tous les traits du démon, et un moyen infaillible de le vaincre? Il se mit en prière avec le malheureux affligé qui fut bientôt délivré : mais le démon vaincu entra avec rage dans le cœur du gouverneur Latrocinien qui les fit mourir au milieu des plus cruels tourmens. Les deux saints ne cessaient de répéter dans les plus grandes douleurs : nous sommes chrétiens, que la volonté de Dieu se fasse en nous (1).

Nous venons de voir une punition de la désobéissance imposée à l'ame, ajoutons un exemple d'un châtiment corporel. Nous lisons dans la vie de saint Dominique que le Religieux infirmier du couvent de Bologne, où était alors le saint, fut tout à coup possédé du démon et

(1) Christiani sumus, fiat voluntas Dei nostri in nobis. *Apud Sur.* 8. Julii. 41.



se mit à jeter des cris épouvantables, parce qu'il avait mangé sans permission le reste de ce que l'on avait préparé pour les malades, chose qui lui arrivait souvent; le saint accourut à son secours, et demanda au démon pourquoi il avait eu l'audace d'entrer dans le corps d'un religieux : il l'a bien mérité répondit le démon, puisqu'il a mangé sans votre permission, ce qui était destiné aux malades (1).

Mais sans rapporter d'autres exemples, un seul suffira pour nous faire comprendre les maux qu'entraîne la désobéissance et les biens abondans que procure l'obéissance. Nous savons que la désobéissance d'Adam a été la source de tous les malheurs du genre humain, et l'obéissance de Notre-Seigneur la source de tous les biens. *Car comme par la désobéissance d'un seul*, dit saint Paul, *plusieurs sont devenus pécheurs*, et par suite malheureux, *de même par l'obéissance d'un seul, plusieurs deviendront justes* et bienheureux (2).

6. L'obéissance fortifie l'homme au moment de la mort, et le soutient dans ce dernier et dangereux combat, où le démon redouble d'efforts et livre ses plus terribles assauts; elle lui fait remporter la victoire, lui met sur la tête la couronne de gloire, parce qu'il meurt dans l'esprit de Notre Seigneur, et que sa mort causée par l'obéissance a beaucoup de rapport avec celle de Jésus-Christ. Les Annales de Cîteaux racontent qu'un frère lai du monastère de Clervaux, étant à l'article de la mort, reçut la visite de saint Bernard qui voulait le consoler et le fortifier; bon courage, mon frère, bon courage lui

(1) Lib. 5. vitæ S. Domin. cap. 2. apud Sur. 5. Augusti.

(2) Sicut per inobedientiam unius hominis peccatores constituti sunt multi, ita et per unius obeditionem justi constituentur multi. *Rom.* 5. 19.

dit le saint, vous voilà au bout de votre carrière et de vos travaux; ayez confiance que le Dieu, aux pieds duquel vous allez paraître, vous fera miséricorde et vous rendra participant de sa gloire. Le malade lui répondit : Pourquoi, mon Père, n'irais-je pas avec courage et une grande confiance en Dieu mon Sauveur? J'ose me promettre de sa bonté, et je suis assuré que je le verrai bientôt dans le ciel, et que je serai du nombre des bienheureux. Saint Bernard craignant qu'une réponse aussi assurée ne vînt plutôt, dans un homme grossier, de la présomption que du témoignage d'une bonne conscience, lui dit : Faites le signe de la croix sur votre cœur, mon frère, qu'avez-vous dit et d'où vous vient cette assurance de votre béatitude? n'êtes-vous pas ce pauvre misérable qui, n'ayant rien, ou presque rien dans le monde, poussé plutôt par la nécessité que par la crainte de Dieu, avez eu recours à nous et avez demandé à être reçu dans la maison? Après beaucoup de sollicitations, vous avez été reçu avec votre pauvreté; nous vous avons nourri et vêtu; nous avons pourvu à vos besoins comme à ceux des nobles, des savans et des sages qui sont parmi nous, qu'avez-vous rendu à Dieu pour tous ces bienfaits? Et voilà que vous vous promettez le royaume de Dieu, comme s'il vous était dû! Le malade lui répondit avec un visage tranquille : Tout ce que vous dites, mon révérend Père, est vrai; mais, s'il vous plaît me permettre de dire un mot, je vous dirai d'où me vient cette assurance de mon salut et de ma béatitude. Ne nous avez-vous pas souvent dit et répété dans vos exhortations que le royaume du ciel ne s'acquérait ni par la noblesse du sang, ni par les richesses, mais par la vertu d'obéissance? A force de vous l'entendre dire, je l'ai profondément imprimé dans mon esprit, j'en ai fait le sujet principal de toutes mes méditations, et je me suis appliqué de



toutes mes forces à le mettre en pratique. Demandez à nos frères s'ils m'ont vu désobéissant, si je n'ai pas toujours fait la volonté de ceux à qui vous aviez donné le pouvoir de me commander? C'est pourquoi il me semble que, sans présomption et en m'appuyant sur votre parole, je puis espérer que Dieu me fera miséricorde, et même m'assurer qu'il me donnera la gloire du paradis. Saint Bernard, ravi de cette réponse, dit au malade : vous êtes bienheureux, mon très cher fils, parce que la chair et le sang ne vous ont point appris cette sagesse, mais le Père céleste qui a conduit vos pas par les droits sentiers de la vertu, et vous fera arriver à la félicité; mourez donc en assurance; la porte de la vie vous est ouverte. Après la mort de ce Religieux, le saint fit à toute la communauté un excellent sermon sur son obéissance, sur le bonheur qu'elle lui avait procuré, et il les excita tous puissamment à l'estime, à l'amour et à la pratique de cette vertu (1).

7° Dieu prend un tel soin du Religieux obéissant, qu'il le conduit en tout, et que ses supérieurs ont fort peu de pouvoir sur lui pour en disposer autrement qu'il ne veut et qu'il ne l'a ordonné pour son bien : tandis qu'il arrive souvent que Dieu, pour punir de mauvais inférieurs leur donne des supérieurs incapables et passionnés qui, par ignorance ou par emportement, les conduisent mal à leur grand préjudice. *Dieu, pour punir les crimes d'un peuple*, dit Job, *fait régner sur lui un homme hypocrite* (1). Aussi, pour récompenser des inférieurs obéissans, il leur donne des supérieurs sages, qu'il remplit de ses lumières pour les diriger; que si quelquefois,

(1) Anno Christi 1122. cap. 5. n. 5.

(2) Qui regnare facit hominem hypocritam propter peccata populi. *Job. cap.* 34. 30.

à cause de la fragilité humaine, ils s'égarent quelques instans, Dieu fait naître des difficultés inopinées pour détourner ou changer leurs ordres, au profit de ces enfans obéissans et de ces ames de bénédiction. Le père Bobadilla était destiné à la mission des Indes, il tomba malade, et saint François Xavier, choisi de Dieu, y fut envoyé.

8° L'obéissance rend un inférieur bien plus utile au supérieur et à la communauté, parce qu'il est bien plus facile à conduire; tandis que le désobéissant est non seulement inutile, mais même apporte de grands dommages; c'est un membre paralytique dont on ne peut se servir. Si le supérieur, dans un besoin pressant, s'adresse à un homme désobéissant et attaché à sa volonté, il est certain que celui-ci n'aura pas le temps de faire ce qu'on lui demande : il aura mal à la tête, il cherchera toute sorte de prétextes, c'est-à-dire il ne le voudra pas. Mais que le supérieur s'adresse à un religieux obéissant, il le trouvera toujours prêt à tout. C'est pour cela que dans les communautés ceux qui sont soumis soulagent grandement le supérieur, aussi lui sont-ils toujours plus chers; tandis que les esprits durs et intraitables sont pour lui de pesantes croix.

L'abbé Sylvain, au rapport de Rufin (1), avait douze disciples, mais il en était un qu'il aimait d'une affection particulière, nommé Marc; il lui avait donné l'emploi de copier des livres, ce dont les autres étaient jaloux et faisaient de grandes plaintes. Ces murmures arrivèrent jusqu'aux anciens Pères du désert qui jugèrent à propos, pour appaiser ce trouble et calmer ces esprits, d'en avertir l'abbé Sylvain. Ils vinrent le trouver et lui dirent avec douceur que l'affection particulière qu'il témoignait

(1) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 143.



à Marc, au préjudice de ses autres disciples, leur faisait beaucoup de peine et les portait à murmurer, et qu'il semblait bien qu'ils en avaient quelque raison. L'abbé Sylvain, sans leur répondre, les mena aux cellules de tous ces disciples, et, allant de l'une à l'autre, il les appelait en leur disant : mon frère, j'ai besoin de vous; mais pas un des onze ne remua de sa place; il vint enfin à la cellule de Marc, et à l'appel de son supérieur ce bon frère quitta tout, même un O qu'il avait commencé et qu'il ne se donna pas le temps de fermer. Alors l'abbé Sylvain dit à ces Pères : Eh bien! mes frères, voilà le sujet qui me fait aimer Marc plus que les autres, jugez si j'ai raison. Ces Pères lui répondirent : Vous avez raison de l'aimer, et nous l'aimons maintenant avec vous, parce qu'en effet Dieu l'aime à cause de son obéissance.

9. Un religieux obéissant et vertueux est toujours d'une grande utilité à une communauté, lors même qu'il serait infirme. S'il ne peut faire une chose il en fait une autre; et d'ailleurs, par son obéissance, son humilité, sa patience, ses prières et ses autres vertus, il attirera la bénédiction de Dieu sur la maison. A proprement parler, et à considérer les choses dans le fond, la vertu seule rend un homme propre au service de Dieu et utile à la religion. Ceux qui ont de grands talens, qui prêchent avec éclat, qui ont beaucoup de science et de crédit sans vertu et soumission, ne font pas les affaires de Dieu et de la religion, mais les leurs. Au lieu de chercher Dieu et sa gloire, ils se recherchent eux-mêmes.

10. L'obéissance parfaite amène toujours après elle une douce joie et un calme parfait. L'obéissance, dit saint Jean Climaque (1), est un mouvement sans agitation et sans inquiétude, un péril sans soin et sans péril,

(1) Gradu 4.

une navigation assurée; un voyage qui se fait en dormant. Le bienheureux François de Borgia disait (1) : l'obéissance est un vaisseau solide et fort, où les Religieux sont à l'abri des vents, des écueils et des tempêtes, il navigue avec assurance sur la mer orageuse de ce monde et arrive heureusement au port du salut. Et dans le fait, il est certain que celui qui obéit avec une vraie soumission fait avec un calme parfait le grand voyage du salut pour prendre port dans la terre des vivans et des bienheureux, il n'a qu'à se laisser aller doucement sur la barque de l'obéissance; il est délivré des illusions de son esprit propre, et à l'abri des dangers que la liberté fait naître continuellement sur nos pas.

Saint Dorothée, parlant un jour de son intérieur à l'abbé Jean, ancien Père du désert, lui fit part d'une inquiétude qu'il éprouvait en méditant sur ces paroles de saint Paul : *C'est par beaucoup de tribulations qu'il faut entrer dans le royaume des cieux;* et cependant, disait saint Dorothée, je suis de la plus grande paix et d'une parfaite tranquillité d'esprit, je ne suis donc pas dans la voie du salut. Le saint vieillard lui répondit : Ne vous affligez pas; tous ceux qui pratiquent la vertu d'obéissance, et se laissent conduire avec simplicité par leurs supérieurs, jouissent de cette paix et de ce calme. Adam et Eve nous ont appris cela depuis le commencement du monde : tant qu'ils ont obéi au commandement du Seigneur, ils ont vécu dans le paradis terrestre qui était un lieu de délices, leur désobéissance les en chassa et les jeta dans un état de trouble, de misères et d'angoisses. *Parce que tu as désobéi*, dit Dieu à Adam, *la terre est maudite, tu n'en tireras chaque jour ta nourriture qu'avec un grand labeur, elle ne produira pour toi*

(1) Lib. 4, ejus vitæ cap. 3.



que des épines et des chardons (1). Ce châtiment s'exerce encore tous les jours sur les désobéissans : Dieu maudit leurs desseins, rend tous les fruits amers, leur conscience est bourelée par les remords qui prennent leur source dans la résistance de nos esprits, tandis que le repos et la paix sont la suite nécessaire de la soumission.

11. L'obéissance surtout adoucit tellement le passage ordinaire et si terrible de la vie éternelle que la mort est dépouillée de toutes ses horreurs ; c'est pour cela que saint Jean Climaque (2) appelle l'obéissance l'affranchissement des craintes de la mort.

« Ne craignez pas au moment de la mort, enfant de « l'obéissance, dit saint Bernard ; voyez les mains de « Jésus qui par obéissance ont été attachées à la croix, « ses pieds percés de clous, son côté ouvert par le fer « d'une lance ; si votre obéissance est imparfaite à cause « de votre faiblesse, la perfection de la sienne vous « purifiera (3). Quoi de plus doux ! gravez donc cette « vérité dans vos cœurs, enfans de l'obéissance, ré- « jouissez-vous, tressaillez d'allégresse parce que vous « n'avez rien à redouter de la mort (4). »

(1) Maledicta terra in opere tuo, in laboribus comedes ex eâ cunctis diebus vitæ tuæ, spinas et tribulos germinabit tibi. *Genes.* 3. 17.

(2) Gradu. 4.

(3) Ne timeas, fili obedientiæ, ne timeas intueri manus propter obedientiam cruci affixas, considera pedes expositos fixuris clavorum et latus lancea perforatum : attende quòd propter obedientiam mortuus sum.

(4) Ponite hæc super corda vestra, filii obedientiæ, gaudete et exultate ; surrexit Dominus verè et apparuit Simoni.

§ II.

Des degrés de l'obéissance.

Saint Ignace, dans son excellente lettre sur l'obéissance, distingue trois degrés dans cette vertu : le premier, d'obéir extérieurement à la chose commandée, le second, de se conformer à la volonté du Seigneur, le troisième, de sacrifier son jugement à celui du supérieur, et pour la chose commandée et pour la manière de la faire (1).

Le premier degré n'est rien par lui-même si on ne s'élève au second, c'est ce que nous fait comprendre saint Ignace par ces paroles : « Je désire que vous soyez « bien persuadés de cette vérité et qu'elle soit profon- « dément gravée dans vos esprits, que le degré d'obéis- « sance qui ne se porte que sur l'exécution extérieure « de la chose commandée est bien imparfait, et qu'il ne « mérite pas le nom de vertu, si on ne s'élève au second « degré qui unit la volonté de l'inférieur à celle du su- « périeur, et qui fait que non seulement on obéit, mais « que l'on obéit de corps et d'affection, de manière que « la volonté du supérieur et de l'inférieur n'en fasse « qu'une (2). »

Nous devons conclure de tout cela que celui qui s'arrête au premier degré ne fait pas un acte de vertu agréable à Dieu et méritoire pour lui; qu'il n'accomplit pas la promesse qu'il a faite à Dieu d'accomplir son vœu, puisque l'action qu'il fait n'est par elle-même ni bonne ni vertueuse.

(1) Cap. 1. § 23.
(2) In ep. Obed. n. 3.

Il faut donc nécessairement nous élever au second degré de l'obéissance : unir notre volonté à celle du supérieur, prendre ses affections, vouloir ce qu'il veut et ne pas vouloir ce qu'il ne veut pas ; n'avoir enfin plus de volonté. C'est pour cela que saint Jean Climaque appelle l'obéissance *le sépulcre de la volonté* (1).

L'union de la volonté de l'inférieur à celle du supérieur est si nécessaire à l'obéissance que, comme nous l'avons dit, sans cela elle n'est ni agréable à Dieu, ni méritoire ; il lui manque ce qui en fait tout le prix, c'est-à-dire le cœur. L'homme juste, dit David, *repose son amour dans la loi de Dieu* (2). Saint Ambroise ajoute : « C'est ce qui « distingue l'homme juste de la bête ; l'homme juste et « sage fait ce qu'on lui commande, non par nécessité, « mais par sa pure et franche volonté. Tout le mérite « vient de la volonté, l'obéissance de nécessité n'est « rien ; c'est pour cela que l'apôtre dit : » *Si je prêche l'évangile de bon cœur, j'en aurai la récompense ; mais si c'est à regret, je m'acquitte seulement de l'emploi qui m'a été confié* (3), je n'ai pas de mérite.

Toute la loi de Dieu, ajoute saint Bernard, commence par la volonté et l'amour : *vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur*, car la loi n'est pas observée, si elle n'est pas aimée. *Mon ame a gardé vos préceptes*, dit David (4), *elle les a aimés d'un amour ar-*

(1) Gradu 4.

(2) In lege Domini voluntas ejus. *Psalm.* 1. 2.

(3) In quo definitio beati viri à pecude discernitur, quia vir sapiens subditus est voluntate, non necessitate : plurimùm enim refert, quia in voluntate mercedis est fructus, in necessitate dispensationis obsequium : ità enim docuit Apostolus, si volens hoc ago, mercedem habeo ; si invitus, dispensatio est mihi. 1. *Cor.* 9. 17.

(4) Custodivit anima mea testimonia tua, et dilexit ea vehementer. *Psalm.* 118. 167.

dent. Et notre Seigneur disait : *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole* (1).

C'est cette franche volonté et cet amour qui allègent le joug de l'obéissance, et qui rendent aisées les choses qui seraient par elles-mêmes difficiles. Celui qui fait de bon cœur la chose qui lui est commandée, dit Sénèque, adoucit tout ce qu'il y a de plus amer dans la servitude, c'est-à-dire de faire ce qu'on ne veut pas faire. Ce n'est pas une peine de faire une chose parce qu'elle est commandée, mais de la faire malgré soi (2).

Pour accomplir son vœu d'obéissance, le religieux renoncera donc à sa volonté, il en fera un généreux sacrifice à Dieu en la soumettant à celle de son supérieur. Souvent on se trompe, comme le remarque saint Ignace (3); il en est qui se soumettent volontiers à leur supérieur, quand il commande des choses au-dessus de la nature et qui sont évidemment utiles à leur avancement et à leur salut; mais ils ont grand peine à obéir quand il est question de leurs exercices de piété, du retranchement de quelques jeûnes, de quelques oraisons, de quelques pénitences. Ecoutons ce que dit l'abbé Daniel sur ce sujet dans Cassien. C'est une même désobéissance de s'appliquer au travail ou de se reposer, si on transgresse le commandement du supérieur; il est aussi nuisible à une communauté de veiller que de dormir, de lire ou de se livrer au repos, quand on manque à l'obéissance (4). Saint Ignace nous dit : L'action de Marthe

(1) Si quis diligit me, sermonem meum servabit. *Joan.* 14. 23.

(2) Qui imperia libens excipit, partem acerbissimam servitutis effugit, scilicet, facere quod nolis; non qui jussus aliquid facit, miser est; sed qui invitus facit. *Epist.* 61.

(3) In epist. cit. obed. n. 6.

(4) Unum sanè et idem inobedientiæ genus est vel propter operationis instantiam, vel propter otii desiderium senioris violare manda-

était sainte, la contemplation de Magdeleine était sainte, mais tout cela devait se faire en Béthanie : c'est-à-dire dans *la maison d'obéissance.* « Ce ne sont pas les bonnes « actions extérieures, dit saint Bernard, ce n'est pas le « repos d'une simple contemplation, ce ne sont pas les « larmes de la pénitence, répandues hors de Béthanie, « de la maison d'obéissance qui sont agréables à celui « qui a pratiqué cette vertu à un si haut degré qu'il a « mieux aimé perdre la vie que cette vertu, et qui s'est « rendu obéissant à son père jusqu'à souffrir la « mort (1). » Pour ne pas se laisser entraîner par cette tromperie du démon, il faut se rappeler le jeûne des juifs dont parle Isaïe : *vous avez suivi vos caprices dans vos jours de jeûnes* (2) ; ils ne vous serviront à rien. Souvent le démon se transfigure en ange de lumière, et se sert pour nous séduire du beau prétexte de la dévotion et d'une haute vertu.

Il en est qui, voulant obtenir quelque chose du supérieur, et craignant d'être refusés, s'efforcent, par toutes sortes de petits moyens, de faire plier la volonté du supérieur; c'est évidemment l'effet d'un esprit aveuglé par l'amour de lui-même. « Quiconque, dit saint Bernard, cherche, soit ouvertement, soit clandestine« ment, à porter son Père spirituel à lui commander ce « qu'il veut ou ce qu'il désire, se trompe s'il croit être

tum; tamque dispendiosum est pro somno, quàm pro vigilantia monasterii statuta convellere. Tantum denique est Abbatis transire præceptum ut legas, quantùm si contemnas ut dormias. *Collat.* 4. c. 20.

(1) Quòd nec studium bonæ actionis, nec otium sanctæ contemplationis, nec lacrymæ pœnitentis extra Bethaniam accepta esse potuerunt illi, qui tantam habuit obedientiam, ut vitam quàm ipsam perdere maluerit, factus obediens patri usque ad mortem. *Serm. ad mil. Templi cap.* 13.

(2) In die jejunii vestri invenitur voluntas vestra. *Isai.* 58. 3.

« obéissant ; il n'obéit pas au supérieur, c'est le supé-
« rieur qui obéit (1). »

D'autres, prévoyant que le supérieur leur commandera quelque chose à laquelle ils repugnent, cherchent tous les moyens, emploient tous les artifices pour ne pas obéir ; ils se cachent, s'excusent, feignent d'avoir d'autres occupations qui leur empêchent de faire ce qu'on leur commande, ou, s'ils sont absolument obligés de le faire, ce n'est qu'avec peine et comme par force.

Evitons tout cela, immolons notre volonté, présentons-nous devant le Seigneur, et disons-lui comme saint Paul : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse* (2) ? « Quelle profondeur renfermée dans ce peu de paroles, « s'écrie saint Bernard, tout est vie, tout est efficace, « tout doit être reçu avec affection et ardeur (3). » Mais qu'il est peu de personnes qui portent l'obéissance jusqu'à ce point, qui ne demandent pas ce qu'elles veulent, mais ce que Dieu veut, et qui disent en tout : Seigneur, que voulez-vous que je fasse. Hélas ! il n'en est que trop qui imitent l'aveugle de l'évangile à qui notre Seigneur dit : Que voulez-vous que je vous fasse. Le nouvel apôtre répond : Seigneur, que me commanderez-vous, que voulez-vous que je fasse (4) ? Le pauvre homme était véritablement aveugle, il ne comprenait pas ce que notre Seigneur lui disait, ces paroles *que voulez-vous que je*

(1) Quisquis vel apertè vel occultè satagit, ut quod habet in voluntate, hoc ei spiritualis Pater injungat, ipse se seducit, si forte sibi quasi de obedientia blandiatur ; neque enim in ea re ipse Prælato, sed magis ei Prælatus obedit. *Serm. de treb. ord. eccl.*

(2) Domine, quid me vis facere? *Act.* 9. 6.

(3) O verbum breve? sed plenum, sed vivum, sed efficax, sed dignum omni acceptione? *Serm.* 1. *in Conv. S. Pauli.*

(4) Heu ! plures habemus Evangelici illius cæci, quàm novi Apostoli imitatores, quid vis, ut faciam tibi? *Luc.* 18. 41.

vous fasse ne le firent pas trembler ; il ne s'écria point : ah, Seigneur, faites vous-même ce que vous voulez ! ah ! il ne me convient pas de dire ce que je veux ; ma volonté ne doit-elle pas être à jamais perdue dans la vôtre (1). Et cependant tel est l'aveuglement et même la perversité de plusieurs Religieux que le supérieur est obligé de leur demander que voulez-vous que je fasse ; et ils ne sauraient dire : que voulez-vous que je fasse (2). « Il faut que les supérieurs et les vicaires de Jésus-« Christ, considérent ce que leurs inférieurs veulent « qu'ils leur ordonnent, et ceux-ci ne font aucune at-« tention à ce que les supérieurs veulent qu'ils fassent. « Leur obéissance n'est pas pleine et entière ; ils ne sont « pas disposés à faire tout ce qui leur sera commandé, « et imiter celui qui est descendu du ciel sur la terre « pour faire non sa volonté, mais celle de son père (3). « C'est pourquoi je prie et conjure ceux qui ont le mal-« heur d'être dans cet état, de bien considérer que, « quoique l'on ait de la condescendance pour leur fai-« blesse, ils doivent éprouver de la honte de cet état « d'enfance spirituelle, et craindre qu'en abusant ainsi « de la bonté et de la faiblesse du supérieur ils n'amas-

(1) Verè cæcus ille, quia non consideravit, non expavit, non exclamavit, absit hoc, Domine, tu magis dic, quid me facere velis? sic enim decet, sic omnino dignum est, non meam à te, sed à me quæri et fieri voluntatem.

(2) Sic profectò, sic multorum usque pusillanimitas et perversitas exigit ut ab eis quæri oporteat, quid vis ut faciam tibi ? non ipsi quærant, Domine, quid me vis facere ?

(3) Considerare habent ministri et vicarii Christi quid sibi præcipi velint, non ipsi considerant quæ voluntas sit præceptoris ; non est obedientia eorum plena, non in omnibus parati sunt obsequi, non per omnia sequi proposuerunt eum, qui non suam, sed patris venit facere voluntatem.

« sent sur leur tête un amas de démérites qui les con-
« duisent à la perdition (1). »

Il est bien certain que le Religieux qui a quitté le monde n'a eu d'autre intention que de fuir les occasions du péché pour pratiquer la vertu, et travailler en paix à la grande affaire de son salut; il est obligé par sa vocation de tendre à la perfection, mais il manquera le but s'il est attaché à sa volonté propre. La voie la plus sûre est d'y renoncer, et de se soumettre à celle de son supérieur. Si nous voulons, dit saint Dorothée, voir s'opérer dans nos cœurs un grand changement, et jouir d'une entière liberté, apprenons à nous dépouiller de notre volonté propre; alors, aidés par la grâce de Dieu, nous pourrons acquérir tous les jours de nouveaux mérites et parvenir peu-à-peu à n'avoir plus d'affection pour les choses du monde, et posséder le calme de l'esprit. Rien n'est plus utile à l'homme que l'abnégation de sa volonté; c'est par ce moyen qu'il fait de grands progrès dans la vertu et arrive à la perfection. Un voyageur qui prend un petit sentier abrège de beaucoup son chemin et arrive bien plutôt au gîte; celui qui renonce à sa volonté arrive bien plutôt à la perfection et à la tranquillité immuable de l'ame que celui qui veut tenter d'autres voies. Il est facile de le comprendre pour ce qui tient au péché. Personne n'ignore que la volonté de l'homme est toujours une puissance aveugle, que l'entendement est souvent obscurci, que le jugement se passionne; il faut donc que celui qui veut marcher avec assurance et ne pas tomber dans le précipice du péché

(1) Hujusmodi itaque etsi tolerari se videant et condescendi ac morem geri infirmitati suæ proficiant, obsecro, pudeatque semper parvulos inveniri; ne abutentibus patientia et benignitate prælati, fiat tandem multitudo exhibitæ miserationis, cumulus justæ damnationis.

suive, pour ne pas se tromper, la volonté d'un autre. La volonté est la cause unique de tous les péchés que nous faisons, c'est la source de tous nos désordres; puisqu'il faut la volonté pour pécher, dépouillons-nous donc de la volonté, alors nous ne pécherons plus. Maintenant, pour ce qui tient à la vertu et à la perfection, il suffit de dire que la volonté de Dieu étant infiniment sainte, infiniment parfaite, elle purifie, sanctifie, perfectionne et déifie la volonté du Religieux qui lui est unie.

Le Religieux ne saurait donc suivre un conseil plus sage que de se rendre en tout obéissant à Dieu, et ne trouver de bonheur qu'à faire la volonté des autres. Un saint Anachorète, recevant la visite de quelques Religieux, mangea à une heure à laquelle il n'avait pas l'habitude de manger, ces Religieux lui demandèrent s'il en éprouvait de la peine, il répondit : je ne m'afflige que quand je suis ma volonté.

Mais il ne faut pas que le Religieux se contente de faire la chose commandée, ce n'est que le premier degré de l'obéissance; il ne doit pas même s'arrêter au second degré, c'est-à-dire obéir volontiers; il doit s'élever bien plus haut, s'il veut arriver au troisième degré, il faut alors soumettre son jugement à celui de son supérieur, et penser que ce qu'il commande est ce qui convient le mieux. « Ayez à cœur, dit Cassien, de devenir insensé « dans ce monde, dans le sens de l'Apôtre, afin de de- « venir véritablement sage; ne portez aucun jugement « sur les choses qui vous sont commandées; faites-les « avec une grande simplicité et une grande foi; et re- « gardez-les toujours comme bonnes, saintes, utiles et « sages (1). »

(1) Hoc præ omnibus excole ut stultum te secundùm Apostoli sententiam facias in hoc mundo, ut sis sapiens, nihil scilicet discernens, nihil

« La vraie obéissance, dit saint Grégoire, n'examine « pas l'intention des supérieurs, elle ne discute pas in- « térieurement; car celui qui a voué toute sa vie au « jugement de son supérieur, ne peut éprouver d'autre « joie que celle de faire ce qui est commandé; il n'est « rien de bon pour lui que l'obéissance. Il ne voit dans « le commandement que le commandement; peu « importe la chose, il ne doit voir que le profit devant « Dieu (1). »

Saint Basile avait dit avant l'un et l'autre (2) : « Les « brebis suivent simplement le pasteur sans faire atten- « tion aux chemins par lesquels on les mène, c'est ainsi « que doit agir le Religieux envers son supérieur. Il lui « doit une parfaite soumission d'esprit; et pourvu que « ce qui est commandé ne soit pas un péché, il doit, « sans s'inquiéter du reste, ne penser qu'à l'exécuter « avec une grande affection et une grande joie. Un ou- « vrier se sert de ses instrumens, comme il le juge con- « venable à l'ouvrage qu'il veut faire; il en use avec une « liberté absolue, il n'en est aucun qui fasse résistance « ou qui juge; c'est ainsi que doit agir le bon Religieux. » Saint Basile, faisant la visite des monastères de son dio- cèse, demanda à un abbé quel était celui de la maison

dijudicans ex his, quæ tibi fuerint imperata, sed cum omni simplicitate ac fide obedientiam semper exhibeas; illud tantummodo sanctum, illud utile, illud sapiens esse judicans, quicquid tibi vel lex Dei, vel senioris examen indixerit. *Lib.* 4. *c.* 41.

(1) Vera obedientia nec præpositorum intentionem discutit, nec præcepta discernit, quia qui omne vitæ suæ judicium majori subdidit, in hoc solo gaudet, si quod sibi præcipitur, operatur; nescit enim judicare, quisquis perfecte didicerit obedire, quia hoc tantùm bonum putat si præceptis obediat; Præceptum in hoc solo pensari debet, quod majoris præceptum est, et qui obedientiæ bonum exequitur, non injunctum opus debet considerare, sed fructum. *In.* 1. *Reg. lib.* 2. *cap.* 4.

(2) Const. mon. cap. 22.



qui fut le plus sûr de son salut; vénérable Père, lui répondit l'abbé, j'espère que par le secours de vos prières tous se sauveront. Saint Basile lui dit: Mais en est-il un que vous croyez plus particulièrement devoir aller au ciel? Le supérieur, homme véritablement en Dieu, répondit qu'il en était un. Faites-le venir, dit le saint. Mon frère, lui dit-il, quand celui-ci fut arrivé, allez chercher de l'eau pour me laver les pieds; le frère obéit promptement; saint Basile prit ensuite le bassin et dit au Religieux : Maintenant mettez-vous là, je veux aussi vous laver les pieds; le Religieux obéit sans replique, sans excuse et sans la moindre cérémonie. Le saint ajouta : quand je serai dans la sacristie, venez me rappeler que je veux vous faire prêtre. Le Religieux, obéissant en aveugle, alla se présenter à l'archevêque pour lui rappeler l'ordre qui lui avait été donné. Saint Basile, voyant une telle soumission, le jugea digne du sacerdoce, le lui conféra, et le retint depuis toujours auprès de lui (1).

Saint Jérôme écrivait à un Religieux : « Pensez que « tout ce que votre supérieur vous commande vous est « utile et salutaire; ne cherchez pas à juger les comman- « demens de vos anciens, puisque votre devoir est « d'obéir; et de faire ce que l'on vous ordonne suivant « cette parole de Moïse : *Ecoute, Israël, et obéis en* « *silence* (2). »

Saint François, en recommandant cette vertu à ses Religieux, se servait de cette comparaison : J'ai souvent vu un aveugle conduit par un petit chien qui le menait

(1) S. Doroth. instit. 1.

(2) Credas tibi salutare quicquid monasterii præpositus præceperit, nec de majorum sententia judices, cujus officii est obedire et implere quæ jussa sunt, dicente Moïse, audi, Israël, et tace. *Epist. 4. ad Rustic. monach.*

partout où il voulait, par de bons et de mauvais chemins, dans une église ou ailleurs; l'aveugle suivait toujours, il avait abandonné à ce petit animal le soin de le conduire. C'est ainsi que doit agir le vrai et parfait obéissant; il faut qu'il soit aveugle dans son obéissance, il ne doit jamais voir ce qui lui est commandé (1). C'est pour cela que saint Dorothée, saint Antioque et d'autres Pères appellent cette obéissance parfaite, une obéissance aveugle.

Dans une autre circonstance, il se servit de la comparaison d'un corps mort : Prenez un corps mort, disait-il à ses disciples, mettez-le où vous voudrez, il n'opposera aucune difficulté; revêtez-le d'une robe de pourpre ou de misérables haillons, tout lui est égal : la couleur pourpre le rendra seulement encore plus pâle. Voilà l'image du véritable obéissant, il ne s'informe pas pourquoi on dispose de lui; peu lui importe qu'on le fasse aller ou venir, qu'on l'élève ou qu'on l'abaisse, il conserve toujours son humilité; plus il reçoit d'honneur, plus il s'en juge indigne (2).

D'autres ont comparé cette obéissance à celle des enfans qui font simplement et sans examen ce qui leur est commandé. Saint Jean Climaque dit, en parlant d'un célèbre monastère près d'Alexandrie, qu'on y voyait des vieillards dont la barbe blanche et la figure vénérable inspiraient ensemble la crainte et le respect, mettre tout leur bonheur dans l'obéissance, courir pour exécuter les ordres qu'on leur donnait comme de bien petits enfans

(1) Oper. S. Franc. tom. 3. evempl 2.

(2) Hic verus obediens est, qui cur moveatur, non dijudicat; ubi locetur, non curat; ut transmutetur, non instat; evectus ad officium, solitam tenet humilitatem; plus honoratus, plus se reputat indignum. *Ibid. exempl.* 1.



qui ne pensent qu'à plaire à leur père (1). Saint Ignace dit que le Religieux obéissant est comme le bâton du vieillard dont il se sert comme il veut.

Un nommé Paul, surnommé le simple, vint trouver saint Antoine et le pria de vouloir bien le mettre dans la voie du salut. Le saint lui répondit qu'il pourrait espérer d'être sauvé s'il voulait être bien obéissant et faire tout ce qu'on lui dirait. Paul le promit ; alors saint Antoine, pour l'éprouver, lui ordonna de prier devant la porte de sa cellule et de l'attendre jusqu'à nouvel ordre. Paul obéit et se mit en prière. Le saint l'observait de temps en temps, et voyait qu'il priait sans cesse comme s'il eut été immobile, et souffrait ainsi et la chaleur des jours et la fraicheur des nuits ; tant il observait exactement ce que lui avait prescrit saint Antoine (2).

Un jour quelques solitaires et quelques personnages instruits et pieux vinrent visiter saint Antoine. On parla de choses fort relevées et entre autres des Prophètes et du Messie. Paul, présent à la conversation, demanda avec sa simplicité ordinaire si les Prophètes avaient existé avant notre Seigneur ou après. Saint Antoine rougit presque de honte d'une demande si extraordinaire, et lui commanda avec un signe de tête plein de douceur, comme il le faisait toujours avec les gens simples, de se retirer et de se taire ; Paul, qui avait pris la résolution de faire tout ce que le saint lui dirait comme si Dieu même l'eût ordonné, se retira dans sa cellule et ne proféra pas un mot. Saint Antoine, ayant appris que Paul était devenu muet, vint le trouver et lui ordonna de dire quelle était la cause d'un si profond silence. Paul lui répondit : Mon père, c'est parce que vous m'avez or-

(1) Gradu 4.
(2) Apud Rosweyd. lib. 2. cap. 31. et lib. 8. cap. 28.



L'honneur rendu à un ambassadeur, ou le mépris qu'on en fait, retombe toujours sur le prince qui l'a envoyé.

Saint Ignace disait aux Religieux de la compagnie de Jésus (1) : Que chacun de vous s'applique de toutes ses forces à regarder et à reconnaître notre Seigneur Jésus-Christ dans quelque supérieur que ce soit, afin de lui rendre en sa personne tout le respect et toute l'obéissance que l'on doit à sa divine majesté. Cela ne doit pas paraître étrange si l'on fait attention aux paroles de saint Paul qui nous commande d'obéir aux supérieurs, même païens, comme à Jésus-Christ de qui vient toute puissance bien ordonnée et toute autorité légitime ; car voici ce qu'il écrit aux Ephésiens : *Obéissez avec crainte et respect, dans la simplicité de votre cœur, à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, comme à Jésus-Christ même. Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes ; mais faites de cœur la volonté de Dieu, comme des serviteurs de Jésus-Christ, et servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur, et non les hommes qui ne sont que ses représentans* (2).

Saint Benoît décrit ainsi les vrais obéissans dans sa règle : ils obéissent dès que le supérieur a commandé, comme s'ils avaient entendu la voix de Dieu lui-même ; il n'y a pas de retard. *Il m'a obéi,* dit Dieu par David, *dès que ma voix a frappé son oreille* (3). Les moines

(1) In epist. obed. n. 4.

(2) Obedite dominis carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo, non ad oculum servientes quasi hominibus placentes, sed ut servi Christi facientes voluntatem Dei ex animo, cum bona voluntate servientes sicut Domino, et non hominibus. *Ephes.* 6. *v.* 5. 6 *et* 7.

(3) Mox ut imperatum à majore fuerit, ac si divinitus imperetur moram pati nesciunt in faciendo, de quibus Dominus dicit, in auditu auris obedivit mihi. *Cap.* 5.

d'Egypte, dit Cassien, se hâtent d'obéir sans examen, la voix de leur supérieur est comme une voix venue du ciel (1).

Saint Louis de Gonzague considérait toujours Dieu dans tous ses supérieurs, et il était intimément convaincu que c'était Jésus-Christ qui le conduisait par leur entremise. C'est à Dieu, disait-il, que nous devons obéir, et cependant nous ne pouvons pas le voir, nous ne pouvons pas prendre immédiatement de lui des ordres pour notre conduite ; c'est pour cela qu'il a établi à sa place des supérieurs qui sont comme ses vicaires et les interprètes de sa volonté, et qu'il veut que nous leur obéissions comme à lui-même (2). C'est le sentiment de saint Paul qui, après avoir développé cette doctrine aux Ephésiens, écrit aux Colossiens : *Faites de bon cœur tout ce que vous ferez, comme le faisant pour le Seigneur, et non pour les hommes* (3). Le commandement que fait le supérieur ne vient pas de lui, il n'est que l'organe de Dieu ; il est comme l'officier qui apporte l'ordre du prince ; nous devons donc obéir avec promptitude et respect. Saint Louis de Gonzague, éclairé par ces lumières, avait la plus grande vénération pour ses supérieurs ; il contemplait toujours notre Seigneur Jésus-Christ, tous les supérieurs avaient pour lui la même autorité. Le plus saint, le plus savant, le plus habile n'avait pas plus de force pour assujétir son esprit que les autres ; tous tenaient pour lui la place de Dieu ; son obéissance n'établissait aucune différence. Le père Bar-

(1) Universa complere quæcumque fuerint ab eo præcepta, tamquam si à Deo sint cœlitus edita, sine ulla discussione festinant. *Lib.* 4. *c.* 10.

(2) Lib. 2. ejus vitæ cap. 17.

(3) Quodcumque facitis, ex animo operamini sicut Domino, et non hominibus. *Coloss.* 3. 23.



thélemi Islas appelait son supérieur son Jésus-Christ sur la terre (1).

C'est le seul moyen de rendre l'obéissance facile et parfaite, autrement elle sera toujours difficile et défectueuse. A tout prendre, la chose la plus rude et la plus difficile en religion est l'obéissance, elle nous ôte ce que nous avons de plus précieux, notre jugement; elle nous prive de notre liberté dont nous sommes naturellement si jaloux, parce que c'est la seule chose dont nous puissions disposer; elle nous assujettit de plus à un homme qui nous est étranger, à un inconnu, qui est peut être bien au dessous de son inférieur par son âge, son esprit, son jugement, sa science, sa noblesse, et peut-être sa vertu. Il faudra de plus obéir successivement pendant le cours de la vie, à plusieurs supérieurs dont l'humeur sera différente, qui n'auront pas les mêmes vues; il est certain que tout cela rend le joug de l'obéissance fort lourd et fort pesant. Si vous trouvez dans votre supérieur quelque défaut d'esprit ou de corps, s'il vous reprend aigrement de vos fautes, *et que vous écoutiez la nature*, l'obéissance deviendra très difficile; parce qu'il faut alors lutter contre votre propre jugement, votre volonté, et vous ne le ferez jamais sans beaucoup de peines et de murmures. Si, au contraire, votre supérieur est doué de grandes qualités, qu'il vous parle avec douceur, qu'il accorde ce que vous demandez, qu'il ne commande rien que de très raisonnable, vous obéirez sans doute facilement à un tel supérieur, mais remontez à la source de votre obéissance, est-elle bien pure? Les considérations humaines, votre intérêt, les qualités aimables du supérieur, tout vous portera à obéir; mais sera-ce par la considération de Jésus-Christ!

(1) Sacchin. an. Soc. 37. num. 163.

Il faut donc obvier à ces deux graves inconvéniens : à celui qui rend l'obéissance très difficile, et à celui qui la souille et lui ôte son mérite. Pour cela ayez les yeux constamment attachés sur Jésus-Christ, sans vous arrêter aux qualités bonnes ou mauvaises du supérieur, à ses perfections ou à ses défauts; c'est en Jésus-Christ et par Jésus-Christ qu'il gouverne. L'archer à toujours l'œil fixé sur le but, autrement ses coups portent à faux. Si nous perdons de vue Jésus-Christ, toute la peine que donne l'obéissance deviendra inutile.

§ X.

Ecueils de l'obéissance parfaite.

L'obéissance parfaite a deux écueils, ce qu'il est facile de comprendre d'après ce que nous venons de dire : Ecueil sur la manière dont nous regardons le supérieur, et écueil dans la manière dont nous envisageons la chose commandée ; mais comme le sujet est important nous allons le développer.

Premier écueil. Les qualités du supérieur. L'obéissance ne considère jamais les qualités du supérieur, elle ne voit en lui qu'une seule chose, l'autorité que Dieu lui a confiée en le mettant à sa place. Saint Ignace demande cette obéissance aveugle prise dans ce sens (1). Que les autres ordres religieux, dit-il aux Pères de la Compagnie de Jésus, nous surpassent en jeunes, en veilles et en austérités, qu'ils suivent leur institut ; mais pour ce qui tient à la vraie et parfaite obéissance, à l'abnégation de sa volonté et de son jugement, je désire, mes très chers frères que ce soit la véritable marque à laquelle on

(1) In epist. de Obed. n. 3.

puisse vous reconnaître. Il ne faut jamais regarder à qui l'on obéit, mais voir toujours Jésus-Christ dans son supérieur, c'est par amour pour lui qu'on obéit. On ne doit pas l'obéissance au supérieur parce qu'il est prudent, bon, plein de mérites, mais parce qu'il tient la place de Dieu, et qu'il remplit les fonctions de celui qui a dit : *celui qui vous écoute, m'écoute, celui qui vous méprise, me méprise* (1). On lui doit l'obéissance comme supérieur lors même qu'il ne serait pas doué d'une très-grande prudence et d'une très grande sagesse, parce qu'il représente celui qui est la sagesse infinie ; et il faudrait encore obéir, s'il manquait de vertu, car notre Seigneur a dit: *Les Scribes et les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse*, c'est-à-dire, des hommes ambitieux et envieux sont vos supérieurs, cependant, *faites ce qu'il vous diront, et n'imitez pas leurs œuvres* (2). Il faut donc que chacun de vous s'applique de toutes ses forces à ne voir que Jésus-Christ dans quelque supérieur que ce soit, et à rendre à la divine majesté, en sa personne, honneur, respect et obéissance.

Saint François disait à ses Religieux (3) : Mes très chers frères, vous ne devez pas considérer dans votre obéissance quel est votre supérieur, comment il agit, mais seulement qu'il est votre supérieur établi de Dieu pour vous gouverner. Je vous dirai franchement qu'entre toutes les grâces que la bonté divine m'a départies, je me sens disposé à obéir avec tant de soin, de soumission et de respect à un novice d'une heure, qui me serait donné pour gardien, qu'à un père ancien et très prudent. L'inférieur ne doit faire attention dans le supérieur qu'à

(1) Luc. 10. 16.
(2) Matth. 25. vers. 2 et 3.
(3) Opusc. S. Franc. tom. 3. collat. 4.

celui pour l'amour duquel il est inférieur; son humilité est d'autant plus profonde, son obéissance d'autant plus prompte que celui auquel il se soumet a moins de titres pour le mériter. Saint Bonaventure, très digne fils de ce saint Patriarche, donne ce conseil salutaire: « Pour « obéir avec plus de perfection, ayez toujours dans « l'esprit cette pensée, que lorsque la voix de votre su- « périeur frappe vos oreilles pour commander, il ne « faut pas regarder cette voix et ce commandement « comme venant d'un homme, mais comme venant de « Dieu même (1). »

C'est Dieu qui établit le supérieur, qui lui imprime le caractère de son pouvoir, qui demeure en quelque manière en lui, gouverne par lui, commande par son organe; l'inférieur doit donc regarder Dieu dans son supérieur, voir Dieu seul comme le premier mobile et l'ame qui fait agir le supérieur, sans examiner s'il est jeune ou vieux, noble ou roturier, savant ou ignorant, doux ou sévère, d'une bonne ou mauvaise vie. Celui qui ne voudrait adorer la croix que lorsqu'elle serait grande, belle, et d'une matière précieuse, et qui ne voudrait pas rendre ses respects à une petite croix de bois, manquerait de foi. Le seul motif de l'adoration de la croix est de nous rappeler que Jésus-Christ y a été attaché pour notre salut; ne peut-on pas trouver aussi bien ce motif dans une petite croix de bois grossier que dans une croix qui serait un chef-d'œuvre de l'art. Ainsi, celui qui, pour obéir à son supérieur, ne fait attention qu'à ses qualités, qui est en quelque sorte entraîné par ses perfections naturelles ou acquises, ne pratique pas l'obéis-

(1) Ut meliùs valeas esse obediens, cogita semper quando vox præcipientis sonat in auribus tuis, quòd vocem istam non tanquam ab homine audias, sed tanquam ab ipso Deo. *Collat.* 3.

sance, ou du moins son obéissance perd cette beauté qui ne se trouve que dans l'autorité de Dieu que l'on doit voir dans le supérieur,

Joseph dominait en Egypte pour Pharaon, et tous les Egyptiens lui étaient soumis quoiqu'il ne fût pas avancé en âge; nous obéissons aux rois quoiqu'ils soient jeunes; de même, dit Cassien, celui qui embrasse la vie religieuse doit se rendre tellement obéissant à tous qu'il devienne comme un petit enfant, suivant les paroles de notre Seigneur; qu'il ne fasse aucune difficulté de se soumettre aux plus jeunes (1). Le vrai obéissant ne doit pas faire attention à l'âge du supérieur.

Il ne faut pas s'attacher à considérer la bassesse de la naissance. Joseph recevait toute sorte d'honneurs de la part des Egyptiens : ils exécutaient ponctuellement ses ordres, quoiqu'ils sussent bien qu'il descendait d'une race de pasteurs et de bergers pour lesquels ils avaient non seulement du mépris, mais de l'horreur, au rapport de Moïse (2). Si le supérieur est ignorant, il faut se rappeler que Balaam fut instruit par une ânesse. Moïse, si profond législateur, suivit le conseil que lui donna son beau-père Jetthro, bien moins éclairé que lui. Et ne savons-nous pas que tout le genre humain a été soumis à la foi, non par des philosophes subtils, d'éloquens orateurs, mais par des pêcheurs pauvres et grossiers.

On n'est pas dispensé de l'obéissance quand le supérieur est d'un caractère dur. Saint Pierre veut que les domestiques obéissent à leurs maîtres, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais encore à ceux qui sont

(1) Sic obedire cunctis cum necesse est, ut redeundum sibi, secundùm sententiam Domini, ad infantiam pristinam noverit, nihil sibi consideratione ævi vel annorum numerositate præsumens subdere se etiam junioribus non moretur. *Lib.* 2. *c.* 3.

(2) Gen. 46. 34.

rudes et difficiles (1). Pour acquérir plus de vertu, les anciens religieux, au rapport de saint Athanase (2), choisissaient des supérieurs d'une humeur difficile, afin qu'ils commandassent avec plus d'autorité et sans ménagement.

Mais il faut encore aller plus loin, et obéir lors même que le supérieur n'aurait pas une vie réglée. Un supérieur vicieux est toujours supérieur pourvu qu'il ne commande pas le vice, ses fautes ne lui ôtent pas son pouvoir s'il s'en sert pour le bien de celui qui l'en a revêtu : Quoi de plus piquant et de moins fructueux qu'un buisson? Cependant c'est du milieu d'un buisson que Dieu parla à Moïse, pour l'employer aux choses les plus importantes pour sa gloire et en faire un homme très saint et à jamais célèbre (3). De la bouche d'un supérieur stérile en bonnes œuvres il peut sortir des paroles qui peuvent former et perfectionner les inférieurs, et produire des Moïses victorieux de Pharaon et de l'Egypte. Dieu se servit d'un corbeau pour nourrir dans le désert le prophète Elie (4) et saint Paul premier hermite ; c'est ainsi que les alimens de l'ame sont souvent donnés par de mauvais supérieurs à des inférieurs sages et vertueux. Samson tira du miel de la gueule d'un lion, se servit de la mâchoire d'un âne pour vaincre ses ennemis (5). Souvent on reçoit des instructions de grâce et des documens de salut de la part de supérieurs très imparfaits, paresseux dans l'exercice de la vertu, ignorans de leurs devoirs, impatiens et colères comme des lions; mais qu'importe si la main du commandement est toujours nette.

(1) Sed etiam dyscolis. 1. *Pet.* 2. 18.
(2) In vita S. Anton.
(3) Exod. 3. 2. — (4) 3. Reg. 17. 6.
(5) Judic. 14. 8 et 15. 19.



Non seulement l'inférieur ne doit pas voir les mauvaises qualités du supérieur, remarquer ses imperfections; il faut même, pour rendre son obéissance plus pure, qu'il ignore en quelque sorte ses vertus, afin que son obéissance se porte sur la seule autorité de Dieu dont le supérieur est dépositaire. Saint Jean-Baptiste, pour faire pénétrer dans les cœurs la parole qu'il annonçait, dit seulement de lui : *Je suis la voix de celui qui crie* (1). Pourquoi, pouvant autoriser sa mission par d'autres titres, n'emploie-t-il que celui-là? Afin que ceux qui l'écoutaient ne s'appuyassent pas sur sa qualité de prophète, sur sa sainteté angélique, mais parce qu'il était la voix de Dieu. Cette raison seule devait suffire pour les soumettre.

Saint Paul dit aux Corinthiens : *Vous êtes encore charnels, puisqu'il y a parmi vous des jalousies et des disputes; n'est-il pas vrai que vous êtes charnels, et que vous vous conduisez selon l'homme? Et puisque l'un dit : Je suis à Paul, et l'autre je suis à Apollon; n'êtes-vous pas encore charnels? Qu'est-ce donc qu'Apollon, et qu'est-ce que Paul? Les ministres de celui en qui vous avez cru* (2). Comme si l'Apôtre avait voulu leur dire : vous êtes obéissans, mais c'est à Paul, c'est à Apollon, c'est-à-dire à l'homme et non à Jésus-Christ; votre obéissance n'est donc pas spirituelle et divine; elle est humaine et charnelle; elle ne voit en l'homme que l'homme, tandis qu'elle ne devrait s'arrêter que sur Jésus-Christ, qui se sert de l'homme comme d'un instrument, pour vous ins-

(1) Ego vox clamantis. *Joan.* 1. 23.

(2) Adhuc carnales estis cùm enim sit inter vos zelus et contentio, nonne carnales estis et secundùm hominem ambulatis? Cùm enim quis dicat, ego quidem sum Pauli, alius autem ego Apollonis, nonne homines estis? quid igitur est Apollo? quid verò Paulus? Ministri ejus cui credidistis. 1. *Cor.* 3. 2.

truire et conduire au salut. C'est à cause de cette imperfection, et non, dit saint Chrysostôme, pour leurs fautes, que saint Paul appelle les Corinthiens charnels (1).

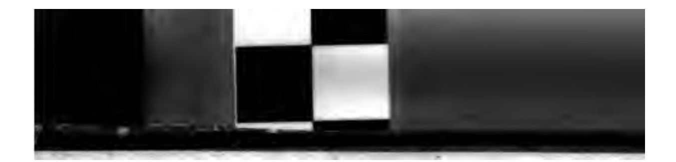
Pour porter les bons esprits à l'obéissance à leurs supérieurs, il suffit de leur dire qu'ils sont supérieurs, et que Dieu les leur envoie pour les gouverner; mais pour y porter les esprits imparfaits et qui n'obéissent qu'avec peine il faut louer les vertus du supérieur, faire le dénombrement de leurs bonnes qualités, de leurs mérites, vanter leur capacité. C'est ainsi que Dieu voulant appeler Josué à conduire son peuple après Moïse, et connaissant combien il avait le cœur dur dit à Moïse : *Prends Josué, fils de Nun, homme en qui est l'esprit, et mets ta main sur lui; et tu lui donneras des préceptes en présence de tous, et une partie de ta gloire, afin que toute l'assemblée des enfans d'Israël l'écoute*, entraînée par ses belles qualités (2).

La conduite que Dieu tint envers Corneille le centenier est au contraire la figure du vrai obéissant. L'ange qu'il lui envoya lui dit simplement : *Envoie quelques uns de tes serviteurs à Joppé, et fais venir un certain Simon, surnommé Pierre. Il est chez un corroyeur nommé Simon, dont la maison est près de la mer. Il te dira ce qu'il faut que tu fasses* (3). Remarquons que l'ange pour porter Corneille à écouter saint Pierre et à lui obéir, ne

(1) In illum loc. 1. Cor. hom. 8.

(2) Tolle Josue filium Nun, virum in quo est spiritus, et pone manum tuam super eum, et dabis ei præcepta cunctis videntibus, et partem gloriæ tuæ, ut audiat eum omnis synanoga filiorum Israël. *Num.* 27. 18.

(3) Mitte viros in Joppen et accersi Simonem quemdam, qui cognominatur Petrus; hic hospitatur apud Simonem quemdam coriarium, cujus est domus juxta mare, qui dicet tibi quid te oporteat facere. *Actor.* 10. 5.



lui dit point que la personne que Dieu lui envoyait pour l'instruire dans la foi était celui que Jésus-Christ avait choisi pour être le prince des Apôtres, à qui il avait donné les clefs du royaume des cieux, et qu'il avait établi son vicaire sur la terre. Il lui cache toutes ces glorieuses prérogatives, qui auraient pu lui donner une haute idée de saint Pierre; il ne dit de lui que des choses capables de le ravaler à ses yeux : *envoie-le chercher, fais-le venir*. Il eût été en apparence plus raisonnable que Corneille vînt lui-même auprès de saint Pierre, le chef des fidèles, et dont les instructions devaient lui faire tant de bien. *Un certain Simon ;* il y a dans ces mots quelque chose qui ressemble au mépris. Il n'a pas de maison à lui, il demeure chez un autre, ce n'est pas un homme riche et de qualité, c'est un corroyeur. Cette manière de parler n'inspira aucun dégoût à Corneille. Il obéit à l'ange, et envoya chercher saint Pierre avec beaucoup d'honneur par deux domestiques et un soldat de sa compagnie; il le reçut avec un grand respect et une grande joie, et lui obéit avec simplicité dans tout ce que Dieu demandait de lui.

L'inférieur doit donc fermer les yeux sur les qualités bonnes ou mauvaises de son supérieur, ne voir en lui que Dieu seul, et s'élever au premier degré de l'obéissance aveugle et parfaite.

2. Le second degré pour arriver à l'obéissance aveugle porte le vrai et parfait obéissant à ne jamais examiner et à ne point juger quelles choses lui sont commandées; il laisse l'examen et le jugement entièrement à son supérieur; il ne pense qu'à obéir. L'obéissance, dit saint Jean Climaque (1), est un acquiescement simple et sans réflexion, qui ne contredit jamais, ne porte aucun juge-

(1) Gradu 4.

ment sur les choses ordonnées, les trouve toutes bonnes, et ne s'applique qu'à les faire. Saint Bernard nous donne un modèle de cette obéissance dans saint Pierre et son frère saint André qui quittèrent leur barque et leurs filets dès que Notre Seigneur le leur eut dit, sans rien examiner. « Pierre et André abandonnèrent aussitôt leur « barque et leurs filets pour suivre Notre Seigneur dès « qu'il les eut appelés ; ils n'hésitèrent pas un instant, « ils n'examinèrent rien, ils ne se mirent point en peine « de leur nourriture, ils ne pensèrent pas même que des « hommes grossiers et sans lettres pouvaient devenir « des prédicateurs et enseigner les autres. Ils ne font « aucune demande ; de suite ils quittent leur barque et « leurs filets pour le suivre. Reconnaissez en cela, mes « frères, le modèle de l'obéissance (1). »

« La marque d'une ame imparfaite et d'une volonté « faible et peu affermie dans l'obéissance, dit ailleurs le « même saint, se voit dans le soin que les inférieurs « mettent à éplucher les ordres des supérieurs, à hésiter « lorsqu'on leur commande quelque chose ; à vouloir « connaître toutes les raisons, à juger mal de l'intention « de celui qui commande quand on ne la voit pas claire- « ment, et à n'obéir volontiers que quand par hasard, « on éprouve du goût à le faire, ou qu'une raison évi- « dente et la volonté ferme du supérieur y contraignent. « Cette obéissance a trop de délicatesse pour ne pas « entraîner après elle de graves inconvéniens (2). »

(1) Petrus et Andreas continuò nihil dijudicantes aut hæsitantes, non solliciti unde viverent, non considerantes quonammodo rudes homines et sine litteris prædicatores fieri possent ; nihil denique interrogantes, sine omni mora, relictis retibus et navi, secuti sunt eum : agnoscite, fratres, veræ obedientiæ formam. *Serm.* 2. *de S. Andrea.*

(2) Porro imperfecti cordis et infirmæ prorsus voluntatis indicium est statuta seniorum studiosiùs discutere, hærere ad singula quæ injun-

L'homme véritablement obéissant ne fait pas toutes ces recherches, il est plein de confiance en Dieu, et il sait qu'il ne sera pas trompé : il sait ce que son supérieur lui commande, il ne veut pas en savoir davantage. Nous avons une figure de cette obéissance aveugle dans l'Ecriture : les lévites portaient sur leurs épaules l'arche d'alliance couverte de ses peaux ; il leur était défendu, sous peine de mort, de la voir à nud et ce qu'elle renfermait ; les prêtres seuls avaient ce privilége. *Que les autres*, dit le texte sacré, *ne regardent point avec curiosité ce qui est dans le sanctuaire, avant qu'il soit enveloppé, autrement ils mourront* (1). L'arche d'alliance qui renfermait les tables de la loi, la verge de Moïse, et le vase plein de manne, était portée par les lévites qui ne pouvaient la voir à découvert ; les prêtres seuls avaient ce droit ; de même le joug de l'obéissance, dit Origène, est dans les commandemens ; le motif n'est connu que du supérieur. L'inférieur n'y voit rien, n'examine rien, ne juge rien, il ne fait qu'obéir.

Les anges n'examinent rien de ce qui leur est commandé pour la conduite de l'univers ; tout est pour eux grand, excellent, agréable par la seule raison que Dieu le commande. Ils sont aussi heureux de veiller sur un pauvre que de veiller sur un roi, sur un infidèle que sur un chrétien, sur un réprouvé que sur un prédestiné, sur un homme seul que sur un royaume ; parce qu'ils

guntur, exigere de quibusque rationem, et malè suspicari de omni præcepto, cujus causa latuerit ; nec unquam libenter obedire, nisi eùm audire contigerit quod forte libuerit, aut quod aliter licere seu expedire monstraverit vel aperta ratio, vel indubitata auctoritas. Delicata satis, imò nimis molesta est hujuscemodi obedientia. *De præc. et dispens. cap.* 13.

(1) Alii nulla curiositate videant quæ sunt in sanctuario ; priusquam involvantur, alioqui morientur. *Num.* 4. 20.

ne voient pas de différence dans les choses commandées, ils ne voient que la seule volonté de Dieu, Là est leur contentement et leur gloire. Qu'y a-t-il de plus noble qu'un ange et de plus vil qu'un moucheron? Cependant Dieu s'en est servi pour la même fin : il s'est servi des moucherons pour abattre l'orgueil de Pharaon, et d'un ange pour confondre Sennachérib.

Abraham pouvait avoir quelque raison d'examiner le commandement que Dieu lui fit d'immoler son fils Isaac. Sa naissance avait été un miracle, il devait être la gloire et la bénédiction de toute la famille et même de toutes les nations de la terre, et cependant il obéit de suite et sans examen. Saint Joseph reçoit l'ordre de fuir en Egypte quelques jours après la naissance de Jésus-Christ, il n'hésite pas.

Lorsque Jean de Véga, vice roi de Sicile, demanda des Religieux de la compagnie de Jésus pour diriger le collége de Messine, saint Ignace commanda à ses Religieux de répondre par écrit à deux questions : 1° Si dans la mission qui leur serait donnée de demeurer à Rome ou d'aller en Sicile, ils trouveraient meilleur d'obéir au supérieur quelle que fût son intention. 2° Que s'ils étaient destinés à aller en Sicile, ils seraient aussi prêts à être employés aux devoirs domestiques qu'à l'enseignement des lettres. D'après cet ordre, ceux qui étaient instruits devaient être disposés à fermer leurs livres pour faire la cuisine, et ceux qui n'avaient pas étudié donner des leçons aussi bien qu'ils le pourraient. Ceux qui devaient être employés à l'instruction devaient être indifférens qu'on les fît maîtres ou écoliers, selon que le supérieur le jugerait à propos pour la gloire de Dieu ou pour leur salut. Saint Ignace donna trois jours pour réfléchir aux deux questions et tout recommander à Dieu. Au bout des trois jours, tous, au nombre de trente-six, y com-



pris le cuisinier, portèrent leur écrit à saint Ignace : Ils s'abandonnèrent de grand cœur et sans réserve à sa volonté pour aller même au fond des Indes pour remplir l'emploi qu'il voudrait bien leur conférer. Le Père Casinius, l'un des plus distingués, écrivit : Après avoir considéré ce que mon père en Jésus-Christ et mon supérieur Ignace nous a proposé, je dis, 1° pour ce qui me regarde, que je ne me sens pas plus de propension pour Rome que pour la Sicile; je suis disposé à aller partout où l'on voudra. Si l'on m'envoie en Sicile, je déclare que l'emploi que l'on me donnera me sera toujours le plus cher et le plus agréable : Cuisinier, jardinier, portier, écolier, professeur même de sciences que je ne connais pas. Dès aujourd'hui je fais vœu de ne pas faire la moindre attention aux lieux, aux occupations; je laisse tout aux soins de mon supérieur; je lui abandonne la conduite toute entière de mon corps, de mon ame, de mon entendement et de ma volonté; je lui recommande tout avec humilité et la plus grande confiance en notre Seigneur Jésus-Christ. Amen. C'est ainsi que parlent et agissent les vrais obéissans.

Mais si les commandemens des supérieurs paraissent quelquefois ridicules, que faut-il faire? Il faut obéir simplement. La prudence n'est pas proprement la vertu de l'inférieur, mais celle du supérieur. C'est à lui à voir ce qu'il commande, à qui il commande, quand il commande, et comment il commande; l'inférieur n'a qu'à fermer les yeux et obéir, en cela est toute sa prudence.

Saint Antoine pour former à une haute obéissance son cher disciple, Paul le simple, dont nous avons déjà parlé, lui commandait souvent des choses qui paraissaient peu raisonnables. Il lui commanda une fois de tirer de l'eau d'un puits pendant tout le jour et de la repandre à terre, de faire des paniers d'osiers et de les

défaire, de coudre son habit et de le découdre, etc. Il l'exerçait ainsi par des actes qui paraissaient indifférens à l'obéissance parfaite à laquelle il parvint bientôt (1).

Cassien raconte à ce sujet plusieurs actions mémorables de l'abbé Jean, doué du don de prophétie, qui prédit à Théodose sa victoire sur le tyran Maxime et plus tard sur Eugène (2). Son supérieur prit un jour un bâton sec et déjà vermoulu, lui ordonna de le mettre en terre et de l'arroser deux fois par jour pour le faire reverdir; le saint disciple ne fit aucune réflexion sur l'inutilité de son travail; tous les jours il allait chercher de l'eau à deux mille pas de là, et se donnait beaucoup de peine pour arroser ce bâton. Il continua à le faire pendant une année entière, sans que la lassitude de son corps, la solennité des jours de fête, la rigueur de l'hiver, la chaleur de l'été pût le retenir. Le supérieur voyant avec admiration cette obéissance parfaite, la simplicité, l'humilité, la dévotion, le silence et l'égalité d'humeur avec laquelle Jean accomplissait ponctuellement et à la lettre son commandement, le conduisit vers le bâton et lui dit: eh bien! Jean, vous avez bien jeté de l'eau sur ce bâton, a-t-il enfin pris racine? Jean lui répondit: mon père, je n'en sais rien; tant il faisait peu d'attention aux succès de son obéissance, pour lui il ne pensait qu'à obéir. Le supérieur arracha le bâton aussi mort qu'auparavant.

Sulpice Sévère, raconte une histoire semblable, mais le résultat fut différent (3). L'auteur témoin oculaire dit: Je partis du mont Sina et me dirigeai vers le Nil pour visiter un grand nombre de monastères établis sur les

(1) Ruffin. apud Rosweyd. lib. 2. c. 31.
(2) Lib. 4. c. 23.
(3) Lib. 1. dial. cap. 13.



deux rives de ce fleuve ; dans l'un de ces monastères on me raconta un fait arrivé récemment. Un homme s'étant présenté à l'abbé pour être reçu au nombre des Religieux, celui-ci lui parla avec force de l'obligation de l'obéissance, et lui dit qu'avant tout il fallait se résoudre à faire exactement tout ce qui lui serait ordonné ; le postulant ayant promis de le faire, l'abbé, qui tenait par hasard dans sa main une baguette, l'enfonce dans la terre et lui commande de l'arroser jusqu'à ce que, contre les lois de la nature, elle reverdît ; cet homme véritablement obéissant allait, pour accomplir le commandement de l'Abbé, chercher avec beaucoup de fatigue de l'eau dans le Nil, éloigné de là d'environ deux mille pas, l'apportait sur ses épaules, et la versait sur ce bâton sec et mort. Il fit cela un an sans résultat. Cependant comme il désirait avec ardeur pratiquer l'obéissance, il continua un travail si laborieux et en quelque sorte si inutile ; mais il n'avança pas plus la seconde année que la première. Enfin la troisième année, ce bâton arrosé avec tant de soumission et de persévérance, reverdit. J'ai vu l'abrisseau plein de vie dans la cour du monastère, comme un témoignage du mérite de l'obéissance et du pouvoir de la foi.

Saint François se conduisit d'une autre manière envers deux jeunes gens qui demandaient à être reçus dans son ordre : pour éprouver leur vocation il les mena dans le jardin, et leur dit : faites ce que vous me verrez faire ; alors il se mit à planter des choux la racine en haut et les feuilles en terre. Un de ces jeunes gens, véritablement obéissant et appelé de Dieu, fit ce qu'il voyait faire sans examen ; l'autre qui pensait en savoir davantage dit au saint que ce n'était pas du tout la manière de planter ; le saint lui répondit : je sais, je sais, mais faites comme moi ; celui-ci ne voulut pas obéir à un comman-

dement qui lui parraissait absurde. Le saint lui dit : je vois, mon frère, que vous êtes un grand docteur, mais retirez-vous, vous n'êtes pas propre à notre institut qui fait profession de simplicité et d'humilité. Il nous faut ceux que vous regardez comme fous : les simples et les obéissans, c'est pour cela que je reçois votre compagnon (1),

Mais qu'y a-t-il de plus étrange que ce que Dieu a commandé à quelques prophètes? Il commanda à Isaïe, prophète très renommé, issu du rang royal, de se dépouiller de sa tunique et de sa chaussure et de parcourir ainsi les rues de Jérusalem (2); à Jérémie, de se promener dans les rues de la même ville chargé de chaînes et la corde au cou comme un criminel (3). Quelles n'ont pas été les pénitences figuratives imposées à Ezéchiel (4), à Osée (5) en apparence si opposés à la raison? Sans apporter aucune excuse; ils mirent toute leur gloire à obéir simplement et aveuglément, parce qu'ils savaient bien que l'autorité souveraine de Dieu, son infinie sagesse rendent raisonnables les choses qui paraissent ne pas l'être, et que la sainteté purifie tout ce qui est profane; de sorte que l'on peut dire, de tout ce que Dieu commande, ce que dit l'ange à saint Pierre : *Ne dites pas que ce que Dieu a purifié est immonde* (1).

Mais si le supérieur commande une chose mauvaise, que faut-il faire? Si la chose est évidemment mauvaise, l'inférieur ne doit pas obéir, le supérieur n'est plus alors supérieur; Dieu ne lui a pas donné son autorité pour

(1) Opusc. S. Franc. tom. 3. colloq. 31.
(2) Isai. Cap. 20.
(3) Jerem. cap. 27.
(4) Ezech. cap. 4.
(5) Oseæ. cap. 1.
(6) Quod Deus purificavit, tu commune ne dixeris. *Act.* 10. 15.

s'en servir contre lui et pour l'offenser, il la lui a donnée pour sa gloire et son service; lorsqu'il est sûr qu'il y a péché, non seulement il ne faut pas obéir, mais il faut résister fortement. S'il y a doute, l'inférieur fait un acte de vertu en déposant son doute pour se soumettre au sentiment de son supérieur (2).

§ IV.

Effets de cette obéissance aveugle.

1° Cette obéissance sagement aveugle ne saurait être trompée. Si un ange venait vous annoncer quelque chose de la part de Dieu, vous pourriez en douter, voir si c'est un bon ou mauvais esprit qui vous parle, quel est le but de ses ordres, si ce n'est pas un ange de ténèbres qui, vous paraissant un ange de lumière, vous tend un embûche préjudiciable à votre salut. Quand vous obéissez à votre supérieur vous n'avez point toutes ces recherches à faire, parce que vous n'avez rien à craindre, rien de ce qui vous vient par cet ordre ne saurait vous nuire, tout est profitable. Il n'y a de nuisible et de dangereux que ce que vous ferez par une prudence humaine, en suivant votre jugement et votre volonté.

Le peuple d'Israël se rendit coupable d'idolâtrie en adorant le veau d'or comme une divinité, quoiqu'il n'en eût aucune marque et qu'on ne vît aucun miracle; il ne commit point ce crime en montrant de la vénération pour le serpent d'airain qui méritait bien plus d'estime, puisque sa seule vue guérissait de la morsure du serpent, voici la raison de cette différence : Aaron avait fait faire

(1) Less. de Just. et Jur. lib. 2. cap. 46. Dub. 5.



autres vertus ; mais la prudence de l'obéissance est très aisée et donne à l'inférieur un grand avantage sur le superieur ; elle le rend incomparablement plus heureux que lui, car il ne peut se tromper en obéissant, et le supérieur peut le faire aisément en commandant : il peut commettre des fautes d'indiscrétion en donnant ses ordres, et l'inférieur agira toujours avec prudence en les exécutant ; l'un offensera Dieu en commandant et l'autre lui plaira en obéissant.

De plus, l'obéissance aveugle est prudente parce qu'elle prépare l'ame à la lumière, elle dispose à voir plus tard, dans tout leur jour, les choses sur lesquelles elle avait fermé les yeux ; de sorte que l'on peut dire de l'obéissance ce qu'Isaïe dit de la foi : *Si vous ne croyez, vous ne comprendrez pas* (1) : Si vous n'obéissez pas simplement et aveuglément vous ne serez pas capable de connaître le secret des choses. Quiconque, dit Cassien, commence à discuter sur les choses qu'il désire apprendre ne parviendra jamais à les connaître ; parce que le démon, voyant qu'on s'est plus attaché à son propre sens qu'à celui des anciens, pousse aisément à ce point d'aveuglement, de regarder comme inutiles et nuisibles les choses les plus profitables et les plus salutaires (2).

Comme l'homme dans cette vie est plongé dans l'ignorance sur la plupart des choses, il ne sait pas toujours ce qui peut servir à son salut et ce qui peut lui nuire ; souvent il arrive qu'il se persuade qu'une chose lui est mauvaise tandis qu'elle lui est bonne, d'autres fois il

(1) Nisi credideritis, non intelligetis. *Cap.* 7. 9. *juxta* 70.

(2) Numquam rationem veritatis intrabit quisquis à discussione cœperit erudiri, quia videns eum inimicus suo potiùs quàm patrum judicio confidentem, facilè in id usque propellit, ut etiam illa, quæ maximè utilia atque saluberrima sunt, superflua ei videantur, et noxia. *Collat.* 18. *cap.* 3.

prend le poison pour un remède. Pour assurer son salut il faut désirer et faire tous nos efforts pour que Dieu, qui sait infailliblement ce qui nous est bon, nous gouverne en tout. Quel moyen plus sûr pour arriver à cet heureux état que l'obéissance simple et aveugle? Elle est alors très prudente dans sa simplicité et très clairvoyante dans son aveuglement. Si notre Seigneur présent ici-bas voulait nous conduire visiblement par lui-même, il est hors de doute que nous nous abandonnerions absolument à sa conduite, puisque nous serions infailliblement assurés qu'il nous conduirait au salut et à la béatitude; or il exerce véritablement envers nous cette bonté en se servant de nos supérieurs, et avec autant de sûreté pour nous que s'il le faisait par lui-même.

Notre Seigneur a dit souvent à ses Apôtres, qu'il était expédient pour eux qu'il s'en allât, mais qu'il serait avec eux jusqu'à la fin du monde d'une autre manière : d'abord dans la très sainte Eucharistie et ensuite en nos supérieurs. L'amour que nous nous portons naturellement à nous-mêmes nous entraîne aisément à former de faux jugemens sur ce qui nous regarde, nous sommes toujours disposés en notre faveur; le supérieur qui n'est point aveuglé par ce funeste penchant connaîtra mieux ce qui nous est propre.

Enfin l'obéissanee aveugle nous conduit plus sûrement, plus facilement et plus rapidement dans la grande affaire de notre salut. En la pratiquant on possède une profonde paix, on goûte les douceurs d'un repos ineffable, on acquiert de plus grands mérites, on est comblé des plus riches trésors de la grâce et de la gloire. Celui, dit saint Jean Climaque (1), qui obéit à son supérieur de bonne volonté, et avec une vraie soumission, attendra

(1) Gradu 4.



la mort sans aucune frayeur, la recevra comme un sommeil, ou plutôt comme une nouvelle vie, parce qu'il sera certain que ce ne sera pas lui, mais son supérieur, qui en cette dernière heure, rendra compte à Dieu de ses actions.

3° L'obéissance simple et aveugle nous fait acquérir le trésor inestimable de l'humilité, ou plutôt la vraie humilité de l'esprit qui ne peut se trouver que dans cette soumission parfaite. En effet, demander à son supérieur les raisons de ce qu'il commande, ce n'est pas agir avec lui comme son inférieur mais comme son égal; ne pas faire la chose parce qu'elle est commandée, mais parce qu'elle est raisonnable, et que l'on serait disposé à la faire de soi-même, ce serait juger et non pas obéir. Saint Jean Climaque rapporte que, dans le fameux monastère près d'Alexandrie, il avait demandé à des vieillards vénérables, couverts de cheveux blancs, qui avaient porté le joug de l'obéissance avec une admirable exactitude pendant l'espace de 50 ans, quel profit ils avaient retiré de cet exercice; plusieurs répondirent que, par ce moyen, ils étaient arrivés à l'humilité la plus entière, et que cette humilité les avait mis à l'abri de toutes les attaques et de toutes les tentations de leurs ennemis (1).

Le père Corneille Vishavée, homme d'une haute vertu et d'une profonde intelligence dans les choses spirituelles, avait coutume de dire, que le plus sûr moyen d'acquérir l'humilité parfaite était l'obéissance aveugle, qui, par des conduits souterrains et de petits sentiers cachés ainsi que ceux de la taupe, mène jusqu'aux plus secrètes racines et au centre de cette vertu.

L'obéissance aveugle vient à bout des choses les plus difficiles et même presque impossibles; nous en avons

(1) Gradu. 4.

déjà cité quelques exemples nous en ajouterons quelques autres.

Saint Dorothée raconte, comme témoin oculaire, ce qui suit (1) : Étant un jour avec l'abbé Séride, nous vîmes arriver un jeune Religieux disciple de ce grand et célèbre vieillard qui demeure vers Ascalon. Ce Religieux venait faire à Séride un message de la part de son abbé, avec ordre de retourner dès le même jour en son monastère. Tandis que ce Religieux était avec nous, une furieuse tempête accompagnée de tonnerres effroyables se forma subitement dans l'air; et la pluie tomba avec une si grande abondance que le torrent voisin fut bientôt débordé. Malgré cela ce bon Religieux, après avoir achevé son affaire, voulut partir pour obéir à l'ordre de son supérieur. Nous jugeâmes qu'il n'était pas à propos qu'il partît pendant l'orage, et nous le priâmes instamment de demeurer jusqu'à ce que le beau temps fût revenu et une partie des eaux écoulée. Nous remontrâmes qu'il était impossible de passer, et que vouloir l'entreprendre était s'exposer évidemment à la mort. Il n'en persista pas moins dans sa résolution, et nous ne pûmes en aucune manière le retenir. Le voyant ainsi résolu, nous l'accompagnâmes jusqu'au bord de la rivière espérant que, quand il la verrait si grosse et si rapide, il changerait d'avis et reviendrait avec nous. Nous ne fûmes pas plutôt arrivés au bord qu'il quitta ses habits, les lia sur son cou et se jeta à la nage sans craindre les vagues qui étaient fortes et violentes. La crainte de le voir périr nous faisait trembler sur la rive, mais il avait plus de courage que nous, nous le vîmes bientôt sur l'autre rive où, après s'être vêtu de ses habits, il demanda notre bénédiction et poursuivit son chemin en toute hâte. Émerveillés de

(1) Instit. 1.



la force de cette obéissance, nous comprîmes que cette vertu l'avait fait traverser tous les dangers, tandis que la seule vue de son action nous avait remplis de frayeur.

La plupart des Religieux du monastère de Luxueil étaient grièvement malades ; saint Columban leur commanda de se lever et d'aller à la cour pendant l'ardeur du soleil pour battre du blé. Quelques-uns, excités par le commandement de leur supérieur, et espérant plus leur guérison dans l'obéissance qu'en tout autre remède, se hâtèrent d'obéir ; ils furent tous guéris. Ceux que le danger avait intimidés, et qui ne voulurent pas se lever, furent malades un an tout entier (1).

Jean, Religieux d'une haute vertu, fut envoyé par l'abbé Paul, son supérieur, dans un village voisin ; Jean lui dit : Mon Père, le bruit court qu'il y a dans ces parages une lionne furieuse, si elle vient à moi, que ferai-je ? Eh bien ! mon frère, lui répondit l'abbé en riant, si elle vient à vous, vous la prendrez et vous l'amènerez. Jean part, et la lionne ne manqua pas de venir à lui, mais Jean, armé de son obéissance, s'avance hardiment et saisit ce terrible animal, qui bientôt se dégagea d'entre ses mains et prit la fuite. Jean se mit à sa poursuite en lui criant : arrête, arrête, mon supérieur m'a commandé de te prendre, de te lier et de t'amener à lui. A cette voix la lionne s'arrêta tout court, se laissa prendre et lier, suivit Jean comme un agneau qui l'amena en cet état à son supérieur. Celui-ci, effrayé de cette action, et voulant prévenir la vanité que Jean pourrait concevoir, lui dit : Mon frère, vous êtes bête comme cette bête de nous l'avoir ainsi amenée, déliez-la et renvoyez-la d'où elle vient ; l'humble et obéissant disciple le fit aussitôt. Voilà ce que peut et ce que fait l'obéissance aveugle (2).

(1) In vita S. Columb.

(2) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 27.

§ V.

Qualités de l'obéissance.

Saint Ignace dit que la véritable obéissance doit avoir trois qualités : elle doit être entière, prompte et courageuse (1).

1° Elle doit être entière. Il faut faire tout ce que le supérieur commande où il n'y a pas de péché, et le faire exactement comme il le commande ; il faut faire tout et ne négliger aucune des parties des ordres donnés de quelque manière qu'ils soient donnés, soit par paroles, soit par signes, à l'exemple des soldats et du serviteur du centenier de l'évangile qui allaient, venaient et faisaient tout ce qu'il leur disait (2). Les supérieurs commandent de deux manières : ou d'une manière expresse, ou par des avertissemens, des remontrances, ou une déclaration simple de leur volonté. L'obéissance s'étend à l'une et l'autre manière, avec cette différence cependant que, lorsqu'il y a commandement, elle oblige sous peine de péché ou mortel ou véniel, selon la qualité de la chose commandée ou l'intention du supérieur ; mais dans l'autre cas elle n'oblige pas avec tant de rigueur, parce que ce n'est pas un péché d'y manquer, pourvu qu'il n'y ait ni scandale ni mépris formel ; ce sera néanmoins toujours une grande imperfection dans le Religieux, qui agirait alors comme ces chrétiens qui ne veulent rien faire pour Dieu et pour leur salut que ce qui est strictement commandé sous peine de péché. « Que « l'inférieur regarde comme une obéissance imparfaite

(1) 3. p. constit. c. 1. § 23. et summ. constit. Reg. 31.
(2) Matth. 8. 9.

« celle qui s'arrête à la stricte observation du vœu ; « l'obéissance parfaite ne connaît pas la loi, elle n'est « point resserrée dans des bornes, elle a besoin de n'être « pas contrainte par les limites de la profession. Portée « sur les ailes d'une volonté bien plus forte, elle prend « son essor et s'élève jusqu'à l'excellence de la charité ; « elle s'attache avec ardeur à tout ce qui lui est com- « mandé, et par la vigueur d'un esprit généreux, « elle donne au supérieur un pouvoir sans limites (1). « C'est cette obéissance, continue le même Père, dont « parle saint Pierre, quand il dit : *Rendez vos ames « pures par une obéisssance d'amour*(2). L'apôtre la dis- « tingue par là de cette obéissance servile et paresseuse, « qui n'est point mue par la charité, mais qui est esclave « de la nécessité. C'est là l'obéissance du juste pour le- « quel il n'y a pas de loi, dit saint Paul (3); non que « le vrai obéissant vive sans loi, mais il n'est pas esclave « de la loi, parce que, par la ferveur de son esprit, il « s'élève bien au-dessus de ce à quoi son vœu l'oblige (5).

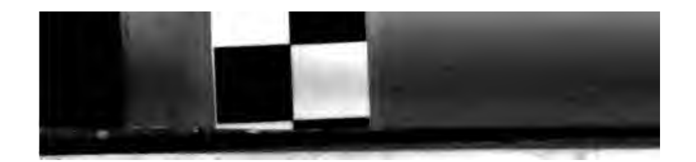
Saint Thomas expliquant ces paroles de saint Paul :

(1) Subjectus obedientiam quæ voti finibus cohibetur, noverit imperfectam ; nam perfecta obedientia legem nescit, terminis non arctatur, neque contenta angustiis professionis, largiore voluntate fertur in altitudinem charitatis, et ad omne quod injungitur spontanea, vigore liberalis alacrisque animi, modum non considerans, in infinitam libertatem extenditur. *Lib. de præc. et disp. c.* 9.

(2) 1. Pet. 1. 22.

(3) 1. Tim. 1. 9.

(4) Hæc est illa de qua signanter Apostolus Petrus, castificantes, inquit, corda vestra in obedientia charitatis : pulchrè ipsam per hoc sequestrans ab illa inerti et servili obedientia quodammodo, nec charitati prompta, sed obnoxia necessitati, hæc justi illius, cui lex non est posita, propria est ; non quòd vel ille perfectus vivere debeat sine lege, sed quia non sit sub lege : minimè quippe contentus voto suæ cujuscumque professionis, quam superat animi devotione.



« Ambroise, parce que notre Seigneur estime et approuve « beaucoup plus les actions volontaires de ses serviteurs « que celles qui sont forcées. C'est pour cela que de « serviteurs il nous fait libres, pour que nous lui fas- « sions hommage de notre volonté sans être forcés par la nécessité (1). »

Le prophète Isaïe dit en parlant de sa mission : *J'ai entendu la voix du Seigneur qui disait : qui enverrai-je et qui ira pour annoncer mes volontés au peuple? Je lui répondis : Seigneur, me voilà, envoyez-moi* (2). « Dieu « veut les serviteurs volontaires, dit saint Ambroise, il « pouvait commander à Isaïe comme étant son souverain « Seigneur, mais il aima mieux attendre qu'il s'offrît « lui-même, afin de ne pas le priver de la récompense « que méritait cette action faite avec tant de dévoue- « ment (3). »

Saint Basile se sert d'une comparaison qui éclaircit encore cette pensée : il se demande pourquoi Dieu ne nous a pas ôté la liberté de l'offenser et rendus impeccables. Votre serviteur montre-t-il autant d'affection pour vous, quand vous le tenez en prison et dans les fers, que lorsque vous le voyez agir et travailler de bon cœur et gaîment pour le bien de vos affaires? C'est pour cela que vous ne devez pas croire que celui qui obéit par force aux commandemens de Dieu, l'aime autant que celui

(1) Dominus operationes servulorum suorum spontaneas probat potiùs quàm coactas; ideo ex servis liberos facit, ut magis voluntatum nostrarum munera, quàm necessitatum obsequia conferamus. *Serm.* 13. *in Psal.* 118.

(2) Audivi vocem Domini dicentis, quem mittam et quis ibit nobis? Et dixi, ecce ego, mitte me. *Isai.* 6. 8.

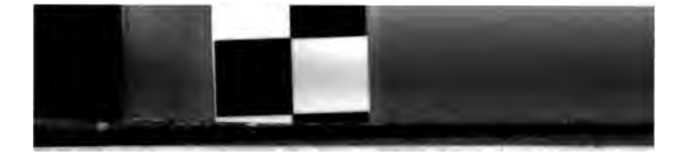
(3) Expectat voluntarios ministros utique servulo suo poterat imperare, sed maluit eum spontaneæ oblationis non fraudare mercede. *Serm.* 14. *in Psal.* 118.

qui les accomplit de son plein gré ; or la vertu est l'ouvrage de la volonté et non de la nécessité ; de la liberté et non de la crainte.

Ajoutons aux paroles des saints Pères ce que dit Sénèque : Les hommes de bien travaillent, ils s'usent et sont usés, et tout cela volontiers : ils ne sont point entraînés par la fortune, ils la suivent, ils marchent avec elle, et s'ils eussent connu ses desseins ils l'auraient dévancée. De là cette belle prière de Démétrius : Je n'ai à me plaindre que d'une chose de vous, ô dieux immortels, pourquoi ne m'avez-vous pas fait connaître plutôt votre volonté ; je serais allé au devant d'elle ; je vous donnerai de bon cœur tout ce que vous me demanderez, j'aimerais pourtant mieux vous l'offrir que de vous le donner ; quelle nécessité y a-t-il de me ravir ce que vous pouvez me prendre, je l'eusse laissé aller sans résistance? Mais vous ne me ravirez rien, parce qu'on ne ravit que ce qu'on veut retenir. Je ne suis forcé à rien, je ne souffre rien contre mon gré ; je ne sers pas Dieu en esclave, je donne seulement mon consentement à tout ce qu'il veut de moi (1). Voilà un infidèle qui parle en chrétien et même en Religieux bien parfait.

L'obéissance, pour être entière, doit donc faire tout ce que dit le supérieur, de quelle façon qu'il le dise ; un seul geste suffit pour la mettre en action. Saint Ignace

(1) Boni viri laborant impendunt ac impenduntur, et volentes quidem : non trahuntur à fortuna, sequuntur illam et æquant gradus ; si scissent, antecessissent. Hinc animosa Demetrii vox ; hoc unum, dii immortales, de vobis quæri possum, quòd non antè mihi voluntatem vestram notam fecistis ; prior enim ad ista venissem, ad quæ nunc vocatus adsum ; à volente feretis quicquid petieritis. Quid ergo est? maluissem offerre quàm tradere. Quid opus fuit auferre? accipere potuistis ; sed ne nunc quidem auferetis, quia nihil eripitur nisi retinenti ; nihil cogor, nihil patior invitus, nec servio Deo, sed assentio. *Lib. de Provid. cap.* 5.



veut que nous soyons si parfaits dans l'obéissance que nous fassions non seulement les choses qui emportent une obligation rigoureuse, mais encore toutes les autres, dès qu'on voit un signe de la volonté du supérieur sans aucun commandement exprès (1). David se sert d'une belle comparaison : *comme les serviteurs*, dit-il, *ont toujours les yeux attachés sur les mains de leurs maîtres, comme les servantes ont toujours les yeux attachés sur les mains de leurs maîtresses*, afin de faire au moindre signe ce qu'ils désirent. *Ainsi nos yeux doivent toujours être arrêtés sur notre Seigneur*, et ajoutons sur les supérieurs qu'il nous donne, afin d'obéir au moindre signe (2). Et en effet, si les serviteurs obéissent aussi ponctuellement à leurs maîtres pour un léger salaire, nous avons bien plus de raison d'obéir avec plus de soin, plus d'affection et plus d'exactitude à Dieu et à ses envoyés, puisque la récompense qui nous est promise est infinie, et que nous avons reçu des bienfaits sans nombre de la main libérale de Dieu. L'obéissance, pour être parfaitement entière, doit se porter sur tout, jusqu'aux choses les plus petites, sans en omettre une seule; et dans le fait, plus les choses sont petites, plus elles sont aisées, et plus la négligence qu'on apporte à les faire est blâmable. C'est ce qui rendit le péché d'Adam si criminel; il avait reçu le commandement de s'abstenir d'un seul fruit du Paradis terrestre, il pouvait manger de tous les autres; mais il succomba à la tentation à laquelle il était si facile de résister.

Vous me demanderez peut-être si les supérieurs veu-

(1) P. 6. constit. c. 1. § 1. et Reg. 33. summ.

(2) Ecce sicut oculi servorum in manibus dominorum suorum : sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ : ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum. *Psal.* 123. *v.* 2.

lent me donner quelque emploi honorable, m'élever aux dignités Ecclésiastiques, m'accorder des choses qui flattent mes sens et contentent la nature, dois-je me rendre à leurs ordres, et mon obéissance, pour être entière, doit-elle aller jusque-là? Saint Grégoire éclaircit ce doute et nous dit : « L'obéissance, pour recevoir des honneurs, « des prééminences et des choses dont la nature est « satisfaite, est nulle et fort imparfaite, si on obéit par « inclination ou pour autre motif que le commandement « du supérieur. Mais si ce n'est qu'en vertu du com- « mandement que vous embrassiez les mépris, les « humiliations et les peines que vous impose votre su- « périeur, sans y joindre votre commandement et une « bonne volonté, votre obéissance sera de même très « petite. Il apporte deux exemples pour appuyer son « sentiment : Moïse, étant appelé de Dieu pour prendre « la charge de son peuple, fait difficulté d'obéir, s'ex- « cuse tant qu'il peut, prie Dieu instamment d'en mettre « un autre, et ne se rend qu'à la force du commande- « ment et lorsque Dieu était sur le point de s'irriter « contre lui. Saint Paul reçoit, par une révélation par- « ticulière, l'ordre d'aller à Jérusalem pour y souffrir « beaucoup, il obéit avec tout ce qu'il avait d'affection « et de courage (1). » D'où saint Grégoire conclut que si nous voulons être vraiment obéissans, nous ne devons

(1) Sciendum summopere est quòd obedientia aliquando, si de suo aliquid habeat, nulla est : aliquando autem si de suo aliquid non habet, minima; nam cùm hujus mundi successus præcipitur, cùm locus superior imperatur, is, qui ad percipienda hæc obedit, obedientiæ sibi virtutem evacuat, si ad hæc etiam proprio desiderio anhelat. Rursum cùm mundi despectus præcipitur, cùm probra et contumeliæ jubentur, nisi ex seipso animus hæc appetat, obedientiæ sibi meritum minuit, quia ad ea, quæ in hac vita despecta sunt, invitus nolensque descendit. *Lib. ult. moral. cap.* 10.



obéir aux commandemens qui nous sont faits, pour jouir des prospérités de cette vie, que lorsque nous y sommes contraints : Et dans ce qui nous humilie et nous fait souffrir, nous devons apporter une volonté pleine d'amour (1).

Mais, dira-t-on, l'obéissance va se démentir, parce que les désirs des supérieurs, leurs avertissemens, leurs remontrances, encore moins leurs signes ne pourront pas faire plier la volonté de l'inférieur à la leur, il faudra appeler à son secours le pouvoir du commandement. Je réponds avec un grand et pieux théologien (2), on peut résister à son supérieur quand il s'agit de charges et de dignités, jusqu'à ce qu'il commande de les prendre; et un prudent et vertueux supérieur ne le trouvera jamais mauvais, il louera plutôt un sage et raisonnable refus qu'une acceptation prompte et facile. Dieu même ne désire pas qu'on les reçoive dès qu'on les présente, il permet qu'on s'en défende tant que l'on peut; cela a paru dans l'exemple de Moïse, rapporté par saint Grégoire. Et saint Grégoire lui-même, saint Ambroise, saint Augustin, saint Bernard, saint Thomas et tant d'autres grands saints qui ont éclairé l'Eglise de leurs lumières, ont montré dans leurs refus la plus grande constance et la résolution la plus déterminée. La raison en est bien simple : il faut tant de vertus, tant de talens pour supporter le poids des dignités et du gouvernement des autres, qu'un homme ne saurait donner une marque plus évidente d'une grande témérité et d'un profond aveuglement dans la connaissance de lui-même, pour croire qu'il a assez de qualités pour des

(1) Prosperis hujus sæculi ex sola jussione ; adversis autem etiam ex devotione militemus.

(2) Less. de just. et jur. lib. 2. cap. 46 d. 5. n. 33 et 34.

emplois si difficiles. Ajoutons à cela que les emplois élevés et éclatans sont exposés à un grand nombre de dangers, à cause des richesses, des honneurs, des louanges, de l'entraînement des sens, du pouvoir d'agir selon la volonté et son jugement, de l'obligation de répondre du salut d'autrui, des soins continuels, des grandes distractions que donnent les affaires temporelles, de beaucoup d'autres obstacles au salut et à la perfection qui accompagnent inséparablement les charges et les dignités, et auxquels il est difficile de résister, à moins d'une forte et héroïque vertu. D'autant plus que les supérieurs n'ont personne qui les avertissent et les empêchent de tomber.

Nous devons donc nous efforcer de pratiquer l'obéissance avec cette perfection, à l'exemple de notre Seigneur qui dit, en parlant de la sienne : *ne pensez pas que je sois venu détruire la loi, ni les prophètes; je ne suis pas venu la détruire, mais l'accomplir; car je vous dis en vérité, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, un seul iota ou un seul point de la loi ne passera pas que toutes ces choses ne soient faites* (1). Pour montrer qu'il avait rempli cette obéissance parfaite, il dit, immédiatement avant de rendre l'esprit : *Tout est consommé*, tout est achevé, il n'y a plus rien à faire.

Nous avons un exemple illustre de cette obéissance entière et parfaite en saint Génébaud, qui avait épousé la nièce de saint Rémi, et qui fut ensuite évêque de Laon. Il eut le malheur d'oublier son devoir et de commettre deux grandes fautes dont il fit pénitence pendant sept

(1) Nolite putare, quoniam veni solvere legem, aut Prophetas; non veni solvere, sed adimplere; Amen quippe dico vobis, donec transeat cœlum et terra, iota unum aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant. *Matth.* 5. 17.

ans, par le conseil et les remontrances de saint Rémi. Ce saint l'enferma dans une grotte sous terre, en emporta la clé et mit son sceau ; après la septième année de sa pénitence, et le mercredi saint un ange vint lui annoncer, de la part de Dieu, la bonne nouvelle du pardon de ses péchés, et l'assurer que le ciel lui était ouvert ; pour marque de sa mission, il la porte de la grotte sans toucher ni à la serrure, ni au sceau, pour montrer que le pénitent pouvait librement sortir. Le saint se jeta sur le seuil de la porte ouverte, les bras en croix, et lui répondit : Lors même que notre Seigneur Jésus-Christ aurait la bonté de venir en personne pour moi, misérable pécheur, afin de me faire sortir de ce cachot, je n'en sortirais pas, jusqu'à ce que celui qui m'y a mis de sa part vienne m'en tirer. L'ange fut obligé d'aller à Reims avertir saint Rémi qui vint à Laon, mit en liberté saint Génebaud et le rétablit sur son siège ; voilà jusqu'où est allé l'obéissance des saints. Dieu a permis quelque fois des miracles pour montrer jusqu'à quel point il aimait l'obéissance, en voici quelques exemples : Le corps de saint Bernard, avant d'être mis en terre, attirait une foule prodigieuse ; un très grand nombre de miracles s'opéraient ; l'abbé de Cîteaux dom Gozevin, général de l'ordre, et qui avait été supérieur de saint Bernard pendant sa vie, voyant cette multitude et craignant que les miracles n'attirassent encore plus de personnes, au grand détriment de la discipline régulière et de l'ordre de la maison, étendit son pouvoir sur saint Bernard, même après sa mort, et lui défendit de faire d'autres miracles ; le saint obéit aussitôt. L'historien ajoute : L'ame sainte et véritablement humble de notre père a voulu, même après sa mort, être obéissante à un homme mortel (1), car s'il

(1) Sancta et verè humilis anima patris nostri, mortali homini etiam

perdait le mérite de l'obéissance, il n'en perdait pas la gloire. D. Lancellin, général des chartreux, fit la même défense, pour le même sujet, à un religieux de son ordre. Saint François au bienheureux frère Pierre Catane, qui avait été son premier vicaire général et son second fils en religion. Le résultat fut le même (1). Nous allons conclure en montrant par l'obéissance d'un ancien Religieux du désert combien elle est agréable à Dieu quand elle est entière, et comme il la récompense. Au rapport de Rufin (2), deux frères résolurent de quitter le monde pour entrer en religion : l'un s'adonna particulièrement aux jeûnes, l'autre à l'obéissance ; le supérieur disait à celui qui pratiquait l'obéissance : Mon frère, faites cela, et il le faisait ; faites cette autre chose, et il la faisait ; mangez le matin, et il mangeait ; ce qui lui acquit, dans tout le monastère, une haute réputation d'obéissance ; son frère, piqué et jaloux, se dit en lui-même : Je veux éprouver s'il est aussi obéissant qu'on le dit : dans cette pensée il va trouver le supérieur, et le prie de lui permettre d'aller quelque part avec son frère. Le supérieur le lui permit ; ils partent tous deux et arrivent à une rivière où il y avait une grande quantité de crocodiles ; l'envieux dit à l'obéissant : Mon frère, entrez dans la rivière et passez-la ; l'autre obéit, et les crocodiles, bien loin de lui nuire, l'entourent et le lèchent doucement. Son frère ayant vu cela, lui dit : En voilà assez, revenez ; l'autre revient ; en continuant leur chemin, ils rencontrèrent un corps mort tout nu ; l'envieux dit : Si nous avions quelque chose nous couvririons

post mortem carnis obediens fuit. *Exord. magn. lib.* 2. *cap.* 20. *apud Manrique Annal. Cister. ann.* 1153. *cap.* 8. *n.* 11 *et* 12.

(1) Spondam Ann. Eccles. ad annum 1333. n. 13. Liv. 1. des Chron. des Mineurs, chap. 118.

(2) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 145. et Polag. lib. 5. libell. 14. n. 19.



ce pauvre corps; l'obéissant lui répond : Mais faisons mieux, prions pour lui, que savons-nous, peut-être Dieu lui rendra la vie. Ils se mettent tous deux en prière; le mort ressuscite; alors l'envieux, s'en attribuant la gloire et rapportant le miracle à ses jeûnes, disait : Voilà le fruit de mes jeûnes et de mon abstinence; mais Dieu révéla tout au supérieur, qui dit à l'envieux, à son retour : Pourquoi avez-vous ainsi traité votre frère? Vous vous êtes trompé, ce n'est pas à vos jeûnes, mais à son obéissance qu'est due la résurrection du mort.

2° L'obéissance, pour être parfaite, doit être prompte; elle doit exécuter avec diligence tous les ordres qui lui sont donnés. « *La parole de Dieu*, dit saint Bernard (1), « *court avec vitesse*, selon l'expression de l'écriture, « elle désire que celui qui doit la suivre y mette la même « vélocité : voyez avec quelle rapidité court celui qui « dit : *J'ai couru dans la voie de vos commandemens* (2). « L'homme obéissant ne connaît point de retard, il ne « sait pas ce que c'est que demain, il prévient celui qui « commande, ses yeux sont attachés sur ses yeux, ses « oreilles à ses oreilles; sa langue est prête pour ré- « pondre, ses mains pour agir, ses pieds pour marcher; « il rassemble toutes les puissances de son être afin de « saisir toute la volonté du supérieur (3). Voyez, ajoute « ce père, la promptitude du commandement du Sei- « gneur, et l'ardeur avec laquelle on exécute son ordre ;

(1) Psal. 147. 15.

(2) Psal. 148. 32.

(3) Velociter currit sermo Dei, et velocem habere desiderat sequentem. Vides cum quanta velocitate currit ille qui dicit, viam mandatorum tuorum cucurri. Fidelis obediens nescit moras, fugit crastinum, ignorat tarditatem, præripit præcipientem, parat oculos visui, aures auditui, linguam voci, manus operi, itineri pedes; totum se colligit ut imperantis colligat voluntatem. *Vel apud auctor serm. de obed.*

« *Zachée, hâtez-vous de descendre, car il faut qu'au-*
« *jourd'hui je demeure dans votre maison;* Zachée se
« hâte de descendre et reçoit notre Seigneur avec grande
« joie (1). N'avez-vous pas lu qu'il est commandé aux
« enfans d'Israël de manger l'agneau pascal à la hâte,
« pour nous apprendre qu'il faut manger avec diligence
« le véritable agneau. Les paroles de la loi ont été ré-
« pétées par Jésus-Christ sur la terre; les supérieurs
« qu'il a laissés à sa place doivent les faire exécuter.
« Ajoutez donc à votre obéissance la promptitude, afin
« que, selon le conseil de saint Jacques, vous soyez
« prompts à recevoir les ordres, et plus prompts encore
« à les mettre en exécution (2). »

Saint Ignace demande cette promptitude de l'obéissance aux Religieux de la Comgagnie de Jésus, lorsqu'il leur dit: Quand on entendra le son de la cloche, aux heures ordinaires, tous se transporteront aussitôt dans le lieu où ils sont appelés (3). Il dit ailleurs (4): Il faut que nous soyons prêts à obéir promptement à la voix du supérieur pour exécuter toutes les choses sur lesquelles notre obéissance doit s'étendre. Saint Benoît avait avant lui recommandé à ses Religieux que leur obéissance fût sans retardement. Dès qu'une chose est commandée par

(1) Luc. 19. 5.

(2) Vide Dominum festinanter præcipientem et hominem festinanter obedientem. Zacheæ, inquit, festinans descende, quia hodie in domo tua oportet me manere; et festinanter descendit et excepit eum gaudens. Nonne legisti, quòd filiis Israël præcipitur ut agnum comedant festinanter? festinanter quippe veri agni comestio signatur implenda, quia verba illa, quæ per legem dedit, quæ per semetipsum præsens exhibuit, quæ per Ecclesiæ præpositos tradenda reliquit, veloci sunt obedientia consummanda. Et tu ergo adde velocitatem, ut sis juxta Apostolum Jacobum, velox ad audiendum et ad implendum velocior.

(3) Règle 15. des Comm.

(4) Const. part. 6. c. 1.

le supérieur, il faut regarder sa parole comme sortie de la bouche de Dieu même et ne pas attendre davantage (1). Que tous, ayant entendu le signal de celui qui éveille ou de celui qui chante, dit saint Pacôme, se lèvent et aillent en grande diligence à la prière (2). Il en est de même dans tous les autres ordres religieux.

Saint Bonaventure remarque trois degrés dans cette promptitude d'obéissance : le premier, d'obéir sans délai ; le même moment doit unir le commandement à l'obéissance, tel est l'esprit de la règle de saint Benoît (3). Les saints rapportent à ce sujet les paroles de David : *il m'a obéi dès que le son de ma voix est arrivé à son oreille* (4). Pour nous montrer, dit saint Bernard, que les deux choses se font en même temps ; le commandement du supérieur et l'obéissance de l'inférieur (5).

Une seule parole suffit donc au vrai obéissant ; comme notre Seigneur le dit de ses brebis : *Mes brebis entendent ma parole* (6). Il ne dit pas mes paroles, une seule doit suffire ; il ne faut même qu'un signe d'après le prophète Zacharie (7). Il ne faut que cela, dit un Docteur, un long discours est inutile.

Dès que le commandant a fait entendre son sifflet sur

(1) Obedientia sine mora, mox ut aliquid imperatum à majore fuerit, ac si divinitus imperetur, moram pati nesciunt in faciendo. *Regul. c.* 5.

(2) Audito signo excitantis, aut vocem psallentis, omnes surgant currentes ad orationes. *Regul.* 73.

(3) Vicino obedientiæ pede jubentis vocem factis sequuntur, et velut uno momento prædicta magistri jussio ei perfecta discipuli opera.

(4) In auditu auris obedivit mihi. *Psal.* 17. 45.

(5) Ut videlicet ostenderet uno eodemque momento processisse et imperantis imperium et obsequium obsequentis. *Serm. cit. de obed.*

(6) Oves meæ vocem meam audiunt. *Joan.* 10. 27.

(7) Sibilabo eis, et congregabo eos, quasi solo sibilo opus sit, non prædicationis tuba. *Zach.* 10. 8.

un vaisseau, tous les forçats ont la main à la rame et sont si habiles à obéir que, commençant à faire ce qui leur est commandé, ils crient souvent que tout est déjà fait. Je sais que la crainte des coups produit en eux cette prompte obéissance; mais l'amour filial dont les Religieux doivent être animés, ne doit-il pas leur inspirer plus d'ardeur que la crainte servile. Saint Paul dit à Tite son disciple : *Avertissez les fidèles qu'il faut obéir à la parole* (Il ne dit pas aux paroles.) (1). Faites d'abord, disait saint François, ce qui vous est ordonné, et ne vous le faites pas dire deux fois (2). Celui à qui il faut réitérer le commandement, dit saint Bonaventure, ne mérite pas le nom d'homme obéissant, mais celui de négligent (3).

Saint Joseph reçut l'ordre, pendant la nuit, de conduire notre Seigneur et la sainte Vierge en Egypte; *il se leva aussitôt, dit l'évangéliste, prit l'enfant et la mère pendant la nuit et les conduisit en Egypte* (4).

Lorsque le Patriarche Abraham, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, reçut l'ordre de se circonscire avec son fils Ismaël et tous ses serviteurs; l'écriture dit : Il obéit de suite le jour même comme le Seigneur le lui avait commandé (5).

Quand le même patriarche reçut l'ordre étrange de sacrifier son fils Isaac, il se mit aussitôt en devoir d'exé-

(1) Admone illos dicto obedire. *Tit.* 3. 1.

(2) Verbum primò præceptum implete, nec expectetis iterari quod dicitur vobis. *Tom.* 3. *opusc. S. Franc. collat.* 4.

(3) Obediens non est sed negligens, qui secundum expectat mandatum. *Tom.* 7. *collat.* 2. *p.* 1.

(4) Consurgens accepit puerum et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum. *Matth.* 2. 14.

(5) Circumcidit statim in ipsa die, sicut præceperat ei Deus. *Gen.* 17. 23 et 24.

cuter cette action : *Il se leva pendant la nuit*, dit Moïse (1). De peur, dit saint Ambroise, qu'on ne crût que la nuit apportait un peu de retard à l'ardeur qu'il avait d'accomplir les ordres de Dieu, il ne dit rien à la mère, elle l'en eût sans doute empêché, ou, si sa vertu lui eût inspiré de meilleurs sentimens, il y eut toujours eu quelque délai.

Notre Seigneur, appelant Lazare de son tombeau, où il était enseveli depuis quatre jours, ne lui dit que ces mots : *Lazare, sortez dehors; il sortit promptement, plein de vie, les pieds et les mains encore liés, et le visage enveloppé d'un suaire* (2). La mort, dit saint Chrysostôme, ne devait pas paraître rétive à la voix de notre Seigneur et retarder l'effet de ses ordres pendant le peu de momens qui eussent été nécessaires pour dégager Lazare.

Le second degré de la promptitude de l'obéissance consiste à quitter de suite ce que l'on fait. Ce degré est plus parfait que le premier. Il peut arriver qu'un homme soit fort prompt à faire ce qui lui est ordonné, parce qu'il en a le temps et n'a pas autre chose à faire; mais quand il est occupé à quelque chose d'utile et d'agréable ou à quelque affaire importante, et que néanmoins il l'abandonne dès que son supérieur l'appelle, l'obéissance est bien plus excellente et la promptitude beaucoup plus parfaite.

C'est cette promptitude que saint Benoît et les autres fondateurs ont enjointe à leurs Religieux. Débarrassez-vous de ce que vous avez dans les mains, dit saint Benoît, pour obéir au supérieur (3); et lors même que

(1) De nocte consurgens. *Gen.* 22. 3.

(2) Statim prodiit qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manus institis, et facies ejus sudario erat ligata. *Joan.* 11. 44.

(3) Mox exoneratis manibus. *Reg.* 5.

vous vous entretiendriez avec les anges qui vous auraient fait l'honneur de vous visiter, disait le bienheureux frère Gilles, il faudrait les quitter, même sans prendre congé d'eux, tant la promptitude de l'obéissance doit être grande.

Le prophète Elisée nous en donne un exemple : Lorsqu'Elie l'appela pour demeurer avec lui, il était occupé à labourer la terre; *il abandonna aussitôt sa charrue et ses bœufs*, dans le lieu où ils étaient, *et courut après Elie* (1).

Saint Pierre et son frère saint André jetaient leurs filets dans la mer lorsque Jésus les appela pour le suivre; *ils quittent aussitôt leurs filets*, sans même les retirer de la mer ni se soucier des poissons qu'ils pouvaient avoir pris, *et suivent notre Seigneur* (2). Jésus-Christ fit le même appel à saint Jacques et à saint Jean son frère qui étaient occupés, avec leur père, à refaire leurs filets, *ils quittèrent aussitôt leurs filets et leur père pour le suivre* (3).

Le célèbre docteur Jean Scot montra par son exemple l'estime qu'il faisait de la promptitude dans l'obéissance : se promenant un jour hors des faubourgs de Paris pour respirer un peu l'air, il reçut une lettre de son provincial qui lui commandait de quitter Paris pour aller ailleurs; ce grand docteur, ayant lu cette lettre, ne rentra point dans la ville, ne retourna pas dans son monastère pour y faire son petit paquet et prendre ses écrits; mais du lieu où il acheva de lire la lettre il alla droit à celui où il était envoyé (4).

(1) Statim relictis bobus cucurrit post Heliam. 3. *Reg.* 19. 20.
(2) Illi continuò relictis retibus secuti sunt eum. *Matth.* 4. 20.
(3) Illi statim relictis retibus et patre secuti sunt eum. *Vers.* 21.
(4) Stat. Min. p. 4. in Recoll. de Obedient.

C'est surtout le troisième degré qui élève cette promptitude de l'obéissance au dernier point de la perfection : c'est lorsque l'on quitte les choses que l'on fait, même n'étant point achevées. Quelques-uns quittent bien ce qu'ils font quand la cloche ou le commandement du supérieur les appelle pourvu que tout soit fini ; mais ils ont de la peine à s'arracher à un ouvrage qu'ils affectionnent, tandis qu'il y reste encore quelque chose à faire ; surtout si ce n'est presque rien et que la chose commandée ne soit pas pressée ; l'affection qu'ils ont pour leur ouvrage leur fait encore croire que l'intention du supérieur n'est pas qu'ils le laissent imparfait.

Mais saint Benoît est bien d'un autre sentiment, lorsqu'il dit dans sa règle, qu'ils jettent sur le champ ce qu'ils ont dans les mains, et laissent leur ouvrage comme il est sans l'achever (1).

Smaragde, abbé de saint Benoît, qui vivait au VIIIe siècle, dit, en écrivant sur cette règle : aussitôt que le signal sera donné pour aller à l'église, que tous fassent le signe de la croix sur leur front et répondent : *Rendons grâces à Dieu ;* alors que ceux qui travaillent au jardin, quittent leur bêche, les artisans leur instrument, les écrivains leur plume et n'achèvent pas la lettre commencée, mais que généralement tous les frères se débarrassent de ce qu'ils ont dans les mains et laissent leur travail (2).

Saint Ignace ordonne de même, qu'au son de la cloche tous se transportent au lieu où ils sont appelés, laissant

(1) Mox exoneratis manibus, et quod agebant imperfectum relinquentes. *Regul.* 5.

(2) Mox omnes faciant sibi crucem in fronte respondentes, Deo gratias ; et tunc laborantes opus projiciant, artifices ferramenta dimittant, scriptores litteram non integrent, omnis fratrum manus deserat quod agebat. *In cap.* 43. *Regul. S. Benedict.*

même imparfaite la lettre commencée (1). Saint Bonaventure dit que la parfaite obéissance consiste à laisser imparfait l'ouvrage commencé (2).

Nous venons de voir la promptitude de l'obéissance d'Elisée et des Apôtres, ajoutons encore d'autres exemples. Cassien dit, en parlant des moines d'Egypte : dès que le signal a été donné pour aller à quelque exercice, ils sortent en grande hâte de leur cellule, et si quelqu'un a commencé à former un caractère, ils n'osent l'achever; ils tiennent moins à la perfection de leur ouvrage qu'à la perfection de leur obéissance (3). Saint Marc, disciple de l'abbé Sylvain, ayant été appelé par son supérieur, laissa un O, à moitié fait sans le fermer ni l'arrondir. Athre, ancien religieux, étant appelé tandis qu'il éventrait un petit poisson pour un malade, courut aussitôt, laissant son couteau dans le ventre du poisson (4).

Il faut donc que le Religieux apprenne à obéir avec cette grande promptitude, en se persuadant pour s'y animer, que le commandement lui vient du Ciel; non pas d'un homme, mais de Dieu (5).

La voix du supérieur, dit saint Ignace, doit être pour nous celle de Notre Seigneur Jésus-Christ (6); et en effet le supérieur est son lieutenant; il nous gouverne et nous

(1) Regul. 15. Comm. ex p. 4. Constit. cap. 10. § 9.

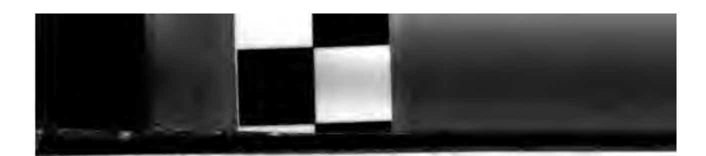
(2) Perfecta obedientia est sua imperfecta relinquere.

(3) Certatim è cubiculis suis unusquisque prorumpit; ita ut is qui opus scriptoris exercet, quam repertus fuerit inchoasse litteram, finire non audeat, sed in eodem puncto summa velocitate prosiliens, ne tantum quidem moræ interponat, quantum cœpti apicis consummet effigiem, sed imperfectas litteræ lineas derelinquens, non tam operis compendia lucraque sectetur, quàm obedientiæ virtutem exequi toto studio atque æmulatione festinet. *Lib.* 4. *c.* 12.

(4) Apud Rosweyd. lib. 3. n. 143.

(5) Ac si divinitus imperetur.

(6) Ad superioris vocem perinde ac si à Christo Domino egrederetur.



parle en sa place et en son nom. Samuel étant appelé par Dieu pendant qu'il dormait, *courut au grand prêtre Héli* et lui dit : *me voilà* (1). Il le fit trois fois avec la même promptitude, et cependant il croyait obéir à un homme et ne savait pas encore que c'était une révélation divine.

Les astres nous donnent un modèle de cette obéissance ; *Les étoiles ont répandu leur lueur chacune en son lieu, et elles se sont réjouies. Appelées, elles ont dit nous voici? et elles luisent avec joie pour celui qui les a créées* (2). *Vous enverrez la foudre et elle ira, et revenant elle vous dira me voici*, dit Job (3). Les quatre animaux que vit le prophète Ezéchiel, et qui figuraient les justes, *allaient et revenaient comme la foudre étincelante* (4).

Il faut considérer de plus que cette prompte obéissance est agréable à Dieu, qui l'a souvent récompensée par de grands bienfaits, et même honorée par des miracles. Saint Bernard dit, en parlant de l'obéissance de Zachée : « vous avez vu comment Zachée a obéi, eh bien « voyez quelle fut sa recompense; *le salut*, dit notre Sei- « gneur, *est entré aujourd'hui dans cette maison* (5). »

Si, lorsque sainte Françoise Romaine était en oraison ou en tout autre exercice de piété, son mari ou le moindre serviteur l'appelait pour mettre ordre à quelque

(1) Ecce ego, et cucurrit ad Heli, et dixit, Ecce ego. 1. *Reg.* 3. *vers.* 5. et 7.

(2) Stellæ dederunt lumen suum in custodiis suis, et lætatæ sunt ; vocatæ sunt, et dixerunt, adsumus. *Baruc. c.* 3. 34.

(3) Mittes fulgura et ibunt, et revertentia dicent tibi, adsumus. *Job.* 38. 34.

(4) Ibant et revertebantur in similitudinem fulguris coruscantis. *Ezech..* 1. 14.

(5) Audisti obedientiam, audi et obedientiæ remunerationem, quia hodie salus domui huic facta est. *Luc.* 19. 9.

chose dans la maison, elle abandonnait tout et y allait promptement. Notre Seigneur lui fit voir combien cette conduite lui plaisait : disant un jour l'office de la sainte Vierge, et ayant été interrompue quatre fois, en récitant le même verset, elle trouva ce verset écrit en lettre d'or par son bon ange dont elle sentait souvent la présence.

Le cellerier de saint Columban tirait de la bière, et Bercaire, Religieux de Luxueil, tirait du vin pour le service du couvent; ils furent appellés par leur supérieur et ils y volèrent aussitôt; l'ardent désir qu'ils avaient d'obéir leur fit oublier de boucher leur tonneau, le vin et la bière devaient se perdre; mais Dieu, agréant leur promptitude, fit que pas une goutte ne se répandit (1). Cependant dit Turrécrémata, expliquant la règle de saint Benoît, en tel cas et en tout autre où il y aurait dommage pour la communauté ou pour le prochain, il ne faut pas laisser une chose imparfaite mais l'achever, parce qu'on doit empêcher le mal, nous ne devons pas user des voies extraordinaires pour faire nos actions, et nous attendre à des miracles pour le succès (2).

Cette promptitude de l'obéissance plaît non seulement à Dieu mais encore aux hommes. *Connaissez-vous un homme habile et expéditif à faire ce qu'il fait? il méritera d'être envoyé au service des Rois* (3) Mais elle est surtout agréable et utile à toute une communauté qui se trouve gravement incommodée, et s'irrite de voir un paresseux qui tarde à venir, se fait attendre, vient toujours le dernier, et qui, par sa paresse et son retardement, trouble l'ordre, arrête une action et fait perdre

(1) In vitæ S. Columb. n. 15. apud Sur. 21. Nov. Marull. lib. 4. Exempl. c. 3.

(2) Turrecrem. Tract. 108. in cap. 43. Reg. S. Bened.

(3) Vidisti virum velocem in opere suo? coram regibus stabit. *Prov.* 22. 29.



du temps aux autres. C'est pour cela que saint Pacôme avait ordonné que celui qui viendrait trop tard au réfectoire, demeurerait debout au milieu, ou serait renvoyé sans manger. Saint Basile voulait qu'il jeûnât jusqu'au lendemain. C'est la règle du droit : chacun doit porter la peine de son délai; que ne vient-on à temps puisqu'on le peut (1).

3° *L'obéissance parfaite doit être courageuse*, surmonter toutes les difficultés qu'elle rencontre, et elles ne sont pas petites. « Car, comme dit saint Bernard, « l'homme étant porté au mal dès sa jeunesse, selon la « Sainte-Ecriture, chacun veut suivre sa volonté, et les « inclinations de son cœur corrompu; le premier « homme ayant, par sa désobéissance, préféré sa volonté à celle de Dieu, a imprimé à ses descendans « l'amour de leur volonté propre, et une grande difficulté à embrasser celle d'autrui. C'est pourquoi, dit « ce père, il est difficile de renoncer à sa propre volonté « et de faire celle d'un autre (2). »

Cette pente naturelle peut encore être fortifiée par trois choses qui rendent l'obéissance difficile : d'abord la difficuté de ce qui est commandé qui souvent blesse notre humeur, nos affections, et contrarie nos desseins; ensuite parce que la manière de commander sera trop impérieuse ou trop aigre; enfin de mauvais conseils, des raisons humaines, des prières, des promesses, des menaces, des moqueries, des persécutions ouvertes ou cachées peuvent nous détourner de l'obéissance; il faut donc de la force et du courage pour surmonter tous ces obstacles et beaucoup d'autres particuliers, que chaque

(1) Mora sua cuique est nociva. *Instit. monast. cap.* 52.

(2) Difficile ergo est suam relinquere voluntatem, et alterius voluntati deservire. *Serm. de obedient.*

Religieux peut rencontrer pour diverses causes. Il faut considérer que c'est à Dieu qu'on a promis, qu'on lui a engagé sa parole, et qu'on lui a fait vœu de lui obéir en tout où il n'y aura pas péché manifeste, par conséquent aux choses difficiles comme aux choses faciles; il faut considérer de plus que l'on ne peut rien faire de plus utile en cette vie, de plus assuré pour le salut, de plus parfait et de plus divin; d'ailleurs la récompense est éternelle.

Ces considérations ont donné un courage admirable et une force invincible aux saints pour faire des actes héroïques d'obéissance; nous allons en rapporter quelques exemples. Saint Jean Climaque dit : Etant allé un jour dans le monastère d'un excellent juge et d'un charitable pasteur, je lui vis prononcer un terrible jugement. Un voleur se présenta pour se faire Religieux; le supérieur, homme très saint et consommé dans la conduite des ames, lui dit de se reposer pendant sept jours, afin de bien considérer à loisir l'ordre et la manière de vivre de la maison. Six jours passés il le fit venir et lui demanda ce qu'il en pensait et s'il désirait toujours demeurer avec eux. Celui-ci répondit qu'il le désirait de tout son cœur; alors le supérieur l'interrogea sur toute sa vie et lui fit dire tous les péchés qu'il avait commis; cet homme les déclara avec une grande sincérité; le supérieur ajouta : Je désire que vous les déclariez encore devant tous les Religieux du monastère; ce pénitent, touché d'un véritable regret de ses péchés, en éprouvait une si vive douleur que pour les expier il ne craignait aucune confusion; je suis prêt, dit-il, à les confesser non seulement devant les Religieux, mais encore, si vous le voulez, au milieu de la ville d'Alexandrie. Le supérieur fit assembler tous les Religieux du monastère au nombre de trois cent trente, c'était un jour de dimanche; après



l'évangile, il ordonna de faire venir ce coupable pénitent; des frères l'amenèrent jusqu'à la porte de l'église, les mains liées derrière le dos, revêtu d'un rude cilice, et la tête couverte de cendres. Ce spectacle, dont on ignorait la cause, émut si fort tous les assistans qu'ils se mirent à fondre en larmes. Le supérieur crie alors d'une voix forte à ce malheureux : Demeurez là, car vous n'êtes pas digne d'entrer ici. Ces paroles, prononcées avec autorité, avec une grande fermeté, le frappèrent de telle sorte et firent une telle impression sur son esprit, qu'il tomba tout tremblant le visage contre terre; il nous assura depuis avec serment que cette voix ne lui sembla pas la voix d'un homme, mais un bruit de tonnerre. S'étant relevé tout trompé de larmes, le supérieur lui ordonna de déclarer publiquement tous les péchés devant l'assemblée; il obéit et inspira de l'horreur à tous ceux qui l'écoutaient, car il ne confessa pas seulement les empoisonnemens et les meurtres dont il s'était rendu coupable, mais des péchés horribles, des crimes abominables dont la seule pensée ferait rougir. Après cette confession le supérieur lui fit couper les cheveux et lui donna l'habit (1).

Saint Jean Climaque donne un second exemple : dans le même monastère, dit-il, un des principaux de la ville d'Alexandrie, nommé Isidore, qui avait exercé de grandes charges, avait quitté le monde il y avait quelques années pour se retirer dans ce même monastère, où je le trouvai lorsque j'y vins. Quand il s'y présenta, ce sage et saint supérieur dont j'ai parlé lui dit : Si vous êtes entièrement résolu de prendre et de porter le joug de Jésus-Christ, je désire que vous vous exerciez avant tout à l'obéissance; Isidore répondit : Mon Père, je suis entre vos

(1) Gradu 4.

mains comme le fer entre les mains du serrurier pour être manié, battu et façonné comme vous voudrez. Le supérieur le mit aussitôt sur l'enclume de l'obéissance, lui commanda de se tenir à la porte du monastère, et de se mettre à genoux devant tous ceux qui entreraient et qui sortiraient, et de leur dire : Priez pour moi, mon Père, je suis pécheur et digne de châtimens. Il obéit à cet ordre comme un ange obéit à notre Seigneur. Après avoir passé sept ans dans cet exercice, le supérieur, voyant une obéissance si courageuse, une patience si éprouvée, le jugea digne d'être admis au nombre des religieux et même aux ordres sacrés; mais Isidore le fit prier par plusieurs personnes du monastère dont je faisais nombre, tout indigne et tout misérable que je suis, de lui laisser achever sa course comme il l'avait commencée. Il faisait connaître par ces paroles, quoique obscurément, que la fin de sa vie approchait, et que Dieu l'appellerait bientôt à lui, ce qui arriva effectivement, car le supérieur lui ayant accordé sa demande, il mourut dix jours après et alla jouir de Dieu.

Cassien nous fournira un autre exemple : Deux Religieux fort jeunes, de la solitude de Scéthé en Egypte, reçurent l'ordre de porter des figues à l'abbé Jean, malade dans la même solitude, et éloigné de là de dix-huit milles. Ils s'égarèrent de leur chemin à cause d'un brouillard fort épais qui s'éleva tout-à-coup; après avoir erré tout le jour et toute la nuit dans cette vaste solitude sans pouvoir trouver la cellule de ce bon père, harassés de fatigue, épuisés de faim et de soif, n'en pouvant plus, ils fléchirent les genoux, se mirent en prières, et rendirent tous deux l'esprit, sans vouloir toucher à leurs figues, comme on le vit après : car le supérieur, voyant qu'ils ne venaient pas, envoya des Religieux dans le désert pour savoir ce qui leur était arrivé; en suivant

la trace de leurs pieds marqués sur le sable, on les trouva morts, avec toutes leurs figues, ayant mieux aimé mourrir, dit Cassien, que de transgresser ce commandememt de leur supérieur. Leur obéissance fut sans doute très admirable et leur abstinence bien héroïque (1).

Mais parlons de l'obéissance d'Abraham qui est le plus bel exemple! il obéit à Dieu en quatre circonstances très difficiles. 1. Il lui commande de quitter son pays, ses parens, ses amis, ses connaissances, ses biens et toutes les commodités dont il jouissait pour aller où on lui dirait, sans lui marquer le lieu. 2. De se circoncire, son fils Ismaël et tous les hommes de sa famille. 3. De chasser Ismaël et sa mère Agar qu'il aimait tendrement. 4. Mais ce qui était bien plus fort encore, Dieu lui commanda de lui sacrifier son fils Isaac. Quel sacrifice! examinons toutes les circonstances : Dieu lui avait promis, par le moyen de ce fils, une postérité nombreuse comme les étoiles du Ciel et le sable qui est sur le rivage de la mer, et néanmoins il lui commande de faire mourir ce fils avant qu'il fût marié et eût aucune postérité; de faire mourir son héritier, ce qu'il aimait uniquement à cause de ses vertus et des rares perfections de son esprit et de son corps, de le faire mourir de sa propre main, de le faire mourir dans trois jours, afin d'augmenter pendant ce temps, par la vue de ce cher fils, sa peine et sa douleur. Pendant les trois jours, dit Alcuin appuyant sur cette circonstance, ses entrailles paternelles sont tourmentées par la pensée de l'exécution de cette grande entreprise; le père jette ses regards sur son fils pendant tout ce temps qui est bien long dans une telle conjoncture; il mange et boit avec lui; le fils embrasse tendrement son père, repose

(1) Lib. 5. c. 40.

sur son sein, et à chaque moment la douleur de la mort prochaine de ce fils bien-aimé dont il doit être l'exécuteur prend de nouvelles forces, son cœur est écrasé (1). De plus il faut l'offrir à Dieu en holocauste, le brûler tout entier afin qu'il n'en reste rien pour soulager la douleur du père. Il faut l'offrir sur une haute montagne, afin qu'après la mort de son fils il eût continuellement devant les yeux le lieu qui devait renouveler sa douleur. Mais ce qui devait le pénétrer bien plus vivement ce sont ces paroles d'Isaac : *mon père ? que voulez-vous mon fils ? Voilà du feu et du bois pour l'holocauste ; mais où est la victime ? Dieu y pourvoira mon fils*, répondit Abraham : Les paroles qu'il entendait était comme autant de traits acérés qui lui perçaient le cœur. Mais qui pourra rendre ce qu'il éprouva quand il prit Isaac, le lia, le fit mettre à genoux, tira son coutelas pour trancher la tête à ce cher fils qui était toute sa joie, toutes ses délices et toutes ses espérances ? Quels sentimens, quelles émotions ? Puisque nous sommes émus en les racontant et que saint Grégoire de Nysse n'en pouvait voir la peinture sans verser des larmes. Abraham nous a laissé un grand exemple d'obéissance et de victoire sur ses sentimens naturels.

Mais l'exemple des exemples, celui auquel nous devons le plus attacher nos yeux, nos pensées et nos affections, c'est notre Seigneur Jésus-Christ. « L'obéissance est la « règle de toutes les sciences et de toutes les vertus ; et « qui a pris pour modèle notre Seigneur Jésus-Christ a « besoin d'un grand exercice, dit saint Cyprien (2). »

(1) Per triduum crescentibus curis paterna viscera cruciantur prolixo spatio per filium intuetur ; cibum cum eo sumit ; totis noctibus pendet puer in amplexu patris ; cubat in gremio, et per singula momenta in paterno affectu dolor occidendi filii cumulatur.

(2) Obedientia quæ omnium disciplinarum mater est, magna exerci-

Voyons donc quels sont les exemples que notre Seigneur nous a laissés, nous en parlerons cependant brièvement, parce que nous en avons parlé très amplement autre part (1).

1° Dieu prévoyant la chute du genre humain, que l'envie du démon devait causer, résolut de le relever et de le rendre encore plus heureux et plus glorieux qu'il n'avait été, afin de causer plus de dépit à celui qui l'avait fait tomber si malicieusement. Le Fils de Dieu s'offrit de grand cœur pour cette haute entreprise; il s'unit pour cela à la nature humaine et se fit véritablement homme dans le sein d'une vierge. Comme homme il reçut de Dieu son père le commandement de mourir pour le genre humain selon ces paroles qu'il dit dans S. Jean. *Je donne ma vie, personne ne me l'ôte par force, mais je la donne de mon plein gré; mon père m'a fait le commandement de la donner et de mourir* (2).

Notre Seigneur accepta avec soumission et avec la plus grande affection cet ordre de son père, disant comme David et saint Paul le rapportent: *Je viens pour exécuter votre volonté puisqu'il est écrit de moi, qu'avant tout je dois la faire, je m'y soumets, mon Dieu, votre loi est au fond de mon cœur* (3).

2° Dès sa naissance il pratiqua l'obéissance dans le degré le plus parfait; tandis qu'il gouvernait avec une autorité souveraine et une sagesse infinie tout l'univers,

tatione indiget, quæ sui normam studii à Christo Domino sumpsit. *Cyprian. de* 12. *abus. c.* 3.

(1) Liv. des Elus, chap. 18.

(2) Ego pono animam meam, nemo tollit eam à me, sed ego pono eam à meipso : hoc mandatum accepi à patre meo.

(3) Dixi, Ecce venio. In capite libri scriptum est de me, ut faciam voluntatem tuam; Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei. *Psal.* 39. 7. *Hebr.* 10. 4.

il se laissait porter, gouverner par sa sainte mère, absolument comme elle voulait.

3° Il est dit de lui que pendant les trente années de sa vie cachée il était soumis à la sainte Vierge et à saint Joseph (1); il leur obéissait en tout, quoiqu'il sùt infiniment mieux qu'eux ce qu'il fallait faire et comment il fallait le faire.

4° Pendant tout le cours de sa vie il n'a eu d'autres pensées et d'autres désirs que de faire ponctuellement la volonté de son Père : *Je ne cherche pas ma volonté*, dit-il, *mais la volonté de celui qui m'a envoyé; je ne suis pas descendu du ciel pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.... Je fais les choses comme mon Père me les a commandées* (2). Lorsque ses Apôtres le pressaient de prendre quelque nourriture, il leur dit : *J'ai bien une autre nourriture que vous ne connaissez pas; ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'achever son œuvre*, c'est-à-dire, le salut des hommes (3). Il appelle son obéissance à la volonté de son père, sa nourriture; il la regarde comme une viande pleine de suc dont il se nourrissait, se fortifiait et dans laquelle il trouvait son bonheur.

Mais où toute son obéissance a paru de la manière la plus parfaite, c'est en la mort et la mort de la croix. Pour obéir à Dieu son Père il a enduré les maux les plus affreux du corps et de l'ame, et tout ce que la rage des

(1) Erat subditus illis. *Luc*. 2. 51.

(2) Non quæro voluntatem meam sed voluntatem ejus qui misit me, descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.... Sicut mandatum dedit mihi pater; sic facio. *Joan*. 5. 30. *Joan*. 6. 38. *Joan*. 14. 31.

(3) Ego cibum habeo manducare quem vos nescitis; meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus. *Joan*. 4. 31.

démons et des hommes a pu inventer de douloureux et d'ignominieux : il a été pris, lié, battu, flagellé, couronné d'épines, souffleté. A toutes les ignominies dont il a été couvert il a ajouté une mort pleine d'infamie entre deux larrons. C'est pour cela que saint Paul dit : *Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix* (1).

Ajoutons encore à cette obéissance celle qu'il pratique tous les jours au saint Sacrifice de la messe, et qui doit ravir d'admiration tous ceux qui veulent attentivement la méditer. Glorieux dans le ciel, environné de toute la cour céleste, gouvernant l'univers entier avec un pouvoir absolu, il obéit sans délai à la parole d'un prêtre et d'un prêtre qui sera peut-être quelquefois ignorant et vicieux : néanmoins le fils de Dieu, le souverain de l'univers, assis sur son trône, tout éclatant de gloire, descend à la voix d'un tel homme dès que la parole est achevée, et lui obéit sans jamais y manquer ; il vient sous les apparences du pain et du vin dans toutes les espèces et chacune de leurs parties, tant il a envie d'obéir. Il demeure en quelque lieu qu'on le mette, quelles que soient les profanations, jusqu'à ce que les espèces périssent. Quel excès d'obéissance !

« Apprends donc, ô homme, dit saint Bernard, à « obéir ; apprends, ô terre, à te soumettre ; apprends, « ô poussière, à t'assujétir ; rougis de toi-même, cendre « superbe !... Dieu s'abaisse et tu t'élèves ; Dieu obéit « aux hommes et tu veux leur commander ; tu veux donc « te mettre au dessus de Dieu. Si étant homme tu ne « fais pas difficulté d'imiter un homme, tu ne dois pas « regarder comme honteux de suivre l'exemple de ton « Créateur (2). »

(1) Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *Phil.* 2. 8.

(2) Disce, homo, obedire, disce terra subdi, disce pulvis obtem-

Quand un Religieux a de la peine à obéir, qu'il sent sa volonté et son jugement se cabrer contre le commandement de son supérieur, pour adoucir sa peine et soumettre son esprit, il faut qu'il considère attentivement et longtemps Notre Seigneur dans ses souffrances, qu'il le voie attaché à la colonne, déchiré de coups de fouets, et qu'il dise : Voilà jusqu'où Notre Seigneur a obéi, et cela pour moi ; ou qu'il le voie lorsqu'on lui enfonce avec une horrible cruauté une couronne d'épines dans la tête, qu'on lui arrache la barbe et les cheveux, qu'on fléchit le genou devant lui en l'accablant de soufflets, et qu'il dise : voilà jusqu'où le Fils de Dieu a obéi, et cela pour moi ; il faut qu'il le voie attaché à la croix, les pieds et les mains percés, mourant et mort entre deux larrons, dans un abîme de douleurs et d'infamies, et qu'il dise : voilà jusqu'à quel point le Fils de Dieu et le souverain Seigneur de l'univers a voulu obéir pour mon salut et pour m'apprendre à obéir ; puis-je être désobéissant après un tel exemple.

De plus qu'il pèse bien les paroles que Notre Seigneur dit par la bouche d'Isaïe : *Dieu parle, je ne le contredis pas, je ne m'éloigne pas de lui* quelles que soient les difficultés qui se présentent pour l'accomplissement de sa volonté : *J'ai abandonné mon corps à ceux qui le tourmentaient, mes joues à ceux qui les frappaient. Je n'ai point détourné mon visage des crachats et des ignominies* (1). Il faut méditer encore ces paroles que nous

perare, erubesce suberbe cinis, Deus se humiliat, et tu te exaltas ; Deus se hominibus subdit, et tu dominari gestiens hominibus, tuo te præponis auctori ; si hominis, ô homo, imitari dedignaris exemplum : certè non erit tibi indignum sequi auctorem tuum. *Hom.* 1. *super Missus*.

(1) Ego non contradico ; retrorsùm non abii : Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus ; faciem meam non averti ab increpationibus, et conspuentibus in me. *Isai.* c. 50. 5.



avons rapportées plus haut : *Je ne suis pas descendu du ciel pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé ;* et celles de saint Paul qu'il faut répéter souvent : le Fils de Dieu est le Roi des rois et *il s'est fait obéissant* pour moi *jusqu'à la mort et la mort de la croix.*

Il faut que le Religieux fasse grandement attention que toutes les fois que Notre Seigneur est venu à lui, par la sainte communion, il a touché son corps et son ame par un excès d'amour, il a voulu lui donner l'exemple de la prodigieuse obéissance dont nous avons parlé et lui en imprimer l'esprit.

Enfin il doit se souvenir du vœu qu'il a fait, de l'obligation qu'il a de garder sa parole, de la sûreté, de l'excellence et du mérite de l'obéissance, de la grâce qu'il lui donne dans ce monde, et de la haute gloire qu'il lui prépare dans le ciel.

Animé par l'exemple de Notre Seigneur, touché de son amour, fortifié par toutes ces considérations, qu'il fasse aveuglément et avec courage la chose commandée ; il la trouvera par ce moyen facile et même agréable, sans cela il la trouverait toujours très difficile.

Finissons en disant que si l'obéissance doit être exercée avec courage, elle augmente et donne de nouvelles forces ; c'est un de ses plus excellens fruits. La très noble princesse sainte Eufrasie, proche parente de l'empereur Théodose-le-Jeune, s'étant fait religieuse, reçut l'ordre de sa supérieure, qui mettait grand soin à la faire avancer dans la vertu et la perfection, de porter de grosses pierres dont le poids était au dessus de ses forces, sans examiner, sans discourir, sans faire attention à sa faiblesse, à la pesanteur du fardeau, elle les chargeait courageusement sur ses épaules, et les portait ; le lendemain elle recevait l'ordre de les reporter où elle les avait

prises ; elle les reportait avec la même disposition d'esprit et de corps ; son obéissance lui donnant le courage et la force de faire ce qui eût été autrement impossible (1).

Saint François ayant appris qu'un de ses Religieux avait grand peur des démons, à cause des furieux et horribles combats qu'ils lui avaient livrés, l'envoya chercher et lui demanda si cela était vrai. Celui-ci l'avoua ingénument et demanda même qu'on lui donnât quelqu'un pour coucher dans sa cellule tant sa frayeur était extrême; le saint lui répondit : ô lâche et faible de cœur, pourquoi avez-vous peur d'ennemis aussi faibles et aussi impuissans, vous savez bien qu'ils n'ont d'autre pouvoir de nous nuire que celui que Dieu leur donne ; afin que vous le sachiez par votre propre expérience, je vous commande d'aller cette nuit tout seul, sur le sommet de cette montagne voisine, et là de crier à haute voix : Superbes démons, esprits orgueilleux, venez maintenant tous à moi et faites tout ce que vous pourrez. Le Religieux le fit avec humilité et courage ; pas un démon n'osa s'approcher de lui, et il fut délivré de cette vaine crainte (2).

§ VI.

Des murmures contre l'obéissance.

Il est facile de comprendre, d'après ce que nous venons de dire, quelle est l'étendue de l'obéissance, et que les Religieux ne doivent jamais se permettre de murmurer ; mais comme il en est plusieurs qui se rendent coupables sur ce point, commettent beaucoup de péchés, rendent leur vie malheureuse, souillent et défigurent toute leur obéissance, il faut apporter remède à ce mal si l'on peut.

(1) In ejus vita apud Rosweyd. cap. 16. et 17.
(2) Opusc. S. Franc. tom. 3. collat. 30.

1° Dieu défend très expressément de murmurer ou de parler contre les supérieurs. Dieu dit, par Moïse : *Tu ne parleras point mal de tes juges*, c'est-à-dire des supérieurs ; et *tu ne médiras point de ceux que Dieu a établis* à sa place *pour le gouvernement des peuples* (1). Si médire de quelque personne que ce soit est un si grand péché, si fortement défendu, si sévèrement puni, parce qu'il frappe au cœur la principale des vertus chrétiennes, je veux dire la charité, que sera-ce lorsqu'elle attaquera les supérieurs qui tiennent la place de Dieu ? Si celui qui injurie son frère et l'appelle fou, doit être condamné au feu par l'arrêt que notre Seigneur a prononcé, dit saint Cyprien, à quoi sera condamné celui qui n'en veut pas à son frère, mais à son père et à son supérieur et qui le méprise (2) ? C'est pour cela que Dieu nous dit par David : *Gardez-vous de toucher à mes Christs*, aux rois, aux supérieurs que je vous donne ; *gardez-vous de faire aucun mal à mes prophètes*, ni dans vos pensées, ni dans vos paroles (3).

La raison en est simple : Dieu regarde comme fait à lui-même tout ce qu'on fait et dit contre le supérieur qui tient sa place. *Celui qui vous méprise me méprise*, dit notre Seigneur (4). Saint Pierre dit à Ananie qui avait menti sur le prix de son champ : *Vous n'avez pas menti aux hommes mais à Dieu* (5). *Celui qui résiste aux puissances*, dit saint Paul, *résiste à Dieu qui les a éta-*

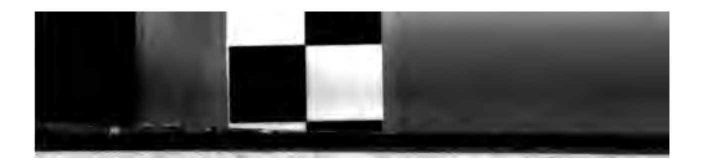
(1) Diis non detrahes, et populi tui principibus non maledices. *Exod.* 22. 28.

(2) Quid tandem fiet de illo, qui non fratrem, sed patrem et prælatum contempserit. *Cypr. epist.* 18. *ad Cornel. Matth.* 5. 23.

(3) Nolite tangere Christos meos, et in Prophetis meis nolite malignari. *Psal.* 104. 15.

(4) Qui vos spernit, me spernit. *Matth.* 10. 40.

(5) Non es mentitus hominibus, sed Deo. *Act.* 5. 4.



à qui Dieu veut qu'on rende tant d'honneur qu'il se regarde comme méprisé dans le mépris qu'on fait d'eux, suivant cette parole qu'il dit à Samuel : *C'est moi qu'ils ont rejeté et non pas vous* (1).

C'est cette raison qui porte Dieu à tirer une si terrible vengeance des blasphémateurs. Toutes les fois que les Israélites se mutinèrent contre Moïse et Aaron, Dieu alluma sa colère contre eux et les punit. Quand, au rapport des dix espions envoyés dans la terre de Chanaan, ils s'en prirent à Moïse et à Aaron et voulaient même les lapider, Dieu, saisi d'indignation, leur dit : *Tous les hommes qui ont vu ma majesté et les miracles que j'ai faits en Egypte et au désert, et qui m'ont déjà tenté par dix fois, et n'ont point obéi à ma parole, ne verront pas la terre que j'ai jurée à leurs pères ; tous ceux qui m'ont méprisé n'y entreront point* (2). Il leur fit dire ensuite par Moïse : *Jusqu'à quand cette multitude perverse murmurera-t-elle contre moi? Moi je vis, dit le Seigneur, comme vous avez parlé en ma présence, ainsi j'agirai envers vous. Vos corps seront gisant dans le désert. Vous tous qui avez été comptés depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, et qui avez murmuré contre moi, vous n'entrerez point dans la terre sur laquelle j'ai levé la main pour vous y faire habiter, excepté Caleb, fils de Jephsné, et Josué, fils de Nun, et j'y introduirai vos enfans, dont*

(1) Quomodo possunt censuram Dei ultoris evadere, qui talia ingerunt non solùm fratribus, sed et sacerdotibus, quibus honor tantus de Dei dignatione conceditur, ut in ipsis contemptis Deus ipse contemptus censeatur, juxta hunc locum : *Non te abjecerunt, sed me.*

(2) Omnes homines qui viderunt majestatem meam, et signa quæ feci in Ægypto et in solitudine, et tentaverunt me per decem vices, nec obedierunt voci meæ, non videbunt terram pro qua juravi patribus eorum, nec quisquam ex illis, qui detraxit mihi, intuebitur illam. *Num.* 14.

vous avez dit qu'ils seraient en proie à vos ennemis, afin qu'ils voient la terre que vous avez méprisée... Vous porterez la peine de vos iniquités pendant quarante ans, et vous connaîtrez ma vengeance (1).

Lorsque Aaron et Marie murmurèrent contre leur frère Moïse parce qu'il avait épousé une femme étrangère, Dieu les fit venir au tabernacle, sur lequel la colonne de nuée parut extraordinairement et leur dit : *Pourquoi n'avez-vous pas craint de mépriser mon serviteur Moïse? Et irrité contre eux, il s'en alla. Or, la nuée qui était sur le tabernacle*, comme signe de protection divine, *se retira : et voilà que Marie fut couverte d'une lèpre semblable à la neige* (2). Il fallut que, malgré la prière que fit Moïse pour sa guérison, elle fut chassée du camp et supporta son mal pendant sept jours. Cette lèpre de Marie, dit saint Ephrem, nous apprend combien c'est un grand mal de murmurer contre les supérieurs et de contrôler leurs actions. Ce corps, hideusement dévoré par la lèpre, servait de miroir pour son ame, qui était horrible par son crime, la corruption de la chair montrait celle de l'esprit (3).

Tout le monde connaît l'épouvantable châtiment que Dieu infligea à Coré, Dathan et Abiron, pour leur mur-

(1) Usquequò multitudo hæc pessima murmurat contra me?... Vivo ego, ait Dominus, sicut locuti estis, audiente me, sic faciam vobis. In solitudine hæc jacebunt cadavera vestra; omnes, qui numerati estis à viginti annis et suprà, et murmurastis contra me, non intrabitis terram, præter Caleb filium Jephsne, et Josue filium Nun. Parvulos autem vestros, de quibus dixistis, quòd prædæ hostibus forent, introducam, ut videant terram quæ vobis displicuit... Quadraginta annis recipietis iniquitates vestras et scietis ultionem meam.

(2) Quare non timuistis detrahere servo meo Moysi? Iratusque contra eos abiit, nubes quoque recessit quæ erat super Tabernaculum; et ecce Maria apparuit candens leprà quasi nix. *Num.* 12. 8.

(3) Serm. de morb. linguæ.



mure et leur sédition. *La terre se fendit* sous leurs pieds, et, ouvrant ses abîmes, les engloutit avec leurs tentes et toutes leurs richesses et ils descendirent vivans en enfer, et ils disparurent du milieu de la multitude (1).

Ajoutons à ces exemples celui d'un Religieux de saint François, d'ailleurs fort dévot, qui, étant sur le point de mourir, vit tout le couvent rempli de démons; il tomba dans le désespoir et se mit à crier en la présence des Religieux qu'il était damné; il donnait pour raison qu'il avait beaucoup murmuré contre ses supérieurs et qu'il avait toujours trouvé quelque chose à dire à ce qu'ils faisaient; on vint à bout de lui remettre l'esprit et de le calmer avec beaucoup de prières et une bonne confession.

2° Pour éviter le murmure, le Religieux doit considérer les obligations de son supérieur. Celui-ci, par le devoir de sa charge, est tenu, en conscience et sous peine de damnation, de veiller au culte et à l'honneur de Dieu dans la maison qu'il gouverne; il doit donc faire observer les règles, garder les vœux, éloigner toutes les occasions d'offenser Dieu, et procurer tous les moyens de le bien servir, c'est pour cela qu'il est supérieur; il est clair que Dieu l'a mis à sa place et ne lui a transmis son autorité que pour procurer sa gloire; s'il y manque par sa faute il commet un péché plus ou moins grave, suivant la gravité de la matière. Le supérieur est étroitement obligé à tous ces soins, il doit nécessairement et dans l'occasion avertir, défendre, refuser, reprendre et punir; quand il le fait, l'inférieur peut-il

(1) Dirupta est terra sub pedibus eorum et aperiens os suum devoravit illos cum tabernaculis suis, et universa substantia eorum, descenderuntque vivi in infernum, operti humo, et perierunt de medio multitudinis. *Num.* 16. 31.

se plaindre et murmurer? Ne doit-il pas obéir sans résistance et tout recevoir avec soumission et respect. Le supérieur, en agissant différemment, agirait contre sa conscience et trahirait la cause de son maître. Un ambassadeur qui divulguerait le secret du prince qui l'envoie ne penserait qu'à le desservir dans sa négociation et faire réussir les projets de son ennemi, ne serait-il pas coupable?

Le Religieux doit encore penser que le supérieur a non seulement des obligations de conscience envers Dieu, mais qu'il doit travailler au bien public de la communauté, qu'il doit la maintenir dans le bon ordre, éloigner, autant qu'il lui sera possible, tout ce qui peut nuire à sa conservation, à son avancement et à sa gloire. Ce qui nuit à la conservation d'une maison, ce sont les fautes que les particuliers commettent; il doit donc les en avertir, les en blâmer et y porter remède, autrement la maison périt.

C'est un principe général que les choses se conservent par leur subordination mutuelle; si cet ordre est inviolablement gardé, les choses subsistent toujours, s'il est altéré, elles se détruisent. Les frapper en ce principe de vie, c'est les blesser et leur donner le coup de la mort. Le père Everard, quatrième général de la compagnie de Jésus, et, homme fort sage, disait: que l'obéissance était si nécessaire dans tous les ordres religieux, que sans elle ils tomberaient inévitablement en ruine; si chaque matelot, disait-il, voulait agir selon sa fantaisie, et ne pas suivre tous la conduite et les ordres du pilote qui est au gouvernail, le vaisseau ne manquerait pas de donner contre quelque écueil et de faire misérablement naufrage. Il en est de même des communautés religieuses; si tous ne s'arrêtent à la direction d'un seul, un ira çà et l'autre là, et la ruine est prochaine.



C'est ce que nous explique la conduite des saints qui ont puni avec tant de sévérité et d'une manière si étrange certains manquemens, afin de maintenir la subordination et l'obéissance et empêcher ainsi la ruine de leur maison. Saint Berthold, abbé, ordonna au procureur de la maison de donner trois pièces d'argent à un pauvre qui lui demandait l'aumône; celui-ci lui dit et assura plusieurs fois qu'il n'en avait point; le saint se fit donner les clés du coffre où était l'argent et envoya des Religieux pour le visiter : Ils trouvèrent un bassin tout plein d'argent; le saint commanda aussitôt qu'on le jetât dans la rivière; les Religieux lui représentèrent que ce serait grand dommage de perdre tout cet argent, qu'il valait mieux en faire du bien et le donner aux pauvres; il persista toujours dans son dessein, et l'argent fut jeté au plus profond de l'eau. Ne voyez-vous pas, dit-il à ses Religieux, que cet argent, souillé par une désobéissance, était immonde et ne pouvait servir à rien de bon; il fit venir le procureur, lui donna une verte semonce et lui ôta son emploi. Un pauvre lui demanda encore l'aumôme une autre fois, il donna ordre au Religieux qui avait soin de la boulangerie de lui donner du pain, celui-ci répondit qu'il n'y en avait point; le saint fit vérifier le fait, il s'en trouva trente : il assembla alors les Religieux au chapitre, reprit avec une grande sévérité ce désobéissant et ce menteur, et lui-même, assisté d'un second, lui donna rudement la discipline devant tous et fit jeter ces pains dans la rivière (1).

Deux pauvres écoliers se présentèrent un jour à saint Robert, premier abbé de Molesme, et le prièrent de leur faire la charité, afin qu'ils pussent continuer leur route : le saint commanda au dépensier de leur donner à dîner;

(1) Apud Sur. 27. Jul. n. 9.

celui-ci lui répondit qu'il n'y avait point de pain dans le monastère, le saint le crut et en demeura là. Quelque temps après il entendit sonner la cloche à l'ordinaire pour aller au réfectoire, il dit alors au dépensier : Où prendrez-vous du pain pour le dîner de nos frères? vous m'avez dit, il y a un instant, qu'il n'y en avait pas dans la maison. Le dépensier lui répondit : Il est vrai, mon père, que j'en ai réservé quelque peu pour la communauté, qui autrement n'en n'eût point eu pour dîner. Le saint rempli de zèle et d'indignation contre le dépensier, vint au réfectoire et, voyant tous ces pains étalés sur les tables, les met tous dans une corbeille et les fait jeter dans la rivière; ne pouvant souffrir, dit son historien, qu'il y eut quelque chose dans la maison contre l'obéissance. Dieu, voulant montrer combien il avait approuvé cette action du saint, inspira à des femmes dévotes de Châtillon de lui envoyer trois charettes chargées de pain pour nourrir ses Religieux; il appela alors le dépensier, le reprit aigrement de sa faute et apprit à tous comme il fallait obéir aux supérieurs et se confier en Dieu (1).

Du temps de Saint Benoît, au rapport de saint Grégoire-le-Grand, une grande famine affligea la campagne de Rome; ce saint homme, touché de compassion des misères du pays, faisait partout de grandes charités et donnait libéralement toutes les provisions de son monastère. Un jour il ne restait plus qu'un peu d'huile dans une bouteille de verre; un sous-diacre, nommé Agapit, vint prier le saint d'avoir la bonté de lui donner un peu d'huile, le saint commanda au cellerier de lui donner le peu qui restait. Quelques heures après il lui demanda s'il avait exécuté ses ordres, le cellerier lui répondit que non, parce que s'il avait obéi, il n'y en eût point eu

(1) In ejus vita apud Sur. 29 April.



pour les Religieux. Le saint, se fâchant de ce que ses ordres n'avaient point été exécutés, commanda qu'on jetât cette bouteille par la fenêtre, afin qu'il n'y eût rien dans la cellérerie qui sentît la désobéissance, ce qui fut fait avec tant de bonheur et un si grand miracle que cette bouteille, jetée dans un profond précipice rempli de cailloux, ne fut point cassée. Saint Benoît l'ayant appris, l'envoya chercher et la donna tout entière au sous-diacre Agapit, et fit infliger au cellerier la correction que méritait son péché en présence de toute la communauté (1).

C'est ainsi que les saints, pour conserver leur institut et ne pas le laisser déchoir, ont mis une vigueur extraordinaire pour faire garder la subordination et l'obéissance, ont repris et châtié avec vigueur les délinquans. S'ils y eussent manqué, ils auraient vu leurs monastères se relâcher et périr, ou au moins perdre beaucoup de leur premier lustre.

2° Lors même que les raisons que nous avons rapportées ne seraient pas assez puissantes pour arrêter les murmures dans les communautés, et retenir dans le devoir ceux qui sont tentés, il en est un autre qui, sans doute, doit faire impression, c'est que le supérieur est obligé d'employer tous ses soins au salut et à la perfection de ses inférieurs, car Dieu lui en demandera un compte terrible au jour du jugement. *Les supérieurs veillent sur vous*, dit saint Paul, *parce qu'ils doivent répondre de vos ames à Dieu* (2). Le prophète Ezéchiel dit, en parlant des supérieurs : *Je t'ai placé comme une sentinelle pour veiller sur la maison d'Israël* (3). Si le supérieur néglige d'avertir et de corriger comme il le doit

(1) Lib. 2. dial. cap. 28.

(2) Ipsi pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri. *Hebr.* 3. 17.

(3) Speculatorem dedi te domui Israël. *Ezech.* 3. 17.

et que l'inférieur se perde, le Seigneur lui demandera compte de sa perte (1). Il réitère la même menace par le même prophète : *Si, lorsque je dirai à l'impie : impie, tu mourras de mort, tu ne parles pas à l'impie afin qu'il se retire de sa mauvaise voie et qu'il meure ensuite dans son iniquité, je te demanderai son sang à toi-même* (2).

La chose va même quelquefois si loin, que Dieu épargne les inférieurs coupables, et décharge toute sa colère sur les supérieurs qui ne les ont pas empêchés de tomber; c'est la remarque d'Origène et de Théodoret, à l'occasion du péché que commit le peuple d'Israël avec les filles des Madianites; le châtiment tomba sur les chefs. *Prends tous les chefs du peuple, et suspends-les à des gibets, à la face du soleil, afin que ma fureur se détourne d'Israël,* dit Dieu à Moïse (3). Mais pourquoi les chefs seuls sont-ils punis pour un péché public? parce que, dit Théodoret, ils ne l'ont pas empêché. Le peuple pèche, dit Origène, et Dieu punit les princes parce qu'ils sont responsables des actions du peuple, ils portent la peine de ses fautes, parce qu'ils ne l'ont pas instruit, ne l'ont pas averti, n'ont pas eu soin de le reprendre (4).

Le supérieur est donc obligé dans cette triste nécessité de travailler au salut de ses inférieurs, de les retirer du péché, de les corriger de leurs défauts et de les porter à la vertu et à la perfection à laquelle Dieu les appelle; et, suivant les circonstances, les avertir, les reprendre et les punir. Lorsqu'il en use ainsi et qu'il s'acquitte de

(1) Sanguinem ejus de manu tua requiram.

(2) Si me dicente ad impium, impie, morte morieris; non fueris locutus ut se custodiat impius à via sua, ipse impius in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram. *Ezech.* 33. 8.

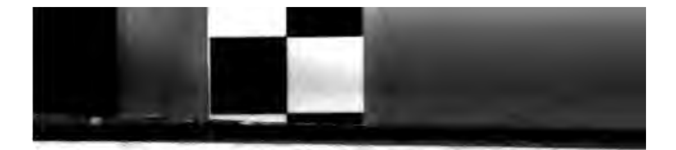
(3) Tolle cunctos principes populi et suspende eos contra solem in patibulis, ut avertatur furor meus ab Israël. *Num.* 25. 4.

(4) Hom. 20 in Num.

son devoir, les inférieurs ont-ils le droit de blâmer sa conduite, de parler mal contre lui, et de murmurer? faut-il donc qu'il se damne pour eux? est-il raisonnable d'exiger de lui qu'il ferme les yeux sur les vices, qu'il ne dise pas un mot des fautes, qu'il devienne en quelque sorte le complice des inclinations mauvaises et des passions déréglées? faut-il qu'il laisse tomber sans retenir, ou qu'il laisse sans secours celui qui est tombé? qu'il laisse ceux qui lui sont soumis courir à leur ruine, et qu'en offensant ainsi Dieu, il irrite sa colère contre lui, et se perde avec ses inférieurs? C'est pour cela que les bons et sages supérieurs, qui veulent leur salut et celui de leurs inférieurs, avertissent, reprennent et corrigent, quand il le faut et comme il le faut. Saint Paul, en établissant Timothée son disciple évêque d'Ephèse lui dit : *Annoncez la parole, pressez les hommes à temps, à contre temps*, de penser à leur salut; *reprenez, suppliez, menacez, sans jamais vous détourner de les instruire* (1).

Les supérieurs sont donc obligés d'avoir, parfois, de la sévérité; on se trompe souvent dans les communautés, au moins les imparfaits, quand on regarde comme mauvais les supérieurs qui sont exacts à faire garder les règles, et qui corrigent quand on y manque, et qu'on appelle bons ceux qui ne disent mot, laissent tout faire, accordent tout et ne reprennent jamais. « Tout homme « méchant, dit saint Augustin, poursuit l'homme de « bien, parce que celui-ci n'approuve pas le mal qu'il « fait, et ne veut pas en être complice; si, après une « faute, le supérieur ne le reprend pas, on dit c'est un « bon supérieur, s'il le reprend, le supérieur est mau-

(1) Prædica verbum, insta opportunè, importunè, argue, obsecra, increpa in omni patientia, et doctrina. 2. *Tim.* 4. 2.



père Gaspard Barzé, qu'il avait laissé supérieur à Goa : Si vous avez parmi vos inférieurs quelques esprits altiers, il faut les corriger fortement et les abaisser. C'est ainsi que l'arrogance doit être traitée pour être guérie. Il faut bien prendre garde à ce que personne n'ait lieu de se persuader qu'en résistant et en faisant le méchant, on est venu à bout de ce qu'on voulait, que le supérieur a été contraint de céder et n'ose plus rien dire. Rien n'est plus désavantageux à ces esprits difficiles, pour les faire revenir à eux, que de les conduire avec timidité et indulgence, et de tolérer leurs vices ; cette conduite craintive et faible leur donne encore plus d'assurance qu'ils pourront avec liberté résister et faire tout ce quils voudront sans être repris (1). Le sage conseil que saint François Xavier donne au père Barzé, saint Ignace le mit à exécution. Si quelquefois ce saint homme et ce sage supérieur était contraint de prendre un visage plus sévère, de corriger quelqu'un de sa faute de manière qu'il la sentît, il le faisait avec des termes si forts et des paroles si énergiques, qu'en l'entendant on n'osait pas même respirer. Un père, rempli d'excellentes qualités, avait un caractère très difficile : saint Ignace jugea qu'il était temps de l'en corriger ; il le fit venir dans sa chambre, et là, en présence de quelques autres Pères qu'il fit appeler, il s'efforça de le rappeler à son devoir avec la plus grande douceur ; voyant qu'il ne gagnait rien, il changea alors de ton, et lui parla avec tant de

lieris meretricis facta est tibi ;... O insensati Galatæ. *S. Gregor.* 3. *p. Pastoral. Adm.* 8. *Jerem.* 3. 3. *Galat.* 3. 1.

(1) Quippe non alia pernicies major pervicacibus ingeniis accidere potest, quàm si ea timidè indulgenterque tractans in vitiis contumaciaque conniveas ; quippe cùm talis remissio et majores eis afferat spiritus, et spem faciat impunitatis licentiæque. *Lib.* 4. *vitæ S. Xaver, cap.* 20.

force et avec tant d'autorité, le menaçant de la colère de Dieu et de sa vengeance, que tous les assistans effrayés se jetèrent à genoux et le conjurèrent d'avoir pitié de lui; le coupable, frappé comme d'un coup de foudre, tomba à ses pieds, avoua sa faute et promit pour l'avenir un amendement véritable. Si saint Ignace n'eût pas repris ce Père, il aurait peut-être été cause de sa perte(1).

Mais les bons supérieurs ne reprennent pas seulement les coupables, afin de les ramener; ils reprennent souvent les innocens qui n'ont commis aucune faute, afin de les retenir dans la voie, de les faire avancer dans la vertu, d'augmenter leurs mérites et de les élever peu à peu à la perfection. Saint Pacôme voyant Théodore, son cher disciple, disposé à la vertu, et capable de s'élever à une haute perfection, l'exerçait avec une grande force à l'obéissance : il lui ordonnait une chose, l'arrêtait avant qu'elle fût achevée en lui disant de tout laisser, qu'il ne faisait rien de bon, le blâmant à chaque instant et sans sujet(2).

L'abbé du fameux monastère près d'Alexandrie était un homme très saint et très expérimenté dans la conduite des ames; pour l'utilité de l'économe de la maison, homme très vertueux, et pour l'édification de tous, il avait toujours l'air mécontent de lui, il le blâmait et le reprenait âprement quoique sans raison, il commanda même qu'on le chassât de l'église. Saint Jean Climaque, témoin de son innocence, parla pour lui en particulier au supérieur; l'abbé lui fit cette sage réponse : Je sais bien, mon père, qu'il n'a pas fait de faute; mais un père peut-il avoir la cruauté d'ôter le pain de la bouche de son enfant pressé par la faim. C'est ainsi qu'un père spirituel doit en user envers son inférieur pour le bien

(1) Maffei. in ejus vita, lib. 3. c. 6.
(2) In vita Pachom. apud Sur. 14. Maii. n. 40.



de celui-ci et le sien propre : il faut qu'il ajoute à tous les instans quelques fleurs à sa couronne, par les injures, les humiliations, les mépris, les moqueries; autrement il commettrait trois grandes fautes; il se priverait d'abord de la récompense que mérite une réprimande bien faite, il négligerait de donner aux autres l'exemple de la vertu d'un de leurs frères; et enfin il arrive souvent que ceux qui étaient les plus forts et les plus patiens pour supporter les injures et les mépris, perdent peu à peu cette bonne habitude de force et de patience, quand ils ne sont plus éprouvés par leurs supérieurs qui font trop grand cas de leur vertu, comme s'ils étaient déjà arrivés à la perfection; quoique leur ame soit comme une terre bonne et fertile, si elle n'est arrosée par l'eau des humiliations, on y voit bientôt croître les épines et les ronces, les pensées d'orgueil, d'impureté et d'une dangereuse confiance en soi-même. C'est ce que dit saint Paul : *Pressez, avertissez, reprenez à temps et à contre temps.* Saint Jean Climaque lui répondit : Mais notre faiblesse est si grande qu'il peut arriver que plusieurs repris sans sujet, ou même avec quelque raison, quittent tout pour retourner dans le monde. L'abbé répondit aussitôt fort sagement : l'ame qui, pour l'amour de Jésus-Christ, est attachée à son supérieur par les liens de la foi et de la charité, répandra plutôt son sang que de renoncer à sa profession. Elle se rappellera toujours ces paroles de saint Paul : *Ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni aucune créature, rien ne sera capable de m'arracher à l'amour de Jésus-Christ.* Si une ame n'est pas ainsi attachée à son supérieur que pourrait-elle faire en ce lieu, elle ne serait retenue que par une obéissance feinte et forcée (1).

(1) Gradu 4.

S. Jean Climaque raconte encore que le premier diacre de cette sainte maison, nommé Macédoine, Religieux d'une haute vertu, demanda au supérieur la permission d'aller à Alexandrie deux jours avant la fête des Rois pour quelques affaires de la communauté, en promettant de revenir de bonne heure pour célébrer la fête ; mais le démon mit tant d'obstacles à son retour qu'il ne put revenir au jour promis et n'arriva que le lendemain. L'abbé, pour le punir, lui ôta sa charge et le mit au nombre des novices. Ce Religieux supporta cette pénitence avec autant de patience et de tranquillité que si elle eût été infligée à un autre. Après quarante jours, séparé de la communauté et au milieu des novices, le supérieur le rétablit dans sa charge. Le lendemain le saint homme le supplia de lui permettre de continuer la même pénitence et la même humiliation. La faute que j'ai commise à Alexandrie est une faute inexcusable et ne mérite point de pardon. L'abbé sachant bien qu'il lui faisait cette demande plutôt par le désir de s'humilier, que pour avoir péché, se rendit à sa prière. Ainsi on voyait, entre les jeunes novices, un vieillard vénérable demander avec instance le secours de leurs prières, parce qu'il avait, disait-il, commis un crime de désobéissance. Quoique je fusse le moindre de tous, disait saint Jean Climaque, ce grand Religieux me découvrit le motif qui lui avait fait désirer avec tant d'ardeur de ne point quitter cet état d'abjection. Je n'ai jamais senti, me disait-il, une si grande facilité à porter le joug de la religion et toutes les peines qui en sont la suite, je n'ai jamais eu une si grande abondance de lumières et de consolations divines que depuis que je suis dans cet état d'abaissement (1).

(1) Gradu 4.

Que dirait-on maintenant si on traitait ainsi les Religieux? on ne les mène pas à beaucoup près si rudement, et cependant les vertus d'aujourd'hui sont et doivent être les mêmes que du temps de la naissance de l'Eglise et de ces anciens Pères. C'est la même humilité, la même patience, la même obéissance, la même charité, comme c'est la même oraison dominicale, le même symbole des apôtres et les mêmes sacremens. Nous devons acquérir ces vertus par les mêmes moyens, suivre les mêmes traces; on ne peut pas faire pour nous de nouveaux chemins et de nouvelles routes.

Saint Pacôme, homme très sage et très saint, et d'une si grande douceur, qu'il demandait à Dieu de le décharger de la supériorité, parce qu'il s'était mis une fois légèrement en colère, avec raison, contre un de ses Religieux, envoya son procureur chercher du blé pour la provision du monastère, pendant une famine qui affligea l'Egypte, et lui donna pour cela cent écus. Le procureur, ayant parcouru bien des lieux sans en trouver, arriva enfin à une ville, nommée Hermothen. Il rencontra là heureusement un homme de piété, qui estimait beaucoup la vertu de saint Pacôme et de ses Religieux, et qui de plus avait en garde les blés du pays; il lui en donna d'abord pour son argent, il lui en offrit même encore plus s'il en voulait, seulement avec promesse de le payer quand il pourrait. Le procureur, voyant une occasion si favorable, prend le double de plus de ce qu'avait demandé saint Pacôme, le fait charger sur un vaisseau, revient au monastère fort content d'avoir fait une si bonne affaire. Saint Pacôme apprit l'achat de son procureur avant son arrivée; il envoya aussitôt un homme au devant de lui pour lui ordonner de ne pas apporter seulement un grain de blé dans le monastère, et qu'il n'eût pas la hardiesse de se présenter devant lui après avoir

agi contre ses ordres, et par une prudence toute humaine; il lui donna l'ordre de faire vendre ce blé dans le pays au prix courant, d'en conserver seulement pour les cent écus qu'il lui avait donnés, et de reporter le prix du reste à cet homme de vertu, de la bonté duquel il avait abusé sans avoir égard à la commission qu'il avait reçue et à la nécessité publique. A son arrivée, saint Pacôme lui ôta son emploi, lui commanda de ne plus sortir de la maison et de ne se mêler de rien. Ce procureur, en voyant une si belle occasion, ne semblait-il pas mériter beaucoup de louanges? et cependant il fut puni. C'est que les Saints voient les choses bien différemment; ils sont guidés par une autre lumière que la prudence humaine.

Si le Religieux désire vivement son salut et sa perfection, il ne doit pas trouver mauvais d'être repris et en murmurer, il doit même s'estimer heureux lorsque les supérieurs le traitent ainsi. Parmi ceux qui font profession d'obéissance, dit saint Jean Climaque (1), il s'en trouve qui se trompent lourdement : connaissant la facilité du supérieur, le désir qu'il a de contenter ses inférieurs, ils entraînent sa volonté et la conduisent avec une telle adresse, qu'il ne leur fait aucun commandement qui ne soit conforme à leur désir; mais qu'ils sachent bien qu'ayant obtenu de cette sorte ce qu'ils désiraient, ils ne sont nullement obéissans; qu'ils perdent le mérite que l'on acquiert par l'obéissance; car l'obéissance est le parfait renoncement à nos propres désirs, elle est ennemie de tous nos déguisemens, de tous les artifices dont on cherche à colorer les demandes. « Quiconque, soit ouvertement, soit par adresse, dit « saint Bernard, s'efforce de pousser le supérieur à lui

(1) Gradu 4.



« commander ce qu'il veut, s'abuse, s'il croit être « obéissant; il n'obéit pas à son supérieur, c'est son « supérieur qui lui obéit (1). »

Il y avait un solitaire, de mes intimes amis, nommé Jean Sabaïte, dit saint Jean Climaque, qui, voyant que le supérieur sous la conduite duquel il s'était placé, était si doux, qu'au lieu de prendre autorité sur lui, il le respectait et n'osait rien lui dire, jugea très sagement que cette douceur pourrait lui être très préjudiciable. Il demanda la permission de se retirer dans un autre monastère afin de travailler plus efficacement à son salut et à sa perfection. Il fit effectivement de très grands progrès. Trois jeunes solitaires vinrent le trouver pour le supplier de les prendre pour ses disciples, il refusa par humilité. Ils lui demandèrent alors de leur prescrire la manière de vivre qu'ils devaient suivre. Après avoir reconnu le caractère des trois, et fait le discernement de leurs esprits, il dit au troisième : choisissez pour directeur celui de tous les hommes que vous croirez le plus austère, le plus rude, supportez tous les mépris, tous les outrages et tous les mauvais traitemens dont il vous accablera tous les jours avec tant de force et tant de douceur que vous n'ayez pas plus de peine à tout souffrir que vous n'en auriez à manger du miel et à boire du lait. Mais mon père, lui répondit ce frère, s'il arrive que le supérieur soit faible et ne fasse pas son devoir, faudra-t-il le quitter ? non, reprit le saint, lors même que vous le verriez dans le dernier désordre, ne le quittez pas; dites-vous à vous-même ces paroles

(1) Quisquis vel apertè vel occultè satagit; ut quod habet in voluntate, hoc ei spiritualis Pater injungat, ipse se seducit, si fortè sibi quasi de obedientia blandiatur; neque enim in ea ipse prælato, sed magis ei prælatus obedit. *Bern. de trib. ordin. Eccl.*

de notre Seigneur, mon ami, pourquoi êtes-vous venu ici ? Quel motif vous y a amené ? Alors toutes les pensées contre votre supérieur s'évanouiront en fumée.

Le Religieux qui veut avancer dans la perfection, ne doit donc pas craindre les avertissemens et les corrections ; il doit les regarder au contraire comme lui étant extrêmement utiles. C'est un grand malheur quand un supérieur en est réduit, de peur de pis et pour ne pas démonter tout-à-fait un pauvre esprit, à ne rien oser dire, rien refuser, et est en quelque sorte obligé de laisser rouler à un Religieux sa vie chétive, croupir et mourir dans ses vices au grand danger du salut. C'est ce qui arriva au Religieux de saint Augustin, frère lai et procureur du monastère : il remplissait très bien sa charge, entendait très bien le profit temporel de la maison ; mais il s'en faisait tellement accroire, que non seulement il avait peine à obéir aux prieurs, mais qu'il ne pouvait pas même les supporter s'ils ne se pliaient à ses goûts, à ses humeurs ; on le laissait faire et dire comme il l'entendait ; on supportait tout de lui, à cause du zèle qu'il montrait pour le bien de la maison : il mourut. Quelque temps après il apparut à un Religieux du monastère à qui il dit qu'il n'y avait point de salut pour lui, et qu'il était damné. Le Religieux lui en demanda la cause ; il répondit : on ne m'a pas tenu dans le devoir, averti de mes fautes ; on a pensé me faire du bien en ne me disant rien, on m'a fait un très grand mal, on m'a perdu.

§ XI.

Quelques remarques sur le même sujet.

1° Il ne faut pas juger de la perfection ou de l'imperfection des personnes qui gouvernent par les plaintes et



les murmures qu'on en fait ; car il est évident qu'il n'est aucun saint, quelque excellent supérieur qu'il ait été, qui ait pu échapper à ces atteintes, et qui ait si bien gouverné qu'on ne se soit plaint de lui et qu'on n'ait trouvé à dire à sa conduite. Nous avons déjà cité l'exemple de Moïse ; c'était un homme choisi de Dieu, rempli de son esprit, dont la mission était autorisée par de nombreux miracles, qui avait conduit le peuple de Dieu dont il avait la charge, avec tant de prudence, le plus doux de tous les hommes de son temps ; nous avons entendu des murmures et des plaintes réitérées contre lui. Nous le voyons d'une manière encore bien plus claire dans la conduite de la Providence. Dieu est infiniment saint, infiniment sage, tellement parfait, qu'il n'y a, certes, rien à reprendre dans ce qu'il ordonne, et cependant personne n'est plus censuré que lui ; le pauvre n'est pas content de sa pauvreté ; il voudrait être riche ; le riche voudrait avoir plus d'esprit et plus de savoir, le savant plus de santé, la femme plus de beauté, le laboureur demande la pluie, le voyageur n'en veut pas ; on n'entend que murmures et que plaintes. Cependant nous sommes bien obligés de convenir que le gouvernement de la Providence est juste et raisonnable.

2° Il faut considérer la quantité, la qualité de ceux qui murmurent. S'il n'y en a qu'un ou deux qui se plaignent, la chose est bien moins importante que s'il y en avait un plus grand nombre. Il faut considérer encore si ce sont les sages et ceux qui sont en haute estime de vertu dans la maison, ou ceux qui ne sont point portés à observer la règle, les esprits chagrins qui se plaignent aisément, qui se rebutent d'un rien, qui s'ombragent de tout, délicats, susceptibles, qui s'offensent d'un geste et d'une parole du supérieur, qui, en demandant

permission, veulent l'obtenir sans même laisser au supérieur le temps d'examiner. Mais il y a une grande différence, si ce sont des hommes d'un jugement juste et grave qui méprisent une foule de petites choses qui arrivent dans la vie de ce monde sans en rien dire.

3° Il faut voir aussi de quoi l'on se plaint et pour quel sujet. Il est bien rare d'entendre des plaintes pour ce qui tient au salut et à la perfection; on ne se plaint pas de ce que les supérieurs ne mortifient pas assez, n'humilient pas, ne font pas souffrir, ne veillent pas assez pour faire garder les règles et faire pratiquer la vertu; les murmures ne se portent pas sur ces sortes d'objets; ils ne se portent que sur les choses de la nature. S'ils ne sont pas bien nourris, si le pain n'est pas fait à leur fantaisie, si le vin n'est pas bon, la viande assez succulente, s'il manque quelque chose au réfectoire, alors on entend les plaintes. C'est dans les réfectoires que naissent les murmures (1).

Les enfans d'Israël nous en donnent un bien bel exemple. Ils murmurèrent plusieurs fois contre Moïse et Aaron de ce qu'ils les avaient arrachés à l'Egypte, où il y avait de quoi manger, pour les mener dans un désert stérile, où ils ne trouvaient rien. *Plût à Dieu*, disaient-ils, *que nous fussions morts par la main du Seigneur dans la terre d'Egypte quand nous étions assis auprès des marmites pleines de viande et que nous mangions du pain à satiété. Pouquoi nous avez-vous amenés dans ce désert pour faire mourir de faim toute cette multitude* (2)? Dans une autre révolte une multi-

(1) Si non fuerint saturati et murmurabunt. *Psal.* 58. 15.

(2) Utinam mortui essemus in terra Ægypti, quando sedebamus super ollas carnium et comedebamus panem in saturitate : cur eduxistis nos in desertum istud ut occideretis omnem multitudinem fame? *Exod.* 16. 2.



tude d'hommes tourmentés d'un grand désir, s'assit et pleura ; les enfans d'Israël s'étant joints à eux, dirent : *Qui nous donnera de la viande à manger? Il nous souvient des poissons que nous mangions gratuitement en Egypte ; nous n'avons point oublié les concombres et les melons, les porreaux et les oignons et l'ail* (1) ; voilà quels étaient les murmures de cette nation grossière et charnelle ; il était toujours question de la nourriture ; ce n'était pas certes les chefs de tribu, mais la lie du peuple. On voit renouveler ces murmures tous les jours dans les communautés religieuses. Ce ne sont pas les sages, les vertueux, ceux qui sont pénétrés de l'esprit de Dieu, ce sont ordinairement ceux qui sont attachés à leurs sens, qui sont Religieux sans l'être ; ils se plaignent aux supérieurs, ils grommèlent entre eux : notre pain n'est pas bon, la viande est trop dure, le bouilli n'est pas cuit, le rôti est brûlé, les œufs sont gâtés, le poisson sent mauvais, le vin est trouble ; nous sommes si mal tenus ! Ils devraient bien, pour arrêter leurs langues, se rappeler la terrible punition que Dieu infligea à ces hommes de chair dont parle David : *Leur avidité n'est point encore assouvie, les viandes étaient encore dans leurs bouches quand la colère de Dieu éclata contre eux* (2).

On se plaint encore de ce que le supérieur veut faire observer les règles, de ce qu'il reprend et donne des pénitences quand on les a transgressées ; il ne veut

(1) Vulgus flagravit desiderio sedens et flens, et ait, quis dabit nobis ad vescendum carnes? Recordamur piscium quos comedebamus in Ægypto gratis, in mentem nobis veniunt cucumeres et pepones, porrique, et cepe et allia. *Num.* 11. 4.

(2) Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos. *Psal.* 77. 34.

pas qu'on rompe le silence, qu'on entre dans la chambre d'un autre sans permission; il refuse ce qu'il ne peut accorder; il faut faire, malgré le caprice, une chose raisonnable et nécessaire; il vous met dans un emploi que vous pouvez remplir, mais que vous n'aimez pas. A franchement parler, pouvez-vous justement vous plaindre si votre supérieur vous commande ce qui est de votre devoir, vous fait observer vos règles et remplir vos vœux? n'êtes-vous pas obligé de le faire, et n'est-il pas obligé de l'exiger de vous?

Il faudrait d'ailleurs savoir ce que le supérieur a fait et dit pour apporter remède à vos plaintes; il est obligé de pourvoir à toutes les nécessités de la maison le mieux qu'il peut, il a fait tout ce qui était en lui pour vous épargner; mais il n'a personne que vous pour mettre dans cet emploi; il est bien fâché sans doute que cela tombe sur vous, mais il ne peut pas faire autrement.

Vous êtes allé trouver votre supérieur pour des choses qui vous étaient personnelles, vous en êtes sorti peu satisfait, il ne vous a pas reçu, il ne vous a pas écouté, il ne vous a pas parlé comme vous le désiriez, et vous ne faites pas attention que votre supérieur était alors très occupé, que des choses, peut-être fâcheuses, lui captivaient l'esprit, qu'il fallait qu'il se donnât tout entier à des affaires pressantes pour la communauté; et parce que le supérieur n'a pas tout abandonné pour vous seul, ne vous a pas fait l'accueil que vous désiriez, vous vous plaignez et vous murmurez. Chacun a l'amour de soi, et croit que le supérieur doit tout quitter, tout abandonner pour ne s'occuper que d'une petite affaire particulière; vous vous plaignez encore de ce que votre supérieur vous a refusé une chose que vous lui demandiez, et vous en a commandé une autre,



sans vous rendre raison de son refus et de son commandement, et vous devez bien savoir que le supérieur n'est pas obligé de donner des raisons à son inférieur pour ce qu'il lui fait faire, et justifier sa conduite; l'inférieur, s'il se tient à sa place, n'a pas le droit d'exiger cela de lui, autrement il obéirait à la raison, et non à l'autorité, il agirait plutôt comme un égal que comme un inférieur. D'ailleurs il est une sorte de choses que le supérieur ordonne, dont il ne peut et ne doit pas rendre raison : il refuse une chose, il en accorde une autre, il change les emplois, il fait toutes les dispositions nécessaires pour le bien de la maison ; il serait souvent coupable, s'il rendait compte de sa conduite ; il ferait connaître les défauts d'autrui, mettrait mal les esprits ensemble, engendrerait des querelles, troublerait le repos de plusieurs, et causerait d'autres grands malheurs. C'est pour cela que les supérieurs, le plus souvent, ne peuvent pas faire connaître les raisons pour lesquelles ils agissent. N'est-ce pas manquer évidemment de jugement, de blâmer et de condamner une chose dont on ne connait pas les motifs ; si on les connaissait, ces grands contrôleurs des gouvernemens des supérieurs, jugeraient qu'ils n'ont pu, ni dû faire autrement. Si le bien public ne s'y opposait pas, il faudrait que chaque Religieux pût être trois ou quatre mois en charge, il apprendrait alors par sa propre expérience, s'il voulait faire son devoir, l'injustice des plaintes contre les supérieurs et il serait bien plus réservé.

Mais supposons que le supérieur qui n'est qu'un homme au bout du compte se soit trompé : est-il quelqu'un dans la maison plus digne d'excuse que lui? A cause de la multitude de ses affaires et de toutes les difficultés qui sont inséparablement attachées à sa charge, il

faut qu'il pourvoie à toutes les nécessités communes et particulières, qu'il pense aux affaires de dedans et de dehors ; il a souvent la tête rompue de quantité de choses fâcheuses, il travaille quand ses inférieurs sont en repos, il veille quand ils dorment, il a l'esprit toujours préoccupé, et s'il commet la faute la plus légère, s'il ne montre pas un visage gracieux, s'il fait un geste qui déplaise, tout est perdu, on parle mal de lui et on blâme sa conduite.

Les inférieurs devraient avoir pitié de leur supérieur : peuvent-ils éprouver quelques mouvemens d'envie quand ils le voient occupé des choses temporelles, c'est-à-dire, de choses viles et abjectes, à compter l'argent, à examiner si une pièce de monnaie est bonne ou mauvaise, combien vaut la livre de viande, la corde de bois, entendre parler de procès et choses semblables; tandis qu'ils n'ont à occuper leur esprit et leur temps qu'aux choses spirituelles et divines, à éclairer leur entendement, à fortifier leur volonté, à se remplir de grandes connaissances, de saintes affections, à purifier, déifier leurs ames, il est certes bien facile à voir que le partage des occupations est très inégal et la différence très grande.

Saint Grégoire-le-Grand dit, en parlant du même sujet : « Dieu par un effet de sa miséricorde débarrasse « des occupations extérieures ceux qu'il aime avec plus « de tendresse. Un père de famille donne à ses serviteurs « les travaux qu'il n'impose pas à ses enfans qui con- « servent alors leur beauté, tandis que les serviteurs « sont couverts de poussière (1). » Il ajoute ensuite :

(1) Sæpe misericors Deus, quos suos tenerè diligit, eos sollicitè ab externis actionibus abscondit, nam et plerumque pater familias ad eum laborem servos dirigit, à quo subtiliùs filios suspendit, et inde filii sine vexatione decorati sunt, unde servi in pulvere fœdantur. *Lib.* 25. *moral. cap. ult.*



« Dieu commanda à Moïse de couvrir le sanctuaire d'un « tapis très précieux de lin et d'écarlate; le tabernacle « qui renfermait le sanctuaire était couvert de peaux « pour le défendre des vents, de la pluie et de la pous- « sière, de même les supérieurs sont exposés aux vents, « aux pluies et à la poussière des choses temporelles; « ils tiennent en sûreté sous leurs peaux et leurs cilices « leurs inférieurs, qui peuvent alors aisément conser- « ver la beauté de leur lin et le lustre de leur écarlate; « tandis que les supérieurs sont battus par la pluie et « l'orage : le lin ne pourrait conserver sa blancheur et « l'écarlate son éclat, s'ils étaient exposés à la pluie et « à la poussière; il faut qu'ils soient protégés à l'exté- « rieur par les peaux qui couvraient le tabernacle.

Moïse entendant les murmures des enfans d'Israël, fut si abattu, malgré toute sa puissance et sa douceur, que l'Ecriture rapporte *que sa position était au-dessus de ses forces*. Il dit à Dieu, dans toute l'amertume de son cœur : *Pourquoi avez-vous affligé votre serviteur? pourquoi ne trouvé-je pas grâce devant vous? et pourquoi avez-vous mis sur moi le fardeau de tout ce peuple? Est-ce moi qui ai conçu toute cette multitude ou qui l'ai engendrée, pour que vous me disiez : Porte-les dans ton sein comme la nourrice porte l'enfant à la mamelle, et conduis-les dans la terre que vous avez promise à leurs pères. Où prendrai-je des viandes pour en donner à cette multitude? Ils pleurent contre moi en disant : Donne-nous de la chair à manger; je ne puis plus soutenir seul tout ce peuple, parce que le fardeau est trop pesant pour moi. S'il ne vous plaît autrement, je vous conjure de me faire mourir et que je trouve grâce devant vos yeux, afin que je n'endure pas tant de maux* (1).

(1) Cur afflixisti servum tuum? cur imposuisti pondus universi po-

Voilà où les supérieurs en sont réduits. Ne sont-ils pas dignes de pitié et de compassion? ne peuvent-ils pas dire souvent avec Moïse : on me demande telle ou telle chose, on me presse, et je ne puis la donner, je ne l'ai pas, les ressources de la maison ne me le permettent pas, les règles le défendent, les vœux s'y opposent, l'édification publique serait blessée.

D'ailleurs, dans le jugement que l'on doit porter des plaintes d'un inférieur contre son supérieur, la présomption est toujours du côté du supérieur, parce que le supérieur n'agit pas pour ses intérêts, mais pour les intérêts de Dieu, le bien de l'ordre et même le salut de l'inférieur; tandis que celui-ci ne voit que son affaire particulière, et souvent, pour ne pas dire toujours, avec un esprit intéressé, avec amour de soi-même, une espèce de passion qui le peut aisément aveugler. Au fond, que fait le supérieur pour lui, quand il refuse une chose qu'on lui demande? quand il reprend, qu'il corrige, qu'il humilie? Dans ses intérêts il gagnerait beaucoup plus à l'accorder et à laisser mener à tout le monde une vie douce; il attirerait à lui les esprits, il se ferait aimer au moins d'un amour naturel, et aurait la réputation d'un supérieur doux et accommodant.

Les inférieurs doivent donc toujours excuser leurs supérieurs et s'abstenir de parler contre eux : *Tu ne parleras point mal des juges* (1), dit le Saint-Esprit; *gardez-vous de toucher à mes Christ* (2). La nature n'a

puli hujus super me? unde mihi carnes ut dem tantæ multitudini? flent coram me dicentes : da nobis carnes ut comedebamus; non possum sustinere hunc populum quia gravis est mihi : sin aliter tibi videtur, obsecro ut interficias me, et inveniam gratiam in oculis tuis ne tantis afficiar malis. *Num*. 11. 10.

(1) Diis non detrahes. *Exod*. 22. 28.

(2) Nolite tangere Christos meos. *Psal*. 104. 15.



point donné de dents à l'enfant qui vient de naître, dit Philon, tout en lui donnant tous les autres membres nécessaires, parce qu'il n'en a pas besoin, et pour qu'il ne morde pas les mamelles de sa nourrice pendant qu'il en suce le lait (3). Il ne faut pas non plus de dents aux Religieux qui ne doivent jamais mordre le supérieur qui les allaite. Le nourrisson ne doit point blesser le sein de sa nourrice, la nature lui en a refusé les armes ; l'inférieur qui pique et ensanglante son supérieur n'est-il pas déraisonnable, et ne devrait-il pas veiller avec le plus grand soin à ce que rien ne puisse lui faire du mal ?

Si parfois le supérieur avertit, reprend et corrige, suivant les devoirs de sa charge, il ne faut pas montrer de l'humeur, mais supporter les avertissemens et les corrections avec patience, avec humilité, et même avec joie, comme un appareil salutaire qu'un médecin met sur une plaie. Quand saint Pacôme reprenait son cher disciple Théodore avec raison ou sans raison, pour l'exercer, le fortifier et le faire mourir à lui-même, Théodore recevait ces réprimandes sans se troubler, avec douceur, soumission et grand respect. Quand les supérieurs donnaient quelques avertissemens à saint Louis de Gonzague, il les écoutait tête nue, les yeux baissés, avec un grand respect, sans s'excuser ni faire aucune réplique. On le reprit un jour d'une faute extérieure bien légère et qui lui était assez ordinaire, parce que son esprit n'était occupé que de Dieu ; il en fut tellement touché, et en conçut une si vive douleur, qu'il tomba en défaillance. Revenu à lui-même, il se jeta aux pieds du supérieur en pleurant et en le conjurant avec une humilité très profonde de lui pardonner

(1) Philo lib. de special. leg.

cette faute ; le supérieur eut beaucoup de peine à le calmer. C'est ainsi qu'on doit recevoir les avertissemens et les réprimandes des supérieurs.

§ XII.

Pratique de l'obéissance.

Il faut être d'abord convaincu qu'il n'y pas d'obéissance religieuse, si l'ame n'est obéissante. Les premiers actes de cette vertu doivent donc venir de l'intérieur. Il faut soumettre sa volonté à celle du supérieur et faire sincèrement ce qu'il commande. Pour rendre cette obéissance parfaite et le sacrifice entier, il faut encore soumettre son jugement, penser que tout est bien, malgré toutes ses lumières et sa raison ; il faut voir Dieu dans son supérieur, croire que c'est Dieu qui, par son organe, gouverne, emploie, accorde, refuse, reprend et corrige; il faut que cette vérité soit profondément gravée dans le cœur, et s'abandonner ensuite entièrement à tout ce qu'il demande, l'estimer et l'honorer comme le vicaire de Dieu ; y penser avec respect, amour, confiance et joie comme à son père, son guide et son médecin ; le voir comme celui que Dieu nous a donné pour pourvoir à tous nos besoins et nous faire arriver au salut. Quant aux actes extérieurs il faut faire la chose que le supérieur ordonne au temps, au lieu et de la manière qu'il l'a ordonnée, entièrement, avec promptitude et courage dans les choses difficiles et même une certaine joie qui paraisse sur le visage, dans les paroles, enfin avec cette douce gaîté dont parle saint Bernard et qui relève si bien l'obéissance; car il ne faut pas donner à Dieu *avec tristesse comme par*



force ; Dieu aime celui qui donne avec joie (1). De plus il faut prendre le parti du supérieur, défendre ses intérêts contre ceux qui blessent son autorité, louer ses démarches, en parler avec honneur et respect ; ne point faire, sans sa permission, des jeûnes, des austérités et d'autres actes de dévotion qui ne sont pas permis ; parce que ces actions, venant du mouvement de notre volonté propre, sont souillées et ne sont pas plus agréables à Dieu que les jeûnes des Juifs, qui lui disaient avec étonnement : *Nous avons jeûné, pourquoi n'avez-vous pas daigné regarder nos jeûnes ; nous nous sommes humiliés, pourquoi l'avez-vous ignoré* ? Dieu leur répondit : *Parce que vous suiviez vos caprices en vos jours de jeûnes* (2).

Il faut savoir, dit saint Grégoire, que ce qui se fait par obéissance ne peut jamais être mauvais ; et quelquefois il faut abandonner le bien que l'on fait pour suivre l'obéissance (3). Le fruit dont Dieu défendit à Adam de manger était bon par lui-même ; néanmoins, pour que l'homme créé dans l'état d'innocence et doué de beaucoup de vertus fît des progrès, il a été nécessaire de lui défendre une chose même bonne, afin que son action fût plus sûrement vertueuse, et que, s'abstenant d'une chose bonne, mais défendue, il témoignât à son créateur plus de soumission et d'obéissance (4). Il y a une diffé-

(1) Non ex tristitia, aut necessitate; hilarem enim datorem diligit Deus. 2. *Cor*. 9. 7.

(2) Quare jejunavimus, et non aspexisti, humiliavimus animas nostras, et nescisti ? *Isaiæ* 58. 3.

(3) Sciendum quòd numquam per obedientiam malum fieri, aliquando autem debet per obedientiam bonum ; quod agitur, intermitti. *Lib*. 35. *moral. cap*. 10.

(4) Sed ut meliùs per obedientiæ meritum homo bene conditus cresceret, dignum fuerat ut etiam à bono prohiberetur, quatenus tantò

rence entre faire une chose par obéissance et la faire avec obéissance. On fait une chose par obéissance lorsque le supérieur commande de son propre mouvement, et que l'on obéit avec soumission; faite dans cet esprit de soumission, l'action est toujours bonne, comme dit saint Grégoire, quelque petite qu'elle soit, parce que la vertu d'obéissance la relève et lui communique ses mérites. Faire quelque chose avec obéissance, c'est agir avec la permission du supérieur; si l'action n'est pas méritoire par elle-même, elle n'est alors ni bonne ni mauvaise: ainsi, manger hors du temps prescrit, dormir plus qu'à l'ordinaire, ne donne aucun mérite devant Dieu, parce que la permission du supérieur ne fait qu'ôter l'empêchement et laisse la chose dans sa simple nature. Il vaudrait donc bien mieux dire qu'on fait la chose avec la permission du supérieur, que de dire qu'on obéit: le supérieur ne commande pas, il permet; il n'y a pas là obéissance; pour peu que l'obéissance pût se glisser dans cette action, elle la rendrait bonne.

Quand l'occasion se présente de faire quelque acte d'obéissance, surtout quand la nature y répugne, que la volonté et le jugement se soulèvent, il faut franchir hardiment toutes ces difficultés. Quelques instans de réflexion sur la parole qu'on a donnée si solennellement à Dieu, les récompenses et les biens promis à l'obéissance, les maux dont sera accablé le parjure, et encore plus l'exemple de l'obéissance de notre Seigneur qui l'a pratiquée pour l'amour de nous et de notre salut, tout doit ranimer notre courage. Il faut dire et répéter posément, avec attention et fort souvent, surtout dans les circonstances difficiles, ces paroles de saint Paul: *Notre Sei-*

veriùs hoc, quod ageret, virtus esset, quantò et à bono cessans auctori suo se subditum humili[...] exhiberet.



gneur s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix (1). Il est encore très utile de se rendre familières quelques paroles de l'Ecriture, comme celles-ci : *Obéissez à vos supérieurs, et soyez-leur soumis, parce qu'ils veillent comme devant rendre compte à Dieu de vos ames* (2). Ces paroles du Sage : *Les enfans de la sagesse sont l'assemblée des justes, et ce peuple est obéissance et amour* (3). Ou bien ces paroles de Samuel à Saül, lorsque ce malheureux eut transgressé le précepte que le Seigneur lui avait donné d'exterminer Amalec : *Le Seigneur veut-il des holocaustes ou des oblations, et ne demande-t-il pas plutôt qu'on obéisse à sa voix? car l'obéissance vaut mieux que le sacrifice; et écouter vaut mieux qu'offrir la graisse des victimes. Et lui désobéir est comme le péché d'enchantement; lui résister, comme le péché d'Idolâtrie* (4).

Un officier de l'empereur Valens, arien, étant allé à Samosate pour en chasser le grand Eusébe, évêque du lieu, et illustre dans tout l'Orient par sa fermeté à défendre la foi catholique, ce bon et saint vieillard, pour empêcher que son peuple, qui l'aimait uniquement, ne fît une émeute, et ne fît jeter l'officier dans la rivière, recommanda à cet officier de tenir la chose secrète. Pendant la nuit, il prit seulement avec lui un de ses serviteurs et un livre, sortit de la ville et monta sur le vaisseau

(1) Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *Philip.* 2. 8.

(2) Obedite præpositis vestris et subjacete eis ; ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri. *Hebr.* 13. 17.

(3) Filii sapientiæ, Ecclesia justorum ; et natio illorum obedientia et dilectio. *Ecclesiastici.* 3. 1.

(4) Melior est obedientia quam victimæ, et auscultare magis quàm offerre adipem arietum ; quoniam quasi peccatum ariolandi est, repugnare, et quasi scelus idolatriæ, nolli acquiescere. 1. *Reg.* 15. 22.

qui l'attendait pour le mener au lieu de son exil. Le peuple, averti de son départ, malgré toutes les précautions du saint évêque, courut en grande hâte pour le ramener à la ville; mais il leur rappela ces paroles de saint Paul : *Obéissez à vos maîtres temporels avec crainte et respect, avec simplicité de cœur, comme à Jésus-Christ* (1). Le père Corneille Vishavée, de la compagnie de Jésus, disait que, pour résister aux tentations et les vaincre, il fallait s'appuyer sur l'obéissance; que c'était une arme défensive et une cuirasse impénétrable à tous les traits de l'ennemi; que notre Seigneur s'en était servi pour résister aux tentations qu'il éprouva dans le désert, et répondit toujours par ce passage de l'Ecriture : *Il est écrit;* c'est-à-dire, tu me tentes de gourmandise, de vanité, tu veux que je t'adore, Dieu a commandé le contraire; il faut obéir. De quelque manière que le démon nous attaque, opposons toujours le bouclier de l'obéissance, et disons : *Il est écrit;* il est ordonné de ne pas faire ce à quoi tu me pousses; la règle me le défend, mes supérieurs s'y opposent (2).

Mais l'obéissance ne sert pas seulement d'arme défensive et de bouclier contre les traits de l'ennemi, c'est une arme offensive qui le blesse, le fait mourir et nous fait remporter la victoire, suivant ces paroles du sage : *L'homme obéissant racontera ses victoires* (3). Le Religieux doit donc graver sur son bouclier et son épée le mot *obéissance*, pour parer les coups de ses ennemis et leur en porter, ne pas succomber au péché, et pratiquer les bonnes œuvres; il trouvera dans ce mot force et courage. Quand un Religieux est tenté de se plaindre et

(1) Obedite dominis carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo. *Ephes.* 6. 5.

(2) 2. P. Histor. Soc. lib. 3. n. 58.

(3) Vir obediens loquetur victorias. *Prov.* 21. 28.



de murmurer contre son supérieur qui veille sur lui avec la plus grande attention, il doit alors calmer son esprit, retenir sa langue, et penser que c'est notre Seigneur qui le gouverne, l'avertit et le reprend. Il faut toujours avoir bonne opinion de son supérieur, fermer les yeux sur ses défauts et ne voir que ses vertus et sa bonté. Dès que vous serez soumis à l'obéissance, dit saint Jean Climaque, ne jugez jamais les actions de votre supérieur; il aura toujours des défauts, parce qu'il est homme. S'il s'élève tout-à-coup la pensée de le juger ou de le condamner, rejetez-la comme une pensée d'adultère; ne donnez pas à l'ennemi la moindre entrée dans votre cœur, et dites-lui: malheureux séducteur, ce n'est pas à moi de juger les actions de celui que Dieu m'a donné pour me gouverner; c'est à lui à juger les miennes (1).

Saint Grégoire, parlant de la prompte et parfaite obéissance de Samuel envers le grand prêtre Héli, quoique le prophète sût bien que ce malheureux grand prêtre commettait de grandes fautes dans la conduite de ses enfans, dont Dieu était fort irrité, blâme fortement ceux qui s'appliquent uniquement à étudier les imperfections de leur supérieur, afin d'avoir une raison de ne pas obéir avec autant de perfection; mais cette raison est bien mauvaise : on n'obéit pas à la conduite particulière du supérieur, mais à l'autorité que Dieu lui a donnée. « Le « supérieur, dit ce père, ne doit honorer l'inférieur « qui a manqué à son devoir, que lorsqu'il le voit cor- « rigé; l'inférieur ne doit pas mépriser son supérieur « ni manquer de respect envers lui, quand il a des dé- « fauts dont il est exempt. Le souverain Juge a laissé « aux supérieurs de son Eglise le droit de juger les infé- « rieurs; mais il s'est réservé à lui-même le jugement

(1) Gradu. 4.

« des supérieurs. Les supérieurs sont bien plus mal-
« heureux ! Ils n'ont pas à répondre à des hommes, mais
« à un juge infiniment sage, qui sait tout ; quelle ter-
« rible responsabilité ! il faut rendre compte de soi, de
« son administration et de sa doctrine (1). »

Quelle pensée ! combien elle est capable d'arrêter les plaintes et les murmures contre le supérieur ; il est bien facile de l'honorer, de le respecter, de l'aimer, quand on réfléchit à ses travaux, aux dangers auxquels il se livre pour nous tenir attachés à Dieu. Il faut donc alléger la pesanteur de sa charge autant que possible par la soumission et l'obéissance. Saint Paul enjoint aux inférieurs d'obéir à leurs supérieurs, parce qu'ils veillent avec grand soin sur eux et qu'ils doivent rendre compte à Dieu de leurs ames, et il ajoute : *afin qu'ils puissent commander avec joie et non en gémissant* (2). Le supérieur commande toujours avec peine, quand on contrôle toutes ses intentions, qu'on obéit avec lâcheté, qu'on apporte une foule d'excuses pour ne pas faire ce qui est commandé, qu'on est attaché à sa volonté, à son jugement, que l'on ne fait pas grand cas des règles et qu'on ne s'adonne pas sérieusement à avancer dans la vertu. Voilà ce qui fait gémir les supérieurs, qui fait de leur charge un joug de plomb sous lequel ils succombent, et qui serait bientôt au dessus de leurs forces sans une grâce particulière.

(1) Rector peccantem subditum nisi correctum honorare non debet ; subjectus autem nec tunc Prælatum despicere, cùm se justum, et illum agnoverit peccatorem ; quia æternus Judex subditorum judicium sanctæ Ecclesiæ rectoribus tribuit, sed eosdem rectores discutiendos suo examini reservavit : hoc tamen ipsum rectoribus valde timendum est quòd Dei servantur examini, quia tantò subtiliores rationes vitæ et doctrinæ suæ parare debent, quantò sapientior est Judex quem sustinent. *In* 1. *Reg. lib.* 2. *cap.* 4.

(2) Ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes. *Hebr.* 13. 17.



« Un fardeau est d'autant plus léger, dit saint Pros-
« per, parlant à ses Religieux, qu'un plus grand nom-
« bre de personnes s'aident à le porter : partagez avec
« moi, mes enfans, venez m'aider à porter la charge de
« supérieur, ce qui vous sera très facile, si, vous sou-
« venant des commandemens de Dieu et du soin que
« vous devez avoir de votre salut, vous nourrissez entre
« vous une vraie charité fraternelle, source féconde de
« toutes les autres vertus. Ce que je désire donc avant
« tout, c'est que vous et moi portions ensemble une
« charge, alors elle deviendra plus légère. Il n'y a rien
« de plus rude pour un supérieur, de plus pénible, que
« de gouverner des esprits difficiles. Le fardeau du gou-
« vernement est léger ou pesant, doux ou amer, selon
« les vertus ou les défauts des sujets (1). »

Saint Ignace disait que le Religieux devait être, sous la main de son supérieur, comme un bâton dont il peut disposer selon qu'il lui plaît. Le Religieux obéissant est un bâton sur lequel le supérieur s'appuie, le Religieux désobéissant est un roseau qui perce la main.

Enfin pour tarir la source de tous les murmures contre les supérieurs, le Religieux doit considérer qu'il agit contre ses intérêts, qu'il s'expose à de grands maux et attire sur lui les châtimens terribles de Dieu qui dit aux supérieurs par Zacharie : *Ce qui vous touche*,

(1) Quia scio quantò fiat levior sarcina, quam plurium colla sustentant, mecum hoc, filii, onus dividite, et sanctum pondus partimini; quod erit facile, si vestræ salutis, si mandatorum Dei memores, mutuam charitatem amplexamini, de qua velut de uberrimo fonte mirificè virtutes emanabunt; quod imprimis igitur opto, est mecum vos onus dividere, faciliora enim sic mihi et leviora fient omnia. Nihil enim tam durum ac tam laboriosum regenti est, quàm in perversa hominum incidere ingenia : subditorum virtutes ac vitia aut suavem, aut duram faciunt regentis administrationem. *In ejus vit. apud Sur. 25. Junii. n.3.*

me touche à la prunelle de l'œil (1). Le texte hébreu, le texte grec, la paraphrase chaldaïque portent : touche à la prunelle de son œil, c'est-à-dire, se nuit extrêmement à lui-même comme l'explique Vatable.

§ XIII.

Conclusion.

Nous devons conclure de tout ce que nous avons dit, qu'il faut avoir la plus haute estime pour la vertu d'obéissance, l'aimer avec ardeur, et nous efforcer d'arriver à la perfection, puisque le vœu d'obéissance est le point fondamental des ordres religieux. La vocation religieuse consiste essentiellement dans les trois vœux ; celui d'obéissance étant le principal et le plus excellent, il est clair que tout porte sur ce vœu et sur sa pratique. C'est le pivôt, le fondement sur lequel tout est assis, c'est la clef de la voûte qui lie toutes les pierres, la racine de l'arbre qui le fait croître et porter des fruits, l'âme d'un corps vivant qui l'anime et le fait mouvoir ; enfin c'est tout. Otez l'obéissance d'un ordre religieux, ce n'est plus un ordre, mais un désordre. Il ne peut pas y avoir, dit saint Chrysostôme, expliquant la parole de saint Paul qui nous commande d'obéir, de musique sans directeur d'orchestre, d'armée sans chef, de navire sans pilote, de troupeau sans pasteur ; un troupeau qui n'obéit pas à son pasteur, un navire à son pilote, une armée à son chef, une musique qui n'observe pas de mesure, sont une image de confusion et de ruine. Il en est de même dans tous les ordres Reli-

(1) Qui tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei. *Zach.* 2. 8.



gieux, disons plus dans tout l'univers, où tout se conserve par l'obéissance; car il faut, dit Aristote, que les choses inférieures soient sujettes aux supérieures, autrement tout se dément, se détruit et se perd. La liaison mutuelle des parties, la subordination des moindres aux plus grandes, peuvent seules maintenir l'ordre. C'est ainsi qu'il en doit être dans les maisons religieuses, et que l'on donne le nom d'ordre aux différens instituts.

La vertu la plus essentielle est la vertu d'obéissance. Sevère Sulpice dit, en parlant des Religieux qu'il vit en Egypte, qu'ils regardaient comme loi fondamentale de vivre sous la conduite d'un abbé, de suivre en tout ses ordres, de ne rien faire de leur propre mouvement : leur principale et première vertu, est l'obéissance (1), on ne pouvait être reçu dans ces monastères qu'à la condition expresse de s'attacher de toutes ses forces à cette vertu et d'exécuter tous les ordres de l'abbé, quelque difficiles qu'ils fussent. Le postulant devait être tellement éprouvé qu'on le reconnût incapable de désobéir en quoi que ce fût. Les anciens pères, dit saint Jean Climaque, nous apprennent que le principal article de notre contrat avec Dieu est l'obéissance. C'est la vertu, dit saint Diadoque, qui dispose le mieux l'esprit à la vie religieuse et l'y établit plus solidement. Sainte Synclétique disait : nous qui vivons dans les monastères, nous préférons l'obéissance à tous les autres exercices de la religion. Et comme nous l'avons déjà rapporté, le premier article de la règle que l'Ange donna à saint Posthume pour ses Religieux, fut d'obéir à leurs supérieurs.

(1) Sub Abbatis imperio vivere, nihil arbitrio suo agere, per omnia ad nutum illius potestatemque pendere præcipua et prima ibi virtus, obedientia est. *Dial.* 1. *cap.* 4. *et cap.* 11.

Tous les vrais Religieux ont toujours eu un soin particulier de la pratiquer avec la plus grande humilité Cassien dit des moines de Tabenne qui suivaient les règles de saint Pacôme : plus de cinq mille vivaient sous le gouvernement d'un abbé, et ce grand nombre de Religieux obéissaient depuis leur première institution avec une si grande soumission, une obéissance si parfaite, que l'on aurait pu dire qu'il n'y avait qu'un seul homme (1). Il ajoute ailleurs : ils font si grand cas de la vertu d'obéissance, qu'ils la préfèrent, non seulement au travail des mains, à la lecture, au silence, à la retraite dans la cellule, mais encore à toutes les autres vertus ; ils l'ont en si haute estime qu'ils croient qu'il faut tout mettre au dessous d'elle, et que tout doit lui céder, ils sont disposés à tout souffrir, pourvu qu'ils ne paraissent pas même l'avoir blessée (2).

Nous avons déjà vu jusqu'où allait l'obéissanee des anciens Religieux du monastère d'Alexandrie. Remplis d'une longue expérience des choses, d'une haute capacité, couverts de cheveux blancs, occupant les charges les plus considérables de la maison, ils obéissaient avec autant de simplicité que des enfans, et volaient au moindre signe de leur supérieur. « Nous devons imiter « l'obéissance des saints, dit saint Basile (3) à ses Re-

(1) Plusquàm quinque millia fratrum sub uno abbate reguntur, tantaque fit obedientia hic tam prolixus monachorum numerus omni ævo seniori subditus, quanta non potest apud nos unus uni vel obedire, pro modico tempore. *Lib.* 4. *cap.* 1.

(2) Virtutem obedientiæ non solùm operi manuum, seu lectioni, vel silentio et quieti cellæ, verùm etiam cunctis virtutibus ita præferunt, ut huic judicent omnia postponenda, et universa dispendia subire contenti sint, dummodo hoc bonum in nullo violasse videantur. *Ibid. cap.* 12.

(3) Constit. monast. cap. 22.



« ligieux ; et, pour les y exciter, il cite ce passage de « saint Paul aux Romains : que *tout homme soit soumis* « *aux puissances supérieures* (1). Il s'agissait de puis- « sances séculières ; Dieu les avait établies pour con- « server l'ordre dans les choses extérieures et tempo- « relles ; ainsi *celui qui résiste aux puissances*, dit « l'Apôtre, *résiste à l'ordre de Dieu ; ceux qui résistent* « *attirent sur eux la condamnation* (2). »

« Dieu, poursuit saint Basile, commande en termes « exprès aux chrétiens et aux justes, d'obéir aux puis- « sances temporelles et aux princes, lors même qu'ils « sont méchans, qu'ils mènent une vie déréglée : que « ne doit-il pas exiger du Religieux envers son supé- « rieur, et comment pourrait-on excuser celui qui ré- « siste ? N'est-ce pas aller directement contre l'ordre et « la volonté de Dieu ; d'autant plus que le même « Apôtre ajoute autre part : qu'il faut obéir en tout aux « supérieurs spirituels, parce que Dieu les a placés « pour veiller sur le salut des inférieurs et lui rendre « compte de leurs ames. Il ne faut pas qu'ils rem- « plissent ces devoirs pénibles avec tristesse, ce qui « ne serait pas avantageux à l'inférieur, mais avec « joie (3). »

Nous avons déjà dit, mais il faut encore le redire afin de l'inculquer plus profondément, tout ce que le Religieux désobéissant fait de bien perd son mérite. Il faut absolument, dans les communautés religieuses, dit saint Bonaventure, après plusieurs pères, agir par obéissance, autrement les choses bonnes ne sont plus bonnes (4).

(1) Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit. *Rom.* 13. v. 1.

(2) Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit : qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt. *Vers.* 2.

(3) Hoc enim non expedit vobis.

(4) Habenda est planè in agendis obedientiæ sanctæ auctoritas, sine qua nec etiam ipsa bona sunt bona. *Part. Spec. Disc. cap.* 4.

Saint Bernard, expliquant les paroles de l'épouse, *l'époux se nourrit parmi les lis*, dit : « J'ai bien peur « qu'il ne s'en trouve quelques-uns parmi nous dont « l'époux ne veuille pas recevoir le présent, parce « qu'il ne sent pas l'odeur du lis, car si ma volonté se « rencontre dans mon jeûne, l'époux ne veut point « d'un tel jeûne ; il ne lui est point agréable, il n'a « pas l'odeur du lis, de l'obéissance, mais l'odeur « infecte de la propre volonté (1). » Ce que je dis du jeûne, je le dis de même du silence, des veilles, de l'oraison, et généralement de toutes les bonnes actions qui se pratiquent en religion. « Quand tout se fait par « le mouvement de la volonté propre, et non par celui « de l'obéissance, toutes ces observances, quoique « bonnes en elles-mêmes, ne méritent pas d'être mises « au nombre des vertus. Celui qui agit ainsi entendra « Dieu lui dire par ses Prophètes : *Penses-tu que je « sois satisfait d'un tel sacrifice ; on trouve dans tes « bonnes œuvres ta propre volonté, et non la mienne.* « Oh ! que ta propre volonté est un grand mal, puis- « qu'elle rend tes bonnes œuvres inutiles (2). » Le même père reprend autre part, avec véhémence, ceux de ses Religieux qui, emportés par une ferveur indiscrète, ne se contentaient pas des jeûnes, des veilles,

(1) Etenim in die jejunii mei invenitur voluntas mea, non tale jejunium elegit sponsus, nec sapit illi jejunium meum, quod non lilium obedientiæ, sed vitium propriæ voluntatis sapit. *Serm.* 71. *in Cant.*

(2) Ubi invenitur voluntas sua in ea et non obedientia magistri sui, minimè prorsus observantias, etsi bonas in se, tamen inter lilia, id est, inter vitutes censuerim deputandas, sed audiet à Propheta qui ejusmodi est, Numquid tale est obsequium, quod elegi ? dicit Dominus, et addit, in die bonorum tuorum inveniuntur voluntates tuæ grande malum propria voluntas, quâ fit ut bona tua, tibi bona non sint. *Ibid.*

des austérités et des oraisons de la communauté, mais qui voulaient encore faire des choses particulières : « Après m'avoir donné le soin de votre conduite, leur « dit-il, pourquoi voulez-vous maintenant vous con- « duire vous-mêmes ? vous m'ôtez le pouvoir pour « prendre votre propre volonté pour guide, qui vous a « si souvent fait offenser Dieu, suivant le témoignage « même de votre conscience. C'est cette malheureuse » volonté qui vous empêche d'écouter la raison pour le « gouvernement de votre corps et de votre esprit, de « vos pratiques de piété, de déférer aux conseils et aux « exemples des anciens, et de m'obéir. Ignorez-vous « donc que *l'obéissance est meilleure que les sacrifices ?* « N'avez-vous pas vu dans notre règle que tout ce « qui se fait sans le commandement ou la permission « du supérieur doit être plutôt regardé comme une « action de vanité que comme un acte qui mérite ré- « compense (1). »

Il revient encore ailleurs sur le même sujet, et fait consister le cinquième degré de l'orgueil dans ces dévotions particulières, qu'il appelle singularités. « Il ne « suffit pas à ces personnes de faire ce que la règle « commande et de suivre les exemples des anciens, « elles veulent faire davantage. Au fond, ce n'est pas « pour devenir meilleures, mais seulement pour le pa-

(1) Qui vestri curam semel nobis credidistis, quid rursum de vobis vos intromittitis ? nam illam, qua toties Deum, conscientiis vestris testibus, offendistis, propriam voluntatem vestram, ecce nunc iterum magistram habetis, non me ; illa vos naturæ docet non parcere, rationi non acquiescere, non obtemperare seniorum consilio vel exemplo, non obedire nobis, an ignoratis quia melior est obedientia quàm victimæ ? Non legistis in regula vestra, quia quicquid sine voluntate vel consensu patris spiritualis fit, vanæ gloriæ deputabitur, non mercedi ? *Serm.* 19 *in Cant.*

« raître; pour mieux vivre, mais pour en acquérir la « réputation, et pouvoir dire avec le pharisien : *Je ne* « *suis pas comme les autres* (1). Un Religieux aimera « mieux un jeûne fait quand les autres ne jeûnent pas, « que de jeûner avec eux sept jours; une petite oraison « qu'il fera en son particulier et de son mouvement, « que de psalmodier avec le chœur une nuit toute en- « tière. Enfin, il est courageux et diligent pour les « choses particulières, et paresseux pour celles qui sont « communes; il veille dans son lit, où il devrait dor- « mir, et il dort au chœur, où il devrait veiller; il « est assoupi toute la nuit, quand il doit veiller avec « les autres; et après l'office, lorsqu'on va se reposer, « il se retire dans un petit coin de l'église; il mouche, « il tousse, pousse des soupirs, afin qu'on puisse « l'entendre et qu'on sache bien qu'il est là à prier (2).

L'obéissance rend bonnes et méritoires toutes les actions qui, de leur nature, seraient indifférentes; la désobéissance, au contraire, ouvre la porte à tous les maux, et dispose l'esprit à toutes sortes de péchés. Nous savons que c'est la désobéissance de nos premiers parens qui a rempli le monde de misères, que c'est la source d'où découlent tous les malheurs qui nous affligent et nous accablent. Il est certain que le religieux désobéissant est privé des grâces et des secours de Dieu, parce qu'il ne tient plus au canal par lequel Dieu a résolu de

(1) Non sufficit ei, quòd communis monasterii regula, vel majorum cohortentur exempla, non tamen melior esse studet sed videri; non meliùs vivere sed videri vivere gestit, dicere possit, non sum sicut cæteri hominum. *Tract. de Grad. Humil.*

(2) Ad omnia denique sua strenuus, ad communia piger: vigilat in lecto, dormit in choro, cumque aliis quiescentibus, solus in oratione remanet, excreat et tussit, gemitibus et suspiriis aures foris sedentium de angulo implet. *Ibid.*



les lui envoyer, je veux dire du supérieur auquel il n'est plus soumis; il ne peut donc faire que beaucoup de fautes dans toutes les occasions; il est sans cesse exposé aux tentations du démon qui, le trouvant faible, le fera aisément tomber. D'après toutes les raisons que nous venons de donner, le Religieux doit prendre courage pour pratiquer cette vertu. Les créatures dépourvues de raison obéissent toutes parfaitement à Dieu, exécutent inviolablement tous ses ordres, par cela même qu'elles sont créées; mais ce qui est bien plus fort, Dieu lui-même, notre souverain absolu, qui ne dépend nullement de ses créatures, nous obéit d'une certaine manière et fait notre volonté en nous fournissant, comme cause générale de la nature, son assistance et son concours pour faire toutes les actions naturelles que nous voulons, quoiqu'elles soient souvent mauvaises et contraires à ses préceptes.

Voyons quelle est la soumission et l'obéissance des courtisans dans la maison des grands et des princes du monde : dans leur servitude, que de choses ils sont obligés de souffrir contre leur humeur, leur jugement et leur raison, sans montrer leur répugnance, mais, au contraire, avec bonne grâce? que de rebuts, de mépris et de déplaisirs! quelle dépendance! Il n'est point de condition parmi les hommes, dit Sénèque, qui ne soit accompagnée de quelques misères; mais la plus misérable de toutes est celle où tout se fait par la volonté d'un autre, qui devient le premier mobile et le principal ressort de tous les mouvemens, où on ne dort, on ne marche, on ne mange que selon le bon plaisir des maîtres; où aimer et haïr, deux sentimens les plus libres du monde, sont soumis au commandement. Si ces pauvres esclaves veulent savoir combien leur vie est courte, ils n'ont qu'à voir de quelle partie ils en dispo-

sent (1). Si les hommes se soumettent et obéissent ainsi à d'autres hommes pour des espérances vaines, qui souvent s'évanouissent en fumée, combien le Religieux n'a-t-il pas plus de raison pour obéir à Dieu, dans la personne de son supérieur, puisque dans son service tout est grand, noble et relevé, et que les récompenses sont immenses et infaillibles.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici de l'obéissance regarde tous les Religieux en général; ce que nous allons dire regarde principalement la Compagnie de Jésus, où l'obéissance est particulièrement recommandée, pour laquelle ils doivent avoir une affection toute spéciale, et à l'acquisition de laquelle ils doivent travailler de toutes leurs forces.

Saint Ignace l'a donnée comme le caractère propre et la vraie marque de la Compagnie. Que d'autres ordres, dit-il, nous surpassent en jeûnes, en veilles et en autres austérités, que chacun suive saintement sa vocation; mais pour ce qui tient à la perfection de l'obéissance, à une résignation parfaite de sa volonté et à l'abnégation de son propre jugement, je désire, mes frères bien aimés, que ceux qui servent notre Seigneur en cette Compagnie soient merveilleusement parfaits, que ce soit la marque qui fasse connaître les vrais enfans et qui les distingue de ceux qui ne le sont pas; qu'ils ne fassent jamais attention à qui ils obéissent, mais qu'ils contemplent, dans celui qui commande, Jésus-Christ notre Seigneur, pour

(1) Omnium quidem occupationum conditio misera est, eorum tamen miserrima, qui ne suis quidem occupationibus laborant, ad alienum dormiunt somnum, ad alienum ambulant gradum, ad alienum comedunt appetitum; amare et odisse, res omnium liberrimas, jubentur. Ili, si velint scire quàm brevi ipsorum vita sit, cogitent ex quota parte sua sit. *Cap. 19. de brevit. vitæ.*



l'amour duquel ils obéissent (1). Jésus-Christ nous a laissé la charité du prochain comme la marque à laquelle il veut qu'on reconnaisse ses vrais disciples (2). De même saint Ignace a établi l'obéissance en son ordre comme marque distinctive.

Un des auteurs de sa vie raconte qu'il avait soin de former ses disciples non à des tendresses de dévotion, mais à des vertus fortes et solides : à ne s'attacher à rien, même aux choses bonnes et louables, mais à dépendre uniquement de la volonté des supérieurs par un dépouillement de toute affection, et même, s'il est possible, de toute inclination. Il ne faut jamais chercher à pénétrer leurs desseins ; à examiner leurs ordres, qu'ils élèvent ou abaissent, peu importe. Ils doivent toujours être persuadés que Dieu a donné à leurs supérieurs tout pouvoir de voir, de juger et de disposer ; aux inférieurs appartient seulement la gloire de se soumettre et d'obéir avec une grande simplicité de cœur ; ils doivent donc être toujours prêts à exécuter toutes les choses qui leur sont ordonnées, quelqu'élevées, étranges, extravagantes même en apparence qu'elles soient, et il faut obéir à l'instant (3).

Saint François-Xavier, uni à saint Ignace en la même pensée, recommandait à tous ceux qui étaient en Orient la vertu d'obéissance comme la principale. Il voulait que l'on mît tous ses soins et toutes ses affections à la pratiquer. Il disait et répétait souvent, soit de bouche, soit par lettres, que, sans une vraie et sainte obéissance, il ne pouvait y avoir de vrais religieux, ni un véritable enfant de la Compagnie; parce que, sans cette vertu, il

(1) En l'Epît. de l'obéissance.

(2) In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. *Joan.* 13. 35.

(3) Maffei vitæ Ignat. lib. 3. cap. 10.

est impossible de persévérer avec la joie et la paix intérieure, et qu'on ne pouvait attendre aucun succès. Il ordonnait pour cela de s'abandonner entièrement à la conduite du supérieur, parce qu'il est bien plus sûr d'être conduit que de conduire, d'obéir que de commander (1).

Le père François de Borgia, troisième général de la Compagnie, disait qu'elle ne pouvait se maintenir et s'augmenter avec de grands progrès que par trois choses : la première était l'oraison et l'usage des sacremens ; la seconde, les persécutions ; la troisième, l'obéissance ; parce que, disait-il, la première nous unit à Dieu, la seconde nous sépare du siècle, la troisième nous lie les uns aux autres, et nous attache à nos supérieurs comme des membres à leur chef. Il disait encore, pour recommander l'obéissance, qu'elle était comme un vaisseau bien équipé, dans lequel les Religieux naviguent avec assurance au milieu des tempêtes de cette vie, et tiennent une route sûre, même pendant qu'ils dorment, pour arriver au port de la bienheureuse éternité (2).

Ces trois éclatans flambeaux de cette illustre Compagnie n'ont pas tenu renfermés dans leur intérieur ces principes d'obéissance, ils en ont laissé de grands et mémorables exemples. Saint Ignace n'avait à obéir à personne de la Compagnie, parce qu'il en était le supérieur et le général, mais il obéissait à tous ceux à qui il pensait devoir être obligé de le faire. Il portait un si profond respect au souverain Pontife, et sa soumission était si grande qu'il disait : Si le Saint-Père me commande, et même me fait signe d'aller à pied à mon âge, en quelque lieu que ce soit, n'ayant pour tout soutien

(1) In ejus vit. l. 4. cap. 10.
(2) Histor. Societat. p. 3. lib. 8.



qu'un bâton ; de faire voyage sur mer jusqu'au bout du monde dans un vieux vaisseau dépourvu de tout, je suis prêt à obéir. On lui fit observer que cette résolution manquait de prudence ; il ne faut pas recommander la prudence à celui qui obéit, dit saint Ignace, mais à celui qui commande et qui doit bien considérer et examiner les ordres qu'il donne : l'inférieur n'a qu'à obéir (1).

Toutes les fois qu'il était malade, il obéissait avec tant de simplicité au médecin, qu'il regardait ses conseils comme des arrêts, et ses ordonnances comme des miracles ; il semblait dépouiller toute sa prudence ordinaire, et laissait la disposition entière de sa vie et de sa mort à celui qui le traitait. Etant un jour grièvement malade d'un mal d'estomac causé par une grande chaleur de foie, le médecin de la maison, jeune homme qui n'était pas des plus capables, lui ordonna des remèdes absolument contraires à son mal. Il croyait que la maladie prenait sa source dans une complexion froide, et il employa pour le guérir, sans que le malade s'y opposât, quoiqu'il connût la nature de sa maladie, ce qui lui serait nuisible, tout ce qui pourrait lui échauffer le corps ; il le fit bien couvrir, fit fermer sa chambre afin qu'il n'y eût point d'air frais ; il ordonna des viandes chaudes, peu de vin, mais du plus fort, et une foule d'autres choses qui l'eussent en peu de temps conduit au tombeau. Les pères voyant le danger évident où le menait cette manière de le traiter, appelèrent un autre médecin très habile qui mit bientôt son malade sur pied, par des moyens tout opposés. Le mercredi saint, le même médecin ordonna au général, qui avait une grosse fièvre par suite du jeûne rigoureux du carême, de manger un peu de poulet, pour reprendre un peu de force ; mais il craignait bien

(1) Maffei. in ejus vit. lib. 3. cap. 7.

que le malade n'obéît pas à cause de la sainteté du jeûne, cependant il le fit sans difficulté; ce n'était pas certes par sensualité ni par plaisir; on sait bien que ceux qui ont la fièvre ont perdu le goût, ou que, s'il leur en reste encore, il ne se porte que sur ce qui peut nuire; il voulait simplement obéir. Le médecin, venant le voir le lendemain, lui demanda s'il avait mangé du poulet comme il l'avait ordonné, il craignait que le jeûne rigoureux de ce saint jour de l'eût retenu, saint Ignace lui répondit qu'il avait obéi. Le médecin, très étonné et très édifié, lui dit : Vous l'avez fait, mon père, eh bien! voilà ce que je pense de cette action : je traite maintenant plusieurs malades qui n'ont point observé le jeûne et l'abstinence étant en bonne santé; j'ai été obligé de leur ordonner de la viande pour leur guérison pendant cette grande semaine; à peine ont-ils voulu y acquiescer; ils croyaient que c'était un grand crime de manger de la viande pendant ce saint temps; et vous, qui avez jeûné rigoureusement, qui étiez aux portes de la mort, vous n'avez pas fait la moindre observation et avez mangé du poulet sans résistance; c'est, mon père, ce que je ne saurais assez admirer; saint Ignace lui répondit avec un visage serein : Monsieur, il faut obéir.

L'obéissance a éclaté avec la plus grande splendeur dans saint François Xavier, un des plus beaux ornemens de la Compagnie de Jésus, lorsque saint Ignace l'envoya aux Indes, voyage très long, très dangereux, où il devait endurer des travaux infinis; il ne fit aucune observation, et se mit en chemin le lendemain du jour où saint Ignace lui avait déclaré sa volonté. Il avait tant de respect pour son supérieur, qu'il lisait toujours ses lettres à genoux. Saint Ignace avait une si haute estime de l'obéissance de saint François Xavier, il en était si sûr que, voyant ses forces baisser et ayant quelques



pressentimens de sa mort prochaine, il résolut de le rappeler en Italie, comme le plus grand appui et la plus forte colonne de la Compagnie. Dans la dépêche qu'il lui envoya, il ne mit que la seule lettre I, qui signifie *venez*, sans donner d'autres motifs, tant il était persuadé que cela était suffisant pour le faire revenir d'un bout du monde à l'autre, de l'Orient à l'Occident, du Japon à Rome, et abandonner ses grands travaux auxquels il s'appliquait avec tant de succès, et que Dieu illustrait de tant de miracles. Cette dépêche eût eu son effet si elle était arrivée à temps aux Indes, et eût été rendue à Xavier avant sa mort. C'est sans doute l'exemple d'une obéissance héroïque. La plus petite des lettres de l'alphabet aurait suffit pour faire revenir de si loin, de l'extrémité de l'Orient, un si grand personnage occupé avec tant de soins à des œuvres si importantes à la gloire de Dieu et au salut des ames (1).

Saint François de Borgia avait été très grand dans le monde. Il avait été vice-roi de la Catalogne, et personne ne fut plus obéissant et plus petit que lui en religion. A son entrée, on le mit sous la conduite d'un supérieur qui, sans considérer la position dans laquelle il avait été, l'employa à ses bâtimens comme un manœuvre. Quand il allait à la cuisine pour aider le cuisinier, il lui obéissait avec tant d'exactitude qu'il n'aurait pas levé le pied sans son ordre. Saint Ignace voyant que sa ferveur l'emportait trop loin, que ses austérités allaient au delà des bornes, lui donna un frère coadjuteur, nommé Melchior Marc, comme supérieur en ce point. Cet homme illustre, étant même commissaire de la Compagnie de Jésus en Espagne et en Portugal, avait une si grande soumission pour ce frère, qu'il n'est pas de servitude

(1) In ejus vit. lib. 4. c. 10.

qui puisse lui être comparée; il ne faisait rien qui tînt à sa santé sans que Marc ne le lui eût ordonné ou permis ; il mangeait, il buvait, il dormait, il allait prendre l'air, selon la volonté de Marc qui quelquefois même en substituait un autre à sa place, qui prenait la même autorité. Il aimait l'obéissance comme la vertu propre de Jésus-Christ, quoique ce divin maître nous ait laissé des exemples de toutes les vertus, que ce bienheureux s'efforçait d'imiter, il avait cependant une inclination toute particulière de le suivre dans son obéissance, puisque le Sauveur avait mieux aimé perdre la vie que de manquer à cette vertu en se *faisant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix* (1).

Les Pères anciens de la compagnie de Jésus si grands en vertus, possédant si parfaitement l'esprit de l'ordre, ont laissé des exemples aussi sublimes d'obéissance, comme on le peut voir aisément dans leur vie. Le célèbre père Jean d'Avila, l'ornement de l'Espagne, envoya deux de ses disciples, Jean Gusman et Gaspart Loart à saint Ignace pour être reçus dans la Compagnie. Avant leur départ il leur donna cet avis remarquable : vous allez entrer dans un ordre uniquement occupé du salut des ames ; prenez avant tout la ferme résolution de vous rendre utiles à tous les hommes et de procurer leur salut devant Dieu par vos prières. Quant aux emplois, au temps et aux lieux, et à tout ce qui peut vous servir pour aider votre prochain, pensez que le choix ne vous appartient pas. Si quelquefois il s'élève quelque idée contraire, regardez-la comme une tentation du démon; gravez dans votre cœur ces mots d'un Religieux : je suis venu en religion pour être jugé, et non pas pour juger ; ayez la ferme assurance que Dieu conduit les supérieurs

(1) Histor. Suc. p. 3. lib. 8.



dans ce qu'il veut faire de vous, qu'ils ont des raisons et des motifs qui vous sont inconnus; rappelez-vous les paroles que Notre-Seigneur dit à saint Pierre : que t'importe les desseins que j'ai sur Jean et ce qu'il deviendra, ne pense qu'à me suivre (1). Si vous n'avez pas le plus grand soin de vous dépouiller du malheureux défaut d'examiner vos supérieurs, vous n'aurez jamais de paix, vous ne mènerez jamais une vraie vie; abandonnez-vous entièrement à l'obéissance, regardez-la comme un des plus grands dons que Dieu ait fait aux hommes et espérez que, par elle, Dieu prendra un soin particulier de ce qui vous regarde et vous conduira au salut. Ne fondez pas cette espérance sur la sagesse de votre supérieur, mais sur la promesse de Dieu, et soyez sûrs que l'obéissance vous donnera alors un grand repos, et que vous ferez, en peu de temps, de notables progrès dans la vertu. Que rien de ce que l'on vous commande ne vous trouble et ne vous étonne; l'ordre dans lequel vous allez entrer est entièrement consacré au salut des ames; tout ce qui peut contribuer à son accroissement et à sa conservation, quand ce serait de laver les écuelles, tout sert à aider le prochain et à convertir les ames, et il faut le faire de grand cœur. Renoncez donc à vos propres mouvemens, faites toutes vos actions par obéissance, et précisément comme actions d'obéissance. Après leur avoir dit de se bien persuader qu'ils allaient à la croix, qu'ils auraient beaucoup à souffrir, et leur avoir donné d'autres avis, il revient à l'obéissance et conclut en leur disant : faites tout votre possible pour détruire votre volonté et surtout votre jugement propre, qui est l'extermination de la consolation céleste, l'ennemi de la paix intérieure, le père de la division, un satellite au-

(1) Qui ad te? tu me sequere. *Joan.* 21. 22.

dacieux et rebelle, un censeur des supérieurs, une idole élevée contre l'autorité de Dieu, qu'il faut jeter à terre et mettre en pièces, afin que Dieu seul règne en vous, et soyez certains qu'il veut ce que vos supérieurs vous commandent; appuyés inébranlablement sur ce principe, soyez sûrs que vos affaires iront bien.

Tels ont été les derniers avis que ce grand homme et cet excellent directeur donna à ses deux disciples en les envoyant à Rome. Il les recommanda au père Martin Olave, Espagnol, son ancien ami, docteur de Paris, homme d'un grand savoir. Dans la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet il l'avertit lui-même de deux choses importantes. Rendez grâce à Dieu, lui dit-il d'abord, de vous avoir fait le don de la vocation religieuse, mais ne tirez pas vanité de ce don, et ne vous préférez pas à ceux qui ne l'ont pas reçu; pensez au contraire, selon le conseil de saint Bernard, que votre faiblesse et votre lâcheté vous ont réduit au point d'avoir besoin, pour vous sauver, d'un grand nombre de puissans secours. Souvent Dieu punit les Religieux qui se flattent de l'excellence de leur état, en les laissant tomber dans de grandes aridités de cœur, dans des sécheresses et des dégoûts; alors ils deviennent indévots, lâches, pauvres et misérables, comme ils étaient persuadés que l'étaient les séculiers. N'ayez ensuite aucune attache à votre propre sens, vous devez le considérer comme un ennemi mortel. Les hommes instruits donnent souvent dans le piège, et, par un juste jugement de Dieu, ils sont privés de goûter les fruits de l'arbre de vie, parce qu'ils ont mangé avec excès ceux de la science.

D'après cet excellent avis, il faut que ceux qui se sont consacrés à Dieu dans la Compagnie de Jésus pour le servir et travailler au salut des ames, s'adonnent avec toute la force de leur cœur à la vertu d'obéissance, qu'ils



la pratiquent comme on doit le faire selon les règles de l'institut, c'est-à-dire non par contrainte, mais de bon cœur et par amour. Il faut que cette vertu soit intérieure, que ce soit une véritable soumission d'esprit et de jugement, et non pas seulement une obéissance extérieure qui doit être bannie de la Compagnie, que saint Ignace blâmait et condamnait en disant : Pour bien remplir les devoirs de votre institut, il faut préférer l'obéissance à toutes les autres vertus. Rien ne fait plus mal que d'examiner avec curiosité les commandemens des supérieurs, de ne pas s'y soumettre sur le champ; on ne mérite pas le nom d'obéissant si on ne soumet pas à ses ordres son jugement et sa volonté. Le sacrifice le plus agréable, l'holocauste le plus parfait que l'on puisse offrir à Dieu, c'est de lui offrir toutes les facultés de son ame et surtout sa volonté et son jugement. Quant à ceux qui obéissent à regret et seulement à l'extérieur, il faut les ranger plutôt au nombre des esclaves, ou même des bêtes brutes qu'au nombre des vrais Religieux. Celui qui ne joint pas à l'obéissance le consentement de la volonté et l'assentiment de son jugement, n'est qu'à demi religieux.

L'année qui précéda celle de sa mort, saint Ignace renvoya de la Compagnie un Père, homme savant et laborieux, mais si entêté, si attaché à ses idées qu'après avoir épuisé tous les moyens, il ne put jamais le rendre docile et soumis. Après lui avoir donné son congé, voyant avec douleur la source du mal, malgré tout ce qu'il avait dit de l'obéissance dans ses constitutions, dans sa lettre aux jésuites de Portugal, dans ses exhortations publiques et particulières et dans ses entretiens familiers, il fit appeler le père Jean Vitus, son secrétaire, et lui dit : Ecrivez : je désire que tous les Religieux de la Compagnie de Jésus connaissent ce que je pense de l'obéissance. Puis il lui dicta ce qui suit :

1° Ayant embrassé l'état religieux, je dois être soumis en tout à Dieu et à mes supérieurs, et cette soumission n'est autre chose qu'un abandon que le Religieux fait de lui-même pour être conduit en tout comme le supérieur le juge à propos.

2° Je dois désirer d'avoir un supérieur qui m'exerce à l'obéissance, qui fasse mourir mon esprit propre et anéantisse mon jugement.

3° En renonçant à ma volonté, pour suivre la sienne en tout où il n'y aura pas péché.

4° Il y a trois manières d'obéir, la première est de faire la chose commandée en vertu de l'obéissance, ce degré est bon; la seconde est de la faire quand elle est seulement proposée, sans attendre le commandement, ce degré est meilleur et plus relevé; mais le degré qui l'emporte sur les deux autres est de la faire à un signe et à la moindre marque de la volonté du supérieur, sans qu'il soit besoin qu'il la commande ou qu'il la propose.

5° Il ne faut jamais examiner quelles sont les qualités du supérieur, s'il a de grands talens ou s'il n'en a que de médiocres, il faut voir seulement qu'il tient la place de Dieu sur la terre; car toutes les réflexions, tous les examens détruisent l'obéissance.

6° Lorsque le supérieur commande une chose que l'on croit mauvaise et contre la conscience, il faut obéir et se soumettre quand ce n'est pas évident. Si l'on ne peut gagner sur son esprit de se soumettre et de calmer ainsi sa conscience, il faut consulter une, deux ou trois personnes; si, après leur avis, la peur subsiste toujours, on peut être bien assuré qu'on est éloigné de la perfection et de la vertu que doit avoir un bon Religieux.

7° Le Religieux n'est pas à lui, mais à celui qui l'a fait et à celui à qui il a confié son pouvoir; il doit être comme une boule de cire entre ses mains, afin qu'il lui



donne la forme qu'il voudra, sans opposer plus de résistance ; soit pour écrire des lettres, soit pour en recevoir, parler à ceux-ci ou à ceux-là : la véritable dévotion du Religieux est de ne rien faire de lui-même.

8° Le Religieux est comme un corps mort qui n'a ni volonté, ni jugement, comme une petite image du crucifix que l'on place où l'on veut, comme le bâton d'un vieillard qui le prend, le laisse, le met où il veut quand il le trouve bon ; ce n'est qu'ainsi qu'il pourra être utile à la gloire de Dieu et au bien de la communauté.

9° Il ne faut jamais demander à un supérieur ni même le prier de nous envoyer en tel lieu, de nous donner tel emploi, il faut lui laisser tout pouvoir de disposer de nous sans nous en mêler, et regarder comme les meilleures, toutes les dispositions qu'il prend.

10° On peut lui demander cependant quelques petites choses bonnes, comme d'aller aux stations, etc., mais avec un esprit soumis, parfaitement disposé à faire sa volonté et à la préférer à tout.

11° Quant à ce qui tient à la pauvreté et à l'usage que l'on doit faire des choses de la communauté, il faut pratiquer tellement l'obéissance, que l'on soit comme une statue qui se laisse dépouiller de tout ce qu'elle a sans résistance. Telles sont les dernières volontés et le testament de saint Ignace, que ses enfans doivent méditer sans cesse.

CHAPITRE VIII.

DE L'ABNÉGATION ET L'ANÉANTISSEMENT DE SOI-MÊME.

Comme les trois vœux dont nous venons de parler tiennent à l'abnégation et à l'anéantissement de nous-mêmes, puisque le vœu de pauvreté est l'abnégation des richesses et de tous les biens de la terre, le vœu de chasteté, l'abnégation et l'anéantissement du corps, l'obéissance, l'abnégation et l'anéantissement de l'ame; pour les observer parfaitement, il est nécessaire de renoncer beaucoup à soi-même et de s'anéantir; c'est pour cela que nous avons jugé à propos de traiter à fond de l'abnégation de l'anéantissement dont les trois vœux ne font qu'une partie; prenons la chose de plus haut.

Nous ne pouvons douter que Dieu ne soit notre Créateur; *c'est lui qui nous a faits*, dit David, *et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes* (1). Nous sommes, par conséquent, ses créatures et son ouvrage; mais comme Dieu est infiniment parfait en sagesse et en puissance, il l'est aussi dans ses opérations, car une cause parfaite ne saurait errer, elle produit toujours des ouvrages parfaits. C'est ce que Dieu a exécuté dans la production de ses créatures et de tout l'univers. C'est pour cela qu'on l'appelle monde, c'est-à-dire bonté et perfection.

Parmi les ouvrages de la création, il en est de deux

(1) Scitote, quoniam Dominus ipse est Deus; ipse fecit nos, et non ipsi nos. *Psal.* 99. 3.



sortes : les premiers sont ceux à qui Dieu a donné toute la perfection et toute l'excellence dont leur nature est capable dès le premier moment, comme la lumière, le soleil, les étoiles, les cieux, les élémens, etc. Les autres s'achèvent et se perfectionnent peu à peu, comme l'ange et l'homme. Il est deux sortes de statues, les unes le sont d'un seul coup, ce sont celles qui se jettent au moule ; mais il faut bien du temps et bien des coups de ciseaux pour faire une figure de marbre et lui donner toute sa beauté. Dieu, après avoir formé toutes ses créatures, dit des premières qu'elles étaient bonnes et bien faites, et qu'il n'y avait rien à y ajouter (1).

Mais il ne dit pas la même chose des secondes, et cependant celles-ci sont par nature bien plus excellentes et plus parfaites. Dieu les a créées dans sa grâce et son amour; mais toute cette perfection et cette grande excellence, ne sont qu'une excellence commencée et une perfection ébauchée, que Dieu voulait achever peu à peu, jusqu'à ce qu'il pût leur donner les derniers traits dans l'état de gloire pour lequel il les a produites ; l'homme en sortant des mains de Dieu, n'est donc ni achevé, ni parfait ; il est seulement ébauché et commencé, mais il est dans un état bien plus misérable après le péché, parce que pour le faire arriver à la perfection, il faut lui donner beaucoup de choses qu'il n'a pas et lui en ôter plusieurs qui le gâtent.

C'est à quoi travaillent continuellement Dieu et Notre Seigneur ; ils sont toujours près de l'homme pour le guérir, le purifier et le perfectionner. Mon Père et moi, dit Notre Seigneur, travaillons sans cesse à finir l'homme, qui est le chef-d'œuvre de nos ouvrages (2). Les excel-

(1) Vidit Deus lucem quod esset bona. *Genes.* 1. 4.

(2) Pater meus usque modo operatur, et ego operor. *Joan.* 5. 17.

lens ouvriers n'abandonnent pas leurs ouvrages qu'ils ne les aient achevés ; ils ne les laissent pas sortir de leurs mains sans y avoir ajouté les derniers traits, surtout s'ils doivent porter leur nom. Raphaël n'eût jamais mis son nom au bas d'un tableau à demi achevé, et Michel-Ange n'aurait pas exposé au public avec le sien, une statue ébauchée. L'homme porte le nom de Dieu, gravé en caractères ineffaçables sur le front de son ame ; c'est son image vivante ; de plus il a été marqué d'une manière particulière avec de nouveaux traits qui ne doivent jamais s'effacer dans les eaux sacrées du baptême où Jésus-Christ lui a mis son sceau.

Dieu et Notre Seigneur ne peuvent donc pas souffrir l'image portant leur nom, gâtée et souillée, c'est-à-dire l'homme imparfait et vicieux ; c'est pour cela qu'ils travaillent sans relâche à le purifier et à le perfectionner intérieurement, par les inspirations, les lumières, les sentimens de piété et les autres mouvemens de la grâce ; extérieurement par toutes les choses qui lui arrivent, la prospérité et l'adversité, les richesses et la pauvreté, les honneurs et les opprobres, la santé et la maladie, la vie et la mort : ce sont autant de coups de pinceau, pour achever cette belle image, autant de coups de ciseau pour rendre cette première figure parfaite.

Le travail de Dieu et de Notre Seigneur a pour fin de faire renoncer l'homme à l'ignorance, de le faire rentrer dans son premier principe, de le rendre divin et autant que possible semblable à Dieu et à Notre Seigneur, puisqu'il est leur image. Toute la beauté de l'image consiste dans sa ressemblance avec l'original ; une chose laide et hideuse ne pourra jamais représenter celle qui est parfaitement belle.

Mais pour qu'un homme remonte à sa source, qu'il rentre dans son premier principe qui est Dieu, et de-

vienne divin, il faut nécessairement qu'il s'élève au dessus de lui-même, qu'il cesse d'être homme, et qu'il se débarrasse de tout ce qui est opposé à Dieu. Pour que le bois prenne la nature du feu, il faut qu'il soit débarrassé de sa matière première, de tout ce qui appartenait au bois, alors il prend la forme et la nature du feu : il faut de même que l'homme, pour devenir divin, perde beaucoup de choses qu'il a, et en acquière beaucoup d'autres qu'il n'a pas ; nous allons donner à cette question plus de clarté.

Dans l'état bienheureux de l'innocence, où furent créés Adam et Eve, la nature de l'homme était en tout et en chacune de ses parties innocente et pure ; son ame, son corps, son entendement, sa mémoire, sa volonté, son imagination, ses passions, ses membres, ses sens intérieurs et extérieurs, généralement tout en lui était disposé à la vertu, à la sainteté ; cependant, à cause de son libre arbitre, il avait le pouvoir de sortir de cet excellent état quand il le voudrait, et de perdre tous ces grands avantages, comme il le fit depuis par son péché. *Dieu a fait l'homme droit*, dit le Sage (1), *parce qu'il a tout fait pour lui* (2) ; il est le premier principe de toutes les créatures, il doit être leur dernière fin. L'homme dans cet heureux état d'innocence, venant de Dieu, allait aussi à Dieu, se rapportant entièrement à sa gloire. Sa volonté voulait, désirait et aimait Dieu par dessus tout ; l'inclination de sa nature le portait à ne voir jamais que Dieu pour la fin de toutes ses actions, et à ne jamais se rechercher lui-même.

Le péché a renversé tout ce bel ordre, détruit cette admirable harmonie. Dans l'état d'innocence l'homme

(1) Fecit Deus hominem rectum. *Ecclesiastæ* 7. 30.
(2) Universa propter semetipsum operatus est Dominus. *Prov.* 16. 4.

était droit, ne se rapportait rien à lui-même, aimait Dieu par-dessus tout et recherchait en tout sa gloire. Dans l'état de péché il a perdu cette rectitude, il s'aime plus que Dieu et toutes les créatures, et la force de cet amour le porte à ne s'occuper que de lui, à ne penser qu'à lui, et à se rechercher en tout. Avant le péché c'était l'amour de Dieu qui le gouvernait et le faisait agir; maintenant c'est l'amour propre qui domine en lui et dirige ses mouvemens. Par lui-même, disait sainte Catherine de Gènes, l'homme ne peut penser qu'à ses plaisirs, à ses humeurs et à tout ce qui le touche, à cause de l'inclination au mal que le péché a imprimée dans le fond de sa nature, qui le force à tendre toujours en bas, quoiqu'il fasse des efforts pour s'élever vers Dieu. La pierre lancée en l'air ne perd pas l'inclination naturelle qu'elle a de retourner à la terre, et effectivement elle y retombe, si elle n'en est empêchée (1). Nous avons vu ce que disait saint Paul sur ce sujet d'après sa propre expérience.

Puisque tous nos malheurs tiennent à cet amour de nous-mêmes, examinons un peu plus au long ce qu'il est. Il est un amour de soi-même bon, Notre-Seigneur nous l'apprend clairement, lorsqu'il nous commande d'aimer notre prochain comme nous-mêmes ; il suppose donc que nous nous aimons nous-mêmes d'un amour qui est bon et raisonnable, puisqu'il nous le donne pour la règle et la mesure de celui que nous devons porter au prochain. L'amour de nous-mêmes est toujours bon, lorsqu'il est conforme à la raison et aux commandemens de Dieu, que nous aimons pour tendre et arriver à la fin pour laquelle il nous a faits, et procurer à nos corps et à nos ames les biens éternels.

(1) Chap. 10 de sa vie.



Mais il est un amour de nous-mêmes qui est mauvais : c'est lorsque nous nous aimons contre la volonté de Dieu et d'une manière défendue par ses lois, pour satisfaire notre propre volonté, nos mauvais désirs et nos passions déréglées ; c'est en ce sens qu'on prend ordinairement l'amour-propre dont nous parlons ici. C'est une affection et une inclination de bienveillance, que nous avons pour nous, pour nos ames, nos corps et tout ce qui nous regarde. Aimer, au jugement de tous, c'est vouloir et faire du bien à la personne aimée ; l'amour particulier de nous-mêmes nous porte donc à nous vouloir et à nous faire du bien : c'est une application continuelle sur nous-mêmes, un retour perpétuel d'estime, d'approbation et de tendresse, la recherche en tout de notre bonheur et de notre réputation ; c'est un regard favorable que nous jetons sur nous pour accorder à notre ame, à notre corps et à nos sens ce qu'ils souhaitent selon leurs inclinations naturelles, et un soin de leur donner tout ce qui les peut contenter, lors même que Dieu est offensé et le salut compromis.

Nous avons tous cet amour-propre, il n'est aucun homme en cette vie, quelque saint et élevé en grâce qu'il soit, en qui il ne se trouve, parce que toute la nature humaine a été corrompue et déréglée par le péché. *Tous ont péché en Adam*, dit saint Paul, d'où il faut conclure que chaque homme est corrompu dans tout son être, son ame avec toutes ses facultés, son corps avec tous ses membres ; que le sentiment originel qui nous élevait vers Dieu en tout, est devenu, étant ainsi vicié, une pente rapide qui nous entraîne en tout vers nous-mêmes.

L'amour de l'homme pour lui-même est non seulement en lui, mais il y pénètre si profondément, qu'il est comme un poison répandu dans toutes les facultés de

l'ame et du corps; il est dans ses os, dans la moëlle de ses os, il s'insinue jusque dans la partie la plus intime de son ame; il n'est point d'action de l'ame ou du corps intérieure ou extérieure, envers Dieu, envers nous, envers le prochain ou quelque créature que ce soit, où il n'entre et ne répande son venin; il n'en est point de si pure qu'il ne souille, point de si sainte qu'il ne profane, point de si élevée qu'il n'abaisse, il n'est aucune grâce dont il n'abuse, aucun moyen de salut dont il ne pervertisse l'usage et dont il ne fasse son aliment et son jeu. L'homme entraîné par ce malheureux penchant se sert même de Dieu, qui doit être sa dernière fin, comme d'un moyen pour satisfaire ses intérêts ou ses goûts. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que, quoiqu'il soit partout en nous, il s'y déguise avec tant de ruse, s'y cache avec tant d'artifice, qu'on a toutes les peines du monde à le découvrir, parce que la première chose qu'il fait à l'ame est de l'aveugler, et, sans une grâce particulière de Dieu et une lumière spéciale, l'ame ne l'aperçoit pas en mille choses, elle ne peut être à l'abri de ses traits, elle le prend même pour l'amour de Dieu, ou pour quelqu'autre vertu; comme elle ne le connaît pas, elle ne cherche pas même à le détruire, au contraire, le regardant comme une vertu, elle le conserve, l'entretient et le nourrit. Sainte Catherine de Gènes dit que, même à la fin de sa vie, et il est bien certain qu'elle était arrivée à la plus haute perfection où l'on puisse atteindre ici bas, elle sentait que l'amour pur de Dieu lui ôtait tous les jours quelques pareelles d'amour-propre, qui lui avait été jusque-là inconnues, comme on ôterait de petites taches imperceptibles, et les lui montrait. Elle ajoute que Dieu, par une sagesse pleine de bonté, cache à l'ame une grande multitude de défauts de peur de l'épouvanter, de lui



faire perdre courage et de l'affliger outre mesure en lui montrant tant de choses à corriger, et que peu à peu, par les opérations secrètes de la grâce, il les diminue et la conduit à sa perfection (1).

L'amour-propre, empoisonnant ainsi tout ce qui est en nous, devient la source de tous nos maux et de tous nos péchés. Saint Paul dit : *Il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes ; et qu'arrivera-t-il ? Ils seront avares, fiers, superbes, médisans, désobéissans à leurs parens, ingrats, impies, dénaturés, sans foi et sans parole, calomniateurs, intempérans, inhumains, ennemis des gens de bien, traîtres, insolens, enflés d'orgueil, ayant plus d'amour pour la volupté que pour le bien, qui auront une apparence de piété, mais qui en renonceront la volonté et l'esprit* (2) : c'est pour cela que saint Thomas, en expliquant ces paroles de saint Paul, dit : la racine de tous les péchés est l'amour de soi-même (3). On devrait bien plutôt appeler l'amour de soi-même *haine de soi-même*, puisque c'est la cause de tous nos maux; c'est dans ce sens que Notre Seigneur a dit : *Qui aime son ame la perd.*

Faisons donc tous nos efforts pour rompre tous les liens qui nous attachent ainsi à nous-mêmes, puisque ce malheureux amour-propre détruit et gâte tout. Nous le pouvons avec la grâce de Dieu. Cependant il ne faut pas nous affliger et nous décourager si, malgré tous

(1) En sa vie chap. 18.

(2) Erunt homines seipsos amantes, cupidi, elati, superbi, blasphemi, parentibus non obedientes, ingrati, scelesti, sine affectione, sine pace, criminatores, incontinentes, immites, sine benignitate, proditores, protervi, tumidi, et voluptatum amatores magis quàm Dei, habentes quidem speciem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes. 2. *Tim.* 3. 1.

(3) Radix totius iniquitatis est amor sui ipsius.

nos efforts et toutes nos peines, il en reste toujours quelque chose ; il est si fortement attaché à notre être, si profondément enraciné que, quoique nous fassions, il nous est impossible de l'arracher entièrement en cette vie, car de quelque manière que nous prenions notre nature, quelque soient nos soins, elle sera toujours viciée tant que nous serons dans ce monde, parce qu'elle est gâtée dans le fond. Quelques soins que vous preniez d'arracher de la terre les mauvaises herbes, et de lui empêcher d'en produire de nouvelles, elle en produira toujours ; c'est l'image de notre ame corrompue par le péché. Ce ne peut être que dans l'autre monde que s'accomplira cette promesse que Dieu fait par Isaïe : *Je crée des cieux nouveaux et une terre nouvelle* (1) : l'ame sera une substance céleste et divine, et le corps, sorti de la poussière et délivré de la souillure du péché, sera élevé au plus haut degré de pureté. Ce que nous pouvons et devons faire est de couper et d'arracher les mauvaises herbes dès qu'elles se montrent, sans croire que nous pourrons arracher entièrement en nous la disposition au péché, et faire mourir absolument l'amour-propre. Ce n'est que d'après cette dernière pensée qu'il faut entendre ce que nous allons dire de l'abnégation et de l'anéantissement de nous-mêmes.

§ I.

De la nécessité de l'abnégation et de l'anéantissement de nous-mêmes.

L'amour-propre est si profondément enraciné dans notre ame, notre corps et notre être, que si l'on ne se tient en garde, toutes nos actions en seront souillées ;

(1) Ecce ego creo cœlos novos et terram novam. *Isai.* 65. 17.



que nous serons entraînés naturellement à des retours continuels d'estime, d'approbation, de préférence, de complaisance, d'une douce volonté, d'une application perpétuelle de nous-mêmes ; qu'enfin en tout et partout, nous serons occupés de nous. Cependant nous devons travailler de toutes nos forces à nous désoccuper de nous en tout, afin de détruire, ou du moins de réformer cette malheureuse inclination qui nous porte toujours à nous ; à purifier nos corps et nos ames du poison de l'amour-propre ; à recouvrer, autant que possible, la rectitude de notre première origine, qui nous faisait sans cesse tendre vers Dieu, et regarder en tout sa gloire.

Beaucoup d'auteurs ont parlé de l'amour-propre, et ont indiqué des remèdes ; mais il suffit de dire que le vrai et unique remède est de changer l'amour de nous-mêmes en un véritable amour de Dieu. *Celui d'entre vous*, dit Jésus-Christ, *qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple* (1). Il dit ailleurs : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même* (2), qu'il n'écoute pas l'amour de lui-même, s'il veut parvenir au salut, à la grâce et à la gloire. il faut que l'homme, dit saint Bernard, s'oublie tellement, qu'il se regarde comme une chose perdue (3). Sainte Catherine de Gènes disait à Dieu, en parlant de cette perte d'elle-même : Je ne vois plus, je n'entends plus, je ne mange plus, je ne dors plus, tous mes sentimens intérieurs et extérieurs sont perdus, je ne trouve plus rien en moi ; j'ai tout oublié ; je suis perdue en vous.

(1) Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus. *Luc.* 14. 33.

(2) Si quis vult post me venire, abneget semetipsum. *Matth.* 16. 24.

(3) Oblitus sui factusque sibi ipsi tanquam vas perditum. *Lib. de dilig. Deo*.

D'autres trouvent à s'occuper, à agir, à parler, à penser ; ils trouvent plaisir à quelque chose, mais je suis comme une personne morte (2). La même Sainte raconte ailleurs que Dieu lui fit connaître que l'ame devait en quelque façon mourir comme le corps, parce qu'elle ne devait plus se délecter en aucune chose par recherche d'elle-même, mais être morte comme un corps mort.

La mort du corps nous montre fort bien la mort mystique de l'ame que produit l'abnégation de soi-même. Il meurt dès que l'ame se sépare de lui ; il vit tant qu'elle l'anime et est le principe de toutes ses actions ; c'est par elle que ses yeux voient, que ses oreilles entendent, etc. ; de même l'ame meurt de la précieuse mort de l'abnégation par la ruine de l'amour-propre, car il lui communique une vie vicieuse et devient le principe de tout le mal qu'elle fait ; c'est par lui que ses yeux regardent avec concupiscence, que ses oreilles écoutent avec curiosité, que sa langue parle avec médisance et colère, que sa bouche mange avec gourmandise, et que toutes ses actions sont déréglées. La mort ôte tout à celui qu'elle enlève : la jouissance de ses parens, de ses amis, de ses richesses, de ses honneurs, la lumière du soleil et toutes les créatures qui sont hors de lui ; elle lui ravit de plus l'usage de ses membres ; ses yeux ne voient plus, ses oreilles n'entendent plus, sa langue ne parle plus, tous ses sens sont dépouillés de leurs facultés ; elle détruit même tout ce qui tient en lui de l'animal, et n'en pouvant faire autant à l'ame, parce qu'elle est immortelle, elle la sépare du corps et lui ôte toute communication avec lui. La mort de l'abnégation produit les mêmes effets sur l'ame, elle la prive de tout et lui ôte l'empire

(1) En sa vie chap. 10.

qu'elle a sur elle-même, détruisant toutes les affections sensuelles. Ne pouvant toucher aux affections raisonnables, elle les sépare du corps pour les purifier, les sanctifier et les soumettre entièrement à la force de la grâce; l'abnégation est donc une véritable mort quand elle est arrivée à sa perfection.

Le vœu de pauvreté est la mort pour tous les biens de la terre; le vœu de chasteté, la mort pour les plaisirs du corps; le vœu d'obéissance la mort, de la volonté et du jugement. Un vrai Religieux doit donc passer pour mort et être admis au nombre de ceux que David appelle les morts du siècle (1). Les premiers Pères de la Compagnie de Jésus ont caractérisé son véritable esprit en disant qu'elle doit être composée d'hommes morts au monde (2). C'est dans ce même sens que saint François fit prendre un de ses Religieux désobéissant, lui fit ôter ses habits, le fit jeter dans une fosse et couvrir de terre. Le Religieux chargés de cette fonction ayant jeté de la terre sur lui avec une telle force qu'il ne restait plus que la tête à couvrir, le saint s'approcha et lui dit : Mon frère, êtes-vous mort? Il voulait parler de la mort de sa volonté et de son jugement, afin qu'il obéît mieux à l'avenir. Ce frère, repentant de sa faute, répondit : Oui, mon Père, je suis maintenant mort : Levez-vous donc, si vous êtes mort, et obéissez désormais à votre supérieur sans résistance, car les morts ne résistent pas; et il ajouta : C'est ainsi que nos Religieux doivent être morts, et non pas vivans (3).

Mais il est une comparaison plus forte que celle de la mort, c'est celle du néant, dont parlent Job et David :

(1) Mortuos sæculi. Psal. 142. 3.
(2) Homines mundo mortui.
(3) Opusc. S. Franc. tom. 3. collat. 10.

La mort est toujours quelque chose, puisqu'on dit il est mort, mais le rien n'est rien, c'est-à-dire il n'est pas. Job dit : *J'ai été réduit au néant, et tous mes membres sont réduits au néant* (1). *Ma substance*, dit David, *est comme un néant devant vous, et j'ai été réduit au néant* (2). Le rien n'a rien ; il n'a ni corps, ni ame, ni yeux, ni oreilles, ni langue, ni volonté, ni entendement, ni jugement ; c'est une privation absolue de tout ; c'est une pure capacité d'être et de faire tout ce que Dieu voudra sans aucune opposition. Tel est l'effet que l'abnégation produit dans un homme ; c'est pour cela qu'on l'appelle anéantissement, état de néant, parce que, par l'anéantissement de l'amour de lui-même, l'homme ne pense plus à lui, ne s'occupe plus de lui, n'agit plus pour lui. Son ame et son corps, sa mémoire, sa volonté, son imagination, ses passions, ses yeux, ses oreilles, sa langue, ses sens et tout ce qui est en lui se rapportent à Dieu et agissent pour sa gloire.

L'abnégation doit détruire et anéantir ce *moi*, et mettre nos ames dans cette disposition de dire : Il n'y a plus de moi en moi ; Dieu y règne en paix. Je veux être comme les bienheureux dont parle saint Paul, lorsqu'il dit : Dieu est tout en tous (3). Dieu est dans toutes les parcelles de mon être. L'abnégation et l'anéantissement de soi-même est donc le travail le plus important de ceux qui veulent arriver à la perfection, et mériter une grande gloire dans le ciel.

Ce travail est tellement nécessaire à l'homme, qu'il

(1) Redactus sum in nihilum... In nihilum redacti sunt omnes artus mei. *Job*. 30. 15. 16. 8.

(2) Substantia mea tanquam nihilum ante te... ad nihilum redactus sum. *Psal*. 38. 6. 72. 21.

(3) Ut sit Deus omnis in omnibus. 1. *Cor*. 15. 28.



lui est impossible sans cela d'arriver à l'union avec Dieu. Il faut que l'ame soit bien aveuglée, dit le bienheureux Jean de la Croix, pour penser qu'elle puisse s'élever à l'état sublime de l'union avec Dieu, si elle ne se vide entièrement de l'appétit des choses naturelles et surnaturelles qui peuvent appartenir à l'amour-propre (1). Comment voulez-vous, dit saint Augustin, remplir un vase de miel si vous n'ôtez le vinaigre dont il est plein? Nous sommes pleins de nous-mêmes, il faut indispensablement nous vider de nous, si nous voulons nous remplir de Dieu. Versez ce que vous avez pour avoir ce que vous n'avez pas (2). Votre main ne saurait faire une chose si elle ne quitte celle qu'elle tient et qui l'emplit. Videz le vase qu'il faut remplir, dit encore le même Père; il doit être rempli du souverain bien, faites-en donc sortir le mal (3).

Thaulère, parlant sur le même sujet, dit : Tout ce qui doit recevoir une forme nouvelle et passer à une autre nature, doit être dépouillé de la première, comme le bois pour être changé en feu. Ainsi, pour que l'homme puisse être transformé en Dieu, il faut qu'il se dépouille de lui-même et meure entièrement à son amour-propre et à tout ce qui en lui sent la propriété. Deux choses contraires ne peuvent se soutenir ensemble; il est impossible que Dieu agisse dans une ame, si cette ame agit par inclination naturelle, gâtée par le péché; il faut que tout périsse et soit anéanti. Plus cette ame s'enfoncera profondément dans le néant, plus Dieu s'unira intimément à elle; plus un homme s'éloigne de lui, plus il s'approche

(1) Liv. 1. de la montée du mont Carmel, chap. 5.

(2) Funde quod habes, ut capias quod non habes. *Hom.* 37. *ex* 50.

(3) Exinani quod implendum est; bono implendus es, funde malum. *In* 1. *Joan*. 3.

de Dieu. Il faut donc se quitter soi-même pour trouver Dieu (1).

Sainte Catherine de Gènes revient souvent sur ce sujet : Je ne vois pas, dit-elle, que l'on puisse trouver aucun bien et aucun degré de béatitude en la créature, si elle ne s'est anéantie, et tellement plongée en Dieu, que Dieu seul demeure en la créature et la créature en Dieu. C'est en cela que consiste la béatitude des Saints; ils sont heureux, parce qu'ils n'existent plus, et Dieu seul existe en eux (2). Elle dit ailleurs qu'on ne s'étonne plus de ce que je dis souvent, que je ne puis plus vivre avec moi-même, mais qu'il faut que je vive sans moi, c'est-à-dire sans aucun mouvement propre de ma volonté, de mon entendement et de ma mémoire. Si je parle, si je marche, si je m'arrête, si je dors, si je mange, si je fais quelque autre chose, ma nature n'en sait et n'en sent rien. Tout cela est plus éloigné de moi, je veux dire de l'intérieur de mon cœur, que le ciel l'est de la terre (3). Elle ajoute : Je ne peux pas même, par cet esprit d'abnégation et d'anéantissement, prononcer mon nom, parce qu'il me rappellerait ce qui tient à l'amour de moi-même qui n'est pas de Dieu; l'amour-propre doit être contraint de se cacher (4). Elle était quelquefois tellement hors d'elle, qu'elle ne voyait plus que Dieu et disait : Je ne vois que Dieu seul en moi et hors de moi. O créature raisonnable! je suis certaine que si tu savais pour quelle fin tu as été créée, et comme ton bonheur

(1) Sic ut homo in Deum transformari possit, à seipso deficere debet, et omni prorsus amori omnique proprietati mori eum funditus oportet. Huic autem nihilo quo se immerserit altiùs, eo homo perfectiùs intimiusque Deo unietur : quantùm à seipso quisque deficit, tantùm in Deum proficit. *Conc. 2. de Sanct. Sacram.*

(2) Chap. 9. — (3) Chap. 13.

(4) Chap. 16.



est Dieu seul, tout ce qui est au-dessous de Dieu te semblerait si vil que tu ne pourrais pas seulement en souffrir la vue, afin que rien ne t'empêchât d'acquérir le fruit de l'union avec Dieu (1).

§ II.

De l'abnégation et de l'anéantissement de sa propre volonté.

L'abnégation de la volonté propre est de tous les anéantissemens le plus nécessaire. Notre volonté étant la reine de nos facultés, puisque Dieu a voulu laisser à l'homme la liberté qui le distingue de tous les autres êtres, il voulait de l'homme un hommage libre, tout dépend donc d'elle; si elle se trompe, les conséquences sont affreuses. Nous devons donc avant tout travailler de toutes nos forces à la régler.

Les maux se guérissent par leurs contraires : l'homme s'est perdu en s'arrachant à la volonté de Dieu, pour suivre la sienne, il ne peut se sauver qu'en suivant celle de Dieu; tout tient à cela, le salut, la sainteté, la perfection, la déification et la transformation en Dieu. La volonté de Dieu est toujours juste, sainte et parfaite; lorsque celle de l'homme s'y conforme, elle participe à toutes ses glorieuses qualités; si elle s'en sépare, elle devient la source de tous nos maux. Et quels ne sont pas les maux qu'entraîne après elle la propre volonté! sans elle il n'y a point et il ne peut y avoir de péché.

Il n'y a dans le monde rien de contraire à Dieu que le péché, tout le reste est bon et vient de Dieu, tout ce qui tient à lui devient vie, bonté, puissance et sagesse, tout est divin.

(1) Chap. 21.

Dieu pourrait nous dire : il n'est point d'être, de vie, de bonté sans mon être, ma vie et ma bonté, il ne doit donc point y avoir de volonté sans ma volonté, tous les êtres ne sont qu'un dans le premier Etre. Toutes les vies qu'une seule vie dans la Vie première, tous les biens un seul bien dans le souverain bien ; de même toutes les volontés ne doivent être qu'une volonté dans celle de Dieu, tout ce qui est contraire est mort. L'enfer est peuplé de personnes qui n'ont été condamnées que pour avoir suivi leur propre volonté ; et que peut-il y avoir en enfer que ceux qui n'ont pas voulu se conformer à la volonté de Dieu, la propre volonté a fait l'enfer, les démons et les damnés.

Saint Bernard, dit dans la même pensée : « qu'est-ce « que Dieu peut haïr ou punir si ce n'est la volonté « propre? Qu'il n'y ait point de propre volonté, il n'y « aura point d'enfer, parce qu'il n'y aura pas de péché. « Ce feu vengeur pourrait-il agir sur autre chose que « sur la volonté propre, puisque la volonté fait le pé- « ché (1)? » Le même Père ajoute : » Cette volonté « propre est une bête cruelle, un animal sauvage, une « louve enragée, une lionne furieuse, une lèpre horrible « qui s'attache à toutes les parties de l'ame ; il faut se « plonger dans les eaux du Jourdain pour en être puri- « fié, imiter celui qui n'est pas venu sur la terre pour « faire sa volonté ; mais comme il dit à son Père au « milieu des plus violentes douleurs : que votre volonté « soit faite et non la mienne (2). «

(1) Quid punit aut odit Deus præter propriam voluntatem ? cesset voluntas propria, et infernus non erit : in quem enim ignis ille desæviet, nisi in propriam voluntatem? *Serm*. 3. *de Resurrect. Domini*.

(2) Hæc est crudelis bestia, fera pessima, rapacissima lupa, et læna sævissima ; hæc est immundissima lepra animi, propter quam in Jordane mergi oporteat, et imitari eum qui non venit facere voluntatem

Mais ce n'est point assez à la volonté propre de nous faire du mal, elle attaque Dieu même. « Quelle est donc, « dit le même saint, cette fureur de la volonté propre « qui attaque même la divine majesté de Dieu ? Que les « esclaves de leur volonté l'entendent et frémissent : « voulant être à elle, cette malheureuse volonté se sous- « trait à l'obéissance de celui qui est son souverain Sei- « gneur ; mais ce n'est point assez de cet outrage, elle « enlève et dévore autant qu'il est en son pouvoir tout « ce qui appartient à Dieu. Quelles bornes la propre « volonté pourrait-elle donner à ses désirs? je le dis « hardiment, le monde ne saurait lui suffire (1). Mais « si la volonté propre ne s'arrêtait qu'à cela ! mais elle « attaque le Créateur lui-même, elle voudrait en quel- « que sorte l'anéantir, elle voudrait que Dieu ne pût « pas punir ses péchés, ou qu'il ne le voulût pas, ou « qu'il ne les connût pas, en un mot elle voudrait que « Dieu ne fût pas, ou qu'il fût impuissant, injuste ou « insensé. » Qu'y a-t-il de plus exécrable que de vouloir ôter à Dieu, sa puissance, sa justice, et sa sagesse (2).

suam; unde et in passione, non mea, inquit, voluntas, sed tua fiat. *Ibid.*

(1) Porro voluntas propria quo furore Dominum majestatis impugnet audiant et timeant servi propriæ voluntatis, primò namque seipsam subtrahit et subducit ejus dominatui, cui tanquam auctori servire jure debuerat, dum efficitur sua : sed numquid contenta erit hac injuria? addit adhuc et quod in se est, omnia quoque, quæ Dei sunt, tollit et diripit : quem enim modum ponit humana cupiditas? dico fiducialiter, nemini, qui sit in propria voluntate, posset universus mundus sufficere. *Ibid.*

(2) Sed utinam vel rebus istis esset contenta, nec in ipsum, horribile dictu! desæviret rectorem. Nunc autem, quantum in ipsa est, Deum perimit voluntas propria; omnino enim vellet Deum peccata sua aut vindicare non posse, aut nolle, aut nescire; vult ergo eum non esse

Il faut nous délivrer de la peste de notre propre volonté, dit sainte Catherine de Gênes : elle est si fine, si subtile, si malicieuse, si profondément enracinée en nous ; elle se couvre de tant de belles apparences, apporte tant de raisons pour se défendre, qu'il semble véritablement que c'est un démon. Si nous ne lui obéissons pas d'une manière, elle nous offre de beaux prétextes pour lui obéir d'une autre : C'est la charité, la nécessité, la justice, la perfection; c'est pour trouver quelques consolations spirituelles, pour conserver sa santé, pour donner une bonne édification au prochain, pour montrer une douce condescendance à ce qu'il demande. Cette volonté propre est si rebelle à Dieu, qu'il est obligé, pour la forcer, d'employer les flatteries et les caresses; il est obligé de lui promettre des choses beaucoup plus grandes que celles qu'elle quitte, lui donner des grâces bien plus savoureuses que les choses dont elle se prive, parce qu'il sait bien que cette volonté est tellement portée aux choses sensibles, qu'elle ne s'attacherait à rien, si elle ne voyait ailleurs le centuple ; encore chercherait-elle à s'enfuir pour jouir de son indépendance, si Dieu par sa miséricorde ne la retenait avec le lien de quelque puissante grâce (1).

Puisque la volonté propre est la cause de tant de maux, la source de tous les péchés, le principe de toutes nos misères, qu'elle nous conduit infailliblement à notre damnation, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour l'anéantir ; il faut que la volonté de Dieu et la nôtre ne fassent qu'une volonté, de manière que

Deum, quæ, quantum in ipsa est, vult eum aut impotentem, aut injustum esse, aut insipientem. Crudelis planè et omnino execrabilis malitia, quæ Dei potentiam, justitiam, sapientiam perire desiderat. *Ibid.*

(1) En sa vie chap. 12.

Dieu puisse dire de notre ame ces paroles qu'il dit par Isaïe : *tu ne seras plus appelée délaissée* à ta propre volonté, mais ma volonté est en toi (1). *Ne va pas à la suite de tes désirs*, dit le Saint-Esprit, *et détourne-toi de ta volonté* (2). Saint Basile dit à ses religieux dans sa règle : le Religieux ne doit pas avoir un instant la disposition libre de sa personne, et agir en quoi que ce soit par sa volonté propre. L'instrument ne se donne aucun mouvement en l'absence de l'ouvrier, le Religieux ne peut se mouvoir que par l'ordre du supérieur (3). Un Religieux, demande-t-il ailleurs, peut-il sans permission s'abstenir pendant un certain temps de quelque viande, ou de quelque boisson ? il répond : Notre Seigneur ayant dit : *je ne suis pas venu faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé*, il est dangereux de suivre sa propre volonté, dans quelle chose que ce soit (4).

Dieu dit à sainte Catherine de Gênes : Je veux que tu éprouves ce que c'est que d'être soumise et de n'avoir point de volonté propre ; pour cela je veux que tu t'assujettisses à toutes les créatures ; tu travailleras pour pourvoir à tes besoins ; (c'était cependant une dame de haute condition) quand tu seras appelée pour faire des œuvres de charité envers les pauvres et les malades, quels qu'ils soient, je veux que tu y ailles toujours sans jamais refuser, et tu feras alors tout ce que je t'inspirerai, tu rendras aux malades toutes sortes de services, même les plus répugnans, tu laisseras tout pour aller

(1) Non vocaberis ultrà, derelicta... sed vocaberis, voluntas mea in ea. *Cap.* 62. 4.

(2) Post concupiscentias tuas non eas, et à voluntate tua avertere. *Eccl.* 18. 30.

(3) Constit. monast. c. 27.

(4) Regul. brev. Inter. 137.

promptement où on t'appellera, sans considérer qui t'appelle et pourquoi il t'appelle. Je ne veux pas qu'il y ait le moindre choix de ta volonté, il faut que la volonté des autres soit ta volonté et que tu ne fasses jamais la tienne (1).

Saint Jérôme dit à Rustique : Ne faites pas ce que vous voulez, mangez ce qu'on vous donne, prenez les habits qu'on vous apporte (2). Dans la règle qu'un ange apporta à saint Posthume, le premier article commandait l'abnégation de sa propre volonté et l'obéissance aux supérieurs et aux anciens, mais dans la neuvième elle commandait l'obéissance aux égaux et aux inférieurs. Si une épine était entrée dans le pied nu, on ne pouvait la tirer sans la permission de son supérieur; passant près d'une rivière, accablé de chaleur, mourant de soif, on ne pouvait boire sans demander la permission à son compagnon, quoiqu'il fût beaucoup plus jeune (3). L'abbé Pœmen disait, au rapport de Ruffin : Ne suivez jamais en rien votre volonté, faites toujours celle des autres. Il donnait lui-même l'exemple de ce qu'il commandait; il n'agissait jamais par son propre mouvement; son bonheur était de suivre celui des autres (4).

Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, exilé pour avoir soutenu, contre le roi et les évêques, la cause du Saint-Siége, demanda au Pape Urbain II un homme à qui il pût obéir et dont il pût suivre en tout la volonté. Le Pape, approuvant et admirant cette demande, lui donna Edinère, domestique et secrétaire de l'archevêque, et celui qui a écrit sa vie. Saint Anselme observait si

(1) Liv. 4. du Dial. ch. 18.

(2) Non facias quod vis, comedas quod juberis, vestiare quod acceperis. *Epist.* 4. *ad Rustic.*

(3) Apud Rosweyd. lib. 1. in vita B. Posthum.

(4) Ibid. lib. 3. n. 149.

exactement ses ordres, s'assujétissait si pleinement à sa volonté, que quand Edinère lui ordonnait de se coucher il obéissait ; il n'osait pas même changer de posture dans son lit sans permission ; le fait paraîtrait incroyable si le cordinal Baronius ne l'avait pas inséré dans ses annales (1).

Le saint abbé Pynufius, dont nous avons parlé dans le livre des élus, est encore un exemple frappant du parfait anéantissement de la volonté. Supérieur, malgré lui, d'un très grand nombre de Religieux en Egypte, aimant infiniment mieux obéir que commander, enviant à ses inférieurs la gloire, la sûreté, les avantages, le repos de la soumission, prit la résolution de quitter sa charge sans en rien dire à personne, pour aller dans quelque monastère éloigné jouir du bonheur de l'obéissance. Il se déroba de son monastère à l'insu de tous ses disciples, et se dirigea vers les extrémités de la Thébaïde ; il mit bas son habit de religieux pour prendre celui d'un séculier, et arriva au célèbre monastère de Tabenne, qu'il regardait comme le plus régulier, et où il croyait pouvoir vivre plus inconnu, parce que c'était le monastère le plus éloigné du sien, et qu'il y avait une plus grande multitude de Religieux. Il se présente à la porte, se met à genoux et demande à tous les frères qui entraient ou sortaient la grâce de vouloir bien obtenir pour lui l'entrée de la maison. Après avoir postulé longtemps, il est enfin reçu et mis au jardin pour le cultiver, sous la conduite d'un autre Religieux bien plus jeune que lui ; transporté de joie d'avoir enfin trouvé le temps et les moyens d'exercer à son aise l'obéissance qu'il aimait tant, il obéit exactement à tout ce qu'on lui commandait pour le soin du jardin. Il fut ainsi trois ans

(1) Apud Baron. anno Chr. 1098. n. 2.

caché et inconnu, ne s'occupant qu'à faire la volonté des autres ; mais ses Religieux, extrêmement affligés de son absence, s'étaient dispersés dans toute l'Egypte pour le chercher ; il en arriva un à Tabenne qui, après l'avoir bien considéré, le reconnut enfin, mais avec beaucoup de peine, à cause de la pauvreté de son habit et du genre de ses occupations ; car il sarclait le jardin et portait du fumier sur ses épaules. Le Religieux, ravi de joie de l'avoir trouvé, et encore plus d'admiration en voyant l'état d'abjection où il s'était réduit, se jeta à ses genoux. Tous les Religieux du monastère furent fort étonnés de le voir dans cette posture devant un pauvre vieillard qu'ils regardaient comme novice, et qui, pour avoir embrassé l'état religieux si tard, passait pour le rebut de la maison. Ayant appris son nom, qui était en grande vénération parmi eux, ils lui firent mille excuses du traitement qu'ils lui avaient fait. Saint Pynufius, pénétré de douleur d'avoir été retiré de cet heureux état par la malice du démon, et de n'avoir pas été digne de finir ses jours dans l'obéissance, retourna dans son monastère avec son Religieux, où il reprit sa charge de supérieur. Ceux-ci le gardaient et le veillaient avec grand soin, ils avaient toujours peur qu'il leur échappât ; mais il trompa leur vigilance, s'enfuit pendant la nuit, monta sur un vaisseau pour chercher des lieux inconnus où l'on n'eût jamais entendu parler de lui. Le vaisseau aborda en Palestine. Pynufius vint, dit Cassien, dans notre monastère au faubourg de Bethléem ; mais il n'y fut pas long-temps ; quelques Religieux d'Egypte, étant venus par dévotion, le reconnurent et firent tant par leurs prières qu'ils le ramenèrent à son monastère (1).

Saint Dosithée, jeune gentilhomme, nourri délicate-

(1) Lib. 4. c. 30.



ment dans le monde, nous a donné un exemple frappant de l'abnégation et de l'anéantissement de la volonté propre. Religieux au monastère de l'abbé Seride, il fut mis sous la conduite de saint Dorothée qui, avec beaucoup de prudence, le fit arriver en très peu de temps au comble de la perfection. L'abnégation et l'anéantissement de sa volonté étaient l'objet de toute l'attention du maître. Il faisait mourir et anéantissait son disciple de telle manière que celui-ci n'aurait pas fait le moindre mouvement sans la permission de saint Dorothée. Il vécut ainsi cinq ans en religion sans faire une seule fois sa volonté propre.

Etant malade de la maladie dont il mourut, qui était une phthisie et un crachement de sang, une personne vint le voir et lui conseilla des œufs frais; aussitôt la nature, qui ne voulait pas mourir, fut bien aise de prendre ce remède, espérant quelque soulagement à son mal; mais comme l'esprit de ce saint malade s'attachait trop à cette pensée, il la communiqua à saint Dorothée, et lui dit : Mon Père, on m'enseigne un remède qu'on m'a dit excellent pour mon mal, mais comme mon esprit s'y porte avec trop de force, je vous prie, avant que je ne vous déclare ce que c'est, de me promettre que vous ne me le donnerez pas. Saint Dorothée le lui promit; le malade dit alors que c'était des œufs frais, mais qu'il le suppliait de nouveau de ne lui en point donner. Eh bien! dit saint Dorothée, puisque vous le voulez ainsi, que vous aimez mieux faire à Dieu le sacrifice de votre volonté et d'une espèce d'entraînement que vous éprouvez d'user de ce remède, vous ne l'aurez pas. Tel était l'exercice continuel de saint Dosithée. Dans le premier traité que son sage directeur, saint Dorothée, donna à ses Religieux sur l'obéissance et l'abnégation de la volonté propre, il leur donne son cher disciple pour exemple :

considérez je vous prie, mes frères, leur dit-il, quels progrès fait faire l'abnégation de la volonté propre, à quel degré de perfection elle élève une ame; nous le voyons dans le bienheureux Dosithée qui, par la pratique exacte et continuelle de cette vertu, a atteint le plus haut degré de la sainteté, après une vie mondaine et libertine, et n'ayant pas même entendu parler de Dieu. Efforçons-nous d'imiter cet exemple, faisons mourir notre propre volonté; car vivante elle est la source de tous nos maux, et morte elle est la source de tous nos biens.

§ III.

Ce que Dieu fait pour anéantir une ame.

Comme l'homme par sa nature dépravée et l'amour désordonné qu'il se porte veut se voir en tout, et rapporter toujours tout à lui, il faut pour se guérir de cet aveuglement et arriver à la perfection, se déprendre et se détacher de tout, rapporter tout à Dieu, lui immoler tout son être, pour cela il faut qu'il meure entièrement à lui-même, et qu'il s'anéantisse.

Dans le dessein que Dieu a de rendre l'homme parfait, d'achever son ouvrage, il se sert de tous les moyens pour détruire ce mauvais penchant de la nature. Lorsque l'homme jouit des honneurs, il l'anéantit par les opprobres; dans les richesses, il le mate par la pauvreté. Au milieu des plaisirs, il lui fait sentir la pointe aiguë de la douleur; il envoie les maladies lorsqu'il jouit de la plus brillante santé; il lui donne dans les lumières, les ténèbres; la désolation, au milieu des jouissances; enfin, il n'est aucune inclination de notre nature qu'il ne pulvérise. C'est ainsi que Dieu travaille continuellement dans l'homme pour le vider de lui-même, et le rendre capable de sa pléni-



tude divine et de l'union intime avec lui ; car c'est en cela que consiste sa perfection et sa félicité. Nous sommes entre les mains de Dieu, comme un bloc de marbre entre celles du sculpteur ; le marbre tiré de la carrière est par lui-même brut et informe ; cependant on peut en tirer une belle statue. L'homme par sa nature est terrestre et vicieux ; on peut cependant en faire quelque chose d'excellent. Il y a dans le marbre une infinité de belles statues, il ne faut que les y trouver ; plus l'ouvrier sera habile, plus il les trouvera aisément. L'homme, tout terrestre et tout brut qu'il est, peut recevoir une très grande perfection ; il n'en est point dont il ne soit capable par l'opération de Dieu. Il faut frapper le marbre pour former la statue, lui ôter une partie de lui-même, ce qui empêchait à la statue de paraître ; on ne peut former l'homme céleste qu'en lui ôtant tout ce qui dans sa nature sert d'obstacle à sa perfection et à son union avec Dieu. Plus le marbre reçoit de coups de ciseaux, plus il est poli. L'homme, sous la main de Dieu qui le frappe et le travaille, prend le poli et la beauté de l'image du créateur. Mais quand on taille le marbre, il ne doit se donner aucun mouvement, il doit demeurer immobile sous la main de l'ouvrier, autrement, au lieu d'une belle statue, on n'aurait qu'une statue mutilée. Si l'homme s'agite avec impatience sous la main de Dieu, et ne supporte paisiblement ses coups, il n'aura que des coups et du mal, il aura nui à sa beauté. Ce n'est pas au marbre à couper et à polir, c'est à l'ouvrier ; ce n'est pas l'ouvrage de l'homme, mais de Dieu, d'ôter à l'homme ses imperfections, de le vider de lui-même, de l'anéantir et le rendre parfait. Dieu seul le fait, Dieu seul le peut ; *après que vous aurez souffert un peu de temps*, dit le premier des Apôtres : *le Dieu tout de grâce qui nous a appelés en Jésus-Christ en son éternelle gloire vous per-*

fectionnera, vous fortifiera et vous affermira comme sur un solide fondement (1). Sainte Catherine de Gènes disait : notre nature est si opposée à Dieu, éprouve une si forte résistance à ce qu'il veut, une inclination si violente d'obéir à ses propres désirs, une si soigneuse recherche d'elle-même en tout, qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse nous en délivrer (2). En effet, Dieu seul connaît nos maux, lui seul voit l'ignorance de notre entendement, l'amour déréglé de notre volonté, lui seul connaît les remèdes qui peuvent nous guérir. D'ailleurs, quoique nous fassions de nous-mêmes pour nous anéantir, l'anéantissement ne peut jamais être entier et parfait, parce que le choix que nous voulons faire viendra toujours de nous, et montrera que nous vivons; mais dans les opérations de Dieu sur nous, dans ce qui nous fait souffrir, il n'y a de nous que notre consentement et notre soumission.

Le bienheureux Jean de la Croix dit, en parlant sur ce sujet : vous devez savoir que les ames qui parviennent au royaume de Dieu ont ordinairement passé par beaucoup d'épreuves et de tribulations, suivant ces paroles de saint Paul : *Il nous faut beaucoup de tribulations pour entrer dans le royaume de Dieu* (3). Les épreuves et les tribulations par lesquelles Dieu fait passer ceux qu'il veut élever à son union sont diverses peines dans le corps et dans l'ame, afin que ces deux parties de notre être soient purifiées. Les travaux, les austérités, les maladies et les douleurs bien prises purgent le corps; les

(1) Deus omnis gratiæ qui vocavit nos in æternam suam gloriam in Christo Jesu, modicum passos ipse perficiet, confirmabit, solidabitque. 1. *Ep.* c. 5. 10.

(2) En sa vie, chap. 12.

(3) Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei. *Act.* 14. 21.



angoisses, les tentations, les ennuis, les ténèbres, les aridités, la privation des choses que l'on aime purgent l'ame; il faut passer par là, et souffrir des épreuves pour être disposé à l'union divine, les uns plus, les autres moins, selon le degré d'union où Dieu les veut élever (1).

S'il est peu de personnes qui arrivent à cet état sublime, c'est parce que, dès que Dieu commence dans l'ame cette grande opération, la plupart ne peuvent le souffrir avec patience, et porter avec courage la moindre désolation et la plus petite privation; ils succombent aussitôt sous le poids de la peine, et s'arrachent ainsi à Dieu et à eux-mêmes n'étant encore qu'ébauchés; alors Dieu s'arrête, cesse de les polir et de les purifier, de les dégager des créatures et de les préparer à son union. O ame qui désirez acquérir la perfection et vous unir à Dieu, si vous saviez combien il vous importe de souffrir pour arriver à cet heureux état, vous courriez partout après les souffrances, vous auriez plaisir à vous priver de tout plaisir et de toutes les consolations que peuvent procurer les créatures; vous boiriez comme du lait et avec la plus douce jouissance le fiel et le vinaigre, parce que vous sauriez, par votre propre expérience, qu'en mourant à vous et aux créatures, vous vivriez en Dieu; c'est-à-dire, dans un océan de délices d'esprit et de cœur.

Voyons maintenant quels sont les moyens que Dieu emploie pour purifier et perfectionner une ame, quelles sont les épreuves par lesquelles il la fait passer pour la conduire à l'union intime avec lui. *Il la traite*, dit David, *comme l'argent éprouvé par le feu, purifié jusqu'à sept fois* (2). Dieu pour cela retranche et ôte, comme le sculp-

(1) En la vive flamme, Cant. 2. ℣ 5.
(2) Argentum igne examinatum, purgatum septuplum. *Psal.* 11. 7.

teur retranche, à force de coups de ciseaux, tout ce qui cachait la belle statue qu'il voulait former. Dieu ôte à l'ame toutes les choses intérieures et extérieures auxquelles elle est attachée, qui la souillent et l'empêchent d'aller à lui ; il travaille et lui donne le poli par la pauvreté, les opprobres, les rebuts et les mépris, par les douleurs et les maladies, par les ténèbres de l'entendement, les sécheresses et les désolations de la volonté, par les tentations d'impureté, de gourmandise, de désespoir et d'autres vices abominables ; enfin, il la fait souffrir de mille manières étranges, de sorte qu'elle peut dire avec le saint homme Job : *Vous me tourmentez sans relâche* (2) Puisque nous parlons de Job, qu'elle n'a pas été la conduite de Dieu envers cet homme incomparable? douleurs de corps, peines d'esprit, privation de biens, d'honneurs, d'enfans et de tout ; affliction de la part de sa femme et de ses amis ; il lui a tout fait supporter pour l'élever à la perfection.

Dieu ordonne à Abraham de sortir de la maison de son père, d'abandonner ses amis et sa patrie ; il veut qu'il laisse à Loth le choix de leur demeure ; il l'oblige d'éloigner de sa présence sa femme Agar et Ismaël son fils, pour lequel il avait une grande tendresse ; enfin, il lui commande de lui sacrifier ce qu'il aimait le plus, la joie de son cœur, les délices de sa vieillesse, l'espérance de sa maison, son cher fils Isaac.

Saint Bonaventure dit, que lorsque Dieu a fait savourer à ceux qui commencent à le servir, la douceur de ses consolations, après leur avoir donné à sucer ainsi qu'à des enfans le lait de ses mamelles, il les accable ensuite de tentations et d'angoisses. Pour faire avancer à grands pas ceux qui profitent dans la perfection à laquelle il les

(1) Mirabiliter me crucias. *Job*. 10. 16.



appelle, 1° il commence à leur ôter la grâce sensible, la saveur de la dévotion; alors ils sont comme désarmés et exposés aux attaques et aux tentations des ennemis de leur salut, ce qui les rend craintifs et pusillanimes, et les jette dans une horrible peine; 2° ces pauvres ames éprouvent une pesanteur épouvantable dans la pratique de la vertu; elles voient toute difficulté qui l'accompagne, tous les efforts qu'il faut faire contre sa propre nature; on dirait, lorsqu'il s'agit de pratiquer quelques actes de vertus, qu'elles roulent une grosse pierre devant elles (1); 3° il les accable d'une tentation de dégoût et d'ennui; tout ce qui est bien fatigue : on s'ennuie de prier, de lire, de méditer, d'entendre de bonnes choses, d'en parler, d'en faire, quoiqu'elles ne soient pas difficiles. Cette tentation plonge l'ame dans une profonde tristesse, parce que malgré le dégoût des choses spirituelles, elle ne veut point prendre de goût et de contentement dans les choses sensuelles; 4° enfin, cette ame malheureuse n'éprouve plus pour Dieu que dépit et indifférence, elle le trouve dur et cruel pour une pauvre affligée qui veut le servir. Pourquoi est-il si avare de sa grâce et de son secours quand on en a un si grand besoin, qu'on le demande avec tant d'instance, qu'on frappe si fort et avec tant d'importunité à sa porte? Cette tentation est quelquefois si violente qu'elle met l'homme hors de lui-même, quand il voit qu'il ne trouve aucun soulagement dans la prière, son refuge le plus assuré et le plus puissant, puisque Notre Seigneur a dit : *Celui qui demande obtient, celui qui cherche trouve.* Il s'écrie alors avec Job et tous les autres affligés : *Je pousse des cris vers vous, mais vous ne me répondez pas, je renouvelle mes plaintes, mais vous me regardez sans pitié*.

(1) Grave saxum voyunt.

vous êtes inexorable pour moi, vous me frappez en ennemi (1), *et je suis votre enfant, vos entrailles de miséricorde ne s'émeuvent plus pour moi* (2); *jusqu'à quand, Seigneur, crierai-je vers vous sans être exaucé.... Jusqu'à quand vous appellerai-je de toute la force de ma souffrance, sans recevoir mon secours* (3)? Les plus cruelles tentations, ajoute le docteur Séraphique, me semblent être celles qui ébranlent la foi, portent à désespérer de la bonté et de la miséricorde de Dieu, à le blasphémer lui et ses saints, à désirer de se détruire, à se démoraliser l'esprit, qui ne veut recevoir aucun conseil pour son bien. Nous allons donner un exemple frappant de ce que nous venons de dire, en sainte Thérèse, si favorisée des grâces de Dieu. Voilà ce qu'elle dit d'elle-même : « Seule et abandonnée dans mon affliction, sans avoir personne de qui je pusse tirer du soulagement, il n'était pas en ma puissance de lire et de prier, j'étais seulement comme une personne épouvantée d'un grand mal; accablée par la crainte d'être trompée par le démon, je ne savais sur quoi m'appuyer, le ciel et la terre n'avaient aucune consolation pour moi » (4). Elle dit ailleurs : « Il arrive à l'ame de certaines sécheresses, de certains abandonnemens tels, qu'il lui semble qu'elle ne s'est jamais souvenue de Dieu, et qu'elle ne doit jamais s'en souvenir; quand elle entend parler de lui, c'est comme si elle entendait dans le lointain

(1) Clamabo ad te et non exaudis me. Sto et non respicis me; mutatus es mihi in crudelem, et in duritia manus tuæ adversaris mihi..... *Job*. 30. 20.

(2) Multitudo viscerum tuorum et miserationum tuarum super me continuerunt se... *Isai*. 63. 15.

(3) Usquequò, Domine, clamabo et non exaudies, vociferabor vim patiens et non salvabis? *Habacuc*. 1. 2.

(4) Chap. 25 de sa vie.



« une voix qui dit : c'est un tel ; il lui semble qu'elle ne « peut se faire comprendre au confesseur, qu'elle le trom- « pe; quoiqu'elle fasse tout ce qu'elle peut pour lui parler « clairement ; quoiqu'on lui dise pour la rassurer, cela ne « sert à rien, l'entendement est si obscurci qu'il ne peut « voir la vérité ; elle ne croit que ce que l'imagination, « qui alors est devenue la maîtresse, lui représente, les « folies et les rêveries que le démon lui met dans la « tête ; parce que notre Seigneur permet à cet esprit « infernal de l'éprouver, de lui suggérer qu'elle est « damnée, et quantité d'autres choses qui la tourmen- « tent avec une angoisse de cœur si sensible, un oppres- « sement intérieur si intolérable, qu'on ne le peut compa- « rer qu'aux peines que l'on souffre en enfer. Dans cet « état on ne reçoit aucune consolation; si on veut prendre « un livre en langue vulgaire, on ne le comprend pas « plus que si on ne connaissait pas une seule lettre ; « si on prie vocalement, parce que dans cette tentation « l'oraison mentale est impossible, c'est comme si on « ne disait rien, et on ne comprend pas même ce que l'on « dit (2). »

L'évêque de Tarrassonne, après avoir rapporté ces paroles dans la vie de la sainte ajoute, elle ne trouvait dans cette horrible tempête aucune consolation. La grâce était tellement cachée au fond de son ame, qu'elle n'en pouvait entrevoir aucune étincelle; il lui semblait même qu'elle ne l'avait jamais eue, parce que tous les biens et toutes les faveurs qu'elle avait reçus jusque-là ne lui paraissaient que des songes et des rêveries de son imagination ; elle voyait seulement, pour la tourmenter, la multitude de ses fautes et de ses péchés. Dieu tenait parfois son ame dans un si grand délaissement, qu'elle ne rece-

(1) Ch. 1. de la 6. Demeure.

vait du ciel que des rebuts, et à ce qu'il lui semblait les traits acérés d'une justice irritée, comme si Dieu l'eût abandonnée ou qu'il eût été son ennemi. Lui présenter les soulagemens et les consolations de la terre, était pour elle comme si on les présentait aux damnés à qui ils serviraient plutôt de peine que d'allégement. La peine venant d'en haut ne pouvait être guérie avec les remèdes d'ici-bas; car lorsque Dieu console une ame, il n'est aucune créature qui puisse l'attrister; les martyrs l'ont montré au milieu de leurs plus grands tourmens, de même quand il l'afflige, le monde entier ne saurait lui donner un moment de joie.

Ces douleurs durèrent deux ans, cependant pas toujours avec la même force, la même rigueur et de la même manière. Cette conduite de Dieu qui accable de ténèbres, d'aridité, de peines extérieures est ordinaire aux grands Saints, et c'est tout ce qu'il y a pour eux de plus pénible et de plus effroyable. Dieu, d'une part, se cache dans le fond de leur ame, et se couvre d'une épaisse nuée; de l'autre, il leur ôte les lumières de l'entendement, le goût de la volonté, il leur semble qu'ils sont seuls au milieu d'une nuit sombre, dans une vaste solitude sans aucun secours de Dieu; cependant Dieu, quoique caché, leur est bien plus présent dans cette cruelle position. C'est alors qu'il polit cette perfection de l'ame avec ces ténèbres; cette sécheresse et ces peines la purgent de ses imperfections pour la rendre digne de lui. Saint François demeura deux ans dans ce creuset, et quelquefois il éprouvait un tel dégoût, une angoisse si accablante qu'il ne pouvait souffrir que ses frères lui parlassent.

Il est certain que la plus grande croix des Saints est cet état, qui semble être un abandonnement de Dieu. C'est ce qui fit une impression si terrible sur l'humanité



de notre Seigneur qui était impeccable et unie personnellement à la divinité. Il s'en plaignit à son père, quoiqu'il ne fit aucune plainte de sa croix, de ses opprobres et de ses douleurs. Il n'est pas étonnant que les saints sentent si vivement, et s'affligent d'une si douloureuse position. On estime la valeur d'une perte, par la valeur de la chose perdue; la perte des biens temporels, de l'honneur, de la santé, de la vie du corps, n'est rien quand on la voit devant Dieu, parce que les biens dont elle dépouille l'homme ne sont rien devant lui; que souvent même ces pertes sont utiles et même nécessaires au salut, quoique les hommes aveuglés en fassent le plus grand cas. Mais lorsque nous perdons Dieu, sa grâce, sa gloire, et les biens éternels, c'est tout ce qu'il y a de plus redoutable aux ames qui aiment Dieu.

Sainte Catherine de Gènes fut conduite à cette abnégation et à cet anéantissement, mais d'une manière différente; voici ce qu'elle dit (1): l'amour pur prit soin de moi, et me gouvernait en tout, il me purifiait tous les jours de plus en plus de toutes mes imperfections intérieures et extérieures, et les consumait peu à peu, et quand il m'avait purifiée d'une, il me la montrait ensuite; il a l'œil si pur, il voit si loin, que je suis étonnée des grandes imperfections qu'il voyait en moi et qu'il me faisait voir si clairement, que j'étais obligée de m'en confesser; il me montrait beaucoup de choses imparfaites et souillées qui eussent semblé à d'autres et à moi, pures et parfaites. Il trouvait faute en tout: que je parlasse de choses spirituelles, que je gardasse le silence, quelque chose que je fisse, l'amour me reprenait et me disait: je veux que tu sois absolument morte à tout, et que tu ne fasses aucune chose où tu puisses être

(1) Chap. 41. de sa vie.

toi-même. L'amour a pour ennemi tout ce qu'il voit que la créature aime ; il veut tout consumer, sans aucune compassion pour l'ame et pour le corps ; si on le laissait faire, il retrancherait tout en un instant, parce qu'il voit que ce serait le grand bien de l'homme qu'il aime ; mais comme il connait sa faiblesse, et qu'il sait qu'il ne pourrait supporter une opération si forte tout-à-coup, il retranche peu à peu tout ce qui est imparfait.

Je l'avais rendu maître de mon cœur, et lui avais demandé de n'avoir égard, ni à l'ame, ni au corps, ni aux biens, ni aux parens, ni aux amis, ni au monde ; enfin à rien. Par l'opération de sa grâce je me trouvais tous les jours plus resserrée et plus à l'étroit, tel que serait un homme confiné d'abord dans une ville, dont il n'oserait sortir, puis dans une belle maison accompagnée d'un beau jardin ; après dans une maison qui n'aurait point de jardin, dans une salle, dans une chambre, dans un cabinet, dans une cave avec un peu de lumière, dans un cachot sans lumière, où l'on met d'abord des menottes aux mains, des ceps aux pieds, ensuite on lui bande les yeux, on ne lui donne plus rien à manger ; enfin, personne ne le voit, ne lui parle, il est abandonné de tous, et demeure jusqu'à la mort dans cet état de solitude, dénué ainsi de toute consolation des créatures, Dieu lui est tout, il l'aime et le chérit en cet état, dont il ne voudrait pas sortir pour tout l'univers.

J'ai eu entre les mains la déclaration d'une personne pieuse, où elle raconte les privations et le dépouillement que Dieu lui a fait supporter pour la purifier et la disposer à son union ; il me paraît utile d'en dire quelque chose : ce que j'ai pu remarquer, dit-elle, dans le moyen dont Dieu s'est servi pour me conduire jusqu'à ce moment, c'est qu'il m'a dépouillée de toutes



choses. 1° Il a commencé par l'affection des créatures, en me privant de celles auxquelles j'étais attachée, et en permettant que celles pour lesquelles je me sentais de l'inclination en agissent envers moi de telle manière, que j'étais obligée de les abandonner au plus vite. 2° Il m'a dépouillée de tous les plaisirs, de toutes les satisfactions que je pouvais recevoir des créatures, de tout l'appui que je croyais y trouver, il a fait que je ne visse en elles que fiel et inconstance. 3° Il m'a dépouillée de la bonne opinion que mes supérieurs, les personnes avec lesquelles je vis, avaient de moi; il a permis qu'on en dît toute sorte de mal, qu'on épluchât toutes mes paroles, qu'on censurât toutes mes actions et qu'on me privât par ce moyen de l'honneur et de l'estime dont on désire naturellement jouir auprès des personnes avec lesquelles on a des rapports. 4° Enfin, il m'a dépouillée de la façon d'agir selon mon naturel, mes penchans et les talens que Dieu m'a donnés, j'étais toujours employée à toute autre chose.

Tous ces dépouillemens m'étaient fort sensibles, parce que ma nature avait une forte inclination à aimer et à être aimée, à chercher la satisfaction dans les créatures, à converser familièrement avec tous, à jouir d'une certaine réputation, à agir, à être employée selon ma capacité.

Notre Seigneur, dans son incomparable bonté, ne s'est pas contenté de ces dépouillemens extérieurs, mais il en a produit de bien plus importans dans mon intérieur, 1° il m'a dépouillée de toute attache, de toute affection aux créatures, avec un tel dégagement et une telle liberté d'esprit, qu'il me semble qu'il n'y a rien dans ce monde qui le possède et l'occupe; j'aime tout en Dieu, pour Dieu, et rien sans Dieu. 2° Non seulement

il m'a dépouillée du contentement que je pourrais trouver dans les créatures, mais même du désir d'en trouver en elles, en m'en inspirant un grand dégoût et un profond mépris. 3° Il m'a délivrée de la recherche de l'estime et de l'affection des créatures en me faisant connaître les dangers, la vanité, la perte du temps, l'inutilité et les autres défauts qui en sont la suite; en me donnant un grand désir de la solitude et de la retraite, et en me faisant goûter ces paroles de David : *Et voilà que j'ai précipité ma fuite, et j'ai établi ma demeure dans le désert* (1); de sorte que j'éprouve de la peine maintenant quand je suis obligée de converser avec les créatures. 4° Il m'a affranchie de la crainte d'être méprisée; et s'il ne fallait dire qu'un mot pour effacer tous les soupçons et toute la mauvaise opinion qu'on a de moi, je ne voudrais pas le dire; je me soucie fort peu que l'on pense ou que l'on parle mal de moi, lorsque je n'en donne pas le sujet; au contraire, les blâmes et les mépris me sont beaucoup plus agréables que les louanges; ce n'est pas que dans les occasions ma nature ne ressente ce qui la pique; mais un simple retour vers Dieu m'attache à lui et me fait supporter ces mépris avec douceur et même avec joie. 5° Il m'a dépouillée de tout désir d'être employée ici plutôt que là, à une chose plutôt qu'à une autre, en me donnant un entier abandon de tout mon être, de toutes mes puissances, de toutes mes opérations entre ses saintes mains; toutes choses me sont indifférentes, et je suis indifférente à toutes choses. 6° J'avais encore la vanité de vouloir passer pour une personne d'esprit et de jugement; la bonté de Dieu m'en a délivrée, et je ne me soucie pas plus de tout cela que d'aller à Rome. Je puis dire, en effet, avec un très grand sentiment de

(1) Ecce elongavi fugiens et mansi in solitudine. *Psal.* 54. 8.



reconnaissance : *Vous avez, Seigneur, rompu mes liens, je vous offrirai un sacrifice de louange* (1), puisque vous m'avez réduite à cet heureux état de pouvoir dire, ce me semble, avec vérité : *Qu'ai-je au ciel, et que désiré-je sur la terre sinon vous, ô Dieu de mon cœur* (2) !

Toute mon occupation est de me tenir entièrement auprès de notre Seigneur sans aucune inquiètude ni de mon ame, ni de mon corps ; je remets tout à sa divine providence, et prends tout ce qui m'arrive de sa main paternelle.

Cette personne conclut en disant : Il me semble que si Dieu ne nous dépouille, nous ne pouvons pas être entièrement dépouillés. Quant à moi, je reconnais que, s'il ne m'eût pas fait cette faveur par les voies qu'a prises sa divine sagesse et dont je viens de parler, jamais je n'eusse pu être débarrassée des défauts qui étaient en moi à cause de la malignité de ma nature.

C'est par ces anéantissemens que Dieu fait passer les ames qu'il appelle à une grâce extraordinaire, et dont il veut faire quelque chose de grand. Il faut qu'elles passent par là. Le bienheureux Herman Joseph, Religieux de l'ordre de Prémontré, l'un des enfans chéris de Marie, étant tombé malade, Dieu permit qu'il fût abandonné de toutes les personnes de la maison ; pendant trois jours il ne reçut aucune visite, pas le moindre soin, le moindre secours. Il déclara à une personne qui avait toute sa confiance que quelquefois il était délaissé de tout le monde, que personne ne pensait, ne faisait attention à lui ; d'autres fois, tout ce qu'il faisait déplaisait aux autres, il était blâmé et condamné sans qu'il pût y apporter d'autres remèdes que la patience, la soumission, à la

(1) Psal. 115. 16.
(2) Psal. 72. 25.

volonté de Dieu (1). Ceux qui voudront lire avec quelque attention la vie des saints verront cette conduite de Dieu sur chacun d'eux, quoique de différentes manières.

N'est-ce pas une chose étonnante de voir ce que Dieu a fait souffrir à des personnes justes et saintes pour des sujets très légers, et les terribles moyens dont il s'est servi pour les purifier des plus petites taches. Nous savons que Dieu pour punir les plus petits péchés, même des saints pour qui il a tant d'amour, dit Cassien, a permis au démon d'entrer dans leurs corps et les a affligés des plus graves maladies, ne voulant pas, par un effet de sa clémence, qu'ils fussent souillés de la moindre tache (2), selon ce que dit le Prophète : *Je tiendrai ma main sur toi, ô Jérusalem ! je te purifierai de tes souillures, je te raffinerai comme l'or que l'on fait passer par le creuset, afin que tu sois déchargée de tout ce qu'il y a de terrestre; alors tu seras appelée la cité du juste, la ville fidèle* (3).

Nous en voyons un exemple en la mort de ce prophète, dont il est parlé au troisième livre des Rois. Il mangea, contre la défense qu'il en avait reçue de Dieu, non par désobéissance et par gourmandise, mais parce qu'il avait été trompé, et il fut tué par un lion lorsqu'il retournait à sa demeure. L'abbé Moïse, homme éminent en vertu, ayant mis trop de chaleur et quelque attache à son propre jugement dans une discussion avec saint

(1) In ejus vita apud Sur. 7. April. n. 48.

(2) Corporaliter traditos Satanæ vel infirmitatibus magnis etiam viros sanctos novimus pro levissimis delictis, cùm in illis ne tenuissimum quidem nævum aut maculam patitur invenire divina clementia, omnem sordis eorum scoriam, secundùm Prophetæ sententiam. *Collat.* 7. 25.

(3) Excoquam, inquit, ad purum scoriam tuam, et auferam omne stannum tuum, et post hoc vocaberis civitas justi, urbs fidelis. *Isai.* 1. 25. et 26.

Macaire, fut au même instant possédé d'un démon si furieux qui le mit dans un tel désordre, qu'il mettait dans sa bouche les plus sales ordures : quel châtiment pour une faute si légère dans un homme si saint! Saint Grégoire raconte d'une religieuse, servante de Dieu, qu'étant entrée dans le jardin, elle vit une belle laitue; entraînée par la convoitise, elle la mangea sans faire le signe de la croix. Aussitôt le démon se saisit de sa personne, la jeta par terre, la tourmentant étrangement. Saint Macaire d'Egypte guérit une femme possédée, et lui ordonna de ne point s'éloigner du Saint-Sacrement de l'autel, parce que ce malheur ne lui était arrivé que parce qu'elle avait demeuré cinq semaines sans en approcher (1), et cependant cette faute, ainsi que la précédente, ne pouvait être que vénielle.

Je pourrais ajouter encore beaucoup d'autres choses sur ce sujet, et parler de quelques personnes de grande vertu que j'ai connues, à qui Dieu a fait souffrir des choses épouvantables dans le corps et l'ame, auprès desquelles les peines ordinaires des justes ne sont que des roses, ou tout au plus, de légères piqûres; mais ce que je viens de dire et ce que j'ai déjà dit dans un autre livre, suffira pour bien faire comprendre la vérité de cette force avec laquelle Dieu agit sur ceux qu'il appelle à une haute sainteté.

§ IV.

Ce que l'homme doit faire pour s'anéantir.

Quoique Dieu seul voie, jusqu'au fond ce que nous sommes, qu'il connaisse tous nos maux et leurs remèdes, qu'il sache où est la plaie, et qu'il la touche avec tant de

(1) In hist. Lausiac. cap. 19.

justesse qu'il ne se trompe jamais ; tandis que nous sommes pauvres, ignorans de la connaissance de nous mêmes, que nous avons peur de nous toucher, que nos coups ne tombent pas toujours juste ; il faut cependant faire de notre côté tout ce qui est en notre pouvoir pour nous anéantir, et concourir avec Dieu à ce noble dessein qui renferme toutes nos perfections ; pour cela il faut deux choses.

1° Comme nous l'avons dit, Dieu travaille incessamment en nous, comme le plus important de ses ouvrages, pour nous polir et nous perfectionner ; nous devons donc être sous sa main patiens et immobiles, porter tous ses coups avec tranquillité et un entier abandon de nous-mêmes ; nous devons être comme le marbre sous le ciseau du sculpteur. Le malade qui présente son bras au médecin pour être saigné doit le tenir ferme, autrement il pourrait se faire piquer l'artère ou couper la veine, et s'ôter ainsi l'usage de son bras ; lorsque Dieu par des privations, des ténèbres, des sécheresses, des anéantissemens, nous saigne pour tirer la mauvaise humeur de nos vices et nous guérir, si notre ame s'agite, s'inquiète et s'impatiente sous son opération, bien loin de recevoir la santé, nous deviendrons plus malades ; c'est pour cela qu'il y a peu de personnes qui arrivent à la perfection, quoiqu'elles fassent profession de vertu et y tendent, parce qu'elles ne supportent pas avec patience et force les opérations de Dieu sur elles, et perdent courage quelquefois même dès le commencement de l'opération.

Ce que nous devons à Dieu, qui s'applique sans cesse à notre perfection, c'est de nous soumettre et de le laisser faire, sans lui apporter aucune résistance. La nature pourtant sera quelquefois indocile, la partie inférieure



criera, mais il faut la laisser crier; pour ce qui tient à la partie supérieure de l'ame, il faut qu'elle soit souple et abandonnée; elle attirera peu à peu après elle la partie inférieure. L'ame qui se livre entièrement à Dieu pour qu'il fasse d'elle et de tout ce qui la touche absolument ce qu'il voudra, qui reçoit avec respect, amour et joie toute sa volonté, éprouvera d'autant plus d'effet en sa purification, sa sanctification, son amour et sa transformation en lui que ses sentimens seront en elle plus forts et plus parfaits. Si le marbre avait de la raison, au lieu de se plaindre, il serait fort aise de voir un Phidias ou un Michel-Ange le scier, le tailler, lui enlever des éclats pour faire de lui quelque chose d'excellent, et une merveille de l'art. L'homme, bien loin de s'attrister et de s'impatienter, devrait concevoir une très grande joie de ce que Dieu est auprès de lui pour ôter, retrancher et anéantir; puisque ce n'est que pour le polir et le rendre une image admirable de sa divinité et un chef-d'œuvre de grâce et de perfection. Quelle différence entre la perfection du marbre travaillé par la main d'un homme, qui est insensible à tous les coups qu'on lui donne, et la perfection de l'homme façonné par Dieu, et qui supporte tous les coups avec patience, respect, joie et un divin contentement! Mais celui qui retient une seule chose qu'il ne veut pas donner à Dieu, en fait assez pour arrêter le cours de ses grâces sur lui, et se mettre dans la funeste position de ne devenir jamais parfait.

Sainte Thérèse donnait à ce sujet un avis important à ses religieuses; faites bien attention, mes filles, à ce que je vous dis : Dieu veut que vous ne reserviez rien, ni peu, ni beaucoup, il veut tout avoir; plus vous lui donnerez, plus vous vous anéantirez pour lui, plus il vous donnera; la mesure de ses faveurs sera la mesure

de votre abandon. Et en effet, Dieu veut se donner et se donne à nous tout entier; pouvons-nous ne nous donner qu'en partie? n'y a-t-il pas une inégalité infinie entre ses donations et les choses données (1)? La même Sainte disait ailleurs : il faut se presser pour s'abandonner entièrement à Dieu; et se servait pour expliquer sa pensée d'une comparaison bien simple: si vous voulez aller d'un pays à un autre où vous pouvez arriver en huit jours, faut-il y mettre un an, s'arrêter à toutes les hôtelleries des bourgs et des villages, au milieu des neiges, de la pluie et des mauvais chemins? Ne vaudrait-il pas mieux supporter la peine une bonne fois, et se délivrer de toutes ces incommodités? Les enfans d'Israël mirent quarante ans à faire un voyage qu'ils pouvaient faire en quarante jours et moins; ils ne faisaient qu'aller et revenir dans le désert, tourner et retourner vers la montagne de Seïr, sans entrer dans la terre de promission dont ils étaient bien près (2). *Nous avons tourné la montagne de Seïr pendant long-temps*, dit *Moïse* (3). Pierre de Blois ajoute : nous avons tourné long-temps Seïr, je veux dire la perfection, et nous ne sommes pas arrivés à cette heureuse terre de promission (4).

Mais il faut que celui qui veut s'anéantir et arriver par ce moyen à la perfection, travaille efficacement et avec persévérance à ce grand ouvrage, en s'efforçant lui-même de renoncer à tout, de détruire ses inclinations naturelles et portées au mal, d'anéantir son esprit, son jugement, sa volonté, pour prendre l'esprit, le jugement et la volonté d'autrui, suivre ses pensées, ses sen-

(1) Château de l'ame Dem. 5. chap. 1.

(2) Dem. 3. chap. 2.

(3) Circuivimus montem Seir longo tempore. *Deuter*. 2. 1.

(4) Semper circumveniunt montem Seir? at numquam ad terram promissionis perveniunt. *Epist*. 140.



timens, ses affections, quand il n'y a pas de péché. Voilà l'exercice fondamental de la perfection, le chemin infaillible et sûr de la sainteté et de l'union avec Dieu. Qu'on ne s'y trompe pas, on ne peut y aller par un autre, on ne peut devenir ce que l'on n'est pas, sans cesser d'être ce que l'on est : Celui qui veut arriver à cet état bienheureux doit donc faire tous ses efforts pour se renoncer lui-même, selon les paroles de Notre-Seigneur, s'anéantir de tout son courage, assisté par la grâce de Dieu ; sa vertu, le désir qu'il a de devenir parfait lui donneront toutes les forces nécessaires ; il faut pour cela :

1° Avoir une résolution ferme et déterminée de se livrer à cet anéantissement, et s'appliquer avec grand soin à l'abnégation et au renoncement de nous-mêmes ; sans cette résolution, il est difficile et même impossible d'aller bien loin, on abandonnera tout à la première difficulté. Il est peu de personnes vertueuses qui aient une véritable volonté de tendre et d'arriver à la perfection, parce qu'elles ne veulent pas se servir des moyens nécessaires quand ils sont pénibles. Il en est peu qui aient la résolution de mourir entièrement à elles-mêmes, et de se détacher de tout ce qui tient à l'ame, au corps, à l'estime du monde, aux différens jugemens qu'il portera. Voyons si nous avons cette résolution, si nous ne l'avons pas, encourageons-nous à la prendre, elle nous est nécessaire, sans elle nous ne ferons presque rien ; avec elle et le secours de la grâce, nous viendrons à bout de tout. L'expérience nous apprend qu'il n'est rien que l'homme ne puisse faire quand il le veut bien.

2° Quand il se présente quelque occasion de pratiquer le renoncement, d'anéantir son esprit, son jugement, sa volonté, ses désirs, ses desseins, son corps, son hon-

neur, ses biens, ou quelque chose que ce soit, il faut élever les yeux vers Dieu qui nous envoie cette occasion pour en tirer sa gloire et nous perfectionner. Adressons-nous encore à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui nous a donné l'exemple ; pensons à l'avantage que nous devons en retirer ; fortifiés par ces considérations, faisons courageusement ce que nous avons à faire, et pratiquons le renoncement partout où il se trouve. Saint Dorothée nous donne un moyen pour renoncer à la volonté, qui peut s'appliquer à tous les autres renoncemens ; si quelqu'un, dit-il, aperçoit par hasard dans une promenade, une chose qu'il est tenté de regarder, que son cœur le pousse à la voir, s'il résiste à cette curiosité de cœur, et détourne les yeux, il a renoncé à sa volonté ; si, passant près de la cuisine, il est tenté de connaître quels sont les mets qui seront servis au dîner, il n'entre pas, il a renoncé à sa volonté. Si, entendant raconter des nouvelles, il désire les apprendre et dire celles qu'il sait, et passe outre sans dire mot, il a renoncé à sa volonté ; si on apporte quelque chose dans la maison, et que la curiosité le porte à savoir ce que c'est et qui l'a apporté, et qu'il rejette ce mouvement, il a renoncé à sa volonté. Ainsi dans toutes les occasions petites et grandes, en montant de degré en degré, il contractera l'habitude d'anéantir sa volonté, avec une telle facilité, un si grand repos, qu'il ne se présentera plus rien ensuite qu'il ne puisse faire facilement. Il faut user de ce procédé pour n'avoir plus de volonté et même de jugement, et de toutes les autres choses auxquelles il faut mourir, afin d'être aussi contens de ce que les autres feront, que si nous l'avions fait nous-mêmes. En effet, en ne voulant pas faire notre volonté, nous la ferons toujours ; n'en ayant pas de propre, la volonté qui se fera sera toujours la nôtre ; nous serons ainsi sans affections et sans pas-



sions, nous serons comme impassibles. Saint Dorothée cite ensuite son disciple saint Dosithée qui s'éleva par ce moyen à une haute perfection; voici une de ses actions qui peut nous servir de modèle.

Etant infirmier, on lui donna pour l'usage de l'infirmerie un couteau fort bon et fort joli, il l'apporta à saint Dorothée, et lui demanda s'il lui permettait de le prendre, ajoutant qu'il était fort bon et commode pour le service des malades. Saint Dorothée vit qu'il disait vrai, et lui permit de le prendre; mais remarquant que saint Dosithée en avait un trop grand désir, il lui dit : je vois, Dosithée, que ce couteau là vous plaît, que vous en êtes amoureux, voulez-vous être plutôt serviteur de ce couteau que de Dieu? Avez-vous résolu d'être son esclave? N'avez-vous pas de honte que ce chetif outil soit votre seigneur et maître? il lui défendit de s'en servir et même de le toucher. Saint Dosithée observa si fidèlement cet ordre, qu'il ne s'en servit jamais, quoiqu'il lui eût été donné, qu'il fût fort utile, et que tous ceux qui venaient à l'infirmerie s'en servissent librement; il porta la scrupule jusqu'à ne pas oser le toucher pour le donner à un autre qui voulait en user, tant il avait le désir de suivre la volonté de son supérieur et d'anéantir la sienne(1).

Je rapporterai un autre exemple de l'anéantissement de la volonté et de l'affection pour une chose particulière, mais que l'on peut appliquer à tout; je veux parler de l'attachement à la demeure qui fait commettre bien des fautes. Théodoret raconte que saint Salaman, anachorète, natif d'un bourg nommé Capersane situé sur les bords de l'Euphrate, ayant pris la résolution de passer sa vie dans la retraite, s'enferma dans une

(1) En la vie de S. Dosithée.

petite maisonnette dans un autre bourg de l'autre côté de la rivière ; il en boucha toutes les fenêtres et toutes les portes, et pratiqua un trou par dessous terre, par lequel il recevait de quoi se nourrir pendant toute l'année sans parler à personne ; il vécut ainsi pendant fort long-temps. Les habitans de Capersane passèrent la rivière pendant la nuit, percèrent sa maison, et l'enlevèrent, sans qu'il montrât la moindre opposition et qu'il donnât le plus faible consentement, et le menèrent dans leur bourg, où il lui firent un logement semblable au sien, et l'y renfermèrent ; le saint homme demeura dans le silence, sans dire une parole à qui que ce fût. Quelque temps après, les habitans du bourg d'où on l'avait enlevé, affligés d'avoir perdu un tel trésor, traversèrent aussi la rivière pendant la nuit, détruisirent sa maisonnette et le ramenèrent dans leur bourg, sans qu'il montrât le moindre désir de s'en aller ou de rester, tant il était dégagé de toute affection pour toutes les demeures, et indifférent à tous les lieux. Et en effet, Dieu n'est-il pas partout, et ne peut-on pas en jouir dans tous les lieux si on le désire (1).

3° Pour rendre l'anéantissement entier et parfait, il faut absolument qu'il ne se trouve rien en l'homme qui lui soit propre ; et dans le choix des choses que l'on est obligé de faire, il faut anéantir son propre esprit, quoique bon, et ne vouloir la chose que parce que Dieu la veut, et ordonne d'agir ainsi, afin que tout vienne de Dieu et rien de nous ; c'était ainsi qu'agissait Notre-Seigneur. Pascal, diacre, raconte dans la vie des Pères (2) que douze Anachorètes, fort saints, fort

(1) In Philoth. c. 19. Apud Rosweyd. lib. 9.
(2) Apud Rosweyd. lib. 7. cap. 44.



sages, et pleins de l'esprit de Dieu, s'assemblèrent un jour, et se demandèrent les uns aux autres, quelle était la chose principale à laquelle ils s'étaient appliqués dans leurs exercices spirituels? Le premier et le plus âgé de tous leur dit : depuis le jour de ma retraite dans la solitude, j'ai pris la résolution de mourir entièrement à tout ce qui était hors de ma cellule, en me rappelant ces paroles de David : *Rompons leurs liens, et secouons leur joug* (2). Je bâtis alors une espèce de mur entre mon esprit et les opérations de mon corps; je dis à mon esprit : celui qui est d'un côté d'un mur ne peut voir ce qui se passe de l'autre; ainsi ne fais point attention aux choses extérieures, ne regarde que toi, pense à toi, et rends-toi digne par ta patience des promesses de Dieu. Considére toutes les mauvaises pensées et tous les mauvais désirs comme autant de serpens et de scorpions. S'il s'élève en moi quelque mauvais mouvement, je veille de si près, et le combats avec tant de vigueur, que je l'écrase et l'étouffe; je ne pardonne rien à mon corps et à mon esprit, de peur qu'ils ne m'entraînent à quelque déréglement. Voyons maintenant les avantages immenses de cette abnégation et de cet anéantissement.

§ V.

Félicité d'une ame anéantie.

J'entreprends ce qui est bien au-dessus de mes forces, et de la force de tous les hommes. Qui pourrait peindre l'excellence, les richesses, le bonheur inestimable d'une

(3) Dirumpamus vincula eorum et projiciamus à nobis jugum ipsorum. *Psal.* 2. 3.

ame anéantie? il n'y a pas pour cela de paroles, il n'y a pas de pensées. Sainte Catherine de Gènes qui en avait fait une si douce expérience, assure que les opérations de Dieu sont si grandes, si profondes, qu'elle n'en avait jamais parlé à qui que ce fût, sans regarder comme une niaiserie ce qu'elle disait, en comparaison de ce qu'elle sentait (1). Oh! que cet état est heureux, s'écrie sainte Thérèse! le démon n'a plus de pouvoir, il ne peut faire aucun mal, parce que Dieu opère sans que rien puisse l'arrêter dans ses opérations, pas même nous (2). Elle se sert un peu après d'une comparaison: une petite semence, semblable à un petit grain, prend vie par la chaleur, forme un petit ver, qui bientôt file la soie qu'il tire de ses entrailles; il se bâtit un tombeau dans lequel il s'ensevelit tout vivant; bientôt il ressuscite, et devient un brillant papillon qui voltige. L'ame échauffée par le feu du Saint-Esprit, se fait ver par son humilité, par la connaissance de sa bassesse et de ses misères; elle file par les actes de vertu qu'elle tire du fond de son cœur la soie précieuse dont elle forme sa robe de gloire pour l'éternité; puis elle meurt à elle-même, où renfermée dans un tombeau, elle trouve Jésus-Christ; elle devient comme une blanche et pure colombe, par son innocence, et vole au sommet de la perfection. Voilà comment vit et meurt une ame anéantie.

Vous êtes mort, dit saint Paul, *et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu* (3); c'est-à-dire, cette mort vous fait mener une vie cachée, intérieure, toute

(1) En sa vie chap. 18.

(2) Château de l'ame Dem. 5. c. 1.

(3) Mortui et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. *Coloss.* 3. 3.



spirituelle et toute divine, semblable à celle de Jésus-Christ sur la terre. Précieuse mort, heureuse vie! *La mort des Saints est précieuse devant Dieu*, dit David (1); par la mort des Saints, dit saint Denis, on entend leur consommation dans la vertu et leur perfection dans la sainteté qui les fait mourir à tout pour ne vivre qu'en Dieu (2). L'Apôtre bien-aimé, dit dans l'Apocalypse : *Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur* (3); et pourquoi sont-ils bienheureux? parce que le Saint-Esprit leur dit que là *ils se reposent de leurs travaux* (4), qu'ils jouissent d'une paix imperturbable, et de la plus grande félicité dont on puisse jouir sur la terre. Un des vingt-quatre vieillards qui sont au ciel devant le trône de Dieu, dit au même Apôtre : *Ils n'auront plus faim*, *ni soif* des honneurs du monde, des richesses de la terre, des plaisirs des sens; *le soleil et aucune autre chaleur ne les brûlera plus*, le désir des créatures ne les désséchera plus; *parce que l'agneau, qui est au milieu du trône, sera leur pasteur, et il les conduira aux fontaines des eaux vivantes, et Dieu essuyera de leurs yeux toute larme, et calmera toutes les inquiétudes de leur esprit* (5). Voilà la mort de ces morts bienheureux qui, par leur mort et dans leur mort, mènent une vie admirable, intérieure et divine, sur le modèle de la vie de Notre-Seigneur, infiniment sainte, infiniment parfaite et divine, parce qu'elle est l'abnégation entière et le parfait anéan-

(1) Preciosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. *Psal.* 115. 15.

(2) Eccl. Hier. cap. 3.

(3) Beati mortui, qui in Domino moriuntur. *Apoc.* 14. 13.

(4) Amodo jam dicit spiritus, ut requiescant à laboribus suis.

(5) Non esurient, neque sitient ampliùs, nec cadet super illos sol, neque ullus æstus; quoniam agnus reget illos et deducet eos ad vitæ fontes aquarum, et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum. *Apoc.* 7. 16.

tissement de soi-même, toute à Dieu, et de Dieu. Notre Seigneur, comme fils de Dieu, n'avait d'autre entendement, d'autre jugement, d'autre volonté que la volonté, le jugement et l'entendement de son père, puisqu'il était substantiellement uni avec lui; comme homme, il soumettait sa volonté, son jugement, son entendement, et tout ce qui était en lui si absolument à Dieu, qu'il dit : *Je ne cherche pas à faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé* (1); il dit encore : *Je ne suis pas descendu du ciel pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé* (2); *je ne fais rien de moi-même, mais je dis les choses ainsi que mon père m'a enseigné; car celui qui m'a envoyé est avec moi : le père ne m'a point laissé seul, parce que je fais toujours les choses qui lui plaisent* (3). Ainsi l'humanité de Notre-Seigneur pendant tout le cours de sa vie, n'a jamais fait un acte de sa propre volonté, de son propre esprit, de son propre jugement; elle a toujours agi en tout par le mouvement et la direction de la Divinité; c'est ainsi que cette sainte humanité, à laquelle nous sommes unis, rentra de la manière la plus sublime dans son premier principe, qui est Dieu, et acquit la plus haute perfection et la plus grande gloire.

L'homme qui, en prenant Jésus-Christ pour modèle, anéantit sa volonté, son jugement, meurt à lui-même et aux créatures, retourne à Dieu, comme à son premier principe, s'unit à lui intimément, se transforme, devient

(1) Non quæro voluntatem meam, sed voluntatem ejus, qui misit me. *Joan.* 5. 30.

(2) Descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me. *Joan.* 6. 38.

(3) A meipso facio nihil, sed sicut docuit me pater, loquor : et qui me misit mecum est, et non reliquit me solum sed ego, quæ placita sunt ei, facio semper. *Joan.* 8. 28.



divin; Dieu agit en lui d'une manière toute nouvelle. La pierre qui n'est plus retenue se précipite vers son centre, où elle trouve son repos; de même, l'ame qui n'est plus retenue par sa propre volonté, son propre jugement, son amour propre, l'attache aux créatures, s'élance vers son Dieu avec toute sa force, s'unit à lui comme à sa fin et son souverain bien; alors elle jouit d'une tranquillité parfaite.

C'est dans cet heureux état que s'opère le dernier épuisement de tout ce qui est humain et qui doit être purifié dans ce monde. C'est là cette vraie mort mystique tant vantée et tant désirée, où l'on rend son esprit à Dieu, où l'homme devient divin, parce que Dieu vit en lui, règne en lui, agit en lui. Tous les péchés sont bannis, autant qu'ils peuvent l'être dans cette vie; toutes les passions sont domptées, tous les mouvemens sont réglés; l'ame établie dans la divinité, pratique la vertu d'une manière toute divine: la lumière a bien plus d'éclat dans le soleil que hors de lui. Il est vrai que Dieu fait quelquefois de grandes grâces à ceux qui commencent; qu'il agit avec beaucoup de force avec des ames encore imparfaites; mais on ne peut rien comparer à ses opérations dans les ames avancées et parfaites dans leur anéantissement. Le feu a sans doute beaucoup de force sur le bois lorsqu'il commence à brûler, mais il en a bien davantage quand il a pénétré dans l'intérieur.

Sainte Catherine de Gènes dit en parlant d'elle-même: quand Dieu trouve une ame qui s'abandonne à lui, il l'élève à une perfection sublime. C'est ce qu'il daigna faire à une ame qui, dès qu'elle fut convertie, ne fit jamais sa propre volonté. Elle était dans le fond continuellement attentive à la volonté de Dieu, qu'elle sentait imprimée dans la sienne. Son entendement fut tellement perdu qu'elle ne chercha plus à comprendre aucune

chose de la terre ou du ciel, et même ses propres opérations spirituelles ; elle ne vit plus rien, ni dans elle, ni dans les autres ; elle n'était éclairée que de Dieu, qui lui montrait dans l'instant ce qu'il fallait faire, après cela elle ne voyait plus rien. Il ne restait dans sa mémoire aucune image des choses faites, tout s'effaçait ; elle était comme une personne sans entendement et sans mémoire. Dieu pourvoyait cependant à ce qu'en temps et lieu elle pensât à ce qui était nécessaire ; il lui semblait qu'il était quelqu'un qui l'en avertissait à l'oreille, et elle le faisait ; de telle manière qu'elle ne pouvait penser qu'avec peine à autre chose qu'à ce que Dieu lui faisait connaître de moment en moment. Elle y pensait et s'y appliquait quand il y avait nécessité ; lorsqu'elle était passée, l'entendement n'y pensait plus, la mémoire en perdait le souvenir, comme si ce ne fût point elle qui eût fait la chose. Il en était de même de son affection, qu'elle ne pouvait donner à aucune chose créée, aux goûts spirituels, aux consolations, aux visions, dont elle voyait que les autres faisaient tant de cas ; elle n'y cherchait aucun appui, et les fuyait même tant qu'elle pouvait.

La même sainte dit ailleurs : quand l'ame est anéantie et transformée en Dieu, elle n'opère plus, n'entend, ne comprend, ne veut, n'affectionne, et ne goûte plus rien dans soi ni hors de soi. C'est Dieu seul qui la gouverne en toutes choses et la conduit : il l'éloigne de ses propres opérations, il lui ôte tous ses goûts, éteint tous ses désirs, étouffe tous ses appétits, fait mourir toutes ses inclinations naturelles, l'anéantit. Alors il demeure seul en l'homme et l'homme seul en lui sans ame, sans corps, sans ciel, sans terre, pensant, entendant, aimant, voyant, mangeant, buvant, faisant tout par la direction et le mouvement de Dieu, qui est devenu le maître absolu,



Elle dit ailleurs : Je ne sentais en moi qu'une plénitude de Dieu dans laquelle je ne pouvais connaître que Dieu lui-même ; il me semblait que je n'avais ni corps, ni ame. Il me semblait voir s'accomplir en moi cette parole de saint Paul : celui qui s'attache à Dieu, ne fait qu'un même esprit avec lui. Dans cet état, je vois sans yeux ; je comprends sans intelligence, je sens sans sentiment ; je goûte sans goût.

En parlant des grâces que Dieu accorde à une ame anéantie, elle dit : Quand une ame est arrivée à cet état, Dieu verse en elle une abondance de dons sublimes avec un amour pur, net et simple de sa majesté. Cette ame de bénédiction ne voit plus rien en tout, que cet amour pur de Dieu. Elle n'a plus de choix, plus d'objet, plus de désirs dans le ciel et sur la terre, et avec tout cela elle ne sait rien, selon ces paroles de Job : *Si je suis simple, mon ame l'ignorera* (1). Tous les jours le cœur se sépare des choses temporelles, l'esprit meurt à toutes les créatures, il se recueille tout entier pour s'enfoncer plus avant en Dieu auquel il est uni, et dans lequel il trouve des trésors si grands, qu'en voyant toutes les misères de cette vie, il éprouve des besoins si grands de s'en arracher qu'il lui est plus difficile d'y demeurer qu'au liége de demeurer au fond de l'eau quand il n'est pas retenu.

Mais outre ces richesses divines dont Dieu accable une ame anéantie, il en est une autre qu'on ne saurait assez estimer, c'est cette paix intérieure parfaite, ce calme profond de la conscience, cette tranquillité d'esprit inaltérable ; quelle en est la source? C'est qu'il n'y a rien dans cette ame qui résiste à Dieu et s'oppose à sa volonté ; elle est dégagée de tout, elle prend sans discernement et avec de grands sentimens de respect tout ce que

(1) Si simplex fuero, hoc ipsum ignorabit anima mea. *Job*. 9. 21.

Dieu lui envoie, tout ce qu'il veut faire d'elle sans même avoir la pensée de l'examiner; et comme il n'y a rien en elle qui résiste à Dieu, il ne peut rien y avoir en elle qui lui cause du trouble, car tous nos troubles, toutes nos inquiétudes et toutes nos peines ne viennent que de nos résistances. Otez à la mer les vents, vous lui ôtez les tempêtes et lui donnez le calme; faites qu'une ame soit sans passion et sans désirs, vous lui donnerez infailliblement la paix. Quand on affine et purifie l'or, il se défend contre le feu pour conserver ce qu'il a d'impur; il bouillonne, il s'agite, jusqu'à ce que le feu soit victorieux, et l'ait déchargé de tout ce qu'il avait d'impur; alors il demeure paisible et sans agitation au milieu des flammes, il jette une belle et éclatante lumière; ainsi l'ame agitée et peinée tant qu'elle est à elle, qu'elle conserve ses imperfections, se trouve dans le plus grand repos, même au milieu des adversités, lorsquelle est pure et déchargée d'elle-même.

L'état de cette ame, dit sainte Catherine de Gênes, est un sentiment de paix, une tranquillité si grande, qu'il lui semble être plongée extérieurement et intérieurement dans une mer d'un calme très profond, dont rien ne peut la faire sortir. Elle n'est troublée de rien, sa paix est si suave qu'elle en est toute embaumée; elle s'en trouve tellement remplie, que si on lui pressait la chair, les nerfs et les os, il n'en sortirait que paix, et cette douce paix va toujours en croissant (1).

Henri Suso conduisant l'homme à la perfection par différens degrés, dit que la perfection ne peut se trouver qu'au dernier degré, elle consiste dans le parfait anéantissement: lorsque l'homme s'adonne absolument à Dieu, qu'il n'a plus de volonté propre, de jugement

(1) En sa vie chap. 18.



propre, qu'il ne veut, ne cherche, n'aime et ne goûte rien hors de Dieu. Ceux qui en sont venus là, dit-il, sont très rares, mais un seul vaut mieux que dix mille autres, qui suivent leur volonté et leur propre jugement, quoique, d'ailleurs, ils pratiquent la vertu. Ce sont eux qui sont les colonnes de l'Eglise, les enfans et les vrais amis de Dieu, ses vrais adorateurs en esprit et en vérité, et les imitateurs parfaits de son Fils Jésus-Christ. Et il ajoute : ils jouissent d'une paix intérieure qui est inexplicable, ils ne craignent ni le purgatoire, ni l'enfer, ni les démons, ni la vie, ni la mort ; ils sont exempts de toute crainte, ils ne conservent que la crainte filiale (1).

Aristote dit dans ses Eudemies (2) : il est certains aveugles et ignorans qui sont bienheureux ; je ne parle pas de ceux qui sont privés de la lumière du soleil, mais de ceux qui se privent de la lumière de leur propre esprit pour se laisser conduire par celle de Dieu. Tout ce qui est en nous, dit ce grand philosophe, reçoit le mouvement de Dieu qui y réside ; car comme Dieu est dans toutes les choses de l'univers, toutes les choses sont en Dieu qui les fait mouvoir par sa présence et son action. Or le principe de la raison ne peut être la raison, il faut quelque chose de plus excellent ; et que peut-il y avoir de plus excellent que la raison, si ce n'est Dieu ? Les anciens ont toujours appelé bienheureux ceux qui, pour agir, ne sont point poussés par leur propre volonté et leur propre raison, mais par le principe de la raison, c'est-à-dire, Dieu, qui est bien plus parfait que la raison et la volonté.

(2) Hi inexplicabili fruuntur pace animi, non timent neque purgatorium, neque infernum, neque dæmones, neque vitam, neque mortem ; sed timor omnis eis ablatus est præter filialem.

(2) Eudem· lib. 7. cap. 14.

Puisque l'exercice de l'abnégation et de l'anéantissement de nous-mêmes est si important, si nécessaire, si divin, il faut nous y attacher de toute la force de notre être. Que l'homme meure, dit saint Augustin, afin qu'il ne meure pas (1) ; qu'il s'anéantisse pour devenir quelque chose de grand, qu'il cesse d'être à lui-même pour être à Dieu. Je ne suis jamais mieux, dit le même Père, qu'où je ne suis pas (2). Lorsque nous ne sommes pas dans notre volonté, notre entendement, notre jugement, notre ame ; notre corps, Dieu y est. Lorsque nous y sommes, Dieu n'y est pas, alors tout est déréglé, vicieux et imparfait. Faisons donc tous nos efforts pour nous anéantir, afin que Dieu soit toujours en nous.

Concluons par les paroles de sainte Catherine de Gènes, sur le bonheur de cet anéantissement : quand l'ame est parvenue à cet état, elle se voit comblée de tant de biens, elle jouit d'une si douce paix, qu'elle s'écrie : ô aveugle, où étais-tu ? A quoi t'occupais-tu ? que cherchais-tu ? que désirais-tu ? Tu trouves ici tout ce que tu cherches et que tu désires. Je trouve là tout ce que je puis souhaiter et désirer, je ne me plains que de mon ignorance ; c'est pour cela qu'abandonnant tout amour propre, ô amour divin, je m'abandonne entièrement à vous, je vous laisse le soin de tout ce qui me regarde ; je ne veux suivre que votre opération, puisqu'elle me comble de tant de biens, abandonner la mienne, qui a été la cause de tous nos maux.

(1) Moriatur ne moriatur. *Serm.* 141. *de Temp.*

(2) Ubi non ego, ibi feliciùs ego. *Lib. de contin. cap.* 13.

FIN DU PREMIER VOLUME.



TABLE

Des Chapitres contenus dans ce Volume.





FIN DE LA TABLE.


UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 04840 5461

